BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

Volumes 3-4-5
(1875-1885)

Bulletins Nos. 13-26

Réimprimé par
DAWSON-FRANCE, S.A.
PARIS

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

Reproduit par offset
avec la permission de la

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

pour

DAWSON-FRANCE, S.A.
4, Faubourg Poissonnière
PARIS, 10e. FRANCE

Imprimé aux Pays-Bas

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME TROISIÈME

(1875-1879)

(*Ce bulletin est publié* exclusivement *pour les Membres de la Société et n'est pas mis dans le commerce.*)

PARIS

—

1879

Library of Congress Catalog Card Number: 6-8201.

Vol. 3, 1875/79

N° 13 –	*Juin 1875*
N° 14 –	*Octobre 1875*
N° 15 –	*Avril 1876*
N° 16 –	*Novembre 1876*
N° 17 –	*Mai 1877*
N° 18 –	*Mars 1878*
N° 19 –	*Avril 1879*

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 13

CATALOGUE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

(arrêté le 30 juin 1875).

A. D. D. Premières notes propres à élucider un alphabet proposé comme un instrument de notation exacte et uniforme, pour tous les phonèmes connus. In-8°, 4 p.

Antoine d'Abbadie. L'Abyssinie et le roi Théodore. (Extrait du Correspondant). Paris, 1868, in-8°, 45 p.

A. Th. d'Abbadie et J. Augustin Chaho. Études grammaticales sur la langue euskarienne. Paris, 1836, in-8°, 50 et 184 p.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. 2 vol. Caen, 1867, 1869. In-8°.

Acoustique (catalogue des appareils d') construits par R. Kœnig. doct. en phil. Paris, 1865 et 1873. In-8°.

Émile Agnel. De l'influence du langage populaire sur la forme de certains mots de la langue française. Paris, 1870. In-8°.

L'Ami et le Conseiller du Laboureur basque. Journal ou almanach, 1864. Bayonne, 12 p. (en langue basque).

Hans Christian Andersen. Historien om en moder i femten sprog (Histoire d'une mère, en quinze langues). Copenhague, 1875. 1 vol. in-8°.

L. Angrand. Antiquités américaines. (Extrait de la Revue générale de l'architecture et des travaux publics.) In-4°, 45 p.

Annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques, 3e et 4e année, 1869 et 1870. Paris, in-8°.

Charles Appert. Essai sur les prépositions et de leur usage dans la langue française. Naples, 1827. In-8°, 110 p.

H. d'Arbois de Jubainville. Le baron de Jauioz. (Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes). Paris, 1869, in-8°, 14 p.

— Gloses irlandaises du neuvième siècle, extraites d'un manuscrit de la ville de Nancy (2e article). In-8°.

— Essai de restitution de deux temps d'un verbe celtique. (Extrait du XXXe volume des Mémoires de la Société impériale des Antiquaires de France. In-8°, 15 p.

— Esus, Euzus. (Extrait de la Revue archéologique). Paris, in-8, 7 p.

Arbousset. Communications et instructions chrétiennes faites aux églises protestantes de Taiti, Moorea et les Tuamotu. In-8°, 24 p.

— Te maa varua na te mau ekalesia, tei papai hia e M. Arbousset. In-8°, 64 p.

Pedro de Arenas. Guide de la conversation en trois langues, français, espagnol et mexicain, contenant un petit abrégé de la grammaire mexicaine, un vocabulaire des mots les plus usuels et des dialogues familiers, revu et traduit en français par M. Charles Romey. Paris, 1862. In-18, 72 p.

Argensola. Histoire de la conquête des isles Moluques par les Espagnols, par les Portugais et par les Hollandois. Traduite de l'espagnol. Trois tomes. A Amsterdam, 1707. In-12.

Adolphe d'Assier. Physiologie du langage phonétique. Paris, 1868. In-18, 164 p.

— Physiologie du langage graphique. Paris, 1868. In-18, 162 p.

Le baron Henri Aucapitaine. Étude sur les Druzes. (Extrait des Nouvelles Annales des Voyages de février 1862). Paris, 1862. In-8°, 24 p.

Mad. Bachellery. Discours prononcé le jour de la distribution des prix, le 21 août 1843, en son institution, passage Sandrié, 2, Paris.

— Lettre à M. Levi Alvarès sur les inspectrices de la ville de Paris. — Discours de distribution de prix. Paris, 1844.

Anatole Bailly. Manuel pour l'étude des racines grecques et latines avec une liste des principaux dérivés français, précédé de notions élémentaires sur la phonétique des langues grecque, latine et française. Ouvrage publié sous la direction de E. Egger. Paris, 1869. In-18, v et 504 p.

Fredrik Bajer. Samlinger til jævnforende nordisk lyd-og retskrivnings-laere. Udgivet met understottelse af det kgl. danske Videnskabernes Selskab. Kobenhavn 1871. In-8°, viii et 114 p. Collections pour la phonétique et l'orthographe noroise par Frédérik Bajer. Publié avec l'appui de la Société royale danoise des sciences. Copenhague, 1871.

L'abbé J.-J.-L. Bargès. Notice sur deux fragments d'un Peutateuque hébreu-samaritain rapportés de la Palestine par M. le sénateur F. de Saulcy. Paris, 1865. In-8, 85 p.

— Les Samaritains de Naplouse, épisode d'un pélerinage dans les lieux saints. Paris, 1855. In-8.

— Observations sur les inscriptions phéniciennes du musée Napoléon III. (Extrait n° 5 de l'année 1863 du Journal asiatique). Paris, 1863. In-8°, 39 p.

— Mémoire sur le sarcophage et l'inscription funéraire d'Eschmounazar, roi de Sidon. Paris, 1856. In-4°, 40 p.

— Hébron et le tombeau du patriarche Abraham, traditions et légendes musulmanes rapportées par les auteurs arabes. Paris, 1863. In-8°.

F. Baudry. Grammaire comparée des langues classiques contenant la théorie élémentaire de la formation des mots en sanscrit, en grec et en latin avec références aux langues germaniques. 1re partie : Phonétique. Paris, 1868. In-8, xiv et 212 p.

— Grammaire sanscrite. Résumé élémentaire de la théorie des formes grammaticales en sanscrit. Paris, 1853. In-12, 36 p.

Le comte Alex. de Beaurepaire. Discours sur l'architecture normande. Caen, 1831. In-8°, 46 p.

— Notice sur le patriarche Grégoire pendu à Constantinople, en avril 1821. (Extrait de la Revue européenne, 15 juillet 1832). Paris, 1832. In-8°, 16 p.

E. Beauvois. Le principe des nationalités appliqué à la question dano-allemande. Paris, 1864. In-8°.

John Bellows. Outline Dictionary for the use of missionaries, explorers and students of language. With an introduction on the proper use of the ordinary English Alphabet in transcribing foreign languages, by Max Müller. London 1867. In-8°.

L. Benloew. De quelques caractères du langage primitif. Lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 30 octobre 1861. Paris, Leipzig, 1863. In-8; 48 p.

— Précis d'une théorie des rhythmes. Première partie : Rhythmes français et rhythmes latins. Paris, 1862. In-8°, 92 p.

Philippe Berger. Étude des documents nouveaux fournis sur les Ophites par les Philosophoumena. Nancy, 1873. In-8°, 120 p.

Le Dr Bertrand de Saint-Germain. De la diversité originelle des races humaines et des conséquences qui en résultent dans l'ordre intellectuel et moral. Paris, 1848. In-8°, 72 p.

Beurgaud. La Maleisie à Piarre Bounichon. Coumédie Saintongeoèse p' divarti soédisant les belle Rochefortoèse. Paris, 1864. In-12, 48 p.

Louis-Lucien Bonaparte. Pregariac bayonaco diocezacotz. Joannes d'Olce Bayonaco Jaun Aphezpicuaren manamenduz ordenatuac eta imprimaraciac. Bordeleu, 1657. Formulaire de prône conservé dans l'église d'Arbonne et réédité sans changement. Bayonne, 1866.

M. Bonnardot. Chartes françaises de Lorraine et de Metz. — Rapport à M. le ministre de l'Instruction publique. Paris, Impr. nationale, 1873. Br. in-8°, 47 p.

François Bopp. Grammaire comparée des langues indo-européennes, comprenant le sanscrit, le zend, l'arménien, le grec, le latin, le lithuanien, l'ancien slave, le gothique et l'allemand, traduite sur la deuxième édition et précédée d'introductions par M. Michel Bréal. 4 vol. in-8°. Tome I, 1866; tome II, 1868; tome III, 1869; tome IV, 1872; tome V, registre détaillé rédigé par M. Fr. Meunier, 1874.

Émile de Borchgrave. Leibnitz, édition complète du docteur Klopp. Bruxelles, 1863. In-8°. (Extrait de la Revue belge et étrangère, 1862).

A. Boucherie. EPMHNEYMATA (καὶ) KAΘHMERINH OMILIA de Julius

Pollux, publiés pour la première fois d'après les manuscrits de Montpellier et de Paris. Paris, un petit in-4°, 340 p. Imprimerie nationale, 1872.

Le P. Bougeaut. Amusement philosophique sur le langage des bêtes; avec le supplément, ou plutôt la critique de cet ouvrage; la lettre du P. Bougeaut à M. l'abbé Savalette; et un précis sur la vie et sur les ouvrages de l'auteur de l'amusement philosophique. A Pékin et se trouve à Paris, 1783. In-12, 219 p.

Brasseur de Bourbourg. S'il existe des sources de l'histoire primitive du Mexique dans les monuments égyptiens et de l'histoire primitive de l'Ancien Monde dans les monuments américains? (Extrait du volume intitulé Relation des choses du Yucatan). Paris, 1864. In-8°, 146 p.

C. E. Bourdin. De l'influence des événements politiques sur la production de la folie. Br. in-8°, 24 p. Paris, 1873.

Bourdonné. Origine des noms propres ou explications curieuses et instructives de la signification des noms de famille, des prénoms et des noms de baptême les plus répandus; accompagnée de notes historiques, héraldiques et philologiques. Tome premier. Paris, 1868. In-8°. Première, onzième (bis), douzième, quatorzième et quinzième lettres.

— Simples notions d'économie budgétaire. Paris, 1871. In-8°, 15 p.

— Simples notions d'économie gouvernementale. Paris, 1871. In-8°, 14 p.

— Simples notions d'économie politique. Paris, 1869. In-8°, 14 p.

— Simples notions d'économie sociale. Paris, 1869. In-8°, 15 p.

— Du Sentiment religieux. Paris, 1870. In-8°.

— Conciles et Papauté. Paris, 1869. In-8°, 18 p.

— Appendice à Conciles et Papauté. In-8°.

— La Femme. Physiologie. Psychologie. Aptitudes. Mission. Esquisse philosophique du mariage et du divorce. Paris, 1869. In-8°, 15 p.

Bonté. Un dernier mot. Paris, 1864. In-8°, 16 p.

Rev. T. J. Bowen. Grammar and Dictionary of the Yoruba language. With an introductory description of the county and people of Yoruba, xxi et 136 p. Vide Smithsonian contributions to knowledge vol. X.

Monsig. Giovanni Brady. Vocabolario della lingua nativa dell' Australia occidentale; tradotto dall' inglese da Nicola Caporelli. Roma 1845. In-32, 49 p.

Michel Bréal, voy. François Bopp.

— De la forme et de la fonction des mots. Leçon faite au Collége de France pour la réouverture du cours de grammaire comparée. Paris, 1866. In-8°, 22 p. (Extrait de la Revue des cours littéraires.)

— Les idées latentes du langage. Leçon faite au Collége de France pour la réouverture du cours de grammaire comparée le 7 décembre 1868. Paris, 1868. In-8, 31 p.

— Le mythe d'OEdipe. (Extrait de la Revue archéologique). Paris, 1863. In-8.

— Etymologies grecques et latines. (Extrait de la Rivista di filologia ed istruzione classica, 2e année, mai et juin 1874.) Rome, Turin, Florence, H. Loescher, 1874. In-8° br. de 8 p.

— Fragments de critique zende. De la géographie de l'Avesta; le Brahme Tchengrênghâtchah. (Extrait n° 6 de l'année 1862 du Journal asiatique.) In-8°, 23 p.

— Quelques mots sur l'Instruction publique en France. Paris, 1 vol. in-12, 410 p.

D. G. Brinton, vide Rev. Cyrus Byington.

— Contributions to a grammar of the Muskokee Language. (From the Proceedings of the American Philosophical Society.) Philadelphia, 1870. In-8°.

Alexandre Büchner. L'Hercule de l'Esthonie. Caen, 1865. In-8.

Bulletin annuel de l'institution impériale des sourds-muets. — Distribution des prix et documents divers. (Années scolaires 1865-66, 1866-67 et 1868-69. Paris, in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France, fondée le 23 avril 1854. Tome IXe, 1862. N° 6. Séances de juin et de juillet 1862. In-8°. (Contient : Sur la synonymie d'une espèce de ranunculus par M. Auguste Gras.)

Bulletin de la Société pour l'étude des langues romanes. T. I, n° 1. Montpellier, Paris, 1870. Br. in-8°, 40 p.

J.-L. Burnouf. Méthode pour étudier la langue grecque, cinquante-cinquième édition. Paris, 1856. In-8°, xx et 336 p.

Rev. Cyrus Byington. Grammar of the Choctaw Language. Edited from the original mss., in the Library of the American Philosophical Society by D. G. Brinton. Philadelphia, 1870. In-8°, 56 p.

Amédée de Caix de Saint-Aymour. La question de l'enseignement des langues classiques et des langues vivantes au Sénat et devant l'opinion publique, leur avenir par la méthode comparative. Paris, février 1866. In-8°.

Alph. Castaing. Jésus, M. E. Renan et la science, trilogie en un acte et en trois tableaux avec prologue, intermèdes et épilogue. Paris, 1863. In-18.

A Catalogue of printed and lithographed books in the Eastern Languages to which is added a list of Oriental Manuscripts. 1864. 1 vol. in-18, 117 p. London, W. H. Allen and Co.

Catalogue des livres de linguistique, de littérature et d'histoire en langues européennes et orientales (sanscrit, persan, arabe, turc, hébreu, chinois, japonais, égyptien, assyrien, etc.), et de 51 manuscrits orientaux dépendant de la succession de M. Benjamin Duprat. Paris, Adolphe Labitte, 1866. In-8°, 236 p.

Catalogue d'un choix de livres d'ethnographie et de linguistique, livres orientaux, chinois, japonais, siamois, etc., imprimés et manuscrits, provenant de la bibliothèque de Charles de Labarthe. 1872. Paris, in-8°, 52 p.

Catalogue de livres rares et gravures concernant la Pologne et la Russie, en vente chez J. Lissner Wilhelmsplatz n. 5. Posen, 1862. In-12, 46 p.

Catalogue des livres chinois de feu M. G. Pauthier. Paris, E. Leroux, 1873. In-8°, 92 p.

Catalogus librorum qui prestant in typographeo S. congregationis de propaganda fide, socio eq. Petro Marietti, administro. Rome, 1861. in-8°.

Cours et Exercices à l'Université de Copenhague et à l'Institution polytechnique dans le second semestre 1873, du 23 août au 22 décembre. Copenhague.

J. Augustin Chaho, vide A. Th. D'Abbadie.

Camille Chabaneau. Histoire et théorie de la conjugaison française. (Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente, année 1867.) Paris, 1868. In-8°, 133 p.

Chaignet A. Ed. Théorie de la déclinaison des noms en grec et en latin d'après les principes de la philologie comparée. Paris, Thorin, éditeur, 1875. 1 vol. in-8°, 126 p.

M. Challemel-Lacour. La philosophie individualiste, étude sur Guillaume de Humboldt. Paris, 1864. In-18.

H. de Charencey. De la constitution de l'armée chinoise. In-8°, 13 p.

— La régence de Tunis. (Extrait n° 7 de l'année 1859 de la Revue orientale et américaine.) Paris, 1859. In-8°.

— Le percement de l'isthme de Panama. Mortagne, 1859. In-8°. (Extrait de l'Écho de l'Orne du 11 août 1859.

— Le déluge et les livres bibliques. (Extrait n° 1 de l'année 1859 de la Revue orientale et américaine.) Paris, 1858. In-8°.

— De la symbolique des points de l'espace chez les Hindous. (Extrait de la Revue de philologie et d'ethnographie, n°s 1 et 2.) Paris, 1875. Br. in-8°, 16 p. E. Leroux, éditeur.

— De quelques idées symboliques se rattachant au nom des douze fils de Jacob. Paris, 1 broch. in-12, 104 p.

— Recherches ethnographiques sur les Aïnos ou habitants des Kouriles. (Extrait du cahier de février 1866 des Annales de philosophie chrétienne.) In-8°.

— Des affinités des langues transgangétiques avec les langues du Caucase. Caen, 1862. In-8°, 13 p.

— Recherches sur les lois phonétiques de la langue basque. Caen, 1866. In-8°, 14 p. (Extrait des Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.)

— Des degrés de dimension et de comparaison en basque (Extrait du même recueil). Caen, 1867. In-8°, 12 p.

— La langue basque et les idiomes de l'Oural. Premier fascicule : Structure grammaticale et déclinaison. Paris, 1862. In-8°. 2e fascicule : Déclinaison et comparaison avec divers idiomes. Mortagne, 1866. In-8°.

— Des affinités de la langue basque avec les idiomes du Nouveau Monde. (Extrait des Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen). Caen, 1867. In-8°, 37 p.

— Djemschid et Quetzalcohuatl. L'histoire légendaire de la Nouvelle Espagne rapprochée de la source indo-européenne. Alençon, 1874. Br. in-8°, 66 p.

— Affinité de quelques légendes américaines avec celles de l'Ancien monde. (Extrait de la Revue indépendante, n° du 1er mai 1866.) Br. in-8°.

— Le mythe de Votan. Étude sur les origines asiatiques de la civilisation américaine. Alençon, 1871. In-8°.

— Le mythe d'Imos. Traditions des peuples mexicains. In-8°, 61 p.

— Notice sur quelques familles de langues du Mexique. Hâvre, 1870. In-8°.

— Notice sur un ancien manuscrit mexicain dit Codex telleriano-remensis. (Extrait n° 13 de la Revue orientale et américaine.) Paris, 1859. In-8°, 7 p.

— Fragment de chrestomathie de la langue maya. Paris, 1873 (Extrait des Mémoires de l'Académie des

sciences, arts et belles-lettres de Caen. Br. in-8°, 8 p.
— Essai d'analyse grammaticale d'un texte en langue maya. Br. in-8°. Caen, 1875, 22 p.
— Essai d'analyse grammaticale d'un texte en langue maya. Br. in-8°, Hâvre, 1875, 9 p.
— Recherches sur les lois phonétiques dans les idiomes de la famille Mama-Huastèque (Extrait de la Revue de Linguistique et de Philologie comparée, t. V, fasc. 2). Paris, in-8°.
— Recherches sur la famille de langues Tapijulapane-Mixe. Hâvre, 1867. In-8°.
— Recherches sur la famille de langues américaines Pirinda-Othomi. (Extrait du cahier de juillet 1867, des Annales de philosophie chrét.) In-8°.
— Éléments de la grammaire hottentote (dialecte Nama). (Extrait n° 47 de la Revue orientale et américaine.) In-8°.
— De la symbolique des points de l'espace chez les Indous. Paris, 1875. Br. in-8°.
— Les animaux de la vision d'Ézéchiel et la symbolique chaldéenne. Caen, 1875. Br. in-8°.
— Notice biographique sur M. le comte de Beaurepaire-Louvagny, lue à Falaise le 14 juillet 1864, devant le congrès provincial de l'association normande. Caen, 1864. In-8°, 30 p.
— Conseil général de l'Orne. Session de 1869. Rapport sur les sourds-muets lu dans la séance du 26 août. In-8°, 4 p.

Édouard Charton. Voyageurs anciens et modernes, ou choix des relations de voyages les plus intéressantes et les plus instructives depuis le v^e^ siècle avant Jésus-Christ jusqu'au xix^e^ siècle, avec biographies, notes et indications iconographiques. Tome I^er^. Voyageurs anciens depuis le v^e^ siècle avant Jésus-Christ jusqu'à la fin du iv^e^ siècle de notre ère. Paris, 1854. In-4°, vi et 392 p.

Le baron Chaubry de Froncenord. Étude historique sur la statuaire au moyen âge. Chalons-sur-Marne, 1859. In-8°, 28 p.
— Rapport sur les monuments historiques présenté au Conseil général du département de la Marne, le 27 août 1858. In-8°, 7 p.

A. Cherbonneau. Essai sur la littérature arabe au Soudan, d'après le Tekmilet-ed-dibadje d'Ahmed-Baba, le Tambouctien. Constantine. Paris, 1868. In-8°.

Michel Chevalier. Le Mexique ancien et moderne. Deuxième édition. Paris, 1864. In-18.

A. Chodzko. Études philologiques sur la langue kurde (Dialecte de Soléimanié). In-8°, 60 p.
— Grammaire paléoslave, suivie de textes paléoslaves, tirés, pour la plupart, des manuscrits de la bibliothèque impériale de Paris et du psautier de Bologne. Paris, 1869. In-8°, xvi et 276 p.
— De la littérature sacrée chez les Slaves. (Extrait du Correspondant.) Paris, 1865. In-8, 47 p.
— Contes des paysans et des pâtres slaves traduits en français et rapprochés de leur source indienne. Paris, 1864. In-18, iv et 406 p.

L'abbé de Choisy. Journal du voyage de Siam. Nouvelle édition. A Trévoux, 1741. In-12, 512 p.

Ignazio Ciampi. La Città estrusca. Discorso. Roma, 1866, In-8°.

Clerc. Yu le Grand et Confucius. Histoire chinoise. A Soissons, 1769. In-4°, xviii et 701 p.

E. Colombat (de l'Isère). L'enseignement orthophonique au Conservatoire national de musique et de déclamation de Paris. Paris, 1873. In-8°, 59 p.

Compte rendu d'une excursion archéologique dans Seine-et-Marne, par le vicomte de Ponton d'Amécourt. (Extrait du Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne). Meaux, 1865. In-8°.

Giancarlo Conestabile. Second Spicilegium de quelques monuments écrits ou épigraphes des Étrusques. Musées de Londres, de Berlin, de Manheim, de la Haye, de Paris, de Pérouse. Paris, 1863. In-8°.

Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. Deuxième session du congrès paléo-ethnologique qui s'ouvrira à Paris le 17 août 1867. Paris. In-4°.

Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. Cinquième session, à Bologne, 1870. Règlement général, 12 p. in-4°.

Le congrès international d'archéologie préhistorique de Copenhague en 1869. Compte rendu sommaire adressé à la Société impériale d'émulation d'Abbeville, par Arthur Demarsy. Arras, 1870. In-8°, 31 p.

Congrès scientifique de France. 33^e^ session. Amiens, 1^er^ août 1866. In-4°.

Congrès archéologique international organisé par l'Académie d'archéologie de Belgique, de concert avec la Société française d'archéologie. Anvers, 1866. In-4°.

Congrès des poètes provençaux et languedociens réunis à Avignon sur l'invitation de M. William C. Bona-

parte Wyse. (Extrait du Toulonnais du 18 juin.) Toulon, 1867. In-8°.

Congrès provincial des orientalistes à Saint-Étienne. 1875. Br. in-8°.

E. Cortambert. De l'orthographe géographique. (Extrait du Bulletin de la Société de géographie, 1846). In-8°, 14 p.

Le baron de Coston. Recherches étymologiques sur quelques noms de lieux et de familles du département de la Drôme. Paris, Montélimar, 1861. In-4°, 28 p.

Le prince Mek.-B. Dadian. La Société arménienne contemporaine, les Arméniens de l'empire ottoman. (Extrait de la Revue des deux mondes, livraison du 15 juin 1867.) Paris, 1867. In-8°, 51 p.

A. Darmesteter. Deux élégies du Vatican. Br. in-8°. (Extrait de la Romania.) Octobre 1874.

J.-B. David. Nederlandsche Gedichten, met taal-en letterkundige aantee keningen in naam en op last van het taal-en letterlievend studentengenootschap met tijd en vlijt, uitgegeben door P. Willems. Met eene voorrede des uitgebers. Leuven, 1869. In-8°, li et 530 p.

L'abbé J.-E. Decorde. Dictionnaire du patois du pays de Bray. A Paris, 1852. In-8°, 140 p.

De la Marre. Recherches sur l'ancienne ville de Lambèse. Inscriptions antiques recueillies sur la route de Constantine à Lambèse, dans cette dernière ville et aux environs, avec des notes explicatives par M. Léon Renier. Paris, 1850. In-8°, 135 p.

Casimir Delamarre. Un pluriel pour un singulier et le panslavisme est détruit dans son principe. Lettre à MM. les ministres et commissaires du gouvernement chargés de la défense du budget, et à MM. les députés au Corps législatif. Paris, 1868. In-8°, 15 p.

— Un peuple européen de quinze millions oublié devant l'histoire. Pétition au Sénat de l'Empire, demandant une réforme dans l'enseignement de l'histoire. Paris, 1869. In-8°, 24 p.

— La clef de mon pluriel. Carte linguistique, ethnographique et politique actuelle de l'Europe orientale. Russie, Autriche, Turquie. Paris, 1868.

Albert Deleschamps. Étude physique des sons de la parole. Ouvrage accompagné de 18 vignettes. Paris, 1869. In-8°, 108 p.

Arthur Demarsy. Les litres et ceintures funèbres. Paris, 1866. In-8°. (Extrait de la Revue de l'art chrétien, tome IX.)

— Armorial des évêques de Beauvais. Paris, 1865. In-8°.

— Armorial des évêques d'Amiens. (Extrait de la Revue nobiliaire, 2e série, tome I). Paris, 1865. In-8°.

— Armorial des évêques de Laon. Paris, 1865. In-8°.

— Le congrès international d'archéologie prehistorique de Copenhague en 1869. Compte rendu sommaire adressé à la Société impériale d'émulation d'Abbeville. Arras, 1870. In-8°, 31 p.

Hartwig Derenbourg. Quelques observations sur l'antiquité de la déclinaison dans les langues sémitiques. (Extrait n° 13 de l'année 1867 du Journal asiatique.) Paris, 1868. In-8°, 31 p.

— De pluralium linguæ arabicæ et æthiopicæ formarum omnis generis origine et indole scripsit et Sibavaihi capita de plurali edidit H. D. Gottingæ, 1867. In-4°.

— Notes sur la grammaire arabe. 1e partie : théorie des formes. In-8°, 22 p. 2e partie : Syntaxe. 19 p. Paris, 1872.

Ernest Desjardins. Le Pérou avant la conquête espagnole, d'après les principaux historiens originaux et quelques documents inédits sur les antiquités de ce pays. Paris, 1858. In-8°.

— Découverte des ruines d'une cité inconnue aux environs de Plaisance. (Extrait de la Revue archéologique.) Paris, in-8°, 8 p.

— Notice sur le Musée Napoléon III et promenade dans les galeries. Paris, 1862. In-12, 69 p.

Gustave Deville. Étude du dialecte tzaconien. Thèse pour le doctorat présentée à la Faculté des lettres de Paris. Paris, 1866. In-8°, 140 p.

— De popularibus cantilenis apud recentiores Græcos. Lutetiæ Parisiorum, 1866. In-8°. 55 p.

Ambroise Firmin Didot. Observations sur l'orthographe ou ortografie française, suivies d'une histoire de la réforme orthographique depuis le xve siècle jusqu'à nos jours. 2e édition. Paris, 1868, in-8°.

Frédéric Diez. Anciens glossaires romans corrigés et expliqués. Traduit par Alfred Bauer. Paris, 1870. In-8°. xi et 139 p.

— Grammaire des langues romanes. Troisième édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par Auguste Brachet et Gaston Paris. Tomes I et II, in-8°. Paris 1873 et 1874.

O. Donner. Om Jemförande Sprakforskning, tvaintrædesfœrelæsningar. Helsingfors, 1871. In-8°, 39 p. — (Sur la linguistique comparée. Deux

leçons d'ouverture. Helsingfors, 1871.)
— Sîtâharanam, episod ur Râmâyana. Text, œfversættning och fœrklaringar. Helsingfors, 1865. In-4°, 36 p. texte. 71 intr. et traduction.
— Pindapitryajna Das Manenopfer mit klossen bei den Indern. Abhandlung aus dem Vedischen ritual. Berlin, 1870. In-8°, 36 p.
— OEfversikt af den Finsk Ugriska sprakforskningens historia. Akademisk afhandling. Helsingfors, 1872. In-8°, 109 p.
J. J. R. Duchateau. Notice nécrologique sur Charles de Labarthe. Paris, 1871. In-8°, 6 p.
Dutrey. Grammaire élémentaire de la langue latine. Extraite de la nouvelle grammaire de la langue latine du même auteur. Septième édition. Paris, 1849. In-12, II et 298 p.

E. Egger. Notions élémentaires de grammaire comparée pour servir à l'étude des trois langues classiques. Sixième édition. Paris, 1865. In-12. Septième édition, 1875.
— Les substantifs verbaux formés par apocope de l'infinitif. Observations sur un procédé de dérivation très-fréquent dans la langue française et dans les autres idiomes néo-latins. 2e éd. revue, corrigée, augmentée. Paris, Montpellier, 1875. Br. in-8°, 68 p.
Eichhoff. Discours prononcé le 1er décembre 1864. (Cours libre de grammaire et de philologie comparée.) Paris, 1864. In-8°, 16 p.
Gustave d'Eichthal. Lettre à sir Louis Mallet, membre du comité du club Cobden à Londres, sur une langue internationale universelle, et considérations préliminaires. Paris, 1871. In-8°, 17 p. (Extrait de l'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. Année 1871.)
— De la réforme progressive et de l'état actuel de la langue grecque. — Discours prononcé à la Société littéraire hellénique de Constantinople le 4-16 mai 1869, par M. Hiroelio Basiadis (texte et traduction). (Extrait de l'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques, 4e année, 1870. Paris, 1870. In-8°.
L'encyclopédie des écoles. Journal de l'enseignement primaire et de l'enseignement professionnel, publié sous la direction de M. A. Mertette. 5 vol. (années 1862 à 1865).
Eschelskroon, v. W. Hunter.
Carl G. Estlander. Pièces inédites du Roman de Tristan, précédées de recherches sur son origine et son développement. (Extrait des Actes de la Société des sciences de Finlande.) Helsingfors, 1866. In-4°, 37 p.
— Poema del Cid i svensk œfversættning med historisk och kritisk inledning. Aftryck ur Acta Societatis scient. fennicæ. Helsingfors, 1863. In-4°, 193 p.
— Tolksangerna om Robin Hood. Akademisk afhandling. Helsingfors, 1859. In-8°, 83 p.

Auguste Nougarède de Fayet. Des anciens peuples de l'Europe, et de leurs premières migrations; pour servir d'introduction à l'histoire de France jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. Avec cartes de géographie ancienne et moderne. Paris, 1842. In-8°.
Léon Feer. Tableau de la grammaire mongole suivi de l'élévation de Gengis-Khan et de la lettre d'Arghonn-Khan à Philippe le Bel. Paris, 1866. In-4°, 7 p.
— Exercice de la langue tibétaine. Légende du roi Acôka. Texte tibétain. Transcription. Prononciation figurée. Traduction mot à mot. Paris, 1865. In-8°, 16 p.
— Textes tirés du Kandjaur. Sûtras des Quatre Préceptes. Paris, 1866. In-8°, 12 p.
— L'Essence de la Science transcendante (Prajnâ-paramitâ hridaya Sûtra), en trois langues, tibétain, sanscrit, mongol. Paris, 1866. In-4°, 8 p.
De Fortia d'Urban. Essai sur quelques-uns des plus anciens monuments de la géographie, terminé par les preuves de l'identité des déluges d'Yao, de Noé, d'Ogigès et de l'Atlantide, et de l'explication physique de ce déluge. A Paris, 1809. In-12, 291 p.
P. Foucart. Des associations religieuses chez les Grecs— thiases, eranes, orgéons, — avec le texte des inscriptions relatives à ces associations. Paris, 1873. 1 vol. in-8° br. 243 p.
Eug. Fournier. Sur les noms anciens du cyprès. Recherches étymologiques. (Extrait des Actes du Congrès international de botanique tenu à Paris en août 1867.) In-8°, 9 p.
— Essai d'archéologie botanique. (Extrait du Bulletin de la Société botanique de France.) 1870. In-8°. XXXIII-XLIII.
— Études sur le genre Hesperis. Paris, 1868. In-8°. (Extrait du Bulletin de la Société de botanique de France.)
Édouard Fraissinet. Le Japon contemporain. Paris, 1857.
L. Furet (le Père). Lettres à M. Léon de Rosny sur l'archipel japonais et la Tartarie orientale. Paris, 1857. In-8°.

H. Gaidoz. La Commission de la topographie des Gaules et ses travaux. (Extrait de la Revue de l'Instruction publique du 14 mai 1868.) Paris, 1868. In-8°.

— De quelques registres de l'inquisition soustraits aux archives romaines. (Extrait de la Revue de l'instruction publique, n°s des 16 et 23 mai 1867). In-8°.

E. Gandar. Athènes, son génie et ses destinées. Leçon d'ouverture prononcée le 27 décembre 1855. Grenoble, 1855.

P. L. J. B. Gaussin. Du dialecte de Tahiti, de celui des îles Marquises, et, en général, de la langue polynésienne. Paris, 1853. In-8°, 284 p.

Louis Gaussin. Essai d'interprétation de la loi de substitution des consonnes dans les langues germaniques. (Extrait de la Revue de linguistique). Paris, 1868. In-8°.

F. Génin. Rapport à M. le ministre sur l'état des travaux exécutés jusqu'au 1er janvier 1849 pour le recueil et la publication des documents inédits relatifs à l'histoire de France. Paris, 1849. In-8°, 8 p.

Alfred Gilly. La science du langage. Paris, 1865. In-8°.

— Rapport annuel de l'Athénée de Forcalquier. In-8°, 8 p.

Hubertus Goltzius. Thesaurus rei antiquariæ huberrimus; ex antiquis tam numismatum quam marmorum inscriptionibus conquisitus ac descriptus et in locos communes destributus. Antverpiæ, 1579, in-4°.

J. Grandgagnage. Glossaire des coutumes de Namur. Bruxelles 1874. In-4°, 50 p.

Ch. Grandgagnage. Dictionnaire étymologique de la langue wallonne. 2 vol. Liége, 1845, 1850 (A-O). In-8°.

— Mémoire sur les anciens noms de lieux dans la Belgique orientale. Bruxelles, 1855. In-4°, 167 p. et 12 p. supplément.

— Vocabulaire des anciens noms de lieux de la Belgique orientale. Liége, 1859. In-8°.

Auguste Gras. Sur la synonymie d'une espèce de ranunculus (dans le Bulletin de la Société botanique de France). Tome neuvième, 1862, n° 6.

Luigi Grifi. Intorno ad una statua di Augusto recentemente trovata. Dissertazione recitata alla pontificia Accademia romana di Archeologia. (Estratto dalle dissertazioni della pontificia Accademia romana d'Archéologia. Roma, 1863. In-4°, 20 p.

Jacob Grimm. De l'origine du langage. Traduit de l'allemand par Fernand de Wegmann. Paris, 1859. In-8°.

Alexander Henderson. A grammar of the Moskito language. Belize. Honduras. New-York, 1846. In-8°, 47 p.

Émile Hervet. Ma visite à l'exposition de géographie et d'ethnographie au Champ de Mars. Paris, 1867. In-8°, 15 p.

— L'ethnographie de la Pologne. Notice sur les travaux de madame Sévérine Duchinska, lue à la Société d'ethnographie de Paris dans sa séance du 15 mars 1869. Paris, 1869. In-8°, 48 p.

Auguste Hock. Œuvres complètes. 3 vol. in-12. Tome I, Poésies. Tome II, Mœurs et coutumes bourgeoises au pays de Liège. T. III, Croyances et remèdes populaires au pays de Liége. 1872. Liége.

— Danses liégeoises. Cramignons chantés aux fêtes internationales, 21 septembre 1869. Liége, 1869. In-8°, 16 p.

A. Hoffmann. Les vices de l'éducation publique démontrés par le raisonnement, par le témoignage des meilleurs auteurs et par l'expérience; ou considérations sur l'éducation en général et sur l'étude des langues en particulier. A Paris, 1832. In-8°, 14 p.

J. Hoffmann et H. Schultes. Inlandsche namen eener reeks van japansche en chinesche planten, bestemd naar de op's Rijks herbarium te Leyden aauwezige exemplaren. Nieuwe vermeerderde uitgaaf. Leyden, 1864. In-8°. (Noms indigènes d'un choix de plantes du Japon et de la Chine, déterminés d'après les échantillons de l'herbier des Pays-Bas à Leyde. Nouvelle édition augmentée. Leyde, 1864. In-8°.)

Q. Horatii Flacci carmina lyrica; ex intimæ artis criticæ præceptis emendata edidit et commentariis criticis exegeticisque instruxit Nicol. Guil. Lingberg. Carolstadtii, 1872. 1 vol. 152 p.

Auguste Houdin. De la surdi-mutité. Paris, 1855. 1 vol. in-8°.

Abel Hovelacque. Note sur la prononciation et la transcription de deux sifflantes sanskrites. Paris, 1869. In-8°, 8 p.

Guillaume de Humboldt. De l'origine des formes grammaticales et de leur influence sur le développement des idées. Opuscule traduit par Alfred Tonnellé, suivi de l'analyse de l'opuscule sur la diversité dans la constitution des langues. Paris, 1859. In-8°. 77 p.

W. Hunder, Chr. Wolf et Eschelskroon. Description du Pégu et de l'isle de Ceylan. Renfermant des détails exacts et neufs sur le climat, les productions, le commerce, le gouvernement, les mœurs et les usages de ces contrées; traduite de

l'anglais et de l'allemand par L. L***. A Paris, 1793. In-8°, 32 p. et 354.

Inchauspe (l'abbé). La langue basque et les idiomes de l'Oural, par H. de Charencey. (Extrait du n° de juillet 1866, t. XIV, 5e série, des Annales de philosophie chrétienne.) In-8°.

Le comte Jaubert. Introduction à l'inventaire des cultures de Trianon. In-8°, 8 p.

Joret. De rhotacismo in indoeuropaeis ac potissimum in germanicis linguis. Paris, 1875. In-8° 66 p.

Paul de Jouvencel. Genèse selon la science. Les déluges. Première partie. Géologie. Paris, 1862. In-18.

Juann-tsai pi tou-chou. (Livre que les hommes d'État doivent lire [en chinois].) Broch.

A. Judas. Affinités des noms de nombres basques avec plusieurs langues de l'Orient, particulièrement avec les langues altaïques. (Extrait du cahier de novembre 1867 des Annales de philosophie chrétienne.) In-8°.

Kao wang Kouann-chè inn k'inn. (Livre de l'auguste reine (déesse) Kouann-chè [en chinois].) Deux exemplaires.

Adamus Kaszaniczki de Nagy Selmetz. Grammatica linguæ sanctæ. Institutio in usum theologiæ auditorum concinnata. Viennæ, 1791. In-8°.

George Keate. Relation des îles Pelew situées dans la partie occidentale de l'Océan pacifique; composée sur les journaux et les communications du capitaine Henri Wilson et de quelques-uns de ces officiers, qui, en août 1783, y ont fait naufrage. Traduit de l'anglais. 2 vol. A Paris, 1793. In-8°.

A. Kellgren. Die Grundzüge der finnischen Sprache mit Rücksicht auf den ural-altaïschen Sprachstamm. Berlin, 1847. In-8°. — Les éléments de la langue finnoise en rapport avec la famille ural-altaïque.

H. Kern. Hondernd en duizend. (Extrait du Taal-en Letterbode.) Br. in-8°, 10 p.

N. de Khanikof. Mémoire sur Khâcâni, poète persan du XIIe siècle. Paris, 1865. In-8°, 136 p. (Extrait n° 7 de l'année 1864 du Journal asiatique.)

Dr Cajetanus Kossowicz. Decem Sendavestæ excerpta latine vertit, sententiarum explicationem et criticos commentarios adjecit, textum archetypi ad Westergaardii, Spiegelii, aliorumque lucubrationes recensuit Dr Cajetanus Kossowicz. Parisiis, 1865. In-8°, XIII et 280 p.

N.-A. Kubalski. Recherches historiques et statistiques sur les peuples d'origine slave, magyare et roumaine. Ouvrage accompagné de plusieurs tableaux, d'une carte ethnographique, ainsi que de notes et pièces justificatives. Paris, Tours, 1852. In-8°.

P. Kulish. Zapiski o Juznoj Rusi (Mémoires sur la Russie méridionale). 2 vol. in-8°, XXVI-322, XIII-354 p. Saint-Pétersbourg, 1856-57.

L. J. C. et M. J. Prières, cantiques et catéchisme en langue montagnaise ou chipeweyan. Montréal, 1865. In-32.

J. Charles de Labarthe. De l'écriture et des alphabets chez les différents peuples. 2e édition augmentée. Octobre 1854. Paris, in-8°.

Jehan Lagadeuc. Le Catholicon. Dictionnaire breton, français et latin, publié par R. F. Le Men, d'après l'édition de Me Auffret de Quoetqueueran, imprimée à Tréguier chez Jehan Calvez en M. CCCC. XCIX. Lorient. In-8°, 232 p.

F. de Lanoye. L'Inde contemporaine. Paris, 1855. In-8°.

Larrégui. Recherches sur la déclinaison basque par M. H. de Charencey. (Extrait de l'Écho de l'Orne.) Mortagne, janv. 1867. In-8°.

Lartet, Pruner-Bey et de Quatrefages. Liste des principales races humaines qui pourraient accompagner à l'exposition universelle les produits des diverses régions du globe. In-fol. 23 p.

P. A. Lavrovsky. Zametchanija ob etimologicheskich osobennostjach starrinago jazyka polskago (50 p. in-8°). Remarques sur des particularités étymologiques de l'ancienne langue polonaise. 50 p. in-8°, tirage à part, sans titre, date, ni nom d'éditeur.

Ph. Le Bas. ΦΙΛΟΜΟΥΣΩΝ ΜΥΗΣΙΣ. Leçon d'ouverture de la conférence de langue et de littérature grecques à l'école normale supérieure. Paris, 1858, in-12, 12 p.

— Fragments inédits de deux romans grecs. (Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.) Paris, 1841. In-8°, 20 p.

— Inscriptions grecques et latines recueillies en Grèce par la Commission de Morée. 1er cahier, Messénie et Arcadie, Paris, 1837. In-8°. 2e cahier, Laconie, 1836. 3e cahier, Argolide, 1837, 256 p. — 5e cahier. Iles de la mer Egée. Paris, 1839, in-8°, 236 p.

— Monuments d'antiquité figurée, recueillis en Grèce par la Commission de Morée. 1er cahier. Bas-reliefs du

temple de Phigalie. Paris, 1837. In-8°. 2e cahier, Argolide et Laconie. Paris, 1837. In-8°.

— Mémoire sur une inscription métrique trouvée à Athènes, vers la fin du siècle dernier, près du temple d'Erechthée. Paris, 1858. In-4°, 23 p. (Extrait du t. XXIII, 2e partie, des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres).

— Explication d'une inscription grecque de l'île d'Egine. (Extrait du t. II des Nouvelles Annales publiées par la section française de l'Institut archéologique). Paris, 1842. In-8°, 150 p.

— Explication d'une inscription grecque trouvée à Smyrne. (Extrait de la Revue archéologique, XIe année.) Paris, 1855. In-8°, 12 p.

— Explication d'une terre cuite appartenant au roi Othon. (Extrait de la Revue archéologique, Xe année.) Paris, 1854. In-8°, 9 p.

— Notice biographique et littéraire sur M. J. Fr. Boissonade. Paris, 1857. In-18, 60 p.

Louis Leger. Le monde slave, voyages et littérature. Paris, 1873. In-12, XXXIII et 338 p.

— Études slaves. Voyages et littérature. Paris, 1875. 1 vol. in-8°.

— Les Slaves du sud et leur civilisation. (Extrait de la Revue moderne.) Paris, 1869. In-8, 16 p.

— La chronique tchèque de Dalimil. (Extrait de la Bohême historique, pittoresque et littéraire.) Paris, 1867. In-8°, 14 p.

— Chants héroïques et chants populaires des Slaves de Bohème, traduits sur les textes originaux, avec une introduction et des notes. Paris, 1866. In-18.

— De Nestore rerum russicarum scriptore, facultati litterarum parisiensi proponebat L. Leger. Lutetiæ Parisiorum, 1868. In-8°, 39 p.

— L'encyclique du tsar. Le droit de la Russie et le tort de la Pologne. Traduite du russe en français avec une introduction et des notes. Paris, 1865. In-8°.

— La langue russe. Leçon d'ouverture du cours de langues slaves professé à l'École des langues orientales vivantes, 1875. Br. in-8°.

L'abbé Le Moine d'Orgival. Considérations sur l'origine et le progrès des belles-lettres chez les Romains, et les causes de leur décadence. Paris, 1749. In-12, 32 intr. et 229 p.

François Lenormant. Manuel d'histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques. Tome premier : Israélites, Égyptiens, Assyriens. — Tome deuxième : Babyloniens, Mèdes, Perses, Phéniciens, Carthaginois. 2 vol. Paris, 1868. In-18.

— Études accadiennes (seconde série des lettres assyriologiques). Paris, Maisonneuve (autographié). Tome Ier, deux premières parties. 2 fasc. Petit in-4°.

E. A. Lequien. Traité des participes. A Paris, 1806. In-8°, IV et 120 p.

L. P. Lesson. Notice sur l'île de Oualan ou Strong. Paris, 1825. In-8°.

Levesque. Histoire des différents peuples soumis à la domination des Russes, ou suite de l'histoire de Russie. 2 vol. A Paris, 1783. In-12.

Dr Liétard. Lettres historiques sur la médecine chez les Indous. Paris, 1862. In-8°.

J. R. Madvig. Grammaire latine traduite de l'allemand sur la quatrième édition par N. Theil. Paris, 1870. in-8°.

Le Magasin normand. Recueil scientifique, artistique et littéraire, 3e année, 1865. In-8°, 192 p.

E. Marcella. De la méthode systématique d'enseignement des langues et des fausses racines de Lancelot. Paris, 1839.

— Discours sur l'enseignement des langues. Paris, 1840.

P. Marie. Signologie ou méthode facile de prononciation et de lecture. Toulouse, 1875. 1 vol. in-8° cartonné.

Pieter Marin. Dictionaire portatif of nederduitsch en fransch. Woordenboekje, voormaals t'zamengestelt door Pieter Marin. En nu vermeerdert en verbeeterd, en van veele Drukfouten gezuiverd, tot gebruik van alle Taalmeesters en Schoolhouders. Sevende Druk. T' Amsterdam, 1706. In-8°, 842 p.

G. Maspero. Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. Paris, 1867. In-4, 81 p.

C. Mathews. Légendes indiennes recueillies chez les peuplades sauvages de l'Amérique, traduites de l'anglais par Madame Frappaz. Paris, 1861. In-18.

Le P. Mathias G***. Lettres sur les îles Marquises ou Mémoires pour servir à l'étude religieuse, morale, politique et statistique des îles Marquises et de l'Océanie orientale, avec une carte géographique des îles et un dessin de l'arbre à pain. Paris, 1843. In-8.

Alexandre du Mège (de la Haye). Archéologie pyrénéenne; antiquités religieuses, historiques, militaires, artistiques, domestiques et sépulcrales d'une portion de la Narbonnaise, et de l'Aquitaine, nommée plus tard Novempopulanie, ou Monuments authentiques de l'Histoire du sud-ouest

de la France, depuis les plus anciennes époques jusques au commencement du XIII^e siècle. Tome I, 3^e partie. Toulouse. In-8°, 369-670 p.

Memorie della società colombaria fiorentina. In-4°.

Joachim MÉNANT. Exposé des éléments de la grammaire assyrienne. Paris, 1868. In-8°, IV et 392 p.

— Observations sur les polyphones assyriens. 1859. In-4°, 15 p.

MERMET DE CACHON. Les Aïnos. Origine. Langue. Mœurs. Religion. Paris, 1863. In-8°.

MEYER (prof. G. Hermann). Stimm und Sprachbildung. Berlin, 1871. In-8°, 32 p.

MEYÉR (Leone), v. SCHLEICHER.

Abel des MICHELS. Chrestomathie cochinchinoise. Recueil de textes annamites publiés, traduits et transcrits en caractères figuratifs. Premier fascicule. Paris, 1872. In-8°.

— Dialogues cochinchinois expliqués littéralement en français, en anglais et en latin, suivis d'une étude philologique du texte et d'un exposé des monnaies, poids, mesures et divisions du temps en usage dans la Cochinchine. Paris, 1871. In-8°, X et 21 + 224 p. texte.

— Huit contes en langue cochinchinoise, suivis d'exercices pratiques sur la conversation et la construction des phrases, transcrits à l'usage des élèves du cours d'Annamite. Paris, 1869. In-8°, 36 p. Le même.

— Les six intonations chez les Annamites. Paris, 1869. In-8°, 14 p.

— Discours prononcé à l'ouverture du cours de cochinchinois à l'école annexe de la Sorbonne (amphithéâtre Gerson). Paris, 1869. In-8°, 44 p.

— Du système des intonations chinoises et de ses rapports avec celui des intonations annamites. (Extrait n° 11 de l'année 1869 du Journal asiatique.) Paris, 1869. In-8°, 19 p.

— Essai sur les affinités de la civilisation chez les Annamites et chez les Chinois. (Extrait n° 4 des Mémoires de la Société d'ethnographie.) Paris, 1869. In-8°, 22 p.

Le général MILFORT. Mémoire ou coup d'œil rapide sur mes différens voyages et mon séjour dans la nation Crëck. A Paris, an XI (1802). In-8°. 331 p.

Ming-li tsi-iao mon-lou. (Tableau des principes généraux de la divination [en chinois].)

De MONTROUI. Le Fétichisme. (Extrait de la Philosophie positive, mai-juin 1868. Versailles, 1868. In-8°, 37 p.

P. MOREL. Essai sur les voix de la langue françoise, ou recherches sur l'accent prosodique des voyelles; suivi d'un traité ou examen analytique de la phrase et de la période, par leurs membres ou parties constitutives; terminé par un traité de la concordance du participe prétérit ou distinction entre le participe prétérit et le supin. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée. A Paris, an XIII (1804). In-8°.

MORGAN. Voyez Ch. Ploix.

J. B. MORIN. Dictionnaire étymologique des mots françois dérivés du grec; enrichi de notes par M. d'Ansse de Villoison. Seconde édition. 2 vol. A Paris, 1809. In-8°.

Robert MOWAT. Études philologiques sur les inscriptions gallo-romaines de Rennes. Le nom du peuple Redones. Paris, Rennes, 1870. In-8°, 27 p.

— Noms propres anciens et modernes. Études d'onomatologie comparée. (Extrait en partie des Mémoires de la Société de linguistique de Paris.) Paris, 1868. In-8°.

Max MÜLLER, vide John BELLOWS.

Cav. D^r Giustiniano NICOLUCCI. Il cranio di Dante Alighieri. Lettera all' illustre antropologo sig. D^r F. Pruner-Bey. Parigi. In-8°, 8 p.

N. O. Quels étaient les sauvages que rencontra Jacq. Cartier sur les rives du Saint-Laurent? (Extrait du cahier de septembre 1869, des Annales de philosophie chrétienne.) In-8°, 7 p.

— Jugement erroné de M. Ernest Renan sur les langues sauvages. Montréal, 1864. In-8°.

OMÉGA. Le cercle de chez nous. In-8°, 8 p.

J. OPPERT. Remarques sur les caractères distinctifs des différentes familles linguistiques. (Extrait de la Revue de l'Orient.) Paris, 1860. In-8°, 15 p.

— La chronologie biblique fixée par les éclipses des inscriptions cunéiformes. (Extrait de la Revue archéologique.) Paris, 1868. In-8°, 32 p.

Cesar OUDIN. Grammaire espagnolle recueillie, et mise en meilleur ordre qu'auparavant, avec l'explication d'icelle en françois. Cinquiesme édition. A Paris, 1619. In-8°, 215 p.

De P***. Recherches philosophiques sur les Américains ou mémoires intéressants pour servir à l'histoire de l'espèce humaine. Avec une dissertation sur l'Amérique et les Américains, par Dom Pernety. Deux volumes. A Londres, 1771. In-12.

Gaston PARIS. Grammaire historique de la langue française. Cours professé à la Sorbonne, rue Gerson, en 1868. Leçon d'ouverture. Paris, 1868. In-8°, 30 p.

— Les contes orientaux dans la litté-

rature française du moyen-âge. Paris, 1875. Br. in-8°.

Le chevalier de Paravey. Du signe interrogatif des divers peuples et des fausses idées de l'Europe sur les hiéroglyphes. Lyon, 1865. In-12, 24 p.

A. Peigné. Méthode de lecture applicable à tous les modes d'enseignement. Paris, 1831.

Dom Pernety, v. De P***.

Recherches philosophiques sur les Américains.

Pezzi (Domenico). Grammatica storico-comparativa della lingua latina, giusta i resultati degli studi più recenti brevemente esposta agl' Italiani et specialmente ai professori di lingue classiche da D. Pezzi, dottore in lettere. Roma, Torino, Firenze, E. Lœscher, 1872. 1 vol. in-8° br., 410 p.

Alexis Pierron. L'Iliade d'Homère, texte grec revu et corrigé d'après les documents authentiques de la récension d'Aristarque, accompagné d'un commentaire critique et explicatif, précédé d'une introduction et suivi des prolégomènes de Villoison, des prolégomènes et des préfaces de Wolf, de dissertations sur diverses questions homériques, etc. 2 vol. in-8°. Paris 1869.

The Philological Society's early english volume 1862-4 containing : I. Liber cure cocorum, ab 1440 A. D.; II. Hampole's Pricke of conscience, ab, 1340 A. D.; III. The castel off Loue, ab 1320 A. D. London, Berlin 1865. In-8°.

Transactions of the Philological Society. Londres, 1854-1874. 12 vol. reliés et 7 cahiers. Reçu régulièrement par la Société.

Ch. Ploix. La racine MA. Minerve, Athénè, Promèthée. (Extrait de la Revue de Linguistique et de Philologie comparée). Paris, 1871. In-8°, 35 p.

— Mercurius, Mars et la racine MAR. Paris. In-8°.

— Rapport sur l'ouvrage de M. Morgan intitulé : Systems of consanguinity and affinity of the human family.

L. Polain. Notice sur un fragment de manuscrit de la fin du vi^e^ ou de la première moitié du vii^e^ siècle. (Extrait du tome XVI, n° 12, du Bulletin de l'Académie royale de Belgique.)

Pollux Voir Boucherie.

De Ponton d'Amécourt. Monnaies mérovingiennes du palais et de l'école. Lettre à M. Anatole de Barthélemy. Paris, mai 1862. In-8°.

— Note sur un tiers-de-sol mérovingien frappé à Lieusaut (Seine-et-Marne). (Extrait du Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne.) Meaux, 1866. In-8°, 11 p.

— Origine du nom de Trilport et preuve de l'existence de cette localité à l'époque gallo-romaine. (Extrait du Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne.) Meaux, 1865. In-8, 11 p.

— Compte-rendu d'une excursion archéologique dans Seine-et-Marne. (Extrait du Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne.) Meaux 1865. In-8°.

Benjamin Poucel. Mes itinéraires dans les provinces du Rio de la Plata, 1854, 1855, 1856, 1857. Province de Catamarca. Paris, 1864. In-8°.

L. Preller. Les dieux de l'ancienne Rome. Mythologie romaine. Traduction de M. L. Dietz avec une préface par M. L.-F. Alfred Maury. Paris, 1865. In-8°.

D^r^ Franz Pruner. Die Ueberbleibsel der altægyptischen Menschenraçe. Eine Abhandlung gelesen in der œffentlichen Sitzung der K. Akademie der Wissenschaften zu München am 24. August 1846. Mit zwei Tafeln. München, 1846. In-4°, 18 p.

Pruner-Bey. V. Lartet.

— Questions relatives à l'anthropologie générale suivie des origines asiatiques des Européens. (Extraits des Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, T. V, 1^er^ et 2^e^ fascicules, séance du 21 janvier 1864.) Paris, 1864. In-8°, 90 p.

— De la chevelure comme caractéristique des races humaines d'après des recherches microscopiques. (Mémoires de la Société d'anthropologie.) 1863. In-8°, 35 p.

Quatrefages. V. Lartet.

F. Rabasté. De la langue osque d'après les inscriptions et de ses rapports avec le latin. Thèse pour le doctorat, présentée à la Faculté des lettres de Paris. Rennes, 1865. In-8°, 103 p.

— Le D existe-t-il dans le vieil ombrien ? In-8°, 8 p.

Rodolphe Radau. L'acoustique ou les phénomènes du son. 2^e^ édit. illustr. de 116 vign. Paris, 1870. In-8° relié.

Collection A. Raifé. Antiquités égyptiennes, babyloniennes, assyriennes, mèdes, perses, phéniciennes, grecques, romaines, étrusques et américaines, monnaies et médailles, antiques et modernes. Paris, 1867, in-8°.

Rangabé. Mémoire sur trois inscriptions grecques inédites. (Extrait du tome VI, 1^re^ série, 2^e^ partie, des mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.) Paris, 1863. In-4°, 34 p.

— Grammaire abrégée du grec actuel, précédée d'une préface sur la prononciation et suivie d'un choix de morceaux de lecture. Paris, 1867. In-8°, 239 p.

Rapport annuel de l'Athénée de Forcalquier (par Gilly). In-8°, 8 p.

Father Sebastien Rasles. A Dictionary of the Abnaki language, in north America. Published from the original manuscript of the author, with an introductory memoir and notes by John Pickering.

Reinaud. Relations politiques et commerciales de l'empire romain avec l'Asie orientale (l'Hircanie, l'Inde, la Bactriane et la Chine) pendant les cinq premiers siècles de l'ere chrétienne, d'après les témoignages latins, grecs, arabes, persans, indiens et chinois, avec quatre cartes. (Extrait n° 3 de l'année 1863 du journal asiatique.) Paris, 1863, in-8°, 339 p.

Jules Remy. Ka Mooolelo Hawaii. Histoire de l'archipel havaiien. Texte et traduction précédés d'une introduction sur l'état physique, moral et politique du pays. Paris et Leipzig, 1862, in-8°.

Léon Renier. V. De la Marre. Recherches sur l'ancienne ville de Lambèse.

— Observations sur un article de M. J. P. Rossignol, intitulé explication et restitution d'une inscription latine découverte à Mdaourouche. (Extrait de la Revue archéologique, XIV^e année.) In-8°, 15 p.

— Sur quelques inscriptions des villes de Thagaste et de Madaure. (Extrait de la Revue archéologique, XIV^e an.) Paris, 1857. In-8°, 16 p.

— Sur quelques inscriptions latines récemment exposées dans la salle du Zodiaque de la Bibliothèque impériale. (Extrait du Bulletin des Sociétés savantes, juillet 1855.) In-8°, 12 p.

— Trois inscriptions de Constantine relatives à un légat impérial de la province d'Arabie. (Extrait de la Revue archéologique, X^e année.) In-8°.

— Notes d'un ouvrage archéologique au pied de l'Aurès. (Extrait de la Revue archéologique, VIII^e année.) Paris, 1852. In-8°, 24 p.

— Sur une inscription du musée de Lyon. (Extrait de la Revue archéologique, XI^e année.) In-8°, 4 p.

— Rapports adressés à M. le Ministre de l'Instruction publique et des cultes. (Extraits des archives des missions scientifiques.) Paris, 1852, in-8°.

Restaut. Principes généraux et raisonnés de la grammaire françoise, avec des observations sur l'orthographe, les accents, la ponctuation et la prononciation, et un abrégé des règles de la versification françoise. Nouvelle édition, revue et corrigée. A Paris an X (1802). In-12, xxviii et 476 p.

Revue des langues romanes publiée par la Société pour l'étude des langues romanes. Trimestrielle. Montpellier. Reçue régulièrement depuis l'origine (1870).

Revue de linguistique et de philologie comparée. Recueil trimestriel de documents pour servir à la science positive des langues, à l'ethnologie, à la mythologie et à l'histoire. Tome 1^er complet, quelques fascicules des trois tomes suivants. Paris, 1867-1872. In-8°.

Revue de philologie et d'ethnographie publiée par Ch.-E. de Ujfalvy. Paris, Ernest Leroux. In-8°. Tome I, oct.-déc. 1874, 1 fasc.

D^r Camille Ricque. Les dieux de Carthage. Paris, 1864, in-8°.

Rev. Wm. Ridley. Kamilaroi, Dippil, and Turrubul, languages spoken by Australian Aborigines. New South Wales, 1866. In-4°, 88 p.

Pietro Risi. Dei tentativi fatti per spiegare le antiche lingue italiche e specialmente l'etrusca. Saggio storico-critico. Milano, 1863. In-8°, 210 p.

D^r Eugène Robert. Destinations principales des monuments celtiques avec quelques aperçus sur les ossements et les poteries contenus dans les hypogées, faisant suite à l'âge présumable des monuments celtiques. (Extrait des Mondes.) Paris, 1864. In-8°, 31 p.

— Paléontologie. Observations critiques sur l'âge de pierre. Paris, 1863. In-8°, 14 p.

W. Robertson. Recherches historiques sur la connaissance que les anciens avaient de l'Inde et sur les progrès du commerce avec cette partie du monde avant la découverte du passage par le cap de Bonne-Espérance; suivies d'un appendice contenant des observations sur l'état civil, les lois et les formalités judiciaires, les arts, les sciences et les institutions religieuses des Indiens. Traduit de l'anglais, avec deux grandes cartes gravées en taille-douce. A Paris 1792. In-8, 536 p.

Félix Robiou. Histoire des Gaulois d'Orient. Paris, 1866. In-8°, viii et 309 p.

— Recherches sur l'origine des lectisternes. (Extrait de la Revue archéologique). Paris, 1867. In-8°, 15 p.

Gabriele Rosa. Le Origini della civiltà in Europa, volume I. Milano, 1862, in-8°.

Roselly de Lorgues. Le Christ devant

le siècle, ou nouveau témoignage des sciences en faveur du catholicisme. Paris, 1835, in-18.

Léon de Rosny. V. Alb. Terrien Poncel.

— Quelques observations sur la langue siamoise et sur son écriture. (Extrait n° 17 de l'année 1855 du Journal asiatique.) In-8°, 16 p.

— Aperçu général des langues sémitiques et de leur histoire. Paris, 1856, in-8° 32 p.

— Guide de la conversation japonaise précédé d'une introduction sur la prononciation en usage à Yédo. Paris, 1865. In-8°, 55 p.

Docteur Rottenstein. Traitement de la fissure congénitale du palais pour obtenir la prononciation normale. Paris, 1875. In-8°, 15 p.

Charles Rudy. The Chinese mandarin language after Ollendorff's new method of learning languages, dans le *Ban zai sau*, recueil pour servir à la connaissance de l'extrême Orient, publié par F. Turettini, fascicule I. Genève, 1872. In-8°, 40 p. (IX p.).

Sami Efendi. Relation de l'ambassade de Sâmi Efendi en Europe, écrite par lui-même et dédiée au Sulthân 'Abd ul-Medjid Khân. Constantinople, 1256 de l'Hégyre. In-8° (ouvrage turc).

José M. Samper. L'isthme du Darien. Note sur les sociétés ou entreprises fondées à Paris pour la colonisation ou la canalisation de l'isthme du Darien. Paris, 1862. In-8°.

Dr Savatier, médecin de la marine française attaché à l'arsenal d'Iokoska. Botanique japonaise. Livres Kwa Wi, traduits du japonais avec l'aide de M. Saba. Paris, Savy, éditeur, 1873. 1 vol. in-8°, 156 pages.

E. Sayous. Notice sur une carte philologique de la Hongrie. (Extrait du Bulletin de la Société de géographie, avril 1872.) In-8°, 4 p.

— Musées ethnographiques de Copenhague et de Moscou, et cartes ethnographiques de Russie et de Sibérie. (Extrait du Bulletin de la Société de géographie, février 1874.) Paris. Br. in-8°, 11 pages.

Frédéric Schiern. Om Oprindelsen til Sagnet om de guldgravende Myrer. Meddeelt i det Kgl. Danske Videnskabernes Selskabs Mode den 2den decemb. 1870. Kjobenhavn.

A. Schleicher. V. J. Schmidt.

— Compendio di grammatica comparativa dello antico indiano, greco ed italico e lessico delle radici indo-italo-greche di Leone Meyer, recati in italiano e fatti precedere da una introduzione allo studio della scienza del linguaggio da Domenico Pezzi. Torino e Firenze, 1869. In-8°.

— La théorie de Darwin et la science du langage. — De l'importance du langage pour l'histoire naturelle de l'homme. Traduit de l'allemand par M. de Pommayrol. Paris, 1868, in-8°, VI et 31 p. (1er fascicule de la collection philologique).

Henry Schliemann. La Chine et le Japon au temps présent. Paris, 1867. In-18.

Valdemar Schmidt. Le Danemark à l'exposition universelle de 1867 étudié principalement au point de vue de l'archéologie. Paris, 1868, in-8, 262 p.

Dr Johannes Schmidt. Die Wurzel AK im Indogermanischen. Mit einem Vorworte von August Schleicher. Weimar, 1865, in-8°.

C. Schoebel. Etude sur le verbe *être*. (Société d'ethnographie.) In-8°.

— Les Slaves du nord de l'Allemagne. (Extrait de l'Annuaire ethnographique.) Paris, 1861, in-8°, 15 p.

— Etude sur le rituel du respect social dans l'état brahmanique. (Extrait n° 7 des Mémoires de la Société d'ethnographie, 2e série.) Paris, 1870. In-8°, 22 p.

— La Bhagavad-gita. Etude de philosophie indienne. In-8.

— Recherches sur la religion première de la race indo-iranienne. (Extrait n° 4 de la Revue orientale, 2e série.) Paris, 1868. In-8°.

— Le Buddhisme, ses origines, le Nirvana, accord de la morale avec le nirvana. Paris, Maisonneuve, 1874. Br. in-8°. (Extrait des actes de la Société philologique, tome IV, n° 5, avril 1874.)

— Un manuscrit bas-allemand restitué, annoté et traduit. Paris, 1868. In-8°, 16 p.

— Démonstration de l'authenticité de la Genèse, II, Paris, 1873. In-8°, 178 p.

— Démonstration de l'authenticité mosaïque de l'Exode. (Extrait des Annales de philosophie chrétienne, années 1869, 1870.) Paris, 1878. In-8°.

— Démonstration de l'authenticité mosaïque du Lévitique et des Nombres. (Extrait des tomes XVII et XVIII des annales de philosophie chrétienne.) Paris, 1869. In-8°.

— Démonstration critique de l'authenticité mosaïque du Deuteronome. Paris, 1868. In-8.

— Les stations d'Israël dans le désert. (Extrait du numéro de mars 1859 des annales de philosophie chrétienne. Paris, 1859. In-8°, 13 p.

— L'unité organique du Faust de Goethe. Paris, 1867. In-8.

Frédéric Schoell. Tableau des peuples qui habitent l'Europe, classés d'après les langues qu'ils parlent, et tableau des religions qu'ils professent. Seconde édition, avec une carte géographique. Paris, 1812. In-8°.

D.-O. Shepping. Russkaja Narodnost v eja poverjach, obrjadach i kazkach. I Moskva, 1862. (La nationalité russe dans ses superstitions, ses rites et ses contes. Moscou, 1862. Un vol. in-8°, 210 p.)

— Oboroten v ego mithicheskom i plasticheskom olicetvorenjach. (Voronège, imprimerie Goldstein 1866). In-8°, 18 p. Le loup garou dans ses personnifications mythiques et plastiques.

— Svietovit (note sur le Dieu) fragment incomplet 6 p. sans date, ni nom d'éditeur, 2 ex.

— Fragment sur la mythologie slave (le début manque).

Guilelmus Schott. Vocabularium sinicum. Berolini, 1844. In-4° 88 p.

H. Schultes. Vide J. Hoffmann.

Federigo Sclopis. Della vita e degli studi di Amedeo Peyron socio della reale Accademia delle scienze. Notizie raccolte. Torino, 1870, in-8°.

M. Séguier. La philosophie du langage, exposée d'après Aristote. Paris, 1838, in-8.

Séguier (marquis de Saint-Brisson). Essai sur le polythéisme. Paris, 1840. In-12, 2 vol.

Marius Sepet. L'épopée française. (Extrait de la Revue des questions historiques.) Paris, 1868, in-8°, 12 p.

— La tragédie française et le drame national. (Extrait de la Revue du Monde catholique du 10 août 1868). Paris 1868. In-8°.

— Esquisse d'une représentation dramatique à la fin du XV^e^ siècle. Paris, 1868. In-8.

L'abbé Sicard. Signe des mots considérés sous le rapport de la syntaxe ; à l'usage des sourds-muets. Paris, 1808. In-8. 64 p.

Onoforio Simonetti. Memoria sul sensualismo — ad occasione della filosofia speculativa di Tommaso Campanella. Messina, 1839.

Siret. Eléments de langue anglaise ou méthode pratique pour apprendre facilement cette langue. Nouvelle édition. Paris, 1796. In-12, 246 p.

Société d'études critiques. Réglement. In-8°, 16 p.

Bulletin de la Société de linguistique. 12 fascicules in-8°. Paris, 1869-1875.

Mémoires de la Société de linguistique de Paris. Tome I et II. In-8.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs. 3^e^ série, IX^e^ volume, 1864. 4^e^ série, 1^er^, 2^e^, 3^e^ vol., 1865-1867. Besançon. In-8°.

Société française de numismatique et d'archéologie. Composition et organisation. 1866. In-8°, XXII p.

Soliman Al-Harairi. Guide de l'Afrique et de l'Orient. (Conseils adressés aux Musulmans) ou préface de la traduction arabe de la grammaire de Lhomond. Paris, 1857, in-8°, XXXII p.

Jean-Maurice de Suere Duplan. Les racines de la langue latine présentées à la jeunesse précédées d'un discours de S. Jean Chrysostôme, grec et françois, sur l'éducation des enfants. Nouvelle édition. Paris, 1789. In-12.

F. Talbert, In militari prytaneo flexiensi litterarum professor. De lingua graeca vulgari ; Quatenus, quoad declinationes, cum rustica romana conveniat. Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris. Paris, 1874. Br. in-8°, 47 p.

— Du Dialecte blaisois et de sa conformité avec l'ancienne langue et l'ancienne prononciation française. Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris. Paris, 1874. 1 vol. br. in-8°, 338 p.

E. T. Essai de grammaire comparée dans les trois langues classiques, conformément au programme officiel. Paris 1853. In-12.

V. T***. Lou naufrage de la Meduso, arriba dins l'annado 1816 ; pichoun poèmo en vers prouvençaux. Segui d'uno pastouralo et d'un dialogo. Toulon, 1824. In-8°, 31 p.

Garcin de Tassy. Discours d'ouverture de 1850 à 1867. 11 broch. in-8°.

Alb. Terrien Poncel. Du langage. Essai sur la nature et l'étude des mots et des langues. Précédé d'une introduction par M. Léon de Rosny. Paris, Leipzig, 1867. In-8°, XX et 243 p.

F.-P. Terzuolo. Études sur le dictionnaire de l'Académie française. Prospectus spécimen. Paris, 1858. In-8°, 41 p.

A. Thilorier. Examen critique des principaux groupes hieroglyphiques. Paris, 1832. In-4°, VIII et 107 p.

Vilh. Thomsen. Den gotiske sprogklasses indflydelse pæ den finske. En sproghistorisk undersogelse. Kjobenhavn, 1869. In-8°, 165 p.

— Biographie de Littré. (Extrait de l'Illustrated Tidende, n° 718. Kjobenhavn, 29 juin 1873.)

V.-Q. Thouron. Un soldat du 1^er^ empire devenu berger et un soldat sous Napoléon III revenu du Mexique. Pastorale, en vers provençaux avec la traduction en regard. Toulon, 1868. In-8°, 25 p.

— Une pastorale et un dialogue en vers provençaux avec la traduction en regard. (Extrait du Bulletin de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var, séant à Toulon.) XXX^e^ année. 1862-1863.

Ton chè tchenn k'inn. — Le véritable livre classique pour estimer le monde (en chinois). Deux exemplaires.

Ed. Tournier. Observations de critique verbale sur divers passages de saint Jean Chrysostôme. (Extrait de la Revue archéolog.) Paris. In-8°, 7 p.

— De Aristea proconnesio et Arimaspeo poemate. Lutetiae Parisiorum. 1863.

Ch. de Tourtoulon. La procédure symbolique en Aragon. Montpellier, 1868. In-8.

— Renaissance de la littérature catalane et de la littérature provençale. Les fêtes internationales de 1868. Toulouse, 1868. In-8°. (Extrait de la Revue de Toulouse.)

— Société pour l'étude des langues romanes (Annexe au Bulletin). Compte-rendu des travaux de la Société depuis sa fondation jusqu'au 31 octobre 1867, par M. Ch. de Tourtoulon, vice président. Montpellier, Paris. Broch. in-8°, 15 p.

Julien Travers. Des patois en général et du patois normand en particulier. 1865. In-8°, 12 p.

P. Trémaux. — Origine et transformations de l'homme et des autres êtres. Première partie indiquant la transformation des êtres organisés, la formation des espèces, les conditions qui produisent les types, l'instinct et les facultés intellectuelles, la base des sciences naturelles, historiques, politiques, etc. Paris, 1865. In-18.

Tseng ting k'inn sinn lou. — Traité de ce que l'on doit croire et respecter (en chinois). Édition revue et augmentée.

Tseng ting ta chen pienn. Traité des accouchements (en chinois). Édition revue et augmentée.

Alfred Tugault. Éléments de la langue malaise ou malaye. Paris 1863. In-8°, II et 112 p.

A. Ubicini. Les Serbes de Turquie. Études historiques, statistiques et politiques sur la principauté de Serbie, le Montenegro et les pays serbes adjacents. Paris, 1865. In-18, 336 p.

Léon Vaïsse. Principes de l'enseignement de la parole aux sourds de naissance. Avec une planche. Paris, 1870, in-8°, 22 p.

— Programme d'études et d'enseignement de l'institution des sourds-muets. Paris, 1870. In-8°, 39 p.

— Historique et principes de l'art d'instruire les sourds-muets. Paris, 1865. In-8°.

— De la pantomime comme langage naturel et moyen d'instruction du sourd-muet. Discours prononcé à la distribution des prix de l'institution impériale des sourds-muets de Paris, le 12 août 1854. Paris, 1854. In-8°, 24 p.

— Le mécanisme de la parole mis à la portée des sourds-muets de naissance. Paris, octobre 1838.

Rémi Valade. De l'origine du langage et de l'influence que les signes naturels ont exercée sur sa formation. Discours prononcé à la distribution solennelle des prix à l'institution impériale des sourds-muets, le 13 août 1866. Paris, 1866. In-8°, 40 p.

— Études sur la lexicologie et la grammaire du langage naturel des signes, suivies d'un discours sur les modifications que la privation du sens de l'ouïe aurait apportées dans les destinées humaines. Paris, 1854. In-8°.

— Essai sur la grammaire du langage naturel des signes à l'usage des instituteurs de sourds-muets, avec planches et figures. Paris, 1854. In-8°.

F.-A. de Varnhagen. Vespuce et son premier voyage ou notice d'une découverte et exploration primitive du golfe du Mexique et des côtes des États-Unis en 1497 et 1498, avec le texte de trois notes importantes de la main de Colomb. (Extrait du Bulletin de la Société de géographie.) Paris, 1858. In-8°, 31 p.

— Examen de quelques points de l'histoire géographique du Brésil, comprenant des éclaircissements nouveaux sur le second voyage de Vespuce, sur les explorations des côtes septentrionales du Brésil par Hojeda et par Pinzon, sur l'ouvrage de Navarrete, sur la véritable ligne de démarcation de Tordesillas, sur l'Oyapoc ou Vincent Pinzon, sur le véritable point de vue où doit se placer tout historien du Brésil, etc., ou analyse critique du rapport de M. d'Avezac sur la recente histoire générale du Brésil. (Extrait du Bulletin de la Société de géographie.) Paris, 1858. In-8°, 70 p.

A. Verrier. Des nationalités. Autriche et Bavière. X^e^ livraison. Avec une revue ethnographique des mois de juin et juillet, n° 7. Bruxelles, 1868, in-8°.

— Nouvelle grammaire anglaise ou étude simplifiée de l'anglais. Spa, 1865. In-12, 64 p.

Verzeichniss der Mitglieder der Gesellschaft der wissenschaftlichen Sectionen und Comitéen und der Beamten des Museums des Kœnigr. Bœhmen zur general Versammlung am 3 juni 1865, Prag (Verlag des Museums des K. Bœhmen). In-12, 28 p.

D'Ansse de Villoison. V. J.-B. Morin.

Vincent. Vocabulaire français-arabe, suivi de dialogues à l'usage de l'armée d'expédition d'Afrique. Paris, 1830, oblong.

Julien Vinson. Instructions ethnographiques sur l'Inde dravidienne.

(Extrait n° 1 des comptes-rendus des séances de la Société d'ethnographie, 2e série, 1er vol.) Paris, 1865. In-8°, 19 p.

Auguste Viquesnel. Coup d'œil sur quelques points de l'histoire générale des peuples slaves et de leurs voisins les Turcs et les Finnois. (Extrait des Mémoires de l'Académie impériale de Lyon. Classe des lettres.) Lyon, 1865. In-8°.

Comte de Vogüé. Stèle de Yehavmelek, roi de Gébal. Paris, 1875. Impr. nationale, in-4° avec planches.

De Wailly. Principes généraux et particuliers de la langue française, confirmés par des exemples choisis, instructifs, agréables et tirés des bons auteurs; avec les moyens de simplifier notre orthographe, des remarques sur les lettres, la prononciation, la prosodie, les accents, la ponctuation, l'orthographe et un abrégé de la versification française. 6e édition, revue et considérablement augmentée. Paris, 1772, in-12.

N. de Wailly. Recueil de chartes originales de Joinville en langue vulgaire. Paris, 1868. In-8°.

— Mémoire sur la langue de Joinville. Paris, 1868. In-8, 150 p.

Eliot Warbuton. Hochelaga; or England in the New World. In two parts. New York, 1846. 2 vol. in-8°.

V. de Waziers. Quelques observations sur l'œuvre de la propagation de la foi et ses annales. Paris, 1683. In-8°, 18 p.

W.-D. Whitney. Oriental and linguistic studies, the Veda, the Avesta, the science of language. New York, 1873. 1 vol. in-8°, relié en toile, 417 p.

Wimmer (Ludwig-F.-A.). Runeskriftens oprindelse og udvikling i norden mit 3 tavler og afbildninger i tekster. Kœbenhavn, 1874. 1 vol. in-8°, 270 p. (Origine et développement de l'écriture runique dans le Nord.)

— Navneordenes bœjning i aeldre dansk. (La flexion des substantifs en ancien danois). Copenhague, 1868. In-8°, 128 p.

P. Willems. Over de verbuiging der zelfstandig gebruikse bijvoeglijke naamwoorden en voornaamwoorden. In-8°,15 p.

Chr. Wolf. F. W. Hunter.

Yrizar y Maya. De l'Eusquere et de ses Erderes, ou de la langue basque et de ses dérivés. 4 vol. Tomes I, II, III et V. Paris, 1841 1845. In-8°.

Augustin de Zarate. Histoire de la découverte et de la conquête du Pérou, traduite de l'espagnol par S. D. C. 2 vol. Paris, 1742. In-12.

Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, herausgegeben v. A.Kuhn. Berlin. Vol. XXI et XXII. — Reçu régulièrement par la Société.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES,

DU 6 FÉVRIER AU 17 AVRIL 1875.

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 1875.

Présidence de M. BERGAIGNE.

Présents : MM. Bergaigne, Ploix, Berger, Chodzko, Havet, Rolland, Halévy, Windham, de Charencey, Gaidoz, Nommès; assistants étrangers : MM. Blanc, Stürm, Tegner.

M. Alphonse Meyer est élu membre de la Société.

MM. Bréal et Bergaigne présentent M. Alphonse Blanc, élève de l'Ecole des hautes-études, boulevard Saint-Michel, 137.

M. L. Havet fait une communication sur la transcription des diphthongues sanskrites *ai*, *au* et sur la séparation des mots dans la transcription du sanskrit. Des observations sont faites par M. Bergaigne.

M. de Charencey fait hommage d'une brochure « De la symbolique des points de l'espace chez les Indous » (extrait de la Rev. de philol. et d'ethnogr. Paris, Leroux, 1875, 16 p. in-8°) et donne des explications sur les matières qui y sont traitées. Des observations sont faites par MM. Bergaigne, Berger, Gaidoz, Ploix, Halévy.

Il est donné lecture d'une communication de M. d'Arbois de Jubainville sur l'irl. *lestar* (navire, vaisseau, vase), qu'il rapproche du lat. *linter*. M. L. Havet signale les mots russes *ladïja* et *lodka*, barque. Des observations sont faites par MM. Bergaigne, Berger, Gaidoz, de Charencey.

M. L. Havet rapproche l'adjectif ombrien *todco-* du latin *tescum*.

Ordre du jour : MM. Gaidoz, de Charencey, Bergaigne.

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1875.

Présidence de M. PLOIX.

Présents : MM. Ploix, Gaidoz, Berger, Havet, Bielké Meyer, Bonnardot, Bauer, de Charencey, Bibesco.

Assistants étrangers : MM. Blanc, Stürm.

M. Blanc est admis au nombre des membres de la Société.

Est présenté par MM. Havet et Darmesteter, M. Stürm, élève de l'École des Hautes Études, rue Gracieuse, 46.

Il est fait hommage à la Société, de la part de M. A. Darmesteter, d'un volume intitulé Traité de la formation des mots composés dans la langue française..., qui fait partie de la bibliothèque de l'École des Hautes Études.

M. L. Havet signale à la sympathie de la Société une association scientifique en voie de formation, la Société des anciens textes français.

M. de Charencey fait une communication sur le symbolisme des tribus d'Israël.

M. Gaidoz communique à la Société des renseignements qui lui ont été envoyés de l'Inde sur les noms hindous du *cornac*. Des observations sont faites par MM. de Charencey, Berger, Havet, Meyer.

M. Berger présente à la Société l'estampage d'une inscription punique où est figuré un éléphant. Des observations sont faites par M. Gaidoz.

M. de Charencey fait une communication sur une inscription pyrénéenne; il en présente une interprétation, puis conclut en déclarant l'inscription apocryphe.

M. L. Havet rapproche l'ombrien *curnaco* (= latin *cornicem*) de l'italien *cornacchia*, dont l'*a* ne peut s'expliquer par la forme latine.

M. Ploix donne une étymologie du grec πόντος qu'il rapproche de πότος, boisson. Ce dernier aurait perdu la nasale. Le nom de πόντος aurait désigné d'abord une mer mythologique. Des observations sont faites par MM. Gaidoz, de Charencey, Havet.

M. Meyer fait une communication sur des faits de la langue hollandaise qui confirment les théories de M. Bauer sur les contractions de l'article avec diverses prépositions.

Ordre du jour de la prochaine séance : MM. Gaidoz, Bergaigne, De Charencey, Dufriche, Bréal, Bielke.

Séance du 6 Mars 1875.

Présidence de M. Bergaigne.

M. Stürm est élu membre de la Société.

Est présenté pour faire partie de la Société par MM. Ber-

gaigne et A. Darmesteter, M. Georgian, élève de l'École des Hautes Études, rue Cujas, 16.

M. de Charencey offre une brochure intitulée : Les Animaux de la vision d'Ezéchiel et la symbolique chaldéenne. Caen, 1875.

M. Leger offre son discours d'ouverture à l'École des langues orientales : la langue russe.

M. de Charencey fait des observations sur l'inscription pyrénéenne dont il a entretenu la Société à la dernière séance. Il croit cette inscription moderne, mais non apocryphe.

Il est donné lecture d'un travail de M. Dufriche sur les consonnes en français.

M. Bréal fait une communication sur l'étymologie du verbe grec βάλλω, qu'il rapproche du latin *volvo*. Il s'engage une discussion sur la prononciation du *w* et du *v*, à laquelle prennent part MM. Havet, Bergaigne et Egger.

M. Bergaigne fait une communication sur les formes verbales comme *adṛçram*, employées dans les Védas.

Sont inscrits à l'ordre du jour : MM. Gaidoz, Havet, Bielke, Bréal, Halévy, de Charencey.

Séance du 21 Mars 1875.

Présidence de M. Bergaigne.

Présents : MM. Carrière, Gaidoz, Halévy, Blanc, Havet, Leger, Chodzko, Stürm, Sayous, Ploix, Bielké, Bergaigne, Berger, Naville, Rolland, Bréal, Liétard, Bibesco, de Charencey, Bauer, Dufriche, Paris.

Assistants étrangers : MM. Rabbinowicz, Tegner.

M. Georgian est élu membre de la Société.

M. L. Havet, au nom de la Commission, rend compte des études qui ont été faites sur les appareils de phonétique descriptive.

Des observations sont présentées par MM. Ploix et Dufriche.

La Société engage la Commission à poursuivre ses recherches et à les étendre à tous les faits de la phonétique.

M. Halévy propose un certain nombre de conjectures sur le texte de la Bible.

Des observations sont présentées par MM. Gaidoz et Berger.

M. Carrière fait une communication sur les lettres hébraïques aïn et tsadé.

Séance du 3 Avril 1875.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents : MM. Bergaigne, Gaidoz, Havet, Bielké, Tournier, Berger, Rolland, Dufriche, Nommès, Halévy.

MM. Bergaigne et Havet présentent M. Tegner, professeur adjoint à l'Université de Lund.

M. Havet fait une communication sur l'origine de la déclinaison. Des observations sont faites par MM. Tournier, Gaidoz, Berger, Bergaigne.

Ordre du jour :

MM. le Dr Fournier, Bielke.

Séance du 17 Avril 1875.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents : MM. Stürm, Havet, Bielké, Bauer, Bergaigne, Berger, Dufriche, de Charencey, Blanc, Joret, Tournier, Rolland, Paris, Maspero, Nommès, Dufriche, Leger, Bielké, Georgian.

M. Tegner est élu membre de la Société.

M. Gaidoz s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

M. de Charencey fait une communication sur l'alphabet et la phonétique étrusques.

Il est donné lecture d'un travail du Dr Fournier sur le dieu Hammon et le nom du sureau.

Des observations sont faites par MM. de Charencey et Paris.

M. Paris propose une étymologie du mot *dîner*.

Sont inscrits à l'ordre du jour MM. de Rochemonteix, Berger, Meyer, de Charencey, Gaidoz.

CHANTS DU RHODOPE

AU POINT DE VUE DE LEURS RÉMINISCENCES MYTHIQUES ET HISTORIQUES.

(D'après les documents pour la plupart inédits.)

(Suite.)

b) *Le dieu Vichnu et sa mère Zlata Maïka.*

Les divinités des chants du Rhodope se trouvent subordonnées à la volonté de *Bog*, être suprême, dont elles émanent et qu'elles représentent collectivement, comme autant de ses qualités et de ses épithètes, soit positives soit négatives. Leur chef porte le nom de *Vichnu-Boga*[1] ou tout simplement de *Gospodĭ* « le maître. » Ce qui le distingue des autres, c'est que, au besoin, il peut se régénérer. Pour le faire, Vichnu doit s'incarner, c'est-à-dire devenir embryon dans le sein de la déesse *Zlata Maïka* « la mère d'or » et, après y avoir subi toutes les phases d'une gestation ordinaire, revêtir les formes humaines et naître comme un simple mortel. Il y a une longue pesma, de 2,156 vers, intitulée « la naissance de Vichnu[2] » qui n'a été publiée ni traduite encore, consacrée entièrement à cette sorte d'avatara; nous la résumons ici brièvement, c'est le seul cas, que je sache, où il y ait quelques analogies entre ce mythe de trinité bulgare et le mythe de trimurtis indien comme on va le voir tout à l'heure :

Une éclipse de soleil assombrit la terre depuis des années. Le dieu Vichnu, lui-même, en ignore la raison d'être. Les soixante-dix rois, c'est-à-dire tous les potentats de la terre, la voyant menacée ainsi d'une destruction certaine, s'assemblent, prient Dieu et immolent des victimes expiatoires pour conjurer ce fléau. Touché de leur désespoir, Vichnu s'adresse à Zlata Maïka, déesse mère du soleil et de tous les dieux, en lui demandant pourquoi le soleil s'obstine à ne pas s'acquitter de son devoir d'éclairer la terre? La déesse, qui est avertie par ses filles, les Etoiles, de tout ce qui se passe parmi les hommes, avoue à Vichnu qu'elle a consigné le Soleil dans son palais céleste, et qu'elle ne lui

1. L'étymologie du subst. Indien Vichnu (de *viç* scr. pénétrer), n'a rien d'analogue avec le *Vychnii* paléosl. littéral : « supérieur, » le chef des dieux, superl. de *Vyçokii* haut, élevé. En bulg. *Vichnu* est toujours suivi du génitif *Boga*, car Bog est au-dessus de tous et son subordonné *Vichnu* est préposé par lui à la hiérarchie des dieux. L'idée d'un dieu unique et souverain prévaut dans toutes les mythologies des peuples slaves.

2. *Rogedenié na Vichnu Boga*, ce poème fera probablement partie du 2e volume.

permettra pas de reparaître avant que les hommes ne s'amendent. « *Ils ne veulent plus prier le ciel ni offrir des victimes à Dieu.* Les Yunaks, dit-elle, s'attaquent à la pudeur des jeunes femmes qui ne peuvent plus sortir de leurs maisons sans courir le risque d'être insultées. « Si cela continue, ajoute-t-elle, je ferai plus. J'irai ordonner à mes neuf *Yuda*, gardiennes de la fontaine des eaux d'immortalité[1], d'en ouvrir les écluses, et par ce moyen d'inonder toute la terre, afin de la purger de prévaricateurs incorrigibles. »

Vichnu se sent ému de pitié envers les hommes. Il supplie la grande déesse de tenir les écluses des eaux d'immortalité fermées pendant quelques jours encore, afin qu'il ait du temps pour consulter ses collègues du grand tribunal céleste, composé de trois dieux[2] : ce sont Vichnu-Boga, Koléda et Siva. La mère des dieux y consent. Un homme, Grouïno, chargé de l'ordre de Vichnu de convoquer au sérail du Très-Haut ses deux conseillers, redescend sur la terre et les y trouve attablés sous l'arbre *ukhritza*[3] buvant dans des coupes d'or leur nectar d'amrita. — L'un et l'autre s'empressent d'obéir à l'ordre suprême et, grâce à l'aide des ailes portatives dont toutes les divinités bulgares disposent, dans un clin d'œil ils gagnent la partie la plus élevée du ciel, où habite le Vichnu. Aussitôt arrivés ils s'y asseyent à côté de lui et délibèrent. La triade partage l'avis de Vichnu qu'il ne fallait pas encore détruire les hommes ni la terre. Koléda reconnaît la justesse des griefs de Zlata Maïka. Enfin, tous tombent d'accord que pour régénérer et améliorer les hommes, le dieu Vichnu doit se sacrifier. Personnellement il descendra sur la terre pour y prêcher le livre d'or et propager ses préceptes. Il doit leur parler leur langue et prêcher d'exemple, or pour cela il faut naître à l'instar des hommes. La déesse Zlata Maïka, consultée à son tour, consent de recevoir l'enfant-dieu dans son sein, de subir toutes les peines de la gestation et enfin d'enfanter le sauveur de l'humanité et de l'allaiter dûment.

1. *Amritchesté tchesmé* « la source d'immortalité » du scr. *amṛ̆ta*, breuvage d'immortalité, et du pers. *tchechmé* « la source ». Ce mythe indien est d'un usage très-fréquent dans les chants du Rhodope. Il y a aussi *mrita* et *vino amrievo* le vin d'immortalité, sève printanière qui rajeunit la nature morte ou assoupie par les froids de l'hiver; deux variantes du subs. *amṛ̆rta*.

2. Le mot des pesmas du Rhodope pour désigner la trinité est *trina-boga* ou *trimitza*. Dans une autre variante du même mythe, les noms de trois dieux sont : Vichnu, Koléda et Sourina; ou Soura; ce dernier mot qui veut dire « le Soleil » est parfois le synonyme de Siva, comme on le verra plus bas.

3. Mot emprunté au Koran : en arabe *ukhra*, féminin de *ákhir*, veut dire la *dernière*, » la vie future, existence des hommes après la mort.

En effet, l'enfant naît avec un livre rayonnant (*yaçna kniga*) à la main ; dès le premier moment il parle et il sort pour prêcher aux hommes la doctrine enfermée dans le livre. Il ne revient auprès de sa mère divine que pour en être allaité et bercé. Le tzar des nègres et du royaume où Zlata Maïka, dans une grotte, emmaillota l'enfant de langes envoyés du ciel, cherche à le détruire. Les astrologues l'avaient averti des hautes destinées du nouveau né; le tzar conduit toute une armée de nègres pour s'en emparer. Heureusement, un autre souverain, roi de Fras (Thrace) arrive à temps pour faire échouer les tentatives meurtrières de ce nouvel Hérode. Plusieurs autres analogies avec la légende de la nativité de notre Sauveur sont confondues pêle-mêle avec les traditions puisées à plus d'une source. Le refrain d'un hymne que les étoiles chantent sur le berceau de l'enfant Vichnu est une invocation à Koléda, confusion de divinités et de leurs attributs très-fréquente. C'est une pesma calquée sur la légende chrétienne.

Vichnu parfois commande aux vents et, comme tel, ressemble à Eole[1] : « Le Seigneur retira de son giron un trousseau de clefs d'or. Il ouvrit ses châteaux dorés et ses puits où il enferme les vents. Une bourrasque impétueuse (*silna vetra*) qu'il lança sur la terre, y pulvérisa des montagnes et fractura des plaines. » La même bourrasque enlève tout un troupeau de mille vaches, pour les faire descendre dans la cour du palais d'un roi qui fit le vœu de les sacrifier à Vichnu. Le sang de ces victimes déborda comme un fleuve, en inondant les alentours. Dans la langue des hymnes védiques qui dit « vache » dit « nuage. » Le poëte bulgare voulait dire tout de bon que Dieu récompensa la piété du roi en faisant arroser ses champs d'une pluie abondante. Il y a beaucoup d'exemples d'emprunts et imitations comme ceux-là.

c) *Koléda.*

Koléda, que l'on prononce aussi *kolada* et *kolenda*[2], est le nom d'une divinité slave *par excellence;* ce nom s'est conservé jusqu'aujourd'hui dans les chants de Noël du peuple illettré. Nous verrons plus bas, dans les pesmas historiques, qu'au IX^e^ siècle de notre ère les sanctuaires (*kolédnik*) de ce dieu trouvèrent beaucoup de défenseurs, lors de la conversion de la Bulgarie au christianisme. Un manuscrit bulgare, de la collection Verkovicz, donne plusieurs pesmas relatifs au culte de Koléda, comme p. ex. :

« Koléda se dirige vers nous. Son visage sourit agréablement.

1. Verkovicz, *Véd. Slov.*, l. pp. 73 et sqq.
2. Miklosich Lex. paleosl. καλάνδαι, calende. Chants et quêtes de Noël.

Sa barbe est d'or et sa chevelure d'argent. Un manteau d'or lui descend jusqu'à terre [1].

« Hâte-toi, vieux Kmète, de sortir à sa rencontre. Le feu divin (*bogi iogani*) à la main, va au vestibule recevoir Dieu. Tu le prieras, tu le supplieras, de venir s'asseoir a notre table, de manger de nos beignets (*zelvichki*) étincelants! »

Le vieillard entendit l'appel, car c'est un vieux chauffeur (des foyers divins). Il endossa des vêtements resplendissants et, un flambeau divin à la main, il sortit dans le vestibule, éclairant et attendant l'arrivée du dieu.

« Voici Koléda [2], le dieu en personne! Son visage sourit agréablement. Sa barbe est en or et sa chevelure en argent. Aidez-nous, chères fillettes! Préparez la table. Car le dieu Koléda s'avance. Il viendra s'asseoir à notre table.

« Les jeunes filles changèrent de vêtements. Elles revêtirent des robes neuves, elles se firent belles, et elles eurent soin de préparer la table de festin.

« Dieu s'y est assis, il s'y prélasse. Il se mit à manger des *zelvichki* brillantes. Sur la table du festin il y a une cruche d'or. A côté de la cruche d'or, une coupe d'or. Dans la cruche il y a du vin rouge (*rouïnu*, mot qui veut dire aussi « enivrant, chaud »).

« Une Giva yuda s'y assied aussi. Elle fait le service de Koléda. Elle lui sert du vin rouge. Ensuite elle se mit à danser une ronde *kolo*. Les jeunes filles aussi se prirent par les mains. Gaiement elles commencèrent leur danse, et entonnèrent leurs chants.

« Dans la ville, tout le monde apprit que le dieu Koléda, étant descendu du ciel, vint s'asseoir à table, qu'il mangea des *zelvichki* brillantes et que Giva Yuda fit le service de table; qu'elle servit du vin rouge à Koléda; que les jeunes filles dansèrent une *kolo*.

Les jeunes garçons y accoururent aussi. Ils s'assemblèrent pour danser une *kolo* [3]. On dansa tant et tant qu'on a pu danser. Jusqu'à ce que le soleil nous vînt éclairer. Le jour festival nous arriva enfin! Salut, jour de Koléda!

Le vieux (dède) sacrificateur sortit et se mit à offrir une victime à notre dieu. »

En traduisant nous avons cherché à conserver presque toutes les redites qui parfois surchargent le texte bulgare des chants du Rhodope. Continuons :

1. *Koléda mi doïdé*, etc.

2. Les annales de Nestor (édit. Bielowski, p. 62) rapportent que l'idole de Péroun que Vladimir ordonna de détruire, avait « la tête en argent, les moustaches en or et le restant du corps en bois. »

3. *Kolo* qu'on prononce aussi *khoro*, danse en rond.

« Le vieux (sacrificateur) dans son préau, choisit trois bouvillons (*iovna*) Tous pourvus de cornes et de marques [1] de bon présage, et propres à être offerts en sacrifice.

« Les jeunes filles l'aperçurent. Aussitôt elles changèrent de vêtements; revêtues de leurs robes de fête et parées, elles parcourent la grande ville, quêtant (*koléduvatĭ*), chantant, de maison en maison :

« Koléda est descendu du haut du ciel. Il descendit chez nous dans la Forêt-Luisante. Il y demeura assis pendant trois semaines consécutives, plus ou moins. Le dieu passa en revue (*hlédal*) les contrées de toute la terre. Nulle part il ne se plut. Seulement notre ville lui a plu beaucoup. Notre ville et notre village aussi.

« Assis à notre table de festin, Koléda mangea des *zelvichki* brillantes. Une Giva Yuda fit le service du dieu. Nous dansâmes une kolo autour de la table jusqu'au lever du soleil.

« Le jour de fête arriva ! Jour de danse [2], jour de koléda. Dieu daigna parler avec nous. Alors ses lèvres se sont dorées ! Il nous envoya prier dans son temple (kolednik).

« Tous (chez qui nous quêtons), donnez-nous des présents. Faites-nous don de mets purs; offrez des mets purs et des boissons pures et des pommes.

« Le vieux Dède égorgea une victime. L'offrande arriva jusqu'auprès de Dieu. Il égorgea trois jeunes taureaux pourvus de cornes et de signes de bon augure. Voici des convives qui arrivent. Régalons-les de mets purs et de pommes ! »

Koléda aime les hommes et il se plait à les voir gais et heureux, comme le prouve le contenu de la chanson suivante :

« Les jeunes filles dansent la ronde (*kolo*) sur un préau [3]. C'est une danse qu'elles font pour glorifier le dieu Koléda. Le dieu, assis sur une pierre, les regardait danser. Il observe la danse, il l'agrée et il leur dit : dansez-moi, les jeunes filles. Folâtrez, soyez gaies. Dans une année d'ici je reviendrai ici, au jour de Koléda. J'étends ma main au-dessus de votre village et avec la main mes bénédictions. Bénédiction sur vos froments; bénédiction sur vos vignobles et sur vos pommiers ! »

Le commencement de la fête était annoncé par des chants,

1. Tel est le sens qu'une glose bulgare donne à l'adjectif *faklati* « maculatus » moucheté, de *fakla*, lat. macula.

2. *Litchène denĭ* du subst. paléosl. *likŭ* χόρος, χόρεα, saltation. Le jour *litchène* veut dire un jour de réjouissance et de dévotions.

3. *Khoru mi igrali na livadé*, etc. La danse faisait partie des dévotions, même chez les anciens Hébreux.

comme : « Salut à toi, ô notre dieu Koléda! Le jour de la fête nous est arrivé. C'est aussi la fête de Barbanitza. Avec vos fêtes une colombe, couleur bleu-cendrée, arriva ici de la forêt. Partant de la forêt et du côté de la mer. Chemin faisant, la colombe descendit dans la ville de Stambol. Le sultan l'interrogea : dis-moi, colombe, qu'as-tu appris en traversant des forêts et des mers. M'en apportes-tu des nouvelles, ne m'en apportes-tu pas, dis? La colombe répondit : aujourd'hui j'ai vu dans une forêt, sous un arbre, les dieux Bel-Boh et Koléda. Ils étaient assis sous l'Arbre, près la source dorée. A leur côté j'ai vu une coupe d'or et une aiguière d'or. — L'eau fraîche ne les remplissait point, elles contenaient du vin rouge, qui débordait. Une Yuda en puisait, Yuda Samovila, servante de Bel-Boh. En lui offrant du vin rouge elle lui disait : Bonne fête, salut à toi, Koléda! Ton jour, la *Kolédnitza*, est célébré sur toute la terre. A Stambol le tzar fait sacrifier des victimes en ton honneur. Il distribue des étrennes aux petits enfants assemblés dans son sérail. Ô Koléda, accorde-lui une victoire sur ses ennemis! — Fais qu'il les terrasse, qu'il les foule à ses pieds! Lorsque Yuda parlait ainsi, le prince, en souriant, fit tomber sa coupe d'or. Le vin, qui s'en écoulait, arrosa le sérail de pluie fine. La force en est venue aux plantes humectées de rosée. Prince, tu vaincras tes ennemis! »

d) *Siva.*

Ce troisième dieu, que nous avons vu déjà figurer dans la triade des principales divinités du panthéon bulgare, porte aussi les noms de Suri et de Surina. Elles représentent le soleil couvert de brouillards pendant les intempéries des saisons. On leur attribue les fléaux qui compromettent le succès des travaux de l'agriculteur, comme la sécheresse, la grêle, les incendies des forêts, etc. Siva préside la Saison Noire, et comme tel, il a sous ses ordres le Serpent Noir, les Yudas noires, les Lamies et les Zlines ou les démons malfaisants. Cependant c'est une divinité qui mérite bien de la nature, car elle veille à la conservation de la sève vitale des plantes, de l'eau printanière, *jarna voda* ou d'*amrita* ou de *surna voda*, breuvages d'immortalité que les dieux boivent, leur nectar qui ranime la nature engourdie par l'hiver. Avant l'équinoxe du printemps, le dieu Siva est accompagné et servi par la Giva Yuda, génie de vitalité, que nous avons vue déjà comme :

1. *Haï, haï, koléda*, etc. plus bas on lui associe le *Dieu blanc*, Belboh comme si Belboh n'était qu'une épithète de Koléda.

Hymne, « Ô dieu Siva[1], tu as bleui. Tu descendis sur la terre et tu restes assis dans les bois jusqu'au renouvellement de la saison tiède (*leto*). Dans tes mains, ô dieu, tu tiens une aiguière[2], façonnée par l'aurore (*zora*) étincelante. Un soleil brillant rayonne de l'aiguière, et la terre s'en est illuminée.

Ô dieu, tu restes assis dans la forêt. A tes côtés, une Giva Yuda, debout, tient de l'eau solaire[3]. Cette eau, ce vin chaud, la déesse en remplit l'aiguière d'or : partout où jaillissent des gouttes de cette eau, tout se ranime et la saison d'été se renouvelle.

Depuis trois mois[4], ô dieu, tu n'as point descendu. Tu es dieu sur la terre. Gloire à toi par toute la terre. Tous, nous t'offrons des victimes. Tu quittas le ciel radieux, et ta gloire (retentit) sur la terre.

Tu es notre dieu. Nous te louons, car tu nous donnes aide et protection[5]. La déesse Giva Yuda y est pour servir. Elle te sert de l'eau *vitale* (*giva voda*). Elle te sert de l'eau solaire (*surna voda*). L'eau déborde de l'aiguière trop pleine et elle se déverse dans nos terres où tout s'en ravitaille (*ugiveva*). Or, nous te prions, ô dieu, nous égorgeons des victimes pour toi.

Nous te prions que, toutes les fois que tu boiras de l'eau solaire, cette eau de soleil, ce vin chaud, nous te supplions de ne pas en répandre nulle part ailleurs (que chez nous). Sur nos terres une rivière est descendue. Elle coule le long de nos champs.

Du froment blanc y naquit. Des vignes aux grappes de raisin blanc en sont nées. Les eaux solaires coulent depuis notre ville jusqu'à la caverne[6]. La déesse Giva Yuda y arriva ensemble avec les eaux. Elle est venue pour y recevoir notre roi (*tzar*). Il prépara une aiguière d'or. Il saisit un oiseau[7] d'or. Voici que Giva Yuda arrive près de lui et elle lui fait boire de l'eau solaire.

Ô roi, puisses-tu vivre des milliers d'années ! Puisses-tu être bien portant jusqu'à l'année prochaine. Puisses-tu faire immoler des victimes à Dieu et proclamer les louanges de notre dieu par toute la terre. »

Le roi, qui joue ici le principal rôle, paraît n'être qu'un chef de

1. *Siva bogé uçiviça*, etc. Le poète joue sur le mot slave *sivy, a, e*, bleuâtre, gris cendré, couleur des brouillards et des nuages.
2. *Kanata*, canette, cruche, aiguière.
3. *Surna voda* de scr. *sur*, soleil. Ce sont les pluies chaudes de l'orage.
4. *Tri hodini : hod*, l'année d'où le diminutif *hodina* une portion de l'année, saison, mois, heure.
5. *Ardam*, osmanlis, *iardym* « secours. »
6. *Pechtchéra*, caverne qui sert de temple ou de dépôt de blés, vins, etc.
7. *Furouchka*, je crois « un coq » oiseau qu'on sacrifiait au Soleil.

famille, qui en cette qualité sacrifie aux Dieux pour lui-même et pour les siens.

Pesma. Du haut des cieux le dieu descend chez nous[1]. C'est le dieu Siva, couleur bleu-cendré. Notre dieu descendit dans la forêt. Là où s'élève l'arbre qui resplendit comme un soleil. Là où jaillit le puits de vie, et d'où l'on puise de l'eau vitale (*givna*).

Notre dieu s'assit sous un arbre. Voici la saison solaire. Dieu reste assis sous l'Arbre, mais il ne boit pas de l'eau avant l'arrivée de la déesse Giva Yuda. La voici arrivée : dans sa main droite elle porte une aiguière d'or ; dans la main gauche une coupe d'or et elle se met à puiser de l'eau pour Dieu. L'aiguière d'or est merveilleusement belle, l'eau du puits donne la vie, l'eau d'aiguière échauffe.

La Yuda sourit gaiement. Elle remet la coupe entre les mains de Siva et elle lui dit : bois-en, ô Dieu Ṣiva, bois-en à discrétion. L'eau de ma coupe échauffe. Quand tu auras bu, secoue la coupe au-dessus de la terre, et fais-en arroser le village. Partout où tomberaient des gouttes de cette eau, on prospère : la famille passe des jours ensoleillés[2] de bonheur. On y est bien portant d'une année à l'autre ; on y vit très-longuement. Les épis s'emplissent dans le champ ; des grappes blanches se suspendent sur les ceps de vigne ; le jardin abonde en pommes rouges.

Le dieu Siva a bu de l'eau vivifiante. Il en laissa quelques gouttes au fond de sa coupe d'or ; et il la secoua au-dessus de la terre : le village s'en trouva arrosé. L'eau, échauffée (par le soleil), rejaillit sur notre village. Nous aurons des jours ensoleillés de bonheur ; tous les nôtres sains et saufs traverseront l'année et vivront longtemps. Les épis se remplissent dans le champ, des grappes de raisin blanc murissent suspendues aux tiges de la vigne et il y a tout plein de pommes rouges au jardin. »

Tout cela ressemble beaucoup aux *Rogations* que le peuple des campagnes en France faisait anciennement au printemps. L'éternelle crainte du laboureur qui voit le mois de mai venir sans qu'un rayon de soleil ait éclairé encore les nues, chargées incessamment de pluies infertiles, ou sans que la pluie féconde ait tempéré la soif désespérée des tiges des plantes nourricières ! Les grandes villes même, sans excepter Paris qui, au siècle dernier, avait ses rogations et ses pèlerinages de piété rurale, comprenaient qu'on pût s'intéresser à l'épiage du froment et à la floraison des grappes du raisin. Les villes peuvent-elles oublier qu'elles ont encore plus

1. *Slezé mi Boga ut nebé.*
2. Littéralement *surova godina* « la saison ensoleillée. »

besoin de pain que les campagnes et que c'est leur nourriture que les cantiques de mai prient Dieu de rendre abondante[1] ». Mais revenons au dieu Siva, heur et malheur des campagnes de la chaîne des monts du Rhodope.

Le dieu ne reste pas toujours également bénin. Au contraire, sa colère est terrible : alors il faut chercher à la calmer à force de prières et de sacrifices :

Pesma. « Le cruel Siva[2] est furieux ! Une vipère enragée se tord sur sa tête. De cap à pied elle enroule dans ses plis le dieu et elle l'étreint. Sa langue lèche la terre. La vipère aiguise ses dents contre les Tzars et contre les Vizirs. Une flamme ardente s'exhale de sa gueule.

Une flèche cruelle brille dans sa main gauche. Il monte un coursier furieux. Siva n'est pas bienveillant pour la Saison. Il ne tient pas à nous protéger ni à nous défendre. Sombre et nuageux il rôde dans la noirceur des nuits et il s'attaque à ceux qu'il peut atteindre. Malheur à ceux qu'il aura atteints : leurs jours s'assombrissent. Le démon Siga[3] et les Vampires (*Zlines*) hanteront la maison de l'homme frappé de colère des dieux !

Quiconque veut échapper aux Zlines de Siva[4], doit lui offrir des sacrifices pendant neuf jours consécutifs. Il exposera des mets purs dans la cour (*potone*) de sa maison et du pain pétri de la farine bénie.

Siva traverse la cour des habitations, monté sur son cheval féroce. Il pose sa main droite sur les mets (qu'on lui offre). Et son cœur s'en réjouit. Dès lors il nous sera bienveillant et nous célébrerons sa fête de *Survaki* (fête de soleil).

Voici une invocation du nombre des prières moyennant lesquelles on essayait d'apaiser la colère de Siva :

Prière. « Ô Siva, toi notre dieu, couleur de cendre ; pourquoi tu sévis tellement, ô Siva ;

« Tu ne restes plus dans tes palais du ciel. Mais tu as gravi la montagne et tu es venu t'asseoir sous l'Arbre. Sur ta tête un serpent s'enroule et se déroule. Il a sept têtes et autant de queues. Dans ta main gît une foudre féroce.

« Tu montes un cheval furieux, pourvu de deux cornes fortes.

1. Toutes ces observations appartiennent à un article du petit *Moniteur universel* du 7 juin 1875.

2. *Luta sivā natutilsa*, etc.

3. Nom d'un démon et aussi des dés pour le jeu de hasards.

4. Une glose bulgare recommande de se concilier les bonnes grâces de Siva, comme le meilleur moyen d'être heureux dans ce monde.

Malheur à celui que ces cornes blessent ou frappent. Son âme s'en rapetisse et sa famille périt dans la servitude!

« Ô Siva[1], daigne descendre sur nos champs! Détortille-toi, déroule les replis du serpent qui t'enserre. Rejette ce monstre, précipite-le au fond de la mer! Achève-le à coups de ta foudre féroce et que le reptile hideux soit réduit en cendres!

« Daigne descendre de ton cheval furieux. Ne lui permets pas de nous frapper de ses cornes. Souffle sur nous, laisse qu'une brise rafraîchissante chasse les nuages de notre ciel. Qu'elle disperse les nuages et les brouillards qui descendent et s'appesantissent sur la terre!

« Voilà bientôt trois mois que la Saison noire a fini. Laisse-nous immoler des victimes pour toi et saluer la bienvenue de la Saison blanche. »

Rien de plus solennel que le moment où Siva, après l'accomplissement de différentes phases de la Saison des intempéries, descend sur la terre pour la faire germer et reverdir. Riches et pauvres, tous sortaient de leurs habitations pour remercier leur dieu.

Pesma. « Notre souverain sort de son château [2]. Il quitte et son château et sa grande ville. Dès le matin, avant l'aurore (zornitza), il porte un oiseau d'or, et se dirige dans la caverne, pour le tuer en victime et l'offrir à Siva.

« Dans la caverne il y a une jeune fille. Est-ce réellement une fille de la terre, ou bien une Giva Yuda du ciel? Lorsque le souverain se fut approché de la caverne, la jeune fille y courut fermer les portes (du sanctuaire). Elle n'y donne pas l'entrée à personne. Ni au souverain ni au vizir. Seulement des jeunes filles y ont l'entrée libre, les trois sœurs, toutes jeunes.

Dans la caverne, on trouve un puits ensoleillé. L'eau fraîche en découle. Les jeunes filles, près la margelle du puits, chantent une pesma en l'honneur de Siva, un hymne à Siva et à Bog:

« Dieu! chantent-elles, toi Siva divin! Nous sommes toutes jeunes encore, non adultes. Nous n'avons jamais commis aucun péché. Or nous te prions, nous te supplions (exauce-nous) : Si la jeune Giva Yuda est sur la terre, qu'elle revête une robe neuve, qu'elle se fasse belle, et qu'elle attende ici pour recevoir notre souverain à l'entrée de la caverne. Mais si Giva Yuda reste au ciel, ô Dieu, envoyez-la ici dans notre caverne. Que dans ses propres mains elle nous apporte de l'eau ensoleillée, pour en verser

1. *Sivtchulé Sivtchu pépéliva*, etc., premier vers de la prière.
2. *Izléval mi tzaré ut saraïé*, etc.

dans le puits étincelant. Que le jeune souverain en boive! Et puisse-t-il vivre de longues années. Puisse-t-il sain et sauf arriver à l'année suivante ! Il doit nous étrenner, nous donner, comme présent, trois ducats, trois merveilles du ciel [1] : Vichnu de Dieu, Siva de Dieu, et Uzra de Dieu. »

Lorsque les jeunes filles eurent achevé de chanter, la jeune vierge, Siva Yuda, endossa sa robe neuve et se para. Elle porte une aiguière d'or et de l'eau solaire (*sourna*) dans l'aiguière. C'est une eau de soleil, un vin rouge : Yuda, debout aux portes de la caverne, attend l'arrivée du jeune souverain.

Le voici arrivé ! la déesse lui ouvre les portes. Le souverain lui fait un don. Il porte l'aiguière d'or, remplie d'eau solaire, et il la verse dans le puits ensoleillé. Là-dessus des flammes jaillirent du fond du puits. La déesse asperge (*persna*) le jeune souverain, en disant : « Vivez de longues années ! Restez sain et sauf jusqu'au nouvel an ! »

Le jeune souverain immole une victime. Il sacrifie un oiseau d'or [2], et implore le dieu en ces termes : O dieu, toi Siva divin ! Donne-moi de vivre un millier d'années et qu'il ne m'arrive rien de funeste d'ici jusqu'au nouvel an ! Exauce mes prières, donne tes ordres à Siva Yuda d'arroser nos campagnes avec de l'eau solaire ! — Que nos terres et nos villes en soient aspergées ! Que l'eau solaire se répande en rosée sur mes champs de froment, sur nos vignes aux grappes de raisin blanc ainsi que sur nos jardins aux pommes rouges.

Arrose abondamment nos jeunes guerriers et nos jeunes filles. Puissent-ils, en buvant de l'eau solaire, de ce vin qui échauffe, puissent-ils vivre de longues années et demeurer sains et saufs jusqu'à l'an prochain !

Ce fut ainsi que le jeune souverain priait Dieu. Ensuite il se mit à immoler des victimes. En attendant, la déesse Giva Yuda, après avoir puisé de l'eau solaire dans le puits étincelant, prit l'essor vers les hauteurs célestes. Tout en planant au-dessus du sacrificateur, elle faisait bruiner une rosée abondante sur nos champs de froment blanc, sur nos vignes aux grappes de raisin blanc, sur

1. Dans une autre pesma le poète dit expressément que ces trois pièces d'or portent les effigies de trois divinités du ciel, c'est-à-dire Vichnu, Siva, et Uzra, nommées ci-dessus : L'Aurore (zora) est, ce me semble, identique à Uzra.

2. Le mot du texte *furouchka* n'a pas de sens déterminé. Les gloses disent que c'est un mot étranger. Peut-être *khurouc*, diminutif *khurouchka*, en pers. un coq, un faisan, et en général le mâle des oiseaux. On sait que le coq était un oiseau sacré chez les disciples de Zoroastre.

nos jardins pleins de pommes rouges. Elle arrosa aussi les jeunes garçons et les jeunes filles.

Quiconque s'en est abreuvé, quiconque eut le bonheur de savourer cette eau solaire, ce vin échauffant, a vécu de longues années, et passait d'une saison à l'autre, jouissant d'une santé inaltérable. Du froment blanc lui servait de nourriture, il buvait du vin généreux et se régalait de pommes rouges. »

Le serpent, qui sert ici de ceinture au dieu Siva, ressemble à Ahi, grand serpent védique; l'un et l'autre absorbent des rivières entières et dévastent les champs cultivés, tantôt en les frappant de sécheresse, et tantôt en dévorant les cultivateurs. Un des plus beaux poèmes du Rhodope intitulé *La Saison noire* (966 vers), commence ainsi :

« La Saison noire vient d'arriver et, avec la Saison, apparut le Serpent féroce, monstre pourvu de trois têtes et d'autant de queues. Il pénètre dans la ville de Truna [1], et s'y installe tout près la fontaine, où des jeunes filles viennent puiser de l'eau. Il les dévore. Neuf jeunes filles, plus ou moins, lui servent de pâture journellement. En même temps il change en déserts nos prés et nos champs de blé. Frappant de ses trois queues sur les épis, il en brise la paille, s'y vautre et s'en repaît.

Déjà il engloutit toutes les récoltes et dévora toutes les vierges de la contrée. Il n'est resté d'intact que le château royal. Le roi est père d'une jeune fille, — « Enfant unique, sans mère ni frère. Elle n'ose plus sortir pour puiser de l'eau de la fontaine. — Elle craint le serpent féroce. Le monstre devient furieux. Il entre fièrement dans le château et rugit : « Oyez prince et vizir ! Je ne suis pas de la terre, moi ! je suis du ciel.

« Le dieu Siva est irrité contre vous. Dans sa colère, il s'était fait une ceinture de moi. De la tête aux pieds, entortillé dans mes plis, il attendit l'arrivée de la Saison noire. Enfin, ôtant cette ceinture, il me précipita du ciel sur la terre. Je me suis engagé, je promis à Siva — de dévaster toute la terre, — d'en dévaster les hameaux et les palais, — d'en dévorer toutes les jeunes filles.

« Il n'en est resté que la tienne. J'épargnerai les autres habitants de la terre, mais je ne le ferai qu'après avoir dévoré ta jeune fille. Si tu y consens, prince, tu verras intact le restant de tes possessions. Envoyez-la pour puiser de l'eau fraîche. Qu'elle meure sacrifiée à Siva — et je retournerai aussitôt après dans le ciel, tes pays resteront délivrés. En achevant ces paroles le serpent se

1. *Turna*, sur le confluent du Danube avec Olta, non loin de l'ancienne Nicopolis.

retira près de la fontaine et y attendit l'arrivée de la fille royale, etc., etc.

Siva ne cesse de sévir qu'après l'accomplissement du temps assigné à la portion de l'année qu'il préside. Selon les chants du Rhodope, l'année se partage en deux moitiés : l'une *Béla Hodina,* « la saison blanche », le beau temps, le bonheur, se trouve sous les auspices du groupe des dieux brillants Belboh, Agni, Soleil, Koléda, Giva Yuda, etc.; l'autre *Tserna Hodina* « la Saison noire », le mauvais temps, les désastres, les frimas, tout cela se trouve sous les auspices des dieux sombres, Siva, Sourina, Tsernibog, Serpent noir, Mora Yuda, démons Zlines, etc. Le printemps s'appelle *Pro-léta,* en sa qualité d'intermédiaire entre l'été et l'hiver. L'arrivée de chacune des deux saisons est religieusement observée, moyennant les repas de réveillon, les sacrifices, les prières, les chants et la danse qui est aussi une manière de louer Dieu. »

Le dieu Sourina paraît n'être qu'une épithète de Siva, car autrement il n'en diffère nulle part, comme p. ex. :

« O dieu, toi notre dieu Sourina ! Pourquoi t'assombris-tu? tu fronces le sourcil? Pourquoi ces airs nuageux et ces tons aigres? Tu restes assis sur un rocher. Deux vipères s'enroulent sur ta tête, une vipère enrage dans le poing de ta main. Sur l'autre main tu tiens une coupe d'or. Dans la coupe il y a de l'eau fraîche et dans l'eau des plantes vénéneuses. La vipère a soif, elle avale des rivières entières. Elle essuie sa tête sur les prés et sur les champs de blé qu'elle dévore aussi. »

e). *Agni* [1].

La veille de la fête anniversaire d'Agni, appelée « le jour du feu, *aguènine denĭ*, qui précédait la fête de Koléda, *koline denĭ*, on se réunissait dans des villages de Bulgarie pour faire *bednik*, « la veillée », que les Slaves septentrionaux appellent la Vétchernitza. Les pères de famille et les notables [2] de la localité s'assemblaient chez un ancien, Kmète, pour éteindre les feux de la saison qui finissait, en allumer le nouveau feu divin, *bogi oguenĭ*, tuer des victimes et s'en régaler ensemble. Ces coutumes tombent déjà en désuétude, mais des vieillards s'en souviennent encore, et c'est de leur bouche que les annotations auraient été recueillies par M. Verkovich. Les extraits qu'on va lire nous reportent aux traditions des premiers siècles du christianisme, où les Pères de

1. Ce mot a plusieurs variantes, ohni, igné, ogueni, selon les dialectes.
2. Les notables, *yasnéni*, littéral. les lumineux, « les illustrations. »

l'Église n'hésitèrent point d'introduire dans leur liturgie quelques cérémonies payennes, relatives au culte du feu, comme n'étant point contraires à l'esprit de l'enseignement évangélique. Dès le IVe siècle de notre ère, époque des premières invasions des Bulgares sur le Danube, la *bénédiction du feu sacré* fut par l'Eglise officiellement adoptée, et depuis consacrée par l'usage chez tous les chrétiens. « On tirait le feu de la pierre plutôt que de le prendre au foyer des maisons. Dès lors, la bénédiction du feu nouveau, la bénédiction du cierge pascal [1], ainsi que la bénédiction des fonts, firent partie intégrante des cérémonies de l'office du Samedi Saint, pendant la messe et les vêpres [2]. »

Le briquet, dont le manuel parle ici, n'est pas, dans nos pesma, fait de la pierre, mais du bois, exactement comme chez les sacrificateurs védiques. L'analogie est complète. Nous allons voir tout à l'heure que le Kmète slave obtenait son *bogi-oguenĭ* « feu divin » en frictionnant les deux branches d'un arbre sacré. Les hotri indiens faisaient descendre Agni sur leurs autels en frottant le briquet *arni* [3], c.-à-d. deux pièces de bois sec. Voici une pesma à ce sujet que les jeunes filles chantaient en portant le nouveau feu de maison en maison.

Pesma. Le souverain fait son entrée dans la ville [4]. Il monte une merveille de cheval, pourvu d'ailes d'or, pouvant planer dans les airs. Ses ailes d'or ressemblent aux nageoires d'un poisson. Aussi a-t-il nagé à travers la mer salée.

Le souverain revêtit ses habits de fête, il se fit beau. Un soleil lui rayonne sur la poitrine. Une vipère féroce lui sert de coiffure, et enveloppe tout le corps du dieu, depuis la tête jusqu'aux pieds; elle s'y plie et se replie.

Le souverain dit à haute voix, il proclame dans la ville : Ecoutez-moi, grands et petits, oyez, mariés et célibataires ! Demain, dès le matin, c'est le jour de fête, celle du Feu Divin (*bogeni ioganĭ*). Le dieu descendit sur la terre, sur nos champs, dans notre ville. Il nous reste assis dans une de nos maisons — Dans la maison, sur le foyer.

Il attise le Feu Divin. Tous, hâtez-vous d'éteindre vos feux. Qu'il

1. Il est figuré dans les chants du Rhodope par le bûchèr du feu sacré.

2. Voy. le *samedi saint* dans le manuel Goffine, page 384, édition Paris, 1850.

3. Ce qui plaide en faveur de la haute antiquité de la provenance de cet usage bulgare, c'est que les Buddhistes ne connaissaient pas l'usage d'*Arani*. Or la pesma aura puisé dans une tradition plus ancienne que le budhisme.

4. *Tzar mi doïdé fe grada*, etc.

ne s'en trouve plus nulle part! Car cela fâcherait beaucoup le dieu. Trois cents de ses foudres seraient lancées contre nous, et nos maisons incendiées brûleraient de fond en comble. Dieu dit : « Ecoute-moi, ô vieux kmète! Toi vieux kmète et toi vizir. — Je viens comme ton convive, dans ta maison. Tes trois filles, parées, revêtues de robes neuves, étaient venues chez moi dans la forêt lumineuse, flamboyante. Au milieu de la forêt se trouve (mon) palais de feu. Deux grands arbres y croissent branchus et rameux. Pourvus de deux grandes branches, le feu divin (pétille) sur ces deux branches.

« Est-il merveilleux mon sabre! Il trancha les deux branches. Les trois jeunes filles, les ayant ramassées, les portèrent dans ta maison. Ici vous me fîtes don de ces branches. Je les ai frottées, les branches, frottées maintes fois. Le feu divin s'en alluma! »

Les jeunes filles s'assemblèrent. Elles ont doré des allumettes ardentes. Elles allument le Feu Divin et elles préparent des bûches sur le foyer de la maison. C'est le souper du réveillon, avec rites et cérémonie [1]. On cuira des mets purs. Et, avec des mets purs, des beignets [2]. Voici que le souper est prêt.

On s'est assis à table. Le vieux kmète, revêtu de ses habits neufs, tient dans sa main droite une coupe. Le feu sacré est dans cette coupe. Le kmète encense les mets purs, tous les mets purs et les beignets. Il pria le dieu de bénir leurs troupeaux couleur gris cendré, et avec les troupeaux leurs bœufs.

Les jeunes filles dansèrent une *kolo*, autour du foyer et autour de la table de festin, comme dans le chant précédent.

Pesma, [chantée par trois jeunes filles qui apportaient du bois de la forêt sacrée et le donnaient à un kmète sacrificateur. Il en obtenait du feu par friction] — « Dans [3] la maison du vieux kmète, il y a un tzar miraculeux. Les trois filles parées, vêtues de robes neuves, reçurent le tzar miraculeux à la porte de la maison du vieux kmète [4]. Il leur donna un sabre tranchant et il s'assit sur l'âtre (*iognichtché*).

« Les trois jeunes filles se rendent dans la forêt, — La forêt lumineuse, flamboyante. Au milieu de la forêt il y a un palais splendide [5]. Deux arbres s'élèvent dans ce palais. Sur les deux

1. *Bedenĕ vetcher, obrédili.*
2. Je traduis ainsi le mot *rudouchki = oladuchki.*
3. *Cudua e tzuré u staré kméta,* etc.
4. Ces trois filles qui veillent toujours sont représentées, paraît-il, par les feux de trois cierges de l'office du samedi saint chez les catholiques.
5. *Yaçna gora,* nom du château que les dieux avaient dans la forêt sacrée

arbres il y a deux branches. Sur les deux branches il y a du feu divin.

« Les jeunes filles dégaînèrent le sabre tranchant. — Elles coupèrent les deux branches. Puis elles en firent don au tzar miraculeux. Le tzar se mit à frotter et à refrotter les branches, et il s'efforçait d'allumer les bûches du foyer. Les branches ne s'allumaient point [1]. Le feu ascendit directement vers le ciel ! »

On considérait cet incident comme un signe de mauvais présage. Alors il y avait des prières qu'on adressait à Agni, ainsi que des victimes qu'on immolait pour se le rendre favorable. Au contraire, si le feu sacré s'allumait bien et les bûches brûlaient, les jeunes filles en retiraient de la braise ou des tisons et sortaient pour distribuer du nouveau feu aux habitants du village :

Pesma. Ecoutez-nous, prêtez l'oreille, chères compagnes [2]. Dans la maison nous avons un tzar miraculeux. Le tzar de la merveille descendit du haut du ciel. Il s'est assis sur le foyer de la maison. Il entassa bûches sur bûches pour les allumer avec du feu sacré.

Prenez donc des allumettes d'or. Attisez, faites flamber le feu sacré. Que chacun en allume dans sa maison, car voici arriver l'heure du souper de réveillon. Une soirée de veille et des cérémonies d'usage [3]. Rôtissez des mets purs. Avec des mets purs servez aussi des beignets. Le tzar miraculeux se mettra en colère contre tous ceux qui n'allumeraient pas du feu (nouveau).

Le tzar va de maison en maison. Partout où dans une famille il ne trouverait pas de kmète, avec une coupe (encensoir) d'argent dans la main droite pour encenser les mets purs — encenser les mets purs et les beignets;

(Le tzar y fera) périr le troupeau de la famille impie. Rien ne restera de ce troupeau. Le tzar lancera foudre sur foudre dans les champs de blé (de l'impie). Et avec des foudres de la grêle blanche. Les champs de froment grêlé seront détruits. Les froments et aussi les vignes périront, parce que l'impie n'a pas dûment honoré ses dieux, et parce qu'il a négligé de rallumer le feu divin chez lui. »

Les jeunes filles, comme on le voit, officiaient principalement lors des cérémonies du culte des chants du Rhodope. Lorsque les

pour leurs visites terrestres. Les âmes des hommes vertueux séjournaient aussi dans ce château.

1. Signe de la colère des dieux contre les familles qui habitaient cette maison.

2. *Tchouïté momi mili drougeki*, etc.

3. Le mot bulgare est *vétcher obréditi*.

conviés étaient en nombre et le souper du réveillon préparé, des jeunes filles dansaient tout autour de la table du festin, car la danse, nous l'avons déjà dit, était une espèce de dévotion. On se rappelle que chez les Hébreux aussi le roi David dansait dans le temple pour adorer Jéhova.

Pesma. Asseyez-vous à notre festin. Attablez-vous, amis, soupez. — Régalez-vous-en, mangez des beignets. Mangez, buvez tout à l'aise. Tous louez notre Dieu.

Car Dieu consentit de venir s'asseoir sur notre foyer — d'y mettre des bûches pour le feu divin. Son œil droit reste fixé sur la table. Il surveille pour voir si le vieux kmète fait son devoir. — S'il encense les mets purs. Ainsi les mets purs que les beignets.

Dieu défend et protége nos troupeaux. Notre troupeau gris de bœufs. — Le troupeau (que Agni protége) se multiplie tous les ans. Le champ blanchit d'épis tout mûrs. Les foudres du dieu tombèrent loin de nous. Dans des forêts sur des rochers — Des déserts ont été grêlés — Mais la grêle blanche épargne nos froments — Nos champs de froment et nos vignes aussi — Dieu prête l'oreille à nos prières — Pendant toute l'année nous nous porterons à souhait. Mangeant des gâteaux de farine blanche. Des agneaux couleur de soleil et des veaux tout petits encore. »

On voit que c'est l'Agni des Aryas agricoles, leur ami, leur dieu bienfaiteur par excellence, qui les éclairait, cuisait leurs aliments, les échauffait et protégeait leurs troupeaux. Voici une chanson de la jeunesse rustique apportant de la braise du feu sacré :

« Bon père, notre père chéri[1] — Sors donc, parais sur le seuil de ta maison — Nous t'apportons une bonne nouvelle de la part de Dieu. Une bonne nouvelle et un beau présent nous t'apportons ici!

« Aujourd'hui avant que le Soleil ne soit couché — Arrivera l'heure du souper de réveillon. — Et, avant que le soleil ne revienne éclairer, il commencera notre jour de fête. Jour solennel. le jour d'Agni!

« Le présent que Dieu t'envoie — c'est un bouquet odorant que t'apporte ici une jeune fillette.

« Le vieux Bilarine entendit l'appel. Il se fit beau, il revêtit des habits neufs — Et il parut à la porte de sa maison. La fillette s'avança et lui offrit du feu brillant (*seini ioganï*). Elle le couronna des fleurs au parfum suave.

« Le soir de réveillon arriva. Le vieux Bilarine dépêcha ses trois

1. *Tate-lé mili taté*, etc.

serviteurs, d'aller vite dans la forêt, où se trouvait son troupeau gris. Il leur recommanda d'en choisir plus ou moins, soixante-dix béliers. Choisir des béliers pourvus de cornes — Tous cornus, tous marqués de signes de bon présage.

« Le vieillard les égorge en victimes à Agni. Des jeunes filles entourent le feu radieux, occupées à cuire le souper de réveillon. — Elles y resteront jusqu'au lever du soleil. Jusqu'à l'apparition du jour de fête[1], le jour d'Agni.

On donnera un repas pour festiner les fidèles — La maison du kmète se remplit de braves et jeunes laboureurs — De maints jeunes garçons courageux, de maintes jeunes fillettes. Ils nous danseront une *kolo* festale. »

Encore un chant qui raconte comment et pourquoi on éteignait les feux de la saison qui finissait pour lui substituer le feu de la saison à venir.

Pesma. Une jeune fille revient de la forêt[2] portant dans ses mains le feu sacré (*seïni*). Elle entre dans le château et elle donne un bouquet de fleurs à Bilarine, car l'homme qui sacrifie doit être paré et propre. Celui-ci s'assoit près du foyer pour préparer les bûches et pour les allumer avec du feu (qu'on vient de lui apporter).

« D'autres jeunes filles entourent le feu. Elles cuisent le souper de réveillon. Quiconque aurait chez lui du feu (de la saison précédente), doit s'empresser de l'éteindre. Qu'il prenne des allumettes brillantes. Qu'il aille au château pour y allumer leur feu nouveau. Qu'il en illumine le foyer de sa maison et qu'il y prépare le souper de réveillon.

« Dès lors la déesse Yuda Uronitza hantera la maison du fidèle. Yuda veillera à la défense de la famille. Et si les foudres d'Agni grondent, si ses éclairs éclatent, Le feu du ciel ne tombera pas sur la maison (du fidèle). — Ni ses champs de blé ne seront détruits par la grêle.

« Au contraire, quiconque négligerait d'éteindre les feux (anciens), — Il ne verra aucun bien. Et il ne vivra pas jusqu'à l'année prochaine.

« A l'œuvre donc, courons au château! Courons entourer le feu flamboyant. Nous y sommes attendus par le vieux Bilarine, le sacrificateur! »

Les jeunes vierges qu'on envoyait dans la forêt sacrée pour en

1. *Litchen deń*, littéralement « le jour de la danse sacrée » du paléoslave *likě*, chœur, danse chorale. Voy. Lexique Miklosich sub voce.

2. *Zaverna se malka moma*, etc.

apporter du feu et des bûches, y voyaient des choses extraordinaires :

Pesma. « Une jeune fille se mit à sourire[1]. Elle étendit sa main droite; cueillit quelques pommes rouges — et les cacha dans son giron. Puis elle parla ainsi, en s'adressant à ses compagnes : Venez mes jeunes fillettes, allons ensemble au bois — Allons dans la forêt sous l'Arbre — où j'ai allumé déjà mon feu et sous lequel j'ai vu s'asseoir le dieu Agni.

« Le dieu m'y attend encore. Il veut que je rentre dans la forêt; que j'y prenne du feu sacré et que je le porte au château. Bilarine y met déjà des bûches dans le foyer.

« Les jeunes filles suivirent leur amie. Toutes elles arrivent dans la forêt de Kaléna. Leur jeune conductrice les rassure. Elle les engage de s'abriter sous l'arbre : Prosternez-vous-y la face contre la terre! Prenez garde de n'observer rien de ce qui s'y passera. Les frissons d'une fièvre aiguë vous saisiraient et vos âmes effrayées s'amoindriraient (privées de courage et d'énergie).

« Les jeunes filles se prosternèrent sous l'Arbre. Elles n'ont rien vu, rien observé. Seulement la jeune fille du château, la rusée, observait. En soulevant son œil droit, elle a vu tout. Elle a vu un feu puissant flamber jusqu'au ciel et le dieu assis sur le feu. Ses vêtements brûlaient. L'Arbre s'élevait et dominait le feu. — L'arbre doré resplendissait d'or; trois Défas étaient de service auprès d'Agni; elles coupaient les branches de l'Arbre et le dieu les entassait; le feu divin ne s'éteignait point.

« Le dieu demanda à la jeune fille du château : Pourquoi reviens-tu ici avec toutes ces filles?

« O dieu, répondit-elle, le Bilarine du château nous envoie ici. Il nous ordonna de prendre du bois de la forêt et de lui apporter du feu sacré. Il lui faut cuire le souper de réveillon. Ton jour festival commencera demain matin. C'est une fête solennelle, le jour d'Agni.

La déesse Yuda Ouronitza[2] se trouvait au château (elle se fâcha de ce que Bilarine n'a pas éteint le vieux feu). Jusqu'alors elle protégeait la demeure. Quand tes foudres grondaient, ô Agni, et tes éclairs étincelaient; jamais une foudre ne tomba sur le château.

1. *Malka sa moma zasméla*, etc., etc.

2. C'est-à-dire l'ange gardien du château. Bilarine a commis un grand péché en entretenant le feu de l'année passée, au lieu de demander à Ouronitza de lui faire avoir du feu de la nouvelle saison. La plupart des malheurs du héros des chants du Rhodope ont une raison d'être religieuse, comme dans les poèmes de l'Inde antique. Il s'agit d'une expiation.

Jamais une grêle n'a battu ses champs de blé. La famille coulait des jours ensoleillés[1].

« Malheur à quiconque négligerait d'entretenir le feu (sacré). Le coupable ne verra aucun bien. Sa vie n'atteindra pas à la fin de l'année. Chacun doit cuire son souper de réveillon, doit entretenir le feu sacré. »

« Le dieu Agni se leva sur son séant. Il prit un plateau d'or[2] et il y mit du feu sacré (braise?) — Puis s'adressant à ses trois Défas il leur ordonna : « Oyez trois Défas, mes servantes! Faites-moi abattre ces trois branches, qui ont poussé trop haut dans notre caverne. Il faut qu'elles brûlent sans relâche. Il faut que le feu sacré (*séini*) continue de brûler jusqu'au lever de l'Aurore brillante. » Le vieux Bilarine, ayant dormi ou sommeillé auprès du foyer, aura oublié de renouveler son feu.

« Là-dessus Yuda Ouronitza se mit en colère. Dans son dépit elle ne vient plus au château. Or le feu s'éteignit!

« Les jeunes filles reviennent de la forêt. Leur jeune conductrice portait le feu. — Les autres portaient les branches d'or. — En arrivant dans la ville, elles y restèrent — Sans entrer au château.— Elles parcourent la grand'ville (en distribuant aux habitants du feu d'Agni). » — Ainsi le plus souvent les jeunes filles, même les enfants, comme symbole d'innocence et de chasteté, sont préposées à la garde de l'étincelle que le ciel confie à la terre, et leur rôle rappelle celui des Vestales romaines.

Telle fut, ou à peu près, la personnification du dieu de l'âtre des Slaves payens de Bulgarie. Pour en compléter l'image il faut avoir le restant des chants du Rhodope. C'est leur Agni terrestre qu'ils font évoquer du sein du monde végétal où le dieu dort invisible aux hommes. Mais il y a aussi un Agni des régions sublimes, le Soleil. L'un et l'autre dépendaient de Zlata Maïka, mère des astres, et en même temps ils relevaient d'un troisième Agni qui les allumait au besoin. Un hymne chanté à son honneur se trouve dans la *Tchitalisté*[3], revue qui se publie en langue bulgare à Constantinople :

« Dieu, ô notre dieu Agni[4], nous, neuf jeunes filles, nous som-

1. L'expression bulgare dit : *sourni ouçouresti.* C'est-à-dire, la famille vivait heureuse et aimée des dieux.

2. Les vocabulaires bulgares n'expliquent pas *khanitza.* Je crois que c'est un de ces mots nombreux qui passèrent du persan à osmanli et enfin au bulgare : *khântchè*, grand plateau métallique sur lequel on sert les mets en Orient. Cabaret où l'on met des tasses.

3. Voy. *Tchitalisté* du 31 mars 1873, p. 543-551.

4. L'expression bulgare est *yogné bogé.*

mes venues dans la forêt pour te sacrifier des dindes noires. Nous devons les cuire ici et en manger, mais nous n'avons pas du feu. Or, nous te supplions, notre dieu, nous te prions : Comme tu restes assis au ciel, dans ton sérail de feu, daigne faire jaillir [1] une flamme puissante, *pour allumer le Soleil* lumineux; afin qu'il vienne éclairer la terre et les forêts! Qu'un feu fort jaillisse, ô dieu, et que nous puissions cuire ces dindes noires, manger, boire et expulser cet hiver lourd à supporter, hiver lourd et neigeux qui nous ennuie..... »

L'action d'Agni solaire embrasse toute la nature, sans se borner à l'homme, comme le fait Agni domestique. Les feux de celui-là allument le Soleil, qui, à son tour, éclaire la terre et envoie ses rayons partout ailleurs :

... « Avec ton feu resplendissant le soleil s'allume et va éclairer la terre!.. »

Lorsqu'on rentrait dans la grange les blés moissonnés, les jeunes filles priaient Agni solaire :

... « Gloire à toi, dieu Agni! Gloire à toi, Soleil brillant! Nous te louons, car tu éclaires la terre, tu la meus tout entière et tu envoies partout tes rayons. En te voyant, les jeunes filles sortent de leurs hameaux. Elles conduisent leurs bœufs de labour, ayant au col une charrue d'or. Tels labourent des champs — Tels sèment du froment blanc. Des fileuses, le fuseau d'or à la main, filent leur quenouille de soie.

« Plus bas, sur la mer, voguent des navires dorés. O soleil, quand tu éclaires, toute la terre s'en émeut! Quand tu t'endors, ô soleil brillant, toute la terre s'endort aussi : des brouillards noirs la recouvrent et on n'aperçoit plus rien.

« Gloire à ta sœur! Dès le matin elle te devance. Semblable à une jeune fiancée, coiffée d'un turban brodé d'or, empourprée des lueurs irisées du crépuscule du matin, elle aussi éclaire la terre. La céleste Yuda Samovila poursuit, expulse les Zlines, et le Serpent Noir, esprits des ténèbres qui rendent malades les jeunes filles, et qui, à l'instar des sangsues mortifères [2], sucent le sang de jeunes garçons.

« La Yuda-Aurore aussitôt parut sur le ciel pour l'éclairer : De jeunes nautonniers conduisent leurs embarcations; de jeunes filles labourent, bêchent et chantent leurs pesmas en l'honneur de l'étoile. D'ici-bas elles saluent l'astre céleste et elles s'inclinent pour lui dire la bienvenue.

1. *Da vseknech.*
2. *Morna piévitza.*

« L'Aurore te contemple, elle te sourit et t'adresse des louanges. Brille, ô mon frère, dit-elle, rayonne, ô Soleil lumineux, au-dessus de la terre! Que les petits oiseaux prennent essor vers toi, qu'ils chantent pour toi, qu'ils te glorifient! Que par toi, tout ce qui était mort s'éveille à la vie!

« Avec tes rayons, ô cher frère, tu envoies sur la terre du froment blanc, des grappes blanches de raisin! Pour les hommes tu envoies de l'or, de l'argent blanc. Vois, ils te sacrifient des victimes, ô frère chéri, ils te glorifient et te louent.

« O soleil! tu entends ces paroles de ta sœur, tu les entends et tu lui souris. Ensuite tu te rends auprès du dieu Agni ; sans gêne, sans hésitation, tu ouvres ses coffres de feu et tu en retires des vêtements de feu. Tu revêts des habillements tout neufs, tu te fais beau. Comme un jeune fiancé de la terre tu lui apparais, tu l'éclaires!.....

« Nous offrons des victimes à Dieu (*boh*) : un agneau fauve, seul et unique agneau de sa mère la brebis. Pour toi aussi, ô Soleil, nous immolons, en sacrifice, neuf vaches génisses. Ta mère te les apprêtera pour ton souper. Peut-être, ô Soleil, tu ne te fâcheras plus contre nous! etc. »

Des Offrandes. Pour compléter notre esquisse sur Agni bulgare, ajoutons-y quelques extraits traduits des textes de M. Verkovicz, relativement aux sacrifices. On sait qu'en général les payens slaves n'offraient point ou peu de victimes à leurs divinités. Au contraire, les Bulgares asiatiques, en arrivant dans la presqu'île balkanique, avaient déjà l'habitude d'immoler des animaux comme offrandes agréables au ciel. Krum, sous les murs de Byzance et aux yeux des Grecs assiégés, en inaugurait l'investissement par des sacrifices. Le sang des chiens écartelés scellait l'acte d'une paix conclue entre les payens bulgares et les chrétiens byzantins. Enfin le séjour séculaire des Slaves dans la Thrace, la Macédoine et autres contrées où, antérieurement au christianisme, régnaient les dieux de la Hellade, ne pouvait ne pas influer en son temps et lieu. Aussi les héros des chants du Rhodope n'entreprennent-ils aucune affaire sérieuse sans recourir aux sacrifices.

Al. Chodzko.

(*A suivre.*)

SUR LES VOYELLES QUI N'APPARTIENNENT POINT

A LA LANGUE FRANÇAISE.

En réponse aux objections qui m'ont été faites, je n'hésite point à répéter que, si le son de la voyelle est formé par la glotte, la qualité, la nuance particulière de cette voyelle ne peut être déterminée que par la langue, par les lèvres ou par quelque autre partie de l'appareil buccal. Reste à savoir dans quelle faible proportion telles parties du larynx peuvent contribuer aussi à différencier les principales voyelles.

S'il est prouvé que pour prononcer un *i* très-aigu, on n'imprime pas tout à fait à la glotte le même mouvement que pour un *ou* très-grave, on ne saurait nier que, sans un léger déplacement de la langue ou des lèvres, l'on ne parviendra jamais à prononcer successivement et avec netteté *a, i, ou, u* et le reste.

La diversité des tons en musique est produite au contraire par *la glotte seule*, par une tension ou par un relâchement des cordes vocales ou ligaments qui s'y rapportent : on peut exécuter, cet organe excepté, toutes sortes de vocalises, sans le concours d'une autre partie mobile de l'instrument de la parole que l'arcade dentaire inférieure laquelle reste constamment abaissée pour maintenir la bouche ouverte. Le *chuchotement* ou parler à voix basse pourrait au besoin servir à prouver que les voyelles, aussi bien les nasales que les autres, ne sortent pas toutes faites de la glotte, comme on a répété trop souvent.

Nous avons vu que le français possède le plus riche *assortiment* de voyelles que puisse faire entendre aucune langue connue (passez-moi cette expression empruntée au langage mercantile) :

3 *a*, 4 *e*, 2 *i*, 4 *eu*, 2 *u*, 4 *o*, 2 *ou*.

En tout 21 voyelles ; 25, si l'on fait acception de la durée prosodique pour quelques *a*, *e*, *eu*, *o* qui sont tantôt brefs, tantôt longs.

Nous voici bien loin des 10 voyelles que, selon Duclos, Ramus assignait à la langue française.

Plusieurs linguistes m'ont assuré qu'elle n'en avait que 13. D'autres m'ont dit que c'était une folie que de songer à signaler toutes les voyelles des divers idiomes, tant le nombre, d'après eux, en est incalculable. Je me suis obstiné à chercher, même sans dédaigner les patois, et j'avoue qu'au bout de très-longs voyages à l'étranger, je n'ai réussi à trouver qu'une quinzaine de nuances de voyelles en dehors des nôtres, et les voici. Je les ai décrites ailleurs d'une manière plus technique et moins rapide.

1° A étroit, ambigu, bref des mots anglais, FAT, *map*, *back*, etc., lequel tient le milieu entre notre *a* aigu et notre *è* ouvert bref.

2° A creux, ambigu, du hollandais rustique de quelques provinces, la Gueldre surtout. Il se rencontre dans quelques idiomes et dialectes scandinaves. Je l'ai entendu très-fréquemment de la bouche des Javanais : ce phonème, qui fleurit aussi bien dans l'extrême Orient que dans notre Basse-Normandie, tient le milieu entre notre *a* grave et l'*o* grave moyen des mots FORT ! *encore !* etc. En anglais, cet *a* est encore plus creux et si bien qu'il a fini par s'identifier complétement avec notre *o* grave et le leur, lesquels diffèrent très-peu. Les Anglais prononcent *fall* avec la même voyelle que *for*, *nor*, etc. Chez eux, le signe, la lettre A est restée dans beaucoup de mots où désormais elle n'est plus phonétiquement qu'un véritable *o* grave long.

3° E creux anormal du polonais et de divers idiomes ou dialectes slaves. Il me semble mieux caractérisé en russe qu'en polonais, bien qu'il le soit suffisamment dans le mot *ŧep* de cette dernière langue, parce que cette L barrée initiale, n'étant physiologiquement qu'une L *creuse* elle-même, contribue à rendre *creuse* aussi la voyelle qui la suit dans ce mot. On produit cet *e* creux en mettant la langue à peu près dans la position qu'exige la prononciation de notre *ou* et les lèvres dans la position qu'exigerait notre *è* ouvert.

4° I entr'ouvert ambigu, toujours bref d'une multitude de mots anglais, hollandais, etc. Cet *i* de nature hybride tient le milieu entre notre *i* ordinaire bref et notre *ë* moyen. Dans quelques dialectes, il tient plutôt à la fois de notre *i* et de notre *eu* moyen : il diffère peu de la voyelle que fait entendre le Polonais pour le mot *mleko*.

5° I creux anormal du russe, pour lequel la partie antérieure de la langue se creuse à peu près comme pour notre *ou* intense, ce qui empêche celle-ci de se rapprocher des incisives autant que pour notre *i* : ce dernier exige une action tout à fait inverse de la langue.

6° I nasal, qui manque au français pur, mais non pas à nos patois romans ni au portugais, se fait entendre nettement dans le grec moderne. Ex. : σφίγγω. Cette langue possède également *a*, *e*, *o*, *ou* du mode nasal.

7° EU creux anormal pour la formation duquel la langue agit à peu près de la même manière que pour contribuer à former notre voyelle *ou* intense, en même temps que l'on a en vue de faire entendre la voyelle *eu*. Ce dernier phonème exige le rétrécissement du canal où passe le fluide vocal. Il se rencontre dans le roumain,

et là il sonne sans l'adjonction d'un *i* ou *ye* final. C'est aussi, ou peu s'en faut, le son de *ui* dans le mot hollandais *bui*, si en prononçant on fait abstraction du *yé* atténué qui suit la monophthongue ou voyelle unique *eu ouvert*. Dans le mot *buik* et mots analogues, le *yé* final est plus faible encore, et même il disparaît dans la prononciation rapide et familière de plusieurs; mais cette diphthongue hollandaise ne se prononce comme celle du mot anglais *boy* que dans le patois le plus grossier. Lepsius prononce de préférence *eu* allemand comme *oy* anglais. D'autres Allemands préfèrent le son approximatif de *ui* hollandais. Je n'ose pas encore trancher ici la question : j'y reviendrai pourtant lorsque après en avoir fini avec le français, l'anglais et le hollandais, je tâcherai d'aborder la phonologie allemande.

8° U bref des mots hollandais *bus, muts, nut*, etc., est un *u* ambigu qui tient le milieu entre notre *u* ordinaire et notre *eu* entr'ouvert ou moyen. Il tend de plus en plus à se confondre avec notre *eu* bref, et diffère très-peu de la voyelle du mot anglais *but*.

9° U creux anormal, comme *eu* creux anormal, se rencontre dans le roumain. Je l'ai souvent entendu parmi les Flamands illettrés. Il se produit, comme *eu* creux, par le même mouvement de la langue que l'on creuse à son extrémité, mais tout en visant à prononcer notre *u* et non plus l'*eu*.

10° U nasal se fait entendre dans nos patois romans : hors de là, je ne l'ai entendu nulle part.

11° O très-étroit ambigu. C'est une voyelle qui se rencontre dans plus d'un dialecte roman et qui n'est autre que l'*o* final d'une syllabe non accentuée. Ce phonème fugitif flotte entre notre *o* aigu bref et notre *eu* moyen. L'Anglais le fait entendre dans les mots *son, front, oven*, etc. Le langage classique a fini par le remplacer par *eu* moyen, de sorte que tout *Londoner* lettré prononce aujourd'hui *son* et *sun* exactement de la même manière.

12° Les Anglais ont une nuance d'*o* qui tient le milieu entre la voyelle du mot FOR et celle de FOE, *foam, no*, etc. C'est l'*ò* semi-creux ambigu du mot FOUR. Je ne sais si cette nuance controversée parmi eux a droit à une place dans un alphabet général ou harmonique, mais elle doit être mentionnée dans le répertoire complet et spécial des voyelles anglaises.

13° OU étroit ambigu. Il s'écrit *ó* en polonais. On le rencontre dans quelques dialectes arabes, dans le malais, etc. C'est un son équivoque entre notre *ô* creux normal et notre *ou* ordinaire.

14° Une voyelle ni moins ambiguë ni moins anormale, c'est celle que font entendre beaucoup d'Anglais, *comme second membre* d'une diphthongue dans les mots *your, pure, sure*, etc.

C'est, à part le *yé* initial plus ou moins distinct, un mélange de notre *ou* et de notre *eu* ouvert. Dans la bouche de quelques-uns même, c'est une sorte d'*eu* ouvert précédé d'un *yé*, le plus souvent atténué et formant diphthongue, avec ou sans vestige de *ou* normal.

15° OU nasal qui manque au français. Il se trouve dans quelques dialectes et patois romans. Il existe en portugais, et je l'ai entendu prononcer clairement en grec moderne. Ex. : ἡ πουγγὴ, en langage plus vulgaire : τὸ πουγγὶ.

Aujourd'hui que l'étude de la phonologie comparée est moins négligée parmi nous, on me pardonnera, je l'espère, certaines minuties tout à fait inévitables dans un pareil sujet.

A. Dufriche-Desgenettes.

ACTUAIRE.

Ce mot, entré depuis quelques années dans notre langue, manque au dictionnaire de M. Littré et pour cette raison nous croyons utile de le signaler aux lexicographes.

Il désigne le mathématicien chargé de contrôler, d'après le calcul des probabilités, les bases des contrats viagers ou d'assurances. Depuis plusieurs années il paraît à Paris (librairie Gauthier-Villars) un *Journal des Actuaires français*.

Ce néologisme n'est que la francisation du mot anglais *actuary*, mot dérivé lui-même du latin médiéval *actuarius* et qui, après avoir signifié seulement « greffier », a pris aujourd'hui un sens plus restreint. En Angleterre, il désigne le directeur d'une compagnie anonyme, et plus particulièrement d'une compagnie d'assurances ; en Amérique, le directeur d'une compagnie d'assurance sur la vie.

Voici en effet l'article consacré à ce mot dans l'édition américaine du dictionnaire anglais de Webster. (Springfield, Mass., Merriaux, 1848) :

Actuary, n. [L. *actuarius*].

A registrar or clerk; a term of the civil law, and used originally in courts of civil law jurisdiction; but in Europe used for a clerk or registrar generally.

In *England*, this term is now used for the manager of a joint stock company, particularly of an insurance company.

In *America*, it is chiefly applied to the manager of a life insurance company.

Ce néologisme, entré dans la langue des affaires, a désormais droit à une place dans les répertoires lexicographiques de notre langue.

H. Gaidoz.

Βάλλω.

L'inscription du Temple de Jérusalem découverte par M. Clermont-Ganneau présente plusieurs particularités remarquables pour la phonétique grecque. On y trouve, entre autres, ΠΕΡΙΒΟΛΟΥΗ, pour περιβολή, qui nous renseigne sur la prononciation de ce mot : il y avait un digamma après le λ. La parenté de βάλλω avec *volvo* se montre clairement. La même racine a donné également au grec ἑλύω et ἴλλω, qui ont gardé pour eux le sens de « rouler », tandis que βάλλω a pris pour lui l'acception « lancer ».

Michel Bréal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 14

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES,

DU 1er MAI AU 24 JUILLET 1875.

SÉANCE DU 1er MAI 1875.

Présidence de M. BERGAIGNE.

Sont présents : MM. Bergaigne, Havet, Halévy, Bauer, Joret, Egger, Berger, Bréal, Beljame, de Charencey, Ploix, Naville, Gaidoz, de Rochemonteix.

Assistant étranger : M. von der Müehle.

M. de Charencey fait hommage d'une brochure intitulée : Fragment de chrestomathie de la langue maya antique. Paris, Leroux, 1875.

M. de Charencey fait une communication sur le verbe en basque.

Une discussion s'engage à laquelle prennent part MM. L. Havet, Bréal, Bergaigne, Ploix, Phil. Berger, Halévy, Charencey, de Rochemonteix, Beljame.

M. Gaidoz fait la motion suivante :

« Plaise à la Société de linguistique adopter la résolution suivante :

1° La Société de linguistique tient tous les ans, le lundi de la Pentecôte, à une heure et demie de relevée, une séance solennelle et publique ;

2° A cette séance sont invités les corps savants et les notabilités scientifiques auxquelles le Bureau juge convenable d'adresser des lettres d'invitation ;

3° Le Bureau nomme pour cette séance un Président d'hon-

neur qu'il peut choisir parmi les savants étrangers à la Société;

4° Le Bureau règle l'ordre du jour de cette séance, discours, lectures, communications, expériences de phonétique, etc. Les manuscrits des communications destinées à cette séance devront être préalablement soumis au Bureau. Le Bureau pourra désigner pour la lecture dans cette séance des travaux déjà lus dans les séances ordinaires. Les rapports périodiques sur le progrès des études linguistiques seront lus dans la séance annuelle;

5° Les travaux et communications lus dans la séance annuelle, ne pourront être suivis de discussions dans cette même séance. »

Cette proposition, aux termes du règlement, est renvoyée à l'examen du Bureau.

M. de Rochemonteix lit un travail sur le verbe en kabyle.

M. Egger fait une question sur les sources qui servent à dresser l'inventaire des formes kabyles.

M. de Rochemonteix donne des renseignements à ce sujet.

M. Halévy et M. Berger présentent des observations.

M. Egger rappelle qu'il y aurait lieu de renouveler la demande pour que la Société soit déclarée d'utilité publique.

Sont inscrits à l'ordre du jour : MM. de Rochemonteix (suite), Gaidoz, Halévy, Darmesteter.

Séance du 15 Mai 1875.

Présidence de M. Vaïsse.

Sont présents : MM. Vaïsse, Joret, Gaidoz, Pierron, Graux, Leger, Bielké, Bauer, Berger, Sturm, Halévy, Carrière, Dufriche, Chodzko, Bréal, Havet, Maspero, de Rochemonteix. A. Darmesteter, G. Paris, Ploix.

M. Gaidoz annonce que le n° 12 du Bulletin a été distribué.

M. Vaïsse rend compte des démarches préparatoires qu'il a faites pour la reconnaissance d'utilité publique. Une des conditions exigées, c'est que la Société émette formellement un vœu en ce sens.

Après délibération, la réunion déclare à l'unanimité qu'elle

demande à être reconnue d'utilité publique, et elle charge son Président de remplir les formalités nécessaires.

M. le Secrétaire donne communication d'une invitation au congrès des orientalistes qui doit se tenir à Saint-Étienne du 19 au 25 septembre 1875.

M. Leger, au nom de la Commission de phonétique, demande l'adjonction d'un membre complémentaire, M. le docteur Fournier étant empêché pendant l'été de prendre part aux travaux de cette Commission.

M. Rolland est nommé membre de la Commission.

Il est fait hommage d'un mémoire intitulé : Stèle de Yehaw melek, roi de Gebal, par M. le comte de Vogüé, membre de l'Institut.

M. Havet, au nom de la Commission de phonétique, décrit un appareil destiné à marquer la tonalité des voyelles et des consonnes.

M. Dufriche fait une observation au sujet de deux *r* différents qui existent en français.

M. Gaidoz signale à la Commission de phonétique les travaux qui se font en Suisse pour marquer les sons de la voix à l'aide d'appareils.

M. Berger lit un travail sur le sens des mots *Tanit Penbaal* qui se trouvent sur diverses inscriptions carthaginoises. Au sujet de cette communication, il s'engage une discussion entre MM. Halévy, Carrière et Berger. La suite de cette discussion est remise à une prochaine séance.

M. de Rochemonteix continue sa lecture sur le verbe en kabyle.

M. Halévy fait des objections à la théorie de la conjugaison exposée par M. de Rochemonteix.

Sont inscrits : MM. Gaidoz, Halévy, J. Darmesteter, Bergaigne, Chodzko, Dufriche, Joret, d'Arbois de Jubainville, Havet.

Séance du 29 Mai 1875.

Présidence de M. Vaïsse.

Sont présents : MM. Havet, Gaidoz, Egger, Chodzko, Vaïsse, Ploix, Bréal, Bielké, Dufriche, Joret, Bergaigne, Georgian, Halévy, Sturm, A. Darmesteter, de Charencey, A. Meyer, Oppert.

Sont présentés pour faire partie de la Société, par MM. G. Paris et Meyer, M. Henri Miroy (de Lisieux); par MM. Egger et Bréal, M. l'abbé Gonnet, professeur au séminaire, élève de l'École des hautes études, 29, rue Notre-Dame-des-Champs; par MM. Bréal et L. Havet, M. Létalenet, élève de l'École des hautes études, rue de la Chaise, 8.

Sont offerts en hommage, par M. Paris : Sur les contes orientaux dans la littérature française du moyen-âge, 1875. — Par M. H. Kern : Honderd en Duizend. — Par MM. Pio et Thomsen : Andersen, Historien om en moder. Femten sprog. — Par M. P. Marie. Signolégie ou méthode facile de prononciation et de lecture. Toulouse, 1875. — Par M. de Charencey : Essai d'analyse grammaticale d'un texte en langue maya.

M. Berger, empêché, s'excuse par écrit de ne pas assister à la séance.

M. Vaïsse donne lecture de la description d'une machine parlante. Il prévient les membres de la Société qui seraient désireux d'assister aux leçons d'articulation données à des sourds-muets, que ces leçons ont lieu à l'École des sourds-muets, rue Saint-Jacques, le samedi, de 1 à 2 heures, et à Bourg-la-Reine, Grande-Rue, 53, le mardi et le vendredi de 1 heure à 4.

M. Havet présente un spécimen de notation mécanique des sons, et il donne des explications à ce sujet.

M. Halévy fait une communication sur l'ethnographie de l'Avesta.

Des observations sont présentées par MM. Oppert et Bréal.

M. Gaidoz revient sur l'interprétation de l'inscription de l'obélisque de Nimroud, où figure un éléphant, à propos de la nouvelle communication faite sur ce sujet par M. Oppert dans la séance du 23 janvier précédent. M. Gaidoz s'appuie principalement sur un travail que notre confrère, M. Fr. Lenormant, de collaboration avec un naturaliste, M. le docteur Roulin, a publié sous ce titre : *Sur une prétendue mention de l'Égypte dans un texte assyrien*, dans la *Zeitschrift für Ægyptische Sprache* de Berlin, février 1870, p. 21 et suiv. MM. Roulin et Lenormant ont identifié avec des espèces asiatiques les animaux figurés sur les bas-reliefs de l'obélisque de Nimroud, et ils se sont appuyés sur ces faits pour repousser

la traduction du nom géographique de *Musri* par Égypte. M. Gaidoz, qui ne connaissait pas ce travail lorsqu'il a inséré au Bulletin n° 11 sa note sur le nom de l'Eléphant, avait strictement employé la même méthode pour combattre l'interprétation de M. Oppert, à cela près qu'il n'avait cherché à identifier que l'éléphant figuré dans le bas-relief. M. Gaidoz fait en outre remarquer que M. Fr. Lenormant voit le nom de l'éléphant dans le mot *baziat* de l'inscription et non dans celui *d'alab* qu'il traduit simplement par « bœuf », et où il voit un yak. M. Gaidoz signale aussi un autre travail de M. Lenormant publié dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions* de 1873, p. 178 et suiv., et où notre confrère essaye de montrer l'éléphant indigène en Mésopotamie jusqu'au XII^e^ siècle avant notre ère. Pour terminer, M. Gaidoz exprime l'opinion que les philologues doivent accompagner l'étude des *mots* de l'étude ou au moins de la connaissance des *choses* que ces mots représentent. Ils peuvent par là s'éviter de notables erreurs. En tenant compte de ces faits, deux romanistes de nos confrères n'auraient pas, l'un expliqué *mulet* comme étant « le petit de la mule », et l'autre donné *orang-outang* comme un mot caraïbe ; et M. Oppert, en traduisant l'inscription de l'obélisque de Nimroud, n'aurait pas fait venir d'Afrique un animal dont le portrait, joint à l'inscription, dénonce incontestablement une origine asiatique.

M. Oppert répond à M. Gaidoz. Il croit devoir n'accepter aucune des objections faites par M. Gaidoz. Il repousse l'explication d'*elef hindi*, qui se compose de deux mots appartenant à deux langues différentes. Il n'adopte pas non plus l'étymologie proposée du sanscrit *ibha* précédé de l'article arabe *al*.

« Selon M. Oppert, qui en cela est suivi par MM. Ménant, Schrader, Delitsch et d'autres, le mot ἐλέφας, ἐλέφαντος est un mot sémitique ne désignant que l'éléphant seul.

« Ce mot sémitique, probablement aussi hébreu et phénicien, se retrouve en assyrien ; il doit être épelé *alhab*, féminin *alhabat*. La racine se retrouve en arabe, et signifie, selon le Qamouz, grand, énorme, puis « une espèce de bœuf des montagnes. »

« L'étymologie fausse de *aleph*, bœuf, est empruntée par

MM. Lenormant et Halévy à M. Oppert qui dit *Expédition en Mésopotamie*, tome I, p. 347 : des bœufs du fleuve de Sakeya (probablement des éléphants).

« M. Oppert, déjà à cette époque, s'étonne de l'écriture insolite *al-ab*, qui ne peut être celle du mot *alap*. Le mot est un mot tout différent. Il y a, d'ailleurs une glose B. M. II, 6, 23) qui dit :

23. megatherium (grand animal) parvum.	*kurkizannu*
24. megatherium [magnum	rhinoceros (Schrader)
	al] *habu*
Et quelques lignes plus bas :	elephas
Megatherium de Makkan	*magganū*
	hippopotamus
	(Lelitsch)

« Le mot *habu* est complété par M. Oppert avec une grande vraisemblance par *alhabu*.

« Le mot *alhab* a été peut-être raccourci en *hab* ; l'ivoire se dit en hébreu *schenhabim*, dent de *hab*.

« Rien ici n'est relatif au bœuf.

« La traduction du mot *amsi* buffle, par éléphant, que le roi assyrien aurait classé au x^e^ siècle par troupeaux en Mésopotamie, a été empruntée à Hineks par M. Lenormant : elle n'est acceptée par personne.

« Quant au mot Musri, que M. Oppert, dans le passage de l'*Expédition en Mésopotamie*, n'a pas traduite, elle pourrait être l'Égypte, ou un autre pays. L'objection possible contre l'Égypte a été empruntée par M. Lenormant à M. Oppert, Histoire de Chaldée et d'Assyrie, 1865, p. 35, note, où il est dit : Ce pays de Mousri *n'a aucun rapport* avec l'Égypte *Musur*.

« Quant au pays *incertain* cité dans la légende de l'Obélisque, il ne touche pas le point principal. Le voici :

« Le mot grec ἐλέφας, ἐλέφαντος, vient d'un mot sémitique *alhab*, féminin *alhabat*, qui indique l'éléphant, et pas un autre animal.

« Le mot *aleph* est aussi étranger au mot ἐλέφας qu'au terme d'ἔλαφος, cerf[1]. »

1. Les parties du procès-verbal entre guillemets sont empruntées à une note de M. Oppert.

Sont inscrits à l'ordre du jour : MM. Darmesteter, Bergaigne, Chodzko, Dufriche, Joret, d'Arbois de Jubainville, Havet, Gaidoz.

Séance du 12 Juin 1875.

Présidence de M. Vaïsse.

Sont présents : MM. Bréal, Havet, Georgian, Joret, Vaïsse, Oppert, Bielké, Bergaigne, Berger, Dufriche, Blanc, Sturm, Bauer, Ploix, Chodzko, Meyer, Halévy, Gaidoz.

M. Bréal dépose sur le bureau le 5e fascicule du tome II des Mémoires, avec lequel ce tome se trouve achevé.

Sont élus : MM. Henri Miroy (de Lisieux), l'abbé Gonnet, 29, rue Notre-Dame-des-Champs, Létalenet, rue de la Chaise, 8.

Sont présentés en hommage : par M. Leger, Études slaves. Voyages et littérature. Paris, 1875.

Par M. Joret : De rhotacismo in indoeuropæis ac potissimum in germanicis linguis. Paris, Franck, 1875.

M. Joret accompagne ce don de la communication suivante :

Le changement de *r* en *s* sonore a été signalé depuis le XVIe siècle dans plusieurs dialectes français, mais ce qu'on n'a point encore, je crois, remarqué jusqu'ici, c'est le changement de *r* en *dh*. Le patois de l'Yonne offre des exemples de cette transformation : c'est ainsi qu'à Héry, canton de Seignelay, *père, mère* se prononcent *pèdhe, mèdhe*. Ce n'est là d'ailleurs que le dernier terme des modifications des spirantes dentales, et un changement de date évidemment récente, puisqu'il affecte aussi, dans ce patois, l'*s* étymologique, mais sur lequel il n'en était pas moins utile d'appeler l'attention.

M. Bergaigne commence la lecture d'un travail sur la construction ou l'ordre des mots dans les langues indo-européennes.

Des observations sont faites par MM. Gaidoz et Bréal.

Il est donné lecture d'un travail de M. Dufriche-Desgenettes sur la prononciation des différents *r*.

M. Joret fait une communication sur le patois normand.

Sont inscrits : MM. Darmesteter, Bergaigne, Joret, d'Arbois de Jubainville, Havet, Gaidoz, Halévy, Alph. Meyer, Dufriche.

Séance du 26 Juin 1875.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents : MM. Gaidoz, Pierron, Bielké, Dufriche, Havet, Bergaigne, Bréal, Rolland, Darmesteter, Georgian, Halévy, Chodzko, Joret, Leger, Blanc, Ploix, Meyer, Bauer, Berger, Létalenet.

Assistants étrangers : MM. Ranqué, Manasovitch.

Sont offerts : Ploix. Rapport sur l'ouvrage de M. Morgan, *System of consanguinity and affinity of the human family*. 1875.

M. J. Darmesteter lit une série de notes sur l'Avesta et il propose une explication des désinences sanscrites *rê, ran*.

M. Joret fait une communication sur le patois de Bessin, au nord de Bayeux.

M. Alphonse Meyer lit un travail sur le thème pronominal *i* employé comme article dans les langues germaniques.

Sont inscrits à l'ordre du jour : MM. Darmesteter, Bergaigne, Joret, d'Arbois de Jubainville, Havet, Gaidoz, Alph. Meyer, Dufriche.

Séance du 10 Juillet 1875.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents : MM. Darmesteter, Gaidoz, Havet, Bielké, Sturm, Blanc, Leger, Gonnet, Joret, Beljame, Berger, Egger, Bauer, Létalenet.

Assistants étrangers : MM. Mariot, Otis.

M. L. Havet, au nom de la Commission de phonétique, rend compte des derniers travaux de la Commission. Il expose les faits physiologiques qui tendent à expliquer les phénomènes d'épenthèse de l'*i*.

Des observations sont présentées par MM. Bielké et Bréal.

M. Bergaigne continue la lecture de son mémoire sur la construction.

M. Darmesteter propose une série d'étymologies zendes.

Des observations sont faites par MM. Bréal, Egger, Bergaigne, Leger.

M. Joret continue l'étude des voyelles dans le dialecte normand.

Sont inscrits à l'ordre du jour : MM. Bergaigne, Joret, d'Arbois de Jubainville, Havet, Gaidoz, Alphonse Meyer, Dufriche, Mariot.

Séance du 24 Juillet 1875.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents : MM. Blanc, Létalenet, Bauer, Dufriche, Bielké, Berger, Joret, Havet, Chodzko, Gaidoz, Schœbel.

Assistant étranger : M. Bopp.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Joret continue sa lecture sur la phonétique normande. Des observations sont faites par MM. Berger, Bergaigne, Havet.

Il est donné lecture d'un travail de M. d'Arbois de Jubainville sur le génitif singulier des thèmes féminins en *ā*.

Le nouveau projet de traité arrêté entre le Bureau et M. Vieweg pour la publication des mémoires est ratifié par la Société.

La Société vote qu'il sera procédé à la rédaction d'un répertoire phonétique de la langue latine d'après le plan approuvé par la Commission de publication.

Il est donné lecture d'une communication de M. Dufriche sur les diverses espèces d'*l*. Des observations sont faites par MM. Gaidoz, Havet, Joret.

Le présent procès-verbal est lu et adopté séance tenante.

CHANTS DU RHODOPE

AU POINT DE VUE DE LEURS RÉMINISCENCES MYTHIQUES ET HISTORIQUES.

(D'après les documents pour la plupart inédits.)

(Suite et fin [1].)

Dans les chants du Rhodope, il n'est question nulle part de sacrifices de victimes humaines. On peut en dire autant des autres pratiques connues du paganisme des peuples slaves, dont le système religieux, en général, se basait sur la sympathie envers toutes les créatures de Dieu et sur le respect pour la vie des hommes en particulier. L'idée d'un dieu aimant à faire mourir et à verser du sang humain, appartient aux peuples conquérants. En 811, Krum, ce terrible khagan des Bulgares ouraliens, après avoir détruit une armée grecque et décapité l'empereur Nicéphore, buvait du vin dans le crâne du byzantin vaincu. Devant la *porte d'or* de Constantinople, il fit des sacrifices humains et commit des cruautés, dont les historiens grecs contemporains parlent avec effroi. Ailleurs sur le Dnieper, le dernier prince païen de la dynastie des Rurik, un fils de Sventoslav, permettait d'égorger de jeunes filles et de jeunes garçons, en l'honneur de ses idoles. Nous traduirons ici deux passages relatifs à ce fait, extraits des annales de Nestor[2].

..... « Les Petchenègues tuèrent Sventoslaw. Ils lui tranchèrent la tête, et de l'os frontal de son crâne, après l'avoir fait revêtir d'une plaque d'or, ils façonnèrent une coupe à boire. » ..... « Valodimir (fils de Sventoslav) commença à exercer le pouvoir de kniaze suprême dans la Kiovie. Et il fit ériger des idoles sur une colline en dehors de son gynécée, à savoir : (idole) de Peroune, torse en bois, tête en or, moustaches en argent, ainsi que l'idole de Khers[3] et l'idole de dieu Dagě[4], et l'idole de dieu Stri, et l'idole de Semarogl et l'idole de Mokoche. On sacrifiait des victimes à ces idoles, on les appelait dieux, on leur amenait, tel son fils, tel sa fille, que l'on immolait en sacrifice (gèrakhou) aux démons, polluant avec ces offrandes la terre russe et la dite colline. »

1. Voy. Bulletin, 13 pages xxij — xlij.

2. Monumenta Poloniæ historica, édition Bielowski. Tome I[er], page 616 et page 622.

3. *Khors*, mot que je crois identique au persan *Khoraç*, dans le Khoraçân, perse *Khour* soleil = sir. *Sour*, soleil. La désinence *án* marque le pluriel.

4. *Dagé, dogédi*, pluie.

Les dieux de l'épopée du Rhodope n'ont pas des appétits sanguinaires, en ce qui concerne la chair humaine, mais ils sont gourmands, sensuels, jaloux les uns des autres et prompts à venger impitoyablement le moindre oubli ou manque de respect à leur égard. La musique, la danse, les fleurs, des mets succulents, des boissons agréables au goût, tout ce qui plaît aux hommes plaît aussi à ces dieux. Chaque dieu a son jour de fête, et alors il descend sur la terre, et s'asseoit volontiers à table avec ses ouailles, mangeant de leur cuisine, contemplant leurs danses et divertissements et parfois y prenant part lui-même. Toutes les fois qu'il fallait immoler des victimes, elles devaient être choisies avec soin. Le sacrificateur devait d'abord s'assurer si l'heure était néfaste ou propice, si l'oiseau ou le quadrupède destiné à être offert portait des marques (*nichané*) et des taches (*facla* « macula ») prescrits dans le rituel. L'innocence et la pureté, symbolisées par des jeunes enfants qui « n'ont commis des péchés », surtout de jeunes filles (*malka moma*) choisies par le père (*kmète*) de famille, ou par le sacrificateur de profession, s'acquittaient des cérémonies, dont nous ne connaissons encore qu'un nombre comparativement restreint. Continuons donc à faire parler les chants eux-mêmes.

Pesma. « Que veut dire cette rosée[1] abondante? Pourquoi bruine-t-elle dès le grand matin, avant le chant du coq? C'est la rosée d'un jour de fête, qui précède la soirée du réveillon.

« Dans notre village, en dehors d'habitations, sur un préau, on sacrifie un bœuf. Une vierge, fille unique chez sa mère, va tuer ce bœuf. Un jeune homme, fils unique chez son père, va dépecer le bœuf tué.

« Des jeunes filles entassent bûches sur bûches pour préparer le feu.

« Elles cuiront le souper du réveillon. La rosée ayant bruiné en abondance. — Aujourd'hui les jeunes filles n'iront pas au préau.

« Une fillette, enfant unique chez sa mère, entre dans les caveaux souterrains pour s'y cacher. Sa robe est trempée de rosée. Le jour qui précède le souper du réveillon, elle n'a pas voulu tuer le bœuf de sacrifice.

« Le dieu s'en est beaucoup fâché, et la rosée cessa de pleuvoir. Une aurore radieuse apparut. Puis un soleil lumineux commença à éclairer. Neuf jeunes filles sortent dans la rue. Elles vont de maison en maison jusqu'à ce qu'elles trouvent ce qu'elles cherchaient : à savoir, une fillette enfant unique chez sa mère. Elles

1. *Chto mi roça prirocila*, etc., etc.

la revêtent de vêtements de fête, en lui disant : Tu iras sacrifier un bœuf. Ses cornes seront dorées par le vieux Kmète du village, qui couvrira la victime d'une housse d'or. La jeune fille s'habille de ses robes de fête et se fait belle.

« Derechef, les jeunes filles sortent à la recherche d'un sacrificateur de maison en maison, jusqu'à ce qu'elles trouvent un jeune garçon, fils unique chez son père. — « Vite, mon enfant, habille-toi de tes robes de fête. — Prends avec toi un bon couteau. Tu vas dépecer le bœuf de sacrifice.

« Le jeune homme revêtit ses habits de fête. Tous ils entrent dans le château. — Où reste le Kmète, l'ancien du village. Le vieux Kmète tient le bœuf. Et il lui fait dorer les cornes. Il lui jette un velum d'or sur la tête.

« Les jeunes filles emmènent le bœuf. Elles le conduisent jusqu'au préau. Dans le préau, dans le lieu de pacage. La jeune fille, enfant unique chez sa mère, tue[1] le bœuf. Le jeune garçon, enfant unique chez son père, dégaîne le couteau. — Tranche par tranche, il dépèce les chairs du bœuf doré.

« Les jeunes filles appellent, crient : Viens ici, fillette, — viens inspecter le bœuf doré ! — Viens nous dire si le dieu agrée le sacrifice. Le voile d'or de la victime sera ta récompense. Le vieux Kmète t'en fera cadeau.

« Mais si le dieu n'agrée point notre offrande, nous n'irons pas lui préparer le souper du réveillon. Nous ne te donnerons pas le vélum d'or qui couvrait la tête de la victime.

« La jeune fille se mit à inspecter. — Elle examina attentivement le foie[2] de la victime. — Elle s'écrie à haute voix : le nouvel an vous amènera mille bonheurs ! »

Or, les jeunes filles se mirent à danser une ronde. Tandis qu'elles dansaient la ronde (*kolo*) — Les jeunes gens les contemplaient avec plaisir.

Les sacrificateurs se mettent en marche. Ils arrivent à la maison du vieux Kmète. Afin d'y préparer le souper de réveillon. Pour y convier les autres Kmètes. Ceux-ci firent de beaux dons à la fillette — à la jeune fille ainsi qu'au jeune garcon. — La nouvelle année nous portera mille félicités !

Ordinairement le nombre des victimes sacrifiées était impair : un, trois, sept ou neuf. Parfois il arrivait que les colombes et autres animaux du sacrifice n'étaient qu'autant de divinités

1. Littéralement *kolé*, elle perce, elle tue la victime à coups de couteau.

2. Le foie *djiguère:* persan *djiguère*, latin *jecur*. On examinait aussi l'omoplate de la victime, et d'après la direction des petites veines rouges qui en couvrent l'os, on pronostiquait ce qui doit arriver. Cette coutume existe encore.

métamorphosées. Ailleurs la victime, déjà sous le couteau des sacrificateurs, leur échappait en s'envolant dans les airs comme ici:

« Sors donc de ta maison, ô vieux Kmète![1] Viens ici pour dorer le bouvillon merveilleux! Son poil blanc est tacheté et bigarré. Viens pour le revêtir de sa housse. A l'instant même il faut que tu le sacrifies ici.

« Comme le dieu restait déjà assis dans la forêt, il dirigea son œil droit sur le château où se faisait le sacrifice. Il y aperçut le bouvillon merveilleux.— En le contemplant, il le trouva beau. Tu l'immolais, ô Kmète, mais tu n'as pas réussi à l'immoler. Le bouvillon prit l'essor vers les cieux, et il ne s'arrêta qu'au ciel, auprès de Dieu. Là il paît dans des prairies célestes, sur des prairies dans des pâturages[2]. »

Or, tandis qu'il paissait là-haut, chez nous dans la vacherie du village, les vaches devenaient de plus en plus fécondes. Elles mirent bas plusieurs veaux.

Il paraît que chaque commune avait des forêts, temples où se trouvait son terrain sacré, lieu hanté par les dieux. Là, demeuraient les âmes des héros. Une de ces forêts porte le nom de *Kaléna*. L'arbre dont les branches (*véiké*) servait à allumer le feu sacré (*bogi ogueni*), s'appelait *likna*. Dans la ville Kaïlé, résidait un souverain-pontife, Ima, qui, paraît-il, était immortel. C'est lui qui, comme on le verra plus bas, enseigna aux hommes à prier Dieu et à labourer leurs champs. C'est à lui que s'adresse cet hymne des jeunes filles :

« Salut, ô vieillard (*dède*)[3]. Couvre-toi la tête de ton bonnet et que le feu s'allume. Dieu en personne descendit sur la terre. Il descendit dans la forêt. Pour nous il fit jaillir[4] du bois *likna dwo* (partant de la forêt), il arriva dans la maison.

« Il s'assit sur le foyer. Nous y mîmes des bûches de likna. Il souffla dans le bois et un feu éclatant flamboya aussitôt. Ô vieillard dède! Tu restes dans ta maison, toi, vieux allumeur. Quand tu auras pris du feu divin, quand tu auras veillé assis près du foyer, le feu ne s'éteindra plus.

« Le feu continuera de brûler jusqu'au lever du soleil. Puis il brûlera jusqu'à l'arrivée du jour de la fête d'Agni (*agènen deni*).

1. *Da izlézé stara Kméta.*

2. Littéralement *tchéïré* pour tchéragâh, lieu de pacage.

3. *Dède* a plusieurs significations : aïeul, ancêtre, vieillard et dieu.

4. Je paraphrase le verbe *izcéknal* littéralement. « Il fit jaillir à force de battre le briquet. » Le mot indien qui y correspond est *manth* agiter, et *manthana* frictionner.

En paléoslave *mionti* ou *miati* « comprimer, froisser, chiffonner. »

Mais si le feu ne continuait pas à brûler, Dieu se mettrait en colère ; lui-même il descendrait dans la maison du coupable. Il étendrait dessus sa main droite. Et il brûlerait ses bénédictions (*bérèkète*) d'autrefois. »

La danse (*kolo*), nous l'avons fait observer déjà, était un des moyens de se rendre les dieux favorables et de les glorifier. La danse sacrée s'exécutait ordinairement par des jeunes filles, tandis que les hommes mangeaient et buvaient.

« Asseyez-vous à table (dit une chanson des danseuses), à la table du repas du soir. Soupez avec des beignets. Mangez gaîment, buvez gaîment. Tous, louez Dieu ! Glorifiez-le d'avoir voulu venir lui-même s'asseoir sur nôtre foyer. Il y est venu lui-même et y attisa le feu divin. — Son œil droit reste fixé sur la table, sur le vieux Kmète. Pour voir si le vieillard encense dûment les boissons[1] pures, des mets purs.

« Dieu veille sur notre troupeau. — Notre troupeau couleur gris cendré, nos bœufs. Or ils multiplieront cette année. Nos champs blanchissent d'épis mûrs. Dieu lança des feux du ciel. Ses foudres tombèrent loin de nous dans des forêts. Dans les forêts inhabitées et sur des rochers. — Dieu fit pleuvoir de la grêle blanche, mais elle ne toucha point nos froments — ni nos froments, ni nos vignes. — L'oreille du Dieu reçoit nos prières du jour de l'an, aussi aurons-nous des miches de pain blanc. — Des agneaux de couleur fauve ainsi que des bouquetins et beaucoup de petits béliers. »

f). VOLOS (dieu des bouviers).

Ce nom se trouve sur la liste des divinités des payens slaves du bassin du Dnieper, nommées dans les annales de Nestor. L'annaliste lui-même traduit le mot : *volos* = *skotine bog*, « dieu de bétail. » Le nom védique de vache (*gava*) s'est conservé encore dans ses dérivés slaves comme : russ. *gaviadina* du bœuf, tchèque *havèdĭ* et pol. *gavèdzĭ* « troupeau de bœufs », etc. Le dieu Volos avait son jour de fête, célébré tous les ans au mois d'août. Plusieurs chants du Rhodope lui sont consacrés. J'en traduirai ici quelques-uns dont le contenu parfois rappelle des hymnes antiques. Voici un chant d'inauguration, un appel à l'adresse des jeunes filles des bouviers aryas :

1. Le mot du chant est *piti* qui peut dériver soit de PITI « boire », soit de PITATI « nourrir ».

« Oyez[1] jeunes filles, venez m'entendre chères compagnes! je reviens de la forêt. J'y ai chanté des refrains sonores. J'y ai prié notre dieu de descendre dans la forêt. Or le dieu y descendit. Dans le bois, sur une montagne, son front rayonnait d'or. Sa chevelure ruisselait d'argent. Car aujourd'hui est le jour de sa fête.

« Son front rayonnait d'or. Sa chevelure ruisselait d'argent. Dieu (Volos)[2] est venu nous apporter lui-même des bouquets de fleurs. Il nous les a apportés du haut du ciel. Fleurs cueillies dans le jardinet des cieux. Il nous distribue des bouquets de fleurs d'or.

« Il m'a ordonné et je me suis engagée à lui sacrifier trois bœufs, de les cuire tous les trois dans des chaudières d'argent.

« Faites-en cuire les viandes, m'a-t-il dit, pour le dieu et au nom du dieu. Invitez au festin le Kmète, l'ancien du village. Maintenant il compte trois bœufs dans sa maison. Dans une année d'ici il en comptera trois cents!

« Hâtons-nous d'égorger plusieurs victimes[3] en l'honneur du dieu. Lui-même il vient de descendre dans notre forêt. Il s'y promène par les monts et par les vaux. Il envoie des bouquets d'or pour les jeunes filles. »

Même sujet. Le plus âgé des Kmètes du village, avant de procéder aux préparatifs de la fête des fidèles réunis chez lui, en envoyait quelques-uns afin de la proclamer dans le village. On l'annonçait moyennant cette pieuse invocation ou hymne :

« Dieu Vologa, dieu de nos troupeaux, jette sur nous un regard miséricordieux des hauteurs du ciel. Du haut de ton château (sérail). Du château que tu habites au ciel. Jette un coup d'œil sur nos vacheries (volnita). Autrefois, ô mon Dieu, je possédais neuf bœufs, maintenant, grâce à toi, dans le courant d'une seule année, mes vaches en ont mis bas quatre-vingt-dix. Je t'en offrirai neuf en ton honneur. Neuf taureaux et veaux tout jeunes. Leurs cornes seront dorées par des jeunes filles. On les fera dorer avec de l'or pur. Une petite fille les immolera (de ses propres mains). Une enfant unique chez sa mère. Déjà elle s'est ceinte d'une écharpe. Elle égorge un bouvillon et elle te prie :

1. Tchouité mênie mili drougeki..., etc., etc.

2. *Volos*, du subst. vol « bœuf ». Il y avait aussi une étoile *volovitza*. La fête de ce dieu se nomme tantôt *volocine deni* et tantôt *vologa deni*.

3. Le subst. *victime*, ici et de même que dans les textes bulgares, est rendu par : *qurbâne*, mot arabe du Koran. C'est ainsi que Mahomet nomme des chameaux et des moutons sacrifiés par les Musulmans en souvenir du sacrifice d'Abraham.

« Ô Dieu, tes yeux veillent ouverts sur nos vacheries. Tu fais prospérer notre troupeau de bœufs. Nos bœufs et nos veaux aussi. Jadis je n'en possédais que neuf bœufs, maintenant j'en possède quatre-vingt-dix. Je t'amène ici neuf bœufs, afin qu'ils soient sacrifiés pour te plaire. Aujourd'hui j'irai faire des recherches dans la ville pour trouver une fillette innocente, une enfant unique chez sa mère..... »

Sur ces entrefaites, une autre jeune fille parcourait le village pour convoquer le cortége. La pesma dit :

« Une jeune fille sort du village. — En traversant les carrefours elle chante : Chères compagnes, venez ici, jeunes filles — Allons, suivez-moi au château. L'ancien, le Kmète vous y attend. Il revêtit ses habits de fête, il se fit beau. Assis aux portes du château, il y attend l'arrivée du jour festival[1], jour de bœufs (*voline deni*). On ne lui amène pas encore le bouvillon. Le Kmète nous enverra le chercher au bois. — Dans cette forêt où se trouvent les étables. C'est un bouvillon[2] tacheté de marques de bon présage. Il est de couleur blanc tigré. Le Kmète le dévoua au dieu et il va l'égorger.

« Les jeunes filles entendirent l'appel de leur sœur et s'assemblèrent au château. Le vieux Kmète leur distribua des dons. De sa main, remplie de fleurs blanches, il enguirlande les jeunes filles. Il les envoie au bois. Dans la forêt, où se trouvent les étables. Afin qu'elles emmènent le bouvillon moucheté..... »

Il y a un chant de sacrificateurs qui cherchent à saisir trois bœufs destinés au sacrifice, chant remarquable par sa naïveté. — (Ô bouvillon), pourquoi[3] t'enfuis-tu dans la forêt? — Que ne rentres-tu pas à l'étable — afin d'y être pris par la jeune fille. Elle te conduira au château près du vieux Kmète. Demain est un jour de fête : le jour des bœufs. Le Kmète sacrifiera en l'honneur du dieu. Le dieu nous avait envoyé déjà trois bœufs — tous les trois venant du ciel. Où ils paissaient dans un pré (*livadé*). Depuis que ces trois bœufs sont sur la terre — et qu'ils paissent dans notre village. — De trois bœufs qu'ils étaient les voilà devenus trois mille bœufs ! Tous les trois mille restent dans nos étables. Afin que les paysans s'en servent pour labourer la terre, pour semer du froment blanc et que tous ils louent Dieu !

« Quand tu auras été immolé par le vieux Kmète. Ô bouvillon,

1. *Litchène deni* littéralement « jour de chœurs » (*lik*), de réjouissances religieuses et de prières.

2. *Inetz* bouvillon, petit taureau.

3. *Cho si bégas faf gora ta*, etc., etc.

des ailes te pousseront aussitôt! Et tu prendras l'essor vers le ciel. — Jusqu'au ciel auprès de Dieu. Et tu y paîtras dans le pré — Au milieu du pré dans le pâturage.

« Le bouvillon merveilleux entendit ces paroles. Il descendit de la forêt. De son propre mouvement il rentra dans l'étable. La jeune fille mit la main dessus. Elle le saisit et l'attacha avec des cordes. On le conduisit au village, — puis, du village on le mena au château et on le remit entre les mains du vieux Kmète. »

Pour savoir si l'offrande est agréable à Dieu, il fallait examiner les viscères et l'omoplate de la victime, opération délicate et difficile. — Parfois les dieux y aidaient le sacrificateur, etc.

« Le dieu[1] observait les cérémonies du sacrifice. Il le contemplait du haut d'une colline de la forêt. Et le sacrifice lui a plu beaucoup. Il y envoya la nymphe Yuda Samovila. Aussitôt que les bœufs (victimes) eurent été hachés en pièces; et, en prononçant le nom du dieu Volos, jetés dans des chaudières. La Yuda prit en main les entrailles luisantes de la victime (pour examiner) les boyaux et son omoplate[2].

« La Yuda, après avoir doré les viscères et l'omoplate, écrivit dessus cette promesse : « Dans une année d'ici, dans les étables du Kmète, on trouvera, plus ou moins, quatre-vingt-dix mille bouvillons de plus; et plusieurs chevaux à la course rapide dans l'écurie.

« Ô roi! donne des présents à la jeune fille. Elle est orpheline, elle n'a ni mère ni père! » Le roi et le visir ayant entendu cela, conduisirent la jeune fille au château. L'orpheline y resta dans une salle, une des salles du château royal. Et elle y mangea sur une table d'or — ni comme fiancée du roi, ni comme sa femme, — mais comme une petite divinité (*mala definka*). »

La tâche confiée aux jeunes filles d'amener la victime sous le couteau du sacrificateur, les exposait à des dangers, et alors il fallait implorer la protection des dieux blancs pour combattre des monstres envoyés par le dieu noir :

« Les neuf vierges dans la forêt ne peuvent pas se frayer un passage pour entrer dans l'étable. Ah! que Dieu foudroie le serpent noir! Assis devant les portes de l'étable, il brandit un sabre dégainé. Tout courroucé, il crie aux vierges : « Fuyez, sortez de la forêt, jeunes filles, ou je vais vous tailler en pièces avec mon sabre! Vos vieilles mères vous pleureront. »

1. *Boga si qurbane gléda,* etc.

2. Mes dictionnaires ne donnent pas l'explication des mots *kokal* et de *luvitza* que je traduis ici « les entrailles » et « l'omoplate » qui servent à deviner l'avenir dans nos campagnes jusqu'aujourd'hui.

« Les jeunes filles se mirent à verser des larmes : Dieu, notre cher Dieu ! demain c'est ton jour de fête, le jour de nos dévotions, Jour-de-Bœufs (*voline denĭ*). Notre vieux Kmète, revêtu de vêtements de parade, immolera des victimes en ton honneur. Puisse le feu du ciel foudroyer ce serpent noir ! Le voilà qu'il se mit en fureur. Il prit possession de toutes les issues de la forêt. Assis aux portes de l'étable, il nous effraye de ses rugissements. Avec son glaive dégaîné, il menace de nous tailler en pièces. Et toi, ô notre Dieu, tu fais bon marché de nos frayeurs. — Tu ne viens pas nous secourir. Nous faut-il donc, les mains vides, rentrer dans notre village ? Nos jeunes gens se riront de nous. Le vieux Kmète se fachera contre nous. Il ne nous donnera plus nos bouquets de fleurs. »

« Ainsi chantaient les jeunes filles. Les larmes aux yeux, elles suppliaient, imploraient le dieu Volos. Or, tandis que le dieu les contemplait du fond de sa caverne, il en eut pitié. — D'une voix puissante, il cria à une de ses servantes : Dépêche-toi, va m'apporter ici : mon manteau ; tu sais, ce manteau étincelant de dorures, que la déesse, ma mère, Zlata Maïka, avait tissé pour moi. Il faut que je m'en revête, que je m'habille. Demain c'est le jour de ma fête, la journée bovine (*voline denĭ*). Les habitants de la terre immoleront des victimes en mon honneur. Jadis, je leur avais envoyé trois bœufs, qui paissaient dans des pâturages célestes. Or, depuis ils se sont propagés sur toute la terre. Tous les hommes apprirent à la labourer. Ils ensemencèrent leurs champs avec du froment. Ils plantèrent des vignobles, et tous ils me louent, ils m'adressent des prières et des actions de grâces.

« Puisse le feu du ciel foudroyer le serpent noir ! Le serpent noir s'est mis en fureur. La saison néfaste n'étant pas encore finie. — Il infeste impunément la terre. Il a envahi la forêt sacrée. Il intercepte l'entrée aux étables du château. Et il ne permet point aux jeunes filles d'y pénétrer. Furieux, il les injurie et il les menace de les tailler en pièces avec son sabre. De les percer l'une après l'autre avec ses flèches. »

La servante du dieu Volos se mit en colère. Elle courut lui apporter son manteau d'or. Le dieu changea de vêtement. Il s'habilla élégamment (*narédilça*). Sortant de la caverne, il s'assit sur un rocher. La première flèche décochée de son arc alla percer le serpent noir. Les petites filles voyaient mourir le serpent. Elles ne dirent rien, mais entonnèrent ce chant :

« Va-t'en, monstre hideux. Fuis loin de notre forêt[2]. Disparais

1. *Dévète sa momi faf gora ta*, etc.

2. *Hadé zméié hadé*, etc., une glose bulgare parle d'une sorte de représen-

de la forêt et de l'étable. Pourquoi es-tu descendu de si bonne heure? La saison noire tarde à s'en aller de chez nous. Personne ici n'immole des victimes pour toi. Personne ne cherche à t'honorer. Jette un coup d'œil du côté de ce bois. Tu y verras le dieu Voliga. Regarde-le, comme, assis sur le rocher, il va décocher des flèches cruelles. Il lancera sur toi flèche sur flèche. Il te frappera droit au cœur. Percera ton cœur et ton foie. Va-t'en, sauve-toi dans le ciel.

« Le serpent noir se mit à trembler. Il dirige ses yeux vers le bois. Dans la forêt sur le rocher. Aussitôt qu'il eut aperçu le dieu Voliga[1]. Il s'en alla nul ne sait où. Il prit l'essor vers les cieux. Les jeunes filles restées debout devant l'étable. Entrèrent librement dedans. Elles y aperçurent un bouvillon merveilleux.

« C'était un bouvillon bien gentil, merveilleusement beau et marqué de signes de bon présage. Il était blanc, fortement tigré. — Le bouvillon ne veut plus rester dans l'étable. Seulement il se met à courir dans la forêt, et les jeunes filles se mirent à chanter aussitôt, etc., etc. »

Il y a plusieurs autres chants pour célébrer la fête de Volos, tout à fait semblables à ceux qu'on vient de lire. C'est toujours une jeune fille qui inaugure la solennité cherchant le dieu dans la forêt sacrée, et le remerciant des bienfaits dont il gratifie les villages :

« ..... Car tu nous as donné des bœufs pour labourer nos champs, et pour ensemencer nos terrains. Si tu n'avais pas envoyé des bœufs, nos campagnes n'auraient rien produit sans culture.

« Je te chante, ô dieu Volos, je te loue, je te supplie. Descends dans nos bois, dans nos monts. J'ai devancé l'étoile du matin. Voici que le jour de ta fête commence à poindre. — Les jeunes filles revêtent leurs robes de fête. Elles se ceignent de leurs tabliers (*hramina*)[2]. Elles se préparent d'immoler des victimes. Je cours pour participer à leurs dévotions. Mes chants leur annonceront que tu es descendu dans la forêt. Que tes yeux reposent sur notre village, etc., etc. Dans une autre pesma, le dieu Volos envoie des bouquets de fleurs pour la célébration de sa fête : « Ecoutez-moi, fillettes, chères compagnes? Je reviens de la forêt. J'y ai chanté à

tation scénique : Tandis que des jeunes filles chantaient : Va-t'en reptile, etc., un homme habillé en serpent représentait un reptile.

1. C'est-à-dire le dieu Volos.

2. On dit aussi *Hramna*, je crois ces mots dérivés de l'arabe *ekhram*, tablier qui ceint les pèlerins musulmans pendant qu'ils sacrifient des moutons à la Mecque. C'est un de ces mots comme *kurban*, *oukhritza*, etc., empruntés au langage des prêtres musulmans.

voix haute nos cantiques. J'y ai adressé mes prières à Dieu. Je le vois lui-même descendre dans la forêt. Au milieu des bois, sur une montagne. Sa tête s'est dorée. Sa chevelure s'est argentée. Car nous célébrons son jour de fête. Lui-même il apporta avec lui des fleurs. Des bouquets de fleurs du ciel. Cueillies au ciel dans son jardin. Il me donna des fleurs d'or. Pour que je vous en couronne vos têtes. Car vous devez lui immoler des victimes. Il m'engagea de vous recommander que vous lui égorgiez des taureaux. Que vous mettiez dans une chaudière d'argent, les viandes hachées de trois taureaux. Que vous invitiez des amis au festin. Régalez-y votre ancien du village, votre Kmète. Il n'a que trois bœufs dans son étable. — Dans une année d'ici il en aura trois cents. Qu'il égorge donc des victimes en l'honneur du dieu. Car dieu descendit dans notre forêt. C'est de la forêt, du haut des monts, qu'il vous envoie ces fleurs d'or. » Pour clore nos extraits des pesmas consacrés au dieu des bouviers, voici une allocution de circonstance, prononcée par le chef du village, et relative à l'observation de la solennité de Volos :

« Le vieux Kmète sort du château. Debout sur le seuil, il appelle, il crie : Ecoutez-moi, Kmètes[1], et vous, campagnards, oyez! Quiconque se trouverait maintenant dans les champs — qu'il se hâte de rentrer chez lui. Célébrons le jour de la fête du dieu Volos. Chacun dans sa maison immolera des victimes. Neuf bouvillons seront égorgés, des jeunes filles y célébreront une fête.

« Quiconque oserait travailler aujourd'hui dans les champs, soit pour y labourer, soit pour y semer, — ses froments ne lèveront pas. Il perdra d'abord ses trois bœufs. Au bout d'une année rien ne restera chez lui, et son étable sera vide de bétail. »

« Les laboureurs étonnés, se demandent que faire? Ils ont entendu les paroles du Kmète retentir dans des champs. Ils dételèrent leurs bœufs et retournèrent au village. Dont l'ancien, le Kmète, les invita de prendre part au festin. »

« C'est pour cela qu'il faut chômer ce jour de fête, le solennel jour de Volos (*voline denĭ*), dieu de bétail. Quiconque dans ce jour aura sacrifié au dieu une victime, ses troupeaux multiplieront, ses étables se rempliront de bétail. Quiconque ne sacrifierait pas des victimes, les froments ne lèveront point dans son champ. Et il ne lui restera aucun bétail. »

« Ce jour est un jour festival. Le solennel jour de Volos (*Voline denĭ*). Le Kmète s'habille de ses vêtements de parade. Il revêt

. Pokacé se stara Kmèta, etc.

une tunique[1] qui lui descend jusqu'à terre. Il jette sur ses épaules un manteau qui descend jusqu'à terre.

« Il égorge des victimes pour le dieu Voliga. Déjà il convoque des jeunes filles : Allez, mes fillettes, au bois, dans notre parc-au-bétail. Vous y trouverez mes vaches grasses et mes bouvillons. Choisissez-y et prenez un bouvillon blanc tigré. Attachez-le au bout d'une corde et amenez-le-moi ici. Moi-même je dorerai ses cornes. Je lui mettrai sur le dos une housse. Voilà bien trois années déjà, depuis que j'avais fait un vœu au dieu. Je me suis engagé par une promesse sacrée devant Dieu (oubrekal). De lui tuer une victime. Et je ne l'ai point immolée encore.

« Aussi le dieu se mit-il en colère, il nous envoya un des serpents noirs et des divinités malfaisantes[2]. Qui entreront par force dans mes bergeries. Le dieu fera tomber des foudres. Qui me tueront toutes mes vaches grasses. Mes vaches grasselettes ainsi que mes veaux.

« A l'instar des bouviers, les laitiers ont aussi une divinité protectrice, qu'ils appellent Syr-boga « le dieu fromage[3] », et qui fait le pendant de Volos. Il préside à la fabrication du laitage, et en cette qualité vient plonger son bras dans le baquet des fromagers, afin de savoir si le lait est suffisamment chaud, ou pour le faire fermenter. Il est aidé dans ses œuvres par une nymphe de bois, *Gora Yuda*. Il y a plusieurs longues pesmas consacrées à ce dieu. »

Le dieu des vendanges, *Rouié*[4], correspond à Bacchus des Romains. Ses bacchantes sont commandées par la nymphe (*samo-diva*) Grozditza[5], qui sert du vin à Rouié. C'est elle qui sollicita et obtint sa permission de propager dans les jardins de Marco Kralévicz de premiers plants de vigne, jusqu'alors inconnus sur la terre. Le jour de la fête de Rouié, ses bacchantes couronnées de pampres, dansent un kolo ensemble avec des jeunes filles des vendangeurs en chantant des prières dont le refrain : Ohé, Gro-

1. Le mot est turc (*gumlik*), chemise.

2. Le texte dit *zmeievé-té-khudouvé té*. Le subs. slave, serpent, vipère, le subs. khudouvé est un mot persan slavisé. Khuda « dieu », ou bien l'adjectif russe khudoï, méchant, mauvais.

3. Les peuples slaves conservèrent non-seulement le nom védique de bœuf, mais aussi le nom indien du lait, comparez : scr. *sara-s* du lait caillé, pers. *chir*, lat. serum, sl. vulg. *tsirkati*, traire, pol. *ser-vatka* petit lait, *syr*, fromage, dans tous les idiomes slaves sans exception.

4. D'où vient l'épithète serbe *rouino* très-souvent donnée au vin.

5. Du paléo-slave *grozdé*, uva, racemus, pers. *rez*, cep de vigne, sl. *loza vinna*, pied de vigne, français *raisin*.

ditza, ohé! Exaucez nos prières; penche vers nous ton aile droite, et que l'ombre en protége les vignobles de tes fidèles.

Les plus nombreuses divinités sont les étoiles, parce que chacune d'elles représente une personnalité mythologique à part. Comme elles habitent l'espace intermédiaire entre le ciel et la terre, les étoiles peuvent informer l'un et l'autre de tout ce qui se passe là-haut et ici-bas. Aussi, grâce à elles, leur supérieure Zlata Maïka sait-elle parfois ce que même les dieux de la triade bulgare ignorent. Là-haut, dans son palais, tous les ans, les étoiles se réunissent en diétine (*snev*) peur régler, paraît-il, la marche des événements de l'avenir. Elles en instruisent les trois parques (*naretchitza*) afin de les rendre à même de comprendre le sens mystique des paroles (*retch*) divines et des oracles. En même temps les étoiles s'occupent de l'*insufflation* (*baïanië*) de certaines herbes, et par ce moyen douent ces végétaux de vertus curatives. Le mythe des étoiles et le sens du verbe bulgare *baïatï*, sont précieux pour l'étymologie slave, car ils nous expliquent la raison d'être de plusieurs locutions autrement inexplicables. Dès lors, on comprendra pourquoi en paléoslave *baïati* signifie fabulari, incantare, mederi. Le lexique de Miklosich fait dériver le paléoslave *baï* du sanscrit *bha*, *bhas* splendere et *bhaš* loqui fari. De là vient aussi *Baian*, nom d'un poète guerrier de l'antiquité, qui fut doué du don de prophétiser; *baïka* récit, fable, etc., etc.

Tout ce que nous venons de résumer d'une façon sommaire peut suffire pour se former une idée des croyances et des principes de la mythologie des chants du Rhodope. Il s'agit d'un culte panthéistique, analogue à celui des héros slaves des épopées de Zélénahora, de Kraledvor et de l'expédition d'Igor, comme par exemple :

Le feu omniscient (*plamène pravdozvestène*) ainsi que l'eau sacrée et miraculeuse (*svato çudna*) des ordalies confiés à la garde des vestales de Libucha[1] correspondent au feu divin entretenu par les jeunes filles, et à l'eau d'immortalité dont s'abreuvent les dieux et les végétaux des chants du Rhodope.

Le héros libérateur Zaboï, ainsi que ses guerriers tchèques, s'indignent de ce que le conquérant saxon leur défend de chanter à haute voix (*hlaçati*) des louanges de leurs dieux païens, et de s'assembler à l'heure du crépuscule pour donner de la nourriture *davaché kirmi bohom* à ces Dieux[2]. Or, nous avons vu que les païens slaves du Rhodope, eux aussi, croyaient nourrir les dieux,

1. Voy. (*Libuchnine saud*) vers.
2. Voy. Zaboi a Slavoï, v. 47. 594.

soit en leur offrant des victimes de quadrupèdes et d'oiseaux, soit en priant Dieu de venir s'asseoir à leur table hospitalière manger des mets et boire des boissons de leur festival nocturne de réveillon. Dans le poème d'Igor, le démon *div*, dont les cris sinistres[1] prédisent la défaite des Varègues, porte le nom identique au Div, roi des sauvages *divahtris*, qui s'opposent au débarquement des colons du roi Sada sur les rives du Danube, etc.[2].

Al. Chodzko.

SUR LA LETTRE *R*

ET SES DIVERSES MODIFICATIONS.

C'est le désir de connaître, au seul point de vue de la phonétique, la valeur réelle de ce que les indianistes nomment *ri* et *lri*, tantôt brefs, tantôt longs de l'alphabet devanāgari, qui me porte aujourd'hui à faire appel à ceux de nos confrères versés dans l'étude du sanscrit.

Une société savante devrait être une sorte d'école d'enseignement mutuel, où parfois le septuagénaire sincèrement dévoué au progrès de la science serait heureux de consulter, au besoin, les plus jeunes d'entre ses confrères, sur un point de leurs connaissances spéciales.

Voici tout ce que je sais, jusqu'à ce jour, sur les différentes R du langage humain : Ne pourrai-je plus faire un pas en avant?

La langue française ne possède graphiquement qu'une seule R, mais considérée phonétiquement, cette consonne liquide y est de deux espèces bien distinctes.

Le *plus souvent*, l'R est chez nous une lettre douce, dans les mots prononcés avec calme, même au commencement de la première syllabe, mais elle conserve *toujours* sa douceur, à la fin du dernier mot d'un membre de phrase, si elle ferme la dernière syllabe, quand même ce dernier mot serait lancé avec une grande force.

L'accent passionnel, qui peut en français transformer si fréquemment l'R douce ou *ordinaire* initiale en R intense ou *roulante*, n'exerce point cette action sur l'R des mots *pars! pire! cours!* parce que la voix s'arrête là sur une R qui ferme une syllabe finale. L'R forte, même dans la prononciation la plus énergique de ces trois exclamations, serait un signe certain de vulgarité ou d'affectation.

1. Pulk Igora vers.
2. Veda Slovena, pp. 2-56.

Les uns nomment *roulante* l'R initiale forte; les autres la nomment *vibrante;* d'autres encore *grondante*, pour en justifier le nom latin de *littera canina.* Les Italiens pourraient la nommer *tremola*, *tremolante*, etc., etc.

R, placée même au commencement de certains mots, mais prononcés avec calme et lenteur, peut rester douce. Dans les mêmes mots, dès qu'ils sont lancés avec force, R peut passer au mode intense et devenir *roulante.* Ex.: *rage! risquez! rude!* etc.

Si R de la première syllabe d'un mot est précédée d'une consonne forte, comme P, T, C dur, etc., elle peut se prononcer avec le bruyant *tremolo* qu'affectionne l'Espagnol et que nous reproche l'Anglais. En pareils cas, le Français prononce alors, à son insu, l'R des mots *prends! tremble! crime!* aussi fortement qu'un Espagnol prononce habituellement l'R initiale des mots *rapiña, rigor*, *ruido*, etc.

Il est plus que probable que les anciens Romains prononçaient les R de ce vers de Virgile : « Tum ferri rigor, atque argutæ lamina serræ », tout comme les lettrés de Madrid et de Paris prononcent aujourd'hui les deux R de *sierra* et de *terrible.*

Il faut observer seulement que l'R *roulante* est habituelle au-delà des Pyrénées, et qu'elle n'est admise en deçà que dans certains cas fort nombreux d'ailleurs.

Les Grecs de nos jours prononcent les deux ρ d'ἄῤῥωστος de la même manière, et ont conservé les contre-signes dont se servaient leurs aïeux et dont se passent les Espagnols et les Français.

L'*R stridente* ou propulsive initiale du kymri, laquelle est à l'R *ordinaire* ou expansive du français, comme l'L stridente de ce même kymri est à notre L, c'est-à-dire comme le P est au B, se rapproche un peu de l'S et s'éloigne de l'*R roulante* du français et de l'espagnol.

Cette R rude du kymri a pu aussi se faire entendre en Grèce et dans l'ancienne Italie, à une époque fort éloignée, alors qu'une civilisation développée n'avait pas encore rendu l'oreille des peuples aussi délicate qu'aux siècles de Périclès et d'Auguste. Cette conjecture aiderait peut-être, pour expliquer certaines étymologies, à se rendre mieux compte des permutations entre S et R.

Cette R rude du kymri tend à disparaître : je l'ai encore entendue, il y a cinquante ans, de la bouche de quelques Gallois.

A côté de l'R intense ou *roulante* de l'espagnol, on peut ranger, par antithèse, l'*R* atténuée de l'anglais, laquelle ferme ordinairement une syllabe. Ex. : *park*, *bird*, *born*, etc. Pour ne pas contrarier les Anglais de quelques comtés du Nord, je devrais dire : « l'*R atténuée* des Londoniens. »

Il faut mentionner aussi une cinquième R pour la prononciation de laquelle la langue se creuse à peu près comme pour l'L creuse du polonais, et qui est plus ou moins *gutturale*. Elle est presque partout chère aux illettrés. Je l'ai remarquée chez le paysan de la Gueldre, chez le matelot de Marseille et dans maint autre lieu, voire même hors d'Europe.

Je me garderai bien de confondre ici une *R gutturale* quelconque avec le *ghaïnn* arabe qui n'est guère autre chose que le ghe hollandais, le gamma pur du grec moderne devant α, ο, ου.

Le grasseyement plus doux, mais non moins anormal de quelques Parisiens, est une des nombreuses variétés de l'R *gutturale;* et je souhaite que le temps les fasse peu à peu disparaître toutes, avec tant d'autres choses contraires au bon goût. N'est-ce pas assez du K, du G dur et des diverses modifications de ces consonnes de l'ordre guttural, sans qu'il soit besoin de gutturaliser aussi l'R qui devrait rester simplement une consonne liquide.

Les Chinois ont au contraire poussé la délicatesse beaucoup trop loin, en remplaçant toujours l'R par l'L.

Pour compléter l'alphabet universel, il reste encore l'*R mouillée* que les Tchèques différencient graphiquement des autres R, par un petit chevron renversé (Ř) pareil à celui de leurs Ť, Ď, Ň mouillés.

Afin que cette R ne forme pas une *dissymphone*, comme ξ, ψ du grec, Z de l'allemand, etc., il faut que le phonème liquide *ye* se fonde entièrement dans l'R, et que cette R ainsi mouillée ne laisse pas entendre à peu près, à sa suite, le *ji* atténué du polonais.

La fusion complète de la semi-voyelle *ye* dans l'R se fait plus facilement, quand la voyelle de la même syllabe précède l'R mouillée, au lieu de la suivre.

Si la prononciation laisse entendre un bruit chuintant, même atténué, mêlé à l'R, cette R ainsi altérée n'est plus une consonne pure, une véritable monosymphone, comme certains phonèmes mouillés du russe, du tchèque, du madgyar, etc., mais une sorte de dissymphone unilittère comme le Z allemand, le J anglais, etc.

Ceci est une petite question phonologique qui me reste encore à élucider, et qui ne peut d'ailleurs avoir, pour la plupart des linguistes, la même importance que celle des quatre lettres de l'alphabet sanscrit signalées au commencement de cette courte notice.

Cette question de l'*R mouillée* se mêle tout naturellement à celle de l'*L mouillée* sur laquelle je me propose de dire quelques mots dans une prochaine séance de la Société. Il me semble que la plu-

part des lettrés qui sont rentrés dans la lice, au sujet de cette *L mouillée*, surtout depuis l'apparition du grand dictionnaire de M. Littré, ne savent pas suffisamment en quoi consiste ce phonème si controversé, et dont la physiologie n'a pas été, que je sache, mise, en peu de mots, à la portée des gens du monde égarés par les fausses définitions des anciennes méthodes.

A. Dufriche-Desgenettes.

SUR LA CONSONNE *L*

ET SES DIVERSES MODIFICATIONS.

Avant de dire quelques derniers mots sur la question de l'L *mouillée*, question si vivement débattue depuis l'apparition d'un grand dictionnaire justement renommé, je mentionnerai rapidement les L d'une autre espèce que celles du français.

Il y a d'abord en kymri une L du genre *propulsif* qui est à notre L ordinaire ou simple ce que l'R *propulsive* de ce même kymri est à notre R *ordinaire expansive*. Pour cette consonne étrangère que j'ai entendu prononcer encore dans l'ouest de la Grande-Bretagne, le souffle buccal qui se porte avec force vers les parois intérieures des joues, produit un froissement d'un effet assez bizarre.

Vient ensuite l'L creuse dite *barrée* du polonais : celle-ci est légèrement gutturale, et pour la faire entendre, la langue, en se creusant à son extrémité, tend vers la voûte du palais.

Dépourvue de tout contre-signe, et peut-être inobservée jusqu'à ce jour, se trouve, en français et ailleurs, une L *atténuée* pour laquelle la langue touche à peine en dedans aux incisives supérieures, tandis que pour l'L *ordinaire* la langue forme par devant une occlusion partielle, tout en réservant au souffle une issue, vers les deux côtés de la bouche.

C'est peut-être cette consonne liquide, sorte d'L inachevée, que les grammairiens indous ont eu l'idée de ranger dans la classe des voyelles.

Un fait beaucoup moins hypothétique, c'est que nous produisons parfois cette faible consonne encore mal définie, et que nous la combinons avec la semi-voyelle *ye* qui, phonétiquement, vient à sa suite, par ex. dans le mot fr. *bail*, et graphiquement avant elle sous la figure *i*.

C'est par cette combinaison et même par le simple *ye* tout seul que les Parisiens remplacent à présent l'ancienne L dite *mouillée*, dans une multitude de mots où la voyelle *i* précède graphiquement

l'L unique ou les deux L. Ex. : *mail*, *maille*, *veille*, *vermeille*, etc., Je dis, *remplacent*, mais il n'est pas certain que l'L *mouillée* ait toujours régné au nord comme au midi : je pense pourtant que dans le principe l'L se faisait entendre partout.

Dieu me garde d'éterniser un débat qui n'a déjà duré que trop longtemps, mais qui n'a point encore amené la paix : c'est en vue de la paix que je propose une transaction entre les deux partis extrêmes. N'y a-t-il pas une catégorie de mots familiers et une autre catégorie de mots que n'a point encore usés un frottement de tous les instants? A ces deux catégories ne pourrait-on pas appliquer deux modes de prononciation?

Les partisans exclusifs de l'L prononcée devant le *ye* prononcent les verbes *piller*, *rouiller*, *souiller*, tout comme les subst. *pilier*, *roulier*, *soulier* : cette amphibologie n'est-elle pas regrettable?

La prononciation de l'L suivie phonétiquement de la liquide *ye*, surtout pour les mots où l'*i* n'est pas écrit *après*, mais *avant* l'L, serait difficilement réintégrée et acceptée par les Parisiens : ils persisteront donc, je crois, à prononcer les mots *l'ail*, *l'œil*, *soleil*, *fenouil*, *poulailler*, *volailles*, etc., avec un simple *ye*.

Pour d'autres mots encore, particulièrement dans le parler rapide et familier, le *ye* seul pourrait continuer de remplacer l'L dite *mouillée*. Au contraire, dans le discours soutenu, la combinaison de l'L *atténuée* ou même de l'L *ordinaire* avec un *ye* subséquent et formant *dissymphone*, se ferait encore entendre dans la chaire, à la tribune, au barreau, sur la scène et ailleurs : on continuerait de prendre là pour modèles tous ceux à qui le talent de la parole donne le droit de s'opposer aux envahissements du mauvais langage.

J'ai parlé surtout des syllabes dans lesquelles l'*i* ne s'écrit pas après l'L, et où cet *i* n'est pas suivi de quelque voyelle : il n'y a que parmi les illettrés les plus infimes que l'on entend parfois encore prononcer à Paris des mots tels que *liard*, *particulier*, *collier*, *pilier*, *salière*, *milieu*, etc., sans le moindre vestige d'*l*.

Les mots *galion*, *milliard*, *rallier*, etc., ont trois syllabes en vers, mais se prononcent familièrement comme s'ils n'en avaient que deux. L'L s'y maintient dans tous les cas : Les exceptions sont très-rares, même à Paris, dans les derniers rangs de la société.

L'amalgame complet de l'L et du *ye* forme seul la véritable L *mouillée*. Ce phonème se trouve encore dans quelques idiomes ou dialectes néolatins, slaves, etc., mais il est tombé en désuétude chez les Parisiens qui, au contraire, savent fort bien fondre et incorporer tout à fait les deux éléments qui produisent la véritable N mouillée. Ex. : *signature*, *ognon*, *poignard*, etc.

Dans *miniature*, en parlant vite et sans apprêt, on remplace le second *i* par un *ye* : aussi faut-il une oreille très-exercée pour discerner *minyature*, *mignature*, mal orthographiés, d'avec ce mot *miniature*, écrit conformément au dictionnaire de l'Académie.

Il n'y a pas d'inconvénient à conserver à notre L *mouillée* cette dénomination, bien qu'elle ne soit pas rigoureusement juste, comme est celle de notre N *mouillée*. Dans les mots anglais *minion*, *onion*, *poniard*, N n'est en réalité qu'une N ordinaire, et l'*i* qui la suit n'est phonétiquement qu'un *ye*. Dans cette langue, il n'y a pas fusion complète des deux liquides N et *ye*, comme en français, en espagnol et dans beaucoup d'autres langues dont les systèmes graphiques diffèrent, sans que la prononciation diffère de notre N *mouillée* qui d'ailleurs ne fait rien entendre d'un *g* quelconque.

Je ne me suis laissé entraîner à dire tout ceci de l'N *mouillée* que pour m'aider à prouver, par un rapprochement, que nous avons vraiment cette articulation, mais que nous n'avons qu'une fausse L *mouillée* dans n'importe quel mot ou quel style.

C'est d'une manière peu conforme à sa prononciation réelle que nous figurons cette dernière articulation composée.

L'Espagnol met deux L, comme nous faisons souvent, pour en faire entendre une seule mouillée.

L'Italien écrit *gli* et ne prononce aucune espèce de *g*.

Le Portugais écrit *lh* et ne prononce rien de l'*h*.

L'Illyrien écrit *lj*, mais pour lui *j* est un *ye*.

Le Madgyar écrit *ly*, mais pour lui, *y* est aussi un *ye*.

Le système graphique du Madgyar et celui de l'Illyrien sont par conséquent les plus rationnels, mais il me reste à vérifier si dans leurs langues L et *ye* peuvent s'amalgamer complétement ou s'ils forment seulement une dissymphone ou peu s'en faut.

A. Dufriche-Desgenettes.

MOTS ROMANS TIRÉS DES DIALECTES ITALIQUES.

M. Diez (Gramm., 3e éd. 1, 75 = trad. 1, 69) remarque que l'italien n'a conservé des dialectes italiques autres que le latin que quelques mots, qui au témoignage explicite des anciens avaient dû être empruntés à ces dialectes par le latin lui-même : *maccu* (sarde), [*cata*]*comba*, *veggia*, *piota*. Toutefois M. J. Storm (*Romania* 2, 327) a cru retrouver dans *verone*, corridor, un vestige de *weru* (osque), *wero* (ombrien), mot qui ne nous est connu que par les inscriptions nationales osques et ombriennes.

Nonius p. 531 (cité par Priscien 1 p. 35, 20 Hertz) et l'appendix Probi p. 199, 3 Keil, signalent à côté de *sibilus* et *sibilare*, *sifilus* et *sifilare*. La racine primitive, qui présente un φ en grec dans σίφων, devait contenir un *bh* (Schleicher, Compendium der vergleichenden Grammatik, 144). Mais à l'intérieur d'un mot *bh* arioeuropéen devient en latin *b* (ibid. § 153), en ombrien et en osque *f* (§§ 161, 164) : donc, bien que les grammairiens s'en taisent, *sifilus* a dû être emprunté à un dialecte, et constitue en latin avec *sibilus* un doublet d'origine dialectale comme en français *caisse* avec *châsse* (Brachet, Dict. des doublets p. 29). Or *sifilus*, *sifilare* subsistent en italien et dans toutes les langues romanes : it. *ciufolo*, *zufolare*, esp. et pç. *chiflar*, fç. *siffler*, etc. (Diez, Wörterbuch) ; il est légitime de joindre ces formes à la courte liste dressée par M. Diez. Le doublet latin *sifilare sibilare* subsiste en vieux fç. : *siffler sibler* (Diez, Wb.). Ce doublet forme à lui seul, en français, une classe à part et nouvelle ; je doute qu'on trouve un second doublet semblable à y faire entrer.

En dehors de *siffler*, les divers dialectes romans ont conservé dans un assez bon nombre de mots un *f* italique correspondant à un *b* latin. M. Storm (Mém. soc. ling. 2, 115) signale en italien *bufalo* = *bubalus*, *tafano* = *tabanus*, en napolitain *attrufe* = *octobre*. A ces exemples il faut joindre ceux que M. Diez (Gramm. 1, 281 = trad. 1, 260) donne comme des échantillons d'un changement de *b* en *f* : it. *bifolco* = *bubulcus*, *scarafaggio* = *scarabaeus*, esp. *befre* = *bebrus*, *escofina* = *scobina*, vieux fç. *fondefle* = *fundibalum*, roumain *corfę* = *corbis*, *bolfos* = *bulbosus* [1].

Il existe donc dans les langues romanes une douzaine de mots qui par la présence de la lettre *f* trahissent une origine dialectale. Je ne serais pas étonné qu'en tenant compte de tous les indices que la phonétique peut fournir on ne trouvât une longue liste de mots romans de même origine. A dresser cette liste il y aurait un double intérêt : d'une part on éclairerait d'un jour assez neuf l'histoire intellectuelle des races italiennes de l'antiquité ; d'autre part on rayerait de la phonétique bon nombre de prétendues anomalies qui en compliquent l'étude. Peu à peu, par des éliminations de ce genre, la phonétique approcherait de la précision absolue : elle serait de moins en moins une statistique et deviendrait de plus en plus une théorie.

Corneille se dit en italien *cornacchia*. Bien des linguistes ratta-

1. Inversement le latin classique a pris aux dialectes italiques *forfex* (comme il leur a pris probablement *vafer*, *rufus*, *scrofa*, *bufo*), tandis que l'italien *forbice* suppose un type populaire *forbex*, par son origine essentiellement latin.

cheraient aujourd'hui, sans le moindre scrupule, *cornacchia* au latin *cornĭcula :* et pourtant on ne saurait citer un second exemple d'un *ĭ* accentué latin devenu *a* en italien. Au fond, *cornacchia* est une forme parfaitement régulière au point de vue phonétique ; seulement elle ne vient pas du latin. L'accusatif latin *cornicem* est représenté en ombrien par *curnaco ;* et, si l'ombrien avait tiré de *curnaco* un diminutif, ce serait *curnacla*, qui, traité à l'italienne, n'aurait pu donner que *cornacchia*. Il n'y a donc pas à hésiter : il faut rapporter l'italien *cornacchia* non à une forme de la langue latine, mais à une forme étrangère, empruntée soit à la langue ombrienne soit à un dialecte apparenté de près à l'ombrien.

L. Havet.

NÉCROLOGIE[1].

M. BRUNET DE PRESLE.

M. Brunet de Presle, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), de la Société des Antiquaires et de la Société de Linguistique, professeur de grec moderne à l'Ecole des Langues Orientales vivantes, est mort le dimanche 12 septembre, après une longue et douloureuse maladie, à Parouzeau (Seine-et-Marne), dans un modeste domaine qui appartient depuis plusieurs générations à sa famille. D'après ses intentions formelles, aucun des corps savants dont il était membre n'avait été officiellement convoqué pour ses obsèques; néanmoins, un nombreux cortége d'amis s'était joint à sa famille pour la cérémonie funèbre. Devant la tombe, deux allocutions ont été prononcées, l'une par M. Egger, de l'Académie des Inscriptions, et l'autre par M. Blanc, doyen de la chambre des notaires de l'arrondissement de Provins. Voici le discours de M. Egger :

« Messieurs,

» L'homme vertueux et bon, le savant dont nous déposons le corps dans cette tombe où l'ont précédé tant d'êtres chers à son cœur, a voulu que nulle pompe officielle n'accompagnât ses obsèques. Mais l'affection d'une famille en deuil, mais l'amitié, mais la reconnaissance publique gardent leurs droits devant ce vœu

1. Le prochain n° de notre Bulletin contiendra une notice de M. Egger sur notre éminent et regretté confrère : en attendant, nous reproduisons d'après le *Journal des Débats* les paroles prononcées par M. Egger en cette triste circonstance.

d'une modestie touchante. Il faut que, au nom de ceux qui nous entourent, et dont l'affluence même est déjà un hommage, au nom surtout de nombreux absents, une voix au moins, — et je souhaite que ma voix ne soit pas la seule, — se fasse l'interprète des unanimes regrets qu'inspire à tous la mort de M. Brunet de Presle.

» Peu de vies ont été plus pures et mieux remplies que la sienne d'œuvres méritoires et dignes d'un fidèle souvenir.

» Œuvres de science, en un ordre d'études où sa vocation se déclara dès l'enfance et se justifia de bonne heure par d'importants écrits sur l'histoire de la Grèce et de l'Egypte, qui devaient le conduire, jeune encore, à l'Institut.

» Œuvres d'enseignement public, où l'on peut dire qu'il fut appelé trop tard, et où son dévouement semblait se multiplier pour vaincre les obstacles d'une santé débile, et comme pour réparer le dommage de cette entrée tardive dans le professorat.

» Œuvres de propagande libre et spontanée, comme sa coopération aux travaux de diverses Sociétés savantes, et de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. Le grec (on me permettra de marquer ce trait) avait toutes les prédilections de ce studieux esprit. Il le savait à fond et dans toutes ses variétés; il l'écrivait et le parlait comme sa seconde langue maternelle; il l'enseignait avec une sorte de ferveur.

» Œuvres, enfin, d'un zèle patriotique pour tous les devoirs et pour les moindres offices du citoyen dans la commune de Vimpelles comme à Paris, dans les temps de misère publique comme dans les temps de prospérité. Ces œuvres-là, Messieurs, vous en étiez les témoins, et il n'est pas un de vous qui ne les apprécie. Vous savez qu'il en avait trouvé l'exemple chez ses dignes parents, sous ce toit patriarcal de Parouzeau qui abrita tant de vertus modestes, et aussi tant de douleurs.

» De ces douleurs, la Providence aura fait, hélas! à notre ami, une bien large part. Pour ne rappeler que les dernières épreuves, le mal qui le minait sourdement depuis de longues années peut-être devait le tenir, huit mois durant et presque sans relâche, sous ses cruelles étreintes. Il les a soutenues avec une pieuse résignation, « s'exerçant à mourir », suivant la belle parole d'un sage. Entouré des soins les plus tendres, il retrouvait par moments une lueur de joie à la pensée du bien que pouvait faire encore son activité mourante; mais on le voyait inconsolable de laisser inachevée sa tâche de savant maître, surtout sa tâche de père.

» Messieurs,

» Notre ami a mérité, a obtenu beaucoup d'honneurs; de ces

honneurs aucun n'est plus digne de son âme délicate et noble que celui d'être pleuré comme il l'est aujourd'hui. »

ADDITION

AU CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ.

(Voir plus haut, p. i-xvij.)

Arsène Darmesteter. Traité de. la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin. Paris, Franck, 1875, xix-331 p. in-8°.

ERRATUM AUDIT CATALOGUE.

P. viij, col. 2, l. 46, au lieu de : Lingberg — lire : Ljunberg.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 15

STATUTS DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

EN LA FORME APPROUVÉE PAR LE CONSEIL D'ÉTAT.

Titre I. — Objet de la Société.

Art. 1. — La Société de Linguistique a pour objet l'étude des langues et l'histoire du langage. Tout autre sujet d'études est rigoureusement interdit.

Art. 2. — La Société entend les communications soit de ses membres, soit de savants étrangers. Elle publie des mémoires et un bulletin.

Titre II. — Composition de la Société.

Art. 3. — La Société se compose de deux classes de membres :

1° les membres ordinaires ;

2° les membres perpétuels.

Art. 4. — Tout candidat doit être présenté par deux membres de la Société qui font connaître son nom, son adresse, et ses titres à l'admission.

Art. 5. — L'élection a lieu dans la séance qui suit celle de la présentation.

Art. 6. — Nul ne peut être admis, si sa candidature ne réunit les deux tiers des votes exprimés.

Art. 7. — Toutefois, si le candidat est membre de l'Institut, l'admission immédiate est de droit.

Art. 8. — Les membres ordinaires versent une cotisation annuelle fixée par le règlement, et qui ne pourra en aucun cas dépasser vingt francs.

Art. 9. — Tout membre qui, n'étant redevable à la Société d'aucune cotisation arriérée, aura versé une somme égale à dix cotisations annuelles, deviendra, par ce fait, membre perpétuel.

Art. 10. — Le nombre des membres ordinaires et perpétuels n'est pas limité.

Titre III. — Administration de la Société.

Art. 11. — Le bureau de la Société se compose de :
Un président ; un 1er et un 2e vice-présidents ;
Un secrétaire et un secrétaire adjoint ;
Un administrateur ;
Un trésorier ;
Un bibliothécaire.

Art. 12. — Leurs fonctions sont annuelles.

Art. 13. — La Société nomme en outre chaque année un comité de publication de cinq membres.

Art. 14. — Le président, les secrétaires et l'administrateur sont adjoints de droit au comité de publication. Les autres membres du bureau peuvent être nommés membres de ce comité.

Art. 15. — Le président n'est rééligible qu'après l'intervalle d'une année. Les autres membres du bureau et les membres du comité de publication sont indéfiniment rééligibles.

Art. 16. — Les élections ont lieu dans la dernière séance de l'année.

Art. 17. — Dans la séance précédente, la Société nomme, parmi les membres présents, une commission de trois membres chargée d'examiner la gestion de l'administrateur, les comptes du trésorier, et l'état des collections de la Société. Cette commission vise les livres du trésorier et fait sur l'ensemble des matières qui lui sont soumises un rapport dont il est donné lecture à la dernière séance de l'année.

Art. 18. — Le bureau est chargé de la direction scientifique et financière de la Société. Toutefois, les délibérations relatives à des acquisitions, aliénations ou échanges d'immeubles et à l'acceptation des dons et legs, devront être soumises à l'approbation du gouvernement.

Art. 19. — Le président est le représentant légal de la Société.

Titre IV. — Ressources de la Société.

Art. 20. — Les ressources de la Société se composent : 1° des cotisations des membres ordinaires ; 2° des rentes et capitaux appartenant à la Société ; 3° du produit de la vente des mémoires ; 4° des subventions allouées par l'État, les départements ou les villes ; 5° des donations ou legs faits par des particuliers.

Art. 21. — Les sommes versées par les membres perpétuels sont capitalisées.

Art. 22. — Les excédants de recettes qui ne seront pas nécessaires aux besoins de la Société, seront employés à l'achat de rentes sur l'État, d'actions de la Banque de France, ou d'obligations des compagnies de chemin de fer qui ont un minimum d'intérêt garanti par l'État

Art. 23. — La Société possède en outre une bibliothèque formée des livres et manuscrits qui lui sont remis en hommage, et de ceux dont elle a décidé l'acquisition.

TITRE V. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Art. 24. — Les séances ont lieu régulièrement tous les quinze jours, à des dates fixées au commencement de chaque année.

Art. 25. — Il y aura en outre des séances extraordinaires toutes les fois que la Société ou le bureau le décidera.

Art. 26. — Aucun changement ne pourra être proposé aux présents statuts que sur la demande de quatre membres, et après que cette proposition aura été renvoyée à l'examen du bureau.

Art. 27. — Après le rapport du bureau, la proposition ne pourra être soumise à l'approbation du gouvernement que si elle a été votée par les deux tiers des membres présents dans deux séances consécutives.

LISTE DES MEMBRES
DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS
AU 1er JANVIER 1876.

MEMBRES PERPÉTUELS.

MM.

Le prince Al. BIBESCO, licencié ès-lettres, 73, boulevard Saint-Michel, Paris.
BONNARDOT, archiviste paléographe, 23, avenue d'Orléans, Paris.
Hartwig DERENBOURG, 3, rue d'Amboise, Paris.
EGGER, membre de l'Institut, 68, rue Madame, Paris.
JORET, professeur à la Faculté des Lettres, 4, rue des Grands-Carmes, à Aix.
Demetrios de MENAGIOS, attaché au ministère des affaires étrangères de Russie, 65, perspective de Nevski, Saint-Pétersbourg.
Paul MEYER, professeur à l'École des chartes, 59, rue Raynouard, Paris-Passy.
Gaston PARIS, professeur au Collége de France, 7, rue du Regard, Paris.
Ch. PLOIX, ingénieur-hydrographe, 23, rue de l'Université, Paris.
John RHYS, ancien fellow de Merton College (Oxford), Rhyl, North Wales (Grande-Bretagne).
Eug. ROLLAND, 9, rue du Sommerard, Paris.
STORM, professeur à l'Université, à Christiania (Norvége).
GOULLET, 14, place de La Chapelle, Paris.
Louis HAVET, répétiteur à l'École des hautes-études, route de Saquet, à Vitry (Seine).
L'abbé GONNET, 19, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.
Le marquis Joseph de LABORDE, rue de l'Oratoire-du-Roule, Paris.
Le comte de VOGÜÉ, membre de l'Institut, ambassadeur de France à Vienne, rue Fabert, 2, Paris.

MEMBRES ORDINAIRES.

Antoine d'ABBADIE, membre de l'Institut, 120, rue du Bac, Paris.
H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, correspondant de l'Institut, 17, rue du Paon, à Troyes (Aube).
BAILLY, professeur au lycée d'Orléans (Loiret).

A. Barth, licencié ès-lettres, 5, boulevard Helvétique, à Genève (Suisse).
Bauer, ancien élève de l'École des hautes-études, 17, rue Tournefort, Paris.
F. Baudry, bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine, quai Conti, Paris.
A. Beljame, professeur au lycée Louis-le-Grand, agrégé de l'Université, 49, rue de Madame, Paris.
Benloew, doyen de la faculté des lettres, à Dijon (Côte-d'Or).
E. Benoist, professeur suppléant à la faculté des lettres de Paris, 17, rue Bréa, Paris.
A. Bergaigne, répétiteur à l'École des hautes-études, 11, quai d'Anjou, Paris.
Philippe Berger, sous-bibliothécaire de l'Institut, 22, rue de l'Odéon, Paris.
De Bielké, 7, rue de Bruxelles, Paris.
Blanc, élève de l'École des hautes-études, 13, passage Stanislas, Paris.
Blotnicki, 2, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris.
Gaston Boissier, professeur au Collége de France, 93, rue des Feuillantines, Paris.
Boldakov, candidat de l'Université d'Odessa, 192, boulevard Hausmann, Paris.
Boucherie, professeur au lycée de Montpellier, 20, plan Pastourel, à Montpellier (Hérault).
Th. Bousslaiev, professeur à l'Université de Moscou.
Brachet, ancien professeur à l'École polytechnique.
Michel Bréal, professeur au Collége de France, 63, boulevard Saint-Michel, Paris.
Émile Burnouf, ancien directeur de l'École française d'Athènes.
Carrière, secrétaire de l'École des langues orientales, 2, rue de Lille, Paris.
Chabaneau, à Cognac (Charente).
Chaignet, professeur à la Faculté des lettres, à Poitiers (Vienne).
Le comte H. de Charencey, membre du Conseil général de l'Orne, 11, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, Paris.
Émile Chasles, inspecteur général de l'Université, 2 ter, passage Sainte-Marie, rue du Bac, Paris.
A. Chassang, inspecteur général de l'Université, 13, boulevard Saint-Michel, Paris.
A. Chodzko, chargé de cours au Collége de France, 77, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.
Cornu, ancien élève de l'École des hautes-études, à Bâle (Suisse).
Courel-Groult, à Lisieux (Calvados).
A. Darmesteter, répétiteur à l'École des hautes-études, 69, rue de Lyon, Paris.
James Darmesteter, élève de l'École des hautes-études, 69, rue de Lyon, Paris.
De la Berge, attaché au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, 16, rue de Choiseul, Paris.
Casimir Delamarre, 12, rue de Rougemont, Paris.
Théodore Delamarre, 73, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.
A. Delaplane, 22, rue de l'Odéon, Paris.
G. Delondre, 12 bis, rue Mouton-Duvernet, Paris.
J. Derenbourg, membre de l'Institut, 27, rue de Dunkerque, Paris.
Didion, inspecteur général des ponts-et-chaussées, 9, rue Boissy-d'Anglas, Paris.

O. Donner, professeur à l'Université d'Helsingfors (grand-duché de Finlande).

H. Drême, président de la Cour, à Agen (Lot-et-Garonne).

Duchinski, à Rapperschwyl (Suisse).

Dufriche-Desgenettes, 20, rue Cujas, Paris.

G. d'Eichthal, 100, rue Neuve-des-Mathurins, Paris.

L. Eliadès, 6, rue du Conservatoire, Paris.

Em. Ernault, professeur à l'École Saint-Charles, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

C. Estlander, professeur à l'Université d'Helsingfors (grand duché de Finlande).

Florant-Lefèvre, membre de la Chambre des Députés, 29, rue du Vieux-Colombier, Paris.

Eug. Fournier (le docteur), 10, rue Neuve-Saint-Augustin, Paris.

Frédault (le docteur), 35, rue Bellechasse, Paris.

H. Gaidoz, professeur à l'École des sciences politiques, 22, rue Servandoni, Paris.

Georgian, Waisenhausstrasse, 5, Leipzig.

Siegfr. Goldschmidt, professeur à l'Université de Strasbourg (Alsace).

Grangagnage, sénateur du royaume de Belgique, 60, boulevard d'Avron, à Liége (Belgique).

Graux, élève de l'École des hautes-études, 16, rue des Écoles, Paris.

Guieysse, 42, rue des Écoles, Paris.

Joseph Halevy, 18, rue Aumaire, Paris.

Hatzfeld, professeur au lycée Louis-le-Grand, 6, boulevard de Strasbourg, Paris.

Hauvette-Besnault, directeur-adjoint à l'École des hautes-études, 16, rue du Sommerard, Paris.

G. A. Heinrich, doyen de la Faculté des lettres de Lyon, avenue de Noailles, à Lyon.

Camille Hervé, 10, rue Louvois, Paris.

Abel Hovelacque, boulevard Saint-Germain, 235, Paris.

H. Kern, professeur à l'Université de Leyde (Hollande).

Alex. Kirpitschnikov, professeur à l'Université de Charkov (Russie).

Louis Léger, docteur ès-lettres, 5, rue de Laval, Paris.

François Lenormant, professeur d'Archéologie près la Bibliothèque nationale, 10, rue Taranne, Paris.

Lesage, 1, rue d'Angivilliers, à Versailles (Seine-et-Oise).

Létalenet, 8, rue de la Chaise, Paris.

Lévy, inspecteur général de l'Université, 59, rue de Madame, Paris.

Liétard (le docteur), maire à Plombières (Vosges).

Littré, membre de l'Institut, 44, rue d'Assas, Paris.

Malvoisin, professeur au lycée d'Orléans (Loiret).

Maspéro, professeur au Collége de France, 68, boulevard Saint-Germain, Paris.

Massieu de Clerval, 113, boulevard de la Reine, à Versailles (Seine-et-Oise).

Alfred Maury, membre de l'Institut, directeur des Archives, rue des Francs-Bourgeois, Paris.

Paul Melon, 11, place Pigalle, Paris.

Metzger, élève de l'École des hautes-études, 14, rue Fortin, Paris.

Alphonse Meyer, professeur au Collége Stanislas, 35, rue Vavin, Paris.

Abel des Michels, professeur à l'École des langues orientales, 24, boulevard des Batignolles, Paris.

Moisy, à Lisieux (Calvados).

Montagu, professeur au Collége, à Amherst, Massachussets (États-Unis d'Amérique).

Morel-Fatio, ancien élève de l'École des hautes-études, 8, rue de Poissy, Paris.

Robert Mowat, chef d'escadron au 10e régiment d'artillerie, 19, rue du Pré-Perché, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

J. Muir, correspondant de l'Institut de France, 10, Merchiston Avenue, à Édimbourg (Écosse).

L. Naville, secrétaire de l'École des sciences politiques, 16, rue Taranne, Paris.

Nicole, ancien élève de l'École des hautes-études, à Genève (Suisse).

Nommès, 38, rue de la Villette-Saint-Denis, Paris.

J. Oppert, professeur au Collége de France, 19, rue Mazarine, Paris.

Paplonski, directeur de l'Institut des sourds et muets, place Saint-Alexandre, à Varsovie (Pologne).

Paysant, agrégé de l'Université, 5, rue Bréa, Paris.

A. Pécoul, château de Villiers, par Draveil (Seine-et-Oise).

Camille Pelletan, archiviste paléographe, 33, rue du Cherche-Midi, Paris.

Pierret, conservateur adjoint du musée égyptien du Louvre, 32, rue Poussin, à Auteuil.

Pierron, ancien professeur au lycée Louis-le-Grand, 76, rue d'Assas, Paris.

Pilet, attaché au consulat de France, à Newcastle (Angleterre).

Pio, 32, Bredgade Str., Copenhague (Danemark).

Le vicomte Ponton d'Amécourt, 36, rue de Lille, Paris.

E. Renan, membre de l'Institut, 29, rue Vanneau, Paris.

Léon Renier, membre de l'Institut, à la Sorbonne, Paris.

Le comte Paul Riant, 10, rue de Vienne, Paris.

Rieutord, 65, rue des Moines, Batignolles, Paris.

Félix Robiou, professeur à la Faculté des lettres de Rennes (Ille-et-Vilaine).

Marquis de Rochemonteix, élève de l'École des hautes-études, 19, rue Jacob, Paris.

Charles Rudy, 19, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Sayous, professeur au Lycée Charlemagne, 14, rue Monsieur-le-Prince, Paris.

Ch. Schœbel, 15, rue Campagne-Première, Paris.

Émile Sénart, 34, rue Barbet de Jouy, Paris.

Sepet, attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 95, rue Neuve-des-Petits-Champs, Paris.

Sevrette, professeur au lycée Louis-le-Grand, 35, rue du Sommerard, Paris.

Édouard Specht, 66, rue de Monceau, Paris.

Stürm, élève de l'École des hautes-études, à Bivange (grand-duché de Luxembourg).

Tegner, professeur à l'Université de Lund (Suède).

Thevenin, répétiteur à l'École des hautes-études, 55, rue du Cherche-Midi, Paris.

W. Thomsen (le docteur), professeur à l'Université, 87, Vesterbro, à Copenhague (Danemark).

Thurot, membre de l'Institut, 22, rue de Vaugirard, Paris.

Tournier, directeur adjoint à l'École des hautes-études, 6, rue Servandoni, Paris.

Le baron C. de Tourtoulon, à Château-Randon, près Montpellier (Hérault).

Vaïsse, directeur honoraire de l'École des sourds et muets, 49, rue Gay-Lussac, Paris.

Vaudoir-Lainé, 32, boulevard Beaumarchais, Paris.

Watel, professeur au Lycée de Troyes, 11, rue Gautherin, à Troyes (Aube).

L. Wimmer, 9, Falledvej, à Copenhague (Danemark).

C. Wyndham, 16, rue de Vaugirard, Paris.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES,

du 6 Novembre 1875 au 22 Janvier 1876.

Séance du 6 Novembre 1875.

Présidence de M. Vaïsse.

Sont présents : MM. Gaidoz, Bielké, Carrière, Bauer, Delamarre, Bonnardot, Sévrette, Dufriche, Sayous, Létalenet, Rolland, L. Havet, Vaïsse, Ploix, Naville, Bergaigne, A. Darmesteter, J. Darmesteter, Berger, Leger, Halévy, Paris, Bréal, Oppert, Melon, Hatzfeld, Lévy.

Assistant étranger : Victor Nourrisson.

M. le Président rappelle la perte douloureuse que la Société a éprouvée pendant les vacances dans la personne de M. Brunet de Presle, l'un de ses anciens présidents. Une notice nécrologique consacrée à M. Brunet de Presle a paru dans le Bulletin. Une notice plus développée sera publiée plus tard.

Sont offerts en hommage :

Par M. Schœbel. Le rituel brahmanique du respect social, traduit du sanscrit.

Par M. Etienne de Campos-Leyza. Analyse étymologique des racines de la langue grecque pour servir à l'histoire de l'origine et formation du langage. Bordeaux, 1874.

Par M. L.-F.-A. Wimmer. Les habitants du nord scandinave dans l'âge du fer. Copenhague, 1875.

Par le même. Store Rygbjærg-stenen. Cobenhavn, 1875.

Par M. Michel Vion. Système uniphonographique universel.

Par M. Abel Hovelacque. Morale de l'Avesta. Paris, 1874.

Par le même. Langues, races, nationalités, 2e édition, 1875.

Par le même. Mémoire sur la primordialité et la prononciation du *r* vocal sanskrit, 1872.

Par le même. Lettre sur l'homme préhistorique du type le plus ancien, sur la structure de ses restes et sur son origine.

Par le même. Notice sur la subdivision de la langue commune indo-européenne.

Par le même. Observations sur un passage d'Hérodote concernant certaines institutions perses. 1875.

M. Gaidoz offre une brochure pouvant présenter de l'intérêt à cause de son orthographe : Almanach de Boquillon.

A l'occasion de la rentrée, la question d'un changement de local est soumise à la Société. L'École libre des sciences politiques met à la disposition de la Société, à titre gratuit, une de ses salles. Une discussion s'engage à ce sujet. La Société décide par un vote qu'il n'y a pas lieu d'accepter immédiatement les offres de l'École des sciences politiques. Elle charge une commission de cinq membres tirés au sort d'examiner le local en question et de se mettre en relation avec le Directeur de l'École.

M. Louis Havet fait une communication sur la présence en ombrien et en latin d'un locatif corespondant au locatif sanscrit en *jām*. Des objections sont faites par M. Bréal.

Séance du 20 Novembre 1875.

Présidence de M. Vaïsse.

Sont présents : MM. Bauer, Bielké, Dufriche, Vaïsse, Rolland, Gaidoz, Guieysse, Havet, Chabaneau, Egger, d'Eichthal, Beljame, Bergaigne, Wyndham, Bonnardot, Lévy, Oppert, Bréal, Sturm, Berger, Blanc, Paris, Ploix, Carrière.

Sont offerts :

Par M. d'Eichthal. Grammaire comparée du sanscrit, du grec et du latin, de William Hugh Ferrar. Londres, 1869.

Par M. James Darmesteter. Haurvatât et Ameretât, étude sur la mythologie de l'Avesta.

M. le Président annonce la perte que la Société vient de faire dans la personne de M. Léopold Pannier, ancien élève de l'École des chartes et de l'École des hautes études, attaché à la Bibliothèque nationale. M. G. Paris est chargé de rédiger une notice nécrologique sur M. Pannier.

M. Gaston Paris, au nom de la Commission, rend compte de la démarche faite auprès du Directeur de l'Ecole des sciences politiques. Aux questions qui lui ont été posées, M. le Directeur a répondu de la manière la plus obligeante, et, entre autres déclarations, a dit que si la Société jugeait à propos de ne pas accepter actuellement ses offres, elle retrouverait toujours auprès de lui à une autre époque le même empressement à lui donner l'hospitalité.

M. Egger fait connaître qu'il a reçu du Ministre de l'Instruction publique l'assurance que le local de la rue Gerson restait à la disposition de la Société.

La Société décide par un vote qu'il n'y a pas lieu de renoncer au local actuel. Elle charge son Président de remercier le Directeur de l'Ecole des sciences politiques pour ses offres bienveillantes et pour sa promesse de les maintenir dans l'avenir.

M. Louis Havet fait une communication sur des faits de prononciation vicieuse relatés par le grammairien Pompeius.

M. G. Paris donne lecture d'un travail de M. Thomsen sur l'*i* parasite et sur les consonnes mouillées en français.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Havet. Sur les génitifs pronominaux latins en *ius*.

Dufriche. Sur les consonnes mouillées.

Séance du 4 Décembre 1875.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents : MM. Dufriche, L. Havet, E. Rolland, A. Pierron, Bergaigne, Sayous, Carrière, Halévy, l'abbé Gonnet, H. Derenbourg, Bréal, Ph. Berger, Delondre, Ploix, Bauer.

M. le Président et M. l'Administrateur s'excusent par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

M. Gaidoz et M. L. Havet proposent pour faire partie de la Société M. Emile Ernault, professeur de langues vivantes à l'école Saint-Charles à Saint-Brieuc et rédacteur de la *Revue celtique*.

Sont offerts en hommage :

Par M. Alexis Pierron. L'Odyssée d'Homère, 2 volumes, Hachette, 1875.

Par M. Louis Havet. L'jeur de l'an, pouèsie en guernesiais, par Denys Corbet.

Par M. Bréal. Les Tables Eugubines, texte, traduction et commentaire. Avec un atlas.

Par M. Sayous. L'invasion des Mongols en Hongrie dans les années 1241 et 1242

M. Louis Havet fait une communication sur les génitifs pronominaux latins en *ius*. Il trouve dans l'accentuation de ces génitifs une confirmation de la théorie exposée par M. F. Meunier au tome Ier de nos Mémoires.

Aux termes de l'article 18 du Réglement, une commission, composée de MM. Dufriche, Rolland et Bauer, est nommée pour examiner les comptes du trésorier, la gestion de l'administrateur et l'état de la bibliothèque.

M. Halévy fait une observation sur la déclinaison roumaine.

M. Louis Havet propose une étymologie du verbe latin *ornare*.

Sont inscrits à l'ordre du jour : Renouvellement du bureau, communication de MM. Dufriche, Joret.

Séance du 18 Décembre 1875.

Présidence de M. Vaïsse.

Sont présents : MM. Vaïsse, Havet, Bauer, Dufriche, Bréal, A. Darmesteter, Sturm, Gaidoz, Bergaigne, Egger, Ph. Berger, Létalenet, Bonnardot, Carrière, Ploix, Meyer, Rolland, Melon.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Bielké s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Président prie les membres du Bureau de rester après la séance pour prendre connaissance de l'état des démarches faites en vue de la reconnaissance d'utilité publique.

Il annonce en même temps que la prochaine séance est remise au 8 janvier à cause du jour de l'an.

M. Émile Ernault est élu membre de la Société.

M. Rolland, au nom de la Commission nommée dans la précédente séance, donne lecture du rapport suivant :

La commission chargée d'examiner la gestion et les comptes de l'Administrateur et du Trésorier s'est rendue à leur domicile le

mercredi 14 décembre. Elle a vérifié leurs livres qu'elle a trouvés en ordre ainsi que la caisse, et elle a reçu d'eux, sur la marche de la Société pendant cette année, des renseignements dont nous venons vous apporter le résumé.

Nous ne reviendrons pas sur le changement de domicile dont vous avez été menacés cette année. On vous en a déjà entretenus. Grâce à l'initiative de votre administrateur, une hospitalité charmante vous a été offerte par l'Ecole des sciences politiques aussitôt qu'on vous a eu menacés. Nous n'avons pas eu besoin d'en profiter. De nouvelles démarches et l'intervention personnelle de M. Egger auprès du Ministre nous ont rendu l'autorisation que nous désirions, et nous espérons qu'il nous sera permis de profiter longtemps encore du local très-modeste que l'Etat met à notre disposition.

Une transformation plus importante que vous appeliez de vos vœux depuis plusieurs années est sur le point de s'accomplir. Notre demande en reconnaissance de société d'utilité publique a été accueillie favorablement par M. le Ministre de l'Instruction publique et par le Conseil municipal ; elle n'attend plus que l'approbation du Conseil d'Etat. Notre président, qui n'a épargné aucune démarche pour assurer le succès de cette entreprise, nous fait espérer que le commencement de l'année nous apportera une solution. Il nous est permis de croire qu'elle sera conforme à nos désirs. En tous cas, le résultat, quel qu'il soit, ne changera rien à la reconnaissance que nous devons à ceux de nos présidents anciens ou actuels qui ont bien voulu prendre cette affaire en mains, et tout particulièrement à M. Vaïsse.

L'examen de vos finances suffit à prouver quel avantage vous retireriez de cette transformation. Après un an de négociations, votre Trésorier a pu retirer, sans avoir à payer de frais de succession, les 200 fr. de rentes 3 0/0 que M. Meunier avait déposés sous son nom à la Banque de France. Mais il a dû les garder provisoirement par devers lui, pour éviter des complications semblables, au cas où un accident qu'il faut toujours prévoir mettrait de nouveau la Société dans la situation d'où elle vient de sortir.

Les recettes de l'exercice 1875, en y joignant les intérêts arriérés de ce capital et le reliquat de l'exercice précédent, s'élèvent à une somme de 4,641 fr. 70, se décomposant ainsi que suit :

Reliquat de l'exercice 1875.	2,053 10
Six cotisations à vie.	720 10
Cotisations annuelles.	1,108 60
— arriérées.	396 90
Vente des publications de la Société.	13 »

Intérêts de 200 fr. de rentes 3 0/0 1874 et trois trimestres 1875.	350	»
Total.	4,641	70

Par contre vos dépenses se sont élevées à la somme de 2,041 f. 63.

Soit :

Gages et étrennes du concierge.	105	10
Eclairage.	26	10
Chauffage.	15	30
Notes de l'administrateur. Circulaires, etc.	94	63
Timbres à factures et correspondance.	31	80
Payé à l'employé chargé du recouvrement.	50	»
Frais de notaire et retrait des titres.	30	05
Achat de livres.	13	20
Pour la table du 2e vol. des Mémoires.	100	»
Note de libraire (Mémoires, t. II, 4e fascicule, Bulletins, nos 9, 10, 11).	789	85
Note de libraire (Mémoires, t. II, 5e fascicule, Bulletin no 12).	785	60
	2,041	63

La comparaison de ces chiffres nous suggère plusieurs remarques.

Tout d'abord, nous nous réjouissons de voir en tête de notre liste six nouveaux membres perpétuels. Ce sont cette année MM. Goullet, Rhys, Louis Havet, l'abbé Gonnet, le marquis de Laborde et le comte de Vogüé.

D'autre part, la rentrée des cotisations arriérées a été poursuivie activement et s'est faite sans difficultés. Deux ou trois membres seulement ont refusé de payer leur cotisation pour des années pendant lesquelles ils avaient profité du titre de membre de la Société et du bénéfice de ses publications. Nous devrions vous prier de les rayer de la liste de vos membres comme insolvables; toutefois votre Administrateur et votre Trésorier désirent tenter auprès d'eux encore un effort, pour les amener à se mettre en règle vis-à-vis de la Société, sauf à vous demander dans une des prochaines séances d'avoir recours à cette mesure de rigueur, si leur tentative n'aboutissait pas.

En dehors de ces cas, nous n'avons à regretter que la démission de M. Martin ; nous le remercions du concours qu'il nous a prêté pendant des années difficiles et de la courtoisie dont il a toujours fait preuve dans les rapports trop rares que nous avons eus avec lui.

Le nombre de vos membres a du reste toujours été en augmentant, mais dans une proportion plus faible que l'année précédente. Il faut y veiller et songer que la première condition de vie, pour une Société, est de se recruter.

Parmi les dépenses, vous aurez été frappés de la somme qu'ont atteinte les frais de correspondance. C'est une des conséquences inévitables de la rentrée des cotisations arriérées. Il importe d'autant plus que nos confrères qui sont à l'étranger prennent l'habitude de nous envoyer d'eux-mêmes et sans lettres de rappel le montant de leurs cotisations.

Vous aurez aussi remarqué le chiffre de 1,574 fr. 45 qui représente les frais d'impression. Cette augmentation considérable tient en partie au hasard de roulement des comptes, et aussi à une plus grande activité dans vos publications. Nous nous en réjouissons. D'ailleurs, nos recettes ont couvert largement cette dépense. Pourtant il importe de ne pas se faire illusion sur la somme dont nous disposons réellement. Sur les 2,600 fr. 07 qui forment votre encaisse, une partie, aux termes du réglement, doit être capitalisée, et votre Trésorier n'attend que la reconnaissance de l'État pour vous demander l'autorisation d'acheter 50 francs de rentes. Le reste est déjà en partie engagé par la publication du dernier fascicule qui n'est pas encore payée. Il importe donc de ne rien négliger de ce qui peut accroître les ressources de la Société.

Nous aurions voulu voir figurer aux recettes de cette année l'allocation de 400 francs que le ministre de l'Instruction publique nous avait accordée chaque année jusqu'en 1873. Depuis deux ans déjà, nous sommes obligés de vous dire que les démarches faites pour qu'elle nous soit renouvelée n'ont pas abouti. Serons-nous plus heureux l'année prochaine? Nous l'espérons. Le prix très-modique de nos cotisations permettant à tous ceux qui désirent travailler, indistinctement, de s'associer à nous, doit être un titre aux encouragements de l'État, et la double sanction que nous avons reçue dans le courant de cette année nous est un gage de la façon dont on sait apprécier, en dehors d'ici, cette œuvre qui a déjà rendu des services réels à la linguistique.

Nous avons également examiné et trouvé en ordre les registres de M. l'Administrateur : à savoir le registre de ses menues dépenses dont il fait en même temps le journal de sa gestion, et son répertoire où en regard de chaque nom il note l'envoi des publications de la Société.

Il serait très-désirable pour assurer la régularité de ces envois que les sociétaires fissent connaître immédiatement à M. l'Administrateur tout changement d'adresse.

M. Naville continue de tenir avec soin les livres de notre Bibliothèque.

Le catalogue a été imprimé à la fin de juin dernier; depuis ce moment la Bibliothèque s'est enrichie d'une vingtaine d'ouvrages.

Dans le courant de l'année, trente-cinq ouvrages ont été prêtés.

M. Naville se met à la disposition des membres de la Société, particulièrement le jeudi de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2 de l'après-midi.

A. Bauer. Dufriche-Desgenettes. E. Rolland.

Ce rapport est adopté.

M. Gaidoz propose à la Société de voter dès à présent une somme de 100 francs pour la rédaction de l'index du prochain volume des Mémoires.

La proposition, aux termes du réglement, est renvoyée au Bureau.

M. le Secrétaire donne lecture du rapport suivant :

Messieurs,

Depuis l'année dernière notre Société a perdu l'un de ses anciens présidents, qui a laissé au milieu de vous les meilleurs souvenirs par l'exquise urbanité de son caractère et par la variété de son érudition. M. Brunet de Presle, depuis quelque temps, ne venait plus à nos séances : mais il s'intéressait à nos travaux et il aimait à se rappeler l'année 1868, où il dirigeait nos discussions et, avec une sollicitude inquiète, évitait les écueils où notre union pouvait se briser. Vous avez lu dans le Bulletin le discours que M. Egger a prononcé sur sa tombe : j'espère qu'il voudra bien nous donner une notice détaillée sur les travaux de cet éminent confrère.

Une autre perte nous a affligés cette année. M. Léopold Pannier, qui paraissait appelé, comme historien et comme philologue, au plus brillant avenir, a été prématurément enlevé à sa famille et à ses études. Il reste de lui des travaux, les uns publiés, les autres encore inédits, mais qui doivent bientôt voir le jour; ils montreront l'étendue de la perte que la science a faite en ce jeune homme ardent au travail autant que consciencieux et instruit. La Société gardera de lui un affectueux et durable souvenir.

Je quitte ce sujet funèbre pour vous entretenir de vos travaux.

L'année 1875 a vu s'achever le tome II de vos Mémoires et commencer le tome III. Des articles importants y sont publiés, qui montrent que l'activité de notre Société n'est pas près de se ralentir. Vous avez sans doute remarqué les excellents index qui terminent le second volume; ils sont dus à notre secrétaire-adjoint, M. Louis

Havet, qui a accepté cette tâche avec son dévouement ordinaire et l'a exécutée avec l'esprit méthodique qu'il apporte à tous ses travaux.

De nouvelles conventions passées avec notre libraire permettent de compter sur une impression plus rapide, en sorte qu'il tiendra seulement à nous de multiplier les fascicules. Le Bulletin a donné le catalogue de notre Bibliothèque, que nous devons au zèle de notre savant bibliothécaire, M. Naville. Je vous entretenais, il y a un an, d'un dictionnaire latin conçu d'après un plan nouveau, dont les éléments se trouvaient dans les papiers de M. Meunier, et qui risquait de rester inédit : vous vous êtes émus de cette fâcheuse prévision et vous avez nommé une commission pour voir quel parti il était possible de tirer des notes de notre regretté confrère. Aujourd'hui nous pouvons espérer que le dictionnaire des mots latins classés d'après les lettres finales sera publié ; nos vœux seront même dépassés, car, sur la proposition de M. Havet, la Commission a adopté un plan plus rigoureusement scientifique que celui de M. Meunier. Il serait peut-être un peu long de vous l'expliquer ; mais, avec ce dictionnaire, les étymologies se feront, dit-on, toutes seules. Il suffira de mettre le mot latin dans une certaine position pour en extraire à volonté un mot français, espagnol, italien. Si les mots modernes ainsi fournis par le dictionnaire n'existent pas ou sont autrement conformés, ce sera la faute de la langue, et le dictionnaire, comme un régulateur, appellera notre attention sur les influences perturbatrices qui ont empêché l'action normale des lois phoniques.

Un autre projet dont je vous entretenais l'année dernière consisterait à tracer tous les ans un tableau des progrès accomplis par la linguistique. Dans l'état d'avancement où se trouve aujourd'hui notre science, une telle œuvre excède de beaucoup les forces d'un seul homme : aussi étions-nous convenus de faire appel à un certain nombre de savants compétents qui fourniraient chacun leur contingent à l'œuvre commune. J'ai parlé à plusieurs d'entre vous, j'ai écrit à quelques-uns de nos confrères étrangers. J'ai trouvé partout un accueil empressé ; mais les travaux promis n'ont pas encore été livrés. Espérons qu'ils ne se feront plus attendre longtemps. Votre secrétaire s'était chargé de fournir l'encadrement de ces dessins, c'est-à-dire les transitions et les soudures que nécessite le montage d'une mosaïque de ce genre. S'il y a en outre quelque lacune que je sois en état de remplir, il va sans dire que je suis prêt à payer ma part.

Une circonstance qui m'a frappé à cette occasion et dont je tiens, pour finir, à vous informer, c'est la sympathie que notre Société paraît inspirer à nos confrères du dehors. J'en ai recueilli

de précieux témoignages, qui me prouvent que pour rester un foyer d'études aimé et reconnu en Europe, notre Société n'a qu'à continuer dans la voie qu'elle poursuit depuis dix ans.

M. Egger rappelle à cette occasion la nomination récente de M. Bréal à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et voit dans cet honneur un encouragement donné par l'Académie aux études de linguistique.

M. Bréal s'associe aux paroles de M. Egger et remercie la Société de l'appui moral qu'il a trouvé en elle.

Il est procédé aux élections. Sont nommés :

Président, M. Egger; premier vice-président, M. Bergaigne; deuxième vice-président, M. Carrière; secrétaire, M. Bréal; secrétaire-adjoint, M. Louis Havet; administrateur, M. Gaidoz; trésorier, M. Philippe Berger; bibliothécaire, M. Naville; membres du Comité de publication, MM. Baudry, Maspero, Paris, Renan, Thurot.

Ordre du jour de la prochaine séance : MM. Dufriche, Joret, Egger, Vaïsse, Havet.

Séance du 8 Janvier 1876.

Présidence de M. Vaïsse.

Sont présents : MM. Sayous, Vaïsse, Carrière, Nommès, Sturm, Leger, Berger, Havet, Rolland, Bielké, Egger, Létalenet, Bergaigne, Dufriche, Meyer, Bauer, Halévy.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Vaïsse, au moment de quitter le fauteuil de président, prononce les paroles suivantes :

Messieurs,

Si ce fut pour moi un honneur inattendu que celui de me voir, il y a un an, appelé à l'honneur de présider vos réunions, ce fut pour moi aussi une chose assurément prévue que mon insuffisance dans les fonctions auxquelles m'appelait votre trop indulgente confiance. Si cette insuffisance a pu se trouver quelque peu palliée, j'en suis redevable au concours bienveillant des autres membres du bureau. Aussi, crois-je remplir un devoir en leur en adressant devant vous mes sincères remercîments, avant de céder cette place à l'éminent professeur auquel je me trouve si

honoré d'avoir à donner aujourd'hui en votre nom une nouvelle bienvenue.

J'avais, un moment, espéré pouvoir racheter la trop faible part que je prenais à vos travaux scientifiques, en mettant au service de notre Société mon ancienne expérience administrative, dans l'intérêt de l'importante affaire que vous poursuiviez auprès de l'autorité supérieure, l'obtention du titre d'établissement d'utilité publique. Mais, après le succès relativement facile des premières démarches, l'affaire est arrivée à une phase de lenteurs qu'il n'a pas dépendu de moi d'éviter. Je quitte donc les fonctions de la présidence sans avoir pu vous voir atteindre le but désiré. Ce but toutefois, nous pouvons nous promettre qu'il ne tardera pas à être atteint sous la nouvelle présidence du savant confrère, une des gloires de l'érudition française, que vous venez de placer pour la troisième fois à votre tête. Il a été l'un des plus actifs parmi les fondateurs de la Société de Linguistique. Ce n'est que justice qu'à lui soit réservée la satisfaction de mettre le couronnement à son œuvre.

J'invite notre président élu, M. Egger, à vouloir bien prendre le fauteuil.

M. Egger, invité à occuper la place de président, remercie la Société de l'honneur qu'elle lui fait pour la troisième fois. Il propose de voter des remerciements à M. Vaïsse et rappelle le dévouement que celui-ci a montré durant sa présidence, tant aux séances mêmes qu'au dehors, pour la reconnaissance d'utilité publique.

Il est donné lecture des statuts qui doivent être soumis au Conseil d'Etat. Ces statuts sont adoptés à l'unanimité. (Voir au commencement de ce N°.)

M. Egger rappelle par quelques paroles de regret la mort récente de M. Jules Mohl qui, à l'Institut et à la Société asiatique, a rendu des services signalés à l'étude des langues.

M. le Président présente à la Société l'ouvrage posthume de notre ancien trésorier M. Meunier : Les composés qui contiennent un verbe à un mode personnel en latin, en français, en italien et en espagnol. Paris, Imprimerie nationale, 1875.

M. Carrière et M. Sayous présentent, pour faire partie de la Société, M. Ujfalvy, professeur au Lycée Henri IV et chargé de cours à l'École des langues orientales.

Il est donné lecture d'un travail de M. Dufriche-Desgenettes, sur les consonnes mouillées en français.

M. L. Havet fait une lecture : 1° sur l'origine des mots *honos* et *onus*, 2° sur la prononciation du ζ grec.

Des observations sont faites par MM. Bréal, Halévy et Carrière.

Sont inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance : MM. Joret, Egger, Vaïsse, Bielké, Halévy, Donner.

Séance du 22 Janvier 1876.

Présidence de M. Vaïsse.

Sont présents : MM. Havet, Vaïsse, Beljame, Sayous, Bauer, Bréal, Halévy, Leger, Rolland, Melon, Berger, Dufriche, Paris, Darmesteter, Ploix, Létalenet.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Ujfalvy, professeur au lycée Henri IV et chargé d'un cours de hongrois à l'Ecole des langues orientales, est élu membre de la Société.

MM. Egger, Bergaigne et Carrière se font excuser de ne pas assister à la séance.

Il est donné lecture d'un travail de M. Joret sur le changement, en certains dialectes français, de *r* en *s* et en *dh*.

Une observation est faite par M. Paris, qui mentionne une poésie de Marot où tous les *r* entre deux voyelles sont changés en *z* et tous les *s* ou *z* en *r*.

M. Paris présente une thèse de M. F. A. Vulff sur l'emploi de l'infinitif dans les plus anciens textes français. Lund. 1875.

Il est donné lecture d'un travail de M. O. Donner sur les progrès de la philologie ougro-finnoise.

M. Havet fait une communication sur la décomposition de certains phonèmes.

Ordre du jour de la prochaine séance : MM. Egger, Vaïsse, Bielké, Halévy, Havet, Pierron.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES ÉCRITS DE

M. WLADIMIR BRUNET DE PRESLE[1].

Le savant helléniste dont nous déplorons la perte récente et prématurée naquit à Paris, le 9 novembre 1809. Fils unique d'une mère excellente et d'un père aussi distingué par l'esprit que par le cœur[2], il reçut d'eux une éducation très-libérale, heureusement conforme à ses goûts studieux et modestes. Nous ne pouvons guère citer qu'un de ses maîtres, J. Berger de Xivrey, que des travaux d'une érudition consciencieuse devaient conduire, en 1839, à l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). Encore ce maître ne fut-il jamais un précepteur proprement dit. Le zèle du jeune Wladimir pouvait avoir besoin de direction et de conseil ; la douceur de son caractère et sa précoce raison rendaient superflue avec lui toute discipline. Il n'eut pas non plus et l'on n'eut pas pour lui l'ambition de ces diplômes qui, chez nous, ouvrent tant de carrières, qu'on s'habitue volontiers à les regarder comme la seule preuve authentique du talent et du savoir, surtout au début de la vie.

Le jeune Wladimir Brunet (il s'appelait ainsi jusqu'à son mariage avec M^lle^ Émilie de Presle, sa cousine germaine) montra de bonne heure une vive prédilection pour les études grecques ; je lui ai entendu raconter que le premier emploi qu'il fit de deux louis d'or reçus en étrennes, fut d'acheter l'édition princeps du *Thesaurus linguæ græcæ* d'Henri Estienne! Et ce n'était pas une vanité de bibliophile en herbe. Il n'aimait, il n'achetait les livres grecs que pour y étudier cette belle langue et l'histoire du peuple qui la parle depuis près de trois mille ans. A cela lui servaient non-seulement les livres, mais les leçons de deux maîtres éminents, M. Boissonade et M. Hase, le premier pour le grec ancien, le second pour le grec byzantin, et pour le *romaïque* ou grec vulgaire[3].

1. La présente notice est destinée à prendre place en tête d'un Recueil des lettres inédites de D. Coray, que M. Brunet de Presle préparait au moment où la mort nous l'a enlevé. En m'autorisant à la publier dans son Bulletin, la Société de Linguistique a voulu honorer un de ses anciens présidents. Je la remercie pour ma part d'ami et de confrère de cette bienveillante autorisation.

2. Charles Brunet, auteur d'une traduction en vers des *Fables littéraires* d'Yriarte (Paris, 1838), de *l'École des veuves* et de *Chou pour chou*, deux agréables comédies en vers (Paris, 1840).

3. Voir sur l'état du grec vulgaire dans l'Hellade contemporaine, les Mémoires de la Société de Linguistique, tome I, p. 1-13.

On était alors au temps de l'insurrection qui, avec l'aide de l'Europe, après de longs efforts et malgré bien des revers, finit par rendre à l'indépendance une partie au moins de cette malheureuse nation. Avec toute la jeunesse de ce temps, avec bien des philhellènes que la maturité de l'âge ne décourageait pas des nobles espérances, il soutint de son naïf enthousiasme ces Hellènes dont il s'était fait le compatriote jusqu'à parler leur langue vulgaire avec la même facilité que le français. Il pleura comme nous (et je le dis sans métaphore) le glorieux désastre de Missolonghi, et il salua d'une vive joie le canon de Navarin. Mais ce qui valait mieux que ces jeunes sympathies, ce qui devait survivre aux émotions de la lutte, c'était un zèle journalier à suivre, à seconder le progrès d'une langue et d'une nationalité renaissantes. Comme son ami M. Dehèque, comme M. N. Landois, plus que tous deux (car il avait pour cela plus de loisir) il s'assura les leçons de tous les Grecs instruits qui vivaient près de nous à Paris, leçons gratuites quelquefois, souvent payées avec une gracieuse délicatesse quand il avait affaire à de pauvres réfugiés, incapables en France d'aucune fonction qui pût leur assurer quelque aisance. Avec leur aide, loyalement reconnue à l'occasion, il s'exerçait à traduire en grec des chefs-d'œuvre de notre langue ; il publia ainsi en 1828, n'ayant alors que dix-neuf ans, sa traduction des *Maximes* de La Rochefoucauld avec l'un de ces vieux maitres, Théocaropoulos de Patras. De même il s'associait, en 1835, avec M. Dehèque, pour donner aux Hellènes d'Orient une version en grec moderne des *Devoirs* de Silvio Pellico. « Donner aux Grecs, » disons-nous, car une pensée de propagande morale inspirait ces travaux, la pensée même qui inspira pendant cinquante années le vénérable Coray, et qui a exercé une si heureuse influence dans sa patrie. La préface de ce dernier petit livre est adressée τοῖς Ἕλλησιν et signée Κέβης ὁ Θηβαῖος. Mais on sait les deux noms français que cache celui du moraliste thébain. Les Hellènes n'avaient pas seulement besoin de nos armes et de notre argent ; nous leur devions les exemples, les conseils, la science, et c'est à ce bienfaisant concours que devaient surtout s'employer leurs amis en Occident.

M. Wladimir Brunet, on le voit, y était des plus actifs. Mais son activité s'ouvrit encore d'autres voies et conçut d'autres ambitions. En 1839, son heureux mariage avec M^lle^ Émilie de Presle lui donnait une compagne jalouse de le voir ajouter à l'honneur de sa famille par des succès dans le monde savant. Ce doux et continuel aiguillon, excitant son amour de l'étude, le poussa bientôt vers les concours académiques, et en 1842 il obtenait le prix ordinaire de l'Académie des inscriptions, par un mémoire sur les Établissements

des Grecs en Sicile, mémoire publié trois ans plus tard et qui fut très-apprécié du monde savant. Il ne s'arrêta pas là.

Les leçons de M. Hase à l'École des langues orientales vivantes comprenaient non-seulement les formes inférieures du grec jusqu'au romaïque des chansons populaires, mais des études de paléographie sur les manuscrits de notre Bibliothèque, alors *royale*, et sur les papyrus grecs du musée du Louvre. M. Brunet de Presle y avait trouvé un encouragement à des études sur les écrivains byzantins et sur les monuments de l'Égypte ptolémaïque et de l'Égypte romaine. Ce fut pour lui, d'abord l'occasion de connaître, de copier et de publier l'ouvrage historique de Michel Attaliote, auteur du xi^e^ siècle, jusque-là inédit, mais que l'on connaissait, si je puis m'exprimer ainsi, sans le savoir, par l'usage ou plutôt par l'abus qu'en avait fait un plagiaire sans scrupule, Jean Scylitzès. En même temps, sa curiosité était encore animée par le bruit que faisaient alors les belles découvertes de Champollion le jeune, et par les piquantes confirmations qu'y apportait la critique ingénieuse de M. Letronne, devenu le successeur de Champollion au Collége de France. Il se mit au courant du déchiffrement des hiéroglyphes, et c'est ainsi qu'il a pu donner, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*, un exact aperçu de cette science alors nouvelle. C'est ainsi qu'il fut séduit, en 1846, à tenter une seconde fois la fortune des concours académiques dans l'*Examen de la succession des dynasties égyptiennes d'après les textes historiques et les monuments nationaux*, question sur laquelle il n'obtint qu'une mention honorable, tandis que le prix fut donné à un architecte érudit, M. Lesueur. La première partie du mémoire de notre ami fut seule publiée, en 1850; elle ne portait guère que sur les documents grecs et romains. L'autre resta dans le portefeuille de l'auteur. Quoique les opinions de M. Lesueur, une fois son livre publié, rencontrassent des objections bien faites pour encourager son rival à prendre une juste revanche devant les égyptiologues, il n'en fit rien, et cela s'explique par un trait de son caractère que notre franchise ne veut pas dissimuler. Esprit très-curieux et très-pénétrant, mais souvent indécis par excès de scrupule, M. Brunet de Presle se laissait volontiers entraîner d'une recherche commencée à une recherche nouvelle, volontiers arrêter par le moindre obstacle qui d'une voie le jetait dans une autre voie. Il avait la conscience et presque le remords de son indécision, mais il manquait de force pour la combattre. Comme sa vie, libre de tout devoir officiel, lui imposait rarement de finir à jour fixe le travail même auquel il apportait la plus vive prédilection, nous l'avons vu plus d'une fois infidèle à ses projets et, faut-il le dire, trop mobile dans ses passions toutes

savantes. Bien des distractions d'ailleurs, souvent fort douloureuses, excusent chez lui un défaut qu'on ne sait comment lui reprocher. D'abord son obligeance même l'exposait aux demandes parfois indiscrètes de ceux qui recouraient à son érudition et à ses livres. Puis il se prêtait sans réserve, soit à Paris, soit dans la petite commune de Vimpelles, où il avait ses propriétés, à tous les services de la vie municipale ; enfin des malheurs domestiques l'assaillirent à de courts intervalles : la perte de deux enfants morts en bas âge, la mort de ses parents, celle de sa jeune et chère femme, enfin celle d'un fils, objet de ses soins et de ses tendres ambitions, qui lui fut enlevé, après une année de langueur croissante et sans remède, à l'âge de dix-huit ans ; ajoutez les embarras inséparables d'une fortune qu'il administrait avec la douceur indulgente d'un propriétaire philosophe, aussi attentif aux intérêts de ses locataires et de ses fermiers qu'aux intérêts de sa famille.

Cela nous explique comment il ne put achever sans aide certains travaux qui ne demandaient qu'un peu d'effort pour être menés par lui à bonne fin. Il avait commencé pour l'*Univers pittoresque*, publication de la maison Didot, une histoire de la Grèce depuis la conquête de ce pays par les Romains ; heureusement poursuivie, la rédaction de ce livre menaçait d'être suspendue, si un jeune philologue, M. Francis Meunier, celui même qu'il devait avoir pour confrère dans la Société de Linguistique, n'avait consenti sur sa demande à en écrire les dernières feuilles. Signalé par ses savantes publications et tout récemment par un mémoire sur le Sérapeum de Memphis, à l'estime de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Brunet de Presle était entré en 1852 dans cette compagnie, et bientôt il se chargeait de publier sous ses auspices les Papyrus grecs du Louvre, collection pour laquelle ses deux maîtres et amis, M. Hase et M. Letronne, n'avaient laissé que des matériaux incomplets. Après bien des années, le travail arrivait à peine à la page 240 du volume qui devait être le XVIII^e^ du Recueil dit des *Notices et extraits des manuscrits*. Ce fut alors que, las et inquiet d'un tel retard, il me demanda le concours d'une activité plus habituée que la sienne à se hâter et à conclure. Je n'ai pas à dire avec quel cordial empressement ce concours lui fut assuré ; mais ce que je dois dire, c'est combien sa délicate amitié me le rendit facile et doux, combien (chose rare en de telles alliances) la communauté des efforts, dans une publication laborieuse, resserra les liens qui depuis si longtemps nous unissaient l'un à l'autre.

En 1864, la mort de M. Hase laissa vacante la chaire de grec moderne à l'École des langues orientales. Nul n'était mieux préparé que M. Brunet de Presle à la remplir : depuis trente-cinq ans il

pratiquait cette langue et il en recueillait les monuments; sa bibliothèque était, en ce genre, la plus riche de Paris, l'une des plus riches de l'Europe. Une seule chose lui manquait pour cet enseignement, ce qui manqua toujours à Isocrate (selon son propre aveu), la voix et l'assurance, φωνὴ καὶ τόλμα. D'ailleurs, il abordait bien tard, avec une santé frêle, un devoir tout différent de ceux qui lui étaient familiers. N'importe, il avait trop longtemps désiré cette fonction pour ne pas l'accepter avec bonheur, et il y apporta un dévouement courageux, un esprit plein de ressources pour renouveler l'intérêt et varier l'utilité d'un enseignement que M. Hase, il faut l'avouer, appesanti par l'âge, avait laissé peu à peu s'amoindrir. Surtout désireux d'attirer et de former de véritables élèves, il ne se contenta pas du service accessoire que prêtait à l'École M. Blancard, répétiteur attaché au cours; il recruta quelques habiles hellénistes pour faire, en dehors des heures réglementaires, certaines leçons ou conférences où l'histoire et la critique littéraire pouvaient prendre plus de place que dans ses propres leçons. Jamais professeur ne s'effaça plus modestement devant le mérite des autres et ne chercha d'une façon plus désintéressée le bien de ses auditeurs. Quel dommage pour la jeunesse laborieuse où devaient se recruter nos drogmans et nos agens consulaires, qu'un connaisseur si profond, un praticien si sûr, soit arrivé trop tard au poste pour lequel tant de titres le désignaient depuis longtemps!

Heureusement, on l'a déjà vu, notre ami n'avait pas attendu cette tardive promotion pour servir la cause du grec moderne. La commission académique de l'École française d'Athènes, où il fut de bonne heure appelé et constamment maintenu par le suffrage de ses confrères, lui offrait mainte occasion de prêcher l'alliance du romaïque avec le grec ancien, et de défendre contre la doctrine de nos écoles d'Occident la prononciation orientale, seule vraie, selon lui, de cette langue.

L'Association pour l'Encouragement des études grecques en France, dont il fut l'un des fondateurs, ouvrit à son zèle une nouvelle voie de propagande, un nouveau champ de discussion, où il resta toujours le fidèle champion de l'hellénisme. Il est mort sans avoir vu la Grèce, mais il la connaissait comme s'il l'eût visitée dans tous les sens. Ses amitiés, ses correspondances journalières avec les lettrés d'Athènes, de Constantinople, de Smyrne et d'Alexandrie, le tenaient au courant des moindres incidents de la vie des Hellènes. Elles ont accumulé entre ses mains de bien précieux matériaux dont on regrette qu'il n'ait pas tiré parti pour l'instruction du public. Par exemple, Fauriel lui avait laissé les éléments

d'un troisième volume de *Chants populaires*. Il hésita d'année en année à publier le volume et se borna, selon son usage, à mettre en toute occasion ces feuilles au service des philologues qui s'en montraient curieux. Hâtons-nous d'ajouter que pour réparer le tort que ses lenteurs faisaient à la science, il a légué par testament « sa bibliothèque grecque moderne » à l'École des langues orientales : digne façon de se survivre par une judicieuse générosité.

M. Brunet de Presle ne fut guère que dix ans professeur dans cette école, et sur ces dix ans la maladie et les désastres de la France, en 1870-1871, ont rendu stériles deux ou trois ans peut-être : c'était là pour lui l'objet d'une douleur bien vive. De toutes les occupations qu'il pouvait avoir à la Société des Antiquaires, à la Société de Géographie et à la Société de Linguistique, qu'il présida en 1868, avec un zèle d'autant plus méritoire, qu'il n'était pas sans mélange de défiance à l'égard des nouvelles méthodes de la science en ces matières, à l'Institut où il était d'une fidèle assiduité, de toutes ces occupations, disons-nous, aucune ne lui était plus chère que l'enseignement du grec : il avait bien eu le droit de s'y croire appelé avec la double compétence de l'helléniste et du philhellène, il n'y avait pas ménagé son temps et ses fatigues, il aurait voulu le livrer plus efficace, plus florissant, à son successeur. Ce noble souci augmentait les souffrances de la maladie qu'il traîna sept mois durant, de Paris en Provence, de Provence à Paris, puis à Parouzeau (dans le département de Seine-et-Marne), où était le foyer patriarcal de sa famille, et qui l'enleva le 12 septembre dernier à notre affection.

Aucun soin n'avait manqué à cette longue et pénible épreuve, aucune consolation à ses derniers moments : la famille, l'amitié, la religion s'étaient comme disputé le triste bonheur de lui en adoucir les amertumes. Il est mort calme, résigné, confiant en la Providence, bien sûr aussi que tous ses vœux seraient accomplis avec un pieux dévouement par son gendre, par ses deux filles, par ses amis. Sa vie aura été trop courte pour tout le bien qu'il voulait faire comme citoyen scrupuleusement attaché à ses moindres devoirs, comme chef de famille, comme savant ; mais elle restera dans nos souvenirs un modèle des vertus qui font honorer l'homme et qui le font aimer[1].

E. Egger.

1. Pour plus de détails sur la vie et les travaux de M. Brunet de Presle, on peut lire, dans l'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques, la notice que lui a consacrée un de ses plus fidèles auditeurs et de ses plus chers élèves, le marquis de Queux de Saint-Hilaire.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

Nº 16

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES,

DU 5 FÉVRIER AU 22 JUILLET 1876.

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1876.

Présidence de M. EGGER.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Est présenté pour faire partie de la Société, par MM. Baudry et Bréal, M. Marcel Devic, membre de la Société asiatique.

Il est donné communication d'une invitation envoyée par le Comité organisateur de la 3e session du congrès international des orientalistes. La Société est invitée à envoyer un délégué spécial au congrès qui doit s'ouvrir le 1er septembre 1876 à Saint-Pétersbourg. Le Comité organisateur espère que d'autres membres de la Société assisteront au congrès ou enverront des communications. Une feuille de renseignements est jointe à cette invitation.

La Société décide que dans une autre séance elle délibérera sur la suite à donner à cette lettre.

M. Schœbel fait hommage d'un travail intitulé : Le Moïse historique et la rédaction mosaïque du Pentateuque. Paris, Maisonneuve, 1875.

Il est donné lecture d'un travail de M. Egger sur le développement des facultés intellectuelles et morales chez les enfants.

M. Pierron fait une communication sur un vers d'Homère (Il. XVII, 368) que des scolies récemment découvertes ont permis de corriger d'une façon satisfaisante.

M. Halévy fait une communication sur les mots non sémitiques qui se trouvent dans le livre de Daniel.

Des observations sont présentées par M. Egger.

Séance du 19 Février 1876.

Présidence de M. Vaïsse.

Sont présents : MM. Rolland, Bielké, Dufriche, Gaidoz, Bréal, Vaïsse, Havet, Berger, Ploix, Bauer.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Marcel Devic est élu membre de la Société.

M. Gaidoz donne lecture d'un passage extrait du journal *la Nature*, qui décrit un appareil inventé en Amérique pour noter les mouvements des organes vocaux. « Un physicien des États-Unis vient d'imaginer un mécanisme curieux au moyen duquel il est parvenu à rendre en quelque sorte visibles les différents sons de la voix humaine. L'appareil, qu'il appelle opéidoscope, consiste en un tube cylindrique fermé à l'une de ses extrémités par une membrane vibrante au milieu de laquelle est adapté un petit miroir. Si l'on porte l'autre extrémité de ce tube à sa bouche et si alors on parle ou on chante, la membrane et le miroir entreront en vibration sous l'action des ondes sonores développées dans le tube. Pendant cette opération, si l'on fait tomber sur le miroir un rayon lumineux oblique, se réfléchissant sur un écran, on verra se former sur cet écran des courbes très-variées, qui se reproduisent identiquement de la même façon quand les sons émis à l'ouverture du tube sont les mêmes. Il nous semble qu'avec le concours d'un papier sensibilisé, on pourrait ainsi enregistrer les sons photographiquement. »

M. Havet fait une communication sur un fait de prononciation observé par le Dr Coudereau en français, et il en rapproche certaines observations des grammairiens indiens.

M. le Secrétaire donne communication d'une invitation adressée à la Société pour assister au congrès philologique et pédagogique de Copenhague.

A l'occasion de sa nomination dans la Légion d'honneur, d'unanimes félicitations sont adressées à M. Ed. Tournier, l'un des membres qui ont le plus activement contribué à la fondation de la Société.

Séance du 4 Mars 1876.

Présidence de M. Egger.

Sont présents : MM. Egger, Sturm, Carrière, Devic, Vaïsse, Bielké, Berger, Melon, Leger, H. Derenbourg, Létalenet, Bauer.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Gaidoz se fait excuser de ne pas assister à la séance.

M. Bréal donne lecture d'une série d'étymologies se rapportant à des mots latins qui expriment des dispositions morales.

M. Carrière présente à ce sujet quelques rapprochements avec les langues sémitiques.

M. Egger lit la suite de son mémoire sur le développement des facultés intellectuelles chez les enfants.

Des observations sont faites par MM. Leger et Bréal.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Suite du mémoire de M. Egger.

Séance du 18 Mars 1876.

Présidence de M. Egger.

Sont présents : MM. Egger, Wilbois, Halévy, Devic, Nommès, Létalenet, Bergaigne, Duchinski, Vaïsse, Dufriche, Berger, Bibesco, Bauer, Melon, Ploix.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Bréal et M. Louis Havet se font excuser de ne pas assister à la séance.

Lecture est donnée d'une lettre dans laquelle M. Tournier remercie la Société du témoignage de bienveillance dont elle l'a honoré dans la séance précédente.

M. Halévy fait une communication sur l'étymologie du mot hébreu *targum*.

Des observations sont présentées par M. Berger.

M. le président annonce à la Société que le Conseil d'Etat a émis dans sa séance du jeudi 16 mars un avis favorable à la reconnaissance de la Société comme établissement d'utilité publique.

M. Berger adresse à MM. Vaïsse et Egger les remercîments

de la Société pour les démarches qui ont facilité l'heureuse conclusion de cette affaire.

M. Halévy fait une seconde communication sur l'expression zende *avacâo adhâitya khratus*, désignant, selon lui, le chien enragé.

M. Berger donne lecture de la suite du mémoire de M. Egger.

Séance du 1er Avril 1876.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents : MM. Bielké, Bergaigne, Gaidoz, Berger, L. Havet, Dufriche, Schœbel, de Charencey, Vaïsse, Wyndham, Devic, Halévy, Létalenet, Bauer, Nommès.

Assistant étranger : M. Oltramare.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Egger se fait excuser de ne pas assister à la séance.

M. Gaidoz lit une lettre de M. Robiou qui annonce qu'il ouvre à la Faculté de Rennes un cours d'égyptologie.

M. Bergaigne donne lecture du décret qui reconnaît la Société comme établissement d'utilité publique. Une radiation apportée aux statuts interdisant à la Société tout travail qui ne s'applique pas à l'étude du langage, M. Gaidoz annonce l'intention de proposer à ses confrères la fondation d'une Société de mythologie.

M. de Charencey fait hommage d'une brochure intitulée : Mélanges sur différents idiomes de la Nouvelle-Espagne.

MM. Leger et Berger présentent, pour être membre de la Société, M. Wilbois.

M. de Charencey propose d'admettre dans le vocabulaire scientifique français le terme d'*art plumaire* (portugais *arte plumaria*) pour désigner l'art de la mosaïque en plumes et en fleurs, et le terme de *plumiste* pour désigner les artistes qui le pratiquent; et de reprendre le terme de *funer* pour « munir de cordes un vaisseau ».

Des observations sont faites par MM. Gaidoz et Devic.

M. L. Havet fait une communication sur le traitement du mot latin dans les langues romanes.

Des observations sont faites par MM. de Charencey et Dufriche.

Séance du 15 Avril 1876.

Présidence de M. Egger.

Sont présents : MM. Egger, Havet, Gaidoz, Devic, Vaïsse, Mowat, de Charencey, Berger, Joret, Ploix.

M. Gaidoz communique le sommaire des derniers périodiques qui sont parvenus à la Société.

M. Gaidoz propose d'offrir à la Société des langues romanes un échange des bulletins et publications hors séries. M. Egger se charge de cette négociation.

M. Wilbois, capitaine de la Garde républicaine, est admis comme membre de la Société.

M. Joret fait hommage d'un opuscule intitulé : La littérature allemande au XVIII^e^ siècle dans ses rapports avec la littérature française et avec la littérature anglaise. Aix et Paris, 1876, in-8°.

M. Devic fait une communication sur l'étymologie des mots *gâche, mortaise, moise*. Des observations sont faites par MM. Egger, Mowat, Havet, Berger, Gaidoz.

M. Joret fait une communication sur la prononciation des noms de nombre 11, 12, etc., dans le provençal du Var et de l'arrondissement d'Aix.

M. L. Havet, au nom de la commission des instruments phonétiques, lit un rapport sur les travaux de l'année 1875.

Séance du 29 Avril 1876.

Présidence de M. Egger.

Sont présents : MM. Egger, Létalenet, Boldakoff, Bielké, Nommès, Havet, Devic, Wilbois, Halévy, Bergaigne, Dufriche, Gaidoz, Naville, Berger, Rolland, Ernault, Bauer, Ploix, Bréal.

Est présenté pour faire partie de la Société, par MM. Bréal et Bergaigne, M. Mongin-Ferdinand de Saussure, cité 24, à Genève.

M. Egger présente deux conjectures relatives aux textes homériques : au lieu de la locution οὐδ' ἠβαιόν qui termine un certain nombre de vers, on peut lire οὐδὲ βαίον, et au lieu de νήδυμος, épithète du sommeil, ἥδυμος, comme l'a déjà conjecturé Buttmann.

A propos de synérèses en grec, M. Bréal fait remarquer que dans une inscription de Mantinée, récemment publiée par M. Foucart, au lieu de Διὸς Κεραυνοῦ il faut rétablir par la pensée Διὸς Κεραύνιου.

M. Philippe Berger fait observer qu'un Dieu-Foudre serait aussi étranger aux cultes sémitiques qu'à la religion grecque.

M. le Secrétaire donne connaissance à la Société des questions qui doivent être discutées au prochain congrès des orientalistes à Pétersbourg.

M. Devic propose une étymologie du mot *alizari*, nom commercial de la racine de garance.

M. Louis Havet communique un certain nombre d'étymologies romanes.

Il est donné lecture de la suite du mémoire de M. Egger sur le développement des facultés intellectuelles et du langage chez les enfants.

Séance du 13 Mai 1876.

Présidence de M. Egger.

Sont présents : MM. Egger, Darmesteter, Bréal, Sayous, Devic, Bergaigne, Dufriche, Gaidoz, Havet, Berger, Halévy, Ujfalvy, Ploix, Létalenet, Bielké, Bauer.

Est admis comme membre de la Société : M. Mongin-Ferdinand de Saussure, cité 24, à Genève.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

Par MM. Havet et Bergaigne, M. Paul Oltramare, élève de l'École des Hautes-Études;

Par MM. Egger et Bréal, M. Robert Cust, membre de la Société philologique de Londres, Saint-Georges square 64, Londres.

Sont offerts en hommage :

Par M. Arsène Darmesteter. La Protonique non initiale non en position;

Par M. Gaidoz, trois numéros de l'*Écho de Morlaix*, renfermant un projet d'alphabet universel, par M. de La Landelle;

Par M. H. Kern, *Volksnamen op i, an en ari;*

Par le même. *Hrêdh en hrêdhgotan*.

M. Marcel Devic fait une communication sur la prononciation de l'*s* dans le patois du Quercy.

Des observations sont présentées par MM. Sayous, Bréal et Havet.

M. Egger annonce la nomination de M. Gaston Paris à l'Académie des Inscriptions.

M. Halévy fait une communication sur l'origine et la signification du nom de *tadjik*. Des observations sont faites par MM. Ujfalvy et Gaidoz.

Il est donné lecture de la suite du mémoire de M. Egger sur le langage des enfants.

M. Havet communique une inscription latine qui présente des renseignements sur la prononciation du *c* latin.

Séance du 27 Mai 1876.

Présidence de M. Egger.

Sont présents : MM. Egger, Havet, Carrière, Devic, Ujfalvy, de Charencey, Bielké, Oltramare, Vasconcellos, Blanc, Wilbois, Berger, Dufriche.

Le dernier procès-verbal est lu et adopté.

Sont admis comme membres de la Société, MM. Oltramare, Cust, Rosapelli.

Sont offerts en hommage :

Par M. de Charencey. Essai sur la symbolique des points de l'horizon dans l'extrême Orient;

Par M. Ujfalvy. Le Kalevala, traduit sur l'original, 1re livraison ; — Éléments de grammaire magyare; — Essai de grammaire vêpse ou tchoude du Nord;

Par M. le comte Kleczkowski. Cours graduel et complet de chinois, t. I.

Il est donné lecture d'un mémoire de M. F. de Saussure sur les suffixes qui contiennent un *t*.

M. Bielké fait une communication sur la prononciation du *ch* latin.

M. le Président annonce que, sur sa demande, une décision de M. le Ministre de l'Instruction publique a rendu à la Société l'allocation de 400 francs dont elle avait joui autrefois.

M. de Charencey fait une communication sur la question de l'existence du verbe en basque. M. de Charencey se prononce

pour une thèse intermédiaire entre celles de l'abbé Inchauspe et du prince Louis-Lucien Bonaparte, et admet que le basque n'a pas de véritable verbe.

M. Devic fait une nouvelle communication sur la prononciation du patois du Quercy.

M. Egger présente une étymologie du latin *spatium*. Il rattache ce mot à *patere* et cite un grand nombre de formes où le latin a perdu le son *s* initial suivi d'une consonne.

Séance du 10 Juin 1876.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents : MM. Gaidoz, Paris, Bréal, Bergaigne, Berger, Wilbois, Devic, Bielké, Halévy, Létalenet, Dufriche, de Charencey.

Sont offerts en hommage :

Un article critique de M. Schweizer Sidler sur le tome II des Mémoires de la Société ;

Le 3e fascicule du tome XXIII du Journal de Kuhn ;

Une livraison de la Revue des langues romanes.

M. de Bielké lit un travail sur l'alphabet cadméen.

Des observations sont présentées sur le nom des lettres françaises au moyen âge par M. Gaston Paris.

M. Devic fait une communication sur l'étymologie des mots français *alcool*, *alquifoux*, *ripopée*.

M. Louis Havet lit une note sur la présence de l'accent circonflexe en russe.

M. de Charencey fait une communication sur la symbolique des nombres dans la Bible.

Il entretient également la Société d'une publication pouvant intéresser la linguistique : la traduction de la Bulle de l'Immaculée Conception dans toutes les langues du globe. Cette publication est entreprise par l'abbé Sire.

M. Paris signale à ce propos la publication de M. Papanti : Une nouvelle de Boccace, traduite en 800 dialectes italiens.

Séance du 24 Juin 1876.

Présidence de M. Egger.

Est offerte en hommage la traduction du chapitre 64 du ·uel funéraire égyptien par M. Guyeisse.

M. Louis Havet, revenant sur sa communication de la séance précédente, veut profiter de la présence d'un savant russe pour élucider la question de l'accent circonflexe en slave. Il s'engage à ce sujet une discussion à laquelle prennent part MM. Vesselovski, Egger et Chodzko.

M. Bréal lit un travail intitulé : Coup d'œil jeté sur la langue indo-européenne.

Des observations sont faites par MM. Ploix, Havet et Gaidoz.

M. Paris présente l'étymologie des mots français *cheville*, *maufé* et *vert de gris*.

Séance du 8 Juillet 1876.

Présidence de M. Egger.

Sont offerts en hommage par la Société des Langues romanes :

Le concours philologique et littéraire de l'année 1875 ;

Proverbes du pays de Béarn, énigmes et contes populaires recueillis par V. Lespy ;

Poëtes catalans. Les noves rimades. La codolada, par Manuel Milá y Fontanals.

M. Halévy fait une communication : 1° Sur l'origine de la prophétie rapportée par Hérodote, selon laquelle Cambyse devait mourir à Ecbatane ;

2° Sur les noms qui désignent l'arbre dans les langues sémitiques : ces noms viennent de verbes signifiant « serrer, fermer, être fort ».

Des observations sont présentées par M. Carrière.

M. Marcel Devic communique l'étymologie des mots *gamache* (chaussure) et *albatros*. Des observations sont faites par MM. Carrière et Halévy.

M. L. Havet entretient la Société du changement de l'*a* en *e* ou en *i* dans les mots comme *facio efficio, cado cecidi, parare recuperare*, et dans les mots empruntés au grec comme μηχανή machina, ταλαντόν talentum. Le principe de l'altération est le même dans ces deux sortes de mots.

M. de Rochemonteix fait une communication sur les restes de la tradition copte en Egypte.

Séance du 22 Juillet 1876.

Présidence de M. Egger.

Sont présents : MM. Egger, Bergaigne, Bielké, Dufriche, Havet, Oltramare, Blanc, de Rochemonteix, Devic, Berger, Gaidoz.

Assistant étranger : M. Steiger.

M. Egger fait une communication sur une inscription grecque du v^e^ siècle avant notre ère, qui contient, entre autres formes à noter, des infinitifs en EAN (sans I adscrit) tirés de verbes en ἀω ; des impératifs moyens en ΟΣΘΟΝ=ὀσθων de verbes en ἑομαι ; des mots plus tard aspirés écrits sans aspiration, comme EMEPON=ἡμερῶν, ΕΛΙΑΙΑ=ἡλιαία.

M. Berger présente, de la part de M. Papanti, *I parlari italiani in Certaldo alla festa del V. centenario di messer Giovanni Boccacci*. Livorno, 1875.

M. de Rochemonteix continue la lecture de son travail sur la prononciation copte. Des observations sont faites par M. Egger.

M. Gaidoz lit une lettre de M. Bréal qui s'excuse de son absence.

MM. Bréal et J. Darmesteter présentent pour être membre de la Société M. Ascoli, professeur à l'Académie de Milan. Cette séance étant la dernière de l'année, M. Ascoli est admis immédiatement.

M. Gaidoz, au nom de M. Bréal, donne communication d'une circulaire du congrès des orientalistes de Saint-Pétersbourg.

M. Berger fait une communication sur la date où a commencé d'être employé sur la pierre l'ε lunaire. M. Berger en cite un exemple antérieur à l'an 146 avant notre ère dans une inscription bilingue de Carthage.

M. Egger fait connaître à la Société la découverte à Olympie d'une inscription où tous les σ terminaux sont remplacés par des ρ.

M. Devic fait une communication sur l'étymologie du terme *huile de cajeput*. *Cajeput* est un mot malais qui signifie *arbre blanc*. — M. Devic signale dans un patois de l'Aveyron l'existence du verbe *miscere*, dans le sens de verser à boire.

Le présent proces-verbal est adopté séance tenante.

SUR LA PRÉSENCE DU VERBE LATIN *MISCERE*

DANS CERTAINS PATOIS DU MIDI AVEC LE SENS DE « VERSER A BOIRE ».

Il est certainement remarquable que le verbe latin *miscere* soit resté avec le sens de « verser à boire » dans certains dialectes de la langue d'oc, alors qu'il a disparu, si je ne me trompe, de toutes les langues romanes.

Dans le département de l'Aveyron, du moins dans une bonne partie de l'arrondissement de Villefranche, l'expression ordinaire pour dire : « Versez à boire » est *méyssès*, impératif d'un verbe *méysse* qui n'est guère usité hors de là, et qui en tout cas n'a gardé aucune trace du sens primitif *mélanger*. *Méysse* est formé sur *miscere* comme *péysses* « poissons » sur *pisces*, *créysse* « croître » sur *crescere*, *náysse* « naître » sur le barbarisme *nascere* pour *nasci*, *paysse* « paître » sur *pascere*.

On remarquera que *miscere* a été traité comme un verbe de la troisième conjugaison. Régulièrement le mot patois devrait avoir l'accent sur la finale, comme *hobé* de *habère*, qui se rencontre même dans cette région sous la forme *hobure*, *tene*, tenir, de *tenēre*. Mais cette faute contre l'accentuation n'est pas plus rare dans les patois languedociens que dans le français et les autres langues dérivées du latin : *pláyre*, de *placēre*, *béyre*, de *vidēre*.

Marcel Devic.

DU CHANGEMENT DE *R* EN *S* EN FRANÇAIS.

J'ai essayé de prouver dans un article publié dans le dernier fascicule des Mémoires de la Société qu'au XVI^e^ siècle il y a eu, dans le français proprement dit, tendance à changer la trémulante *r* en *s*. Aux témoignages que j'ai apportés il faut ajouter les deux suivants qui m'avaient échappé et que je trouve dans une brochure de M. E. Drouin, *Sur quelques noms de lieu de la Brie* (1875). Le premier est celui de Geoffroy Tory. Parlant de la confusion, habituelle de son temps, des lettres *s* et *r*, le savant libraire ajoute ces mots significatifs : « laquelle mode de prononcer est aujourd'hui en abus tant *en Bourges*... qu'en cette noble cité de Paris. » Le second témoignage non moins explicite, est de l'historien de Melun, Sébastien Rouillard : « Je veux dire », écrivait ce contemporain de Geoffroy Tory en cherchant à expliquer la forme nouvelle du mot Osouër, « que c'est un terme corrompu, *selon la*

prononciation brioise, coustumière de mettre *s* pour *r*... et ainsi fault dire Orouer, qui est la vieille diction. »

A ces témoignages irrécusables et qui confirment si complétement ce que j'ai voulu prouver, je pourrais ajouter celui du comte Jaubert. Si dans son Glossaire du centre de la France il ne donne, en effet, presque aucun exemple authentique du changement de *r* en *s*[1], — lacune évidente, comme je l'ai fait remarquer précédemment, — dans deux notes du second volume de la 2e édition de son livre, pages 231 et 294, il affirme que les paysans du centre, ce que j'ai oublié de mentionner, emploient encore aujourd'hui indifféremment *s* pour *r* et *r* pour *s*. Malheureusement ce renseignement, dont la première partie doit être vraie, mais dont la seconde est probablement fausse, n'offre rien de précis et ne peut dès lors être accepté qu'avec réserve; on fera bien de contrôler les renseignements d'un auteur qui cite le mot *chaire* comme offrant un exemple du changement de *s* en *r*.

Charles Joret.

COMMUNICATION FAITE A LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

le 15 avril 1876.

Les patois, encore plus que les langues proprement dites, sont dans un état de transformation continuelle, mais leurs sons, en se modifiant, sont loin d'obéir toujours aux mêmes lois. Ainsi, tandis qu'ils tendent le plus souvent à devenir de plus en plus extérieurs, parfois, au contraire, ils suivent une espèce de mouvement de recul et s'articulent plus en arrière dans la cavité buccale. Le provençal offre un exemple curieux de ce fait. Dans la plus grande partie du département du Var et dans l'arrondissement d'Aix les noms de nombre à partir de dix sont aujourd'hui :

Voundye, *doudye, tredye, quatordye*, *quindye*, etc.

Mais ils ont dû être autrefois, formes que l'on rencontre encore aux environs de Saint-Tropez et dans l'arrondissement d'Arles :

(*v*)*oundze*, *doudze, tredze*, *quatordze*, *quindze*, etc.

Par conséquent, la spirante dentale *z* a fait place à la spirante gutturale sonore *y*, c'est-à-dire que le son est devenu plus intérieur[2]. Certains dialectes ladins et quelques sous-patois de la

1. J'y ai noté la forme *armoise* : armoire.

2. Il est probable que le son *dye* n'est pas une transformation directe de *dz*, mais qu'il a été précédé de la forme intermédiaire *dj*.

Savoie présentent, eux, un phénomène inverse, attendu que le (*d*)*z* y a été remplacé par le son ð ou θ, la plus extérieure des spirantes dentales, comme cela a eu lieu d'ailleurs au XVI^e^ siècle en espagnol. Quoi qu'il en soit, il m'a paru intéressant de signaler la première de ces transformations qui, encore en train de s'effectuer aujourd'hui, paraît devoir se produire prochainement sur d'autres points que ceux dont j'ai parlé. On trouve d'ailleurs une modification analogue en espagnol dans le changement qui a eu lieu également au XVI^e^ siècle des linguales ou chuintantes š (*x*, *ch*), ž (*j*) en la jota ou spirante gutturale sourde.

Charles JORET.

DE DEUX TERMES NOUVEAUX A INTRODUIRE

DANS LE LEXIQUE FRANÇAIS.

Si c'est une œuvre méritoire pour le voyageur, l'agronome ou le savant adonné aux recherches de l'histoire naturelle de doter son pays d'espèces animales ou végétales utiles et profitables, il nous semble que le linguiste et le philologue ont, eux aussi, une tâche à remplir au point de vue de l'acclimatation des termes étrangers. Lorsqu'une expression exotique rend quelque idée nouvelle, c'est enrichir le lexique national que de l'y introduire. Tel nous paraît être le cas pour les mots suivants: *art plumaire* et *plumiste*. On sait que les premiers missionnaires et *conquistadores* ont désigné sous le nom d'*arte plumaria* celui du mosaïste en plumes. Les indigènes de plusieurs régions de l'Amérique intertropicale (telles que le Mexique, le Pérou et le Brésil) étaient, comme l'on sait, fort habiles à faire de véritables tableaux, au moyen de plumes d'oiseaux aux couleurs éclatantes, par exemple le *quetzal*, diverses sortes d'oiseaux-mouches, de perroquets, etc. Cet art a aujourd'hui presque disparu de toute l'Amérique espagnole. Cependant, l'on nous assure qu'il se conserve encore dans quelques couvents de religieuses du Méchoacan. Au Brésil, par contre, non-seulement l'*arte plumaria* s'est maintenu, mais on peut dire qu'il est en voie de progrès. Les indigènes de ce pays, lors de la découverte, connaissaient déjà l'art de *Tapirer* les perroquets, c'est-à-dire de changer la couleur de leurs plumes. Après les avoir arrachées, on frottait la plaie résultant de leur extraction, avec le sang de certaines espèces de grenouilles. Les plumes qui repoussaient ensuite perdaient leur couleur primitive, grise ou verte, pour prendre une teinte rouge vif ou vermillon.

Quoi qu'il en soit, l'*arte plumaria*, cultivé avec succès pendant plusieurs années par une communauté religieuse du nord du Brésil, s'est, pour ainsi dire, sécularisé. Aujourd'hui, bon nombre d'artistes de Rio-Janeiro fabriquent de charmants objets en plumes, notamment des fleurs artificielles[1]. Ces dernières, plus durables que les fleurs naturelles, ont encore le mérite de flatter la vue bien mieux que n'importe quelle fleur en papier ou en carton.

Nous avons pu voir quelques échantillons de cette gracieuse industrie à Paris. Il semble, par conséquent, tout à fait à propos de songer à la baptiser d'un nom français qui pourrait prendre place dans le dictionnaire de l'Académie.

Quant à l'expression de *plumiste*, servant à désigner le mosaïste en plumes, hâtons-nous d'ajouter que ce n'est pas là un terme absolument nouveau. L'abbé Brasseur, ne lui pouvant trouver aucun équivalent en langue française, l'a employé déjà dans son *Histoire des nations civilisées du Mexique*, pour rendre l'espagnol *plumista*.

H. de Charencey.

Journal de Kuhn. Nouvelle série, 3e volume, 1er fascicule. — Περιπλομένων ἐνιαυτῶν par A. Kuhn. — De la place de l'arménien dans le groupe des langues indogermaniques, par H. Hübschmann. — Contributions à la théorie du digamma, par Léo Meyer. — Questions étymologiques, phonétiques et grammaticales, par H. Osthoff. — Etymologies latines, par Karl Brugmann.

—— 2e fascicule. Une exception à la première substitution des consonnes, par Karl Verner. — Sur la question de l'apophonie, par Karl Verner. — Matériaux pour l'histoire de la formation des mots latins, par Paucker. — Recherches lexicologiques sur l'ancien bactrien, par F. Spiegel.

—— 3e fascicule. Le parfait redoublé en irlandais, par Ernest Windisch. — De la métathèse des nasales et de la flexion des racines qui se terminent par une voyelle en grec, par Johannes Schmidt. — Du duel homérique, par Wackernagel. — Étymologies, par F. Frœhde (castrare, castigare. σεμνός).

—— 4e fascicule. De l's inséré dans la forme de suffixe nominal *stra* et devant les terminaisons personnelles commençant par une dentale, du verbe allemand, grec et ancien bactrien, par H. Osthoff.

1. M. Ferdinand Denis, *Arte Plumaria* (Revue d'Ethnographie et de philologie, t. Ier, n° 4, et t. II, n° 1).

— Que prouve l'*e* des langues européennes en faveur de l'hypothèse d'une langue souche européenne unique? par Johannes Schmidt. — De l'étymologie populaire allemande, par Foerstemann. — *ǵ, ǵh'* en sanscrit et en iranien, par H. Hübschmann. — Armeniaca, par H. Hübschmann. — Des inscriptions cunéiformes de Van, par A. H. Sayce. — λέγω et λήγω, par Leo Meyer. — Etymologies françaises, par Adolf Tobler. — Contributions à la grammaire pâli, par R. Pischel. — Le germanique primitif **faigja*, par H. Osthoff.

Transactions of the [London] Philological Society. 1873-4. Contents of Part IV : *The History of English Sounds*, by Henry Sweet, Esq. — *Dr. Guest and Dr. Abbot on English Metre*, by Professor J. B. Mayor. — Index. — Minutes of meetings.

Revue des langues romanes. Livraison d'octobre 1875. — De la date possible du roman de Flamenca, par Ch. Revillout. — Quelques mots nouveaux d'une charte landaise de 1268 ou 1269, par Alart. — Notes critiques sur le texte de Blandin de Cornouailles, par C. Chabaneau. — Documents sur la langue catalane de Roussillon et de Cerdagne, par Alart. — Lettres à Grégoire sur les patois de France. — Les noças de Jauselou Rouhi, comédie dauphinoise, par M. Richard. — Lettres et poésies inédites de l'abbé Nérie. — Grammaire limousine. Livre treizième : Particules, par C. Chabaneau. — Proverbes languedociens. — Deux noëls latins. — Poésies diverses. — Bibliographie. — Chronique.

—— 1876 Janvier-avril. — Une nouvelle révision des poèmes de Clermont, par Boucherie. — Notes critiques sur quelques textes provençaux, par Chabaneau. — Lettres et poésies inédites (suite), par l'abbé Nérie. — Notice sur le patois saintongeais (suite), par Lagarenne. — Histoire littéraire des patois de la France au xviiie siècle (suite), par Noulet. — De la double forme de l'article et des pronoms en Languedoc, par Roque-Ferrier. — Chants populaires du Languedoc (suite), par Montel et Lambert. — Bibliographie. — Nécrologie (l'abbé Léon Vinas). — Chronique. Rectifications.

—— Mai. — Une colonie limousine en Saintonge, par A. Boucherie. — Lettres à Grégoire sur les patois de France, par Gazier. — Poésies de Mir, Fourès, Aubanel, Azaïs. — Bibliographie. — Création de chaires de philologie romane. — Nécrologie (Octavien Bringuier). — Chronique.

—— Juin. — Montel et Lambert : Chants populaires du Languedoc (suite). — Poésies de Gabriel Azaïs et Auguste Chastanet.

— Bibliographie : Chabaneau : Chanson de la Croisade contre les Albigeois, publiée par P. Meyer (2e article). — Chronique.

—— Juillet. — Poésies inédites de l'abbé Favre, par E. Mazel. — L'Epitro del Lengodoc, par Constans. — Enigmes populaires catalanes, par Milá y Fontanals. — Lettres à Grégoire sur les patois de France (suite), par Gazier. — Bibliographie. — Chronique.

—— Août. — Documents sur la langue catalane (suite), par Alart. — Des formes provençales dans Molière, par A. Espagne. — Poésies, par MM. Faure, Bonaparte, Wysse, Chastanet. — Bibliographie. — Chronique.

—— Septembre. — Histoire littéraire des patois du Midi de la France au XVIIIe siècle (suite), par Noulet. — Phonétique catalane, par Milá y Fontanals. — Changement de *z* en *r* et de *r* en *z* entre deux voyelles dans la langue d'oc. — Orgies, Fimen, Bops, par Chabaneau. — Poésies de Louis Roumieux et Achille Mir. — Bibliographie. — La philologie romane et les grands centres universitaires. — Chronique.

—— Octobre. — Chants populaires du Languedoc (suite), par Montel et Lambert. — Poésies de T. Aubanel, A. Fourès, A. Chastanet. — Bibliographie : Marie de Compiègne d'après l'Evangile aux femmes, publié pour la première fois, avec commentaire, et dissertation par M. Constans. — Las Foulies dau Sage de Mounpélié, reproduction de l'édition de 1700. — Aiol et Mirabel, et Elie de Saint-Gille, par Fœrster. — Publications de la Société des anciens textes français. — Chronique.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 17

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES,

DU 4 NOVEMBRE 1876 AU 27 JANVIER 1877.

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 1876.

Présidence de M. EGGER.

Sont présents : MM. Egger, Leger, E. Benoist, Ph. Berger, Rolland, Bergaigne, Bréal, Vaïsse, Paris, Devic, L. Eliades Bézanos. Assistant étranger : M. Steiger.

Sont présentés pour faire partie de la Société, par MM. Egger et Bréal : M. Clément, agrégé de l'Université, 3, rue de Fleurus ;

M. Alexis Delaire, ancien élève de l'École Polytechnique, 53, rue de Rennes ;

Par MM. Bréal et Darmesteter, M. de Harlez, professeur à l'Université de Louvain.

Sont offerts en hommage :

Par M. Donner, *Die lieder der Lappen ;*

Par M. Bréal, *Les racines des langues indo-européennes.*

Il est donné lecture d'une lettre de M. Gaidoz, qui s'excuse de ne pas assister à la séance, et qui annonce l'intention de déposer à la fin de l'année les fonctions d'administrateur.

M. le secrétaire rend compte de l'état d'avancement du dictionnaire latin projeté par la Société, et des négociations relatives à la publication de cet ouvrage. M. le ministre de l'Instruction publique a fait espérer une souscription.

M. G. Paris fait une communication sur l'étymologie du mot *Canelius*, qui a été simultanément trouvée par M. Paul Meyer et par M. Tobler. Ce mot qui, dans les chansons de gestes, désigne un peuple ennemi et infidèle, est le latin *Cananaeus*. M. Paris cite à ce propos un certain nombre de mots où l'*u* de la désinence *us* a subsisté en français.

M. Bréal communique une conjecture sur le mot *fifeltares*, qui figure dans la dédicace du temple de Furfo (*Corpus inscriptionum neapol.*, n° 6011). Ce mot est peut-être une faute pour *fifeliares*, qui lui-même correspondrait au latin *biselliares*.

Séance du 18 Novembre 1876.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents : MM. Léger, Sayous, Létalenet, Vaïsse, Bergaigne, de Charencey, Bréal, Berger, Gaidoz, Havet, Darmesteter, Hauvette-Besnault.

Assistants étrangers : MM. Stürzinger, Steiger.

M. Egger s'excuse par lettre de ne pas assister à la séance.

Sont élus membres de la Société :

MM. Clément, agrégé de l'Université, 3, rue de Fleurus ; Alexis Delaire, ancien élève de l'École Polytechnique, 53, rue de Rennes ; de Harlez, professeur à l'Université de Louvain.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

Par MM. Egger et Bréal, M. Dussouchet, agrégé de l'Université, professeur au lycée de Vanves, 240, rue de Vaugirard ;

Par MM. G. Paris et Bréal, M. Stürzinger, étudiant en lettres, 4, place Gerson.

Sont offerts en hommage :

Par MM. Harris et Perrot, la 3e édition de la traduction des *Lectures* de Max Müller ;

Par M. O. Donner, *Vergleichendes Wörterbuch der finnisch ugrischen Sprachen*, 2e partie ;

Par M. de Charencey, Ymos-Yima.

M. l'administrateur annonce la prochaine distribution du Bulletin n° 16.

M. Leger fait une lecture sur les progrès de la philologie slave.

M. Havet montre le rapport qui existe entre le grec καρκίνος et le latin *cancer*.

M. Bréal lit un travail sur le sens du mot ombrien *nerf*.

M. Havet examine la théorie du sujet, du régime et de l'attribut en français et dans les langues anciennes.

Ordre du jour de la prochaine séance :

MM. Leger, Bergaigne, Egger, Halévy.

Séance du 2 Décembre 1876.

Présidence de M. Egger.

Présents : MM. G. Paris, Bréal, Egger, Halévy, Havet, Dufriche, Létalenet, Mowat, Bergaigne, Naville, Devic, Vaïsse, Berger, A. Darmesteter, Sevrette.

Sont admis comme membres de la Société :

MM. Dussouchet et Stürzinger.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

Par MM. L. Havet et Gaidoz, M. Jozon, ancien député, 27, rue Saint-Dominique-Saint-Germain ;

Par MM. Benoist et Bréal, M. Michel, professeur au lycée de Toulon.

M. Egger présente une note de M. d'Assier sur le nom de rivière *Ariége*.

M. Halévy fait une communication sur le nom du fleuve syrien *Oronte*.

Des observations sont faites par MM. Mowat, Berger et Paris.

M. Bréal pose aux romanistes présents une question sur le nom du peuple *Bérales*, qu'il a rencontré dans le récit des quatre fils Aymon.

M. Paris répond que c'est probablement une forme fautive. Il est peut-être question du Berry.

M. Bréal fait une communication sur l'étymologie des mots ombriens *vesticia* et *vesticatu*.

Des observations sont faites par MM. Louis Havet, Egger et Bergaigne.

Séance du 16 Décembre 1876.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents : MM. Bielké, Vaïsse, Bergaigne, Berger, Bréal, Leger, Devic, Ploix, Boldakov, Gaidoz, Bauer, Havet.

Assistant étranger : M. Comte.

Est élu membre de la Société :

M. Michel, professeur au lycée de Toulon.

M. Vaïsse fait une communication sur la présence à Paris de la machine parlante de Faber.

Sur la proposition de M. Gaidoz, la commission de phonétique est invitée à aller l'examiner.

M. Devic propose une explication nouvelle des dix premiers noms de nombre.

M. Berger donne l'explication d'une ritournelle enfantine venant, selon lui, de l'allemand.

M. Rolland et M. Gaidoz présentent, pour faire partie de la Société, M. Maurice Vernhes, docteur en théologie, rue Taranne, 9.

Il est fait hommage, au nom de M. Domenico Pezzi, d'un ouvrage intitulé *Glottologia aria recentissima, cenni storico-critici*. 1877.

M. Gaidoz fait une communication sur un certain nombre de mots français qui ne se trouvent pas dans les dictionnaires.

Il est donné lecture de la suite du mémoire de M. Egger sur le progrès du développement des facultés intellectuelles et du langage chez les enfants.

M. Havet, au sujet de l'étymologie de l'ombrien *vesticia, vesticatu*, donnée dans la séance précédente, émet des doutes et propose une autre explication. Des observations sont faites par M. Bréal.

Ordre du jour de la prochaine séance :

Élections.

Séance du 30 Décembre 1876.

Présidence de M. Egger.

Sont présents : MM. Wilbois, L. Leger, Vaïsse, Bréal, Bauer, Schöbel, Egger, Devic, Gaidoz, Rolland, Bergaigne, Melon.

Assistant étranger : M. Vasconcellos.

M. Maurice Vernhes est élu membre de la Société.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

Par MM. Benoist et Gaidoz, M. Favre, agrégé de l'Université, professeur au collége Stanislas, 48, rue Monsieur-le-Prince ;

Par MM. Egger et Bergaigne, M. le capitaine de Rochas-Aiglun, quai de Béthune, 30 ;

Par MM. Bréal et Carrière, M. Albert Fécamp, licencié ès-lettres, professeur à l'école Monge, 43, rue de Fleurus.

M. Delaire adresse à la Société une lettre sur l'origine et sur le sens du mot *brassier*.

M. Leger, au nom de la commission nommée pour vérifier les comptes du trésorier, fait son rapport :

Messieurs,

La Société de linguistique de Paris a subi, dans le cours de l'exercice 1875-1876, une transformation importante : par décret du Président de la République en date du 30 mars 1876, elle a été reconnue comme établissement d'utilité publique. Cette décision dont vous comprenez tous l'importance et qui vous était déjà connue, a été suivie de deux autres mesures dont nous tenons à vous informer. Nous avions craint l'année dernière de perdre le local public où, depuis plusieurs années, se tiennent nos séances ; grâce à l'activité de votre bureau et à la bienveillance de S. E. M. le Ministre de l'Instruction publique, nous pouvons être assurés de le conserver. La Société doit également à son président M. Egger d'avoir reçu cette année de nouveau l'allocation de 400 francs que le ministère lui donnait autrefois, et qu'elle réclamait en vain depuis trois ans. Peut-être même pouvons-nous espérer de la voir augmenter prochainement.

Enfin, nous sommes heureux de vous annoncer qu'une grande entreprise qui fera également honneur, nous le croyons, à ses auteurs et à la Société, est actuellement en bonne voie. Nous voulons parler du dictionnaire de M. F. Meunier, repris et largement transformé par M. Louis Havet avec l'aide de notre confrère M. Blanc. La publication de cette œuvre, dont tout le monde reconnaît l'utilité et dont le succès n'est pas douteux, était au-dessus des ressources de la Société à cause de la première mise de fonds qui sera considérable. Votre bureau s'est mis en rapport avec différents éditeurs, et les négociations ont été poussées activement. Elles viennent de recevoir une heureuse solution. Le ministère a

promis par avance de souscrire pour 125 exemplaires de votre dictionnaire, et tout nous porte à croire que cette large subvention permettra de mener à bonne fin notre entreprise, sans avoir à entamer le capital de la Société.

Cette année a donc vu se réaliser des vœux que nous formulions il y a un an dans notre rapport. Nous avons pourtant un regret, en finissant cet exercice, c'est de perdre notre administrateur. Les nouvelles fonctions de M. Gaidoz, et la fondation d'une revue de mythographie, *la Mélusine*, ne lui permettent plus de conserver sa charge. Tout en regrettant profondément cette décision, nous en comprenons les motifs, et nous nous en réjouissons même en quelque mesure, puisqu'ils nous assurent une nouvelle récolte scientifique à laquelle la Société de linguistique n'aura pas été entièrement étrangère. Nous vous prions de voter des remerciements à M. Gaidoz pour le dévouement avec lequel il s'est acquitté de ses fonctions pendant sept années, et pour la fermeté avec laquelle il a constamment défendu les intérêts financiers et intellectuels de la Société. Nous espérons que son successeur saura s'inspirer également de l'esprit dans lequel elle a marché jusqu'à présent.

Le nombre de vos membres s'est aussi ressenti d'une façon heureuse de la nouvelle situation de la Société. Pendant la première partie de cette année, il était resté stationnaire; au contraire, depuis la rentrée, nous avons eu un certain nombre d'admissions nouvelles. Il faut mentionner, parmi les nouveaux membres, trois membres perpétuels : MM. Wilbois, Rosapelli et Ascoli. Deux autres, MM. Delaire et Tegner, ont été admis depuis la clôture des comptes.

L'exercice de 1875-1876 se termine avec un encaisse de 2,782 fr. 72. Voici comment se balancent les recettes et les dépenses :

Recettes.

Rentes. Oct. 1875. Oct. 1876	200 fr.	»
Allocation du gouvernement	400	»
3 cotisations à vie.	360	»
93 cotisations annuelles.	1,122	60
Vente des fascicules, etc.	25	65
Reliquat de l'exercice précédent	2,600	07
Total.	4,708 fr.	32

Dépenses.

Notes du libraire.	1,597 fr.	70
Frais de recouvrement	50	»

Gages du concierge	105	20
Éclairage	26	70
Chauffage	31	30
Frais de papeterie	39	»
Frais de l'administrateur	31	50
Clichage de figures	21	»
Une cotisation en double	12	10
Ports de lettres	6	30
Timbres à factures	6	80
Total	1,927 fr.	60

Récapitulation.

Recettes	4,708 fr.	32
Dépenses	1,927	60
En caisse	2,780	72

A ces 2,780 fr. 72, il faut ajouter les titres de rente 3 0/0 suivants : 6 fr. nos 90,263 et 148,840, 8 fr. 32,277, 30 fr. 152,225, 50 fr. 168,393 et 100 fr. 163,239, représentant le capital des deux cents francs de rente mentionnés plus haut, et qui sont entre les mains de votre trésorier. D'après votre avis, il a soumis vos statuts à la Banque de France qui, après en avoir délibéré, a résolu d'accepter le dépôt de ces titres au nom de la Société de linguistique de Paris sous les conditions suivantes :

« Avant d'opérer son premier dépôt, la Société de linguistique de Paris aura à faire parvenir à la Banque une lettre donnant les signatures de tous les membres composant le bureau actuel.

« A chaque changement qui surviendra dans la composition du bureau, la Banque devra en être avisée et les signatures des nouveaux membres devront lui être adressées.

« Le retrait des titres ne sera effectué que sur la remise de l'ampliation d'une délibération du Conseil autorisant le retrait et désignant *le* ou *les membres* du bureau chargés de cette opération. »

Pour éviter une double formalité, votre trésorier a préféré garder ces titres par devers lui jusqu'après le renouvellement du bureau. D'ici à peu de jours, ils pourront être déposés à la Banque. Nous vous proposons en même temps, d'accord avec votre trésorier, l'achat de 50 fr. de rente sur l'encaisse actuel de la Société.

La rentrée des cotisations des membres résidant à Paris s'est opérée très-régulièrement. Celle des membres habitant l'étranger ou les départements est plus difficile. Votre trésorier hésite à entrer, pour une cotisation de 12 francs, dans des frais de correspondance qui étaient, avec l'ancien tarif, assez onéreux. Il vous

propose donc, d'accord avec l'administrateur, de décider que désormais tout membre de l'étranger ou de la province sera tenu de désigner un correspondant résidant à Paris.

Ils vous proposent en outre de voter que désormais toute présentation devra être accompagnée d'une demande écrite du candidat; il ne sera fait d'exception que pour les membres de l'Institut. Cette mesure, qui est en vigueur dans la plupart des grandes Sociétés savantes et notamment dans la Société des Antiquaires de France, facilitera beaucoup la régularité des admissions, et constituera, pour chaque membre nouveau, une sorte de dossier.

La bibliothèque s'est enrichie, depuis l'impression du catalogue de l'année dernière, de 47 volumes ou brochures. Le nombre des volumes empruntés par les membres de la Société a été de 20; les restitutions ont eu lieu dans les délais prescrits. Nous ne saurions trop engager les membres de la Société à lui faire hommage des travaux qu'ils publient en dehors d'elle. Leur activité suffirait à enrichir grandement notre bibliothèque et à en faire un instrument précieux pour tous ceux qui s'occupent d'études linguistiques.

Les conclusions relatives à la gestion sont adoptées.

Les deux propositions faites par la commission sont renvoyées à l'examen du Bureau.

M. le secrétaire donne lecture de son rapport sur les travaux de la Société :

Messieurs,

L'année 1876, pendant laquelle vos travaux se sont continués sans interruption, marquera dans notre histoire par l'heureux dénouement des négociations qui avaient pour objet la reconnaissance d'utilité publique de notre Société. Il était réservé à notre président, M. Egger, de conduire à bonne fin, sous son troisième consulat, cette laborieuse affaire, dont il avait autrefois eu la première idée, et qui avait été reprise, l'année dernière, sous la présidence de notre excellent confrère, M. Vaïsse. Vous savez que le Conseil d'Etat nous a fait payer la bienvenue dans le monde des personnes morales par le retranchement de la partie mythologique de notre programme; la Société, qui avait autrefois pour objet, outre l'étude des langues, « celle des légendes, traditions, coutumes, » se trouve dorénavant bornée aux seules langues et à l'histoire du langage. Ainsi l'a décidé l'assemblée de qui nous tenons le droit de recueillir les donations et legs que de généreux linguistes devaient attendre jusque là la permission de nous offrir.

Espérons qu'ils ne tarderont pas à user de cette autorisation ! Quant à l'exil prononcé contre la mythologie, il est devenu pour elle l'occasion d'une fortune inespérée. Notre administrateur, M. Gaidoz, s'indignant de la voir injustement mise en suspicion, vous avait d'abord proposé de repousser un présent qu'on nous faisait acheter si cher. Puis, par un second mouvement non moins généreux, il a recueilli la fugitive. D'accord avec notre confrère, M. Rolland, qui possède si bien toutes les légendes de la Lorraine, il fonde une revue spéciale consacrée à « la mythologie, à la littérature populaire, aux traditions et usages. » J'ai sous les yeux le sommaire du premier numéro, qui doit paraître le 5 janvier 1877. Il nous promet les lectures les plus variées et les plus agréables, car on y trouve des contes, des traditions populaires, des superstitions, des chansons, et jusqu'à des costumes. C'est le passé poétique de la France, autant qu'il a pu durer jusqu'à ces temps de critique et de prosaïque uniformité. La revue nouvelle porte le nom séduisant de *Mélusine*. Nous sommes heureux de lui souhaiter une bonne année, suivie de beaucoup d'autres, dans cette enceinte qui en a vu naître l'idée, et où elle compte presque autant de parrains qu'il y a de personnes présentes. Espérons cependant que Mélusine ne fera pas tourner la tête à tous nos confrères, et qu'il s'en trouvera encore un certain nombre qui, à la faveur de quelques étymologies bien trouvées, garderont une place à la mythologie dans nos Mémoires, sous la protection de la linguistique.

L'année 1877 verra encore naître un autre recueil qui nous intéresse de près : la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne*, qui sera dirigée par deux de nos confrères, MM. Tournier et Louis Havet. M. Tournier est l'un des fondateurs de notre Société ; M. Louis Havet est notre vice-secrétaire et l'un des collaborateurs les plus distingués de nos Mémoires. Le nouveau journal est donc sûr d'avance de toutes nos sympathies. Il sera, nous l'espérons, pour la France, ce que les Annales de Fleckeisen ou le Musée rhénan de philologie sont pour l'Allemagne. Qu'il répande le goût de la critique des textes, de l'histoire littéraire faite d'après les sources, de la grammaire étudiée d'après l'usage des auteurs et d'après les doctrines des anciens grammairiens ! C'est là un vaste champ où il y a beaucoup à faire, et où nous autres linguistes aurons beaucoup à apprendre. En retour, nous sommes certains qu'avec les deux directeurs que je viens de nommer, la nouvelle Revue ne se montrera nullement fermée aux enseignements de la linguistique, et qu'elle fera pénétrer parmi les philologues de profession les principales découvertes de notre science.

Qu'il me soit permis, à ce sujet, de relever une phrase que j'ai

lue avec surprise dans le prospectus de cette Revue, et qui, si elle n'était pas expliquée, pourrait donner lieu à des malentendus : « Nous nous efforcerons, disent MM. Tournier et Havet, de ne rien avancer qui soit en contradiction avec les découvertes les plus certaines de la grammaire comparée ; mais nous n'aurons garde de confondre deux ordres d'études qui, de l'avis des meilleurs juges, n'ont actuellement que des points de communication assez peu nombreux. » C'est sur les derniers mots de cette phrase que je demande à soumettre mes observations aux deux savants directeurs. On ne me refusera pas, je l'espère, ce droit, puisqu'il s'agit de nos études, et outre que je suis en ce moment votre interprète, j'ai encore des raisons qui me sont personnelles, car les rapports de la philologie avec la linguistique sont un sujet qui m'est cher et que j'ai traité à diverses reprises dans le sens opposé à celui que paraît indiquer le prospectus de la nouvelle Revue.

Si l'on veut dire que la philologie et la linguistique sont deux ordres d'études distincts, je crois que personne n'y fera d'objection. Il y a loin, par exemple, du classement des manuscrits de Démosthènes à l'origine des lettres palatales. Mais ce sont là, si je puis parler ainsi, les extrémités opposées des deux sciences, et quand on parle des points de communication, ce n'est pas de ce côté-là qu'il faut chercher. Pour montrer que ces points de communication non-seulement existent, mais sont fort nombreux, je pourrais me contenter de citer les recueils consacrés chez nos voisins aux deux sciences. Dans le journal de Kuhn, par exemple, qui est un journal de linguistique, on trouve des articles d'Ahrens, de Dietrich, de Düntzer, de Kirchhoff, de Moriz Schmidt, qui seraient tout autant à leur place dans les Annales de Fleckeisen ou dans le Musée rhénan, lesquels, à leur tour, nous présentent des morceaux de Curtius, de Corssen, de Max Müller, de Hugo Weber, de Savelsberg, qui pourraient légitimement figurer dans le journal de Kuhn. Ce mélange prouve déjà assez par lui-même que la limite n'est pas si facile à établir, et que les deux sciences ne sont pas si étrangères l'une à l'autre. Mais il n'est pas besoin de recourir à l'expérience des autres peuples. Si nous ouvrons nos Mémoires, nous y trouvons des articles qu'il serait difficile d'attribuer nettement à l'une ou à l'autre catégorie. Je prends, par exemple, l'article de M. Meunier et le complément qu'y a joint M. Louis Havet sur les génitifs latins comme *ejus*, *illius*, *nullius*. C'est de la philologie, puisqu'on cite les grammairiens latins et qu'on invoque la métrique de Plaute ; c'est de la linguistique, car jamais philologue n'aurait trouvé l'ingénieuse explication de ces formes ; disons mieux, il n'aurait même pas songé à en chercher

l'origine. Même des articles comme celui de M. James Darmesteter, sur le double sens du mot *nomen* en latin, ou de M. Havet sur certaines formes du dialecte locrien, peuvent être revendiqués par la philologie aussi bien que par la linguistique. Ce n'est pas ici qu'il est nécessaire de rappeler toutes les questions où les philologues sont obligés d'emprunter et de discuter les données de notre science. Des hommes élevés d'après les principes les plus rigoureux de l'ancienne école, comme Ritschl, ont été amenés à faire, presque malgré eux, de la linguistique. Ce mélange, de plus en plus intime des deux sciences, est le signe caractéristique des progrès faits par l'une et par l'autre.

Il existe aujourd'hui en Allemagne un recueil qui en est à son neuvième volume, et où tous les articles à peu près sans exception pourraient être revendiqués à droits égaux par l'une et par l'autre science. Ce sont les *Études de grammaire grecque et latine* de M. Georges Curtius.

Vous demanderez peut-être où tend cette démonstration, dont la conclusion est que la Revue nouvelle pourra enlever un bon nombre d'articles à nos Memoires. Mais au moins ne voulons-nous pas qu'on relègue la linguistique dans les régions où elle n'aurait plus rien de commun avec l'étude de l'antiquité. L'intention était bonne sans doute; mais, en voulant nous mettre à l'abri de la concurrence, nos deux confrères ont failli nous pousser hors du monde des vivants. Il y a tant de gens qui entendant dire (et encore « aux meilleurs juges ») que la linguistique n'a que de rares rapports avec la philologie, se féliciteraient de pouvoir négliger une science si peu utile ! En seraient-ils plus habiles philologues? Nous ne le croyons pas, et les directeurs de la nouvelle Revue sont la preuve du contraire.

Ce point de doctrine une fois réglé, nous nous félicitons de voir s'allumer un nouveau foyer de lumière. C'est encore dans notre Société qu'il trouvera ses premiers amis, car nous savons où expirent les limites de notre science, et nous sommes toujours prêts à aller chez nos voisins pour nous instruire auprès d'eux et pour nous réjouir avec eux de leurs succès.

Je reviens à nos Mémoires pour faire remarquer que le dernier fascicule ne le cède, ni en variété, ni en intérêt, aux précédents. L'idée de présenter une Revue des progrès de la linguistique nous a valu un premier article de notre confrère M. O. Donner, professeur à Helsingfors, qui trace un tableau clair et complet de la philologie ougro-finnoise en ces dernières années. Ce n'est pas le seul article qui nous soit venu du Nord. M. Thomsen nous a envoyé de Copenhague des remarques fines et neuves sur la phoné-

tique de la langue française. Nos confrères parisiens et de la province ne se montrent pas moins empressés, comme on peut le voir par les articles de MM. Bergaigne, J. Darmesteter, Ch. Joret, Marcel Devic, et par un autre fascicule qui est sous presse. Notre activité continue donc de s'exercer et de s'étendre. De nouvelles recrues promettent d'y ajouter encore, en sorte que nous pouvons envisager l'avenir avec confiance.

M. Vaisse donne lecture d'une lettre de M. Faber, au sujet de sa machine parlante.

M. Bréal présente une brochure intitulée : Sur la machine parlante de M. le Dr Müller, et sur les machines parlantes en général. Nuremberg, 1788.

Il est procédé aux élections. Sont élus :

Président, M. Benoist; vice-présidents, MM. Bergaigne et Maspero; secrétaire, M. Bréal; secrétaire-adjoint, M. Louis Havet; l'élection de l'administrateur est ajournée, et M. Gaidoz continuera provisoirement à en remplir les fonctions; trésorier, M. Philippe Berger; bibliothécaire, M. Naville; comité de publication, MM. Baudry, Egger, Maspero, G. Paris, Renan.

Ordre du jour de la prochaine séance :

MM. de Saussure, Vaïsse et Marcel Devic.

Séance du 13 Janvier 1877.

Présidence de M. Egger.

Sont présents : MM. Egger, Benoist, Stürzinger, Maspero, Vernhes, Devic, Waïsse, Létalenet, Bréal, Gaidoz, Dussouchet, Berger, Bergaigne, Clément, Wilbois, de Charencey, Naville.

M. Egger, après avoir ouvert la séance, invite M. Benoist, nommé président, à prendre place au fauteuil

M. Benoist prononce le discours suivant :

Messieurs,

En prenant place au fauteuil, je dois d'abord vous remercier d'un honneur qui a lieu de me flatter, si je considère les membres du bureau auquel vous m'associez, et ceux qui m'ont précédé dans la dignité de président, en particulier mon cher et ancien maître M. Egger, qui me cède sa place aujourd'hui même, et à qui un si grand nombre d'entre nous doivent de puissants et de féconds

encouragements. Des occupations très-absorbantes m'ont empêché jusqu'ici d'être aussi assidu que j'aurais voulu l'être. Me voici désormais tenu à des obligations pour lesquelles je vous promets mon zèle, à défaut de ma capacité, et que je m'efforcerai de remplir de manière à faire honneur à vos suffrages.

Si l'on s'en tenait à la rigueur du titre que vous avez pris, ma présence ici serait peu justifiée, car mes travaux ne me permettent en aucune façon de prétendre à la qualité de linguiste. Je me suis beaucoup plutôt occupé de philologie, particulièrement de philologie classique. Mais j'ai senti de bonne heure la nécessité qu'il y a pour quiconque s'occupe d'une partie de la science philologique en général, c'est-à-dire de la science du langage, que l'on étudie son développement et ses lois, ou bien les monuments qui en subsistent, de se tenir au moins au courant des résultats généraux des sciences voisines et apparentées. Il en est de même d'ailleurs, n'est-il pas vrai, pour tout le reste. Quiconque s'applique à quelqu'une des études qui composent la science générale de l'antiquité doit, sous peine de se condamner à un isolement dont souffriraient ses travaux, être en communication avec ceux qui s'appliquent à des études différentes, mais qui ont encore l'antiquité pour objet. Le latiniste est obligé d'être helléniste, et même au besoin de pouvoir se renseigner auprès d'un orientaliste. Que ferait celui qui s'est donné pour tâche la critique et l'interprétation des textes, s'il ignorait absolument la grammaire, l'histoire, l'archéologie, la mythologie, si même il n'était pas en état de connaître les résultats les plus nouveaux et les plus assurés de ces diverses sciences ? Et quelle valeur auraient les considérations du grammairien, de l'historien, de l'archéologue, du mythologue, s'ils ne pouvaient reconnaître les meilleurs textes, et au besoin en contrôler la teneur ? C'est qu'en réalité les divisions de la science n'existent que par une conception de notre esprit, qui, hors d'état d'embrasser d'une seule étreinte l'universalité des connaissances, est réduit à y opérer des sections suivant ses inclinations et sa portée. Les branches diverses s'entrecroisent, se mêlent, se pénètrent. Chaque partie de la philologie classique, disais-je tout à l'heure, réclame le secours des autres. Mais la philologie classique elle-même peut-elle se séparer absolument de la philologie moderne ou de la philologie orientale ? Un échange continuel de renseignements, d'observations, n'est-il pas nécessaire pour l'une comme pour les autres. Enfin la philologie en général, que l'on a très-justement définie une science historique, et dont l'objet est l'étude critique des monuments du langage, est-elle sans rapports avec la linguistique « qui étudie les éléments constitutifs du langage articulé et les formes diverses qui affectent

ou peuvent affecter ces éléments [1] ? » Si le philologue ignore les lois générales du développement des langues, les règles d'après lesquelles leurs éléments se transforment, souvent ses observations seront incomplètes et capables de l'égarer. Il prendra des monstruosités pour des faits réguliers ; il supposera des usages qui n'auront d'autre fondement qu'une acceptation précipitée de monuments altérés ; il sera sans guide et sans boussole dans ses recherches, et risquera d'y errer à l'aventure. Mais si le linguiste néglige les matériaux que le philologue amasse, si même il ne s'y attache fortement et assidûment, il risque fort de bâtir en l'air ses spéculations, et de substituer à la science un appareil de considérations où la fantaisie a plus de part que la réalité.

En somme, la philologie et la linguistique, malgré les différences que l'on peut constater dans leur but spécial et dans leur méthode, sont les deux côtés d'une même étude [2]. Sans se confondre, elles peuvent et doivent se prêter un secours mutuel, l'une en rassemblant et en classant les faits isolés, en indiquant leurs rapports, en arrivant aux conclusions que ces rapports suggèrent ; l'autre en se servant des faits pour établir les lois et les principes généraux du langage, à l'aide desquels les classifications deviennent plus exactes, les rapports mieux marqués, les conclusions plus sûres. Et en écartant, comme le veut l'un de ceux qui récemment ont essayé de définir les relations que la philologie et la linguistique doivent soutenir entre elles, toute question de prééminence de l'une sur l'autre, appliquons-leur le vers d'Horace :

Alterius sic
Altera poscit opem res et conjurat amice.

Ne sont-ce pas là, Messieurs, les vues qui ont dirigé votre Société quand elle a accueilli dans son sein un nombre relativement si considérable de philologues, et quand elle leur a attribué tant de fois la direction de vos séances ; enfin quand elle a si souvent écouté dans ses réunions des communications inspirées par les recherches de la philologie, et qu'elle a inséré dans ses Mémoires des études où la philologie a une part principale ?

Point d'esprit exclusif, ni de répudiation dédaigneuse, accord entre ceux qui, par des moyens différents, contribuent à faire avancer l'étude du langage et à en développer la science, tels sont, ce me semble, les sentiments qui vous animent ; tels sont donc ceux que je m'efforcerai de prendre moi-même, et avec lesquels, aidé de votre concours, lorsque mon inexpérience me mettra en défaut, j'essaierai de remplir la tâche que vous m'avez confiée.

1. Hovelacque, *La linguistique*, p. 4.
2. Whitney, *La science du langage*, p. 259.

Sont élus membres de la Société :

MM. Favre, de Rochas-Aiglun et Fécamp.

M. Gaidoz dépose sur le bureau le n° 12 de la Revue des Langues romanes (n° du 15 décembre 1876).

Sont offerts en outre :

Par M. de Charencey, Symbolique romaine, Des couleurs affectées aux cochers du cirque. Caen, 1876.

Par le même, Recherches sur le codex Troano. Paris, 1876.

Par le même, Ymos et Yima. Havre, 1876.

Par M. O. Donner, Vergleichendes Wœrterbuch der finnisch-ugrischen Sprachen. Helsingfors, 1874.

Le Marchant Douse, Grimm's Law. A Study. London, 1876 (le titre et la table des matières seulement).

M. Bréal donne l'analyse de la brochure sur les machines parlantes offerte par lui dans la précédente séance.

Des observations sont faites par MM. Egger, Gaidoz et Clément.

Il est donné lecture d'un travail de M. de Saussure, contenant une série d'étymologies.

Sont inscrits à l'ordre du jour :

MM. Devic, de Saussure, Vaïsse, Létalenet, Gaidoz.

Séance du 27 Janvier 1877.

Présidence de M. Benoist.

Sont présents : MM. Létalenet, Egger, Bergaigne, Berger, A. Darmesteter, Stürzinger, Devic, Vaïsse, Bréal, Benoist, Gaidoz, Rolland, Havet, de Charencey, Vernhes, Sayous.

Assistants étrangers : MM. Sagebien, Loth, de Perret.

Sont offerts en hommage :

Par M. Cust. Fifth annual adress of the president to the philological society, delivered by the Rev. Richard Morris, 1876.

Par M. Tournier. Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi, t. X, 1818. Ce volume, entre autres mémoires, renferme Calila et Dimna, par Silvestre de Sacy.

Par le même. Némésis et la jalousie des dieux, thèse présentée à la Faculté des lettres par Ed. Tournier, 1863.

Par le même. Bibliothèque de l'École des hautes études. Dixième fascicule, Exercices critiques de la conférence de philologie grecque, 12e livraison.

Par M. de Charencey. Remarques sur plusieurs assertions de M. Abel Hovelacque concernant la langue basque. Londres, 1876.

Est présenté pour faire partie de la Société :

M. Emile Acollas, ancien professeur de droit français à l'Université de Berne, 25, rue Monsieur-le-Prince.

Il est procédé à la nomination d'un administrateur. M. Favre est nommé à l'unanimité des membres présents.

Sur la proposition de M. Egger, des remerciements sont votés à M. Gaidoz pour les services qu'il a rendus à la Société durant les sept ans qu'il a exercé les fonctions d'administrateur.

Il est décidé que ces remerciements seront consignés au procès-verbal.

M. Devic fait une communication sur l'origine des noms de nombre.

Des observations sont faites par MM. Bergaigne, de Charencey, Bréal, Ars. Darmesteter.

M. Devic propose une explication de l'expression patoise : *Salé comme la gaigne.*

M. Létalenet fait une communication sur l'alphabet graphique employé par les aveugles.

Il est donné lecture de la suite des étymologies de M. de Saussure.

M. L. Havet complète sa communication de la séance précédente sur *sr* latin changé en *br*.

Sont inscrits à l'ordre du jour :

MM. de Saussure, Waïsse, Gaidoz.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 18

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 10 FÉVRIER 1877 AU 5 JANVIER 1878

Séance du 10 février 1877.

Présidence de M. Benoist.

Sont présents : MM. Biélke, Wilbois, de Rochas, Létalenet, Favre, Fécamp, Benoist, Vaïsse, Bréal, Halévy, Bergaigne, Ploix, Bauer.

Assistant étranger : M. de Vasconcellos.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Emile Acollas est nommé membre de la Société.

M. Vaïsse donne lecture d'un mémoire sur l'histoire des machines parlantes.

Il est donné lecture de la suite des étymologies de M. F. de Saussure.

M. Halévy fait une communication sur la désignation de la langue zende par le terme de *Vieux bactrien.*

Des observations sont faites par MM. Bréal et Ploix.

Ordre du jour de la prochaine séance : MM. L. Havet (le comparatif) ; de Saussure (étymologies); Egger (langage des enfants); Vaïsse (machines parlantes).

Séance du 24 février 1877.

Présidence de M. Benoist.

Sont présents : MM. Wilbois, Léger, Devic, Bergaigne, Favre, Gaidoz, Halévy, de Charencey, Havet, Mowat, Benoist, Sayous, Létalenet, Ploix.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Gaidoz dépose au nom de la Société des langues romanes un extrait des archives des missions, avec une carte supplémentaire, contenant la limite de la région de langue d'oil et de langue d'oc, d'après une exploration de MM. de Tourtoulon et Bringuier.

M. Gaidoz rend compte de l'état des collections de fascicules des Mémoires et du Bulletin qu'il transmet, en se démettant des fonctions d'administrateur, à son successeur M. Favre.

Des remerciements sont votés à M. Gaidoz pour sa gestion.

M. L. Havet fait une communication sur les désinences du comparatif. Des observations sont faites par MM. Mowat, Ploix, Bergaigne, Benoist.

M. Ploix offre un tiré à part de la *Revue archéologique*, sur l'idée de l'Océan chez les anciens.

Séance du 10 mars 1877.

Présidence de M. Egger.

Sont présents : MM. Egger, Havet, Favre, Biélke, Vaïsse, de Charencey, Léger, Wilbois, Bergaigne, de Vasconcellos, Létalenet, Ploix.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Il est offert un livre de M. L. T. Leffler. *Upsala Universitet °Arsskrift* 1877. *Philosophi, språk-vetenskap och historiska vetenskaper II. — Om v-omljudet af ĭ ĭ och ei i de nordiska språken* 1. — *Upsala Akademiska Bokhandeln* (C. J. Lundström).

M. Vaïsse continue la lecture de son travail sur les essais de machines parlantes.

MM. Egger et Biélke présentent, pour être membre de la Société, M. Cornet, rue de la Barouillère, 8.

Il est donné lecture de la fin du mémoire de M. Egger sur les progrès de l'intelligence et du langage chez les enfants.

M. de Vasconcellos donne divers renseignements sur la prononciation du portugais et du sanskrit, et principalement des nasales et des sifflantes.

Ordre du jour de la prochaine séance : MM. Boldakov, L. Havet (les syllabes longues par position).

Séance du 24 mars 1877.

Présidence de M. Benoist.

L'ordre du jour de la précédente séance est lu et adopté.

M. Cornet, 8, rue de la Barouillère, est élu membre de la Société.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Gaidoz, qui annonce que l'École des sciences politiques fait don à la Société des ouvrages suivants, qui faisaient partie d'un lot de livres que l'école a reçus du Ministère de la marine et des colonies :

Essai sur les mœurs et les institutions du peuple annamite, par Bourchet, capitaine d'infanterie de marine, 1869.

Bibliographie annamite, par Barbié du Bocage. — Paris, 1867.

Le Japon en 1867, par Layrle, capitaine de frégate.

Vocabulaire français-japonais, par Gr. Soutcovoy, lieutenant de la marine impériale russe. — Paris, 1862, impr. impériale.

Des remerciements sont votés à M. le Directeur de l'École des sciences politiques et à M. Gaidoz.

M. le Dr Liétard fait hommage d'une brochure en patois vosgien.

En raison des vacances de Pâques, la prochaine séance est remise au 14 avril.

A cause des démolitions, l'École des sciences politiques va être transportée 15, rue des Saints-Pères. Le prêt des livres de la Société subira forcément un retard pendant le transfert.

M. Vaïsse continue la lecture de son travail sur l'histoire des machines parlantes.

Des observations sont faites par MM. Devic, Bréal et Biélke.

Il est donné lecture d'un travail de M. de Saussure, relatif à l'origine des verbes latins en *eo*.

Des observations sont présentées par MM. Bergaigne et Bréal.

Séance du 14 avril 1877.

Présidence de M. Benoist.

Sont présents : MM. L. Havet, Cornet, Benoist, Biélke, Favre, Ballu, Fécamp, Vaïsse, Egger, Halévy, Léger, G. Paris, Vasconcellos, Jozon, Rosapelly, Mowat, Ploix.

L'ordre du jour de la séance précédente est lu et adopté.

Sont présentés pour faire partie de la Société, par MM. Bréal et Benoist, M. S. M. Secher, docteur en philologie, Vesterbrogade, 56, Copenhague.

Par MM. Bréal et G. Paris, M. Gilliéron, professeur à l'école Monge.

Il est fait hommage, par M. Thomsen, d'une brochure intitulée : *Kort Udsigt over det philologisk-historiske Samfunds Virksomhed i Aarene* 1874-1876.

M. Vaïsse continue la lecture de son mémoire sur l'histoire des machines parlantes.

Des observations sont présentées par MM. Léger, G. Paris, Bréal et Meyer.

M. le Dr Fournié, avec l'autorisation de la Société, fait une lecture sur la physiologie de la parole.

Des observations sont présentées par MM. Louis Havet, Vaïsse, Fournié et G. Paris.

Séance du 28 avril 1877.

Présidence de M. Benoist.

Sont présents : MM. Biélke, Benoist, Meyer, Cornet, Favre, Maspero, Vaïsse, Fécamp, Halévy, Devic, Bergaigne, Mowat, Havet, Nommès, Rosapelly, Hatzfeld, A. Darmesteter, de Charencey, Ballu.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont élus membres de la Société : MM. Secher et Gilliéron.

Sont présentés pour faire partie de la Société par MM. Maspero et Benoist, M. Salvayre, professeur à l'Université de Buenos-Ayres ; par MM. Vaïsse et Bréal, M. le Dr Ed. Fournié.

M. le Dr Ed. Fournié fait hommage d'un livre intitulé : *Essai de psychologie ; la Bête et l'Homme*, Paris, Didier, 1877.

M. Havet fait une communication sur les syllabes longues par position dans les langues anciennes, et particulièrement en latin.

M. le Dr Fournié continue sa lecture sur la physiologie de la parole. Il fait ressortir l'importance des observations physiologiques pour l'explication des phénomènes du langage.

Une communication est faite par M. Ballu sur la concomi-

tance de l'acuité et de l'intensité dans la prononciation des sons.

M. Devic fait une remarque sur les sons nasaux en français et dans d'autres langues.

MM. Bergaigne, de Charencey et A. Darmesteter prennent part à la discussion.

Sont inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance MM. Bergaigne, A. Darmesteter, Maspero, J. Darmesteter, Bréal.

Séance du 12 mai 1877.

Présidence de M. Benoist.

Sont présents MM. Benoist, Bréal, A. Darmesteter, J. Darmesteter, Egger, Maspero, Léger, Bergaigne, Rolland, Devic, Favre, Vaïsse, Clément, Chodzko, Nommès, Bauer, Ploix, de Charencey, Mowat, Lecointre.

Assistants étrangers : Don Pedro d'Alcantara, Ad. Regnier.

Le président fait connaître les deux visiteurs étrangers qui honorent la Société de leur présence.

M. le Dr Ed. Fournié et M. Salvayre sont élus membres de la Société.

Est présenté par MM. A. et J. Darmesteter M. Lambrior.

M. Benoist, au nom de M. Gantrelle, professeur à l'Université de Gand, fait hommage d'une nouvelle édition de la Germanie de Tacite.

M. Bergaigne fait une communication sur les mots *ksip* et *çarja* qui, dans les Védas, signifient à la fois « doigt » et « flèche ». Cette synonymie vient de ce que ces mots ont été employés d'abord en parlant du soleil.

M. A. Darmesteter compare l'impératif portugais, qui est un infinitif conjugué, avec des formes analogues dans le dialecte messin et dans la langue roumaine.

M. J. Darmesteter explique le mot *vacaç-tasti*, qui signifie en zend « un texte ». Ce composé est formé de *vacas* « parole » et *tasti* « construction. » Ce dernier mot est tiré de la même racine que le latin *textus*. L'expression de Pindare ἐπέων τέκτων et l'emploi védique des verbes *taks* avec *vacânsi* ou avec *dhijam*, *mantram*, reposent sur la même métaphore. Le verbe latin *texere* signifiait donc à l'origine « construire », et s'est restreint plus tard au sens de « tisser. »

M. Bréal fait une communication sur la déclinaison indo-européenne, qui, à l'origine, n'a pas dû être bornée aux huit cas que nous avons conservés, mais qui a dû être plus riche. Parmi les différentes raisons qui le prouvent, il cite le manque de symétrie entre les cas du singulier et ceux du pluriel. Peut-être notre famille de langues n'était-elle pas moins riche en désinences casuelles que l'est, par exemple, le finnois. Plus tard ce mécanisme a été simplifié.

Au moment de lever la séance, le président exprime le vœu que S. M. l'Empereur du Brésil, qui a fait différentes observations sur les mémoires lus dans le cours de la séance, veuille donner une nouvelle marque d'intérêt à la Société en y entrant comme membre ordinaire. Ce vœu étant aussitôt agréé, Don Pedro d'Alcantara, au terme de l'article 7 des statuts, qui dit que, pour les membres de l'Institut, l'admission immédiate est de droit, est proclamé membre de la Société.

Séance du 26 mai 1877.

Présidence de M. Benoist.

Sont présents : MM. Bréal, Egger, Favre, Benoist, Wilhois, Létalenet, Halévy, Havet, G. Paris, Mowat, Clément, Edouard Fournié, Don Pedro d'Alcantara, Rolland, Schœbel, de Charencey, Ploix.

L'ordre du jour de la séance précédente est lu et adopté.

Est admis comme membre de la Société M. Lambrior.

Est présenté pour faire partie de la Société, par MM. Gaston Paris et Bréal, M. le Dr Halléguen, hôtel Fleurus, rue de Fleurus, 3.

M. Halévy fait une communication sur les noms du chat dans les langues sémitiques.

Des observations sont faites par MM. G. Paris et Egger.

M. L. Havet fait une communication sur les voyelles prosthétiques dans les langues romanes.

MM. Paris et Benoist font des remarques sur le même sujet.

M. Gaston Paris propose une étymologie du mot français *bourreau*. Ce mot signifiait à l'origine « corde. »

Séance du 9 juin 1877.

Présidence de M. Benoist.

Sont présents : MM. Benoist, Bréal, Wilbois, Gilliéron, Ed. Fournié, Halévy, Létalenet, Marcel Devic, Léger, Nommès, A. Darmesteter, J. Darmesteter, Ploix, Mowat.

M. le Dr Halléguen est élu membre de la Société.

Est présenté pour faire partie de la Société, par MM. Egger et Bréal, M. Bovier-Lapierre, ancien professeur de l'Université, 8, rue Garancière.

Hommage : *Grammaire de la langue serbo-croate,* par A. Parcic, traduite en français par le Dr J.-B. Feuvrier.

M. le Dr Fournié termine la lecture de son mémoire sur la physiologie de la parole.

M. Halévy fait une communication : 1° sur le mot zend *ashavan*, qu'il rapproche du mot grec Ἀσπάσιος, cité par Hérodote comme le plus ancien nom des Perses ; 2° sur le renard et le chacal dans les fables. M. Halévy considère le renard comme étant dans la fable plus ancien que le chacal et comme originaire de Babylone.

Des observations sont présentées par MM. Darmesteter, Ploix, Mowat et Devic.

Sont inscrits à l'ordre du jour : MM. Devic, Bréal, de Saussure.

Séance du 23 juin 1877.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents : MM. Favre, Bergaigne, L. Havet, Vaïsse, Schœbel, Benoist, Fécamp, Létalenet, Halléguen, Lambrior, Devic.

M. Devic fait une communication sur le nom d'*Alcantara* et sur le français *cintre*, qu'il rattache à une étymologie arabe. Des observations sont faites par MM. Havet, Fécamp.

M. Léger présente quelques observations sur l'étymologie des mots *vampire, uhlan*, *polka*, *redowa, souquenille*. Des observations sont faites par M. Fécamp.

Il est donné lecture d'une communication de M. Joret sur l'existence en latin d'un verbe *purare*, couler.

M. Havet donne une théorie des génitifs sanskrits comme *pitur*.

M. Devic fait une communication sur un nom provençal du haricot.

M. Mowat attire l'attention sur un mot *orseu* employé à Rennes pour désigner un cruchon, et qu'il suppose venu de *urceolus*. M. Lambrior signale un autre dérivé de *urceolus* en roumain.

M. Havet fait une communication sur l'accent circonflexe.

Ordre du jour de la prochaine séance : M. Fécamp : le mot *vampire*.

Séance du 7 juillet.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents : MM. Bergaigne, Devic, Bréal, Fécamp, J. Darmesteter, Melon, Bovier-Lapierre, Gilliéron, Létalenet, Lambrior, Ploix, Hauvette-Besnault.

Hommage : Dr E. Halléguen, *Armorique et Bretagne*. Origines armorico-bretonnes. 3 vol. in-8°, 1872-74.

Emile Ernault : *De l'urgence d'une exploration philologique en Bretagne, ou la Langue bretonne devant la science*. Saint-Brieuc, 1877.

M. Fécamp fait une communication sur le mot *vampire*, qu'il rapproche de l'allemand *gampilûn*.

M. J. Darmesteter donne lecture d'une série d'étymologies concernant : 1° le persan *furud* « en bas » = zend *frôt*, qu'il rapproche du sanscrit védique *pravatâ* « en bas » ; 2° zend *uruthware*, dont le vrai sens est « ventre » ; 3° *tanu-peretha*.

M. Devic fait une communication sur l'influence de l'accent tonique dans le patois du Quercy et sur les causes qui contribuent à modifier ce dialecte.

M. Bréal propose une étymologie du verbe latin *splendeo*.

Ordre du jour de la prochaine séance : MM. de Saussure, Halévy, Chodzko.

Séance du 21 juillet 1877.

Présidence de M. Benoist.

Sont présents : MM. Benoist, Mowat, Havet, Berger Biélke, Schœbel, Létalenet, Gilliéron, Fécamp, Melon, Devic, Ploix, Bovier-Lapierre, Rolland.

M. Mowat fait une communication sur des exemples fournis par des textes épigraphiques latins, de la substitution germanique des consonnes. Des observations sont faites par MM. Benoist, Schœbel, Devic, Havet, Gilliéron.

M. Berger fait une communication sur les termes de *mohôme, binôme, polynôme*, etc., d'après les recherches de M. Bienaimé.

M. Havet fait une communication sur d'anciens datifs-ablatifs pluriels latins en *îbus*..

Il est donné lecture d'un travail de M. de Saussure sur l'*a* indo-européen.

Il est donné lecture d'un manuscrit de M. Chodzko sur des apologues et énigmes russes.

Cette séance étant la dernière de l'année 1876-1877, le présent procès-verbal est lu et adopté séance tenante.

ANNÉE 1877-78.

Séance du 10 novembre.

Présidence de M. Egger.

Sont présents : MM. Favre, Léger, Paris, Devic, Vaïsse, Bréal, Fécamp, Egger, Berger, Gonnet, Halévy, Sevrette.

Assistants étrangers : MM. Méchet, Th. Wolowski.

Sont présentés en hommage :

Emile Acollas : *Philosophie de la science politique et commentaire de la déclaration des Droits de l'homme de* 1793. — Paris, 1877, in-8°.

Philippe Berger : *Note sur les pierres sacrées appelées en phénicien* NECIBMALAC-BAAL, 1877, in-8°.

Id.: *Les ex-voto du temple de Tanit à Carthage*, 1877, in-4°.

Michel Bréal : *Mélanges de mythologie et de linguistique,* 1878, in-8°.

M. Gaston Paris présente l'étymologie du mot français *dîner,* qu'il rattache au latin *disjejunare*.

M. Bréal fait observer que, selon une étymologie présentée par lui dans une précédente séance, l'adjectif *jejunus* serait

lui-même tiré d'un mot signifiant « dîner. » Ainsi les langues usent perpétuellement les éléments dont elles sont formées.

M. Bréal présente une série d'étymologies latines (*venenum, pravus, pallor, polleo*).

Il est donné lecture d'une série d'étymologies de M. Louis Havet (*prelum, prurio, pridie, hodie, caulæ*).

La séance est levée à 10 heures.

Séance du 24 novembre 1877.

Présidence de M. Vaïsse.

Sont présents : MM. Mowat, Gilliéron, Lambrior, Wilbois, Fécamp, Berger, Bréal, Vaïsse, Devic, Léger, Ploix, Nommès, Sevrette.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont offerts en hommage par M. Gustave d'Eichthal : *Le Mithridate* d'Adelung, 5 vol. in-8°. — *Rapport sur le Tableau des dialectes de l'Algérie et des contrées voisines, de M. Geslin*, par M. Reinaud, 1856, in-8°. — *A vocabulary of the Soahili language*. Cambridge, 1845, in-4°. — Analyse d'un mémoire de M. Eugène de Froberville sur les langues et les races de l'Afrique orientale au sud de l'équateur. *Extrait des procès-verbaux des séances de la Société d'histoire naturelle de Maurice*. 1846, in-4°.

Par M. Bréal : *Sur le déchiffrement des inscriptions cypriotes;* in-4°.

M. Mowat fait une communication sur l'origine du mot *Auvergnat*, qui suppose une ancienne forme *Alvergnat*, *Alverniacus*. — Sur le désir de la Société, M. Mowat décrit l'inscription gauloise qu'il a découverte parmi les monuments conservés au Musée de Cluny.

M. Devic fait une communication sur le mot *tannin* « dragon » qui désigne, chez les écrivains arabes, une sorte de trombe. Il en rapproche le *Ahi* de la mythologie indienne.

M. Bréal propose une explication des deux mots ombriens *ninctu nepitu* qui se trouvent sur les tables Eugubines.

A propos d'un article de M. Benfey sur le changement de *n* en *d*, il s'engage une discussion à laquelle prennent par MM. Léger, Vaïsse, Mowat, Devic et Bréal.

La séance est levée à 10 heures.

Séance du 7 décembre 1877.

Présidence de M. Bergaigne.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Berger fait remarquer que le mot *tannin*, sur lequel M. Devic a fait une communication dans la séance précédente, est employé dans le livre de Job. Gesenius en a rapproché le latin *thunnus*.

Il est fait hommage, au nom de M. Jozon, d'un livre intitulé : *Des principes de l'écriture phonétique et des moyens d'arriver à une orthographe rationnelle et à une écriture universelle ;* in-8°, 1877.

Une discussion s'engage sur les difficultés et sur l'avenir possible d'une réforme de l'orthographe française.

M. Jozon, présent à la séance, annonce à la Société qu'il mettra à sa disposition un certain nombre d'exemplaires de son ouvrage.

M. Halévy fait une communication sur l'origine des noms de nombre sémitiques *achté* et *ehad*.

Des observations sont présentées par M. Berger.

M. Auguste Barth lit un travail sur deux formes irrégulières d'aoriste dans le Bhâgavata-purâna.

M. Mowat lit un travail sur le mot *Leucullo* de l'inscription gauloise par lui précédemment communiquée.

Une Commission de trois membres, composée de MM. Vaïsse, Barth, Fécamp, est nommée pour faire un rapport sur les comptes du trésorier et sur la gestion de l'administrateur.

Séance du 21 décembre 1877.

Présidence de M. Benoist.

Sont présents : MM. Biélke, Favre, Dussouchet, Vaïsse, Benoist, Bréal, Nommès, Lambrior, Bergaigne, Mowat, Berger, Devic, Ploix.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont présentés pour faire partie de la Société, par MM. Thomsen et Wimmer, M. Sofus Bugge, professeur à l'Université de Christiania ; par MM. Thomsen et Pio, M. Gerson Trier, Cand. mag., 66 store Kongensgade, Copenhague.

Par MM. Bréal et Benoist, M. H. A. Sayce, professeur à l'Université d'Oxford, Queen's College. Par les mêmes, M. Baudat, élève de l'École pratique des hautes études.

Sont présentés en hommage : *Transactions of the philological Society*, 1875-6, 1877-8-9, 2 vol. in-8°.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Naville qui, étant sur le point de quitter Paris, donne sa démission de bibliothécaire.

Il est décidé, après discussion, qu'il sera sursis à l'élection d'un nouveau bibliothécaire.

M. Vaïsse, au nom de la commission nommée dans la séance précédente, lit le rapport suivant :

Messieurs,

La Société de Linguistique a commencé l'exercice de 1877 avec un encaisse de 2,780 fr. 72 c.

Les recettes ont été de 2,242 fr. 30 c. se décomposant de la manière suivante :

2 cotisations à vie	240 fr.	»
Cotisations ordinaires	1.338	80
Produit de 200 fr. de rente 3 0/0	200	»
Gratification du ministère	400	»
Vente des publications	63	50
	2.242 fr.	30
Ce qui joint au reliquat de	2.780	72
Donne un actif de	5.023 fr.	02

D'autre part, les dépenses se sont élevées à la somme de 1,284 fr. 40 c. dont voici le détail :

Frais d'impression	1.005 fr.	60
Gages du concierge, chauffage et éclairage de la salle	130	30
Liquidation de la table des matières, payé à M. Cornu	60	»
Deux entrées à la machine parlante	4	»
Timbres à factures	5	»
Frais de correspondance	17	»
Frais de recouvrements au garçon de caisse	50	»
	1.271 fr.	90

Enfin, votre trésorier a acheté 50 fr. de rentes sur l'Etat 3 0/0 au cours de 71.82 1/2, soit 1,199 fr. 30 c.,

Ce qui porte les dépenses à	1.271 fr.	90
	1.199	30
	2.471 fr.	20

En déduisant cette somme des recettes de la Société, on voit qu'il reste en caisse 2,551 fr. 82 c.

En effet . .	5.023 fr.	02
	2.471	20
	2.551 fr.	82

Une partie de cette somme sera affectée à payer le compte courant de l'imprimeur ; néanmoins, votre trésorier estime que le reliquat sera assez considérable pour vous demander l'autorisation de prendre cette année de nouveau le capital nécessaire pour acheter 50 fr. de rentes françaises 3 0/0 au compte de la Société.

La Société se trouvera ainsi posséder 300 francs de rentes. Mais il faut remarquer, d'autre part, que le nombre croissant des membres perpétuels diminue d'autant la somme des cotisations annuelles.

La Société a reçu cette année deux nouveaux membres perpétuels. Elle s'est adjoint en outre 9 nouveaux membres ordinaires. D'autre part, elle a eu à enregistrer la mort d'un de ses membres, M. Vaudoir-Lainé, et trois démissions, celles de MM. Sayous, Théodore et Casimir Delamarre. M. Sayous que de nouvelles fonctions écartent de nos études, a dû nous quitter, mais ses travaux personnels et la part qu'il a prise à ceux de la Société l'empêcheront d'être jamais un étranger pour nous.

Le nombre des membres de la Société est actuellement de 149. Sur ces 149, vingt sont membres perpétuels, ce qui porte à 129 le nombre des membres ordinaires.

Le nombre des cotisations qui sont rentrées cette année est de 111, qui se décomposent en 91 cotisations pour 1877 et 20 cotisations arriérées.

La plupart des cotisations non payées sont celles des membres étrangers. Le nombre de ces derniers a considérablement augmenté depuis deux ans ; la rentrée de ces cotisations est toujours coûteuse et difficile, malgré toute la bonne volonté des membres de la Société.

La Commission des fonds s'associe à une demande déjà précédemment faite par votre trésorier, à savoir : que les membres étrangers et ceux qui quittent Paris veuillent bien désigner à la Société, comme cela se fait dans d'autres Sociétés savantes, un libraire qui leur puisse servir d'intermédiaire. Cela éviterait des retards et des frais de correspondance toujours trop considérables.

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité. Des remerciements sont votés à l'administrateur, au trésorier et au bibliothécaire.

M. le trésorier propose que les membres étrangers soient

invités à désigner un libraire qui acquitterait pour eux les cotisations.

M. le secrétaire donne lecture de son rapport :

Messieurs,

Votre secrétaire, en vous faisant, comme tous les ans, son rapport sur l'état de vos travaux, a la satisfaction de vous annoncer que cette fois deux fascicules de vos Mémoires auront été achevés dans le cours de l'année. Vous n'avez pas encore reçu le second, mais il est imprimé en entier ; ce qui le retarde, c'est qu'il doit contenir des index, étant la dernière livraison du tome III. Notre confrère, M. Louis Havet, qui a bien voulu se charger de la rédaction des tables, n'a pu encore la finir, empêché qu'il était par d'autres occupations. Mais nous avons l'assurance que, d'ici à peu de temps, le fascicule sera terminé et distribué.

Quand on parcourt ces trois volumes, on est frappé de la variété et de l'intérêt des articles qu'ils renferment. Phonétique, grammaire, syntaxe, les questions les plus diverses y sont abordées, toujours traitées avec savoir, quelquefois résolues d'une manière définitive : aussi voyons-nous que nos mémoires sont cités de plus en plus dans les ouvrages de linguistique.

Permettez-moi, à cette occasion, de vous soumettre une question qui porte sur un très-petit détail, mais qui, si elle est résolue, rendra les renvois à nos Mémoires plus courts et plus commodes. Vous avez sans doute remarqué que le titre de notre recueil (*Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*) est quelque peu développé et encombrant ; il peut d'ailleurs donner lieu à confusion avec d'autres journaux. Je viens donc vous proposer de désigner à l'avenir nos Mémoires, quand nous aurons à les mentionner, sous une forme abrégée. J'aurais différentes abréviations à vous proposer ; mais comme aucune ne me satisfait pleinement, j'aime mieux faire appel à vos lumières et vous prier de nous donner la formule qui vous paraîtrait la meilleure.

Cette année a été favorable à la linguistique et à notre Société en ce qu'elle a vu l'enseignement du sanscrit et celui du vieux français pénétrer dans le programme de la Sorbonne. Deux de nos confrères, M. Bergaigne, votre vice-président, et M. Arsène Darmesteter, en ont été chargés. En outre, une conférence de zend a été instituée à l'École des hautes études et confiée à notre confrère, M. James Darmesteter, dont les articles de philologie iranienne comptent parmi les meilleurs de nos Mémoires. Vous voyez que les études que nous représentons ne cessent de se consolider et de s'étendre. Mais elles sont encore loin d'occuper la place qui leur est due. Je lisais ce matin

dans un journal la note suivante : « Il ne se fait pas à Paris, en ce moment, moins de douze cours par semaine sur la langue romane (*sic*). » Pour Paris, douze leçons par semaine sur les langues romanes, c'est quelque chose, encore bien que certaines Universités allemandes en puissent offrir autant; mais ce n'est guère pour la France : si l'on songe que, hors Paris, il n'y a rien, sauf une conférence à la Faculté des lettres de Bordeaux, on trouvera que le moment n'est pas encore venu de se reposer. Et la linguistique proprement dite, la science de Bopp et de Schleicher, n'a encore qu'une seule chaire dans toute la France ; les langues orientales, assez largement représentées à Paris, ne comptent aucun enseignement scientifique en province. Même les langues classiques, le grec et le latin, sont loin d'être étudiées dans toutes nos facultés au point de vue grammatical et philologique. Il y a donc lieu de travailler, comme par le passé, à l'extension de nos études. Nous ne serons satisfaits que quand nous pourrons opposer un chiffre respectable aux cinquante-huit cours de linguistique et de langues orientales qui se font dans les Universités allemandes. Alors nous verrons se former dans nos villes d'Universités des groupes de philologues semblables à celui qui s'assemble ici, et notre Société de linguistique comptera en province un certain nombre de succursales unies, nous l'espérons, à la Société mère, et répandant autour d'elles le goût des recherches et des discussions savantes.

En attendant ce jour, que hâtera la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur, nous poursuivrons ici la tâche que nous nous sommes imposée : à la différence d'autres Sociétés, dont l'action utile est à peu près bornée aux publications qu'elles éditent, la nôtre invite ses membres à mettre en commun leur savoir et à échanger leurs opinions. Ces réunions périodiques, vous le savez, ne se bornent pas à des joutes d'érudition. L'estime réciproque et l'amitié s'établissent aisément entre des hommes tous occupés des mêmes problèmes, tous dévoués à la science, et remis en présence à intervalles fréquents et réguliers : en sorte que notre Société s'est peu à peu changée en une famille, où la discorde est inconnue et où les relations sont agréables et faciles; les élections se font sans compétition ni brigue, les vacances sont une séparation qu'on voit finir avec satisfaction, et les jours de fête sont ceux où un confrère apporte quelque découverte faisant honneur à notre Compagnie.

Il est procédé aux élections. Sont nommés : Président, M. Mowat; vice-présidents : MM. Bergaigne et Devic; secrétaire, M. Bréal; secrétaire adjoint, M. Louis Havet; administrateur, M. Favre; trésorier, M. Berger; comité de publication, MM. Barth, Egger, Maspero, Paris et Rénan.

Séance du 5 janvier 1878.

Présidence de M. Mowat.

Sont présents : MM. Favre, Malvoisin, Jozon, Léger, Devic, Létalenet, Wilbois, Mowat, Biélke, Bréal, Vaïsse, Berger, Lambrior.

Assistant étranger : M. Rabbinowicz.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Benoist, arrivé au terme de sa présidence, remercie la Société et quitte le fauteuil.

M. Mowat, nommé président, prononce le discours suivant :

Messieurs,

L'honneur que vous me conférez en me choisissant pour votre président dès mon retour au milieu de vous, honneur inattendu auquel je suis profondément sensible, est à mes yeux un précieux témoignage de votre sympathie pour un confrère qui, de près ou de loin, n'a cessé de suivre vos travaux en y prenant quelquefois une part modeste, après avoir concouru lui-même à la première fondation de notre Société. A ce titre, vous me saurez sans doute gré de vous entretenir pendant quelques instants de nos débuts dont nous sommes déjà séparés par un intervalle de quatorze années, et sur lesquels je ne puis reporter ma pensée sans un certain sentiment de tristesse, en songeant combien peu je retrouve des ouvriers de la première heure, aujourd'hui pour la plupart dispersés au loin, ou enlevés à notre amitié.

L'origine de la Société de Linguistique se rattache au grand mouvement de renaissance des études philologiques, qui marque le milieu de ce siècle. Dès l'année 1863, quelques hommes de bonne volonté, désireux de s'instruire des diverses questions que soulevaient les découvertes nouvellement faites dans la science du langage, résolurent de se réunir périodiquement pour échanger leurs idées, non point avec la prétention de faire avancer la science, mais simplement en vue de se tenir au courant des résultats obtenus par les savants de profession. Comme on devait s'y attendre, il y eut d'abord quelques tâtonnements, dont mes souvenirs me fournissent un exemple curieux à retenir, parce qu'il montre que notre Compagnie a été assez près d'entrer dans une voie différente de celle qu'elle a définitivement suivie. Il s'agissait du nom qu'elle prendrait, et parmi les

diverses dénominations proposées, celle de *Société d'Ethnologie et de Philologie* ne fut écartée, après un débat prolongé, que sur l'observation d'un membre qui nous fit sentir la nécessité de délimiter d'un seul mot le champ de nos futurs travaux, et d'accentuer avec netteté notre personnalité à côté des sociétés spécialement vouées aux études anthropologiques et ethnologiques. Ceci se passait, pardonnez-moi la familiarité de ce détail, dans une salle de table d'hôte de la rue de Beaune, où, faute d'un local plus convenable pour la tenue de nos séances, nous nous donnions provisoirement rendez-vous après le départ des commensaux ordinaires (1). Sans nous laisser déconcerter par ce vice de forme dont nous pouvons aujourd'hui sourire à notre aise dans cette salle où nous recevons l'hospitalité de l'Etat, nous commençâmes immédiatement la lecture de notes et de mémoires; ces communications continuèrent sans interruption et le nombre de nos adhérents s'accrut rapidement. Il est sans exemple, du moins à ma connaissance, qu'une séance ait été levée faute de questions à traiter! On peut donc affirmer que l'institution de la Société de Linguistique répondait à un besoin réel et qu'elle portait en elle un principe incontestable de vitalité et d'activité. Néanmoins, il était à craindre que, par manque d'une direction ferme et soutenue, la Société ne finît par perdre son véritable caractère pour devenir peu à peu un simple cercle littéraire et grammatical, quand une circonstance très-heureuse vint fixer ses destinées. En 1866, M. Egger, dont l'adhésion avait été sollicitée, comprit qu'il y avait là une entreprise réellement utile à encourager. Il accepta la tâche de nous éclairer par ses conseils, de nous guider par sa parole autorisée, et cet exemple nous valut le patronage officieux, mais hautement avoué, de quelques-uns de ses collègues de l'Institut, qui s'inscrivirent sur notre liste et tinrent également à honneur de présider à nos studieuses discussions (2).

A son appel répondit avec non moins d'empressement une élite de jeunes savants qui s'étaient familiarisés avec les nouvelles méthodes comparatives dans l'enseignement oral des Bopp et des Diez, et qui vinrent propager dans nos rangs de

(1) Voir le *Bulletin* nº 1, page 20. La Société de Linguistique a ensuite tenu ses séances dans le local de la Société française de Numismatique et d'Archéologie (rue de Lille, 30), et, plus tard, dans celui de la Société d'Horticulture de France (rue de Grenelle-Saint-Germain, 84). Pendant le siége de Paris, et les événements de la Commune, elle s'est réunie chez son président, M. Egger. Depuis cette époque, les séances ont eu lieu dans la salle Gerson, à la Sorbonne.

(2) MM. Brunet de Presles (président en 1868), E. Egger (président en 1866, 1870, 1876), E. Littré, Alfred Maury, Ernest Renan (président en 1867), Léon Renier, vicomte E. de Rougé, comte Melchior de Vogué.

volontaires de la science les habitudes de discipline technique indispensables là comme partout ailleurs :

Eadem in litteris ratio est, reliqui que rebus, quarum est disciplina (1).

A partir de ce jour, notre Compagnie prit solidement consistance et montra par l'importance et l'originalité de ses travaux qu'elle méritait d'être comptée parmi les Sociétés savantes de premier ordre. C'est dans son sein qu'a été recruté en grande partie le personnel enseignant nécessaire au fonctionnement de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes dont la création, par une heureuse coïncidence, a été décidée au moment où nous venions de nous faire connaître par nos premières publications. Depuis, nous avons eu le légitime orgueil de voir admettre successivement trois de nos confrères (4) à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour y représenter la science dont notre Société revendique le culte.

Et maintenant, messieurs, après avoir remis sous vos yeux les principaux traits de son histoire, que vous dirai-je de plus, sinon que nous devons persévérer dans nos efforts pour conserver et accroître encore une réputation si honorablement conquise ? Nous resterons donc fidèles aux principes de critique sévère dont nous nous sommes fait une règle absolue ; comme par le passé, nous continuerons à pratiquer les méthodes saines et fécondes de la grammaire comparée ; nous *ferons* de la phonétique et nous nous en servirons sans cesse, car elle est pour le philologue ce que l'algèbre est pour le mathématicien, tour à tour un instrument de travail ou un sujet d'étude en elle-même.

Quant aux matières à traiter, vous savez qu'elles sont d'une variété si inépuisable, que chacun de nous peut, suivant ses goûts, se tracer à lui-même son propre programme avec la certitude de collaborer d'une manière utile à l'œuvre commune. Vous me permettrez cependant d'émettre un vœu en vous signalant une lacune que je constate avec quelque inquiétude.

Je veux parler de l'insuffisance des résultats acquis jusqu'à présent dans les recherches ayant pour objet l'interprétation des rares textes gaulois qui nous sont parvenus. Il faut bien l'avouer, nous n'avons qu'une idée fort incomplète de la langue parlée par nos pères, puisque, en dehors de quelques formes nominales à signification certaine, nous ne possédons guère que deux ou trois formes verbales dont on est encore réduit à conjecturer le sens avec plus ou moins de probabilité. Et d'une ma-

(1) Cicero, *De Divinatione*, II, 2.
(2) MM. Charles Tharot, Michel Bréal et Gaston Paris.

nière plus générale, quand on songe au peu que nous savons, non-seulement de la langue gauloise, mais encore de l'étrusque et de l'idiome représenté par l'écriture dite celtibérienne, on ne peut s'empêcher d'envier pour les vieux monuments linguistiques occidentaux le traitement privilégié dont ceux de l'antiquité orientale ont été l'objet. Il semble en effet que l'effort des investigations se soit porté presque exclusivement de ce dernier côté ; notre siècle, je puis bien le qualifier ainsi dans cette enceinte, est à coup sûr le grand *Siècle des Déchiffrements*, tellement on reste confondu devant le magnifique spectacle de cette succession de découvertes non ralenties auxquelles il nous a été donné d'assister, depuis la lecture des hiéroglyphes égyptiens, des cunéiformes de toutes espèces, des textes épigraphiques ou numismatiques, bactriens, libyques, puniques, lyciens, cypriotes, et de tant d'autres dont l'énumération m'échappe, jusqu'à l'interprétation des vieilles inscriptions arabiques du Safa, qui date de quelques semaines à peine. A quelques-unes de ces belles découvertes s'attachent, comme vous le savez, les noms de plusieurs de nos confrères trop connus pour que j'aie à les répéter devant vous. Mais pourquoi, d'un côté, tant de prodiges de triomphante sagacité, et d'autre part, un si petit nombre de tentatives sérieuses, et si parcimonieusement couronnées de quelques succès partiels? Je ne m'attarderai pas en ce moment à rechercher les causes de cette inégalité de fortune; qu'il me suffise d'exprimer l'espoir qu'elle n'est pas irrévocable.

Entre temps, la question gauloise, pour ne parler que de celle-là, cette question préparée de longue main par les archéologues qui en ont recueilli et décrit les matériaux, se présente pour être mise à l'ordre du jour des linguistes spéciaux dont elle réclame maintenant toute l'attention. L'entreprise est ardue, et il n'y faudra pas moins que la science consommée d'un Zeuss doublé d'un Eugène Burnouf. Mais s'il est vrai que des indices très-significatifs dénoncent une parenté rapprochée entre les vieux idiomes de la haute Italie et la langue gauloise, j'y verrais volontiers l'augure que les énigmes qui font le désespoir des celtologues seront résolues par les procédés auxquels nous devons l'explication des textes osques et ombriens, peut-être même à l'aide des découvertes faites dans ce champ d'études par le secrétaire de notre Compagnie, le savant commentateur des Tables Eugubines. Quoi qu'il en soit, le public éclairé saluerait avec une patriotique satisfaction l'annonce qu'un philologue français aurait mené à bonne fin cette œuvre d'un intérêt réellement national, puisqu'elle appartient à notre patrimoine historique.

Messieurs, avant que votre président donne le signal de la reprise de nos travaux, il lui reste à s'acquitter d'une obliga-

tion en votre nom. Je serai votre interprète à tous en rendant un juste hommage à la direction sage et éclairée que mon honorable prédécesseur a su imprimer à nos débats, et en remerciant les membres du bureau sortant pour le dévouement confraternel dont ils nous ont si cordialement donné la preuve dans l'accomplissement de leurs fonctions pendant la précédente année académique.

Sont élus membres de la Société : MM. Bugge, Gerson Trier, Sayce et Baudat.

Sont offerts en hommage par M. Jozon, 25 exemplaires de son ouvrage sur les *Principes de l'écriture phonétique*. Ces exemplaires doivent être distribués aux membres de la Société qui en feront la demande.

Par M. Leger, *Grammaire française-russe*, par Reiff et Leger, 4e édition. Paris, Maisonneuve, 1878.

Par M. Michel, le *z* euphonique et son équivalent l'*s* douce en provençal et en français. Toulon, 1877.

M. Bréal fait une communication sur une récente application du téléphone à la linguistique.

M. Biélke lit un travail sur le mot latin *clypeus*.

M. Marcel Devic communique un certain nombre d'étymologies de mots français tirés des langues orientales. Il répond à quelques observations de M. Gauthier dans la *Revue critique*.

M. Bréal présente une série d'étymologies latines et osques.

VARIÉTÉS

UNE OBSERVATION DE PHONÉTIQUE PHYSIOLOGIQUE.

Les savants qui se sont occupés jusqu'à présent, au point de vue physiologique, de la production des articulations et des sons dans la bouche, ont surtout examiné quels organes sont employés à les émettre, en quel endroit du palais se fait le contact, etc. Un point n'a pas encore été, à ma connaissance, pris en considération : c'est la hauteur moyenne de la langue pendant que s'accomplit l'acte de la parole. L'exemple suivant fera comprendre ce que je veux dire. Si nous élevons quelque peu notre langue en parlant français, nous parlerons français avec l'accent anglais. Les *a* s'approcheront du son *ai*, les *o* du son *au*, les *r* et les *l* perdront leur netteté d'articulation, et ainsi du reste. C'est cette position moyenne que j'appellerai, si l'on veut, faute d'un autre terme, la *ligne de flottaison* de la langue (1).

Il est clair que si chez les Anglais la langue a cette position en parlant, c'est qu'elle l'occupe aussi au repos; en même temps la bouche est entr'ouverte ; le fait a probablement un rapport étroit avec la respiration.

Michel Bréal.

ANHELARE, SUBTEL.

A *hālare* se rattachent *anhēlare*, *anhēlus*, à *tālus* se rattachent *subtĕl* (τὸ κοῖλον τοῦ ποδός, Priscien 5, 2, 11) et le nom de chaussure *subtelaris* (2). *Subtel*, où Priscien garantit l'*e*

(1) Un membre de la Société, M. Mowat, propose le terme de *mise au point.*

(2) On a aussi *subtalaris* et d'autres formes corrompues : voir Du Cange. *Subtēlaris* a donné le vieux français *soller*, aujourd'hui *soulier*. Le prétendu *subtalaris* eût fait **soteler*, **soutelier*.

bref, est pour **subtĕl, *subtēle :* phonétiquement cf. *animăl* pour *animāle*, *Hannibăl* pour *Hannibāl* (*Hannibālis* Gell. 4, 7); morphologiquement cf. *acclivis, illimis ;* dans *subtelaris* l'*e* devait sûrement être long. Ainsi les deux mots *hālare* et *tālus* ont ceci de commun qu'en composition ils semblent altérer leur *a* long. Ce serait là une irrégularité, car l'*a* ne s'altère normalement que quand il est bref : *căpio accĭpio, factus praefĕctus* (= πραιφεκτος), mais avec l'*a* long *ac-clāmo, com-pāges, ad-āctus* (1). Dans le fait, cette irrégularité n'est qu'apparente.

Tālus, comme le prouve *taxillus,* est pour **taxulus ;* cf. *āla, māla, pālus, vēlum, aula, paulum*, que *axilla, maxilla, paxillus, vexillum, auxilla, pauxillum* font reconnaître pour des contractions de **axula, *maxula,* etc.; cf. encore *tēla* pour **tĕxula*, de *texere* où le vieux français *tistre* prouve l'*e* bref (2). Les intermédiaires sont **taxlus* (cf. *ēligo* pour *ĕx-lego*, de *ĕx* = ἐξ) et **taslus* (cf. 1° *sescenti* pour *sex-centi ;* 2° *dīligo* pour *dĭs-lego*, et *quālus* pour **quăsulus, * quăslus* comme le prouve *quăsillus*).

Dans cette dernière forme **taslus* supposons l'*a* bref, et nous en tirerons très-régulièrement le composé **subtĕsle, *subtēle, *subtēl, *subtĕl :* ainsi toute difficulté phonétique sera écartée. Ceci nous apprend : 1° que dans le primitif de *tālus* l'*a* était bref, et que par conséquent il l'est dans *tăxillus*; 2° que l'altération de *ă* en composition est antérieure à la chute de *s* devant *l* et à l'allongement compensatif qui en résulte.

S'il n'y a point d'anomalie dans l'*e* de *subtel*, il ne peut y en avoir dans l'*e* de *anhelare*. L'étymologie du simple *hālare* reste inconnue, mais du moins *anhēlare*, nous donne le droit de restituer une forme perdue **hăslare*. Celle-ci peut provenir soit de *hăxulare* (cf. *tālus*), soit de **hăsulare* (cf. *quālus*).

L. Havet.

(1) *Actus* a souvent l'apex dans les inscriptions. Cf. *āctitare*, Gell. 9, 6, 3. — Un *a* long paraît s'altérer dans les formes comme *scānsum descēnsum*. Mais d'abord il est possible qu'ici l'altération soit antérieure à l'allongement de la voyelle par le groupe *ns*, ensuite *descensum* peut être formé de l'infinitif *descendere* comme *absconsum* de *abscondere*, comme l'italien *reso* de *rendere*.

(2) *Sĕx* (= ἕξ) fait en vieux français *sis*; cf. *perfĕctum parfit, lectun lit, vectem vit, pectus piz. Crēscere*, où l'*e* est attesté par des apices et par la transcription Κρησκηνς pour *Crescens*, fait en vieux français *creistre*; cf. *dirēctum dreit, tēctum teit.*

SESTERTIUS.

Sestertius est proprement un adjectif (1). Ainsi *nummus sestertius* signifie : une monnaie qui a un *semis* ou demi-as pour troisième, c'est-à-dire qui contient deux as et en troisième lieu un *semis*.

Cet adjectif paraît isolé dans les langues de l'Occident. Mais il appartient à un type qui est resté très-vivant dans l'Inde : *cintā-para*, qui a la réflexion pour extrême (absorbé dans la réflexion), *smita-pūrva*, qui a le sourire pour premier (qui commence avec un sourire), *mātṛ-ṣaṣṭha*, qui a sa mère pour sixième (cinq fils avec leur mère) (2). Dans l'adjectif latin comme dans les adjectifs indiens le premier membre est un substantif, le second membre est un adjectif qui le qualifie, et le composé dans son ensemble est un composé possessif.

L. Havet.

Transactions of the London Philological Society 1875-6.

Henry Sweet : Dialectes et formes préhistoriques de l'ancien anglais.—Le prince Louis-Lucien Bonaparte : Sur les dialectes du Monmouthshire, Herefordshire, etc., avec une nouvelle classification des dialectes anglais.

Id. 1877. Rapport sur les progrès de la philologie. Voici la liste des collaborateurs de cette année, et celle des langues dont il est traité. Henry Sweet : anglais. — Gallée : hollandais. — Tamm : suédois. — Leskien : lithuanien, lette, borussien. — Pavet de Courteille : turc. — Hübschmann : arménien. — Cust : langues de l'Indo-Chine et de l'archipel Indien. — De Rosny : japonais.

A.-H. Sayce : sur la phonétique accadienne. — Weymouth : sur *nere* et *there*, chez Chaucer.

(1) Sur la nature adjective de *sestertius* voir Marquardt, *Handbuch der Römischen Alterthümer*, 5, p. 40.

(2) Bopp, *Kritische Grammatik der Sanskrita-Sprache in Kürzerer Fassung*4, § 598.

JOURNAL DE KUHN. — NOUVELLE SÉRIE, 2e VOLUME. — FASCICULE 5.

— Réplique à M. Jagic (sur les langues slaves), par Johannes Schmidt. — L'accent dans les verbes grecs, par J. Wackernagel. — Le système d'accentuation des composés nominaux en vieil indien, par Richard Garbe. — *Dorsal* ou *apical*, ou *oral?* par G. Michaelis. — Le prétérit faible germanique, par Sophus Bugge. — Nécrologie : Childers, Corssen, Ebel, Haug, A. Pictet, von Raumer.

Fascicule 6. — Questions phonétiques, par Jules Hoffory (les sons mouillés, les vibrantes, les *l*, les nasales, les semi-voyelles, les voyelles). — Origine des prépositions indogermaniques, par H. Grassmann. — Ἴσθι (sois) par H. Osthoff. — L'indien *rāmati, rāṇati*, le grec ἔρραται, etc., par Charles Brugman. — L'insertion vocalique et la vocalisation de *y* en pâli et en prâkrit, par Hermann Jacobi. — Bibliographie des années 1875-1877. — Tables, par Aloïs Vanicek.

4e volume. — Fascicules 1 et 2. — Sur l'histoire des suffixes *as, jas* et *vas,* par Charles Brugman. — Mélanges, par E. Kuhn. — Les lois d'accentuation dans les composés nominaux homériques, avec comparaison de l'accent védique, par Léopold Schrœder. — Contributions à la lexicographie du vieux-bactrien, par Charles Geldner. — La linguistique romane dans les deux dernières années, par Fritz Neumann.

3026.78. — Boulogne (Seine). — Imprimerie JULES BOYER.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 19

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES,

DU 19 JANVIER 1878 AU 21 DÉCEMBRE 1878.

SÉANCE DU 19 JANVIER 1878.

Présidence de M. MOWAT.

Sont présents : MM. Malvoisin, Leger, Mowat, Jozon, Naville, Wilbois, Bréal, Vaïsse, Devic, Ploix, Dussouchet, Vernes, de Charencey.

Est présenté pour faire partie de la Société par MM. Bréal et Kern, M. Speiger, professeur de grammaire comparée à l'Université d'Amsterdam, Stadhulderskade, 72.

M. Jozon fait une communication sur les sons de la langue française et sur la possibilité d'une écriture exactement phonétique.

Des observations sont présentées par MM. Ploix, Malvoisin, Bréal, Mowat.

M. Bréal fait une observation sur la position moyenne de la langue dans la prononciation des différents idiomes.

Il est fait des remarques par MM. de Charencey, Ploix, Jozon, Malvoisin, Mowat et Wyndham.

Il est donné lecture d'une série d'étymologies de M. Ferdinand de Saussure.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 2 Février 1878.

Présidence de M. Mowat.

Sont présents : MM. Bergaigne, Bovier-Lapierre, Mowat, Devic, Lambrior, Bréal, Berger, Vaïsse, Baudat, de Charencey, Ploix.

M. Speiger est nommé membre de la Société.

Est présenté pour faire partie de la Société par MM. Bréal et Baudat, M. Michel, élève de l'École pratique des hautes études, 33, rue Gay-Lussac.

Sont présentés en hommage par M. le docteur Jules Godard : *Du bégaiement et de son traitement physiologique.*

Par la Société orientale américaine : le Procès-verbal de ses séances de novembre 1876, mai, juillet et octobre 1877.

Par M. Beauvois : *Les derniers vestiges du Christianisme, prêché du dixième au quatorzième siècle dans le Markland et la Grande-Irlande.* Les porte-croix de la Gaspésie et de l'Acadie (domination canadienne). Paris, 1877.

M. Marcel Devic, en annonçant l'hommage de la deuxième édition de son supplément au *Dictionnaire* de Littré, fait une communication sur le mot *gith* (nom d'une plante). Ce nom ne paraît pas, comme on l'a supposé, avoir une origine orientale.

Il est donné lecture d'un mémoire de M. d'Arbois de Jubainville sur *Héraclès et les régions occidentales de l'Europe.*

Des observations sont faites par MM. Bergaigne, Mowat, Ph. Berger, Ploix et de Charencey.

Il est donné lecture d'un travail de M. Joret sur les mots *purée* et *purin.*

M. de Charencey fait une communication sur l'étymologie des noms désignant les points de l'espace.

M. Bréal lit un travail sur les *noms post-verbaux* en latin.

Séance du 16 Février 1878.

Présidence de M. Mowat.

Sont présents : MM. Favre, Lambrior, Mowat, Bréal, Halévy, Baudat, Berger, de Charencey, Devic, Ploix.

M. Michel, élève de l'École pratique des hautes études, est élu membre de la Société.

Est présenté pour faire partie de la Société par MM. Bréal et Mowat, M. Luchaire, maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

M. Halévy fait une communication sur le mot zend *bawri* « castor », qu'il suppose d'origine occidentale.

Il traite ensuite d'un autre mot *Bawri* qui, dans les livres zends, désigne Babylone.

Il s'engage à ce propos une discussion sur l'antiquité des livres zends et sur celle des védas. MM. Bréal, Ploix, Mowat, de Charencey, Devic, prennent part à la discussion.

La séance est levée à dix heures un quart.

Séance du 2 Mars 1878.

Présidence de M. Mowat.

Sont présents : MM. Mowat, Favre, Devic, Baudat, L. Havet, Letalenet, Delondre.

M. Luchaire est admis comme membre de la Société.

M. Devic présente des étymologies persanes et arabes. Des observations sont faites par M. Delondre.

M. L. Havet fait une communication sur *subtel* et *anhelare*. Des observations sont faites par MM. Mowat, de Charencey, Delondre, Devic.

M. L. Havet fait une communication sur *sestertius*. Des observations sont faites par MM. Mowat, Devic.

M. le Président demande à M. Havet de rédiger les notes intéressantes qu'il vient de communiquer.

Ordre du jour pour la séance prochaine :

MM. de Charencey et Baudat.

La séance est levée à dix heures un quart.

Séance du 16 Mars 1878.

Présidence de M. Mowat.

Sont présents : MM. Dussouchet, Michel, Mowat, Berger, Bréal, Favre, Baudat, Ploix, Bergaigne, de Charencey.

M. le Président exprime les regrets de la Société au sujet de la mort de M. Camille de La Berge.

Une notice nécrologique sera insérée au Bulletin.

M. Baudat fait une communication sur les formes prises en latin par le suffixe *māna*.

Des observations sont présentées par MM. Bréal et Mowat.

M. Ploix donne lecture d'un travail sur l'idée du ciel chez les anciens.

M. Bergaigne présente une observation sur l'idée que les chantres védiques se font du ciel.

M. de Charencey fait une communication sur les noms des quatre points cardinaux dans les langues sémitiques.

La séance est levée à dix heures un quart.

Séance du 30 Mars 1878.

Présidence : 1° de M. Mowat ; 2° de M. Devic.

Sont présents : MM. Dussouchet, Mowat, Bréal, Berger, Favre, Baudat, Ploix, Bergaigne, de Charencey, Rolland, Bovier-Lapierre, Devic, Lambrior, Guyard.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Est présenté pour faire partie de la Société par MM. Mowat et Bréal, M. Stanislas Guyard, répétiteur à l'École des hautes-études, 45, rue Saint-Placide.

Hommages : Marcel Devic, *Adjâib al-hind*, les Merveilles de l'Inde. Paris, Lemerre, 1878.

M. Stanislas Guyard, avec l'autorisation de la Société, donne lecture d'un travail sur la Métrique française.

Une discussion s'engage à ce sujet entre M. Philippe Berger et M. Guyard.

M. Baudat donne lecture de la traduction française qu'il a faite d'un travail de M. Sayce sur la *Position de l'article dans divers groupes de langues*.

M. Mowat remet la présidence à M. Devic, vice-président, et donne lecture d'un travail de M. d'Arbois de Jubainville sur les locutions populaires « *savoir sur le bout du doigt, mon petit doigt me l'a dit* », rapprochées du procédé de divination par le bout des doigts en usage chez les Vélètes irlandais.

M. Baudat donne lecture d'une note de M. Havet résumant la théorie des syllabes longues par position en latin, en grec et en sanscrit.

M. Mowat signale à la Société la conférence [1] faite dernière-

1. Voir le compte-rendu dans la *Revue des Cours littéraires*, n° du 16 mars 1878.

ment à la Sorbonne par M. Renan sur « *les services rendus aux sciences historiques par la philologie* » ; il attire particulièrement l'attention sur le passage où l'éminent conférencier a défini les rapports inséparables qui existent entre la philologie comparée et la mythologie comparée.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 13 Avril 1878.

Présidence de M. Mowat.

Sont présents : MM. Malvoisin, Halévy, Lambrior, Bovier-Lapierre, Bréal, Mowat, Paris, Devic, Rolland, de Charencey.

M. Stanislas Guyard est admis comme membre de la Société.

M. Mowat signale la conférence faite à la Sorbonne par M. G. Paris sur la science des langues appliquée au français.

M. Halévy fait une communication sur le mot zend *danare*, qui désigne, selon lui, une monnaie dans l'Avesta, et qu'il rapproche du latin *denarius*.

Des observations sont présentées par MM. Bréal et Mowat.

M. G. Paris fait une communication sur l'origine des mots *mouton* et *cabaret*.

M. le professeur Tobler, qui assiste à la séance, suppose que ce dernier mot est parent de *gabarre*.

M. Bovier-Lapierre, à l'occasion de la conférence de M. Gaston Paris, demande dans quelles conditions pourrait être tentée une réforme de l'orthographe française. Il propose quelques modifications d'orthographe.

M. Paris expose un certain nombre de principes qui pourraient servir de règle à cette réforme.

M. Bréal, à propos de l'étymologie du mot *mouton*, que Diez fait venir de *multo* pour *mutilo*, cite une série de mots qui ont opéré une métathèse analogue.

M. Mowat rapproche les noms de divinités gauloises *Vesuniahenæ*, *Vesontis*, de l'osque et de l'ombrien *Vesuna ;* le dieu *Nerios*, dont le nom a été récemment trouvé sur une inscription à Néris (*Neriomagus*), est rapproché par lui de la *Nerio-Martis* d'Aulu Gelle.

La séance est levée à dix heures un quart.

Séance du 27 Avril 1878.

Présidence de M. Mowat.

Sont présents : MM. Mowat, Rolland, Letalenet, Marcel Devic, Baudat, Berger.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Une discussion s'engage, à propos du procès-verbal, au sujet des réformes de l'orthographe proposées à diverses reprises par des membres de la Société.

M. Marcel Devic fait une communication sur la *Relation de la captivité et liberté du sieur Emanuel d'Aranda, jadis esclave d'Alger,* à Leyde, 1671. Il y relève différents mots qui ne figurent dans aucun dictionnaire :

Miches, *accravanté* (exténué), *matelotage* (dans le sens de provisions de bouche que se fait le matelot), *engolfer* (pénétrer en pleine mer), ce dernier mot, qui n'existe pas en français, se retrouve dans toutes les langues néo-latines ; *fusic*, qui est considéré en général comme de date plus récente ; *trifler*, M. M. Devic rapproche ce dernier mot de « tréfiler », *ronge* pour ronce, *paysan* dans le sens de compatriote.

MM. Mowat, Rolland et Berger font des observations.

M. Rolland propose diverses étymologies : *sacre* (faucon) ; il propose de l'expliquer par le latin *circus*, en espagnol *circo*. Il en rapproche les mots *sarcelle*, *crécelle*, etc. — *Maringouin* qu'il rattache à l'anglais *Merry-wing* (même sens).

M. Devic présente des observations.

M. Mowat propose une étymologie nouvelle du nom Gatien (Saint-Gatien). Il le fait venir par aphérèse de *Rogatianus*. Il en rapproche différents mots altérés de la même manière par les Latins.

M. Berger présente des observations.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 11 Mai 1878.

Présidence de M. Mowat.

Sont présents : MM. Schöbel, Leger, Halévy, Bovier-Lapierre, Rolland, Baudat, Michel, Favre, Nommes, Vaïsse, Mowat, Ploix, Bréal, Berger.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance précédente.

M. Schöbel, à l'occasion de la publication du dernier Bulletin, fait observer qu'il n'y trouve pas la mention des deux ouvrages suivants offerts par lui à la Société :

La légende du Juif-errant:

Démonstration de l'authenticité de la Genèse, 1re partie.

Il sera fait des recherches pour constater la présence de ces ouvrages à la Bibliothèque.

Le procès-verbal est adopté.

Sont offerts en hommage par M. Bovier-Lapierre :

Éléments de grammaire latine rédigés sur un nouveau plan avec des explications tirées de la grammaire historique.

Éléments de grammaire française précédés d'une introduction sur l'origine de la langue française, 1873.

Sont présentés pour faire partie de la Société: par MM. Bréal et Fécamp, M. J. Loth, professeur à l'École Monge, 55 rue des Dames (Batignolles);

Par MM. Egger et Bréal, M. Collard, professeur à l'Université de Louvain.

M. Halévy fait une communication sur le déchiffrement des inscriptions cypriotes.

MM. Bréal et Devic font des observations. La suite de la discussion est remise à la prochaine séance.

M. Berger fait une communication sur les transformations des lettres *d* et *r* en phénicien.

MM. Halévy, Devic et Ploix font des observations.

Ordre du jour de la prochaine séance : MM. Havet, Halévy, Bergaigne.

Séance du 25 Mai 1878.

Présidence de M. Mowat.

Sont présents : MM. Schöbel, Leger, Bréal, Halévy, Bovier-Lapierre, Rolland, Baudat, Michel, Favre, Nommes, Devic, Vaïsse, Mowat, Ploix, Berger, Lenormant.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont élus membres de la Société : MM. Loth et Collard.

M. le Secrétaire annonce que M. Bovier-Lapierre consent à accepter les fonctions de bibliothécaire d'une façon provisoire, jusqu'à la fin de l'année. Il se tiendra à la disposition de ses confrères tous les jours, de trois heures et demie à cinq heures et demie, les mardis, rue des Saints-Pères, 16.

M. Bovier-Lapierre est élu bibliothécaire de la Société.

M. Schöbel fait une communication sur un certain nombre de mots français qui, en passant en allemand, ont changé de signification.

Des observations sont faites par MM. Bréal et Mowat.

Il est donné lecture d'une note de M. Havet sur un certain nombre de mots latins où la disparition d'un *s* a produit l'allongement compensatif.

Des observations sont faites par MM. Bréal et Darmesteter.

M. Halévy continue sa communication sur le déchiffrement cypriote.

Il s'engage une discussion à laquelle prennent part MM. Lenormant, Mowat et Bréal.

La séance est levée à dix heures un quart.

Séance du 15 Juin 1878.

Présidence de M. Mowat.

Sont présents: MM. Schöbel, Loth, Michel, Berger, Fécamp, Bréal, Malvoisin, Mowat, Devic, Halévy, Baudat, Vaïsse, de Charencey, Bovier-Lapierre. Assistants étrangers : MM. Wiedemann, Schiaparelli.

M. Mowat annonce la nomination à l'Académie française de M. Renan, l'un des membres et l'un des anciens présidents de la Société.

M. Bréal fait part d'une invitation qui a été adressée à la Société par l'*Association française pour l'avancement des sciences*. Cette Association se propose de tenir un Congrès au Trocadéro pendant l'Exposition.

La Société, remerciant l'Association, remet à quinzaine pour la suite à donner à cette invitation.

Sont présentés en hommage par M. de Charencey : *Essai sur la symbolique planétaire chez les Sémites*, 1878. — *Des couleurs considérées comme symboles des points de l'horizon chez les peuples du Nouveau-Monde*, 1877.

M. Fécamp fait une communication sur l'origine des mots grecs ναύχραρος, ναύκληρος.

M. Loth fait une lecture sur le verbe *en-de-vézou* « avoir » en breton.

M. Baudat lit une note sur le mot *venenum*, qui, par le témoignage des écrivains anciens, confirme le sens de « philtre » attribué à ce mot par MM. Bréal et Havet.

Il est donné lecture de plusieurs notes de M. Louis Havet sur les mots *fibrum*, *noctu*, *cadaver*, et sur les adverbes *ter*, *quater*.

M. Philippe Berger communique une inscription en langue phénicienne qui se trouve sur la reproduction d'une porte de Carthage au palais de l'Exposition.

Séance du 29 Juin 1878.

Présidence de M. Mowat.

Sont présents: MM. Loth, Gilliéron, Devic, Michel, Mowat, Bréal, Favre, Baudat, Bergaigne, Halévy.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

Est présenté pour faire partie de la Société par MM. Bréal et Louis Havet, M. O. Nigoles, agrégé de l'Université, élève de l'École des hautes études.

La discussion est ouverte sur l'invitation adressée à la Société par l'Association pour l'avancement des sciences. A cause de l'époque avancée de l'année et à cause du prochain congrès de Florence, la Société ne croit pas devoir accepter l'invitation pour 1878. Des remerciements seront adressés à l'Association.

M. Baudat donne lecture d'un travail résumant un mémoire de M. Brugman sur *la nasale sonore* dans les langues indo-européennes.

M. Bréal propose une étymologie du mot grec ῥᾴδιος.

M. Mowat fait une communication sur les noms gaulois en *rix*, qui sont tantôt masculins, tantôt féminins, et qui, selon le genre, suivent une déclinaison différente.

La séance est levée à dix heures et demie.

Séance du 13 Juillet 1878.

Présidence de M. Mowat.

Sont présents : MM. Mowat, Malvoisin, Havet, Michel, Loth, Favre, Schœbel, Devic, Baudat, Berger.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

M. Nigoles est admis comme membre de la Société.

Il est fait hommage par M. de Chergé de deux brochures : *Simples conseils sur le danger de la mauvaise prononciation...*

et : *Simple question d'orthographe*... Il est donné lecture d'une lettre de M. de Chergé à M. le président. M. l'administrateur est chargé de répondre à l'auteur.

M. Schœbel fait une communication sur des mots français qui ont passé dans la langue allemande. Des observations sont faites par MM. Berger, Baudat, Michel, Mowat.

M. Loth fait une communication sur le passif prétendu des dialectes britanniques, qu'il considère comme une forme transitive. Des observations sont faites par MM. Havet, Mowat.

M. Baudat continue sa lecture sur la nasale sonore. Des observations sont faites par MM. Havet, Favre, Malvoisin.

Le présent procès-verbal est lu et adopté séance tenante.

Séance du 9 novembre 1878.

Présidence de M. Mowat.

Sont présents : MM. Schoebel, Mowat, Fécamp, Bréal, Favre, Berger, Michel, Loth, Baudat, Rolland, Paris.

M. le Président annonce le décès de M. Camille Hervé, mort à Paris, le 30 août 1878. La Société a été prévenue trop tard pour pouvoir se faire représenter aux obsèques.

M. le Président fait part à la Société de différents succès obtenus par des confrères :

M. Halevy, lauréat du prix Volney ; M. A. Darmesteter, lauréat du prix Archon-Despérouses ; MM. Devic, Chabaneau et Boucherie chargés à la Faculté de Montpellier d'enseigner les langues sémitiques, la langue d'oc et la langue d'oïl.

Présentation : par MM. Leger et G. Paris, M. Bezsonov, bibliothécaire de l'Université de Moscou ; par MM. Bréal et Mowat, M. l'abbé Hingre, chanoine de l'Église cathédrale de Saint-Dié.

M. le secrétaire rend compte de l'état des publications. Le dernier fascicule, défectueux sous le rapport de la correction et de l'exécution typographique, a rendu nécessaire un changement d'imprimeur. Le nouvel imprimeur, M. Retaux à Abbeville, promet un travail prompt et satisfaisant.

M. Bréal donne communication à la Société d'une lettre de M. Beaudouin, membre de l'Ecole française d'Athènes, sur des inscriptions récemment trouvées dans l'île de Chypre. L'authenticité d'une de ces inscriptions qui serait bilingue, et qui présenterait une écriture absolument nouvelle, donne lieu à une discussion à laquelle prennent part MM. Bréal, Berger, Mowat,

et Paris. L'avis unanime est que cette inscription doit être accueillie avec la plus grande réserve.

M. Paris fait une communication sur l'origine de la désinence de la première personne du pluriel des verbes en français. C'est le pluriel du verbe *être : nous sommes* ou *nous sons*, qui aurait servi de modèle à la désinence française, *ons*.

Des objections sont faites par M. Bréal, qui croit que la désinence *ons* vient des formes comme *amamus*.

Séance du 23 novembre 1878.

Présidence de M. Mowat.

Sont présents : MM. Bréal, Fécamp, Mowat, Michel, Baudat, Favre, Nigoles, Loth, Bergaigne, Sevrette, Bovier-Lapierre.

Admissions : MM. Bezsonov ; l'abbé Hingre.

Hommage : *L'art d'écrire rendu accessible à tout le monde par l'étude théorique et pratique de la ponctuation*, par M. Arsène Petit. Paris, Fouraut 1875, 2 vol. in-12.

M. Baudat fait une communication sur la forme corcyréenne ΤλασίαFο, génitif masculin de la 1re déclinaison. Cette forme, selon M. Baudat, serait le produit de l'analogie, et aurait été faite à l'imitation des génitifs en οιο.

Des observations sont présentées par MM. Nigoles, Fécamp et Bréal.

M. Bréal examine le nom corcyréen ΜΗΕΙΞΙΟΣ, dans lequel l'esprit rude suit le μ initial. Le groupe *mh* serait pour *sm* et le nom viendrait de σμικός.

Il est donné lecture d'une série d'étymologies de M. Louis Havet : Verbes en *trare, prelum, baetere, is ea id, uti ut, nos, Porcibera, Porcifera*.

La question d'un changement d'heure pour les séances de la Société est soulevée. Quelques membres proposent de placer les séances à quatre heures de l'après-midi. Après discussion, la question est ajournée à la dernière séance de l'année.

Séance du 7 décembre 1878.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents : MM. Dussouchet, Bergaigne, Rolland, Philippe Berger, Fécamp, Bréal, Baudat, Michel, Gaidoz

M. Mowat, président, s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

M. Bergaigne annonce à la Société la perte qu'elle vient de faire dans la personne de M. Alexis Pierron, ancien professeur au Lycée Louis-le-Grand, l'un de ses membres les plus zélés, les plus savants et les plus estimés.

Présentation: par MM. Leger et Gaidoz, M. Jean Fleury, lecteur pour la littérature française à l'Université impériale de Saint-Pétersbourg, rue des Officiers, 33, logement 6.

Il est procédé à la nomination d'une commission chargée de vérifier la gestion de l'administrateur, du trésorier et du bibliothécaire. MM. Fécamp, Baudat et Michel sont nommés membres de la Commission.

M. Fécamp, chargé provisoirement des fonctions de bibliothéfaire, fait un rapport verbal sur l'état de la bibliothèque.

M. Rolland fait une communication sur une légende relative au corbeau, qui aurait l'habitude d'abandonner ses petits pendant huit jours sans nourriture. On constate l'existence de cette légende dans les psaumes.

M. Bergaigne lit une note sur une étymologie canarese qui a été proposée pour le nom de l'éléphant.

M. Bréal fait une communication : 1° sur le suffixe féminin *in* en allemand (*königin, eselin*); 2° sur le mot sanscrit *pâpa* « mal », qu'on pourrait rapprocher du latin *peccare*.

Ordre du jour de la prochaine séance. Elections. Une convocation spéciale sera envoyée aux membres résidant à Paris.

Séance du 21 décembre 1878.

Présidence de M. Mowat.

Sont présents: MM. Mowat, Halléguen, Favre, Bréal, Dussouchet, G. d'Eichthal, Fécamp, Berger, Michel, Leger, Beljame, Bergaigne, Baudat, Gaidoz, Bauer, Regnaud, Vaïsse, Nigoles, Loth.

Assistant étranger : M. Durand.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Jean Fleury est élu membre de la Société.

Présentation : par MM. Bréal et Michel, M. Romanelli, élève de l'École des hautes études, rue Racine, 4.

Hommages, par M. d'Eichthal : Miklosich, *Die verba impersonalia im slavischen.* In-4°, Vienne, 1865. — Luchaire. *Les ori-*

gines linguistiques de l'Aquitaine. Paris, 1877, in-8°. — Louis Jouve. *Coup d'œil sur les patois vosgiens*. Epinal, 1864, in-12. — *Catalogue des livres composant la Bibliothèque linguistique de M. le Marquis de La Ferté Sénectère*. Paris, 1873, in-8°.

M. Guyard fait une communication sur le nom de la divinité assyrienne Ninip.

M. Rolland fait une communication sur la tradition qui fait arrêter l'arche de Noé au mont Ararat.

Des observations sont présentées par M. Gaidoz.

Il est donné lecture d'une étymologie de M. Egger du mot grec ἰσθμός.

M. Fécamp, au nom de la commission nommée dans la séance précédente, donne lecture de son rapport (voir plus loin).

Les conclusions du rapport sont mises aux voix et adoptées.

M. le secrétaire donne lecture de son rapport.

MESSIEURS,

L'année dont nous atteignons aujourd'hui le terme, nous a enlevé deux de nos confrères qui s'étaient fait l'un et l'autre un nom honorable dans les lettres et l'érudition : M. Alexis Pierron, bien connu pour ses histoires de la littérature grecque et latine et pour son édition d'Homère ; et M. Camille de la Berge, qui venait de faire paraître une histoire de Trajan aussi savante que fortement pensée. L'un meurt chargé d'années, entouré de l'estime du corps enseignant auquel il a longtemps appartenu ; l'autre est enlevé à la science au moment où il allait lui donner tout le fruit d'excellentes études fécondées par un esprit original. Tous deux avaient tenu à porter le nom de membres de la Société de Linguistique, quoiqu'ils ne fussent pas linguistes au sens propre du mot. C'est l'honneur de notre société d'attirer des esprits élevés et cultivés qui suivent avec sympathie nos recherches. Chaque année voit s'accroître le nombre de ces adhésions, qui nous viennent de l'étranger aussi bien que de la France.

Parmi les marques d'estime que la Société a reçues dernièrement, il en est une qui mérite une mention spéciale : je veux parler d'un article intitulé *Glottological studies in France*, inséré dans le journal anglais *The Academy*, du 2 novembre 1878. En voici le commencement : « Tout le monde sait que la science du langage est née en Allemagne ; mais dans ces derniers temps il est devenu de plus en plus évident que nulle part cette science n'est étudiée avec plus de méthode et de succès qu'en France ; et nous ne serions pas surpris que la logique et la clarté de l'esprit français assurât un jour à la France la primauté dans un domaine que les Allemands avaient jusqu'ici toute

raison de regarder comme leur. Entre autres choses, des glottologistes français ont fondé, il y a peu d'années, une société appelée « la Société de Linguistique de Paris », qui compte aussi sur la liste de ses membres les noms des principaux glottologistes des autres contrées de l'Europe, excepté l'Allemagne [1]. De temps en temps, cette société publie ses *Mémoires*, dont le dernier volume, qui complète justement le tome III, nous est dernièrement parvenu. Nous avons pensé que quelques-uns de nos lecteurs aimeraient à avoir un aperçu du contenu de ces mémoires, et nous allons donner un court résumé du dernier numéro. »

Suit une analyse détaillée de notre dernier fascicule. Si honorable pour nous que soit cette annonce dont l'obligeant auteur nous est inconnu, elle contient un mot qui a douloureusement retenti au cœur de votre secrétaire. C'est l'expression *from time to time*, appliquée à la publication de nos mémoires. Il est bien vrai que jusqu'à présent cette publication a marché avec une lenteur désespérante, et si vous voyez les cheveux blancs paraître et disparaître peu à peu sur la tête de votre secrétaire, vous devez l'attribuer en partie aux tracas et aux mécomptes qu'elle lui a causés. Ce serait une longue histoire à vous raconter que de vous dire par quels incidents l'impression de nos mémoires a passé depuis dix ans. Nous avons été imprimés successivement à Paris, à Nogent-le-Rotrou, à Boulogne-sur-Seine, et actuellement nous avons trouvé un imprimeur, à titre définitif, je l'espère, à Abbeville. Je ne parle pas des imprimeurs qui n'ont fait que figurer un instant dans nos négociations. Notre éditeur, *vir litterarum studiosus, sed sui tenax*, a trouvé les uns trop chers : notre Bureau a trouvé les autres qu'on lui présentait, trop mauvais. Quelques-uns, sur le vu de certains manuscrits trop exacts à reproduire les nuances de la phonétique et de l'accentuation, ont refusé la commande. Enfin, M. Retaux, à Abbeville, honorablement connu par d'autres publications, a entrepris ce travail, qu'il paraît devoir exécuter à notre satisfaction. Mais il a fallu faire graver des caractères spéciaux, autre cause de retard ! et qui paierait les poinçons? Dans un mouvement de libéralité pour lequel la Société lui doit des remerciements, notre éditeur en a pris les frais à son compte. A l'heure qu'il est, cinq feuilles du tome IV sont imprimées et j'espère que dans le courant de janvier vous pourrez recevoir un fascicule de nos Mémoires, ainsi que le Bulletin n° 19, qui doit clore les Bulletins du tome III.

L'année dernière, à pareil jour, je me réjouissais avec vous de la nomination de deux de nos confrères, dont l'un, M. Bergaigne, faisait entrer le sanscrit à la Sorbonne, et dont l'autre, M. James Darmesteter, inaugurait le premier cours de zend qui ait été expressément fondé pour cette langue en Europe. Cette année, nous avons à fêter trois nouveaux succès du même genre. Notre excellent confrère, M. Marcel Devic, qui nous a fait souvent ici d'intéressantes communications sur les mots français

[1] Cette exception n'est pourtant pas absolue.

dérivés des langues orientales, a récemment commencé son cours d'arabe à la Faculté de Montpellier ; M. Boucherie a quitté sa chaire du lycée de Montpellier pour enseigner le vieux français à la Faculté, et M. Chabaneau a dit adieu à l'administration des postes, dont il était le représentant à Cognac, pour délivrer dans la Faculté de cette même ville de Montpellier un cours de provençal. Vous voyez que nous aurons bientôt une succursale dans le midi, et ceux de nos confrères qui voudraient cette année accepter l'invitation de l'association pour l'avancement des sciences, qui justement doit se réunir à Montpellier, y trouveraient sans doute chez les linguistes de l'Hérault un accueil affectueux. *parvam Trojam, simulataque magnis Pergama.*

Notre Pergame, que nous devons à la bienveillance de l'État, n'est ni grande ni somptueuse, et je crois qu'on pourra aisément l'imiter en province. Mais si, de ce petit centre, nous avons pu rayonner au loin, jusqu'au point de recueillir à l'étranger des éloges que nous n'aurions jamais osé ambitionner, cela vient de ce que nous aimons notre science pour elle-même, et de ce que nous en devisons sans prétention, toujours prêts à nous instruire, à écouter la contradiction et à profiter des conseils. Un savant de l'autre côté de l'Atlantique nous a reproché un jour l'article de nos statuts qui interdisait la discussion sur l'origine du langage et sur la création d'une langue universelle. Nous avons laissé dire, quoique les motifs que nous attribuait M. Whitney ne fussent pas ceux qui avaient suggéré aux premiers fondateurs de la société l'idée de cette défense. Plus tard l'article en question a disparu de nos statuts, sans que pour cela les discussions sur les deux sujets, autrefois interdits, désormais permis, fussent venues envahir nos séances. C'est la preuve qu'un même esprit anime aujourd'hui notre société, qui ne veut pas des théories ambitieuses et des creuses généralisations dont la linguistique, à une autre époque, a été si prodigue. Continuons dans la même voie, et efforçons-nous de réaliser la prédiction de l'*Academy*, en invitant toutefois les autres nations, et particulièrement l'Angleterre, à continuer de marcher avec nous dans cette voie où il y a place pour tous les travailleurs de bonne volonté.

Il est procédé aux élections. Sont nommés : Président, M. Bergaigne. Vice-présidents : MM. Maspero et Gaidoz. Secrétaire, M. Bréal. Secrétaire-adjoint, M. Louis Havet. Administrateur, M. Favre. Trésorier, M. Berger. Bibliothécaire, M. Baudat. Membres du comité de publication, MM. Barth, Egger, Mowat, G. Paris et Renan.

Le changement d'heure pour les séances de la Société est mis en délibération. Après discussion, on procède au vote. Il est décidé que l'heure des séances ne sera pas changée.

La séance est levée à dix heures et demie.

EXERCICE 1877-1878.

Rapport fait au nom de la commission chargée de vérifier la gestion de l'administrateur et les comptes du trésorier.

MESSIEURS,

La commission, que vous nommez chaque année à pareille époque pour vérifier la gestion de votre administrateur et les comptes de votre trésorier, avait été en outre cette fois chargée de prendre spécialement connaissance de l'état de la bibliothèque de la Société et de vous proposer les améliorations et réparations qu'elle aurait reconnues nécessaires pour en rendre la conservation plus assurée et l'usage plus facile.

C'est de cette dernière question que j'ai tout d'abord à vous entretenir.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'exposer dans une séance précédente, l'École des Sciences Politiques a mis à notre disposition deux rayons assez spacieux et complétement distincts, sur lesquels notre bibliothèque se trouve aujourd'hui rangée. Mais deux choses manquent encore pour en rendre l'usage facile. D'une part, nous n'avons pas de catalogue alphabétique en état d'être commodément consulté; d'autre part, un certain nombre de volumes sont dans un état de détérioration, qui en rendrait actuellement l'emploi impossible et auquel il est urgent de remédier, si l'on veut en assurer la conservation.

Une trentaine d'ouvrages environ, dont la liste sera remise à M. le bibliothécaire, ont paru surtout à votre commission avoir besoin d'une reliure immédiate. Parmi eux, quelques-uns peut-être paraîtront trop étrangers à nos études pour que leur mise en état puisse être considérée comme étant d'une nécessité urgente. Mais il y en a un certain nombre, dont l'École des Sciences Politiques nous demande de ne pas retarder la reliure, afin de pouvoir, le cas échéant, les mettre à la disposition de ceux de ses élèves pour lesquels ils offriraient de l'intérêt. Au reste, nous nous sommes surtout attachés à dresser la liste de tous ceux dont l'état matériel laissait le plus à désirer, et ce sera à celui de nos collègues qui voudra bien se charger des fonctions de bibliothécaire, à déterminer, soit sur l'avis du bureau, soit après approbation de la Société elle-même et dans la mesure du crédit que nous comptons vous demander à cet effet, l'ordre dans lequel ils devront être reliés.

Ce qui rend surtout très-difficile un bon classement des livres sur les rayons, c'est la grande quantité de brochures, pour la plupart très-minces, et des formats les plus divers, qui, alternant capricieusement avec les livres, introduisent dans les files la plus grande irrégularité et la plus grande instabilité. Pour remédier à cet inconvénient, votre commission, adoptant une idée émise par l'un de nos collègues dans une des séances pré-

cédentes, vous propose d'acheter un certain nombre de cartons de format grand in-8° et grand in-4°, dans lesquels à la fin de chaque série du classement méthodique, on rangerait les brochures n'atteignant pas un nombre de pages suffisant pour prendre place d'une façon stable parmi les livres.

L'état des collections des périodiques que vous échangez avec d'autres sociétés laisse également beaucoup à désirer. Tout d'abord l'exemplaire des *Mémoires* et du *Bulletin* de la Société elle-même est loin de se trouver au complet. Il manque le cinquième fascicule du tome II et tout le tome III des *Mémoires;* du *Bulletin* nous n'avons trouvé que les numéros 1 à 9 et 18. — Quant à la *Revue de Linguistique*, le tome I seul en est complet ; pour les autres il manque ; au tome II, les fascicules 2, 5 et suivants ; au tome III, tous les fascicules excepté le troisième ; au tome IV, tous excepté le premier ; au tome V, tous excepté le deuxième. La collection ne va pas plus loin. — La *Revue des langues romanes* est à jour jusqu'au mois d'octobre dernier. Du *Bulletin*, qui y est annexé, nous n'avons trouvé que le premier fascicule du tome I. — La *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung* n'est représentée que par les tomes XXI et XXII qui sont complets, par le tome XXIII, auquel il manque les livraisons 5 et 6, et par le tome XXIV, auquel il manque les livraisons 1 et 2. — Les *Transactions of the philological Society* constituent certainement la plus belle collection que possède notre bibliothèque ; la série en est complète de 1854 à 1876 inclusivement. Les années 1854 à 1867 inclusivement sont reliées, le reste est en livraisons. Votre commission estime qu'il serait désirable de faire relier les volumes comprenant les années 1868 à 1876 inclusivement, elle pense de plus qu'il y aurait lieu d'adopter comme règle que toute année d'un journal sera reliée aussitôt que le dernier fascicule en aura été reçu et qu'elle ne sera prêtée au dehors que reliée.

Il me reste pour terminer ce qui concerne la bibliothèque, à vous parler du catalogue et des travaux qu'il réclame. Le catalogue par fiches qui existe actuellement se trouve dans une grande boîte carrée, très-lourde, très-incommode et dans laquelle, vu sa disposition, votre commission a été unanime à reconnaître qu'on ne pourrait jamais consulter facilement les fiches, ni surtout les conserver en bon état : et en effet la plupart d'entre elles sont ou déchirées ou froissées, et chaque mouvement imprimé à la boîte les met en désordre.

Après en avoir conféré avec M. le Bibliothécaire de l'École des Sciences Politiques, voici le parti auquel votre commission s'est arrêtée et qu'elle vous propose d'approuver. Avec une prévenance et un dévouement auxquels nous ne saurions trop rendre hommage, M. le Bibliothécaire de l'École, désireux lui-même d'avoir à sa disposition un catalogue facile à consulter, nous a proposé d'entreprendre la confection des fiches nouvelles du catalogue alphabétique. Toutefois il désire que le Bibliothécaire de la Société l'assiste de ses conseils et, opérant concurremment un classement méthodique, lui prépare les titres des ouvrages, surtout de ceux en langues étrangères, de façon à ce qu'il ait

uniquement à s'occuper de la confection des fiches. Il a bien voulu nous montrer le catalogue alphabétique, auquel il travaille actuellement pour la bibliothèque de l'école et qui sera exécuté avec toute la perfection désirable. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'avantage qu'il y aurait pour notre Société à être assurée de posséder d'ici à quelques mois un excellent catalogue, fait avec le même soin. De plus, afin d'en rendre l'emploi facile et pour le Bibliothécaire de la Société et pour celui de l'école, il vous propose de le placer sur l'un des compartiments de la boîte à fiches, dont l'École a fait l'acquisition pour le sien, et dont le quatrième compartiment est réservé au catalogue de la Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur, également en voie de formation. Par cette combinaison les frais actuels que notre Société aurait à s'imposer se réduiraient à l'acquisition de 500 fiches conformes au modèle adopté par l'École, c'est-à-dire à une somme de 25 francs environ. Un compartiment spécial étant réservé à notre catalogue, il resterait absolument indépendant de celui de l'École et, ainsi que nous l'a fait remarquer M. le Bibliothécaire de l'École, le jour où la Société pour une cause quelconque viendrait à transférer ailleurs sa bibliothèque, elle n'aurait alors qu'à faire l'acquisition d'une boîte à compartiments proportionnée à l'importance qu'aurait son catalogue à cette époque. C'est donc en résumé, Messieurs, s'assurer à peu de frais l'avantage de posséder bientôt un bon catalogue, sauf à réserver pour un avenir très-éventuel et en tout cas très-éloigné une dépense qui, de toute façon, ne sera jamais fort élevée.

A côté de ce catalogue, votre commission a reconnu la nécessité de rédiger sur un registre de grand format un catalogue systématique, qui, par une disposition très-simple sur laquelle votre commission est tombée d'accord, servirait en même temps de registre d'entrée et assurerait l'intégrité de notre collection, ce que ne peut faire une série de fiches toujours susceptibles d'être égarées.

De plus, il y aura lieu de faire l'acquisition d'un second registre de grand format, destiné à tenir note des ouvrages prêtés aux membres de la Société. Bien que peu d'entre nous aient jusqu'à présent utilisé notre bibliothèque, il n'est pas douteux que, du jour où l'on saura que l'usage en est facile et où l'on pourra se rendre rapidement compte des ressources qu'elle offre, bon nombre d'entre nous n'y aient plus souvent recours.

Toutes les collections dont M. l'Administrateur a bien voulu accepter le dépôt, ont été trouvées en bon et complet état. A ce propos toutefois M. l'Administrateur nous a chargés d'exprimer un vœu à la Société. Ne pouvant conserver dans son appartement même les collections sans cesse croissantes des *Mémoires* et du *Bulletin*, il a dû les déposer dans une chambre-mansarde, située au cinquième étage de la maison qu'il habite. Eu égard aux risques d'incendie auxquels elles sont par suite exposées, il serait heureux que la Société les fît assurer. La dépense devant être très-minime, nul doute que vous ne donniez votre assentiment à ce désir.

Il nous reste à vous faire connaître l'état financier de la Société et à soumettre à votre approbation les différents crédits qui seraient nécessaires pour réaliser les diverses améliorations proposées ci-dessus.

Les recettes se sont élevées pendant l'exercice 1877-1878 à la somme de 1,903f,30c, se décomposant de la manière suivante :

Cotisations ordinaires.....	1,013f,30c	
Deux cotisations à vie.....	240 00	
Intérêts de 250 fr. de rentes 3 p. 0/0	250 00	
Allocation du ministère.....	400 00	
Total égal.....	1,903f,30c	
Le reliquat en caisse était de.....	2,539 32	
Soit au total.....	4,442f,62	... 4,442f,62c.
Les dépenses dans le même exercice ont été de 2,143f,45c, soit :		
Frais de chauffage et d'éclairage....	32f,50c	
Gages du concierge.....	70 00	
Note de l'administrateur.....	34 80	
Frais de correspondance et timbres à factures.....	14 10c	
Note du libraire.....	657 85	
Achat de 50 fr. de rentes 3 p. 0/0..	1,284 20	
Frais de recouvrement des cotisations.	50 00	
Total égal.....	2,143f,45c	... 2,143f,45c.
La balance des recettes et des dépenses se traduit donc par un encaisse de.....		2,299f,17c.

Les rentes de la Société se sont encore augmentées, comme il résulte du compte ci-dessus, de 50 fr. de rentes 3 p. 0/0, ce qui les porte actuellement à 300 fr. de rentes 3 p. 0/0 sur l'État, représentant au cours actuel un capital de 7,784 fr. environ.

Néanmoins il reste encore en caisse, comme on l'a vu plus haut, une somme de 2,299f,17 disponible. La commission, d'accord avec M. le trésorier, vous propose d'affecter sur ce reliquat une somme de 150 fr. pour la reliure des livres et les diverses acquisitions intéressant le catalogue.

Enfin elle vous propose d'autoriser votre trésorier à placer le restant de cette somme, pour autant que les intérêts du service des publications le permettront, en rentes 3 p. 0/0 sur l'État, comme pour les sommes précédentes.

Nota. — C'est par erreur que M. Sayce a été porté en place de M. Tegner sur la liste des membres perpétuels à la date du 1er janvier 1878. M. Tegner est membre perpétuel depuis 1877, M. Sayce, au contraire, depuis cette année seulement.

A. Fécamp.

Mots français conservés en allemand.

Il existe en allemand un certain nombre de mots français qui, tout en conservant complétement leur orthographe d'origine, ont, ou changé d'acception ou conservé celle qu'ils avaient lorsque les réfugiés religieux du XVII[e] siècle les ont importés en Allemagne. C'est un phénomène de linguistique historique fort rare, et, à ce titre, il me paraît mériter d'être signalé dans les publications de la Société.

Ces mots ne sont pas nombreux. En voici, pour commencer la liste, une dizaine :

Adret (*adroit*), distingué. Ex. : *sei adret*, aie des manières distinguées.

Carrière (*lieu pour les courses*), se dit de la course même. Ex. : *in voller carriere*[1] *heransprengen*, accourir à bride abattue.

Décoration (*ornement*), se dit dans le sens de décor. Ex. : *Decorationsmaler*, peintre en décors.

Délicatesse (*finesse* ou *élégance*), se dit d'un manger exquis [2], d'un morceau friand.

Galan(t) (*homme élégant et habile à plaire*), se dit dans le sens d'amant. Ex. : *sei's derweil ein galan*, que ce soit en attendant un amant (Gœthe).

Redoute (*ouvrage de fortification*), bal masqué [3]. Ex. : *die brillanten Redouten des zukommenden Winters* (Gœthe).

Régiment (*corps de soldats*), gouvernement. Ex. : *so was vom Regiment der Welt* (il rêvait quelque chose comme le gouvernement du monde (Gœthe).

Sans façons (*sans cérémonies*), peu civilisé, grossier. Ex. : *ein mensch ohne façons*, un homme incivil [4].

Spectacle [5] (*représentation théâtrale*), grand bruit. Ex. : *sie machten einen ungeheuren spectakel*, ils faisaient un bruit énorme.

Suites (*succession*), tours qu'on joue, dans le mode plaisant sur-

1. Comme toutes les lettres se prononcent en allemand, l'*e* final sonne distinctement.

2. Comme anciennement aussi en français. (V. Voltaire, art. *Population.*)

3. Se disait anciennement en français d'une salle publique où l'on dansait. Il y a encore un endroit de ce nom dans la rue Jean-Jacques Rousseau.

4. Anciennement on disait bien aussi « un homme sans façon », mais le sens de la locution n'était jamais péjoratif. On entendait « simple » ou « familier ».

5. La prononciation a changé un peu l'orthographe de ce mot. On écrit *spectakel* ou *spektakel*.

tout; tours facétieux. Ex. : *das Land durchziehen und suiten reissen* (Gœthe), courir le pays et faire des farces.

C. Schœbel.

NÉCROLOGIE.

CAMILLE DE LA BERGE.

Né à Paris le 5 avril 1837, d'un médecin distingué, frère d'un peintre bien connu, Camille de la Berge était, par sa mère, arrière-petit-fils de Carle Vernet. Il fit ses études au collége Sainte-Barbe et entra à l'École forestière, où il fut admis et d'où il sortit le premier de la liste. Mais ayant peu de goût pour cette carrière, il donna sa démission afin de se livrer tout entier aux sciences historiques. Il passa brillamment sa licence ès lettres et entra comme employé au Cabinet des Médailles près la Bibliothèque nationale. Dès lors, tout en continuant ses études historiques, il cultiva aussi l'archéologie et la numismatique. Il fournit plusieurs articles au *Dictionnaire des antiquités* de Daremberg et Saglio et il obtint en 1870 un prix à l'Académie des inscriptions pour un mémoire sur la *Flotte romaine*. La mort l'a enlevé, le 13 mars 1878, à l'âge de quarante et un ans, au moment où il venait d'achever l'impression de ses thèses pour le doctorat ès lettres, l'une *De rebus Byzantiorum ante Constantinum*, l'autre, un ouvrage important, intitulée *Essai sur Trajan*. A côté d'une érudition exacte et complète, on remarque dans l'*Essai sur Trajan* des vues profondes sur la religion, sur l'art, sur la société de l'empire romain.

M. de la Berge était en outre l'un des directeurs de la *Revue critique*. Sa présence dans la Société de Linguistique prouve qu'aucune branche de la science ne lui était indifférente. Par son caractère plein de charme et de grâce comme par la finesse de son esprit, Camille de la Berge s'était fait de fidèles amis qui ont vivement déploré cette mort prématurée. Quoiqu'il n'ait pu donner tout ce qui était en lui, son nom, grâce aux écrits qu'il a laissés, sera sauvé de l'oubli.

TABLE DU BULLETIN

Procès-verbaux des séances xviij, xlix, vij [*], xxv*, xli*, lxxxi*
Rapports de la commission des fonds x [*], xlv*, lxviij*, xcvj*
— du secrétaire xiv [*], xlviij*, lxx*, xciij*
Discours de M. Vaïsse, président xvj [*]
— de M. Benoist, président lij*
— de M. Mowat, président lxxij*
Liste des membres au 1er janvier 1876 iij [*]
Composition du bureau pour 1877 lij*
— pour 1878 lxxj*
— pour 1879 xcv*
Statuts de la Société i [*]
Catalogue de la bibliothèque 1, cf. lxxx
Nécrologie. M. de la Berge lxxviij, xix [*], cf. p. xiv [*]
M. Brunet de Presle ciij*
Dépouillement des périodiques xxxviij*, lxxix*

Michel Bréal. Βάλλω xlviij
Une observation de phonétique physiologique lxxvij*
H. de Charencey. De deux termes nouveaux à introduire dans le lexique français xxxvij*
A. Chodzko. Chants du Rhodope (suite) xxij, lviij
M. Devic. Sur le verbe *miscere* dans les patois xxxv*
A. Dufriche-Desgenettes. Sur les voyelles qui n'appartiennent point à la langue française xliv
— Sur la lettre *r* et ses diverses modifications lxxj
— Sur la consonne *l* et ses diverses modifications lxxiv
H. Gaidoz. *Actuaire* xlvij
— Suite d'une discussion sur l'éléphant lij
L. Havet. Mots romans tirés des dialectes italiques (cf. l'erratum p. cvj*) lxxvi cvj*
— *Anhelare, subtel* lxxvij*
— *Sestertius* lxxix*
Ch. Joret. Sur le changement de *r* en *s* xxxv*, cf. p. xviij [*]
— Sur le changement de *dy* en *dz* dans des patois xxxvj*
J. Oppert. Suite d'une discussion sur l'éléphant lii
C. Schœbel. Mots français conservés en allemand cij*

MOTS EXPLIQUÉS.

Latin, etc.

anhelare lxxvij*
bufo lxxvij
ombrien curnaco lxxvij
fifeltares *à Furfo* xlij*
forfex lxxvij
halare lxxvij*
linter xviij
miscere xxxiv*, xxxv*
Nerio- lxxxv*
patere xxxij*
peccare xcij*
rufus lxxvij
scrofa lxxvij
sestertius lxxvij*
sibilus lxxvij
sifilus lxxvij
spatium xxxij*
subtel subtelaris lxxij*
talus lxxvij*
temerarius cj*
tescum xviij
texo lxj*, lxxviij*
ombrien todco xviij
uafer lxxvij

uenenum lxxxviij*
osque et ombrien weru, wero lxxvj
Vesontis lxxxv*

ombr. wesuna lxxxv*
Vesunichenae lxxxv*
uoluo xlviij

Italien et Sarde.

attrufe lxxvij
bifolco lxxvij
bufalo lxxvij
catacomba lxxvi
ciufolo lxxvij
cornacchia lxxvij
orbice lxxvij

sarde maccu lxxvi
piota lxxvi
scarafaggio lxxvij
tafano lxxvij
veggia lxxvi
verone lxxvi
zufolare lxxvij

Français et Provençal.

actuaire xlvij
auvergnat lxvj*
bourreau lxij*
cabaret lxxxv*
cajeput xxxiv*
Canelius xlij*
provençal chiflar lxxvij
cintre lxiij*
cornac xix
dîner lxv*
engolfer lxxxvj*
fondefle lxxvij
funer xxxviij*
fusic lxxxvj*
gabarre lxxxv*
Gatien lxxxvj

gith lxxxij*
maringoin lxxxvj*
matelotage lxxxvj*
provençal mèysse xxxv*
miches lxxxvj*
mouton lxxxv*
orseu lxiv*
paysan lxxxvj*
plumaire et plumiste xxviij, xxxvij*
redoute cij*
ronge lxxxvj*
sacre lxxxvj*
sibler lxxvij
siffler lxxvij
trifler lxxxvj*
vampire lxiv*

Espagnol.

befre lxxvij
chiflar lxxvij

escofina lxxvij

Roumain.

bolfos lxxvij

corfe lxxvij

Grec.

Ἀταῖοι lxiij*
βαῖον xxviij*
βάλλω xlviij
ἐλέφας liij
ἐλύω xlviij
ἠβαιόν xxix*
ἥδυμος xxix*
ἴλλω xlviij

Κεαύνιος, Κεραυνός xxx*
νήδυμος xxix*
πειβολ[ου]ή xlviij
πόντος xix
πότος xix
στέφων lxxvij
τέκτων lxj*
ΤλασίαFo xcj*

Langues celtiques.

Neriomagus lxxxv*
Vesontis lxxxv*
irl. lestar xviij

Nerios lxxxv*
Vesunichenae lxxxv*

Langues slaves.

russe ladĭja xviij

russe lodka xviij

LANGUES **germaniques.**

anglais actuary xlvij

Mots français en allemand cij* *Suffixe -in* xcij*.

Sanskrit, etc.

ashavan lxiij*
kship lxj*
taksh lxj*
pâpa xcij*
rai c*
çarya lxj*
zend avacâo adhâitya khratûs xxviij*
zend danare lxxxv*
zend bawri lxxxiij*
zend vacaçtasti lxj*

LANGUES **sémitiques.**

les noms de l'éléphant liij *arabe* tannin lxvj*, lxvij*

ERRATUM.

p. lxxvij, note, ligne 2. *Insérer dans la parenthèse, après le mot* bufo, *les mots suivants :* voir Baudry, Phonétique § 120.

1022. — ABBEVILLE. — TYP. ET STÉR. GUSTAVE RETAUX.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

Reproduit par offset
avec la permission de la

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

pour

DAWSON-FRANCE, S.A.
4, Faubourg Poissonnière
PARIS, 10e. FRANCE

Imprimé aux Pays-Bas

Chartres. — Imp. Durand, rue Fulbert.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME QUATRIÈME

(1880-1882)

(*Ce bulletin est publié* exclusivement *pour les Membres de la Société et n'est pas mis dans le commerce.*)

PARIS

—

1882

Library of Congress Catalog Card Number: 6-8201.

Vol. 4, 1880/82

N° 20 – Avril 1880
N° 21 – Septembre 1881
N° 22 – Janvier 1882

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE
DE PARIS

N° 20

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES,

DU 4 JANVIER 1879 AU 7 FÉVRIER 1880

SÉANCE DU 4 JANVIER 1879.

Présidence de M. MOWAT et de M. BERGAIGNE.

Il est donné lecture de la liste des membres du bureau élus à la précédente Séance.

M. Mowat adresse à la Société ses remerciements et invite M. Bergaigne à prendre la place de Président.

M. Bergaigne prononce le discours suivant :

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Quoique je vous aie assez souvent déjà, et depuis plusieurs années parlé de cette place, ce n'est pas sans quelque embarras que je l'occupe aujourd'hui à un autre titre. Pour succéder aux savants confrères que je n'avais encore remplacés que passagèrement, une autorité qui me manque m'avait jusqu'ici paru nécessaire. Vous en avez autrement jugé. Je vous suis profondément reconnaissant de vos suffrages, et j'en accepte l'honneur à la condition de le reporter sur une branche de nos études dont je ne suis ni le seul, ni le plus digne représentant parmi nous, mais que j'ai été récemment et le premier chargé d'introduire dans l'Université.

L'importance de la philologie sanskrite dans les études générales de linguistique indo-européenne a sans doute diminué depuis qu'aux

travaux d'ensemble de la première heure ont succédé les recherches de détail sur les langues particulières. Ce progrès des études de grammaire comparée a, vous vous le rappelez, fait l'objet d'un des premiers articles de nos Mémoires, en même temps que d'une des premières leçons d'ouverture faites au Collège de France par le maître qui veut bien remplir chez nous, sans que notre règlement nous permette de lui en décerner le titre, les fonctions de secrétaire perpétuel. Et depuis, en effet, dans ces Mémoires ainsi inaugurés, que d'articles intéressants sur l'étymologie et la grammaire historique des dialectes grecs ou italiques par exemple, où tout recours à la langue sanskrite, non-seulement a paru inutile, mais même eût été déplacé! Cependant, sans les premières comparaisons où la philologie sanskrite a joué le principal rôle et qui ont fondé la méthode, ces recherches indépendantes sur les différentes langues eussent été impossibles. Or les études par lesquelles à dû débuter la linguistique en son enfance restent toujours une excellente base pour l'éducation du linguiste.

Votre choix aura-t-il pour effet d'apprendre à quelques-uns de nos jeunes confrères de l'avenir (plusieurs de nos confrères actuels le connaissent déjà) le chemin du cours où l'on peut sans honte et à tout âge redevenir *abécédaire*? L'attente d'un tel résultat serait une compensation à l'insuffisance de votre nouveau président. Dans vos travaux, le sanskrit n'a plus droit qu'à la place restreinte qui lui appartient dans l'état de développement où est parvenue la linguistique indo-européenne, et celle-ci n'est elle-même qu'une branche de la science générale du langage dont presque toutes les autres branches ont ici des représentants autorisés. Pour bien diriger les discussions dont elles font l'objet tour à tour, ce n'était pas trop des connaissances variées de mon prédécesseur. A défaut d'autre mérite, je vous offre du moins un dévoûment que je tâcherai de rendre égal au sien. Qu'il veuille bien agréer nos sincères remercîments en quittant, trop tôt à notre gré, ces fonctions aux quelles nous avions été si heureux de l'appeler dès son retour parmi nous, devenu ainsi pour notre Société une double fête!

Présentation par MM. Favre et Paysant, M. Stanislas Morteveille, professeur de l'Université, 63 rue de Vaugirard.

M. Rolland propose une explication de la locution familière *flûte*. Il la rapproche d'un proverbe slave : Les flûtes sont encore sur les saules. Cette explication est combattue par MM. Bauer et Mowat.

M. Ph. Berger fait une communication : 1° sur les racines du pronom personnel en hébreu.

Des observations sont présentées par MM. Mowat, Nigoles et Bergaigne ;

2° Sur des inscriptions phéniciennes trouvées à Constantine.

Des observations sont présentées par M. Mowat.

Séance du 11 Janvier 1879.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents MM. Bréal, Loth, Mowat, Favre, Baudat, Maspero, Berger, Nigoles, de Charencey.

M. le Secrétaire explique pourquoi la Société tient deux séances à huit jours de distance. Pour éviter aux membres non présents toute incertitude sur les jours de séance, une lettre leur sera adressée dans le courant de la semaine.

Le procès verbal de la séance du 21 décembre et celui de la séance du 4 janvier sont lus et adoptés.

Élections : MM. Romanelli et Morteveille.

Présentation : par MM. Bréal et Berger, M. Louis Coubronne. professeur au Lycée de Bourges.

Hommages, par M. de Charencey. Symbolique judéo-chrétienne. — Des animaux symboliques dans leur relation avec les points de l'espace chez les Américains. — Chronologie des âges ou soleils d'après la mythologie mexicaine.

M. Mowat fait une communication sur le nom propre Passanante, prononcé quelquefois Passavante.

M. Maspero fait remarquer que le changement de *v* en *n* est fréquent non seulement dans le dialecte napolitain, mais dans les dialectes de la Lombardie.

M. Loth fait une communication sur le pronom interrogatif en irlandais. Des observations sont présentées par MM. Bréal, Bergaigne, Nigoles, Mowat.

Il est donné lecture d'un travail de M. Louis Havet sur la lettre nasale grecque appelée *agma*.

M. Berger donne à ce sujet des explications sur les noms des sifflantes en phénicien et en grec.

M. Maspero fait une communication sur les pronoms personnels égyptien *pu*, *tu* et *nu*, employés comme enclitiques et proclitiques. A ce sujet, il donne des explications sur l'âge et sur les transformations de la langue égyptienne.

Séance du 25 Janvier 1879.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents MM. Rolland, Romanelli, Favre, Berger, Bréal,

Mowat, Gaidoz, Michel, Loth, Baudat, Nigoles, de Charencey, Bauer.

Elections : M. Coubronne.

Hommage : Ferdinand de Saussure, *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes.*

Des observations sont faites par MM. Mowat et Berger sur le travail de M. Havet lu à la séance précédente.

M. Bréal lit un morceau intitulé : Un précurseur de la linguistique.

M. Rolland propose une étymologie des mots français *filou*, *grec* et *gouailler*.

M. Gaidoz lit un morceau sur la religion des Gaulois.

Il est donné lecture d'une série d'énigmes russes de M. Chodzko.

Séance du 8 Février 1879.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents : MM. Dussouchet, Michel, Loth, Bréal, Berger, Gaidoz, Nommès, Nigoles, Vaïsse, Bovier-Lapierre, Mowat, Baudat.

M. Baudat annonce que le samedi de 2 à 4 heures, il se trouvera à la bibliothèque.

Hommages. Par M. Tournier : Revue politique et littéraire du 1er février 1879, contenant un article sur la Revue de philologie.

Par M. Gaidoz : L'interprète universel, ou langue pour toutes les nations de l'univers. Œuvre pasigraphique, Graz 1871.

Communications. M. Philippe Berger, La racine *pygm*, dans les noms cypriotes *Pygmalion*, *Pymjaton*, *Pygmacon*. — Des observations sont présentées par MM. Bréal, Mowat, Bergaigne.

M. Gaidoz. La religion des Gaulois (suite).

Paul Sébillot. Le patois français de la haute Bretagne.

Ordre du jour de la prochaine séance. MM. Berger (Ascagne). Rolland (un précurseur de Diez).

Séance du 22 Février 1879.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents : MM. Loth, Bréal, Favre, Mowat, Melon, Vaïsse, Baudat, de Charencey, Nigoles, Berger.

Présentation : par MM. Bréal et Baudat, M. Calloiano, élève de l'École pratique des hautes études.

Communications. Par M. Mowat, le nom générique des dieux en gaulois. Ce nom serait *dae*.

Des observations sont faites par MM. Bréal, Bergaigne, Loth, de Charencey.

Par M. Philippe Berger : Sur le nom d'Ascagne. Ce nom est rapproché du phénicien *sakon*, l'ami, le compagnon, l'intermédiaire. Le nom du dieu Ἀσκλήπιος appartient peut-être à la même origine.

Des observations sont faites par MM. Mowat, de Charencey.

Louis Havet : Sur la désinence des pluriels neutres dans les langues indo-européennes. — Sur la suppression des cinq semi-voyelles entre un $\bar{a}$ et une consonne en ario-européen. — *Au* pour $\bar{o}$ en latin (*ausculari*, *austium*).

Ordre du jour de la prochaine séance : MM. Rolland (Un précurseur de Diez), Sayce, Joret, de Charencey, Berger (Le dieu Pan).

Séance du 8 Mars 1879.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents MM. Bréal, Favre, Mowat, Vaïsse, Baudat, de Charencey, Berger, Schoebel, Michel, Nommès.

Élection : M. Calloiano.

Hommages : Gaidoz, Esquisse de la religion des Gaulois, avec un appendice sur le dieu Encina. Paris. Sandoz. 1879.

Jules Lefort. Grammaire de la parole. Paris. Didot. 1878.

M. Philippe Berger continue sa communication sur l'origine du nom Ἀσκλήπιος.

Des observations sont présentées par MM. Michel, Mowat et Bréal.

M. Bréal fait une communication sur l'origine du mot *féodalité*.

Des observations sont faites par M. Baudat.

M. Bréal donne une liste de mots gothiques dérivés du latin.

Séance du 22 Mars 1879.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents MM. Favre, Berger, Baudat, Bréal, Loth, Bovier-Lapierre, Michel, Léger, Gaidoz, de Charencey, Vaïsse, Halévy.

Hommages : Vilh. Thomsen, Niels Ludvig Westergaard, hans liv og virksomhed. Copenhague. 1879.

Frederick Bryon Norman. Theoretische und praktische englische Conversations-Grammatik. Vienne. 1878.

Il est donné lecture d'un travail de M. Sayce sur les voyelles prothétiques en grec et dans les autres langues indo-européennes.

Des observations sont présentées par M. de Charencey.

Il est donné lecture d'une note de M. Louis Havet sur *nuncupare*, *nomen*.

Des observations sont présentées par MM. Bréal, Léger, Michel et Loth.

M. Berger continue sa communicatton sur le nom grec Ἀσκλήπιος.

Des observations sont faites par M. Halévy.

Séance du 5 Avril 1879.

Presidence de M. Bergaigne.

Sont présents MM. Halévy, Baudat, Bovier-Lapierre, Vaïsse, Ploix, de Charencey, Bréal, Loth, Berger, Gaidoz, Léger.

M. Gaidoz annonce la perte que la Société a faite dans la personce de M. le Dr Halléguen, celtisant estimé.

Présentation : par MM. Littré et Egger, M. Charles H. Wall, professeur à Halbrake school, New Wandsworth S. W. Londres.

Hommages : par M. Léger, Recueil d'itinéraires et de voyages dans l'Asie centrale et l'extrême Orient. Paris. Leroux. 1878.

Par M. Ch. H. Wall, Grammaire historique et pratique de la langue française (en anglais).

M. Halévy fait une communication sur l'étymologie du mot *hazard*. Ce mot viendrait de l'arabe *hazar* « dé » ; 2° du mot γίγαρτος « grain de raisin », rapproché de l'hébreu *gargart* « pépin ». Ce mot confirme l'origine sémitique du mot οἶνος.

M. Halévy, à propos de l'article de M. Sayce, inséré au dernier fascicule, traite de la position de l'article défini. L'araméen, contrairement à ce que dit M. Sayce, n'a pas d'article. L'article n'existe qu'en hébreu et en arabe.

Des observations sont présentées par MM. Loth, Berger et de Charencey.

M. Loth fait une communication sur le mot gallois *pennydd* « quotidie ».

M. Gaidoz demande la parole pour présenter des observations au sujet du dernier fascicule, qui est mal imprimé, mal tiré et sur mauvais papier.

M. Bréal confirme les remarques de M. Gaidoz et ajoute que des articles, déjà composés, ont dû être retirés du fascicule, parce qu'on n'avait pas les caractères nécessaires pour imprimer quelques mots grecs.

Une commission composée de MM. Vaïsse, Ploix, Mowat et Berger est nommée pour s'entendre avec l'éditeur, M. Vieweg, sur cet état de choses.

Ordre du jour de la prochaine séance : MM. Gaidoz, Berger, Bréal.

Séance du 26 Avril 1879.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents MM. Schoebel, Dussouchet, Halévy, Bréal, Mowat, Guyard, Berger, Gaidoz, Léger, Ploix, Loth, Rolland, Bovier-Lapierre, Nigoles, Baudat.

Élection : M. Charles H. Wall.

Hommages : E. Egger : Observations et réflexions sur le développement de l'intelligence et du langage chez les enfants.

Charles Henry Wall. *The dramatic works of Molière, translated into english prose.* T. II. London, Bell. 1876.

Paul Sébillot. *Essai sur le patois gallot.*

Bréal, *La science du langage.* Conférence faite à la Sorbonne (*Revue scientifique* du 26 avril 1879).

M. le Secrétaire rend compte de l'entrevue que la commission nommée dans la séance précédente a eue avec l'éditeur, M. Vieweg. Il s'engage une discussion à laquelle prennent part MM. Gaidoz, Léger, Bergaigne, Berger, Mowat.

Il est décidé que le bureau continuera les négociations avec l'éditeur, mais en écartant la proposition d'un imprimeur étranger.

M. Guyard donne lecture d'une lettre de M. Fleury sur l'accent en français.

Il répond aux observations contenues dans cette lettre.

Des remarques sont faites par MM. Ploix, Halévy, Mowat, Berger, Bergaigne et Dussouchet.

M. Schoebel continue sa communication sur les mots français qui ont passé en allemand.

La séance est levée à dix heures un quart.

Séance du 10 Mai 1879.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents MM. Michel, Léger, Mowat, Halévy, Favre, Vaïsse, Baudat, Rolland, Calloiano, Loth.

Pour le secrétaire et le secrétaire-adjoint absents, M. Baudat donne lecture du procès verbal de la dernière séance. Adopté.

Est présenté pour faire partie de la Société, par MM. Egger et Berger, M. Frédéric Godefroy, auteur du *Dictionnaire de la langue de Corneille*, etc., 72 rue de Vaugirard.

Hommages : M. Paul Pierret, conservateur des antiquités égyptiennes au musée du Louvre, *Vocabulaire hiéroglyphique*. Paris, Vieweg, 1875.

M. Dufossé, libraire, *Americana* (deux catalogues de librairie, 1878 et 1879).

M. Halévy fait une communication sur la langue que parlaient les Mèdes, et qui, selon lui, appartenait à la famille arienne et est identique à la langue perse.

Il est donné lecture d'une lettre de l'éditeur, M. Vieweg, modifiant les propositions qu'il avait faites à la Société dernièrement touchant l'impression des *Mémoires*. On décide à ce sujet une prochaine réunion du bureau et de la commission déjà nommée, en remplaçant M. Berger absent par M. Vaïsse.

M. Mowat propose une étymologie du nom de la *gens Plaetoria*. Il voit dans ce mot une dissimilation pour *praetoria*. Des observations sont faites par MM. Baudat, Rolland et Favre.

M. Baudat donne lecture de quelques notes de M. Havet. *Pulpa* et πράπιδες. *Mulcere*. *Tomentum*. *Jecur jocinoris*, ἴκτερος.

Des observations sont faites par MM. Mowat et Bergaigne.

Séance du 24 Mai 1879.

Présidence de M. Maspero.

Sont présents MM. de Charencey, Berger, Mowat, Ploix, Havet, Michel, Baudat, Nigoles, Wilbois, Halévy, Vaïsse, Gaidoz, Graux, Calloiano, Rolland, Bréal, Bauer.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Élection : M. Godefroy, 72 rue de Vaugirard.

Hommages : par M. de Charencey, Émile Soldi. L'article *cælatura*.

— *Les erreurs d'un érudit.* Paris Leroux.— Bourdonné. *Origine des noms propres.* Paris. Thorin, 1868.

M. Havet lit le rapport suivant au nom de la commission nommée dans la séance précédente :

RAPPORT.

Le bureau et la commission spéciale se sont réunis le 14 mai 1879, chez M. Bréal, pour discuter les questions relatives à l'impression des *Mémoires*.

Étaient présents MM. Bréal, Baudat, Bergaigne, Favre, Gaidoz, Havet, Maspero, Mowat, Vaïsse, ainsi que M. Vieweg, libraire de la Société. Le rapporteur, n'ayant point été désigné à l'avance, n'a pu prendre de notes, et en conséquence demande l'indulgence pour les inexactitudes qu'il aurait pu commettre.

La réunion avait à se prononcer entre deux propositions : 1° continuer, selon ce qui s'est fait jusqu'ici, de faire imprimer chez des particuliers ; 2° s'adresser à l'Imprimerie nationale. Dans le cas où l'on continuerait à imprimer chez des particuliers, M. Vieweg s'engageait à fournir les caractères elzéviriens employés pour la *Romania*, à réimprimer à ses frais, avec ces caractères, le fascicule 1 du tome IV, et à fondre 25 caractères nouveaux. Dans le cas où l'impression devrait être confiée à l'Imprimerie nationale, M. Vieweg demandait que la Société lui payât 60 centimes au lieu de 40 par feuille d'impression, c'est à dire 600 francs au lieu de 400 pour chaque fascicule de cinq feuilles à deux cents exemplaires ; il réclamait de plus une indemnité pour le dommage que lui causait l'usage qui attribue à l'Imprimerie nationale quinze exemplaires de tous les livres qu'elle imprime, ce qui devait porter le coût de la feuille à 62 centimes au lieu de 40, le coût du fascicule à 620 francs au lieu de 400 ; il offrait de se lier, dans ces conditions, jusqu'à l'achèvement du tome IV des *Mémoires*.

Les partisans de la première solution (impression par l'industrie privée) ont fait valoir deux arguments : 1° le bon marché relatif, l'industrie privée n'exigeant qu'une dépense de 40 centimes, là où l'Imprimerie nationale en exigerait une de 60 ou 62 ; — 2° l'économie supplémentaire qui résulterait de l'emploi du caractère elzévirien offert à la Société par le libraire, ce caractère permettant d'imprimer en 16 pages ce qui autrement exigerait 17 pages ou même 18 pages. Ils ont fait observer en outre que, si la Société se prononçait pour l'impression par l'Imprimerie nationale, M. Vieweg refusait de se lier à l'avance

pour plus longtemps que l'achèvement du tome 4; que l'adoption du caractère elzévirien de M. Vieweg n'empêcherait pas d'emprunter au besoin à l'Imprimerie nationale quelques caractères orientaux; que jusqu'ici d'ailleurs le besoin de caractères orientaux s'était rarement fait sentir; qu'enfin le jour où, la Société ayant pris le parti de s'adresser à l'Imprimerie nationale, ses membres auraient à leur disposition les plus riches collections de caractères de toutes les langues, ils risquaient d'être tentés de s'en servir, et de transformer la *Société de linguistique* en une Société d'orientalisme.

Ces dernières considérations n'ont point paru toucher vivement la majorité des membres de la réunion; mais tous se montraient fort sensibles aux deux arguments qui ont été ci-dessus allégués les premiers, à savoir la contenance plus forte d'une feuille imprimée en elzévirien, et surtout la différence importante entre les chiffres de 40 et de 62 centimes la feuille. Aussi a-t-il semblé un moment que la réunion inclinât à proposer à la Société l'impression par l'industrie privée. Mais un mouvement marqué en sens contraire s'est produit au cours et par l'effet de la discussion. Lorsqu'il a été procédé au vote, *deux* membres seulement ont soutenu l'impression par l'industrie privée ordinaire, c'est à dire le statu quo; *un* membre s'est prononcé pour une solution tierce qui avait été proposée en passant, l'impression par l'imprimerie orientale de Vienne en Autriche; et ce membre, se trouvant isolé, a déclaré se rallier à l'impression par l'Imprimerie nationale; enfin *six* membres ont voté directement contre tout recours à l'industrie privée, française ou étrangère, et appuyé l'emploi de l'Imprimerie nationale.

En conséquence, le bureau propose à la Société de confier à l'Imprimerie nationale l'impression de ses *Mémoires*.

Les raisons mises en avant en faveur de cette solution ont été les suivantes:

1° La Société a eu à se plaindre souvent des imprimeries privées. Telle maison a découragé ceux qui dirigeaient l'impression par l'irrégularité de ses envois; telle autre par l'insuffisance de son matériel et de son personnel. Par exemple dans un des derniers fascicules il a été extrêmement difficile d'obtenir l'impression correcte de quelques mots grecs.

2° Les imprimeries privées n'ont point les variétés innombrables de caractères pointés, accentués, etc., qui sont indispensables soit pour la notation de certaines langues comme le tchèque ou le hongrois, soit pour la transcription du russe, du

serbe et des alphabets orientaux, soit surtout pour la rédaction des travaux de phonétique. Déjà plusieurs fois des membres de la Société ont été obligés de sacrifier la rigueur ou la clarté de leur exposition aux difficultés qu'entraînait le manque de types convenables. Les caractères que possède le libraire de la Société sont loin d'être suffisants, les 25 types nouveaux qu'il offre de fondre ne pourraient nous mener loin. Or l'Imprimerie nationale est très libérale en ce qui touche la gravure d'un caractère nouveau ; elle tient à honneur de ne pas subordonner la perfection de son travail à des considérations mesquines.

3° Si les caractères pointés ou accentués sont insuffisants dans les imprimeries privées, les caractères exotiques ou orientaux et les types épigraphiques y font absolument défaut ; l'Imprimerie nationale offre au contraire à cet égard des ressources inépuisables. Sans doute les imprimeries privées ont le droit de lui emprunter des caractères orientaux, mais elle n'est tenue de les fournir, et en fait elle ne les fournit, que dans une mesure très restreinte, généralement insuffisante. Pour l'écriture hiéroglyphique par exemple, la quantité de signes que l'Imprimerie nationale prête pour une feuille d'impression est absolument dérisoire et il n'en peut être autrement. Aussi l'unique article d'égyptologie que contient le tome II des *Mémoires* a-t-il dû être imprimé à l'Imprimerie nationale à part, de sorte que par la supériorité de l'impression et du papier même il forme contraste avec le reste du volume, et en fait ressortir désagréablement l'imperfection typographique.

4° Il est exact que jusqu'ici la Société a imprimé très peu d'articles d'orientalisme. Mais ce n'est pas là un indice que les caractères orientaux lui soient inutiles ; au contraire la pénurie des articles orientaux accuse la pénurie de ses ressources matérielles. Les orientalistes membres de la Société ont renoncé à rien donner à ses publications : les orientalistes étrangers à la Société ont négligé de s'y faire recevoir, parce qu'ils n'espéraient ni rien imprimer dans les *Mémoires*, ni rien y lire qui les intéressât particulièrement.

5° Le bureau estime que l'état des finances de la Société lui permet de supporter l'accroissement de dépense (62 centimes au lieu de 40 par feuille, 620 francs au lieu de 400 par fascicule de 5 feuilles) qu'entraînerait la substitution de l'Imprimerie nationale aux entreprises privées. Cet accroissement de dépenses ne serait d'ailleurs pas sans certaines compensations. Le nombre des articles d'orientalisme augmentant, un plus grand nombre d'orientalistes se feraient recevoir membres de la Société, pour

recevoir ses publications et pour y écrire. Le bel aspect des nouveaux *Mémoires* gagnerait à la Société de nouveaux adhérents parmi les personnes qui sont particulièrement sensibles à des considérations de bibliophile. Enfin on doit se souvenir que les linguistes qui ne résident à Paris, et en général ceux qui n'assistent pas aux séances, ont intérêt à acheter au fur et à mesure chez le libraire les fascicules qui paraissent à des intervalles éloignés, plutôt qu'à payer 12 fr. par an pour recevoir ces mêmes fascicules, en qualité de membres ; il en serait autrement quand nos publications seraient devenues non seulement plus belles et plus variées, mais encore plus fréquentes.

En conséquence de ce qui vient d'être dit, le bureau demande à la Société :

De l'autoriser à conclure avec le libraire un traité valable jusqu'à l'achèvement du tome IV, en vertu duquel traité les *Mémoires* seraient imprimés à l'Imprimerie nationale, la société prenant au libraire 200 exemplaires à raison de 60 ou 62 centimes par feuille.

Accessoirement, sur une réclamation de M. Vieweg, libraire, le bureau demande l'autorisation de modifier le traité précédent en ce qui touche l'étendue prescrite pour chaque fascicule, et le prix fixé en conséquence pour les exemplaires vendus au public.

Pour éviter tout malentendu, il y a lieu de faire remarquer à la Société que la question à débattre aujourd'hui concerne exclusivement les *Mémoires*. Il ne serait fait aucune innovation en ce qui touche le *Bulletin*.

Vitry (Seine), 24 mai 1879.

Le rapporteur,

L. Havet.

Il s'engage une discussion à laquelle prennent part MM. Mowat, Bréal, Wilbois, Havet, Ploix. Il est procédé au vote sur les conclusions de la commission. Les conclusions de la commission sont adoptées. Les Mémoires seront imprimés à l'Imprimerie nationale.

M. de Charencey fait une communication sur les cataclysmes terminant les différents âges de la cosmogonie mexicaine.

M. Havet propose une explication de la préposition latine *ois*, *ouis*, qui se trouve chez Varron dans l'ancien rituel des Argiens. Ce doit être l'ancien VLS, OVLS = *ultra*.

Des observations sont faites par MM. Bréal et Mowat.

M. Halévy fait une communication sur une inscription assyrienne du musée de Cannes. L'inscription, mutilée par le bas, est d'Assour-nasir-hubal, fils de Touklat-Adar II ; le Tigre et l'Euphrate y sont mentionnés, sans qu'il soit possible de deviner exactement dans quelle circonstance.

Des observations sont présentées par MM. Mowat et Ploix.

La séance est levée à dix heures dix minutes.

Séance du 7 Juin 1879.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents MM. Mowat, Favre, Bréal, Léger, Vaïsse, Ploix, Nigoles, Michel, Baudat, Bovier-Lapierre, Berger, de Charencey, Gaidoz.

Présentation : par MM. Berger et Bergaigne, M. James Jackson, membre du conseil de la Société de géographie, 13 avenue du Bois de Boulogne.

Hommages : par M. Gaidoz, Réponse à un libelle, par M. E. Saglio.

Par M. Jean Fleury, Grammaire russe-française. Pétersbourg et Moscou. 1871.

M. Mowat fait une communication sur le mot ARNASI, qu'on trouve sur des monnaies romaines. Ce mot serait un nom de divinité, formé avec le même suffixe *asius* que le nom de divinité sabin *Loebasius*. M. Mowat en rapproche la divinité gauloise appelée *Minerva Arnalia*.

M. Bergaigne commence la lecture d'un travail sur certains procédés de rhétorique dans les Védas.

Des observations sont faites par MM. de Charencey, Mowat et Bréal.

Ordre du jour de la prochaine séance : M. Léger.

Séance du 22 Juin 1879.

Présidence de M. Gaidoz.

Sont présents MM. Ch. Michel, Dussouchet, J. Favre, Baudat, Berger, Nigoles, Mowat, Loth et Bergaigne.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

M. J. Jackson est élu membre de la Société.

M. Berger fait une communication sur la troisième personne

de la Trinité carthaginoise, Baal Hâmân. Peut-on, malgré les difficultés philologiques, l'identifier avec Jupiter Ammon ? Les monuments archéologiques semblent l'indiquer. Un bandeau d'argent, où Baal Hâmân est représenté avec les cornes d'Ammon en donne la preuve certaine. Du reste, la différence entre Ammon et Hâmân est moins considérable qu'on ne le croit.

Des observations sont faites par MM. Nigoles et Loth.

M. Michel fait une communication sur le phénomène phonétique du sandhi, qui, noté graphiquement dans une seule langue, le sanskrit, se fait sentir dans la prononciation de presque toutes les langues. M. Michel le fait remarquer surtout en néerlandais.

M. Loth propose une étymologie du nom de Breton, le rapportant à *brit*, bigarré, tatoué, d'où *brezel*, guerre, littéralement *tatouage*, et *brezel*, maquereau, poisson tacheté.

Des observations sont faites par MM. Berger, Mowat et Nigoles.

Séance du 8 Novembre 1879.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents MM. Favre, Havet, Bovier-Lapierre, Fécamp, Léger, Maspero, Halévy, Devic, Loth, Dussouchet, Jackson, Schœbel, Berger, Mowat, Graux, Sevrette.

M. Halévy fait une communication sur le son d'une consonne sémitique que les Grecs transcrivent par un χ, et en particulier sur le son qu'elle recevait chez les Assyriens.

Il est fait hommage par M. Schœbel de deux brochures : *L'Ame humaine au point de vue de la science ethnographique* et *Étude comparative sur le panthéisme égyptien et indien*.

M. Devic signale dans Perrot d'Ablancourt l'emploi du verbe *s'étonner si* pour *se demander si*.

M. Devic fait une observation sur une transcription du γ grec en arabe.

M. Devic expose l'étymologie du vieux français *aufage*, épithète des Sarrasins. Ce mot signifie proprement pèlerin : il vient du mot arabe *hadji*, par l'intermédiaire de l'espagnol. L'italien *alfaguini*, nom des Maures restés cachés en Espagne, vient d'une autre origine ; M. Devic en rapproche le français *faquin*, l'italien *facchino* ; M. Maspero combat ce rapprochement.

M. Devic signale le vieux mot italien *albena*, qui désigne la couleur de la robe d'un cheval, et suppose qu'il faut partir d'un mot espagnol *alhena*, henné.

MM. Devic et Léger appellent l'attention de la Société sur le

provençal *escafit* et le français *palenque*. M. Halévy croit ce dernier mot d'origine slave ; M. Léger discute l'étymologie de M. Halévy. M. Loth rapproche d'*escafit* le breton *skanv*, jadis *scaff*, léger.

M. Havet fait une communication sur ου consonne dans les transcriptions grecques du latin. Des observations sont faites par MM. Mowat, Berger. M. Berger examine à ce propos les transcriptions du vav sémitique : il a fourni les deux lettres grecques digamma et upsilon, et nos quatre lettres *f*, *v*, *u*, *y*.

M. Havet fait une communication sur la prosodie des mots iambiques en vieux latin.

Ordre du jour : MM. Berger, Schœbel.

Séance du 22 Novembre 1879.

Présidence de M. Bergaigne.

Présents : MM. Havet, Favre, Berger, Gaidoz, Bovier-Lapierre, Rolland, Delondre, Schœbel, Mowat, Bauer, Ploix, Loth, Maspero.

M. Berger offre une brochure contenant : Sabatier, *Mémoire sur la notion hébraïque de l'esprit*, et Berger, *L'Ange d'Astarté* ; et à propos de cet hommage il fait une communication sur le nom *Baal-maleac*.

M. Schœbel fait une communication sur les rapports entre les mots et les idées. Des observations sont faites par M. Ploix.

M. Havet fait une communication sur des formes tirées des chants des Saliens. Des observations sont faites par MM. Ploix, Mowat, Bergaigne.

Séance du 6 Décembre 1879.

Présidence de M. Maspéro.

Présents : MM. Favre, Berger, Havet, Bauer.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

La Société n'étant pas en nombre, la séance est levée à neuf heures.

Séance du 20 Décembre 1879.

Presidence de M. Bergaigne.

Sont présents MM. Mowat, Berger, Havet, Favre, Loth, Nommès.

Hommages : par M. Dufriche-Desgenettes, La Rime et la Raison.

Par M. Gaidoz : Causeries bretonnes de M. Le Bos.

M. le Secrétaire donne lecture de son rapport :

Messieurs,

L'an dernier je vous entretenais des vicissitudes qu'avait subies l'impression de nos *Mémoires* et j'exprimais l'espoir que nous avions enfin trouvé le terme de nos mécomptes. Cette espérance ne s'est pas réalisée : autant le fascicule qui vous a été distribué pouvait paraître satisfaisant pour la variété et l'intérêt des articles, autant il laissait à désirer pour l'exécution typographique. Nous ne songeons nullement à en faire un reproche à l'honorable imprimeur qui s'était chargé de nos publications : mais la composition d'articles de linguistique exige aujourd'hui un outillage à part et des ouvriers spécialement préparés. Votre Bureau s'est ému de cet état de choses : il a demandé la nomination d'une commission qui s'adjoignît à lui pour entrer en négociation avec notre éditeur. Un nouveau traité a été conclu, où les intérêts de la Société comme ceux de notre libraire ont été équitablement pris en considération et il a été convenu que moyennant une rétribution supplémentaire, les *Mémoires* seraient à l'avenir imprimés à l'Imprimerie nationale. De cette façon, nous pouvons compter sur une composition irréprochable ; j'espère que vous vous en convaincrez bientôt par vos yeux. En outre, la variété de caractères dont dispose ce grand établissement permettra l'usage des types orientaux toutes les fois qu'il y aura utilité à les employer. Deux fascicules sont déjà composés dont l'un prêt à être distribué, où vous trouverez trois articles faisant usage des types égyptiens, phéniciens, hébreux, zends, pehlvis, osques. Nous pouvons même espérer que cette facilité attirera à nous des savants qui auraient peut-être hésité à nous confier leurs travaux. Nous ne songeons pas à empiéter sur le domaine de la Société asiatique : les études de linguistique resteront toujours notre spécialité ; mais nous pourrons représenter les mots sous la forme même que leur donnent les peuples qui les écrivent ; ce n'est pas ici qu'il est nécessaire de dire combien pour un certain nombre de langues cet avantage est précieux.

C'est ainsi que peu à peu notre Société complète ses moyens de travail et perfectionne ses productions. Il n'est pas téméraire d'affirmer que dans le courant de l'année 1880 vous recevrez trois fascicules. Je ne crois pas être indiscret en ajoutant qu'ils présentent des morceaux d'une importance véritable pour la science. J'ai vu le temps où quelques-uns doutaient que la Société allât au-delà du premier volume. Ce temps est loin et votre Secrétaire, en constatant le chemin parcouru, sait qu'il en faut rapporter l'honneur à la foi et au dévouement qui vous ont toujours animés.

Les récompenses ne nous ont pas manqué cette année plus que les précédentes : M. Halévy, à qui vous devez tant de communications

curieuses, vient encore de recevoir un prix de l'Institut, le quatrième qu'il ait obtenu; M. Hartwig Derenbourg a été nommé professeur titulaire de la chaire d'arabe qu'il occupait à l'École des langues orientales; notre confrère M. Baudry a été nommé membre libre de l'Académie des inscriptions, et je ne compte ici que les succès qui peuvent être regardés comme obtenus spécialement par des travaux de linguistique.

Il y a douze ans, Messieurs, que vous m'avez confié l'honneur d'être votre secrétaire. Des occupations qui deviennent tous les jours plus nombreuses et qui m'obligeront désormais à quitter Paris dans le cours de l'année, m'imposent la nécessité de résigner ces fonctions que votre bienveillance me rendait chères et faciles. Je vous remercie sincèrement pour l'indulgence que vous m'avez toujours témoignée. Au moment où vous allez confier ces fonctions à des mains plus jeunes, je ne peux me défendre d'une certaine émotion, car c'est un chapitre de ma vie qui se termine. Il ne s'agit pas toutefois d'une séparation, car en prenant place parmi les assistants, je me promets d'être au nombre des plus assidus et des plus fidèles.

Au sujet des derniers mots, il s'engage une conversation dont la conclusion est que le Secrétaire adjoint est invité à se charger à l'avenir d'une partie du travail du Secrétaire. M. Bréal est invité à continuer encore ses fonctions pendant un an.

M. Mowat, au nom de la commission de vérification, donne lecture de son rapport :

Situation financière de la Société de Linguistique, d'après le relevé des comptes établi par M. le Trésorier à la date du 20 décembre 1879.

Le nombre des membres de la Société était, au commencement de cet exercice, de 168 soit :

Membres perpétuels	23
Membres ordinaires	145
	168
qui s'est trouvé réduit, au cours de l'exercice, par suite de décès ou de démissions, à	164
D'autre part, la Société s'est augmentée de 10 nouveaux membres, dont 3 membres perpétuels et 7 membres ordinaires; ce qui porte le nombre des membres de la Société à	174
se divisant en : Membres perpétuels, 26. Membres ordinaires, 148.	
D'après les statuts de la Société, les cotisations des membres perpétuels doivent former un capital inaliénable, ce qui, pour 26 membres à 120 francs, représenterait	3120f
Le capital de la Société se compose, outre l'encaisse qui est de 3019, 52, de 300 fr. de rente 3 p. %, représentant, au cours actuel, un capital de	8232f
soit, environ 5112 *fr. de plus que la somme exigée par les statuts.*	

Le passif de la Société se monte à..... 1284f
comprenant 107 cotisations arriérées La plus grande partie de cette somme est formée par les cotisations des membres des pays éloignés, dont la rentrée est toujours très-difficile.

RECETTES.

Encaisse à la date du 6 décembre 1878.....	2299f,07	
Intérêts de 300 fr. de rente.....	300 00	
Allocation du Ministère de l'Instruction publique.....	400 00	
3 cotisations à vie.....	360 00	
95 cotisations ordinaires.....	1140 00	
Rentrée des timbres à facture.....	7 50	
Vente de fascicules	20 00	
Somme versée en plus par un membre.....	2	
Total.....	4528f 57...	4528f,57

DÉPENSES.

Frais de publications.....	1060f,	
Frais de rédaction de la table du 3e volume....	100	
Reliure des livres à la bibliothèque et frais de catalogue.....	96 65	
Frais de papetier, circulaires, convocations.	47 50	
Note de l'Administrateur.....	13 25	
Timbres à facture et frais de correspondance.	10 00	
Frais de recouvrement.....	50 00	
Chauffage et éclairage.....	30 15	
Entretien de la salle, gages du concierge.....	95 00	4528f,57
Total.....	1509f 05	1509 ,05
Encaisse, à la fin de l'exercice de 1879.....		3019f,52

Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

Des remerciements sont votés à M. le Trésorier, à M. le Bibliothécaire et à M. le Secrétaire.

Il est procédé aux élections. Sont nommés : Président: M. Maspero; Vice-présidents : MM. Gaidoz et Léger; Secrétaire : M. Bréal; Secrétaire-adjoint : M. L. Havet; Administrateur : M. J. Favre ; Trésorier : M. Berger ; Membres du comité de publication : MM. Bergaigne, Egger, Mowat, Paris, Renan.

M. Bréal fait une communication sur le mot LOVF.. de la Table de Bantia, qu'il avait conjecturé devoir être complété en LOVFET. Inspection faite du monument, il a pu s'assurer que la table porte LOVFIT, forme correspondant au latin *lubet*, et signifiant « aut, vel ».

Une discussion s'engage au sujet des différences qui séparent

l'osque et l'ombrien du latin : ces différences sont plus profondes que celles qui séparent les dialectes grecs.

La séance est levée à dix heures et demie.

Séance du 10 Janvier 1880.

Présents : MM. Bergaigne, Maspero, Berger, Gaidoz, Havet, Loth, Michel, Bauer, Halévy, Schœbel, Bovier-Lapierre, Vaïsse, Dutens, Favre, Sévrette, E. Chasles. Assistant étranger : M. Thurneysen.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Bergaigne, président, cède le fauteuil à M. Maspero.

M. Berger fait une communication sur la transcription grecque des sons sémitiques dans les noms de *Citium* et *Adonis*. Des observations sont faites par M. Halévy.

M. Havet fait une communication sur deux mots des chants saliens.

M. Halévy fait une communication sur des mots grecs et latins transcrits dans le Zend-Avesta. Des observations sont faites par MM. Havet, Gaidoz, Bergaigne.

M. Havet expose la théorie du vers saturnien dans ses traits généraux.

Séance du 24 Janvier 1880.

Présidence de M. Maspero.

Présents : MM. Bréal, G. Paris, Nommès, Bauer, Berger, Havet, Loth, de Charencey.

Sont offerts en hommage : de la part de M. Em. Baudat, son *Étude sur Denys d'Halicarnasse* ; de la part de M. Jean Fleury, son *Histoire de la littérature française*.

M. G. Paris fait une communication sur la conjugaison romane du verbe *possum*.

M. Berger fait une communication sur la transcription de la lettre heth en égyptien. Des observations sont faites par M. Maspero.

M. de Charencey offre : *Le fils de la Vierge* et *Déchiffrement des écritures calculiformes ou mayas*.

M. Havet fait une communication sur le changement d'*u* voyelle en *u* consonne en latin.

Séance du 7 Février 1880.

Présidence de M. Maspero.

Présents : MM. Berger, Favre, Bréal, de Charencey, Havet, Loth, Bauer, Malvoisin, Bergaigne. Assistant étranger, M. Clermont-Ganneau.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Il est décidé que désormais des convocations seront adressées à domicile pour chaque séance.

M. Malvoisin est élu bibliothécaire de la Société.

MM. Bréal et J. Darmesteter présentent M. Salomon Reinach, membre de l'École d'Athènes, 31, rue de Berlin.

M. Loth fait une communication sur les labiales bretonnes. Des observations sont faites par MM. Havet et de Charencey,

M. Havet présente une étymologie du pronom *σφί*. Des observations sont faites par M. Bréal.

M. Loth fait une communication sur le traitement des sons aspirés en celtique.

M. Havet rapproche le grec *κατά* du latin *contra*.

M. Havet fait une communication sur les suffixes de comparatif et de superlatif.

SUR LE MOT *BRASSIER*.

Dans une séance de la Société, M. Gaidoz a appelé l'attention sur quelques mots mal connus, soit pour le sens, soit pour l'origine. Parmi ces expressions se trouvait le mot *brassier*. Je me permets de répondre par une courte observation à l'appel de notre savant confrère.

Dans l'Aquitaine, notamment dans l'Armagnac, le mot *brassier* désigne un journalier agriculteur, attaché d'une manière durable au domaine par la jouissance d'une maison et d'un jardin[1]. C'est, dans ce pays de vignobles, un type d'ouvrier en tout comparable aux *bordiers* du Berry et aux *manœuvres* du Limousin. On ne peut guère imaginer que ce terme ait ici quelque lien avec les mots *brasser, brasseur*, que M. Littré rapproche de *brasium*, orge trempée, et qui avec leurs analogues étrangers se rattachent à la fabrication de la bière. Nos producteurs

1. F. Le Play. *Les ouvriers européens*. Paris, 1855, Imp. Imp., in-folio p. 212

du Midi n'ont rien dû emprunter à l'industrie du brasseur. Ne faut-il pas reconnaître à ce mot une origine beaucoup plus simple, semblable à celle du mot manœuvre : le brassier est aussi un ouvrier qui loue le travail de ses mains, de ses bras.

Je rappelle en passant qu'un mot, identique pour la forme, essentiellement différent pour le sens, se rencontre dans Rabelais. L'auteur de *La vie trés horrificque du grand Gargantua*[1] désigne sous le nom de *brassier* une arme servant à lancer des pierres, peut-être une sorte de fronde dont une corde s'enroulait autour du bras.

A. Delaire.

MOTS FRANÇAIS CONSERVÉS EN ALLEMAND.

(Suite : voir *Bulletin*, III, p. c.)

Dame (titre de femme mariée) se dit, comme autrefois en français, des femmes de qualité seulement.

Débat (te) (discussion) a toujours le sens de dispute ou du moins de contestation.

Face (visage) se dit pour façade. Die kirche bedeckt ein drittheil seiner Face. (Goethe.)

Rabat (t) Ce mot a au moins quinze acceptions en français, mais en allemand il se dit seulement d'une diminution ou d'une baisse de prix. Man honorirt daselbst ein jedes blatt.. mit Rabatt. (Goethe).

Réfugié (homme persécuté qui s'est retiré dans un autre pays) se dit exclusivement des réformés chassés de France par la révocation de l'édit de Nantes.

Faussaire (celui qui fait un faux) terme de jeu qui se dit d'une carte sans valeur.

Figurant (personnage accessoire dans une pièce de théatre) se dit en allemand dans le sens général « qui figure ». Den menschen blos zum Figuranten machen (Goethe).

Éclat (bruit soudain et violent) se dit dans le sens d'esclandre ou de sensation. Der Herzog wollte den Eklat vermeiden. (Schiller). Die Zeitschrift wird keinen Eklat machen. (Sch.)

Réduit (petite pièce où l'on est retiré) n'est employé en allemand que comme terme de fortification.

Fontaine se dit seulement de l'eau qui s'élève en jet continu ou intermittent : *Springbrunnen*.

1. « *Les autres bergiers et bergières, ouyans le cry de Forgier, y vindrent avec leurs* FONDES *et* BRASSIERS, *et les suyvirent à grands coups de pierres tant menuz qu'il sembloit que ce feust gresle.* » (ch. XXV.)

Frequent (qui arrive souvent) se dit seulement dans le sens de fréquenter, aller souvent dans un lieu. Der frequente Besuch.

Restaurant s'emploie concurremment avec *restauration*, maison où l'on mange, mais n'a jamais le sens de traiteur.

Laquais (valet de livrée) se prononce *Lackay* et s'écrit habituellement suivant sa prononciation. Se dit du domestique attaché à la personne d'un prince souverain, ou d'un personnage appartenant à une famille souveraine.

Mademoiselle (titre de fille noble ou roturière)[1] se donne seulement aux filles de la bourgeoisie inférieure.

Madame (titre d'une femme mariée) convient seulement aux femmes non nobles, ou à celles dont on ignore la condition sociale.

Habit (frac) se dit du costume ou de l'habillement. Der rœmische Kœnig im spanischen Habit. (Goethe).

Garde, se dit seulement d'un corps de troupes affecté au service près d'un souverain. Leibgarde, garde du corps.

Gardienne, devenu *Gardine*, se dit d'un rideau.

Appartement (grand logement) lieux d'aisances.

Arrest (décision rendue par un tribunal souverain) prison, et aussi embargo, saisie, *beschlag*, comme autrefois en français.

Net, propre en allemand, (joli) gentil : eine nette Schrift, une jolie écriture ; ein nettes Kind, un gentil enfant.

Ressource (ce à quoi on a recours). Nom qu'on donne à des sociétés fermées, servant aux membres pour se délasser et récréer : Bürgerressource.

Profit (gain, utilité) ; a en allemand le sens aussi de « rapport d'argent » : man war mit einem mässigen Profit zufrieden (Goethe) on se contentait d'un rapport modéré.

Plausible (d'apparence spécieuse) ; prend le sens d' « acceptable". Das Absurde plausibel machen (Goethe) rendre l'absurde acceptable.

Pistole, monnaie d'or (d'Esp., d'Ital.,) ; se dit en allem. d'une arme à feu très-courte, d'un pistolet.

Parole (articulation des mots) ; se dit en allemand du mot de ralliement militaire, autrement *losungswort.*

Chance orthogr. transf. en *schanze* et usité dans la locution : in die Schanze schlagen, c'est-à-dire « risquer » « mettre en jeu ». (Ne pas confondre avec *schanze*, t. de fortification qui vient de l'italien *scancia*, établi).

1. Celles d'une position quelque peu relevée ont droit au titre de *fraülein.*

Friction (action de passer successivement sur un corps), se dit en allemand dans le sens de *frottement* moral. Die Frictionen der Parteien (Bismarck), les frottements des partis.

C. Schœbel.

REVUE DES PÉRIODIQUES.

Journal de Kuhn (Zeitschrift für vergleichende Sprachforchung. Nouvelle série, 4e vol.

Ch. Brugman: Pour l'histoire des suffixes nominaux *as-*, *-jas-* et *vas*. — E. Kuhn : Mélanges.— L. Schroeder : Les lois d'accentuation des composés nominaux dans Homère, exposées et comparées avec celles du Véda. — Ch. Geldner : Documents pour la lexicographie de l'ancien bactrien. — F. Neumann. La linguistique romane pendant les deux dernières années.—H. Zimmer : Études celtiques. 1. Étymologie. — H. Zimmer : Sur la grammaire du pâli. — Gustave Meyer: De l'influence de l'accent aigu sur le vocalisme grec. — Ch. Brugman : La 8e classe de conjugaison dans l'ancien indien et sa correspondante en grec. — Ch. Brugman : De quelques verbes d'ancien indien de la 5e et de la 9e conjugaison. — G. Mahlow: Quelques formes archaïques du parfait en grec. — J. Wackernagel : Le grec ἵππᾱυ = le sanscrit *áçvayo*. — J. Schmidt : De la flexion primitive de l'optatif et des radicaux du présent terminés en â. — H. Hübschman : Études iraniennes. — H. Osthoff. Comment est représentée en grec la sonante nasale indogermanique. — S. Goldschmidt : Note sur le préfixe *ana*.— H. Moeller. L'épenthèse devant le *k* dans les langues germaniques donne au son final du radical le caractère vélaire ou palatal. — H. Zimmer : Études celtiques. — Ch. Geldner : Traductions de l'Avesta. I Vendidâd 3, 22, 17. — F. Allen : De l'origine de la métrique d'Homère. — J. Wackernagel : De quelques formes secondaires enclitiques des pronoms personnels. — H. Jacobi : Sur le *çloka* en pâli et en prâkrit. — A. Vanicek : Table des matières et des mots.

5e vol. fasc. 1-3. J. Schmidt : Deux sons *a* et les palatales en aryaque. Ch. Geldner : Traductions de l'Avesta. II. Vendidâd 2. 15. 5. — Ch. Brugman : De l'origine du parfait faible en grec. — J. Baunack : Association formelle dans les noms de nombre indo-germaniques, par rapport notamment à la langue grecque. — J. Wackernagel : Des noms de nombre. — H. Jacobi : La lo

de la quantité dans les langues prâcrites. — Ch. Brugman : Étymologiesgrecques (δεύτερος, δεύτατος — σέβομαι σοβέω—λάζομαι — ἐνίπτω.)—Ch. Brugman : Les mots *akunaush* et *adarshnaush* en ancien persan. — F. Kluge : Petites remarques. — H. Oldenberg : Remarques sur la grammaire du pâli. — E. Kuhn : Mélanges.

Transactions of the [London] philological Society, 1875-6. 1re partie : 4e rapport annuel (sur les opérations de la société en 1874, par le président R. Morris. — Noms des membres et des langues dont ils ont parlé : J. Legge : Chinois. — Cheyne : Sémitique. — Eggeling : Sanskrit. — Rhys Davids : Pâli et Singalais. — Cust : Langues indiennes vulgaires. — Morfill : Slavon. Mayor : Grec. — Wagner : Latin. — Paul Meyer : Langues romanes. — Picot : Roumain. — Rhys : Celtique. — R. Morris : Anglais.— Skeat : (sur la Société des dialectes anglais.)—Brandreth : De quelques sourcesde la mythologie aryaque. — Cayley. De certains diminutifs italiens. — Menzies : sur les changements faits par quatre enfants dans la prononciation de mots anglais.— Jenner : Le dialecte manx. — Elworthy : Le dialecte de West Somerset.

2e partie : 5e rapport annuel (sur les opérations de la Société en 1875-6), par le président R. Morris. — R. Morris : Dialectes anglais. — Muir : Sanskrit. — Eggeling : Sanskrit. — E. de Ujfalvy : Langues ougro-finnoises. — Neubauer : Littérature talmudique et rabbinique. — Sayce : Etrusque. — Cust : Langues non aryaques de l'Inde. — Hammond Trumbull : Langues du nord de l'Amérique. — E. Naville : Travaux égyptologiques. — Koelbing : Langues germaniques).—Mayor : sur le mètre anglais. (Remarques sur deux mémoires de M. Mayor sur le Rhythme, par M. Ellis ; appendice par M. Mayor ; observations par M. Ellis). — H. Sweet : Mots, logique et grammaire. — Morfill : La langue russe et ses dialectes. — Jenner : Restes traditionnels du cornique à Mounts Bay en 1875.

3e partie (déjà transcrite dans le n° 18 du Bulletin) : Tweet : Dialectes et formes antéhistoriques de l'ancien anglais. — L. L. Bonaparte : Sur les dialectes de divers comtés de l'Angleterre, et nouvelle classification des dialectes anglais (avec deux cartes). Appendice (observations sur le dialecte de Somerset).

1877-8-9. 1re partie : Déjà reproduit dans le Bulletin, n° 18.

1421. — ABBEVILLE. — TYP. ET STER. GUSTAVE RETAUX.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

N° 21

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Séance du 5 Juillet 1879.

Présidence de M. Gaidoz.

Sont présents MM. James Darmesteter, Favre, Nigoles, Calloiano, Baudat, Bréal, Bergaigne, Michel, Melon, Nommès, Mowat.

M. Ph. Berger s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Présentation : par MM. Tournier et Bréal, M. Alfred Dutens, 21, rue des Écuries d'Artois.

Hommage : É. Egger : Observations et réflexions sur le développement de l'intelligence et du langage chez les enfants Paris, Picard. 1879.

M. J. Darmesteter fait une lecture sur les causes qui ont fait identifier les Cabires phéniciens avec les Dioscures de la mythologie grecque.

M. Bréal, à propos des Cabires, mentionne les mots italiques signifiant « dieu » : *cerus, cerrus, cerfus,* qui supposent un primitif *kersus*. On retrouve peut-être ce *kersus* dans les deux noms *Axiocersus* et *Axiocersa*, qui forment, avec *Axieros*, les trois grandes divinités de la Samothrace.

M. J. Darmesteter lit un travail sur le chien Madhaka dans l'Avesta. Ce chien est sorti d'une fausse interprétation.

Il est donné lecture d'un travail de M. l'abbé Hingré sur le secours fourni par les patois pour l'intelligence du français.

Il est décidé qu'une séance aura encore lieu le samedi 19 juillet.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 19 Juillet 1879.

Présidence de M. Bergaigne.

Sont présents MM. Guyard, Halévy, Favre, Loth, Baudat, Nigoles, Gaidoz, Nommès, Mowat, Philippe Berger.

M. Ph. Berger fait fonctions de secrétaire en remplacement de M. Bréal, qui s'est excusé.

M. Dutens, présenté par MM. Tournier et Bréal, est élu.

M. le président annonce à la Société qu'un de ses anciens présidents, M. Baudry, vient d'être élu membre de l'Institut.

M. le président donne lecture d'une circulaire de M. Bardoux, président de la Société pour l'avancement des sciences, l'informant que la Société tiendra sa 8e session cette année à Montpellier ; M. le Président transmettra les remerciements de la Société à M. Bardoux.

M. Halévy fait une communication sur le mot assyrien *koodour*, qu'il traduit par borne, et non par couronne comme on le fait d'habitude, et sur le mot *zabil koodour,* qu'il traduit, non par porte-couronne, mais par officier ayant le droit de déplacer les bornes, c'est-à-dire par plénipotentiaire. Des observations sont faites par M. Mowat.

M. Guyard rattache à la lecture de M. Halévy une communication sur le *zabil koodour*. En adoptant la traduction de M. Halévy pour le mot *koodour*, il lui reconnaît aussi le sens d'impôt, et il traduit *zabil koodour* par celui qui prélève les impôts. M. Guyard appuie sa traduction sur une inscription cunéiforme jusqu'à présent négligée.

M. Ph. Berger achève la lecture de la communication de M. l'abbé Hingré. Des observations sont faites par MM. Gaidoz, Mowat et Nommès.

Le procès-verbal est lu et adopté.

La séance est levée à dix heures.

Séances comprises entre le 8 Novembre 1879 et le 7 Février 1880.

(Voir ci-dessus p. xiv à xx.)

Séance du 21 Février 1880.

Présidence de M. Maspero.

Sont présents MM. Favre, Havet, de Charencey, Nigoles, Bauer, Loth, Schoebel, Leger, Nommès, Malvoisin, Bréal, Bergaigne, É. Chasles, Bovier-Lapierre, Dussouchet. Assistants étrangers : MM. Plessis, de Nolhac, Blanchard.

Le procès-verbal du 7 février est lu et adopté.

M. Malvoisin, bibliothécaire, informe les membres de la Société qu'il se tiendra à leur disposition les mardis de 5 à 6 heures à l'École des sciences politiques, 15, rue des Saints-Pères.

M. Fr. Godefroy s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. Salomon Reinach est nommé membre de la Société.

M. Schoebel fait une communication sur les hardiesses de la poésie primitive, à propos de l'article de M. Bergaigne sur la rhétorique védique. Des observations sont faites par M. Bergaigne, Bréal, de Charencey.

Est présenté de la part de M. O. Donner : *Die Gegenseitige Verwandtschaft der finnisch-ugrischen Sprachen.* Helsingfors 1879, 159 p., in-4°.

M. Bréal fait une communication sur une inscription de Falé-ries (Rome, musée Kircher, 188).

M. Leger fait une communication sur le futur slavon. Des observations sont faites par MM. Bréal et Bauer.

M. de Charencey fait une communication sur le présent dans les langues de l'Amérique centrale. Des observations sont faites par MM. Maspero, Bréal, Loth.

M. Havet fait une communication sur l'altération de l'*a* bref en latin. Des observations sont faites par MM. Bréal, Nigoles.

Séance du 6 Mars 1880.

Présidence de M. Maspero.

Sont présents MM. Favre, Havet, Bréal, Berger, Halévy, d'Arbois de Jubainville, Schoebel, Malvoisin, Mowat, de Charencey, Loth, Bovier-Lapierre, Bauer.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Hommages : par M. Berger, *Notice sur les caractères phéniciens destinés à l'impression du Corpus inscriptionum semiticarum,* et *l'Écriture et les Inscriptions sémitiques.*

Communications. Par M. Halévy : Le nom de Chypre chez les Sémites. Chypre aurait été *l'île d'Adonis.* Des observations sont faites par MM. Maspero, de Charencey, Malvoisin.

Par M. d'Arbois de Jubainville : Une rédaction irlandaise de la légende de Dartula. Des observations sont faites par MM. Bréal, de Charencey.

M. Bréal analyse une lettre de M. Salomon Reinach sur une inscription trouvée à Rome en 1876, et qui contient le nom d'une divinité inconnue, au datif *Vermino.*

M. Bréal propose des étymologies des mots latins *sponte* et *squaleo.* Des observations sont faites par MM. d'Arbois de Jubainville, Loth, Havet.

M. Malvoisin fait une communication sur les congénères du latin *culex.*

Séance du 20 Mars 1880.

Présidence de M. Maspero.

Sont présents MM. Godefroy, Havet, Malvoisin, Leger, Gaidoz, Calloiano, Bovier-Lapierre, Berger, de Charencey, Mowat.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

M. Vaïsse transmet à la Société quelques exemplaires de la circulaire-programme du congrès international pour l'amélioration du sort des sourds-muets.

Hommages. Par M. Vaïsse : *Dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron,* par feu l'abbé Vayssier. Rodez, 1879. Par M. Godefroy : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes,* fascicule I. Par M. Leger : *Nouvelles études slaves.* Paris, 1880.

Communications. M. de Charencey : La conjugaison dans les langues de l'Amérique centrale et les emprunts d'une de ces langues à l'autre. Des observations sont faites par M. Maspero.

M. Maspero donne lecture d'un travail de M. Sayce sur le mythe de Niobé. Des observations sont faites par MM. Gaidoz, Maspero, de Charencey.

M. Leger explique l'origine du mot *uhlan.* Des observations sont faites par M. Gaidoz.

M. Berger fait une communication sur le mot *malac*, suivi d'un nom de divinité, dans les inscriptions puniques ; et sur un fragment d'inscription punique de Sardaigne, qui paraît contenir le nom de la ville de *Bosa*, où ce fragment a été trouvé. Des observations sont faites par M. Mowat.

M. Havet fait une communication sur la prosodie archaïque en latin.

Séance du 3 Avril 1880.

Présidence de M. Maspero.

Sont présents MM. Leger, Joret, Havet, Schoebel, Loth, Berger, Bergaigne, Gaidoz, Mowat, Nommès, Bréal, Bauer.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Est présenté par MM. Leger et Joret M. J. Krst. ʼSvrljuga, professeur au gymnase royal supérieur de Varaʼsdin (Croatie).

M. Joret donne l'étymologie des mots normands *gamer* (recevoir, attraper dans la gueule, en parlant d'un chien), et *déganer* (contrefaire), ainsi que des mots français *pouture* (sorte de bouillie pour les animaux), *marjolet* (freluquet), *margouillis* (gâchis), *frôler*. Des observations sont faites par MM. Gaidoz et Mowat.

M. Berger lit une note de M. d'Arbois de Jubainville au sujet de l'étymologie proposée par M. Bréal pour le mot *sponte* dans une des séances précédentes. Des observations sont faites par MM. Loth et Gaidoz.

M. Berger fait une communication au sujet de l'inscription phénicienne aujourd'hui perdue du mont Eryx. Des observations sont faites par MM. Mowat et Maspero.

M. Bréal fait une communication au sujet du ς final dans les adverbes grecs. Des observations sont faites par MM. Bergaigne, Berger et Mowat.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 17 Avril 1880.

Présidence de M. Maspero.

Sont présents MM. Mowat, Berger, Halévy, Malvoisin, Gaidoz, Godefroy, Sevrette, Bauer, Bovier-Lapierre, Loth, Dutens, Favre.

Assistant étranger : M. Bourriant.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

M. Bréal se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

M. J. Krst. Svrljuga, professeur au gymnase royal supérieur de Varaždin (Croatie), est élu membre de la Société.

M. Maspero fait une communication sur la formation des pronoms démonstratifs égyptiens.

M. Godefroy revient sur l'étymologie du mot *ficelle*.

M. Godefroy fait une communication sur un texte du dialecte *liégeois*. Des observations sont faites par M. Mowat. M. Mowat pense que le *r* de cuistre provient de la nasale finale dans *custodem* et non du changement de la dentale *d* dans *custode*. Comparez *Londres* (London), *ordre* (ordinem), où la nasale *n* s'est changée en *r*.

M. Halévy fait une communication analogue à celle de M. Maspero à propos des langues sémitiques. Des observations sont faites par MM. Maspero, Mowat et Berger.

M. Loth présente quelques observations en réponse à la note de M. d'Arbois de Jubainville. Des observations sont faites par M. Mowat.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 1er Mai 1880.

Présidence de M. Maspero.

Sont présents MM. Malvoisin, Bauer, Dutens, Dussouchet, Halévy, Leger, Favre, Bréal, Philippe Berger, Bovier-Lapierre, Nommès, G. Paris, Bergaigne, Ploix, Mowat, Loth, de Charencey, L. Havet.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Malvoisin communique une lettre de M. Kuhn fils concernant l'échange des mémoires de la Société et de la *Zeitschrift fuer vergleichende Sprachforschung*. Cette lettre est renvoyée à M. le Secrétaire.

M. Halévy fait une communication sur Bérose et les origines de la civilisation babylonienne. Des observations sont faites par M. Havet.

M. Dutens donne lecture d'un morceau sur l'origine des cas dans la déclinaison sanscrite. Des observations sont présentées par MM. Havet, Bergaigne et Bréal.

M. G. Paris propose une étymologie du mot espagnol *tonto* « fou », qu'il fait venir de *tonditus* « tondu ».

La séance est levée à dix heures un quart.

Séance du 15 Mai 1880.

Présidence de M. Maspero.

Sont présents MM. Favre, Calloiano, de Charencey, Bréal, Bovier-Lapierre, Loth, Berger, Gaidoz, Halévy, Wilbois, Vaïsse, Nommès, Bergaigne, Ploix.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont présentés pour faire partie de la Société : Par MM. Maspero et Favre : M. Édon, professeur au lycée Henri IV, rue de Vaugirard, 21.

Par MM. Favre et Loth, M. Dobranich, professeur de langues vivantes.

M. de Charencey fait une communication sur l'interprétation du manuscrit Troano, particulièrement en ce qui concerne les noms de nombre. Des observations sont présentées par MM. Wilbois, Berger et Maspero.

M. Loth fait une observation au sujet d'une note insérée dans le fascicule 2 du tome III des Mémoires. M. Loth est invité à rédiger sa réclamation pour qu'elle paraisse dans les Mémoires.

M. Berger, continuant une communication commencée dans la séance précédente, traite de l'inscription phénicienne contenant le nom de la déesse *Astarté Erek haïm* (Venus Erycina). Il traite de plusieurs autres mots contenus dans la même inscription.

M. Halévy déchiffre séance tenante quelques autres mots du même texte.

M. Bréal adresse une question à M. Berger au sujet du verbe hébreu *hârach* « graver », qui aurait donné le grec χαράσσω.

M. Bréal propose une étymologie du mot *sedulus*.

M. Maspero traite du secours qu'on peut tirer de l'égyptien pour l'histoire des langues sémitiques. Des observations sont présentées par MM. Halévy et Bréal.

La séance est levée à dix heures.

Séance du samedi 29 Mai 1880.

Présidence de M. Maspero.

Sont présents MM. Halévy, Berger, Favre, Leger, Gaidoz, Schoebel, Bovier-Lapierre, Vaïsse, Bréal, Nigoles, Bergaigne, Nommès, Loth, Bauer.

MM. Édon et Dobranich sont élus membres de la Société.

M. Halévy fait une communication sur le dieu Moloch et sur les Στρουχᾶτες, nom d'une tribu médique chez Hérodote. Des observations sont présentées par M. Bréal.

M. Gaidoz, à propos de la communication faite dans la précédente séance par M. Bréal, donne lecture du plaidoyer de Lucien en faveur de la lettre Σ contre la lettre Τ.

M. Maspero fait connaître à la Société une invitation qui lui est adressée par l'Association française pour l'avancement des sciences. La Société de linguistique est invitée à prendre part à la session qui sera tenue à Reims du 12 au 15 août 1880.

M. Bréal donne lecture d'une lettre de M. Salomon Reinach, qui présente une étymologie nouvelle des mots latins *venter, Venus*. Des observations sont faites par MM. Gaidoz et Bréal.

M. Berger fait une communication sur une inscription phénicienne de Chypre. Des remarques sont faites par MM. Halévy et Gaidoz.

Séance du 12 Juin 1880.

Présidence de M. Maspero.

Sont présents MM. Havet, Michel, Bergaigne, Halévy, Loth, Vaïsse.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

M. Berger s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le préfet de la Seine, du 24 juillet 1879, demandant communication des procès-verbaux de la Société, et d'une autre lettre de M. le préfet, ayant pour objet de rappeler cette demande, et datée du 10 juin 1880.

M. Loth fait une communication sur la structure du verbe celtique. Des observations sont faites par M. Bergaigne.

MM. F. de Saussure et L. Havet présentent, pour être membre de la Société, M. le docteur Jean Baunack, à Leipzig.

M. Halévy fait une communication sur les noms d'Ur et de Sennaar.

M. Havet fait une communication sur l'alphabet ogamique. Des observations sont faites par MM. Bergaigne, Loth.

M. Havet fait une communication sur le mot *pesnis* dans le chant des Saliens.

Séance du 26 Juin 1880.

Présidence de M. Maspero.

Sont présents MM. Bréal, Havet, Berger, Halévy, Vaïsse, Bovier-Lapierre, Schoebel, Loth, Ploix.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

M. Blotnicki donne par lettre sa démission de membre de la Société.

M. Baunack est élu membre de la Société.

M. Berger fait une communication sur une inscription phénicienne de Chypre. Des observations sont faites par MM. Halévy, Maspero, Schoebel, Ploix.

M. Halévy fait une communication sur divers mots perses.

M. Havet fait une communication sur un vers saturnien qui suppose la prononciation *ommissa* par deux *m*.

Séance du samedi 5 Novembre 1880.

Présidence de M. Leger.

Sont présents MM. Havet, Berger, Bergaigne, G. Paris, Mowat, d'Arbois de Jubainville, J. Darmesteter, Calloiano, Bréal, Favre.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu le même jour [1].

Hommage est fait par M. Favre d'une édition de Polyeucte où le texte de l'édition de 1682 a été rétabli.

M. le Président rappelle le succès obtenu à la Sorbonne par notre confrère, M. Havet, reçu docteur ès lettres, et nommé maître de conférences à la Faculté de Paris.

M. le Président rappelle aussi à la Société le prix obtenu à l'Institut par notre confrère M. Schoebel pour une communication sur une inscription assyrienne.

Lecture de M. d'Arbois de Jubainville sur quelques points de phonétique irlandaise.

Hommages. Eug. Fournier : Réforme de la nomenclature botanique.

Michel Schapiro : Révélations étymologiques.

M. J. Darmesteter fait diverses communications sur l'expres-

1. Nous ne pouvons reproduire ce procès-verbal, qui a été égaré.

sion parsie *shîn û mûy*, sur le dieu *Hadhis*, sur le mot *fsharma*, sur le nom *Hutaoça*.

M. Mowat fait une communication sur deux inscriptions gauloises inédites en caractères grecs :

ECKIITO
PEIΞKO
NΔEIΛΛE
OC

et

ECKEΓΓAIBAΛΛAOYIKOYNIAI

M. Havet fait deux communications : 1° sur *aurea, aureax, auriga, austium, ausculari* ; 2° sur *hasta, harundo*.

M. G. Paris fait une communication sur la pathologie des mots et des locutions.

Séance du 20 Novembre 1880.

Présidence de M. Maspero.

Sont présents MM. Berger, Havet, Gaidoz, Bauer, Mowat, Loth Vaïsse, d'Arbois, G. Paris, Bergaigne, Bréal, Nommès, J. Darmesteter, de Charencey.

Hommage. Par M. Vaïsse : E. La Rochelle, *Le congrès deMilan pour l'amélioration du sort des sourds-muets. Rapport*, etc. Paris, in-8°, 31 p.

Communication : M. Berger, une inscription biliugue, berbère et néopunique. A propos de la direction de l'écriture berbère (de bas en haut), M. d'Arbois présente des observations sur l'alphabet dit *ogamique* des Celtes. D'autres observations sont faites par MM. Mowat et Gaidoz.

M. Bréal fait une question sur les « consonnes à résonnance » dans les langues romanes. Il est répondu par M. G. Paris, et des observations sont faites par MM. Mowat, d'Arbois de Jubainville, Nommès, de Charencey, Gaidoz, Havet.

Hommages. J. Darmesteter : *Le dieu suprême dans la mythologie indo-européenne* (extrait de la *Revue des religions*). — Société des études juives : *Revue des Études juives*, n° 1, juillet-septembre 1880. — Ministère de l'instruction publique : les quatre premières livraisons du *Dictionnaire* de M. Godefroy, e le *Bulletin* de la Société hispano-portugaise de Toulouse.

Séance du 4 Décembre 1880.

Présidence de M. Maspero.

Sont présents MM. d'Arbois de Jubainville, Ph. Berger, Loth, Michel Bréal, Bergaigne, Malvoisin, Bovier-Lapierre, de Saussure, Vaïsse, Bauer, Mowat, Halévy, Favre, Havet, Liétard, Bourriant.

MM. d'Arbois de Jubainville, Bovier-Lapierre et de Saussure sont nommés membres de la commission de vérification des comptes.

M. d'Arbois de Jubainville lit un travail sur les lettres *p* et *q* dans les langues celtiques. Des observations sont faites par MM. Bréal, Mowat, Havet.

Hommages : Kruszewski, *Lingvistitcheskia zamêtki ;* — Bogorodicki, *Glasnye bez udarenia v russkom iazykê ;* — *Lietuvishkos Dáinos uzhrashytos*, Kazan, 1880.

M. F. de Saussure fait une communication sur l'étymologie d'Ἀγαμέμνων.

Séance du 18 Décembre 1880.

Présidence de M. Maspero.

Sont présents MM. Favre, Havet, Leger, Vaïsse, Mowat, Bergaigne, Bauer, Berger, d'Arbois de Jubainville, Malvoisin, Loth, Bourriant.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Le rapport suivant de la commission de vérification des comptes est lu et adopté.

RAPPORT

Fait au nom de la commission chargée de vérifier les comptes du trésorier et la gestion de l'administrateur.

Messieurs,

La commission de vérification que vous avez nommée dans votre dernière séance s'est acquittée de ses fonctions. Elle constate l'état prospère des finances de la Société. Malgré l'augmentation survenue dans les frais de publication, vous avez pu, sans excéder les recettes

de l'exercice, placer une somme de 825 fr. en rentes sur l'État; et l'encaisse se retrouve sensiblement égal à celui qui fermait le compte de l'exercice précédent, soit de 3,000 fr. environ.

Grâce à l'allocation du ministère portée, comme vous le savez, à partir de la présente année, de 400 fr à 600 fr., les revenus de la Société se trouvent augmentés d'une somme fixe de 200 francs. Ils sont augmentés en outre par le nouvel achat de 30 fr. de rente 3 0/0 dont il vient d'être question, et qui porte à 330 fr. vos rentes sur l'État.

Environ 40 *cotisations* sur 150 restent encore à recouvrer sur l'année 1880. Ce sont pour la plupart les cotisations des membres des pays éloignés, qui reculent trop souvent devant les formalités de poste à remplir.

D'après le relevé des comptes de M. le Trésorier, les recettes se sont élevées pendant l'exercice 1879-1880 à la somme de 2524 francs 20 centimes, se décomposant comme suit :

2 cotisations à vie	240f,00	
110 cotisations ordinaires	1320 ,00	
2 à-comptes de 8 fr. et 1 fr. versé en plus	17 ,00	
Vente de fascicules	18 ,00	
Rentrée des timbres	6 ,70	
Allocation	600 ,00	
Rentes	322 ,50	
Total	2524f,20	2524f,20
Le reliquat encaisse était de		3019 ,52
Total		5543f72

Les dépenses pendant le même exercice ont été de 2537 francs 80 centimes, dont le détail ci-après :

Notes du libraire	1432f,00	
Note de l'administrateur	63 ,45	
Timbres et timbres à facture	30 ,50	
Frais de bureau	3 ,75	
Entretien de la salle	105 ,00	
Chauffage	10 ,65	
Gaz	8 ,40	
Frais de recouvrement	53 ,00	
Note du secrétaire	5 ,15	
Achat de rente	825 ,90	
Total	2537f,80	2537f,80
Encaisse à la date du 16 décembre 1880		3005f,92

La note du libraire pour le fascicule des Mémoires actuellement prêt à paraître nécessitera une dépense d'environ 800 fr. pour le mois prochain

Sur le reliquat disponible, la Commission vous propose d'autoriser M. le Trésorier à acheter 50 fr. de rentes 3 0/0 sur l'État.

M. l'administrateur, auprès de qui la Commission s'est rendue, lui a exprimé le vœu de se voir décharger du dépôt des publications de la Société qui lui a été confié jusqu'ici. Effectivement ce stock de brochures, dans un appartement habité, est des plus encombrants, et il y court inévitablement quelques risques.

Le Secrétaire de la Commission,

F. de Saussure.

18 décembre 1880.

MM. Gaidoz et Bréal s'excusent de ne pouvoir venir.

Il est procédé aux élections. Sont nommés :

Président : M. Gaidoz.

Premier vice-président : M. Leger. Second vice-président : M. d'Arbois de Jubainville.

Secrétaire : M. Bréal. Secrétaire adjoint : M. L. Havet.

Administrateur : M. Favre.

Trésorier : M. Ph. Berger.

Bibliothécaire : M. Malvoisin.

Membres de la commission de publication : MM. Bergaigne, Egger, Mowat, G. Paris, Renan.

Est présenté par MM. Baudry et Mowat : M. Charles Ronel, chef d'escadrons au 1er régiment de dragons, 3, rue Amélie.

Est présenté par MM. Berger et Nommès : M. Boyadjian Nersès, 94, boulevard Port-Royal.

Il est donné lecture d'un mémoire de M. Mercier sur le suffixe celtique *ec* et l'émigration cambrienne. Des observations sont faites par MM. d'Arbois de Jubainville, Loth et Mowat.

Des remerciements sont votés à M. Maspero, président sortant.

Séance du 8 Janvier 1881.

Présidence de M. Gaidoz.

Sont présents MM. Favre, Bauer, Mowat, de Saussure, Havet, Bréal, d'Arbois de Jubainville.

M. le Président annonce la fondation d'une école archéologique au Caire et le départ de M. Maspero, nommé directeur de cette école.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

M. Berger s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Sont reçus comme membres de la Société MM. Ronel et Boyadjian Nersès.

Est présenté par MM. Bréal et Gaidoz, M. Guimet, à Lyon.

Est présenté par MM. Bergaigne et Maspero, M. Baize, professeur au lycée Fontanes.

Est présenté par MM. Bréal et Mowat, M. Henry, bibliothécaire de la ville de Lille.

M. Mowat transmet à la Société la demande d'une personne qui désire publier dans un journal un compte-rendu de ses séances. Les questions que soulève cette demande sont renvoyées à la décision du bureau.

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur le duel irlandais, à propos de l'inscription d'une monnaie gauloise, CISIAMBOS CATTOS VERGOBRETO, où M. Mowat a reconnu dans le dernier mot un duel. Des observations sont faites par M. Mowat.

M. Bréal fait une communication sur la finale ες des nominatifs pluriels, et sur les mots latins qui ont dû la contenir, *quattuor* et *damnas*. Des observations sont faites par MM. d'Arbois de Jubainville, Mowat, Havet.

M. Bréal fait une communication sur les formes variées de *iter*, *jecur*, etc.

M. Bréal propose une étymologie de *satelles*.

Séance du 22 Janvier 1881.

Présidence de M. Gaidoz.

Sont présents MM. Leger, Loth, Boyadjian Nersès, Ronel, Havet, de Saussure, Bréal, Bauer, Baize.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Sont reçus membres : MM. Guimet, Baize, Henry.

M. Berger s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. de Saussure fait une communication sur l'accusatif védique *panthâm*, le chemin, et sur le radical dont il dérive. Des observations sont faites par MM. Leger, Havet.

M. Havet propose des étymologies de *elementum*, *runa*, *harena* et χάος, *curo* et ποιέω, *palari*. Des observations sont faites par MM. Bréal, de Saussure, Gaidoz.

M. Bréal fait une communication sur ἰκνέομαι et ἥκω. Des observations sont faites par MM. de Saussure, Loth, Havet.

M. Bréal fait une communication sur la chute de *g* entre voyelles dans le latin *frio, strio, pio* (cf. *frango, stringo, pango*). Des observations sont faites par MM. Havet, de Saussure.

Séance du 5 Février 1881.

Présidence de M. Gaidoz.

Sont présents MM. Bréal, d'Arbois de Jubainville, de Charencey, Bergaigne, de Saussure, Schoebel, Nommès, Boyadjian Nersès, Havet, Bauer, Ronel, Mowat.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

M. le Président annonce la nomination de M. Maspero, membre de la Société, comme conservateur du musée de Boulaq et directeur des fouilles en Égypte.

Hommage : H. de Charencey, Recherches sur les dialectes tasmaniens.

M. de Saussure résume un travail envoyé par le Dr Baunack sur les pronoms personnels indo-européens. Des observations sont faites par MM. Havet, Bréal, Mowat.

M. Mowat fait une communication sur le nom gaulois de *vergobret* et signale une inscription peu connue, découverte à Saintes, et qui date du temps des premiers empereurs :

[*d. m.*]
[*mem.*] C. IVLI. RIGOVERIVGI.F.VOL.MARINO, [*ui.uiro*]
[*augus*]TALI,.PRIMO.C.C.R.,QVAESTORI.,VERG[*obreto*]:
[*iulia*] MARINA FILIA. F[*ecit*]

où VERG[*obreto*] équivaut à *duumuiro iure dicundo*. Des observations sont faites par M. d'Arbois de Jubainville.

Séance du 19 Février 1881.

Présidence de M. Gaidoz.

Sont présents MM. Gaidoz, Ronel, d'Arbois de Jubainville, Leger, Bergaigne, Bovier-Lapierre, Halévy, Loth, Mowat, Melon, Bauer, Berger.

M. Ph. Berger fait fonctions de Secrétaire.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

M. L. Havet s'excuse de ne pas assister à la séance.

M. Bréal s'excuse de ne pas pouvoir assister à la séance.

M. Favre, retenu par un deuil de famille, s'excuse de ne pas pouvoir assister à la séance.

M. le Président donne lecture d'une circulaire du Ministre de l'instruction publique annonçant la création d'une Revue qui contiendra la bibliographie et l'analyse des travaux de toutes les sociétés savantes et sera confiée aux membres du comité des travaux historiques. Le ministre demande que chaque société lui envoie cinq exemplaires de ses publications. La Société donne pleins pouvoirs à son bureau pour négocier cette affaire.

M. Ph. Berger donne lecture d'étymologies du patois bessin, par M. Joret : *Dégané* et *gamé*. Des observations sont faites par M. Gaidoz. — *Frôler*. Des observations sont faites par MM. Mowat et Loth. — *Margouillis*. Des observations sont faites par M. d'Arbois de Jubainville.

M. d'Arbois fait une communication sur les modifications que subit l'accentuation des mots d'origine celtique en Gaule, par la substitution de l'accent latin à l'accent celtique primitif.

M. Bergaigne présente une étymologie du nom grec Διόνῦσος, Διόνυσσος, Διόννυξος, etc.

M. Mowat présente l'étymologie du mot *curulis*, qu'il rattache à *curia*, *curiones*.

L'ÉTYMOLOGIE DU MOT *UHLAN*.

Le dictionnaire de Littré donne pour étymologie à ce mot l'allemand *uhlan*, dérivé, dit-il, du polonais *ula*, lance. Pour qui sait le polonais, la fausseté de cette étymologie saute aux yeux tout d'abord ; le mot *ula* n'existe pas dans cette langue. Il est vrai que le vocable *ulan* s'y rencontre, mais comme un mot étranger emprunté aux Tatares. On trouve dans le dictionnaire polonais de Linde (2e édition, Lemberg 1860) la définition suivante du mot *ulan : u Tatarow kniaz* (prince tatare). Linde cite encore l'exemple suivant : Naszi rozproszywszy Tatarow *ulana* samego (tak Tatarzy swuch krolykow nazywali) dostali w niewole. Les Polonais ayant défait les Tatares firent le ulan lui-même prisonnier. (C'est ainsi que les Tatares appellent leurs roitelets.)

Uhlan est la forme tatare du mot turc *oghlan* qui veut dire jeune garçon, page, et en tatare prince. Les uhlans constituaient l'aristocratie de la horde ; les anciennes constitutions polonaises classent les uhlans à côté des princes et des mourzas. Une chronique russe citée par le dictionnaire de Dahl dit qu'on amena à Moscou le tsar de Kazan, ses mourzas et ses uhlans. Un certain nombre de uhlans devinrent Polonais par suite de leur conversion au christianisme. De là les noms de famille, Ulanski, Ulanowski, Ulanicki. Il y a en Galicie une ville de Ulanow. Au xvie siècle Étienne Batory organisa un corps de cavaliers tatares qui s'appelèrent les uhlans. Les premiers régiments réguliers datent du règne de Stanislas-Auguste. Le nom se répandit ensuite dans les armées autrichienne et prussienne.

M. Marcel Devic cite, dans son dictionnaire des mots d'origine orientale, le mot *icoglan :* page du sérail, de *itch,* intérieur et *oghlan,* page. Mais il n'explique pas le mot *uhlan* que M. Brachet a également omis dans son dictionnaire.

Louis Leger.

SATELLES.

Au temps de l'ancienne Rome comme aujourd'hui, certains travaux de la campagne réclamaient des bras supplémentaires. Les ouvriers mercenaires s'appelaient *satellites*, à la différence des esclaves (*familiæ*). Le diminutif *satellum* (de *satum*

« champ ensemencé ») a disparu comme mot indépendant[1] : il en est de même de tant d'autres diminutifs enfermés dans des composés, comme *somnolentus*. On a gardé toutefois de *satellum* le nom propre *Satellius*. Ainsi les gens à gages que le propriétaire romain louait pour ses travaux de la campagne, mais qui à l'occasion lui prêtaient main-forte sur le Forum, ont fini par donner leur nom aux serviteurs stipendiés de la tyrannie, et par une métaphore astronomique, aux planètes gravitant autour d'un astre central.

M. Bréal.

Vinum, uicus.

La syllabe *wos* au commencement d'un mot latin devient *wes* : *uester* pour *uoster*, *uenum* pour **uesnom* = ϝινος (*Mém. de la Soc. de ling.*, IV, p. 311.

De même la syllabe initiale *woi* devient *wei* : *uicus* pour **ueicos* = οἶκος, *uinum* pour **ueinom* = οἶνος.

L. Havet.

LE DIEU VERMINUS.

M. le chevalier Lanciani a publié dans le *Bulletin de la Commission archéologique municipale de Rome*, 1876, p. 24, l'inscription d'un autel archaïque en péperin, trouvé le 13 février 1876 près de la place del Maccao et présenté à l'Institut archéologique par M. Henzen dans la séance du 24 mars de la même année. Ce texte soulève des questions très difficiles, et M. Lanciani, qui l'a commenté longuement, a pu dire qu'il renferme autant d'énigmes que de mots. Le voici tel qu'il a été donné dans le *Bulletin* :

VERMINO
A. POSTVMIVS. A. F. A. N. ALBI
DUO. VIR. LEGE. PLAETORIA.

La lecture ne peut en être douteuse, et les caractères, qui sont d'une parfaite netteté, permettent d'assigner comme date à l'autel de Verminus la seconde moitié du VII^e^ siècle de Rome.

Le nom du dieu Verminus, auquel cet autel est dédié, ne se

1. Le suffixe est le même que dans « *cœlites* » les dieux.

rencontre dans aucun texte. On a supposé d'abord qu'il avait pour fonction de préserver les enfants des vers intestinaux. M. Lanciani, qui rapporte cette singulière conjecture, ne l'approuve point, et pense que Verminus est un dieu rustique, invoqué comme destructeur des vers qui nuisent aux fruits de la terre. Cette hypothèse ne paraît pas admissible, à cause de la forme même du mot *Verminus ;* d'ailleurs un dieu de ce genre ne serait pas invoqué par un personnage comme ce Postumius. La linguistique me suggère une autre explication, qui est peut-être plus plausible. Les noms en *minus*, *men*, *menos*, sont communs en latin et en grec : on peut citer *columna*, *nomen*, *alumnus*, μέριμνα, ποιμήν, etc. Ce suffixe *minus*, *menos*, est parent du sanscrit *manas,* suffixe du participe passé, et du suffixe sanscrit *mân.* Il a très souvent le sens passif : *ag-men* signifie « ce qui est poussé ou conduit » (ag-manas), *alum-nus* « ce qui est nourri », *an-temna* « celle qui est tendue ». Mais la racine à laquelle s'ajoute ce suffixe peut aussi bien prendre le sens actif : on n'a qu'à comparer les mots *tutamen,* ce qui protège, et *semen,* ce qui est semé. *Alumnus* signifie à la fois celui qui nourrit et le nourrisson ; *columen* le soutien et ce qui est soutenu, à savoir le comble d'un édifice. D'autres suffixes pourraient donner lieu à la même observation : comparez les deux sens de *magnificus* dans *magnificum dicendi genus,* style emphatique, et *civitas magnifica* (Sall. *Catilin.* 9), état puissant. Il me semble reconnaître, dans le nom jusqu'ici inconnu de *Verminus*, le suffixe *mino* ajouté à une racine *ver ; Verminus* est tout à fait analogue à *Terminus,* le dieu Terme, dérivé par la même formation de la racine *ter, tar*, signifiant couper, séparer, que l'on retrouve dans *tres, trâyas. Terminus* est « celui qui sépare », comme *alumnus* est « celui qui nourrit ». Quant à la première syllabe du nom de Verminus, je ne peux y voir que la racine d'où sont dérivés les mots *vertere*, *verruncare, versus, vermis*, *vermina* (convulsions), etc., et qui signifie tourner. *Verminus* est dès lors une des nombreuses divinités romaines, du genre de *Fortuna, Bonus Eventus,* auxquelles on demande de faire « bien tourner » les entreprises, *ut res bene vortant.* Parmi ses congénères est le dieu *Averruncus,* qui détourne les malheurs ; il ne serait pas impossible que *verminus* fût à l'origine « celui qui amène les malheurs », et qu'on lui ait rendu un culte pour le fléchir, comme à Véjovis, le Jupiter malfaisant. J'ajoute (la remarque a été faite par Lanciani, *loc. cit.*) que l'autel de Véjovis trouvé à Bovilles et reproduit par Ritschl, *Monum. tab.* XVI, présente une parfaite ressemblance de forme

avec l'autel de Verminus, qui manque comme lui de balustre (*pulvino*).

Le nom du dieu Verminus ne doit donc pas être introduit, comme le veut M. Lanciani, dans le catalogue des dieux agrestes, mais ajouté à la foule des dieux abstraits et d'un caractère très général qui remplissent le panthéon romain.

Salomon REINACH.

Rome, le 3 mars 1880.

1898. — ABBEVILLE. — TYP. ET STÉR. GUSTAVE RETAUX.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 22

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES,

DU 5 MARS 1881 AU 23 JUILLET 1881.

Séance du 5 Mars 1881.

Présidence de M. Leger.

Présents: MM. Berger, d'Arbois de Jubainville, Bergaigne, Bauer, de Charencey, Loth, Calloïano, Havet, de Saussure, Favre, Melon.

Hommages. Introduction to the Study of Indian Languages. Powell, 1880. Offert par M. de Charencey.

Une édition des *Plaideurs*, conforme au texte de 1702, avec grammaire de la langue des *Plaideurs*, etc., par M. Favre. Offert par l'auteur.

Communications. M. de Charencey fait une communication sur certaines particularités des langues américaines. Des observations sont faites par M. Loth.

M. Bergaigne continue l'explication de son étymologie du nom de Διόνυσος et expose des considérations sur les racines disyllabiques. Des observations sont faites par MM. de Saussure, d'Arbois de Jubainville, Havet.

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur l'origine du D barré gaulois. Des observations sont faites par M. Loth.

Séance du 19 Mars 1881.

Présidence de M. Gaidoz.

Présents : MM. Berger, Vaïsse, Leger, Schœbel, Halévy, Loth, Havet, d'Arbois de Jubainville, de Saussure, Bergaigne, de Charencey, Mowat, Bauer.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Bulletin. La Société exprime le vœu que le *Bulletin* paraisse une fois par an au moins.

Nouvelles. M. le président annonce l'élection de M. Oppert, un des plus anciens membres de la Société, comme membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Présentation. MM. Gaidoz et d'Arbois de Jubainville présentent M. Whitley Stokes, correspondant de l'Institut, membre du Conseil du gouverneur général des Indes.

Budget. M. le trésorier annonce que la subvention du ministère est portée de 600 à 1000 francs. Des remerciements sont votés à M. le ministre, ainsi qu'à M. Bréal, qui a obtenu pour la Société cette augmentation.

Communications. M. Schœbel fait une communication sur la *Nuit* dans les mythologies, où « il montre, — en partant du « mot fatidique de Neith, la Nuit primordiale personnifiée : « καὶ τὸν ἐμὸν πέπλον οὐδείς πω θνητὸς ἀνεκάλυψεν, — que *toutes* les « religions anciennes ont posé les ténèbres au commencement « des choses ; et que, par une conséquence logique, c'est aussi « dans la nuit que, finalement, elles font tout rentrer. Ce point « de vue ne change enfin que sous l'influence de certaines doc- « trines mystico-philosophiques, qui partent de la Chaldée et « s'infiltrent dans les religions de la Grèce et du monde romain, « sous le couvert de ces personnalités fictives, qu'on appelle les « Sibylles, et dont le catholicisme invoque même l'autorité à « l'égal de celle de David : *teste David cum Sibylla*. Alors ce « ne sont plus les ténèbres, mais le feu, et par suite la lumière, « qui constituent le commencement et la fin des choses. Ce « travail de transformation mythologique est visible déjà dans « le quatrième chant de l'*Odyssée*, qui assurément n'est pas de « l'âge de l'Iliade ; puis, à son imitation, dans l'*Énéide*, où le « chant VI présente tous les éléments de la vie éternelle des « chrétiens, à commencer par la résurrection : *supera et con-*

« *vexa revisent.* » Des observations sont faites par M. de Charencey.

M. de Saussure présente des remarques à propos de la lecture de M. Bergaigne sur l'étymologie de Διόνυσος. Des observations sont faites par MM. Bergaigne, Halévy, Havet.

Il est donné lecture d'une note de M. Ernault relative à l'article de M. d'Arbois de Jubainville sur les suffixes bretons.

Séance du 2 Avril 1881.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville,

Présents : MM. Ronel, Bréal, Berger, Mowat, Bauer, de Saussure, Calloïano, de Charencey, Baudat.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Hommage. Des signes de numération en maya, par M. de Charencey.

Invitation. M. Bréal donne communication d'une lettre de M. le ministre de l'Instruction publique, invitant la Société à prendre part aux réunions annuelles des Sociétés savantes à la Sorbonne.

MM. Mowat, Berger, de Saussure et Leger sont délégués pour représenter la Société de linguistique aux séances de la Sorbonne.

Communications. M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur la double série de désinences du verbe celtique. Des observations sont faites par MM. Bréal, de Saussure, Mowat.

M. Bréal propose une série d'étymologies latines.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 16 Avril 1881.

Présidence de M. Gaidoz.

Présents : MM. Joret, Bovier-Lapierre, Ronel, Berger, G. Delondre, Havet, Bréal, Bergaigne, de Saussure, Mowat, de Charencey, A. Darmesteter, J. Darmesteter, Hatzfeld.

Communications. M. Joret fait une série de communications sur l'étymologie du mot français *aise*, du normand *ôlue* (amusement), du suffixe *-cot* ou *-icot* ; sur l'histoire du *c* latin ; sur l'*a*

normand. Des observations sont faites par MM. Delondre, Havet, Gaidoz, Bréal, Mowat, J. Darmesteter, de Charencey.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Séance du 30 Avril 1881.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Bréal, A. Darmesteter, J. Darmesteter, Bergaigne, Bauer, Mowat, Ronel, Ploix, Vaïsse, Berger, Halévy, Nommès, Favre, Loth. MM. Gaidoz, Léger et Havet se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Communications. M. Bréal fait une série de communications sur l'étymologie des mots latins *luculentus*, *uveo*, *patior*, *lateo*, *imperium*, *vituperare*, et du mot osque *liganakdikei*. Des observations sont présentées par MM. A. Darmesteter, J. Darmesteter, d'Arbois de Jubainville et Ploix.

M. A. Darmesteter fait une série de communications sur des étymologies françaises :

« 1. *aïaut*, plante dite aussi *porillon* ou *porion*, c'est-à-« dire petit *poireau* ; orthographe conforme à la prononciation « populaire, pour *aillaut*, de *ail*.

« 2. *aigrefin*, poisson, du hollandais *schelvis ;* anciennes « formes du mot : *aiglefin*, *éclefis*, *esclefis*.

« 3. *bajoyers :* autres formes du mot : *bajoyères*, *jouières* et « *jouillères ;* dérivé de *bas* et *joue :* les *bajoyers* sont les deux « murs formant les deux joues basses d'une écluse.

« 4. *berbouisset* (fragon épineux) ; autre forme *verbouisset*, « de *vert* et *bouisset* = petit buis vert.

« 5. *bielle* (tige rigide), dérivé d'un radical *bie* représenté par « le français *bigue*, perche ou solive employée en marine et en « menuiserie, et par le prov. *biga*, même sens ; radical d'éty-« mologie inconnue.

« 6. *boquetier*, pommier sauvage, du normand *boquette*, pomme « sauvage, pomme des bois. Dérivé de *boc*, *bosc* = **boscum*, bois.

« 7. *ravigoter*, de *re* + *à* + *vigoter*, forme dialectale pour « *vivoter* (Genève). »

Des observations sont présentées par MM. J. Darmesteter, Mowat, Bergaigne, Halévy et Ronel.

M. Mowat fait une communication sur l'inscription gauloise gravée au-dessus d'un bas-relief postérieur de l'autel consacré à Jupiter, à Ésus et à Vulcain (musée de Cluny).

« Ce bas-relief représente un taureau vêtu du *dorsuale* de « sacrifice ; trois petites grues sont posées sur cet animal. En « tenant compte des signes de ponctuation, l'inscription se lit « ainsi :

TARVOS · TRI · GARANVS

« C'est l'énumération des victimes offertes en sacrifice, « un « taureau, trois grues. » Le mot *gărănūs* se présente ici comme « le pluriel d'un nom construit sur un thème en *u*, de la 4e « déclinaison. Il correspond au sanscrit *garana*, grec γέρανος, « lithuanien *garnys*, v. h. all. *chranuh*, gallois, cornique et « bas-breton *garan*, qui signifient tous « grue. » Des observations sont présentées par MM. Bréal, Loth, Bergaigne, d'Arbois de Jubainville, J. Darmesteter.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 14 Mai 1881.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Mowat, J. Darmesteter, Nommès, Ronel, Bovier-Lapierre, Halévy, de Charencey, de Saussure, Favre, Ploix, Bauer.

Hommage. Par M. de Charencey : *Annales du monde religieux et des études catholiques* (12 livraisons).

Communications. M. Mowat fait une communication sur le mot *Taranis* (nom d'une divinité dans Lucain), qu'il écrirait *Taranus*, le dieu Tonnerre. Des observations sont présentées par MM. de Charencey, d'Arbois de Jubainville, Halévy, J. Darmesteter. Une question est posée à M. Mowat à ce sujet par M. Nommès.

M. Halévy fait une communication sur le mot *Khroumir*. Des questions sont faites à ce sujet par MM. Mowat, J. Darmesteter, de Charencey, Ronel. M. le Président demande à M. Halévy de rédiger une note sur son intéressante communication.

M. de Saussure continue la lecture d'un travail de M. Baunack sur l'influence de l'analogie dans les formes des pronoms personnels.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 28 Mai 1881.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. de Charencey, Halévy, Ronel, Nommès, Loth, de Saussure, Vaïsse, Bréal.

En l'absence de MM. le secrétaire et le secrétaire adjoint, M. Loth a rempli pour le procès-verbal de cette séance les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Communications. M. de Charencey fait une communication sur le manuscrit Troano. Des observations sont présentées par M. d'Arbois de Jubainville.

M. Loth fait une communication sur un suffixe de gradation du breton vannetais, et sur quelques mots bretons empruntés à la basse latinité. Des observations sont présentées par MM. Bréal et d'Arbois de Jubainville.

M. Halévy fait une communication sur le mot araméen *parshégen*, copie. Des observations sont présentées par M. de Saussure.

M. de Saussure fait une communication sur une classe de racines ario-européennes en *eiua*.

M. Bréal fait une communication sur le latin *inquam*, dans lequel il voit un aoriste, et qu'il fait remonter à un type ancien *invequam* (= grec εἶπον).

La séance est levée à dix heures.

Séance du 11 Juin 1881.

Présidence de M. Gaidoz.

Présents : MM. Ploix, de Charencey, Halévy, de Saussure, Berger, Loth, Favre.

M. Gaidoz s'excuse de n'avoir pu assister aux trois dernières séances pour raison de santé.

M. Gaidoz présente à la Société les excuses de M. Leger pour la même cause.

Nouvelles. M. le Président annonce à la Société l'élection à l'Institut d'un de nos confrères, M. François Lenormant.

Nécrologie. M. le Président annonce la mort de M. Littré dans les termes suivants :

« Notre Société vient de perdre un de ses membres les plus

« illustres, M. Littré, dont vous avez appris la mort par les jour-
« naux. M. Littré n'assistait pas à nos réunions; une fois pour-
« tant il eut les honneurs d'une séance, lorsque, pour fêter son
« élection à l'Académie française, M. Mowat vous apporta une
« étymologie du nom de *Littré* qui a trouvé place dans vos Mé-
« moires. Vous savez les grands services que M. Littré a rendus
« à la philologie française par ses études sur le moyen-âge et
« par ce dictionnaire qui est sans rival dans la science moderne.
« Votre sympathie se joindra aux regrets dont la France accom-
« pagne la mémoire de celui qui fut en même temps un grand
« érudit, un homme de bien et un patriote. »

Nouvelles. M. de Charencey annonce à la Société que deux œuvres intéressantes sont en voie de formation : 1° *Œuvre de saint Jérôme*, pour publication des Œuvres des missionnaires catholiques. Un volume par an sera publié. Les publications sont déjà commencées. — 2° *Bibliothèque d'ethnographie et de linguistique américaine*, par une société d'américanistes.

Communications. M. Loth dit quelques mots sur le glossaire gaulois d'Endlicher. Il essaie de montrer que les mots de ce glossaire sont des mots gaulois latinisés. Les terminaisons sont celles des noms de lieux de l'*Itinéraire d'Antonin*. Des observations sont présentées par MM. Gaidoz, Ploix et de Charencey.

M. Halévy fait une communication sur le fait phonétique suivant : échange de *v* et de *n* dans la prononciation babylonienne. M. de Saussure présente une objection.

M. Bréal rapproche *mundus* de κόσμος.

M. Bréal donne l'étymologie de *jocus*, et celle de *jusum*, employé par saint Augustin en opposition avec *susum*.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 25 Juin 1881.

Présidence de M. Gaidoz.

Présents : MM. Vaïsse, Ronel, Loth, Bauer, Favre, Michel, Ph. Berger.

En l'absence de MM. le secrétaire et le secrétaire adjoint, M. Favre remplit les fonctions de secrétaire pour le procès-verbal de la séance.

Le procès-verbal de la séance du 28 mai est lu et adopté.

Le procès-verbal de la séance du 11 juin est lu et adopté.

Traité. Lecture est faite par M. le Trésorier du nouveau traité

passé entre : MM. Gaidoz, président, et Bréal, secrétaire, d'une part ; et de l'autre M. Vieweg, libraire. La Société accepte l'augmentation demandée par M. Vieweg, de 0 fr. 10 par feuille de 16 pages d'impression, pour les *Mémoires*.

M. Bauer demande que le libraire continue, comme par le passé, à se charger pour le compte de la Société de l'impression du *Bulletin*, sans exiger de ce chef de frais de commission ou autres.

Le traité est adopté à l'unanimité des membres présents, *avec cette addition*.

Communications. M. Loth fait une communication sur le mot breton *guohi*.

M. Loth rapproche le mot gaulois *vergobretus* de ἐργάζομαι. Des observations sont présentées par M. Gaidoz.

M. Ph. Berger entretient la Société d'une inscription écrite en langue hébraïque, trouvée récemment à Jérusalem dans le canal de Siloam. Des observations sont présentées par M. Michel.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 9 Juillet 1881.

Présidence de M. Gaidoz.

Présents : MM. Halévy, Ploix, Nommès, Loth, Bauer, Vaïsse, Bréal, Mowat. Assistant étranger, M. Zobel de Zangroniz.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Nécrologie. M. le président annonce la mort de M. Jozon, député, membre de la Société.

Communications. M. Halévy traite d'une inscription hébraïque récemment découverte dans un aqueduc de Jérusalem.

M. Zobel de Zangroniz, sur l'invitation de la Société, expose l'état de la question du déchiffrement des monnaies ibériennes. Il s'engage à ce sujet une discussion, à laquelle prennent part MM. Ploix, Mowat et Bréal.

Il est donné lecture d'un travail de M. Egger sur la prosthèse d'un *s* en grec et en latin.

23 Juillet 1881.

Il n'y a pas eu de séance, la Société n'étant pas en nombre.

NOTE SUR LE CODEX TROANO.

Depuis les tentatives plus que risquées de l'abbé Brasseur sur le déchiffrement du manuscrit Troano, bien peu de chose paraît avoir été fait à cet égard. Je crois cependant que nous pouvons indiquer les résultats suivants.

La position de la sorte de crochet (ou agrafe) que nous voyons spécialement répété à la première page indique bien qu'il s'agit ici d'un nom de nombre. Je crois qu'il conviendrait de le lire *kal*, littéralement « agrafe » ou 20. Les Mayas, en effet, donnaient à ce nombre le nom de *kal*. Par suite, le cartouche enveloppant trois crochets ou agrafes serait *ox kal* ou « soixante », litt. « 3 agrafes » ou 3 fois 20. Les divinités dessinées sur les diverses pages du manuscrit rappellent bien celles du Mexique. Il serait difficile de ne pas reconnaître le *Tlaloc*, ou dieu de la pluie des Mexicains, dans ce personnage à long nez et peint de couleur bleue (livrée des déités aquatiques) qui apparaît à plusieurs pages du manuscrit. Enfin, dans quatre feuillets, nous trouvons des vignettes se rapportant évidemment aux quatre *Bacabs* ou génies des points de l'espace, dont la fête se plaçait au commencement des quatre années du lustre. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, l'une des vignettes nous montre des personnages montés sur des échasses. Or, nous savons par Landa qu'une fête des échasses avait lieu au début de l'année placée sous la protection du Bacab *Ix*. Une remarque analogue doit être faite pour les dessins des trois autres vignettes.

H. de Charencey.

COQUELICOT.

Dans la séance du 16 avril 1881, à propos d'une communication sur le suffixe ou désinence *icot*, des objections ont été faites à l'étymologie que je proposais pour le mot *coquelicot ;* M. Littré, on le sait, y a vu une onomatopée, confondant ainsi par le fait ce mot avec *coquerico ;* j'ai dit que c'était un diminutif de *coq*. Une explication toute différente a été proposée par M. Gaidoz ;

suivant lui, *coquelicot* serait une transformation de *calocatonos* (papaver silvestre), vocable celtique, d'après Marcellus Empiricus, dont le premier élément signifierait *coq*. Pour être singulière, l'explication n'est pas nouvelle ; elle a été mise en avant, il y a longtemps, par Grimm; mais, malgré l'autorité de ce grand nom, elle ne soutient guère l'examen. En appliquant à *calocatonos* [1] les lois de transformation phonétique du latin, — et il va de soi qu'il faut le faire, — ce mot, s'il avait l'accent sur la pénultième, aurait donné à peu près *chaloyon* ou mieux *cheloyon* en *francien*, en normand ou en picard *kaloyon* ou *keloyon* ; s'il avait l'accent sur l'antépénultième, il en serait sorti respectivement *chaloyé* (*cheloyé*) ou *kaloyé* (*keloyé*) ; nous voilà loin de *coquelicot*, et il serait impossible d'y arriver, même en admettant avec M. Gaidoz que sous l'influence de l'idée de *coq*, la première syllabe *ca* de *calocatonos* se serait changée en *coq*, ce qui donnerait *cocloyé* ou *cocloyon*. Tout ce qui reste donc de l'explication de M. Gaidoz, c'est que *coquelicot* est, comme *calocatonos*, dérivé d'un mot signifiant coq. C'est précisément ce que j'avais dit [2].

Charles Joret.

LE BRETON GUOHI.

Ce mot, qui glose le latin *fucos* [3], suppose une forme plus ancienne **voxi*. Il paraît identique au lithuanien *vapsa*, au vieux-haut-allemand *wefsa*, au lett. *apsa*, slavon *vosa*. — *Guohi* (pour **voxi*) est au latin *vespa* comme le breton *ucher*, soir, au latin *vespera*.

J. Loth.

RACINES EN *EIUA*.

Au lieu de la prétendue racine *siv* « coudre » (selon d'autres *siû*, *sû*, etc.), il faut poser *seiua-*. Cette forme est fidèlement conservée dans l'infinitif sanscrit *sêvi-tum*, dans le futur *sêvi-*

[1] Je donne ce mot tel que je le trouve dans Littré, je ne sais trop si M. Gaidoz ne lui a pas attribué une forme un peu différente : mais cela n'infirme en rien l'objection.

[2] Je n'affirme point cependant que *coq* vienne de *coccus* plutôt que de *coca* pour *concha*, comme l'a proposé M. A. Darmesteter, et je me réserve d'étudier cette question.

[3] Dans un manuscrit de Berne, *Old-Breton Glosses*, edited by Whitley Stokes, Calcutta, 1879, p. 8 n° 40.

shyati, etc. Par elle on s'explique aussitôt la forme *syû-*, qui est l'affaiblissement régulier de *seiua-*. En effet, si de *seiua-* je retranche *e*, il reste *syua-*, et ce groupe doit, d'après une loi générale qui remonte à l'époque indo-européenne, se changer en *syû-*. Les mêmes remarques s'appliquent aux racines *deiua-* « jouer », *speiua-* « vomir », etc.

La finale *-yû-*, dont on vient de voir la genèse, se scinde à son tour en *-yû-* et *-yuw-*, selon qu'elle est suivie d'une consonne ou d'une voyelle. Mais *-yuw-* ne se maintient lui-même qu'à condition d'être accentué. — Dans le cas où il est atone, il se transforme en *-iw-*. Exemple : scr. *dyuvam* (acc.), mais *div-é* (datif). Certains indices portent à croire que la mutation de *-yuw-* atone en *-iw-* est antérieure à la séparation de nos langues.

F. de Saussure.

REVUE DES PÉRIODIQUES.

Journal de Kuhn (Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung.) Nouvelle série :

5e vol. fasc. 4. H. Brunnhofer : Des traces dialectiques dans l'emploi védique des formes infinitives. — Ch. Geldner : Traductions de l'Avesta. III. Jasht 5, 6, Vendidâd 13. — J. Hoffory : Tenuis et media. — T. Aufrecht : Sur les mots : *ni tundate*. — S. Goldschmidt : Mélanges prâcrits. — H. Jacobi : Sur les mots *sukha* et *dunkha*. — Note de la rédaction.

5e vol. fasc. 5, 6. M. Schmidt : Études lyciennes : 1° Le roi Périclès ; 2° emploi du son I. — Ch. Geldner : Trad. de l'Avesta : IV. Jasht 8. 10. 13. Vendidâd 14. 8. 16. — J. Schmidt : Les datifs pluriels héracléens en ασσι. — J. Schmidt : La flexion germanique du verbe substantif et l'*r* servant à éviter l'hiatus en haut-allemand. — T. Aufrecht : Du mot *rápas*. — R. Roth : Remarques sur le volume xxv du Journal. — H. Jacobi : De la genèse des langues prâcritiques. — S. Goldschmidt : Mélanges prâcrits : 5. *Meru* ; 6. *sumirâmi* ; 7. *purusha pûrusha*. — A. Vanicek : Table des matières et des mots.

6e vol. fasc. 1. J. Schmidt : Les représentants du *av*, *ov*, primitif dans les langues germaniques. — J. Schmidt : Les prépos. german. et la loi de l'auslaut. — R. Roth : Études védiques. — F. Kluge : Documents pour l'histoire des anciennes langues germaniques. — S. Goldschmidt : Mélanges prâcrits.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

A LA LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE AU 1er NOVEMBRE 1881 (*Mémoires*, t. V, p. I-VI).

BAUDOUIN DE COURTENAY, professeur à l'Université, Kazan (Russie).
BENLOEW, 26, rue Desbordes-Valmore, Paris-Passy.
BONNARDOT, archiviste paléographe, 1, avenue Victoria, Paris, *membre perpétuel.*
CALLOIANO (M. B.), 32, boulevard Saint-Michel, Paris.
CHAIGNET, recteur de l'Académie, Poitiers (Vienne).
DOBRANICH, 92, rue du Bac, Paris.
ERNAULT (Emile-Jean-Marie), 11, rue Férou, Paris.
FOURNIER (Eugène), docteur en médecine et ès-sciences naturelles, 10, rue Saint-Augustin, Paris.
GILLIÉRON, professeur à l'École Monge, 3, rue des Apennins, Paris.
JACKSON (James), bibliothécaire de la Société de géographie, 15, avenue d'Antin, Paris, *membre perpétuel.*
KIRSTE (le docteur Jean), 33, rue Saint-André-des-Arts, Paris.
MALVOISIN, profr au collège Stanislas, 175, av. du Maine, Paris.
MEYER (Paul), professeur au Collège de France, 26, rue Boulainvilliers, Passy-Paris, *membre perpétuel.*
NERSÈS (Boyadjian), 141, boulevard Saint-Michel, Paris.
NIGOLES (O.), profr au lycée, 4, rue de Paris, Tours (Indre et Loire).
NOMMÈS, 20, avenue de l'Observatoire, Paris.
OPPERT (J.), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 64, avenue d'Eylau, Paris.
PELLETAN (Camille), député, 20, rue Condé, Paris.
RIANT (le comte Paul Édouard Didier), membre de l'Institut, 51, boulevard de Courcelles, Paris.
RIEMANN (Othon), maître de conférences à la Faculté des lettres, 5, rue Méchain, Paris.
ROMANELLI (Rocco), 60, strada Pontecorvo, Naples (Italie).
SCHLUMBERGER, 140, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris.
SPECHT (Édouard), 195, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris.
WIMMER (L.), professeur à l'Université, 9, Nœrrebrogade, Copenhague (Danemark).
ZOBEL DE ZANGRONIZ, 5, via Serrano, Madrid (Espagne.)

AVIS.

Nos confrères sont instammeut priés de vérifier dans la *Liste* des membres les indications qui les concernent, (nom ; — prénoms divers ; — titres, grades et qualifications ; — adresse) et d'adresser les rectifications ou additions à M. L. Havet, secrétaire adjoint.

TABLES DU TOME IV DU BULLETIN

Procès-verbaux des séances :
De janvier 1879 au 7 février 1880 i
Juillet 1879 xxv
Du 21 février 1880 au 19 février 1881 xxvij
De mars à juillet 1881 xlv
Élections xviij, xx, xxxvij
Communication de M. le Préfet de la Seine xxxij
— de M. le Ministre de l'instruction publique xl
Traité lj
Discours de M. Bergaigne i
Rapport de M. Louis Havet ix
— de M. Bréal xvj
— de M. Mowat xvij
— de M. de Saussure xxxv
Vœu relatif au Bulletin. — Subvention xlvj
Invitation xlvij
Additions et corrections à la liste des membres lvj
Revue des périodiques xxiij, lv

Membres nouveaux

MM.
Baize xxxviij
Baunack xxxij, xxxiij
Boyadjian Nersès xxxvij, xxxviij
Calloïano v
Coubronne iij, iv
Dobranich xxxj, xxxij
Dutens xxv, xxvj
Edon xxxj, xxxij
Godefroy viij
Guimet xxxviij
Henry xxxviij
Jackson xiij
Morteveille ij, iij
S. Reinach xx, xxvij
Romanelli iij
Ronel xxxvij, xxxviij
Stokes (Whitley) xlvj
'Svrljuga xxix, xxx
Wall vj, vij

Membres décédés

M. Halléguen vj M. Littré l M. Jozon lij

Livres offerts

Revue politique et littéraire iv
L'interprète universel iv
Americana viij
Congrès pour les sourds-muets xxviij
Revue des études juives xxxiv
Introduction to the study of Indian languages xlv
Annales du monde religieux xlix
Baudat xix
Berger xv, xxviij
Bogorodicki xxxv
Bourdonné ix
Bréal vij
de Charencey iij, xix, xxxix, xlvij
J. Darmesteter xxxiv
Donner xxvij
Dufriche-Desgenettes xvj
Egger vij, xxv
Favre xxxiij, xlv
Fleury xiij, xix
Fournier xxxiij
Gaidoz v
Godefroy xxviij, xxxiv
Kruszewski xxxv
La Rochelle xxxiv
Le Bos xvj
Lefort v
Leger vj, xxviij
Norman vj
Pierret viij
Sabatier xv
Saglio xiij
de Saussure iv
Schapiro xxxiij
Schœbel xiv
Sébillot vij
Soldi viij
Thomsen vj
Vayssier xxviij
Wall vj, vij

ARTICLES

A. Delaire.	Sur le mot *brassier*	xx
C. Schœbel.	Mots français conservés en allemand (suite)	xxj
L. Leger.	L'étymologie du mot *uhlan*	xlj
M. Bréal.	Satelles	xlj
L. Havet.	Vinum, vicus	xlij
S. Reinach.	Le dieu Verminus	xlij
H. de Charencey.	Le codex Troano	liij
C. Joret.	Coquelicot	liij
J. Loth.	Le breton *guohi*	liv
F. de Saussure.	Racines en *eiua*	liv

COMMUNICATIONS

M. d'Arbois de Jubainville.	La légende de Dartula	xxviij
—	*Sponte*	xxix, xxx
—	Phonétique irlandaise	xxxiij
—	L'alphabet ogamique	xxxiv
—	*P* et *q* celtiques	xxxv
—	Duel irlandais	xxxviij
—	Accent celtique	xl
—	D barré gaulois	xlv
—	Suffixes bretons	xlvij
—	Doubles désinences du verbe celtique	xlvij
M. Baunack.	Pron. personnels indo-européens	xxxix, xlix
M. Bergaigne.	La rhétorique védique	xiij, xxvij
—	Διόνυσος	xl, xlv
M. Berger.	Pronom personnel hébreu	ij
—	Inscr. phéniciennes de Constantine	ij
—	id. id. de Sardaigne	xxix
—	id. id. de Chypre	xxxij, xxxiij
—	id. id. du mont Éryx (*Astarté Erek haïm*)	xxix, xxxj
—	Inscription berbère et néopunique	xxxiv
—	id. hébraïque	lij
—	Sifflantes phéniciennes	iij
—	Pygmalion, etc.	iv
—	Ascagne (phén. *sakon*)	v
—	Ἀσκλήπιος	v, vj
—	Baal-Hâmân et Ammon	xiij
—	Transcriptions du *vav*. — *Baal-maleac*	xv
—	Citium et Adonis. — Le *heth* en égyptien	xix
—	*Malac* (la ville de *Bosa*)	xxix
M. Bréal.	Un précurseur de la linguistique	iv
—	*Féodalité*. — Mots gothiques tirés du latin	v
—	L'osque *loufit* (*lubet*)	xviij
—	*Cerus*, *cerrus*, *cerfus*, -κερσος	xxv
—	Une inscription de Faléries	xxvij
—	*Sponte*, *squaleo*	xxviij, xxix
—	*Sigma* des adverbes grecs	xxix
—	Χαράσσω (hébr. *hârach*). — *Sedulus*	xxxj, xxxij
—	Les consonnes à résonnance	xxxiv

M. Bréal (suite).	*Quattuor, damnas* (pluriel en *ĕs*)	xxxviij
—	*Iter, jecur*	xxxviij
—	*Satelles*	xxxviij, xlj
—	Ἰκνέομαι, ἥκω	xxxviij
—	*Frio, strio, pio* (*frango, stringo, pango*)	xxxix
—	Etymologies latines	xlvij
—	*Luculentus, uveo, patior, lateo*	xlviij
—	*Imperium, vitupero*, osq. *liganakdikei*	xlviij
—	*Inquam*	l
—	*Mundus*, κόσμος	lj
—	*Jocus, jusum*	lj
M. de Charencey.	Cosmogonie mexicaine	xij
—	Conjugaison américaine	xxvij, xxxviij
—	Le ms. Troano	xxxj, l, liij
—	Langues américaines	xlv
M. Chodzko.	Enigmes russes	iv
M. A. Darmesteter.	*Aïaut, aiglefin, bajoyers, berbouisset*	xlviij
—	*Bielle, boquetier, ravigoter*	xlviij
M. J. Darmesteter.	Les Cabires. — Le chien Madhakha	xxv
—	Le parsi *shin û mûy*	xxxiv
—	Le dieu Hadhis.— *Fsharma.— Hutaoça*	xxxiv
M. Devic.	S'*étonner si.* — Le ɣ en arabe	xiv
—	*Aufage* (arabe *hadji*). *Alfaguini.*	xiv
	Facchino. — *Albena* (esp. *alhena*)	xiv
—	*Escafit* (breton *skanv, scaff*)	xv
M. Dutens.	La déclinaison sanskrite	xxx
M. Egger.	*S* prosthétique	lij
M. Ernault.	Suffixes bretons	xlvij
M. Fleury.	L'accent en français	vij
M. Gaidoz.	La religion des Gaulois	iv
—	Lucien, σ contre τ	xxxij
M. Godefroy.	*Ficelle.* — Le dialecte liégeois	xxx
M. Guyard.	L'assyrien *koodour*	xxvj
M. Halévy.	*Hazard* (arabe *hazar*)	vj
—	Γίγαρτος (hébreu *gargart*). — Οἶνος	vj
—	L'article sémitique	vj
—	La langue mède	viij
—	Inscription assyrienne de Cannes	xiij
—	— hébraïque	lij
—	Une consonne sémitique	xiv
—	Mots grecs et latins dans l'Avesta	xix
—	L'assyrien *koodour*	xxvj
—	Le nom de Chypre	xxviij
—	Démonstratifs sémitiques. — Bérose	xxx
—	Moloch. — Στρουχᾶτες. — Ur et Sennaar	xxxij
—	Mots perses	xxxiij
—	*Khroumir*	xlix
—	*Parshégen*	l
—	*N* et *v* en babylonien	lj
M. L. Havet.	*L'agma*	iij, iv
—	Pluriel neutre ario-européen	v
—	Semi-voy. ario-europ. entre *d* et une cons.	v
—	*Ausculari, austium*	v, xxxiv
—	*Aurea, aureax, auriga*	xxxiv
—	*Nuncupare, nomen*	vj
—	*Pulpa*, πρκπίδες.— *Mulcere.— Tomentum*	viij
—	*Iecur.* Ἧτερος	viij
—	*Ouls, uls*	xij
—	*Hasta, harundo*	xxxiv
—	Σφί. — Κατά. *contra*	xx
—	*Elementum.* — *Runa.* — *Palari*	xxxviij
—	*Curo*, ποιέω. — *Harena*, χάος	xxxviij
—	Ov consonne dans des mots latins	xv
—	Mots iambiques en latin	xv

M. L. Havet (suite).	Formes du chant des Saliens	xv, xix
—	*Pesnis*	xxxij
—	Le vers saturnien	xix
—	*V* voyelle latin changé en consonne	xix
—	Comparatif et superlatif	xx
—	Altérations d'*a* latin	xxvij
—	Prosodie archaïque du latin	xxix
—	L'alphabet ogamique	xxxij
—	La prononciation *ommissa*	xxxiij
M. Hingre.	Les patois et le français	xxv, xxvj
M. Joret.	*Gamer, déganer, margouillis, frôler*	xxix, xl
—	*Pouture, marjolet*	xxix
—	*Aise, ôlue, -icot,* c latin, *a* normand	xlvij,liv
M. Leger.	*Palenque*	xv
—	Le futur slavon	xxvij
—	*Uhlan*	xxviij, xlj
M. Loth.	Pronom interrogatif irlandais	ij
—	Le gallois *pennydd*	vj
—	*Breton* (*brit, brezel*)	xiv
—	Labiales bretonn..— Sons aspirés celtiques	xx
—	*Sponte*	xxx
—	Une note des *Mémoires*	xxxj
—	Le verbe celtique	xxxij
—	Suffixe vannetais de gradation	l
—	Mots bretons tirés du bas latin	l
—	Glossaire d'Endlicher	lj
—	*Guohi.* — *Vergobretus* (ἐργάζομαι)	lij, liv
M. Malvoisin.	Les congénères de *culex*	xxviij
M. Maspero.	Pronoms personnels égyptiens	ij
—	Pronoms démonstratifs égyptiens	xxx
—	L'égyptien et les langues sémitiques	xxxj
M. Mercier.	Le suff. celt. *ec* et l'émigr. cambrienne	xxxvij
M. Michel.	Le *sandhi* en néerlandais	xiv
M. Mowat.	*Passanante, Passavante*	iij
—	*Dieu* en gaulois (*dae*)	v
—	La gens Plaetoria	viij
—	*Arnasi* (*Loebasius, Arnalia*)	xiij
—	*Cuistre* (*Londres, ordre*)	xxx
—	Inscr. gauloises en caractères grecs	xxxiv
—	Duel en gaulois ; VERGOBRETO	xxxviij, xxxix
—	*Curulis* (*curia, curiones*)	xl
—	TARVOS TRI GARANVS	xlviij, xlix
—	*Taranis*	xlix
M. G. Paris.	*Possum* dans les langues romanes	xix
—	L'espagnol *tonto*	xxx
—	La pathologie des mots et des locutions	xxxiv
M. S. Reinach.	*Vermino*	xxviij, xlij
—	*Venter, Venus*	xxxij
M. Rolland.	*Flûte*	ij
—	*Filou.* — *Grec.* — *Gouailler*	iv
M. de Saussure.	Ἀγαμέμνων	xxxv
—	L'accusatif sanskrit *panthám*	xxxviij
—	Διόνυσος	xlvij
—	Racines en *eiua*	l, liv
M. Sayce.	Voyelles prothétiques grecques	vj
—	Le mythe de Niobé	xxviij
M. Schœbel.	Mots franç. qui ont passé en allem.	vij, xxj
—	Les mots et les idées	xv
—	La rhétorique védique	xxvij
—	La Nuit dans les mythologies	xlvj
M. Sébillot.	Patois français de Bretagne	iv
M. Zobel de Zangroniz.	Monnaies ibériennes	lij

2212. — Abbeville. Typ. et stér. Gustave Retaux.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

Reproduit par offset
avec la permission de la

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

pour

DAWSON-FRANCE, S.A.
4, Faubourg Poissonnière
PARIS, 10e. FRANCE

Imprimé aux Pays-Bas

Chartres. — Imp. Durand, rue Fulbert.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME CINQUIÈME

(1883-1885)

(*Ce bulletin est publié* exclusivement *pour les Membres de la Société et n'est pas mis dans le commerce.*)

PARIS

—

1885

Library of Congress Catalog Card Number: 6-8201.

Vol. 5, 1883/85

N° 23 –	*Mai 1883*
N° 24 –	*Octobre 1883*
N° 25 –	*Juillet 1884*
N° 26 –	*Avril 1885*

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 23

STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

EN LA FORME APPROUVÉE PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

En sa séance du 16 mars 1876.

Titre I. — Objet de la Société.

Art. 1. — La Société de Linguistique a pour objet l'étude des langues et l'histoire du langage. Tout autre sujet d'études est rigoureusement interdit.

Art. 2. — La Société entend les communications soit de ses membres, soit de savants étrangers. Elle publie des mémoires et un bulletin.

Titre II. — Composition de la Société.

Art. 3. — La Société se compose de deux classes de membres :

1° les membres ordinaires ;

2° les membres perpétuels.

Art. 4. — Tout candidat doit être présenté par deux membres de la Société qui font connaître son nom, son adresse, et ses titres à l'admission.

Art. 5. — L'élection a lieu dans la séance qui suit celle de la présentation.

Art. 6. — Nul ne peut être admis, si sa candidature ne réunit les deux tiers des votes exprimés.

Art. 7. — Toutefois, si le candidat est membre de l'Institut, l'admission immédiate est de droit.

Art. 8. — Les membres ordinaires versent une cotisation annuelle

fixée par le règlement, et qui ne pourra en aucun cas dépasser vingt francs.

Art. 9. — Tout membre qui, n'étant redevable à la Société d'aucune cotisation arriérée, aura versé une somme égale à dix cotisations annuelles, deviendra, par ce fait, membre perpétuel.

Art. 10. — Le nombre des membres ordinaires et perpétuels n'est pas limité.

Titre III. — Administration de la Société.

Art. 11. — Le bureau de la Société se compose de :
Un président ; un 1er et un 2e vice-présidents ;
Un secrétaire et un secrétaire adjoint ;
Un administrateur ;
Un trésorier ;
Un bibliothécaire.

Art. 12. — Leurs fonctions sont annuelles.

Art. 13. — La Société nomme en outre chaque année un comité de publication de cinq membres.

Art. 14. — Le président, les secrétaires et l'administrateur sont adjoints de droit au comité de publication. Les autres membres du bureau peuvent être nommés membres de ce comité.

Art. 15. — Le président n'est rééligible qu'après l'intervalle d'une année. Les autres membres du bureau et les membres du comité de publication sont indéfiniment rééligibles.

Art. 16. — Les élections ont lieu dans la dernière séance de l'année.

Art. 17. — Dans la séance précédente, la Société nomme, parmi les membres présents, une commission de trois membres chargée d'examiner la gestion de l'administrateur, les comptes du trésorier, et l'état des collections de la Société. Cette commission vise les livres du trésorier et fait sur l'ensemble des matières qui lui sont soumises un rapport dont il est donné lecture à la dernière séance de l'année.

Art. 18. — Le bureau est chargé de la direction scientifique et financière de la Société. Toutefois, les délibérations relatives à des acquisitions, aliénations ou échanges d'immeubles et à l'acceptation des dons et legs, devront être soumises à l'approbation du gouvernement.

Art. 19. — Le président est le représentant légal de la Société.

Titre IV. — Ressources de la Société.

Art. 20. — Les ressources de la Société se composent : 1° des cotisations des membres ordinaires ; 2° des rentes et capitaux appartenant à la Société ; 3° du produit de la vente des mémoires ; 4° des subventions allouées par l'État, les départements ou les villes ; 5° des donations ou legs faits par des particuliers.

Art. 21. — Les sommes versées par les membres perpétuels sont capitalisées.

Art. 22. — Les excédents de recettes qui ne seront pas nécessaires aux besoins de la Société seront employés à l'achat de rentes sur l'État, d'actions de la Banque de France, ou d'obligations des compagnies de chemin de fer qui ont un minimum d'intérêt garanti par l'État.

Art. 23. — La Société possède en outre une bibliothèque formée des livres et manuscrits qui lui sont remis en hommage, et de ceux dont elle a décidé l'acquisition.

Titre V. — Dispositions générales.

Art. 24. — Les séances ont lieu régulièrement tous les quinze jours, à des dates fixées au commencement de chaque année.

Art. 25. — Il y aura en outre des séances extraordinaires toutes les fois que la Société ou le bureau le décidera.

Art. 26. — Aucun changement ne pourra être proposé aux présents statuts que sur la demande de quatre membres, et après que cette proposition aura été renvoyée à l'examen du bureau.

Art. 27. — Après le rapport du bureau, la proposition ne pourra être soumise à l'approbation du gouvernement que si elle a été votée par les deux tiers des membres présents dans deux séances consécutives.

RÈGLEMENT

(ANTÉRIEUR AUX STATUTS)

Adopté en première lecture dans la séance du 9 *mai et en deuxième lecture dans les séances des* 23 *mai et* 6 *juin* 1874.

CONDITIONS D'ADMISSION.

Art. 1. — La Société reconnaît deux classes de membres : les membres ordinaires et les membres perpétuels. (*Cf. Statuts, art.* 3). La liste des membres perpétuels est publiée en tête de la liste générale des sociétaires.

Art. 2. — La cotisation annuelle des membres ordinaires est fixée à douze francs. (*Cf. Statuts, art.* 8.)

Art. 3. — Les cotisations annuelles doivent être payées intégralement dans les trois premiers mois de chaque année. Tout membre ordinaire qui aura laissé écouler ces trois mois sans verser sa cotisation sera averti une première fois par le trésorier, une seconde

fois par le président. Si ces avertissements restent sans effet, à la fin de l'année il sera considéré comme démissionnaire.

Art. 4. — Les membres nouveaux paient intégralement la cotisation de l'année de leur admission, et les membres démissionnaires celle de l'année de leur démission.

Art. 5. — La nomination d'un membre nouveau n'est définitive qu'après le versement de la première cotisation.

Art. 6. — (*Identique à l'art.* 9 *des Statuts.*)

Art. 7. — Les sommes versées par les membres perpétuels seront capitalisées et composeront le fonds inaliénable de la Société. (*Cf. Statuts, art.* 21.)

Art. 8. — L'art. 8 (*maintenant* 5) des statuts décide que l'élection de toute personne présentée pour faire partie de la Société a lieu dans la séance qui suit celle de la présentation. (*Admission immédiate des membres de l'Institut, Statuts, art.* 7.)

Dans l'intervalle des deux séances, tout membre de la Société peut avertir le président qu'il demande le scrutin secret.

Avant de procéder à l'élection, le président demande si aucun des membres présents ne réclame le scrutin secret.

Le scrutin secret peut être demandé soit oralement, soit par une lettre signée adressée au président : le président ne fait pas connaître à la Société le nom de l'auteur de la demande.

En cas de demande de scrutin secret, l'élection sera remise à la séance suivante. (*L'art.* 5 *des statuts est muet sur ce point.*)

Art. 9. — S'il n'y a pas de demande de scrutin secret, le vote a lieu par assis et levé. (*Nombre des voix : voir Statuts, art.* 6.)

BUREAU ET COMITÉ.

Art. 10. — Le bureau de la Société est composé de la manière suivante (*Cf. Statuts, art.* 11.) :

Un président et un 1er et un 2e vice présidents ;
Un secrétaire et un secrétaire adjoint ;
Un administrateur ;
Un trésorier ;
Un bibliothécaire.

La Société nomme en outre un comité de publication composé de cinq membres. (*Cf. Statuts, art.* 13.)

Art. 11. — En l'absence du président et des vice-présidents, le moins ancien en date parmi les présidents des années précédentes préside la séance.

Art. 12. — Le secrétaire rédige les procès-verbaux des séances. De concert avec le président, il règle l'ordre du jour. Les travaux lus en séance et destinés à l'impression sont déposés entre ses mains. Sous la direction du Comité de publication, il surveille l'impression des mémoires et du bulletin.

Art. 13. — Le secrétaire fait tous les ans, sur les travaux de la Société, un rapport qui est lu en séance.

Art. 14. — L'administrateur convoque les membres pour les séances Il adresse aux membres nouvellement élus l'avis de leur admission. Il remercie au nom de la Société les personnes qui lui envoient des hommages de livres. Il surveille l'envoi des publications de la Société.

Art. 15. — De concert avec les autres membres du bureau, l'administrateur règle avec l'éditeur et l'imprimeur ce qui est relatif aux publications. Il prend les mesures nécessaires à l'installation matérielle de la Société.

Art. 16. — Le trésorier place les fonds de la Société, touche les revenus; il tient toutes les écritures relatives à la comptabilité, et signe, de concert avec l'administrateur, les baux et bordereaux de dépenses.

Art. 17. — Les comptes du trésorier sont arrêtés au 30 novembre de chaque année.

Art. 18. — L'administrateur et le trésorier présentent leur comptes dans la première séance de décembre. (*Cf. Statuts, art.* 17.) Une commission de trois membres, pris parmi les membres présents, est désignée le même jour et fait un rapport écrit sur ces comptes à la séance suivante.

Art. 19. — Le bibliothécaire, chargé de la conservation des livres et manuscrits, timbre toutes ces pièces le jour de leur réception; il tient registre des prêts. Il fait chaque année, dans la seconde séance de décembre, un rapport à la Société sur l'état des collections. La commission nommée dans l'article précédent fera, en même temps que son rapport sur l'état des finances, un rapport sur l'état des collections.

ÉLECTIONS.

Art. 20. — Le président, les secrétaires et l'administrateur font de droit partie du Comité de publication. Les autres membres du bureau peuvent être nommés membres de ce comité. (*Cf. Statuts, art.* 14.)

Art. 21. — (*Identique à l'art.* 15 *des Statuts.*)

Art. 22. — Le bureau et le comité de publication sont renouvelés dans la seconde séance de décembre (*Cf. Statuts, art.* 16), et entrent en fonctions à partir du premier janvier.

Art. 23. — Les élections ont lieu au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Art. 24. — Lorsque, pour une ou plusieurs fonctions, il n'y a pas eu de majorité absolue, des scrutins de ballottage ont lieu. En cas de partage, l'ancienneté d'âge décide entre les deux candidats.

Art. 25. — Les membres du bureau sont élus au scrutin individuel. Les membres du comité de publication sont élus au scrutin de liste.

SÉANCES.

Art. 26. — Les séances ont lieu tous les quinze jours, le samedi, de huit à dix heures du soir. (*Cf. Statuts, art.* 24.)

Art. 27. — La Société prend chaque année trois mois de vacances, du 1er août au 31 octobre.

Art. 28. — Les lectures et communications orales ont lieu dans l'ordre des inscriptions. Néanmoins, sur la proposition motivée du bureau, la Société peut modifier cet ordre.

Art. 29. — Lorsqu'une communication n'a pu être achevée dans une seule séance, elle n'est continuée dans chacune des séances suivantes qu'après que la Société a entendu la lecture d'un autre travail. Aucune communication ne doit occuper plus de la moitié d'une même séance.

Art. 30. — Des personnes étrangères à la Société peuvent être admises, sur l'avis du bureau, à faire une lecture ou une communication. (*Cf. Statuts, art.* 2.)

Art. 31. — Aucune proposition ne peut être discutée contradictoirement dans une séance de la Société sans avoir été soumise à l'examen du bureau.

BIBLIOTHÈQUE.

Art. 32. — Nul emprunt ne peut être fait à la bibliothèque par une personne étrangère à la Société, sauf arrangements conclus par décision de la Société.

Art. 33. — Tout livre ou manuscrit emprunté devra être rendu dans le délai de deux mois, avec faculté de renouveler de mois en mois. En cas de retard, un avertissement est adressé à l'emprunteur; au bout d'un délai de trois mois après l'avertissement, la valeur de l'objet est exigible.

Art. 34. — Si un autre sociétaire s'est fait inscrire pour emprunter le même ouvrage, il en est donné avis au premier emprunteur, et la faculté de renouvellement est supprimée.

PUBLICATIONS.

Art. 35. — Chaque membre reçoit gratuitement un exemplaire des mémoires et du bulletin. Les membres nouveaux ont droit à tous les fascicules publiés dans l'année de leur admission (*et, pour moitié prix, aux publications précédentes*).

Art. 36. — Le comité de publication dirige la publication des mémoires. Il décide sans appel quels sont les travaux qui devront y être insérés et s'entend avec les auteurs pour les modifications qui lui paraissent opportunes. Il rend compte aux auteurs, dans le délai de deux mois après le dépôt, des décisions prises.

Art. 37. — Aucun travail n'est inséré dans les mémoires s'il n'a été lu en séance.

Les travaux qui n'ont pas été admis dans les mémoires sont rendus aux auteurs.

Art. 38. — Les dépenses occasionnées par le remaniement des mémoires en cours d'impression sont supportées par les auteurs, à

moins que la Société, sur la proposition du Comité de publication et sur l'avis du trésorier, ne décide qu'elle prend les frais à sa charge.

Art. 39. — Il est publié par les soins du bureau un bulletin contenant : 1° le procès-verbal des séances, 2° le résumé des communications faites à la Société, que les auteurs jugeront à propos de remettre au secrétaire dans la quinzaine suivante.

Le bulletin donnera en outre le sommaire des publications périodiques relatives à la linguistique qui seront adressées à la Société.

Art. 40. — Chaque année sera imprimée la liste des membres. Cette liste comprendra les noms des membres décédés depuis la fondation.

Art. 41. — Le bulletin paraîtra trois fois par an : dans le courant de mars pour novembre, décembre et janvier ; dans le courant de juin pour février, mars et avril ; au 1er novembre pour mai, juin et juillet.

Art. 42. — Le bulletin sera imprimé dans le même format que les mémoires, mais avec une pagination différente.

Art. 43. — Les auteurs n'ont droit, pour chaque travail inséré au bulletin, qu'à une demi-page d'impression, sauf les cas où le bureau leur accorderait plus d'espace.

REVISION DU RÈGLEMENT.

Art. 44. — Le règlement ne peut être modifié que sur une proposition signée de quinze membres de la Société.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

AU 1er FÉVRIER 1883.

LISTE DES MEMBRES PERPÉTUELS.

MM. Ascoli.
Baudouin de Courtenay.
Bibesco (le prince).
Bonnardot.
Bréal.
Delaire.
Derenbourg (Hartwig).
Durand-Gréville.
Egger.
Ernault.
Fleury.
Gonnet.
Goullet.
Guimet.
Havet.
Jackson.
Joret.
Laborde (le marquis de).
MM. Leger.
Melon.
Menagios (de).
Meyer (Paul).
Oltramare.
Paris.
Pedro II (S. M. dom).
Ploix.
Rhys.
Rolland.
Rosapelly.
Sayce.
Storm.
Tegner.
Vogüé (le marquis de).
Wilbois.
Wimmer.

LISTE GÉNÉRALE

Abbadie (*Antoine* Thomson d'), membre de l'Institut (Académie des sciences, section de géographie et navigation), 120, rue du Bac, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine, et son premier président.

Acollas (*Emile*), inspecteur général des établissements pénitentiaires, 22, rue Soufflot, Paris. — Élu membre de la Société le 10 février 1877.

Arbois de Jubainville (Marie-*Henry* d'), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature celtiques au Collège de France, 84, boulevard du Mont-Parnasse, Paris. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1881 et 1882; président pour 1883.

Ascoli (*Graziadio* I.), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Institut royal, Milan (Italie). — Élu membre de la Société le 22 juillet 1876; membre perpétuel.

Aymonnier (*Etienne*-François), capitaine d'infanterie de marine, administrateur des affaires indigènes de Cochinchine en mission au Cambodge, Phnom Penh (Cambodge). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Bailly (*Anatole*), professeur au Lycée, Orléans (Loiret). — Admis dans la Société en 1868.

Baize (*Louis*), professeur au lycée Fontanes, 36, rue de Turin, Paris. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; bibliothécaire depuis 1882.

Barth (*Auguste*), 6, rue du Vieux-Colombier, Paris. — Élu membre de la Société le 10 mai 1873.

Baudat (*Emile*), professeur de l'Académie, Vert-Site, 1, route de Morges, Lausanne (Suisse). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878, bibliothécaire en 1879.

10. Baudouin de Courtenay (*J.*), professeur à l'Université, Kazan (Russie). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881; membre perpétuel.

Baudry (*Frédéric*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur de la Bibliothèque Mazarine, 23, quai Conti, Paris. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1868; président en 1869.

Bauer (*Alfred*), 17, rue Tournefort, Paris. — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875.

Baunack (le docteur *Johannes*), 9, Ross-strasse, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 26 juin 1880.

Beljame (*Alexandre*), maître de conférences de langue et littérature anglaises à la Faculté des lettres, professeur à l'Ecole des sciences politiques, 29, rue de Condé, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Benloew (*Louis*), 26, rue Desbordes-Valmore, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Benoist (Louis-*Eugène*), professeur de poésie latine à la Faculté des lettres, 17, rue Bréa, Paris. — Élu membre de la Société le 7 mai 1870, président en 1877.

Bergaigne (*Abel*-Henri-Joseph), maître de conférences de langue sanscrite à l'Ecole pratique des hautes études, chargé des cours de langue et littérature sanscrites à la Faculté des lettres, 12, rue d'Erlanger, Auteuil, Paris. — Membre de la Société en 1867; secrétaire-adjoint en 1868 et 1869; vice-président de 1873 à 1878; président en 1879.

Berger (*Philippe*), sous-bibliothécaire de l'Institut, chargé du cours d'hébreu à la Faculté de théologie protestante, 1, rue de Seine, Paris. — Élu membre de la Société le 1er juin 1872; trésorier depuis le 11 avril 1874.

Bezsonov, professeur à l'Université, Kharkov (Russie). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1878.

20. Bibesco (le prince *Alexandre*), 73, boulevard Saint-Michel, Paris. — Élu membre de la Société le 6 juin 1874; membre perpétuel.

Blanc (*Alphonse*), Massale, par Ganges (Hérault). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

Boissier (Marie-Louis-Antoine-*Gaston*), de l'Académie française, professeur de poésie latine au Collège de France, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, 79, rue des Feuillantines, Paris. — Élu membre de la Société le 8 mai 1869.

Boldakov. — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875.

Bonnardot (*François*), archiviste paléographe, attaché au bureau des travaux historiques de la ville de Paris, 46, rue de la Santé, Paris. — Admis dans la Société en 1868; membre perpétuel.

Bossert (*A.*), professeur à la Faculté des lettres, Douai (Nord). — Élu membre de la Société le 2 décembre 1882.

Boucherie (*A.*), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres, villa Savine, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868.

Bouslaiev (*Théodore*), professeur à l'Université, Moscou (Russie). — Élu membre de la Société le 18 juillet 1874.

Bovier-Lapierre, ancien professeur de l'Université, 8, rue Garancière, Paris, — Présenté pour être membre de la Société le 9 juin 1871 ; bibliothécaire du 25 mai 1878 au 1er janvier 1879.

Bréal (*Michel*-Jules-Alfred), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général de l'enseignement supérieur, professeur de grammaire comparée au Collège de France, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, 63, boulevard Saint-Michel, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; secrétaire depuis 1868 ; membre perpétuel.

30. Bugge (*Sophus*), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878.

Calle (*Antonio* de la), 45, avenue de l'Observatoire, Paris. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1882.

Calloïano (*Michel* B. C.), Strada Srivitza, 120, Bukarest (Roumanie). — Élu membre de la Société, le 8 mars 1879.

Carrière (*Auguste*), maître de conférences de langues hébraïque, chaldaïque et syriaque à l'Ecole pratique des hautes études, secrétaire de l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille, Paris. — Élu membre de la Société le 10 février 1872; vice-président en 1875 et 1876.

Chabaneau (*Camille*), chargé de cours de langues romanes à la Faculté des lettres, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868.

Chaignet (Anthelme-Edouard), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques, section de philosophie), recteur de l'Académie, Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

Charencey (le comte *H.* de), membre du Conseil général de l'Orne, 3, rue Saint-Dominique, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier secrétaire ; bibliothécaire de 1868 à 1873 ; vice-président en 1874; vice-président pour 1883.

Chassang (*A.*), inspecteur de l'Université, 9, rue de l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1870.

Chenevière (*Adolphe*), licencié en droit, licencié ès lettres, 38, rue Vignon, Paris. — Élu membre de la Société le 20 janvier 1883.

Chodzko (*Alexandre*), chargé du cours de langues et littératures d'origine slave au Collège de France, 77, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

40. Clément, agrégé de l'Université, 3, rue de Fleurus, Paris. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876.

Collard, professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

Comte (Marie-Camille-*Charles*), professeur de rhétorique au lycée, Angers (Maine-et-Loire). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Cornu (*J.*), professeur à l'Université, 9, Salmgasse, Prague (Autriche). — Élu membre de la Société le 19 juillet 1873.

Coubronne (*Louis*), professeur au lycée, Nantes (Loire-Inférieure). — Élu membre de la Société le 25 janvier 1879.

Cust (*Robert*), 64, Saint-George square, Londres (Angleterre). — Élu membre de la Société le 27 mai 1876.

Darmesteter (*Arsène*), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge à la Faculté des lettres de Paris, maître de conférences de langues romanes à l'Ecole pratique des hautes études, 7, place de Vaugirard, Paris. — Était membre de la Société, le 1er février 1870.

Darmesteter (*James*), directeur adjoint pour la langue zende à l'École pratique des hautes études, 7, place de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1873.

David (*René*), ingénieur, 60, rue des Écoles, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

Delaire (*Alexis*), 53, rue de Rennes, Paris. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876 ; membre perpétuel.

Delaplane (*A.*), 101, rue de Grenelle, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Delondre (*Gustave*), 16, rue Mouton-Duvernet, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Derenbourg (*Hartwig*), professeur d'arabe moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 39, boulevard Saint-Michel, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine ; secrétaire adjoint jusqu'en 1867 ; membre perpétuel.

Derenbourg (*Joseph*), membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et belles-lettres), directeur adjoint pour l'hébreu rabbinique à l'École pratique des hautes études, 27, rue de Dunkerque, Paris. — Élu membre de la Société le 22 juillet 1871.

Des Michels (*Abel*), professeur de langue annamite à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 24, boulevard des Batignolles, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Devic (*Marcel*), chargé du cours de littérature arabe à la Faculté des lettres, 3, rue de la Cavalerie, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 19 février 1876 ; vice-président en 1878.

Dobranich, professeur de langues vivantes, 92, rue du Bac, Paris. — Élu membre de la Société le 29 mai 1880.

Donner (*O.*), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 19 juin 1869.

Drême (*H.*), président de la Cour, Agen (Lot-et-Garonne) — Membre de la Société en 1867.

Duchinski. — Membre de la Société en 1867.

Dufriche-Desgenettes. — Membre de la Société depuis l'origine.

Durand-Gréville (Emile-Alix), 1, rue Tourlaque, Paris (Montmartre). — Élu membre de la Société le 1er avril 1882 ; membre perpétuel.

Dussouchet (*J.*), professeur au lycée Henri IV, 46, rue de Madame, Paris. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1876.

Dutens (*Alfred*), 50, rue François-Premier, Paris. — Élu membre de la Société le 19 juillet 1879.

Duval (Paul-*Rubens*), membre de la Société asiatique et de la Société des Études juives, 18, boulevard Magenta, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

Édon, professeur au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard, Paris. — Élu membre de la Société le 29 mai 1880.

Egger (*Emile*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'éloquence grecque à la Faculté des lettres, 68, rue de Madame, Paris. — Président de la Société en 1866, en 1870-1871, en 1876 ; membre perpétuel.

Eichthal (*Gustave* d'), 44, rue Vignon, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Ernault (*Emile*-Jean-Marie), 72, rue Madame, Paris. — Élu membre de la Société le 18 décembre 1875 ; administrateur depuis 1882 ; membre perpétuel.

Estlander (*Carl G.*), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Membre de la Société en 1867.

70. Fécamp (*Albert*). bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, 15, rue du Manège, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 13 janvier 1877.

Fleury (*Jean*), lecteur à l'Université impériale, 33, rue des Officiers, Saint-Pétersbourg (Russie). — Élu membre de la Société le 21 décembre 1878; membre perpétuel.

Fournier (*Eugène*), docteur en médecine et ès sciences naturelles, 84, rue Lafontaine, Auteuil, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

Frédault (le docteur), 35, rue Bellechasse, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Gaidoz (*Henri*), directeur adjoint pour les langues et littératures celtiques à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École des sciences politiques, directeur de la *Revue celtique*, 22, rue Servandoni, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; administrateur de 1870-1871 au 27 janvier 1877 ; vice-président en 1879, 1880 ; président en 1881.

Georgian (*C.-D.*), 23, strada Serban-Voda, Bukarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 21 mars 1875.

Gilliéron, professeur à l'école Monge, 3, rue Saussier-Leroy, Paris. — Élu membre de la Société le 28 avril 1877.

Godefroy (*Frédéric*), 20, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris. — Élu membre de la Société le 24 mai 1879.

Goldschmidt (*Siegfried*), professeur à l'Université, Strasbourg (Alsace). — Élu membre de la Société le 8 mai 1869.

Gonnet (l'abbé), Lyon (Rhône). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875; membre perpétuel.

80. Goullet, 14, place de la Chapelle, Paris. — Élu membre de la Société le 7 juin 1873 ; membre perpétuel.

Guimet, place de la Miséricorde, Lyon (Rhône). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881 ; membre perpétuel.

Guyard (*Stanislas*), maître de conférences de langues arabe et persane à l'Ecole pratique des hautes études, professeur remplaçant de langue arabe au Collège de France, correcteur de la typographie orientale à l'Imprimerie nationale, l'un des directeurs de la Revue critique d'histoire et de littérature, 45, rue Saint-Placide, Paris. — Élu membre de la Société le 13 avril 1878; vice-président en 1882 ; vice-président pour 1883.

Halévy (*Joseph*), maître de conférences de langue éthiopienne à l'Ecole pratique des hautes études, 26, rue Aumaire, Paris. — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

Harlez (*C.* de), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876.

Hasdeu (*Bogdano* Petriceïcu), membre de l'Académie roumaine, de la Société littéraire serbe, etc., professeur de philologie comparée à l'Université de Bukarest, directeur général des archives royales, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, directeur de la revue *Columna lui Traianu*, rue Mihaiu-voda, Bukarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Hatzfeld, professeur au lycée Louis-le-Grand, 7, rue de l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 1er février 1873.

Hauvette-Besnault, directeur adjoint pour la langue sanscrite à l'Ecole pratique des hautes études, conservateur adjoint à la Bibliothèque de l'Université, 51,

rue Monsieur-le-Prince, Paris. — Etait membre de la Société le 1er février 1870.

Haverfield (*F.*), New College, Oxford (Angleterre). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1882.

Havet (Pierre-Antoine-*Louis*), maître de conférences de philologie latine à l'Ecole pratique des hautes études et à la Faculté des lettres, professeur remplaçant d'éloquence latine au Collège de France, l'un des directeurs de la Revue critique d'histoire et de littérature, 16, place Vendôme, Paris. — Élu membre de la Société le 20 novembre 1869 ; secrétaire adjoint de 1870 à 1882 ; membre perpétuel.

90. Heinrich (G.-A.), doyen de la Faculté des lettres, 29, avenue de Noailles, Lyon (Rhône). — Membre de la Société en 1867

Henry (*Victor*), docteur en droit, conservateur de la bibliothèque municipale, professeur à l'Institut du Nord, 11, place Richebé, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881.

Hingre, chanoine de la cathédrale, Saint-Dié (Vosges). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1878.

Hovelacque (*Abel*), conseiller municipal, professeur à l'Ecole d'anthropologie, 39, rue de l'Université, Paris. — Élu membre de la Société le 4 décembre 1869.

Jackson (*James*), bibliothécaire de la Société de géographie, 15, avenue d'Antin, Paris. — Élu membre de la Société le 22 juin 1879 ; membre perpétuel.

Joret (*Charles*), professeur à la Faculté des lettres, 5, rue Saint-Michel, Aix (Bouches-du-Rhône). — Élu membre de la Société le 10 janvier 1874 ; membre perpétuel.

Kern, professeur de sanscrit à l'Université, Noordeinde, 41, Leyde (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 15 mars 1873.

Kirpitchnikov (*Alex.*), attaché au ministère de l'instruction publique, Saint-Pétersbourg (Russie). — Élu membre de la Société le 4 juillet 1874.

Kirste (le docteur Ferdinand-Otto-*Jean*), 55, rue Monge, Paris. — Elu membre de la Société le 7 janvier 1882.

Laborde (le marquis *Joseph* de), archiviste aux Archives nationales, 5, rue de l'Oratoire-du-Roule, Paris. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1873 ; membre perpétuel.

100. Lambrior, professeur à l'Université, Jassy (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 mai 1877.

Ledrain (*Eugène*), attaché à la conservation des antiquités orientales du Louvre, chargé des cours d'épigraphie sémitique et d'archéologie assyrienne à l'Ecole du Louvre, 122, rue du Bac, Paris. — Élu membre de la Société le 15 avril 1882.

Lefèvre (*Florent*), député, 23, rue de Madame, Paris. — Élu membre de la Société, le 29 mars 1873.

Leger (*Louis*-Paul), professeur à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes, 5, rue de Laval, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine ; administrateur vice-président de 1866 à 1869, en 1880 et en 1881 ; président en 1882 ; membre perpétuel.

Lenormant (*François*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, 7, rue Chomel, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Lesage (*Julien*), 1, rue d'Angivilliers, Versailles (Seine-et-Oise). — Admis dans la Société en 1868.

Lévy (*B.*), inspecteur général de l'Instruction publique, 59, rue Madame, Paris. — Élu membre de la Société le 24 janvier 1874.

Lévy (*Israël*), secrétaire de la rédaction de la *Revue des études juives*, 8, Allée-Verte, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

Liétard (le docteur), Plombières, Vosges. — Membre de la Société en 1867.

Loth (*Joseph*), agrégé de grammaire, élève diplômé de l'Ecole pratique des hautes études, professeur de cinquième au collège Stanislas, 5, place Sorbonne, Paris. — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

110. Luchaire, maître de conférences à la Faculté des lettres, Bordeaux (Gironde). — Élu membre de la Société le 2 mars 1878.

Malvoisin (*Edouard*), agrégé de grammaire, des lettres et de langue anglaise, professeur de rhétorique au collège Stanislas, professeur d'anglais à l'Ecole commerciale (rue d'Argenteuil), 175, avenue du Maine, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; bibliothécaire du 7 février 1880 à la fin de 1881.

Maspero (*Gaston*), professeur de philologie et archéologie égyptiennes au Collège de France, directeur d'études pour la philologie et les antiquités égyptiennes à l'Ecole pratique des hautes études, conservateur du musée de Boulaq et directeur des fouilles en Egypte, au Caire (Egypte). — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1877, 1879 ; président en 1880.

Massieu de Clerval, 113, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise). — Membre de la Société en 1867.

Maury (Louis-Ferdinand-*Alfred*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire et morale au Collège de France, directeur des Archives nationales, aux Archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Melon (*Paul*), 59 bis, rue Jouffroy, Paris. — Élu membre de la Société le 19 novembre 1870 ; membre perpétuel.

Menagios (le docteur *Démétrios* de), docteur en droit et en philosophie. — Élu membre de la Société le 10 janvier 1874 ; membre perpétuel.

Metzger (*Moïse*), rabbin, Belfort. — Élu membre de la Société le 9 mai 1874.

Meyer (*Alphonse*), professeur au lycée, Bordeaux (Gironde). — Élu membre de la Société le 6 février 1875.

Meyer (Marie-*Paul*-Hyacinthe), professeur de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France, directeur de l'Ecole des Chartes, 26, rue Boulainvilliers, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; membre perpétuel.

120. Michel, 18, rue de la Cathédrale, Carcassonne (Aude). — Élu membre de la Société le 16 décembre 1876.

Michel (*Charles*), chargé de cours à l'Université, 38, rue de la Paix, Liège (Belgique). — Élu membre de la Société le 16 février 1878.

Moisy, Lisieux (Calvados). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875.

Morteveille (*Stanislas*), professeur de l'Université, 15, rue Vineuse, Paris. — Élu membre de la Société le 11 janvier 1879.

Mowat (*Robert*), chef d'escadron d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine ; président en 1878.

Nersès (Boyadjian), 141, boulevard Saint-Michel, Paris. — Élu membre de la Société le 8 janvier 1881.

Nicole (*Jules*), professeur à l'Université, rue de Candolle, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 7 mars 1874.

Nigoles (*O.*), professeur de seconde au Prytanée militaire, 64, Grande-Rue, La Flèche (Sarthe). — Élu membre de la Société le 13 juillet 1878.

Nommés (*P.-H.*), 20, avenue de l'Observatoire, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Oltramare (*Paul*), professeur au gymnase, rue Bonivard, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 27 mai 1876; membre perpétuel.

130. Oppert (*Jules*), membre de l'Institut, professeur de philologie et archéologie assyriennes au Collège de France, 40, avenue d'Eylau, Paris. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1868 et 1869.

Paplonski (*J.*), directeur de l'Institut des sourds et muets, place Saint-Alexandre, Varsovie (Pologne). — Élu membre de la Société le 27 février 1869.

Paris (*Gaston*-Bruno-Paulin), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge au Collège de France, directeur d'études pour les langues romanes à l'Ecole pratique des hautes études, 11, rue de Varenne, Paris. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1869, en 1870-1871, et en 1872; président en 1873; membre perpétuel.

Paysant, professeur au lycée Henri IV, 5, rue Bréa, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

S. M. Dom Pedro II, empereur du Brésil, membre de l'Institut de France, Rio-de-Janeiro (Brésil). — Membre de la Société depuis le 12 mai 1877; membre perpétuel.

Pelletan (Charles-*Camille*), député, 20, rue Condé, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Pierret, conservateur du musée égyptien, au Louvre, Paris. — Etait membre de la Société le 1er février 1870.

Ploix (*Charles*), ingénieur hydrographe, 47, rue de Verneuil, Paris. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1873; président en 1874; membre perpétuel.

Ponton d'Amécourt (le vicomte *Gustave* de), 18, rue de l'Université, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Queux de Saint-Hilaire (le marquis de), 3, rue Soufflot, Paris. — Élu membre de la Société le 4 novembre 1882.

140. Reinach (*Salomon*), membre de l'Ecole française d'Athènes, 31, rue de Berlin, Paris. — Élu membre de la Société le 21 février 1880.

Renan (Joseph-*Ernest*), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur de langues hébraïque, chaldaïque et syriaque au Collège de France, 4, rue de Tournon, Paris. — Président de la Société en 1867.

Renier (Charles-Alphonse-*Léon*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'épigraphie et antiquités romaines au Collège de France, président de la section des sciences historiques et philologiques à l'Ecole pratique des hautes études, conservateur de la Bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne, Paris. — Admis dans la Société, le 24 avril 1869.

Rhys (*John*), ancien fellow de Merton College (Oxford), Rhyl, North Wales (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875; membre perpétuel.

Riant (le comte *Paul*-Edouard-Didier), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 51, boulevard de Courcelles, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Riemann (*Othon*), maître de conférences à l'École normale supérieure, l'un des directeurs de la Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes, 5, rue Méchain, Paris. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881.

Rieutord, propriétaire, 65, rue des Moines, Batignolles, Paris. — Élu membre de la Société le 15 mars 1873.

Robiou (*Félix*), professeur de littérature et institutions grecques à la Faculté des lettres, 15, quai Châteaubriand, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Membre de la Société depuis l'origine.

Rochemonteix (le marquis *Maxence* de Chalvet de), au Caire (Egypte). — Élu membre de la Société le 7 juin 1873.

Rolland (*Eugène*), château de Grantmon, Aunay-sous-Auneau, par Auneau (Eure-et-Loir). — Admis dans la Société en 1868 ; membre perpétuel.

150. Romanelli (*Rocco*), 60, strada Pontecorvo, Naples (Italie). — Élu membre de la Société le 11 janvier 1879.

Ronel (*Charles*), chef d'escadron de dragons, 3, rue Amélie, Paris. — Élu membre de la Société le 8 janvier 1881.

Rosapelly (le docteur), ancien interne des hôpitaux, 10, rue de Buci, Paris. — Élu membre de la Société le 27 mai 1876; membre perpétuel.

Rudy (*Charles*), 7, rue Royale, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

Saussure (*Ferdinand* de), maître de conférences de gothique et vieux haut allemand à l'École pratique des hautes études, 3, rue de l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 13 mai 1876 ; délégué dans les fonctions de secrétaire adjoint en 1882 ; secrétaire adjoint pour 1883.

Sauvaire (*Constantin*), professeur de linguistique, Buenos-Ayres (République Argentine). — Élu membre de la Société le 12 mai 1877.

Sayce (*H. A.*), professeur à l'Université, Oxford (Angleterre). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878 ; membre perpétuel.

Schlumberger (*Gustave*-Léon), membre résidant de la Société des antiquaires de France, 140, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881.

Schœbel (*Ch.*), 15, rue Campagne-Première, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine.

Sénart (*Emile*), 34, rue Barbet-de-Jouy, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

160. Sepet (*Marius*-Cyrille-Alphonse), employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 25, rue de Penthièvre, Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Sevrette, professeur au lycée Louis-le-Grand, 35, rue du Sommerard, Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Specht (*Edouard*), 195, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris. — Membre de la Société en 1867.

Speijer (le docteur *J.*-S.), professeur de grammaire comparée à l'Université, 72, Stadhouderskade, Amsterdam (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 2 février 1878.

Spiro (Jean-Henri), licencié en théologie, 9, rue Berthollet, Paris. — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

Stokes (*Whitley*), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), member of the Governor's Council, Calcutta (Indes britanniques). — Élu membre de la Société le 5 novembre 1881.

Storm (*Johan*), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1872; membre perpétuel.

Sturm (*P.-V.*), professeur à l'Athénée, Luxembourg (grand-duché de Luxembourg.) — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

Stürzinger. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1876.

S^{v}vrljuga (*J.-Krst.*), professeur au gymnase royal supérieur, Varazdin, Croatie (Autriche-Hongrie). — Élu membre de la Société le 17 avril 1880.

Tegner, professeur à l'Université, Lund (Suède). — Élu membre de la Société le 17 avril 1875 ; membre perpétuel.

Thomsen (*Vilh.*), professeur à l'Université, 16, Lykkesholm Allee, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 21 mai 1870.

Tournier (Edouard), directeur adjoint pour la philologie grecque à l'Ecole pratique des hautes etudes, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, 16, rue de Tournon, Paris. — Membre de la Société depuis l'origine ; vice-président en 1872.

Tourtoulon (le baron *Charles* de), Valergues par Lausargues (Hérault). — Élu membre de la Société le 25 avril 1869.

Vaïsse, directeur honoraire de l'Ecole des sourds et muets, 49, rue Gay-Lussac, Paris. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1875.

Vallentin (Ludovic-Lucien-Mathieu-*Florian*), docteur en droit, substitut du procureur de la République, directeur du Bulletin épigraphique de la Gaule, Montélimar (Drôme). — Élu membre de la Société le 21 janvier 1882.

Vogüé (le marquis Charles-Jean-*Melchior* de), membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et belles-lettres), 2, rue Fabert, Paris.— Admis dans la Société le 27 mars 1879 ; membre perpétuel.

Wall (*Charles*-Henry), professeur à Halbrake School, New Wandsworth, S. W., Londres (Angleterre). — Élu membre de la Société le 26 avril 1879.

Watel, professeur au lycée Fontanes, 7, rue Bapst, Asnières (Seine). — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

Weber (*Edouard*), docteur en médecine, 2, place Sorbonne, Paris. — Élu membre de la Société le 20 janvier 1883.

Wilbois, commandant de gendarmerie, Orléans (Loiret). — Élu membre de la Société le 15 avril 1876 ; membre perpétuel.

Wimmer (*Ludv.-F.-A.*), professeur à l'Université, 9, Nörrebrogade, Copenhague (Danemark).— Élu membre de la Société le 29 mars 1873 ; membre perpétuel.

Zobel de Zangroniz, 5, via Serrano, Madrid (Espagne). — Élu membre de la Société le 7 janvier 1882.

AVIS

Nos confrères sont instamment priés de vérifier dans la liste des membres les indications qui les concernent (nom ; — prénoms ; — titres, grades et qualifications ; — adresses ; etc.), et d'adresser les rectifications ou additions au secrétaire adjoint.

MEMBRES

ENLEVÉS PAR LA MORT A LA SOCIÉTÉ.

Brunet de Presles, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de grec moderne à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1868. Décédé le 12 septembre 1875.

Chasles (*Philarète*), professeur au Collège de France. — Élu membre de la Société le 15 février 1873. Décès notifié à la Société, le 19 juillet 1873.

De la Berge — Élu membre de la Société le 3 décembre 1870. — Décédé le 13 mars 1878.

Deville (*Gustave*), ancien membre de l'Ecole d'Athènes. — Membre de la Société en 1867. Décédé en 1868.

Didion (*Charles*), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, délégué général de la Compagnie d'Orléans. — Élu membre de la Société le 26 avril 1873. Décédé le 26 janvier 1882.

Didot (*Ambroise-Firmin*). — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1876.

Grandgagnage (*Charles*), sénateur du royaume de Belgique. — Élu membre de la Société le 24 avril 1869.

Graux (*Charles*-Henri), maître de conférences de philologie grecque à l'Ecole pratique des hautes études, maître de conférences d'histoire grecque à la Faculté des lettres de Paris, bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Université, l'un des directeurs de la Revue critique d'histoire et de littérature. — Élu membre de la Société le 9 mai 1874. Décédé le 13 janvier 1882.

Grimblot (*Paul*), ancien consul de France à Ceylan. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société, le 4 juin 1870.

Halléguen (le docteur). — Élu membre de la Société le 9 juin 1877. Décès notifié à la Société, le 5 avril 1879.

Hervé (*Camille*). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 30 août 1878.

Jaubert (le comte), membre de l'Institut. — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 1er janvier 1875.

Jozon, député. — Présenté pour être membre de la Société dans la séance du 2 décembre 1876. Décès notifié à la Société le 9 juillet 1881.

Judas (le docteur A.-C.), ancien médecin principal de première classe. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 17 janvier 1873.

Lachaise (l'abbé *Romain* Czerkas). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 26 avril 1873.

Le Saint, ancien officier. — Décédé en 1867 ou 1868.

Littré (Maximilien-Paul-*Emile*), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1881.

Lottner (le docteur *Carl*). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 5 avril 1873.

Meunier (Louis-*Francis*), docteur ès lettres. — Membre de la Société en 1867 ; trésorier de 1872 à sa mort. Décédé le 11 mars 1874.

Meyer (*Maurice*), ancien professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, inspec-

teur de l'enseignement primaire. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1870.

Muir (*John*), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décédé le 15 mars 1882.

Pannier (*Léopold*), attaché à la Bibliothèque nationale. — Etait membre de la Société, le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 20 novembre 1875.

Pellat, doyen de la Faculté de droit. — Etait membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 18 novembre 1871.

Pierron (*Alexis*), professeur au lycée Louis-le-Grand. — Admis dans la Société en 1868. Décès notifié à la Société le 7 décembre 1878.

Rougé (le vicomte *Emmanuel* de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 janvier 1873.

Seillière (*Aimé*). — Élu membre de la Société, le 13 février 1869. Décès notifié à la Société le 19 novembre 1870.

Thurot (François-*Charles*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, l'un des directeurs de la Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes. — Admis dans la Société en 1868, vice-président en 1870-1871, président en 1872. Décédé le 17 janvier 1882.

Todd (*J.* Henthorn), Senior fellow of Trinity College, professeur d'hébreu à Trinity College (Dublin), et conservateur de la bibliothèque. — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 28 juin 1869.

LISTE DES PRÉSIDENTS

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

DEPUIS 1866.

	MM.		MM.
1866.	EGGER.	1876.	EGGER.
1867.	RENAN.	1877.	BENOIST.
1868.	BRUNET DE PRESLE	1878.	MOWAT.
1869.	BAUDRY.	1879.	BERGAIGNE.
1870-1871.	EGGER.	1880.	MASPERO.
1872.	THUROT.	1881.	GAIDOZ.
1873.	Gaston PARIS.	1882.	LEGER.
1874.	PLOIX.	1883.	D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.
1875.	VAÏSSE.		

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

(Arrêté le 1er février 1883)

I.

GÉNÉRALITÉS

SUR LA SCIENCE DU LANGAGE.

ADELUNG (J.-Ch.). Mithridates. Berlin, Voss, 1806-17 ; 5 vol. in-8.

BENLŒW (L.). De quelques caractères du langage primitif. Paris, Franck, 1863.

BONTE (pseudonyme). Un dernier mot (sans date ni lieu).

BOURDONNÉ. Origine des noms propres. Paris, Thorin, 1868 ; in-8 ;

BRÉAL (M.). De la forme et de la fonction des mots. Paris, Franck, 1866 ; in-8.

— Les idées latentes du langage. Paris, Hachette, 1868 ; in-8 ; 2 ex.

CHARENCEY (H. de). La science du langage. Dans le journal *Le Contemporain,* numéro du dimanche 26 mars 1855.

DONNER (O.). Om Jem förande Sprakforskning två intradesföreläsningar. Helsingfors, Frenckel, 1871 ; in-8.

EGGER (E.). Observations et réflexions sur le développement de l'intelligence et du langage chez les enfants. Paris, Picard, 1879.

EICHHOFF. Cours libre de grammaire et de philologie comparée. Discours d'ouverture. Paris, Lahure, 1864 ; in-8, 16 p.

EICHTHAL (G. d'). Lettre à Sir Ls Mallet sur une langue internationale. Paris, Laisné, 1871 ; in-8.

FOURNIER (Dr Eug.). Sur les noms anciens du cyprès. Recherches étymologiques. (Extrait des actes du Congrès international de botanique, tenu à Paris en août 1867.)

GILLY (A.). La science du langage. Paris, Douniol, 1865 ; in-8.

GRIMM (J.). De l'origine du langage. Traduction par F. de Wegmann. Paris, Franck, 1859 ; in-8.

HUMBOLDT (G. de). De l'origine des formes grammaticales. Traduction par Alf. Tonnellé. Paris, Franck, 1859 ; in-8.

KRUSZEVSKI. Ueber die Lautabwechslung. Kazan, 1881 ; in-12.

MÜLLER (Max). Outline Dictionary. London, Trübner, 1867.

— La science du langage. Traduction par MM. Harris et Perrot. Paris, Durand et Pedone, Lauriel, 1876.

OPPERT (J.). Remarques sur les caractères distinctifs des différentes familles linguistiques. Paris, 1860 ; in-8.

PARAVEY (chevalier de). Du signe interrogatif des divers peuples. Lyon, 1865 ; in-12.

SCHAPIRO (Mich.). Révélations étymologiques. Armes tranchantes. Paris, Maisonneuve, 1880.

SCHLEICHER. La théorie de Darwin et la science du langage. Traduction de M. de Pommayrol. Paris, Franck, 1868 ; in-8.

SCHŒBEL. Etude sur le verbe *être*. In-8.

— Mémoire sur les origines de l'écriture alphabétique. Brochure sans date ni nom d'imprimeur. In-8.

SÉGUIER, marquis de Saint-Brisson. La philosophie du langage d'après Aristote. Paris, Bourgeois, 1838 ; in-8.

TERRIEN-PONCEL (Alb.). Du langage. Essai sur la nature et l'étude des mots et des langues. Paris, Franck, 1867 ; in-8.

VALADE (Rémi). De l'origine du langage. Paris, Bouquin, 1860 ; 2 exemplaires.

II.

LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

1. OUVRAGES GÉNÉRAUX.

BAILLY (A.). Manuel pour l'étude des racines grecques et latines. Paris, Durand, 1869 ; in-12.

BAUDOUIN DE COURTENAY. Quelques mots sur la grammaire comparée des langues indo-européennes (en russe).

— Podrobnaia programma lekcii. Kazan, 1881.

BAUDRY (F.). Grammaire comparée des langues classiques. 1re partie. Phonétique. Paris, Hachette, 1868 ; in-8.

BOPP (Franz). Grammaire comparée des langues indo-européennes. Traduction de M. Bréal (5 volumes). Paris, 1866-74 ; in-8.

BRÉAL (M.). Etymologies grecques et latines (Extrait de la *Rivista di Filologia*, mai et juin 1874). Turin, 1875 ; in-8.

— Les racines des langues indo-européennes. Paris, Didot, 1876 ; in-4.

EGGER (E.). Notions élémentaires de grammaire comparée. 6e édition. Paris, Durand, 1865 ; in-12.

— Id. 7e édition. 1875.

FERRAR (William). A comparative grammar of sanskrit, greek and latin. Vol. I. London, Longmans, 1869 ; in-8.

HENRY (Victor). Esquisses morphologiques. Considérations générales sur la nature et l'origine de la flexion indo-européenne. Lille, 1882 ; in-8 ; 31 p. (Extrait du *Muséon*.)

HOVELACQUE (Ab.). Notice sur les subdivisions de la langue commune indo-européenne. In-8. (Sans date.)

JORET (C.). De rhotacismo in indoeuropæis ac potissimum in germanicis linguis. Thèse de doctorat. Paris, Franck, 1875 ; in-8.

KERN (H.). Honderd en Duizend (cent et mille). Broch. 10 p. ; in-8. (Sans lieu ni date.)

MOWAT (Rob.). Noms propres anciens et modernes. Etudes d'onomatologie comparée. Paris, Franck, 1869 ; in-8.

PEZZI (Domenico). Glottologia aria recentissima. Cenni storico-critici. Torino, Löscher, 1877 ; in-8.

SAUSSURE (F. de). Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes. Leipzig, Teubner, 1879 ; in-8.

SCHMIDT (Joh.). Die Wurzel ak im Indogermanischen. Weimar, Bohlan, 1865 ; in-8.

T. (E.). Essai de grammaire comparée dans les trois langues classiques. Paris, 1853, in-12.

WHITNEY (W.-D.). Oriental and linguistic studies. New-York, 1873 ; in-8.

2. SANSCRIT ET DÉRIVÉS.

BAUDRY (F.). Résumé élémentaire de la théorie des formes grammaticales en sanscrit. Paris, Durand, 1853 ; in-12.

BERGAIGNE (A.). Les inscriptions sanscrites du Cambodge. Examen sommaire d'un envoi de M. Aymonnier par MM. Barth, Bergaigne et Sénart. Rapport à M. le Président de la Société asiatique par M. Bergaigne. Paris, Impr. Nationale, 1882 ; in-8. (Extrait du *Journal asiatique.*)

— Une nouvelle inscription du Cambodge. Paris, Impr. Nationale, 1882 ; in-8. (Extrait du *Journal asiatique.*)

CHARENCEY (H. de). De la symbolique des points de l'espace chez les Indous. (Cf. *Mythologie, Symbolique.*) Paris, Leroux, 1875 ; in-8. (Extrait de la *Revue de philologie et d'ethnographie.*)

DONNER (O.). Sitâ-haranam. Episode du Râmâyana. Texte, traduction et commentaire (en suédois). Helsingfors, 1865 ; in-8.

— Pindapitryajna. Das maneopfer mit klössen bei den Indern. Abhandlung aus dem Vedischen Ritual. Berlin, Calvary, 1870 ; in-8.

GARCIN DE TASSY. Discours d'ouverture du cours d'hindoustani à l'Ecole impériale des langues orientales vivantes, 4 décembre 1865. In-8.

— Discours d'ouverture du cours d'hindoustani à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes. 10 brochures. Paris, 1850-1867.

HOVELACQUE (Ab.). Note sur la prononciation et la transcription de deux sifflantes sanscrites. Paris, Maisonneuve, 1869 ; in-8.

— Mémoire sur la primordialité et la prononciation du R-vocal sanscrit. Paris, Maisonneuve, 1872 ; in-8.

LIÉTARD (Dr.). Lettres historiques sur la médecine chez les Indous. Paris, Masson, 1862 ; in-8.

SCHIERN (Freder). Om oprindelsen til Sagnet om de guldgravende Myrer. Kjobenhavn, 1873 ; in-8.

SCHŒBEL (Ch.). La Bhagavad-Gita. Etude de philosophie indienne. Septembre 1861 ; in-8.

— Recherches sur la religion première de la race indo-iranienne. Paris, Maisonneuve, 1872 ; in-8.

— Id. 2e édition revue et augmentée. Paris, Maisonneuve, 1872.

— Etude sur le rituel du respect social dans l'état brahmanique. Paris, Maisonneuve, 1870 ; in-8.

— Le buddhisme, ses origines. Paris, Maisonneuve, 1874 ; in-8. (Actes de la Société philologique.)

— Le rituel brahmanique du respect social, traduit du sanscrit. Paris, 1874 ; in-8.

3. LANGUES IRANIENNES.

BRÉAL (M.). De la géographie de l'Avesta ; le brahme Tchengrénghâtchah. 23 p. Paris, 1862 ; in-8. (Extrait du *Journal asiatique.*)

CHODZKO (A.). Etudes philologiques sur la langue kurde (dialecte de Soléimanié). Paris, 1857 ; in-8. (Extrait du *Journal asiatique*).

DARMESTETER (James). Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta. Paris, Franck, 1875 ; in-8. 23e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes.

KHANIKOF (de). Mémoire sur Khâcâni, poète persan du XIIe siècle. Paris, Imprimerie Impériale, 1865 ; in-8.

KOSSOWICZ (Dr Cajetanus). Decem Sendavestae excerpta. Traduction latine et notes. Paris, Imprimerie Impériale, 1865 ; in-8.

4. GREC.

BOUCHERIE (A.). Edition de Jullius Pollux : Ἑρμηνεύματα (καὶ) καθημερίνη ὁμιλία. Paris, Imprimerie Nationale, 1872 ; in-4.

BURNOUF (J.-L.). Méthode pour étudier la langue grecque. 55e édition. Paris, Delalain, 1856 ; in-8.

CAMPOS-LEYZA (E. de). Analyse étymologique des racines de la langue grecque. Bordeaux, 1874 ; in-8.

CHAIGNET (A.-Ed.). Théorie de la déclinaison en grec et en latin, d'après les principes de la philologie comparée. (Voir aussi au *Latin*.) Paris, Thorin, 1875 ; in-8.

DEVILLE (G.). De popularibus cantilenis apud recentiores Graecos. Paris, impr. Lainé, 1866 ; in-8.

— Etude du dialecte tzakonien. Paris, impr. Lainé, 1866 ; in-8.

EICHTHAL (G. d'). De la réforme progressive et de l'état actuel de la langue grecque. Paris, Lainé, 1870 ; in-8.

LE BAS (Ph.). Fragments inédits de deux romans grecs. Paris, 1841 ; in-4. 20 p.

— Φιλομούσων μύησις. Leçon d'ouverture de la conférence de langue et de littérature grecques à l'Ecole normale supérieure. Paris, Lahure, 1858 ; in-12.

PIERRON (Alexis). Edition avec notes françaises de l'Iliade d'Homère. Paris, Hachette, 1869 ; 2 vol. in-8.

— Edition avec notes françaises de l'Odyssée d'Homère. Paris, Hachette, 1875 ; 2 vol. in-8.

RANGABÉ (A.). Grammaire abrégée du grec actuel. Paris, Durand, 1867 ; in-8.

TALBERT (F.). De lingua graeca vulgari quatenus quoad declinationes cum rustica romana conveniat. Paris, Thorin, 1874 ; in-8.

TOURNIER (Ed.). De Aristea Proconnesio et Arismapeo poemate. Paris, Durand, 1863.

— Observations de critique verbale sur divers passages de S. Jean Chrysostome. Paris (sans date). (Tirage à part de *La Revue archéologique*.)

Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, 1er fascicule. Exercices critiques de la conférence de philologie grecque, recueillis et dirigés par Ed. Tournier, directeur. Paris, Vieweg, 1875.

Epigraphie grecque.

BRÉAL (M.). Sur le déchiffrement des inscriptions cypriotes. (Extrait du *Journal des savants*, août et septembre 1877.) In-4.

FOUCART (P.). Des associations religieuses chez les Grecs. Paris, Klincksieck, 1873 ; in-8.

LE BAS (Ph.). Monuments d'antiquité figurée, recueillis en Grèce par la Commission de Morée. 1er cahier : Bas-relief du temple de Phigalie. Paris, Didot, 1837 ; in-8. — 2e cahier : Argolide et Laconie. Paris, Didot, 1837 ; in-8.

— Inscriptions grecques et latines, recueillies en Grèce par la Commission de Morée. Cahiers 1, 2, 3, 5. Paris, Didot, 1837-39; in-8.
— Explication d'une inscription grecque de l'île d'Egine. Paris, Didot, 1842; in-8.
— Explication d'une terre cuite appartenant au roi Othon. (Extrait de *La Revue archéologique,* X^e année.) Paris, Leleu, 1854; in-8; 9 p.
— Explication d'une inscription grecque trouvée à Smyrne. (Extrait de *La Revue archéologique*, XI^e année.) Paris, Leleu, 1855; in-8; 12 p.
— Mémoire sur une inscription métrique trouvée à Athènes. Paris, Imprimerie Impériale, 1858; in-4; 23 p.
RANGABÉ (A.). Mémoire sur trois inscriptions grecques inédites. Paris, Imprimerie Impériale, 1863; in-4.
THOMSEN. Sur les inscriptions cypriotes dans : Krot udsigt over det philologisk-historiske Samfunds Virksomhet. Copenhague, 1877.

5. LATIN.

(Sans noms d'auteurs). Recherches sur la langue latine. Paris, 1747.
— Dictionnaire étymologique et raisonné des racines latines. Paris, 1780.
— Nouveau dictionnaire des commençants. Lyon, 1826.
BENLŒW. Précis d'une théorie des rythmes. 1^re partie : Rythmes français et rythmes latins. Paris, Franck, 1862; in-8.
BOVIER-LAPIERRE (G.). Eléments de grammaire latine. Paris, Delagrave, 1876; in-12.
CHAIGNET (A.-Ed.). Théorie de la déclinaison en grec et en latin d'après les principes de la philologie comparée. (Voir aussi au *Grec.*) Paris, Thorin, 1875; in-8.
DESUCRE-DUPLAN (J.-Maurice). Racines de la langue latine. Paris, 1789.
DUTREY. Grammaire élémentaire de la langue latine. Paris, Hachette, 1849; in-12.
GANTRELLE. La Germania de Tacite. Éd. avec notes. Paris, Garnier, 1877; in-12.
GUARNACCI (Mario). Dissertazione sopra le XII Tavole. (Dans les Mémoires della Societa Colombana Fiorentina.) Florence (sans date); in-4.
HIGNARD. Virgile et Horace. Leçon d'ouverture du cours de littérature latine à la Faculté des lettres de Dijon. *Revue politique et littéraire,* 2 février 1879. In-4.
LE MOINE D'ORGIVAL (l'abbé). Considérations sur l'origine et le progrès des belles-lettres chez les Romains et les causes de leur décadence. Paris, 1749; in-12.
LJUNGBERG (Nic.-Guil.). Q. Horatii Flacci carmina lyrica. Vol. I. Carlstadt, 1872. (Le vol. II n'a pas paru, l'éditeur étant mort en 1872.)
MADVIG (J.-R.). Grammaire latine. Traduction par N. Theil. Paris, Didot, 1870; in-8.
PEZZI (Domenico). Grammatica storico-comparativa della lingua latina. Torino, Erm. Löscher, 1872; in-8.
STORM (G.). Remarques sur les voyelles atones du latin, des dialectes italiques et de l'italien. Paris, 1873.

Archéologie et épigraphie latines.

DE LA MARRE. Recherches sur l'ancienne ville de Lambèse. Paris, 1850; in-8.
DESJARDINS (Ern.). Découverte des ruines d'une cité inconnue aux environs de Plaisance. Tirage à part de *La Revue archéologique.* (Sans date.)

DU MÈGE (Alex.). Archéologie pyrénéenne. Tome I, 2e partie. Toulouse, Delboy (sans date); in-8.

GAIDOZ (H.). La Commission de la topographie des Gaules et ses travaux. (Extrait de *La Revue de l'instruction publique* du 14 mai 1868.) Paris, Lahure, 1868; in-8; 15 p.

GOLTZIUS (Hubertus). Thesaurus rei antiquariae huberrimus (*sic*). Antverpiae, 1579; in-4.

GRIFI (Luigi). Intorno ad una statua di Augusto recentamente trovata. Rome, 1863; in-4. (Extrait des Dissertazioni della pontificia Academia romana d'archeologia.)

MOWAT (Rob.). Etudes philologiques sur les inscriptions gallo-romaines de Rennes. Paris, Franck, 1870; in-8.

MURATORI. Dissertazione sopra i servi et liberti antichi. (Dans les Memorie della Societa Colombaria Fiorentina.) Florence (sans date); in-4.

RENIER (L.). Notes d'un voyage archéologique au pied de l'Aurès. Paris, Leleu, 1852; in-8.

— Trois inscriptions de Constantine. (Extrait de *La Revue archéologique*, Xe année.) Paris, 1854; in-8; 16 p.

— Sur une inscription du musée de Lyon. (Extrait de *La Revue archéologique*, XIe année.) Paris, 1855; in-8; 4 p.

— De quelques inscriptions latines récemment exposées dans la salle du Zodiaque de la bibliothèque impériale. (Extr. du bulletin des sociétés savantes. Juillet 1855.) In-8.

— Sur quelques inscriptions des villes de Thagaste et de Madaure. (Extr. de la *Revue archéologique*, XIVe année. Paris, 1857; in-8.

— Observations sur un article de M. S.-P. Rossignol. (Extr. de la *Revue archéologique*, XIVe année). Paris, 1857; in-8, 15 p.

ROBIOU (F.). Recherches sur l'origine des lectisternes. (Tirage à part de la *Revue archéologique*.) Sans date.

TARDIEU (A.) et BOYER (F.). La ville gallo-romaine de Beauclair (Puy-de-Dôme). Clermont-Ferrand, 1882; in-4, 10 p. avec planches.

5 *bis*. LANGUES NÉO-LATINES.

Généralités.

DIEZ (F.). Grammaire des langues romanes. Traduction par MM. G. Paris, A. Brachet et Morel-Fatio. Paris, Franck, 1874-1876; 3 vol. in-8.

MEUNIER (F.). Les composés qui contiennent un verbe à un mode personnel en latin, en français, en italien et en espagnol. Paris, Imp. Nat., 1875; in-8.

a. Français.

AGNEL (Em.). De l'influence du langage populaire sur la forme de certains mots de la langue française. Paris, Dumoulin, 1870; in-8.

APPERT (Ch.). Essai sur les prépositions et de leur usage dans la langue française. Naples, 1827; in-8.

BEURGAUD. La Maleisie à Piarre Bounichon. Coumédie saintongeoèse. Paris, Didot, 1864; in-12.

BONNARDOT. Chartes françaises de Lorraine et de Metz. Paris, Imp. Nat., 1873; in-8, 47 p.

BOVIER-LAPIERRE. Eléments de grammaire française. Châlons-sur-Saône, 1873; in-12.

CHABANEAU (Camille). Histoire et théorie de la conjugaison française. Paris, Franck, 1868; in-8.

CORBET (Denys). L'jour de l'an. Poésie en guernésiais. Guernesey, 1874; in-12, 24 p.

CORNEILLE (P.). Polyeucte, éd. J. Favre. Paris, Garnier, 1880; in-12.

COSTON (baron de). Recherches étymologiques sur quelques noms de lieux et de familles du département de la Drôme. Paris, Durand, 1861; in-4.

DARMESTETER (A.). Traité de la formation des mots composés en français. Bibl. de l'Ecole des Hautes-Études, 19e fasc. Paris, Franck, 1874; in-8.

— Phonétique française. La protonique non initiale non en position. (Extrait de la *Rom.*, t. V.) Paris, 1876; in-8.

DECORDE (l'abbé J.-E.). Dictionnaire du patois du pays de Bray. Paris, 1852; in-8.

DEVIC (Marcel). Dictionnaire étymologique des mots français d'origine orientale (arabe, turc, persan, hébreu, malais). Paris, Imp. Nat., 1876; in-8.

DIDOT (Ambroise-Firmin). Observations sur l'orthographe ou ortografie française: Deuxième édition revue et corrigée. Paris, Didot, 1868; in-8.

DONIOL (Henry). Les patois de la Basse Auvergne. Paris, Maisonneuve, 1877; in-8.

EGGER (E.). Les substantifs verbaux formés par apocope de l'infinitif. Deuxième édition revue, corrigée, augmentée. Paris, Pédone-Lauriel, 1875; in-8.

ESTLANDER. Pièces inédites du roman de Tristan. Helsingfors, 1866; in-4.

FLEURY (Jean). Grammaire russe-française (gramm. franç. en langue russe). Pétersbourg et Moscou, 1871; in-12.

— Histoire élémentaire de la littérature française. 2e éd. Paris et Pétersbourg, J. Fleury, 1879; in-12.

GODEFROY (Fred.). Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle. Fasc. 1-9. Paris, Vieweg, 1880-1882; in-4.

GRANDGAGNAGE (Ch.). Dictionnaire étymologique de la langue wallonne (2 exempl.). Première partie. Liège, Oudart, 1847; in-8. — Id. Deuxième partie, 1re liv. (2 exempl.) Liège, Desoer, 1850.

— Mémoire sur les anciens noms de lieux de la Belgique orientale. Bruxelles, Hayez, 1855; in-4.

— Vocabulaire des anciens noms de lieux de la Belgique orientale. Liège, Gnusé, 1859; in-8.

— Glossaire des coutumes de Namur. Bruxelles, Gobbaerts, 1874; in-4.

HOCK (Auguste). Dames liégeoises. Liège, Carmanne, 1869; in-8, 16 p.

— Œuvres complètes. 3 vol. Liège, Vaillant, 1872; in-12. Tome I. Poésies (en dialecte wallon). II. Mœurs et coutumes bourgeoises au pays de Liège. III. Croyances et remèdes populaires au pays de Liège.

JOUVE (L.). Coup d'œil sur les patois vosgiens. Epinal, 1864; in-12.

— La nouvelle Annaïe. Pièces originales en normand jersiais (4 brochures). Jersey, Le Feuve, 1868-1869-1870-1871.

LEQUIEN (A.). Traité des participes. Paris, 1806; in-8.

MOISY (H.). Noms de famille normands dans leurs rapports avec la vieille langue. Paris, Vieweg, 1875; in-8.

MORIN (J.-B.). Dictionnaire étymologique des mots français dérivés du grec. Paris, 1809; in-8.

MOREL (P.). Essai sur les voix de la langue françoise ou Recherches sur l'accent prosodique des voyelles. Paris, Le Normand, an XIII (1804); in-8.

OBERLIN. Essai sur le patois lorrain des environs du Ban de la Roche. Strasbourg, Stein, 1775.

PARIS (G.). Grammaire historique de la langue française, cours professé à la Sorbonne, en 1868. Leçon d'ouverture. Paris, 1868; in-8.

— Les contes orientaux dans la littérature française du moyen âge. Paris, Franck, 1875; in-8.

PETIT (Arsène). L'art d'écrire rendu accessible, etc. Paris, 1875; in-12 (2 exemp.).

RACINE (J.). Les plaideurs, éd. J. Favre. Paris, Garnier, 1881; in-12.

RESTANT. Principes généraux et raisonnés de la grammaire française. Paris, 1802; in-12.

SEPET (Marius). Esquisse d'une représentation dramatique à la fin du xv^e^ siècle. Paris, Palmé, 1868; in-8.

— La tragédie française et le drame national. Paris, Palmé, 1868; in-8.

— L'épopée française. Paris, Palmé, 1868; in-8.

TALBERT (F.). Du dialecte blaisois. Thèse pour le doctorat. Paris, Thorin, 1874; in-8.

TERZUOLO. Etudes sur le dictionnaire de l'Académie française. Prospectus specimen. Paris, Didot, 1858; in-8.

TIXIER (V.). Lexique patois du canton d'Escurolles (Bourbonnais), dans le *Bulletin de la société d'Emulation de l'Allier*, tome XI, 1^re^ livraison. Moulins, Desrosiers, 1859; in-8.

TOURTOULON (Ch. de) et BRINGUIER (O.). Etude sur la limite géographique de la langue d'Oc et de la langue d'Oil, avec une carte. (Extr. des Archives des missions scientifiques et littéraires.) Paris, Imp. Nat., 1876; in-8.

TRAVERS (J.). Du patois en général et du patois lorrain en particulier. Broch. de 12 p. Paris, Imp. Impér., 1865; in-8.

VAYSSIER (l'abbé). Dictionnaire patois français du département de l'Aveyron. Rodez, Carrère, 1879; in-4.

WAILLY (de). Principes généraux et particuliers de la langue française. Paris, Barbou, 1772; in-12.

WAILLY (N. de). Recueil de chartes originales de Joinville en langue vulgaire. Paris, Laisné, 1868; in-8.

— Mémoire sur la langue de Joinville. Paris, Franck, 1868; in-8.

WALL (Ch. Héron). The students french grammar. A practical and historical grammar of the french language. London, Murray, 1878; in-12.

— The dramatic works of Molière translated into english prose. Vol. II. London, Bell, 1876; in-12.

WULFF (F.-A.). L'emploi de l'infinitif dans les plus anciens textes français. Lund, 1875.

b. Provençal.

BAUNEFORT (de). Du caractère des provençaux; dans les annales de la *Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt* (Vaucluse), deuxième année, 1^er^ fasc. Apt, 1866.

F..... (V.). Naufrage de la Méduse. Poème en vers provençaux. Toulon, Aurel, 1824.

LESPY (V.). Proverbes du pays de Béarn. (*Société des langues romanes.*) Montpellier, 1876; in-8.

MICHEL (J.). Le *z* euphonique et son équivalent l'*s* douce en provençal et en français. Toulon, 1877; in-8.

THOURON. Une pastorale et un dialogue en vers provençaux avec traduction. Toulon, Aurel, 1864.

— Un soldat du premier empire, autre pastorale. Toulon, Aurel, 1868; in-8.

TOURTOULON (Ch. de). Renaissance de la littérature catalane et de la littérature provençale (voir aussi *Espagnol*). Toulouse, 1868; in-8.

— Concours littéraire et philologique de l'année 1875. (*Société des langues romanes.*) Montpellier, 1876.

c. Espagnol.

ESTLANDER (Carl Gust.). Poema del Cid. Traduction suédoise avec introduction historique et critique. Helsingfors, 1863; in-4.

MILA Y FONTANALS. Poètes catalans. *Société des langues romanes.* Toulouse, 1868.

OUDIN (César). Grammaire espagnole, recueillie et mise en meilleur ordre qu'auparavant, avec l'explication d'icelle en français. Cinquième édition revue, corrigée et augmentée. Paris, chez Adrien Tiffaine, 1619; in-8.

TOURTOULON (Ch. de). Renaissance de la littérature catalane et de la littérature provençale (voir aussi *Provençal*). Toulouse, 1868; in-8.

d. Italien.

PAPANTI (Giov.). I parlari italiani in Certaldo. Livorno, Francesco Vigo, 1875; in-8.

e. Roumain.

DORA D'ISTRIA (comtesse). La nationalité roumaine d'après les chants populaires. Dans la *Revue des Deux-Mondes,* numéro du 15 mars 1859.

GÉORGIAN (C.-D.). Essai sur le vocalisme roumain. Bucarest, 1876; in-8.

6. DIALECTES ITALIQUES.

BRÉAL (M.). Les tables eugubines. Texte, traduction et commentaire avec une grammaire et une introduction historique. Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, 26e fascicule. Paris, Vieweg, 1875; in-8.

— Album contenant le fac-simile des Tables eugubines, Paris, Vieweg, 1875; in-4.

RABASTÉ (F.). De la langue osque d'après les inscriptions et de ses rapports avec le latin. Rennes, 1865; in-8.

— Le *d* existe-t-il dans le vieil ombrien? Rennes, 1868; in-8.

7. LANGUES LETTO-SLAVES.

BAUDOUIN DE COURTENAY. Nékotorye otdély « sravnitelnoï grammatiki » slovianskikh iazykov. Varsovie, 1881.

— Bibliografia (recensions de Velikanov, *Razvédki*, etc., et de Hattala et Patera, *Reliquiae metricarum Alexandreidon palaeo-bohemicarum*). Extrait du recueil *Filolog. Zapizok.* Voronej, 1881.

— Opyt fonetiki Rezianskikh govorov. Varsovie et Pétersbourg, 1875.

— Rezianskikh katikhizis, kak prilojenie tc « Opytu fonetiki Rezianskikh govorov. » Ibid., 1875.

CHARENCEY (de). Contes des paysans slaves. Dans *La Revue du monde catholique,* numéro du 25 août 1865.

LEGER (Louis). Le monde slave. Voyages et littérature. Paris, Didier, 1873; in-12.

— Les Slaves du sud et leur civilisation. Paris, Poupart-Davyl, 1869; in-8.

— Etudes slaves. Voyages et littérature. Paris, Leroux, 1875; in-8.

— Nouvelles études slaves. Paris, Leroux, 1880; in-12.

— Rapports sur une mission scientifique près le Congrès archéologique de Kiew. (Extrait des *Archives des Missions*, IV, 3e série.)
— Esquisse sommaire de la mythologie slave. Paris, Leroux, 1882.
LEVESQUE. Histoire des différents peuples soumis à la domination des Russes. 2 vol. Paris, 1783 ; in-12.
MIKLOSICH (Fr.). Die verba impersonalia im slavischen. Vienne, 1865 ; in-4.
SCHOEBEL (Ch.). Les Slaves du Nord et de l'Allemagne. Paris, Challamel, 1862 ; in-8.
VIQUESNEL (Aug.). Coup d'œil sur quelques points de l'histoire générale des peuples slaves. Lyon, Pinier, 1865 ; in-8.

Paléo-slave ou slave ecclésiastique.

CHODZKO (A.). La littérature sacrée chez les Slaves. Paris, Douniol, 1865 ; in-8.
KRUSZEVSKI. K voprosu o gunê, izslêdovanie v oblasti staroslovianskago. Varsovie, 1881.

Russe.

BAUDOUIN DE COURTENAY. Otryvki iz lekcij po fonetikê i morfologii russkago iazyka, vypusk 1[1]. Voronej, 1882.
BOGORODICKI (V.). Glasnye bez udarenia russkom iazykê (otdjêlnyi ottisk iz R. F. Vjestnika). Varsovie, 1880 ; in-8.
KULISY (P.). Zapiski etc. (Mémoires sur la Russie méridionale.) 2 vol. Saint-Pétersbourg, 1856-1857 ; in-8.
LEGER L.). De Nestore rerum russicarum scriptore. Thèse de doctorat. Paris, Franck, 1868 ; in-8.
— L'encyclique du tsar. Le droit de la Russie et le tort de la Pologne. Traduit du russe avec introduction et notes. Paris, Douniol, 1865 ; gr. in-8.
— La langue russe. Leçon d'ouverture du cours complémentaire des langues slaves professé à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes. Paris, Leroux, 1874 ; in-8.
REIFF. Grammaire française russe. 4e édition revue par M. L. Leger. Paris, Maisonneuve, 1878 ; in-8.
SEPPING (Dr O.). Rousskaia narodnosti ve eia etc. (La population russe dans ses croyances, cérémonies et contes.) Tome I. Moscou, 1862 ; in-8.
— Oboroten, etc. Le loup garou ou l'ogre, dans ses personnifications mythiques et plastiques. Voronej, imprimerie Goldstein, 1866 ; in-8.

Polonais.

HERVET (Emile). Notice sur les travaux de Madame Sévérine Duchinska. Paris, Amyot, 1869 ; in-8.

Tchèque.

CHODZKO Al.). Contes des paysans et des pâtres slaves traduits du tchèque en français et rapprochés de leur source indienne. Paris, Hachette, 1864 ; in-12.
LEGER L.). Chants héroïques et chansons populaires des Slaves de Bohême. Paris, 1866 ; in-12.
— La chronique tchèque de Dalimil. Paris, 1867 ; in-8.
— De quelques découvertes récentes en Bohême. 2 exempl. (Tirage à part de la *Revue archéologique*. Sans date.)

Lithuanien.

JUSʸKEVIC (Ant.) Lietuviszkos dajnos. I, II, III. Kazan, 1880, 1881, 1882; in-8.
— Lietuviszko lezuvo. Peterburge, 1881.
— Svotbinėrc'da Velůnýčiu Lietuviu. Kazan, 1880.

8. LANGUES GERMANIQUES.

GAUSSIN (Louis). Essai d'interprétation de la loi de substitution des consonnes dans les langues germaniques. (Extrait de la *Revue linguistique.*) Paris, Maisonneuve, 1868; in-8.
KERN (H.). Hrêdh en hrêdhgotan. Sans indication de lieu ni de date; in-8.
THOMSEN (Vilh.). Den gotiske sprogklasses indflydelse pa den finske. Copenhague, Gyldendall, 1869; in-8.
WILLEMS (P.). Over de Verbuiging der zelfstandig gebruikte bijvoeglijke naamworden en voornaamwoorden. (De la déclinaison des adjectifs et pronoms employés isolément.) Février 1871; in-8.

Haut-allemand.

JORET (Ch.). La littérature allemande au XVIII^e^ siècle dans ses rapports avec la littérature française et avec la littérature anglaise. Paris, Franck, 1876; in-8.

Bas-allemand. Hollandais.

KERN (H.). Volksnaamen op i, an, en ari. (Noms de peuples en i, an, et ari.) (Sans indication de lieu ni de date.) In-8.
MARIN (Pieter). Dictionnaire portatif néerlandais-français. f. d. Amsterdam, Van Eyl, 1766; in-8.
SCHŒBEL (Ch.). Un manuscrit bas-allemand, restitué, annoté et traduit. Paris, Challamel, 1868; in-8.
WILLEMS (P.). Nederlandsche Gedichten. Poèmes néerlandais édités au nom et aux frais de la Société d'étudiants *Met tijd en vlijt,* par P. Willems, professeur à l'Ecole supérieure de Leuven. Leuven, 1869; in-8.

Anglais.

ESTLANDER (C.-Gust.). Folksangerna om Robin Hood. Akademisk afhandling. Helsingfors, 1859; in-8.
NORMAN (Fr. Bryon). Theoretische und praktische englische conversationsgrammatik. Wien, 1878; in-8.
SIRET. Eléments de la langue anglaise. Paris, 1796; in-12.
VERRIER (A.). Nouvelle grammaire anglaise. Bruxelles, 1865; in-12.

Langues scandinaves.

(Sans nom d'auteur.) Le roi Guylfi et la belle Géofone. Légende scandinave. (Sans indication de lieu ni de date.) In-4.
KOLIMATCHEVSKI. Zamêki o gilfaginning (gylfaginning). Kazan, 1881.
LEFFLER (Léop.-Fréd.). Om v-omljudet af i, l och ei i de nordiska spraken. I. Om v-omljudet af i framfor nasal. Upsala, 1877; in-8.

Danois.

ANDERSEN (Hans Christ.). Historien om en moder i femten sprog. (Histoire d'une mère en 15 langues.) Copenhague, Reitzel, 1875; in-8.
BAJER (Fréd.). Samlinger til jævnforende nordisk lyd-og retskrivningslaere. Copenhague, Gad, 1871; in-8.

WIMMER (Ludv.). Navneordenes böjning i aeldre dansk. (La flexion du substantif en ancien danois.) Copenhague, Prior, 1868 ; in-8.
— Store rygbjaerg-stenen. Copenhague, Thiele, 1875 ; in-8.

Runique.

WIMMER (Ludw.). Runeskriftens oprindelse og udvikling i Norden. Copenhague, Prior, 1874 ; in-8. Avec trois tables.

9. LANGUES CELTIQUES.

ERNAULT. Vocabulaire nouveau ou dialogues français et bretons. Vannes, Galles, 1835.
ERNAULT (Em.). Almanak breiz-izel pour l'année 1872.
— De l'urgence d'une exploration philologique en Bretagne, ou la langue bretonne devant la science. Saint-Brieuc, 1877.
HALLÉGUEN (Dr E.). Armorique et Bretagne. Origines armorico-bretonnes Paris, Didier, 1872 ; 3 vol. in-8.
LE MEN (R. F.). Le catholicon de Jehan Lagadeuc. Dictionnaire breton, français et latin d'après l'édition de 1499. Lorient, sans date ; in-8.
SÉBILLOT (Paul). Essai sur le patois gallot. Paris, 1879.

Irlandais.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. Gloses irlandaises du IXe siècle, extraites d'un manuscrit de la Bibliothèque de Nancy.
— La littérature ancienne de l'Irlande et l'Ossian de Macpherson. Paris, 1880.

Généralités.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. Essai de restitution de deux temps d'un verbe celtique. (Extrait du 30e vol. des *Mémoires de la Société impériale des antiquaires de France.*)
— Esus, Euzus. Tirage à part de la *Revue archéologique.*
PONTON D'AMÉCOURT (vicomte de). Origine du nom de Trilport. Meaux, 1865 ; in-8.
ROBIOU (F.). Histoire des Gaulois d'Orient. Paris, Imprimerie Impériale, 1866 ; in-8.

III.

LANGUES SÉMITIQUES.

Généralités.

BERGER (Ph.). L'ange d'Astarté. Étude sur la deuxième inscription d'Oum-el-Awamid. Paris, Fischbacher, 1879.
— L'écriture et les inscriptions sémitiques. Paris, Fischbacher, 1880 ; gr. in-8.
DERENBOURG (H.). Quelques observations sur l'antiquité de la déclinaison dans les langues sémitiques. Paris, 1868 ; in-8.
ROSNY (L. de). Aperçu général des langues sémitiques et de leur histoire. Paris, Rouvier, 1856 ; in-8.
SABATIER (A.). Mémoire sur la notion hébraïque de l'esprit. Paris, 1879.

a. Hébreu.

(Sans nom d'auteur). Grammatica hebraïca a punctis aliisque inventis masorethicis libera. Paris, 1716.

BARGÈS (l'abbé). Les Samaritains de Naplouse. Paris, 1855 ; in-8.

— Notice sur deux fragments d'un pentateuque hébreu-samaritain. Paris, 1865 ; in-8.

CHARENCEY (H. de). Le déluge et les livres bibliques. Paris, Challamel, 1858.

— De quelques idées symboliques se rattachant aux douze fils de Jacob. Paris, Maisonneuve, 1874.

DERENBOURG (Hartwig). Les noms de personnes dans l'Ancien Testament et dans les inscriptions himyarites. Paris, 1880. *Revue des Études juives.*

KASZANIEZKI (Adam). Grammaticae linguae sanctae institutio. Vienne. 1791 ; in-8.

SCHŒBEL (Ch.). Les stations d'Israël dans le désert. Paris, Duprat, 1859 ; in-8.

— Démonstration critique de l'authenticité mosaïque du Deutéronome. Paris, Thorin, 1868 ; in-8.

— Démonstration de l'authenticité mosaïque du Lévitique et des Nombres. Paris, Maisonneuve, 1869 ; in-8.

— Démonstration de l'authenticité mosaïque de l'Exode. Paris, Maisonneuve, 1871 ; in-8.

— Démonstration de l'authenticité de la Genèse. Paris, Maisonneuve, 1873 ; in-8.

— Le Moïse historique et la rédaction du Pentateuque. Paris, Maisonneuve, 1875 ; in-8.

b. Phénicien.

BARGÈS (l'abbé). Mémoire sur le sarcophage et l'inscription funéraire d'Eschmounazar, roi de Sidon. Paris, Duprat, 1856 ; in-4.

— Observations sur les inscriptions phéniciennes du musée Napoléon III. Paris, 1863 ; in-8.

BERGER (Ph.). Notice sur les caractères phéniciens destinés à l'impression du *Corpus inscr. semiticarum.* Paris, Imp. Nat., 1880 ; in-8.

— La Phénicie (extrait de l'*Encyclopédie des sciences religieuses*). Paris, 1881.

RICQUE (Dr C.). Les dieux de Carthage. Paris, Duprat, 1864 ; in-8.

VOGÜÉ (comte de). Stèle de Yewahmelek, roi de Gebal. Paris, 1875 ; in-4.

c. Arabe.

BARGÈS (abbé). Hébron et le tombeau du patriarche Abraham. Traditions et légendes musulmanes. Paris, Challamel, 1863 ; in-8.

CHERBONNEAU. Essai sur la littérature arabe au Soudan. Constantine-Paris, 1856 ; in-8.

DERENBOURG (H.). De pluralium linguae arabicae et aethiopicae formarum omnis generis origine et indole. Thèse pour le doctorat. Gœttingue, 1867 ; in-4.

— Le Coran. Cours donné à la salle Gerson. Leçon d'ouverture. *Revue des cours littéraires,* 1868-69, n° 20 ; broch. in-4.

— Notes sur la grammaire arabe (2 exempl.). Paris, Maisonneuve, 1872 ; in-8.

DEVIC (Marcel). Les merveilles de l'Inde. (Adjâ-ib al-Hind.) Trad. franç. d'un ouvrage arabe inédit du xe siècle. Paris, Lemerre, 1878 ; in-12.

SACY (Silvestre de). Définitions. Ouvrages du Seid Shérif Zein-eddin-Abou Chassan Ali, fils de Mahommed. Notices et extraits des ms. de la bibliothèque du roi, tome X. Imp. royale, 1818 ; in-8.

SOLIMAN AL-HARAIRI. Guide de l'Afrique et de l'Orient. Paris, Duprat, 1857; XXXII p. in-8.

VINCENT. Vocabulaire français-arabe à l'usage de l'armée d'expédition d'Afrique. Paris, Didot, 1830; oblong.

d. **Assyrien.**

MÉNANT (J.). Observations sur les polyphones assyriens. Lisieux, 1859; in-4.

— Exposé des éléments de la grammaire assyrienne. Paris, Imprimerie Impériale, 1868; gr. in-8.

OPPERT (J.). La chronologie biblique fixée par les éclipses des inscriptions cunéiformes. (Tirage à part de la *Revue archéologique*.) 1868; in-8.

IV.

LANGUES OURALO-ALTAÏQUES.

a. **Thibétain, mongol, turc.**

DONNER (O.). Die gegenseitige verwandschaft der türkisch ugrischen Sprachen. Helsingfors, 1879.

FEER (H.-L.). Textes tirés du Kandjour (thibétain), 3e livr. Paris, 1866; broch. in-8.

— Exercices de langue thibétaine. Paris, 1865; broch. in-4.

— Tableau de la grammaire mongole. Paris, 1866; broch. in-4.

— L'essence de la science transcendante en trois langues : thibétain, sanscrit, mongol. Paris, 1866; broch. in-4.

SAMI EFFENDI. Relation de l'ambassade de Sâmi-Effendi en Europe. Texte turc. Constantinople, an 1256 de l'hégire.

UBICINI (A.). Les Serbes de Turquie. Paris, Dentu, 1865; in-8.

b. **Magyar.**

SAYOUS (E.). Notice sur une carte philologique de la Hongrie. Paris, 1872; in-8.

UJFALVY (Ch. de). Eléments de grammaire magyare. Paris, Maisonneuve, 1876.

— Etude comparée des langues ougro-finnoises. *Revue de philologie et d'ethnographie*, décemb. 1874.

c. **Finnois.**

BÜCHNER (Alexandre). L'Hercule de l'Esthonie. Caen, 1865; in-8.

DONNER (O.). Ofversikt af den Finsk Ugriska sprakforskningens historia. Helsingfors, 1872; in-8.

— Vergleichendes wörterbuch der finnisch-ugrischen sprachen. Helsingfors, 1874.

— Id., deuxième partie. 1876.

— Lieder der Lappen. Helsingfors, 1876.

KELLGREN (H.). Die grundzüge der finnischen Sprache. Berlin, 1847; in-8.

UJFALVY (Ch. de). Essai de grammaire vépse. Paris, Leroux, 1875; in-8.

V.

LANGUES DE L'ASIE ORIENTALE.

a. Cochinchine, Annam, Siam.

BARBIÉ DU BOCAGE. Bibliographie annamite. Paris, Challamel, 1867 ; in-8.

BOURCHET (A.). Essai sur les mœurs et les institutions du peuple annamite. Paris, Challamel, 1869 ; in-8.

DES MICHELS (Abel). Les six intonations de l'*a* chez les Annamites. Paris, Maisonneuve, 1869 ; in-8 (2 exempl.).

— Essai sur les affinités de la civilisation chez les Annamites et chez les Chinois. Paris, Amyot, 1869 ; in-8.

— Discours prononcé à l'ouverture du cours du cochinchinois à la Sorbonne. Paris, Maisonneuve, 1869 ; in-8.

— Contes en langue cochinchinoise, suivis d'exercices pratiques (2 exempl.). Paris, Maisonneuve, 1869 ; in-8.

— Dialogues cochinchinois. Paris, Maisonneuve, 1871 ; 2 vol. in-8.

— Chrestomathie cochinchinoise. Paris, Maisonneuve, 1872 ; in-8.

ROSNY (L. de). Quelques observations sur la langue siamoise. Paris, 1855 ; in-8. (*Journal asiatique.*)

b. Chine.

CLERC. Yu-le-Grand et Confucius. Histoire chinoise. Soissons, 1769 ; in-8.

HOFFMAN et SCHULTES. Noms indigènes d'un choix de plantes du Japon et de la Chine (en flamand et en français). Leyden, Brill, 1864 ; in-8.

KLEIZKOWSKI (comte). Cours graduel et complet de chinois parlé et écrit. Vol. I. Paris, Maisonneuve, 1876.

RUDY (Ch.). The chinese Mandarin language. (Collection Turettini.) Genève, Georg, 1874 ; in-8.

SCHOTT (Guil.). Vocabularium sinicum. Berlin, 1844 ; in-4.

Texte chinois. Traité de ce que l'on doit croire et respecter.

Texte chinois. Traité des accouchements.

Texte chinois. Le véritable livre classique pour estimer le monde. (2 exempl.)

Texte chinois. Livre de l'auguste reine (déesse).

— — (Format différent.)

Texte chinois. Livre que les hommes d'Etat doivent lire.

Texte chinois. Tableau des principes généraux de la divination.

c. Japon.

CHARENCEY (H. de). Recherches ethnographiques sur les Aïnos ou habitants des Kouriles (Japon). Brochure de 7 p. 1866 ; in-8.

FREISSINET (Ed.). Japon contemporain. Paris, 1857.

FURET (Le P.). Lettres à M. de Rosny sur l'archipel japonais et la Tartarie orientale. Paris, 1857 ; in-8.

LAYRLE (J.). Le Japon en 1867. Paris, Dupont, 1868 ; in-8.

MERMET DE CACHON. Les Aïnos. Origine, langue, mœurs, religion. Paris, Mesnel, 1863 ; in-8.

ROSNY (L. de). Guide de la conversation japonaise. Paris, Maisonneuve, 1865 ; in-8.

SAVATIER (Dr L.). Livres Kva-wi (botanique), traduit du japonais. Paris, Savy, 1873 ; in-8.

SCHLIEMANN (H.). La Chine et le Japon au temps présent. Paris, 1867 ; in-8.

SOUTCOVOY (Greg.). Vocabulaire français-japonais. Paris, Imprimerie Impériale, 1862 ; in-8.

VI.

LANGUES DRAVIDIENNES.

CHARENCEY (H. de). Affinités des langues transgangétiques avec les langues du Caucase. Paris, 1862; in-8.

VINSON (J.). Instructions ethnographiques sur l'Inde dravidienne. Paris, 1865, in-12.

VII.

LANGUES DE L'AFRIQUE NON SÉMITIQUES.

a. Égyptien.

GUIEYSSE (P.). Etudes égyptologiques. 6e livraison. Rituel funéraire. Paris, Vieweg, 1876; in-8.

HALÉVY (J.). Vocabulaire de diverses langues africaines. *Revue de philologie et d'ethnologie,* déc. 1874.

MASPÉRO (G.). Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos. Paris, Franck, 1867; in-4.

— Nouveau fragment d'un commentaire égyptien sur le second livre d'Hérodote. (Extr. de l'*Annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques en France,* 1878.) Paris, Chamerot, 1879; in-8.

PIERRET (Paul). Vocabulaire hiéroglyphique (10 fasc.). Paris, Vieweg, 1875; in-8.

PRUNER (Franz). Die Ueberbleibsel der altægyptischen Menschenrasse. Munich, 1846; in-8.

THILORIER (A.). Examen critique des principaux groupes hiéroglyphiques. Paris, Denain, 1832; in-4.

b. Dialectes africains divers.

CHARENCEY (H. de). Eléments de la grammaire hottentote (dialecte nama); in-8.

MASURY (Samuel). Vocabulary of the soahili language (eastern coast of Africa).; Cambridge, Metcalf, 1845; in-4.

— Analyse d'un mémoire de M. Eugène de Froberville sur les langues et les races de l'Afrique orientale au sud de l'Equateur. Extrait des procès-verbaux des séances de la Société d'histoire naturelle de Maurice, 2 avril 1846.

REINAUD. Rapport sur le Tableau des dialectes de l'Algérie et contrées voisines de M. Geslin. Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, 1856; in-8.

VIII.

LANGUES DE L'AMÉRIQUE.

(Sans nom d'auteur). Langage Chinouk (Colombie britannique). New Westminster, 20 novembre 1860.

ANGRAND (L.). Antiquités américaines. (Pérou), 1866.

ARENAS (Pedro de). Guide de la conversation, en français, espagnol et mexicain, avec un abrégé de la gramm. mexicaine et un vocabulaire. Trad. franç. par Ch. Romey. Paris, Maisonneuve, 1862; in-18.

BRASSEUR DE BOURBOURG. S'il existe des sources de l'histoire primitive du Mexique dans les monuments égyptiens, et de l'histoire primitive de l'Ancien Monde dans les monuments américains. Paris, Durand, 1864; in-8.

BRINTON (B.-G.). Contributions to a grammar of the muskokee language. Philadelphie, 1870; in-8.

BYINGTON (Rév. Cyrus). Grammar of the choctaw language, edited by B.-G. Brinton. Philadelphie, 1870; in-8.

CHARENCEY (H. de). Recherches sur la famille de langues américaines-pirinda-othomi. Paris, 1867; in-8.

— Notice sur un ancien manuscrit mexicain. Paris, Challamel, 1859; 7 p.

— Recherches sur la famille Tapijulapane-mixe. Havre, 1867; in-8.

— Recherches sur les lois phonétiques dans les idiomes de la famille mauu. Paris, Maisonneuve, sans date.

— Notice sur quelques familles de langues du Mexique. Havre, 1870; in-8.

— Essai d'analyse grammaticale d'un texte en langue maya. Caen, 1873; in-8.

— Essai d'analyse grammaticale d'un texte en langue maya. Havre, 1875; in-8.

— Histoire légendaire de la nouvelle Espagne, rapprochée de la source indo-européenne. Alençon, 1874.

— Fragment de chrestomathie de la langue maya antique. Paris, Leroux, 1875; in-8.

— Mélanges sur divers idiomes de la nouvelle Espagne. Paris, Leroux, 1876.

— Recherches sur le codex Troano. Paris, 1876.

— Ymos-Yima. Havre, 1876 (2 exempl.).

— Le mythe d'Imus, traditions des peuples mexicains (sans aucune indication).

— Des animaux symboliques dans leur relation avec les points de l'espace chez les Américains. Paris, Leroux, 1878.

— Chronologie des âges du soleil, d'après la mythologie mexicaine. Caen, 1878.

— Le mythe de Votan. Etudes sur les origines asiatiques de la civilisation américaine. Alençon, 1871 (2 exempl.).

— Du système de numération chez les peuples de la famille Maya-Quiché. Louvain, 1882, 8 p. in-8.

— Mélanges de philologie et de paléographie américaines. Paris, Leroux, 1833; in-8.

HENDERSON (Alexander). Grammar of the moskito language. New-York, 1846; in-8.

— Prières, cantiques et catéchisme, en langue montagnoise ou chippemeyan. Montréal, 1865.

MATTHEWS (C.). Légendes indiennes. Trad. de l'anglais par Madame Frappaz. Paris, Hachette, 1861; in-8.

MILFORT (général). Mémoire ou coup d'œil rapide sur mes différents voyages et mon séjour dans la nation crëck. Paris, an XI (1802); in-8.

— Catéchisme iroquois. Montréal, 1830.

O. (N.). Jugement erroné de M. Renan sur les langues sauvages. Montréal, 1864; in-8.

— Quels étaient les sauvages que rencontra J. Cartier sur les rives du Saint-Laurent? Extrait des *Annales de philosophie chrétienne,* 1869. 7 p. in-8.

POWELL. Introduction to the study of indian languages. Washington, Government printing office, 1880; in-4.

RASLES (le père Sébastien). A dictionary of the abnaki language, in North America, published by J. Pickering. Dans : Memoirs of the american academy. Cambridge, 1833 ; in-4.

IX.

LANGUES DE L'OCÉANIE.

ARBOUSSET. Communications et instructions chrétiennes aux églises protestantes de Tahiti. Sans lieu ni date ; in-8.

BRADY. Vocabulario della lingua nativa dell' Australia occidentale. Trad. de l'anglais par N. Caponelli. Rome, 1845.

CHARENCEY (H. de). Recherches sur les dialectes tasmaniens. (Actes de la *Société philologique*, tome XI, 1er fasc. 1880.) Alençon, 1880 ; in-8.

G*** (Le P. Mathias). Lettres sur les îles Marquises (histoire, statistique). Paris, Gaume frères, 1843 ; in-8.

GAUSSIN. Du dialecte de Tahiti, de celui des îles Marquises, et en général de la langue polynésienne. Paris, Didot, 1853 ; in-8.

RÉMY (Jules). Ka mooolelo Hawaii, histoire de l'archipel Havaïien. Texte et traduction. Paris, Franck, 1862 ; in-8.

RIDLEY (Rév. W.). Kamilaroi, Dippil and Turrubul languages spoken by Australian aborigines. Sydney, 1866 ; in-4.

X.

LANGUES NON ENCORE CLASSÉES.

a. Accadien.

LENORMANT (F.). Etudes accadiennes. Tome Ier, les deux parties. Paris, Maisonneuve, 1873 ; in-4.

b. Basque.

(Sans nom d'auteur). Sarako Eliza-besta, chansons basques. 1864.

Examen critique d'un livre intitulé : Etude sur l'origine des Basques, par J. François Bladé. Paris, Franck, 1869. (Recension de M. X*** extraite de la *Revue critique* des 19 et 26 mars 1870.)

ABBADIE (A. Th. d') et CHAHO (J. Augustin). Etudes grammaticales sur la langue euskarienne. Paris, Bertrand, 1836 ; in-8.

BONAPARTE (L. Lucien) Edition d'un formulaire de Brône. Bayonne, 1866. (Pregariac Bayonaco diocezacotz. Bordelen, 1651.

— Remarques sur plusieurs assertions de M. Abel Hovelacque concernant la langue basque. Londres, 1876 ; in-8.

CHARENCEY (H. de). La langue basque et les idiomes de l'Oural. 2e fascicule. Mortagne, 1866 ; in-8.

— Eganario edo almanaca. Almanach de l'année 1864.

— Recherches sur les lois phonétiques de la langue basque. Caen, 1866 ; in-8.

— Recherches sur les origines de la langue basque. Dans le *Courrier de Bayonne*, 14 mars 1860.

— Des degrés de dimension et de comparaison en basque. Caen, 1867.

— Recherches sur la déclinaison basque.

— Affinités de la langue basque avec les idiomes du Nouveau-Monde. Caen, 1867 ; in-8.

— Etymologies basquaises. Louvain, 1882. (Extrait du *Muséon*.)

DUVOISIN. De la langue basque. Dans le *Courrier de Bayonne,* 18 avril 1866.

INCHAUSPE (l'abbé). La langue basque et les idiomes de l'Oural. Recension de l'ouvrage de M. de Charencey. Extrait des *Annales de philosophie chrétienne.* In-8 ; 16 p.

JUDAS. Affinités des noms de nombre basques avec plusieurs langues de l'Orient, particulièrement avec les langues altaïques. 1807 ; in-8.

LARRÉGUI. Recension de l'ouvrage de M. de Charencey : Recherches sur la déclinaison basque. Extrait de l'*Echo de l'Orne ;* janvier 1867.

LUCHAIRE (A.). Les origines linguistiques de l'Aquitaine. Pau, Veronèse, 1877 ; in-8.

YRIZAR Y MAYA. De l'Eusquère et de ses erdeeres ou de la langue basque et de ses dérivés. 5 vol. Paris, Poussielgue, 1841 ; in-8.

c. **Etrusque.**

CONESTABILE (G.). Second spicilegium de quelques monuments écrits des Étrusques. Paris, 1863 ; in-8.

PASSERI (Giov. Bat.). Dissertazione sopra alcuni monumenti etrusci. Dans les Mémoires de la *Societa Colombaria Fiorentina.* Florence (sans date) ; in-4.

RISI (Pietro). Dei tentativi fatti per spiegare le antiche lingue italiche e specialmente l'etrusca. Saggio storico-critico. Milano, Vallardi, 1863 ; in-8.

XI.

RELIGIONS, MYTHOLOGIE, SYMBOLIQUE.

BERGER (Ph.). Note sur les pierres appelées en phénicien : Necib, Malac, Baal. (Extrait du *Journal asiatique.*) Paris, imp. Nat., 1877 ; in-8.

— Les ex-voto du temple de Tanit à Carthage. Paris, Maisonneuve, 1877 ; in-4.

BRÉAL (M.). Le mythe d'Œdipe. Paris, Durand, 1863 ; in-8. (Extr. de la *Revue archéologique.*)

— Mélanges de mythologie et de linguistique. Paris, Hachette, 1878 ; in-8.

CHARENCEY (H. de). Affinités de quelques légendes américaines avec celles de l'Ancien-Monde. Paris, 1866 ; in-8.

— Le déluge d'après les traditions touraniennes, dans la *Revue indépendante,* n^os^ 14 et 17 de l'année 1864 (1^er^ février et 15 mars).

— Essai sur la symbolique des points de l'horizon dans l'Extrême-Orient (2 exempl.). Caen, 1876.

— Symbolique judéo-chrétienne. Troisième partie.

— De la symbolique des points de l'espace chez les Indous. Paris, Leroux, 1875 ; in-8.

— Les animaux de la vision d'Ezéchiel et la symbolique chaldéenne. Caen, 1875 ; in-8.

— Symbolique romaine. Des couleurs affectées aux cochers du cirque. Caen, 1876 ; in-8.

— Des couleurs considérées comme symboles des points de l'horizon chez les peuples du Nouveau-Monde. Paris, Leroux, 1877 ; in-8.

— Essai sur la symbolique planétaire chez les Sémites. Paris, Maisonneuve, 1878 ; in-8.

— Les traditions relatives au fils de la Vierge. Paris, 1881 ; in-8. 2 exemplaires. (Extrait des *Annales de philosophie chrétienne.*)

— Les hommes-chiens. Paris, 1882 ; in-8.

DARMESTETER (J.). Le dieu suprême dans la mythologie indo-européenne. (Original d'une étude publiée en trad. angl. dans le *Contemporary Review*, oct. 1879.) 1880 ; in-8, 22 p. numérotées 305-326.

GAIDOZ (H.). Esquisse de la religion des Gaulois. (Extr. de l'*Encyclopédie des Sciences religieuses*.) Paris, Sandoz et Fischbacher, 1879 ; in-8.

KOLIMATCHEVSKI. O zaniatiakh po kritikè i mithologii gomerovskago eposa (otdèlnyi ottisk iz *Filologitcheskikh Zapizok*). Voronej, 1881.

PLOIX (Ch.). Mercurius, Mars et la racine *mar*. Paris, Maisonneuve ; in-8. (Extr. de la *Revue de Linguistique*, tome V, fasc. 2.)

— La racine *ma*. Minerva, Athéné, Prométhée. Paris, Maisonneuve, 1871 ; in-8. (Extr. de la *Revue de Linguistique*.)

— L'Océan des anciens. (Tirage à part de la *Revue archéologique*.) Sans date.

MONTROUI (de). Le fétichisme. (Extr. de la *Philosophie positive*.) Versailles, 1868 ; in-8.

PRELLER (L.). Les dieux de l'ancienne Rome. Mythologie romaine de L. Preller, trad. par L. Dietz. Paris, Didier, 1865 ; in-8.

SÉGUIER (marquis de Saint-Brisson). Essai sur le polythéisme, 2 vol. Paris, Hachette, 1841 ; in-12.

SCHŒBEL (Ch.). La légende du Juif-Errant. Maisonneuve, 1877 ; in-8.

TOURNIER (Ed.). Némésis et la jalousie des dieux. Thèse de doctorat. Paris, Durand, 1863 ; in-8.

TOURTOULON (Ch. de). La procédure symbolique en Aragon. Montpellier, 1868 ; in-8.

Revue de l'histoire des religions, publiée sous la direction de M. Maurice Vernes. Paris, 1880-1881 (10 premiers numéros). Fait partie des *Annales du musée Guimet*.

Philosophie.

ACOLLAS (Emile). Philosophie de la science politique et commentaire de la déclaration des Droits de l'homme de 1793. Paris, Marescque, 1877 ; in-8.

BORCHGRAVE (Em. de). Leibnitz. Edition complète du Dr Klopp. Extrait de la *Revue belge et étrangère*. Bruxelles, 1863 ; in-8.

BERGER (Ph.). Etude des documents nouveaux fournis sur les Ophites par les Philosophoumena. Nancy, 1873 ; in-8.

BOURDIN. Etudes médico-psychologiques. De l'influence des événements politiques sur la production de la folie. Paris, Delahaye, 1873 ; in-8.

BOURDONNÉ. La femme, physiologie, psychologie, etc. Paris, Thorin, 1869 ; in-8.

CHALLEMEL-LACOUR. La philosophie individuelle. Etude sur G. de Humboldt. Paris, Germer-Baillière, 1864 ; in-12.

EGGER (E.). Observations et réflexions sur le développement de l'intelligence et du langage chez les enfants. Paris, Picard, 1879 ; in-8.

FOURNIÉ (Dr Ed.). Essai de psychologie. La bête et l'homme. Paris, Didier, 1877 ; in-8.

HAVET (E.). Cours d'éloquence latine à la Sorbonne. (*Revue des cours littéraires*, 1868-1869.) Broch. in-4.

HOVELACQUE (Ab.). Morale de l'Avesta. Paris, Maisonneuve, 1874 ; in-8.

SCHŒBEL (Ch.). L'unité organique du *Faust* de Gœthe. Paris, Challamel, 1867 ; in-8.

XII.

PHONÉTIQUE, ACOUSTIQUE, ÉCRITURE.

(Sans nom d'auteur). Ueber Herrn Dr Müller's redende maschine und über redende maschinen überhaupt. Nürnberg, 1788.

Catalogue des appareils d'acoustique construits par Rud. Kœnig. Paris, 1865 ; in-8. — Id. 1873.

Bulletin annuel de l'Institution impériale des sourds-muets. Documents divers. Paris, 1866, 1867 ; 2 vol. pet. in-8.

ASSIER (Adolphe d'). Physiologie du langage phonétique. Paris, Germer Baillière, 1868 ; in-12.

— Physiologie du langage graphique. Paris, Germer Baillière 1868 ; in-12.

BÉCÉDÉBÉA (pseudonyme). De l'alphabet universel. Trois articles dans l'*Echo de Morlaix* des 15, 22 et 29 septembre 1875.

CHARENCEY (de). Rapport sur les sourds-muets. 26 août 1869.

CHERGÉ (Ch. de). Simple question d'orthographe. Le Blanc, 1877 ; in-8.

— Simples conseils sur le danger de la mauvaise prononciation des mots. Le Blanc, 1878 ; in-8, 7 p.

COLOMBAT (E.) L'enseignement orthophonique au Conservatoire national. Paris, Asselin, 1873 ; in-8.

DELESCHAMPS (Albert). Étude physique des sons de la parole. Paris, Savy, 1869 ; in-8.

GODARD (Dr Jules). Du bégaiement et de son traitement physiologique. Paris, Baillière, 1877 ; in-8.

HOLMAR (G.). L'interprète universel ou langue pour toutes les nations de l'univers. Graz, 1871.

HOUDIN (Auguste). De la surdi-mutité. Paris, Labé, 1855 ; in-8.

JOZON (Paul). Des principes de l'écriture phonétique et des moyens d'arriver à une orthographe rationnelle. Paris, Germer-Baillière, 1877 ; in-12. (5 exemplaires disponibles déposés par l'auteur pour être délivrés aux membres qui en feront la demande.)

LABARTHE (Ch. de). De l'écriture et des alphabets chez les differents peuples. Paris, Maisonneuve, 1854 ; autographié.

LEFORT (Jules). Grammaire de la parole. Paris, Firmin Didot, 1878 ; in-8.

MARIE (P.). Signolégie ou méthode facile de prononciation et de lecture. Toulouse, 1875 ; in-8.

RADAU (Rod.). L'acoustique ou les phénomènes du son. (Bibliothèque des Merveilles). Paris, Hachette, 1870 ; in-8.

VALADE (Rémi). Essai sur la grammaire du langage naturel des signes, à l'usage des instituteurs de sourds-muets. Paris, 1854 ; in-8.

— Etudes sur la lexicologie et la grammaire du langage naturel des signes. Paris, juin, 1854 ; in-8.

XIII.

ETHNOGRAPHIE, GÉOGRAPHIE, HISTOIRE.

a. Ethnographie.

AUCAPITAINE (le baron H.). Etude sur les Druzes. Paris, Bertrand, 1862 ; in-8.

BERTRAND DE SAINT-GERMAIN. De la diversité originelle des races humaines. Paris, Leclerc, 1848 ; in-8.

HOVELACQUE (Ab.). Langues, races, nationalités. Paris, 1875.

— Lettre sur l'homme préhistorique du type le plus ancien. Paris, Reinwald, 1875 ; in-8.

JOUVENCEL (Paul de). Les déluges. Première partie, géologie. Paris, Garnier, 1862 ; in-12.

LARTET, PRUNER-BEY et De QUATREFAGES. Liste des principales races humaines qui pourraient accompagner à l'Exposition universelle les produits des diverses régions du globe. 1867.

LEGER (Louis). Nouvelles études slaves. Histoire et littérature. Paris, Leroux, 1880 ; in-12.

NOUGARÈDE DE FAYET (Aug.). Les anciens peuples de l'Europe. Paris, Didot, 1842 ; in-8.

PRUNER-BEY (le docteur). De la chevelure comme caractéristique des races humaines. 1863 ; in-8.

— Questions relatives à l'anthropologie générale. Paris, 1864 ; in-8.

ROBERT (Dr Eug.). Destinations principales des monuments celtiques. Paris, Giraud, 1864 ; in-8.

— Observations critiques sur l'âge de pierre. Paris, Giraud, 1865 ; in-8.

SAYOUS (Ed.). Musées ethnographiques de Copenhague et de Moscou. Extrait du *Bulletin de la Société de Géographie*, 1874 ; 11 p. in-8.

SCHMIDT (Valdemar). Le Danemark à l'exposition universelle de 1867 étudié principalement au point de vue de l'archéologie. Paris, Reinwald, 1868 ; in-8.

WIMMER (Ludv.-F.-A.). Les habitants du Nord scandinave dans l'âge du fer. Copenhague, Thiele, 1875 ; in-8.

(Sans noms d'auteurs.) Die russiche ethnographische Ausstellung in Moskau. Wien, 1866 ; in-8.

— Découverte d'une fonderie celtique (âge de bronze) dans le village de Larnaud (Jura), en 1865. Rapport, procès-verbal et inventaire. Lons-le-Saunier, 1867 ; in-12.

— Praeadamitae, sive exercitationes super versibus XII, XIII, XIV cap. Vi Epistolae D. Pauli ad Romanos quibus inducuntur primi homines ante Adamum conditi. 1655 ; in-12.

b. Géographie.

Carte historico-politique de la Russie.

BERNARD. Recueil de voiages au Nord, tome I. Amsterdam, 1705.

CHARENCEY (H. de). Le percement de l'isthme de Panama. Mortagne, 1859 ; in-8.

— La régence de Tunis. Paris, Challamel, 1859 ; in-8.

CHARTON (Ed.). Voyageurs anciens et modernes ou choix des relations de voyages les plus instructives, tome I. Paris, 1854 ; gr. in-8.

CHOISY (l'abbé de). Journal du voyage de Siam. Trévoux, 1741 ; in-12.

DESJARDINS (Ern.). Le Pérou avant la conquête espagnole. Paris, Bertrand, 1858 ; in-8.

HAUSSMAN, HEDDE, RENARD, BONDOT, délégués commerciaux. Chine. Faits commerciaux. Etude pratique des principaux articles d'exposition de Chine. Constitution de l'armée chinoise. Mai-juin 1848.

HERVET (Emile). Ma visite à l'exposition de géographie et d'ethnographie au Champ-de-Mars. Paris, 1867 ; in-8.

HUNTER (W.), WOLF (Ch.) et ESCHELSKROON. Description du Pégu et de l'île de Ceylan. Traduit par L.-L. Paris, Maradan, 1793; in-8.

KEATE (George). Relation des îles Pelew, situées dans la partie occidentale de l'Océan pacifique. Trad. de l'anglais. 2 vol. Paris, Maradan, 1793; in-8.

KUBALSKI (N.-A.). Tableau de l'Europe orientale ou recherches historiques et statistiques sur les peuples d'origine slave, magyare et roumaine, nouvelle édition. Paris, Delarue, 1854; in-8.

LANOYE (F. de). L'Inde contemporaine. Paris, Hachette, 1853; in-8.

LESSON (R.-P.). Notice sur l'île de Oualan ou Strong (îles Carolines). Paris, Goetschy, 1825; in-8.

P*** (M. d). Recherches philosophiques sur les Américains. 2 vol. Londres, 1771.

PONTON D'AMÉCOURT (vicomte de). Origine du nom de Trilport et preuve de l'existence de cette localité à l'époque gallo-romaine. Meaux, 1865; in-8.

POUCEL (Benj.). Mes itinéraires dans les provinces du Rio de la Plata. Province de Catamarca. Paris, Martinet, 1864; in-8.

REINAUD. Relations politiques et commerciales de l'empire romain avec l'Asie orientale. Paris, 1863; in-8.

ROBERTSON (W.). Recherches historiques sur la connaissance que les anciens avaient de l'Inde. Traduction. Paris, 1792; in-8.

SAMPER. L'isthme du Darien. Paris, Dupout, 1862; in-8.

SCHEZZER, LEGER (L.) et SCHEFER. Recueil d'itinéraires et de voyages dans l'Asie centrale et l'extrême Orient. (Traductions d'auteurs divers. Publication de l'Ecole de langues orientales vivantes.) Paris, Leroux, 1878; in-8.

VARNHAGEN (F.-A. de). Vespuce et son premier voyage. Paris. Martinet, 1858.

— Examen de quelques points de l'histoire géographique du Brésil. Paris, Martinet, 1858; in-8.

WARBURTON (Eliot). Hochelaga or England in the New-World. Part. I, Canada, 1 vol. Part. II, United States, 1 vol. New-York, 1846; in-8.

(Sans nom d'auteur.) Notice statistique sur le Chili. (Sans lieu ni date.)

— Histoire de la mission au Groënland. Paris, sans date; 20 p.

— Histoire de Kamtschatka. 2 vol. Lyon, 1767.

c. Histoire.

ARGENSOLA. Histoire de la conquête des îles Moluques par les Espagnols, les Portugais et les Hollandais. Trad. de l'espagnol. 3 vol. Amsterdam, Desbordes, 1707; in-12.

BEAUVOIS (E.). Le principe des nationalités appliqué à la question dano-allemande. Paris, Dentu, 1864; in-8.

— Les porte-croix de la Gaspésie et de l'Acadie. Paris, 1877; in-8.

CHEVALIER (Michel). Le Mexique ancien et moderne. 2e édition. Hachette, 1864; in-12.

CIAMPI (Ignazio). La città etrusca. Roma, 1866; in-8.

GERVAISE (N.). Description historique du royaume de Macaçar. Ratisbonne, Erasme Kinkius, 1700.

HOVELACQUE. Observations sur un passage d'Hérodote concernant certaines institutions perses. Paris, Maisonneuve, 1875; in-8.

LEGER (Louis). L'encyclique du tsar. Le droit de la Russie et le tort de la Pologne. Trad. du russe avec introduction et notes. Paris, Douniol, 1865; in-8.

LENORMANT (F.). Manuel de l'histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques. Paris, Lévy, 1868; in-18. 2 vol.

ROSA (Gabriele). Le origini della civilta in Europa. Vol. I. Milano, 186?; in-8.
SAYOUS (E.). L'invasion des Mongols en Hongrie dans les années 1241 et 1242. (2 exemplaires.) Paris, 1875; in-8.
THOMSEN (Vilh.). The relations between ancient Russia and Scandinavia, and the origin of the russian state. Oxford et Londres, 1877; in-8.
ZARATE (Augustin de). Histoire de la découverte et de la conquête du Pérou. Traduction de l'espagnol. 2 vol. Paris, 1742.
(Sans noms d'auteurs.) Les Danois du Slesvig sous le joug austro-prussien, d'après des documents officiels tant allemands que danois, avec une carte des langues du Slesvig. Paris, Dentu, 1865; in-8.
— Les principautés roumaines devant l'Europe. Recueil de documents. Paris, 1869; in-8.
— Histoire de la Virginie. Trad. de l'anglais. Paris, Ribou, 1707.
— Recherches historiques sur les principales nations établies en Sibirie. Paris, sans date; in-8.

XIV.

PÉRIODIQUES.

Bulletin de la Société de Linguistique de Paris. In-8.

Tome	I.	N° 1.	Paris, Franck.	Octobre 1869.
—	—	2.	—	Février 1870.
—	—	3.	—	Juillet 1871.
—	—	4.	—	Novembre 1871.
Tome	II.	— 5.	—	Mai 1872.
—	—	6.	—	Octobre 1872.
—	—	7.	—	Mars 1873.
—	—	8.	—	Août 1873.
—	—	9.	—	Mars 1874.
—	—	10.	—	Juin 1874.
—	—	11.	—	Octobre 1874.
—	—	12.	—	Mars 1875.
Tome	III.	— 13.	Paris, Vieweg.	Juin 1875.
—	—	14.	—	Octobre 1875.
—	—	15.	—	Avril 1876.
—	—	16.	—	Novembre 1876.
—	—	17.	—	Mai 1877.
—	—	18.	—	Mars 1878.
—	—	19.	—	Mars 1879.
Tome	IV.	— 20.	—	Avril 1880.
—	—	21.	—	Septembre 1881.
—	—	22.	—	Janvier 1882.

Mémoires de la Société de Linguistique de Paris. In-8.

Tome	I.	Fascicule 1.	Paris, Franck.	1868.
—	—	2.	—	1869.
—	—	3.	—	1870.
—	—	4.	—	1871.
Tome	II.	— 1.	—	1872.
—	—	2.	—	1873.
—	—	3.	—	1873.
—	—	4.	—	1874.
—	—	5.	—	1875.

Tome III.	—	1.	Paris, Vieweg.	1875.
—	—	2.	—	1876.
—	—	3.	—	1877.
—	—	4.	—	1877.
—	—	5.	—	1878.
Tome IV.	—	1.	—	1879.
—	—	2.	—	1880.
—	—	3.	—	1880.
—	—	4.	—	1880.
—	—	5.	—	1881.
Tome V.	—	1.	—	1882.

Revue de linguistique et de philologie comparée. In-8.

Tome I.	Fasc.	1.	Paris, Maisonneuve.	Juillet 1867.	
—	—	2.	—	Octobre 1867.	
—	—	3.	—	Janvier 1868.	
—	—	4.	—	Avril 1868.	
Tome II.	—	1.	—	Juillet 1868.	
—	—	2.	—	Octobre 1868.	(Manque.)
—	—	3.	—	Janvier 1869.	
—	—	4.	—	Avril 1869.	
Tome III.	—	1.	—	Juillet 1869.	(Manque.)
—	—	2.	—	Août 1869.	(Manque.)
—	—	3.	—	Janvier 1870.	
—	—	4.	—	Avril 1870.	(Manque.)
Tome IV.	—	1.	—	Juillet 1870.	
—	—	2.	—	Avril 1870.	(Manque.)
—	—	3.	—		—
—	—	4.	—		—
Tome V.	—	1.	—		—
—	—	2.	—	Octobre 1872.	

Revue des langues romanes publiée par la Société pour l'étude des langues romanes. In-8.

Première série (complète.)

Tome I.	(en 4 livraisons.)	Paris, Franck.	1870.
— II.	(— 4 —)	—	1871.
— III.	(— 4 —)	—	1872.
— IV.	(— 4 —)	—	1873.
— V.	(— 2 —)	—	1874.
— VI.	(— 2 —)	—	—
— VII.	(— 3 —)	—	1875.
— VIII.	(— 1 —)	—	—

Deuxième série (complète.)

Tome I.	(en 6 livraisons.)	Paris, Maisonneuve.	1876.
— II.	(— 6 —)	—	—
— III.	(— 6 —)	—	1877.
— IV.	(— 6 —)	—	—
— V.	(— 6 —)	—	1878
— VI.	(— 6 —)	—	—

Troisième série.

Tome II.	(2 livraisons: Nov., déc.)	Paris, Maisonneuve.	1879.
— III.	(3 — Janv., févr., mars.)	—	1880.

Bulletin de la Société pour l'étude des langues romanes. Tome I, n° 1 ; Paris, sans date. — Tome II (année 1876). Paris, 1877.

Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques. In-8.
3e année. Paris, Durand. 1869.
4e — — 1870.

Actes de la Société philologique. In-8.
Tome XI. Fasc. 2. 1881.

Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung. Herausgegeben von Adalbert Kuhn. Berlin, Dümmler, in-8.

Tome XXI.	(6 livraisons.)	Nouv. série I.	1872-1873.
— XXII.	(6 —)	— II.	1873-1874.
— XXIII.	(6 —)	— III.	1875-1876.
— XXIV.	(6 —)	— IV.	1877-1879.
— XXV.	(6 —)	— V.	1879-1880.
— XXVI.	(3 —)	— VI.	1881-

Transactions of the philological Society. London, George Bell. In-8.

Année 1854.	Année 1865.
— 1855.	— 1866.
— 1856.	— 1867.
— 1857.	— 1868-69. (1 vol. en 2 parties.)
— 1858.	— 1870-72. —
— 1859.	— 1873-74. (1 vol. en 4 parties.)
— 1860-61 (un vol.)	— 1875-76. (1 vol. en 3 parties.)
— 1862-63 —	— 1877-79. (première partie.)
— 1864.	

The philological society's early english volume. 1865.
Contenant : Liber cure cocorum. Edited by Rich Morris, 1862.
The Pricke of conscience, of Rich. de Hempole. Edited by Rich Morris, 1863.
The castle of Loue, of Rob. Grosseteste. Edited by Rich. Weymouth, 1864.

Fifth annual address of the President to the Philological Society. 1876.

Russkii filologitcheskii Vêstnik, utchenyi jurnal. Varsovie, année 1880 et année 1881, nos 1, 2, 3.

Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies. Paris ; in-8. (Très incomplète.)
17e année. Nos VIII et IX. Août-septembre 1859.
18e année. — I. Janvier 1860.
— — III. Mars 1860.
— — XI. Novembre 1860.
— — XII. Décembre 1860.
19e année. — XIII. Janvier 1861.
Nouvelle série. Mai, Juin, Juillet 1862.

Polybiblion. Revue bibliographique universelle. Paris ; in-8.
2e année. Tome III. 4 livraisons. Janvier-avril 1869.

L'Orient, l'Algérie et les colonies françaises et étrangères. Revue bi-mensuelle. Années 1866 et 1867 (incomplètes).

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs. In-8.
3e série. 9e volume. 1864. Besançon, 1865.
4e — 1er — 1865. — 1866.
4e — 2e — 1866. — 1867.
4e — 3e — 1867. — 1868.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. 2 vol. in-8. Caen, Leblanc-Hardel, 1867 et 1869.

Revue orientale. 5e année, n° 55. Paris, Challamel.

Revue contemporaine et Athenæum français. Paris ; in-8.

Livraison du 31 août 1857.
— 31 octobre 1857.
— 31 juillet 1863.
— 31 janvier 1865.
— 15 mars 1865.

Bulletin de la Société académique hispano-portugaise de Toulouse. In-8, 1880.
Tome I. 1880. N° 3.

Revue des études juives. Paris, à la Société des études juives; in-8.
N° 1. Juillet-septembre 1880.

Annales du musée Guimet. Tomes I, II, III. Paris, 1880-81.

Revue des questions historiques. Quatrième année, n° du 1er avril 1870.

XV.

VARIA.

Congrès provincial des Orientalistes. Compte rendu de la 3e session. Lyon, Pitrat aîné, 1880; 2 vol. in-4.

Explorations pyrénéennes. Bulletin trimestriel de la Société Ramond, n° 2. Bagnères-de-Bigorre, avril 1866; in-8.

Amusement philosophique sur le langage des bêtes. Paris, 1783.

Smithsonian contributions to knowledge. Vol. X. Washington, 1858; in-4.

Biographies de Charles Graux, Jules Quicherat, Charles Thurot, extraites du *Biographisches Jahrbuch für Alterthumskunde* de Bursian.

Quelques observations sur l'œuvre de la Propagation de la Foi et ses annales. Paris, 1863; in-8.

ABBADIE (Antoine d'). L'Abyssinie et le roi Théodore. Paris, Douniol, 1868; in-8.

— Les sauvages du Canada au temps de J. Cartier. (Extrait des *Annales de philosophie chrétienne.* Cahier de septembre 1869.)

ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'). Le baron de Jauioz. Paris, 1869; in-8.

BEAUREPAIRE (Comte Alex. de). Discours sur l'architecture normande. Caen, 1831; in-8.

— Notice sur le patriarche Grégoire pendu à Constantinople en avril 1821. Paris, 1832; in-8. Extrait de la *Revue européenne.*

BOURDONNÉ. Conciles et papauté. Paris, Thorin, 1869; in-8.

— Simples notions d'économie sociale. Paris, Thorin, 1869; in-8.
— » » politique. — 1869; in-8.
— » » gouvernementale. 1871; in-8.
— » » budgétaire. — 1871; in-8.
— Du sentiment religieux. — 1870; in-8.

BRÉAL (M.). Quelques mots sur l'instruction publique en France. Paris, Hachette, 1873; in-12.

CAIX DE SAINT-AYMOUR (Amédée de). La question de l'enseignement des langues classiques et des langues vivantes au Sénat et devant l'opinion publique. Leur avenir par la méthode comparative. Paris, Dentu, 1866; in-8.

CASTAING (Alph.). Jésus, M. E. Renan et la science. Trilogie en 1 acte et 3 tableaux. Paris. Challamel, 1863; in-12.

CHARENCEY (H. de). Notice biographique sur M. le comte de Beaurepaire-Louvagny. Caen, 1864; in-8.

— Revue américaine. 1re année, 1er septembre, no 1, 1er novembre 1866. Contenant : Introduction à une étude comparative sur les langues de la famille Maya-Quiché.

— De la constitution de l'armée chinoise. Compte rendu d'un ouvrage de M. Jules Picard. Sans date.

— Le magasin normand. Recueil scientifique, artistique et littéraire. 3e année, 1866.

— Cornhill Magazine. London, 1865.

— Edinburgh review. No 222, avril 1889.

— Revue des Deux-Mondes. 2 numéros. 1er septembre 1841 et 15 mars 1859.

CHAUBRY DE TRONCENORD (baron). Etude historique sur la statuaire au moyen âge. Châlons-sur-Marne, 1859; in-8, 28 p.

DADIAN (Prince). La Société arménienne contemporaine. Paris, 1867; in-8.

DELAMARRE (Casimir). Un peuple européen de 15 millions, oublié devant l'histoire. Paris, Amyot, 1869; in-8.

— Un pluriel pour un singulier et le panslavisme est détruit dans son principe. Paris, Dentu, 1868; in-8.

— Carte servant à l'ouvrage précédent.

DESJARDINS (Ern.). Notice sur le musée Napoléon III et promenade dans les galeries. Paris, Lévy, 1862; in-12.

DEMARSY (Arthur). Les litres et les ceintures funèbres. Paris, 1866; in-8.

— Armorial des évêques de Laon. Paris, 1865; in-8.

— » » d'Amiens. Paris, 1865; in-8.

— » » de Beauvais. Paris, 1865; in-8.

DESFOSSÉ (E.). Americana. Catalogue de livres anciens et modernes, de cartes, etc., relatifs à l'Amérique et aux colonies. 2 br. Paris, 1878-79; in-8.

— Invitation au Congrès national de 1880 pour l'amélioration du sort des sourds-muets. — Programme du Congrès de Milan. Genève, imprimerie Faponnier et Studer, 1880; in-4.

DUCHATEAU. Notice nécrologique sur Ch. de Labarthe. Paris, 1871; in-8.

FOURNIER (Eug.). Etude sur le genre Hesperis. Paris, Martinet, 1868; in-8.

— Essai d'archéologie botanique. 1870; in-8, 11 pages.

— De l'origine de la médecine en Grèce. 14 p.

GAIDOZ (H.). De quelques registres de l'inquisition soustraits aux archives romaines. (Extrait de la *Revue de l'instruction publique,* des 16 et 23 mai 1867.)

HAVET (L.). Compte rendu de l'ouvrage de M. F. de Saussure : Mémoire sur le système des voyelles dans les langues indo-européennes. (Dans : Supplément au *Journal de Genève* du 28 février 1879.)

HOFFMANN (A). Les vices de l'éducation publique. Prospectus. Paris, 1832.

JAUBERT (comte). Introduction à l'inventaire des cultures de Trianon. Paris, 1873; in-8, 8 p.

LE BAS (Ph.). Notice biographique et littéraire sur M. F.-Fr. Boissonade. Paris, 1867; in-12.

LORGUES (Noselly de). Le Christ devant le siècle. Paris, Stivert, 1855; in-12.

LEMERCIER (Abel). Liste complète des inscriptions françaises, latines, grecques, italiennes, suédoises, trouvées dans les catacombes de Paris. Paris, Champion (sans date); in-8, 32 p.

MORLETTE (A.). L'Encyclopédie des écoles. Journal de l'enseignement primaire et de l'enseignement professionnel, publié sous la direction de M. A. Morlette. Tome I, 1er semestre, — II, 2e semestre, — III, 3e semestre, — IV, 4e semestre, — IV bis, supplément. Paris, 1862-65; in-8.

NICOLUCCI. Il cranio di Dante Alighieri. Lettera all'illustre antropologo Sig. Dr F. Pruner-bey. Naples, fév. 1866; in-8.

PLOIX (Ch.). Rapport sur l'ouvrage de M. Morgan intitulé : Systems of consanguinity and affinity of the human family. Extraits des *Bulletins de la Société d'anthropologie*. Paris, 1875 ; in-8.

PONTON D'AMÉCOURT. Monnaies mérovingiennes du palais et de l'école. Paris, 1862; in-8.

— Note sur un tiers-de-sol mérovingien. Meaux, 1866 ; in-8.

SCHŒBEL (C.). Etude comparative sur le panthéisme égyptien et indien. L'âme humaine au point de vue de la science ethnographique, suivi d'une note sur A. Bernard. Paris, bureau de *La Revue orientale*, et Aurer, 1878 ; in-8.

SCHŒLL (F.). Tableau des peuples qui habitent l'Europe et de leurs religions. Paris, 1812.

SCLOPIS (Federigo). Della vita et degli studi di Amedeo Peyron. Torino, 1870 ; in-8.

THOMSEN (V.). Emile Littré. (Dans *L'Illustreret Tidende.*) Copenhague, 29 juin 1873.

— Niels Ludvig Westergaard, hans Liv og Virksomhed. Et Foredrag, etc., Copenhague, 1879; in-8.

— Niels Ludvig Westergaard. Ein Vortrag etc., übersetzt von A. Bezzenzerger. Göttingen, Huth, 1880 ; in-8.

TOURNIER (Ed.). Le mouvement philologique. Revue politique et littéraire du 1er février 1879.

TRÉMAUX (P.). Origine et transformations de l'homme et des autres êtres. Paris, 1865; in-18.

WIMMER (Ludv.-F.-A.). Store Rygbjærg-stenen (inscr. runique). Extrait des *Arb. f. nord. Oldk. og Hist.*, 1875. Copenhague, Thiele, 1875 ; in-8.

XVI.

CATALOGUES, COMPTES RENDUS, ETC.

Americana. Catalogue de livres relatifs à l'Amérique, de la librairie Dufossé. 2 cahiers : 1878-79, et 1879.

Catalogue des livres rares et gravures concernant la Pologne et la Russie, chez J. Lissner. Posen, 1862.

Catalogue des livres d'assortiment de Naar et Steinert, à Paris. N° 4, Linguistique. Janvier 1863. In-12.

Catalogues de livres anciens et modernes relatifs à la philologie, la littérature, l'histoire et la géographie de l'Orient. Paris, Franck, 1864; in-8.

Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. Adolphe de Puibusque. Paris, 1864 ; in-8.

Catalogue de la librairie Dubrovin. Kazan, 1881-82.

Catalogue of printed and lithographed books in the Eastern languages, to which is added a list of oriental manuscripts. London, 1864; in-12.

K.-F. Köhler's in Leipzig antiquarische Anzeige-Hefte. N° 124 (*Slavica*). Leipzig, Februar 1865; in-8.

— Id. N° 202. 1870.

Catalogus editionum quæ prodierunt et librorum qui prostant in typographeo S. Congregationis de propaganda fide. Romæ, a. MDCCCLXVI (avril).

Collection A. Raifé. Antiquités. Paris, 1867; in-8.

Catalogue des livres de linguistique, d'archéologie et d'histoire, etc., composant la bibliothèque de feu M. Cardin. Paris, 1870; in-8.

Catalogue des livres composant la bibliothèque linguistique de M. le marquis de La Ferté-Sennectère. Paris, 1873.

Catalogue d'un choix de livres d'ethnographie et de linguistique provenant de la bibliothèque de feu Charles de Labarthe. Paris, 1872; in-8.

Catalogue des livres chinois composant la bibliothèque de feu M. G. Pauthier. Paris, Leroux, 1873; in-8.

List of foreign correspondents of the Smithsonian Institution, corrected to January 1882. Washington, avril 1882; VIII-166 p.

Société d'études critiques. Règlement. Paris, sans date.

Société française de numismatique et d'archéologie. Composition et organisation. Paris, 1866; in-8.

Congrès des poètes provençaux et languedociens. (Extrait du *Toulonnais*, 18 juin 1867.)

The Nation. Thursday, april 23, 1868. (Contenant à la page 331 quelques mots relatifs à la Société de Linguistique.)

CHAUBRY (baron de). Rapport sur les monuments historiques. Conseil général du département de la Marne. 27 août 1858.

DEMARSY. Le Congrès international d'archéologie préhistorique de Copenhague de 1869. Arras, 1870; in-8.

FOURNIER (Eug.). Réforme de la nomenclature botanique par le Dr Saint-Layer. (Extrait du *Journal des savants*, juillet-août 1880.) Paris, Imprimerie Nationale, 1880.

GÉNIN. Rapport à M. le Ministre de l'instruction publique sur l'état des travaux exécutés, jusqu'au 1er janvier 1849, pour le recueil et la publication des documents inédits relatifs à l'histoire de France. Paris, Imprimerie Nationale, 1849; in-8, 8 p.

GRAS (Aug.). Sur la synonymie d'une espèce de *ranunculus* (plante produisant le rire appelé sardonique chez les anciens). (*Bulletin de la Société botanique de France.*) Paris, 1862; in-8.

LA ROCHELLE (Ern.). Le Congrès de Milan pour l'amélioration du sort des sourds-muets. Paris, rue de Richelieu, 91, 1880.

PONTON D'AMÉCOURT. Compte rendu d'une excursion archéologique dans Seine-et-Marne. Meaux, 1865; in-8.

RENIER (Léon). Rapports adressés à M. le Ministre de l'Instruction publique (extraits des *Archives des Missions scientifiques*). Paris, Imprimerie Nationale, 1852; in-8.

TOURTOULON (Ch. de). Compte rendu des travaux de la Société pour l'étude des langues romanes lu dans la séance du 3 novembre 1869 (annexe au au bulletin). Paris-Montpellier, sans date.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 5 NOVEMBRE 1881 AU 16 DÉCEMBRE 1882.

Séance du 5 Novembre 1881.

Présidence de M. Gaidoz.

Présents : MM. Ernault, Devic, d'Arbois de Jubainville, Leger, Berger, Havet, Bréal.

Assistant étranger : M. le dr Kirste.

Élection. Est élu membre de la Société, M. Whitley Stokes.

Communications. M. Ernault lit un travail sur des mots gallots (c'est-à-dire du patois français de la Haute-Bretagne), tirés de mots bretons armoricains. Des observations sont faites par MM. Devic, Berger, d'Arbois de Jubainville, Havet, Gaidoz, Bréal.

Hommages. De la part de M. Jackson : un numéro du *New-York Herald* contenant un supplément au lexique du dialecte eskimau. De la part de l'auteur : Ph. Berger, *La Phénicie*, Paris, 1881. (Extrait de *l'Encyclopédie des sciences religieuses*.)

Communications. M. Devic traite des mots *aufage, sombre, gant, amaluc* (la hanche, à Montpellier), *levanti, moutard, moucharabi, housse*. Des observations sont faites par MM. Gaidoz, Havet, Bréal, Berger.

M. Bréal traite des mots latins *praevaricator, exerceo, aerumna, velum, agnus*. Des observations sont faites par MM. Gaidoz, d'Arbois de Jubainville, Havet.

La séance est levée à 10 heures.

Séance du 19 Novembre 1881.

Présidence de M. Gaidoz.

Présents : MM. Chodzko, Ernault, Havet, Favre, d'Arbois de Jubainville, Bauer, Leger, Berger, Loth, Bréal, Ploix.

Assistants étrangers : MM. Baudouin de Courtenay, Kirste, Bohnstedt, Salet.

Présentations. Est présenté par MM. Chodzko et Gaidoz : M. Baudouin de Courtenay. Par MM. Berger et de Vogüé : M. Gustave Schlumberger, 140, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Par MM. Bréal et Berger : M. Othon Riemann, 5, rue Méchain.

Communications. Il est donné lecture de diverses notes de M. Joret, sur les mots normands *mielle, milgré, harin,* et sur le suffixe *-bot.* Des observations sont faites par MM. Ernault, Chodzko. M. Gaidoz rapproche du normand *harin,* cheval chétif, le francais *haridelle.*

M. Ernault continue la lecture de son travail sur les mots gallots tirés du breton. Des observations sont faites par MM. Leger, Loth, Chodzko, d'Arbois de Jubainville.

Hommages. De la part de M. Baudouin de Courtenay : Kruszewski, *Ueber die Lautabwechslung*, Kazan, 1881. — Juškévič, *Svotbinėrėda Velůnýčiu Liėtùviu,* Kasan, 1880, et *Liėtùviškos Dájnos,* ib. 1881, tome II. — Baudouin de Courtenay, *Podrobnaia Programma Lekcïï,* Kazan, 1881.

Communications. M. d'Arbois de Jubainville traite du *droit du roi* en Irlande. Des observations sont faites par MM. Loth, Gaidoz.

M. Bréal traite des mots latins *velox, veles, Velabrum, velatura ;* d'*avidus* au sens de *largus, audeo, gaudeo.* Des observations sont faites par MM. Berger, Ploix, d'Arbois de Jubainville, Favre, Havet.

M. Havet traite du changement de *wo* initial en *we* en latin, et des mots *molestus, tolero.* Des observations sont faites par M. Bréal.

La séance est levée à 10 heures.

Séance du 3 Décembre 1881.

Présidence de M. Leger.

Présents : MM. Bréal, d'Arbois de Jubainville, Berger, Bergaigne, Favre, Ernault, Halévy, Havet, Hartwig Derenbourg, Vaïsse, Mowat, Loth, de Saussure, Ploix.

Assistants étrangers : MM. Baudouin de Courtenay, Kirste, le capitaine Aymonnier, Salet,

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Elections. Sont élus membres de la Société : MM. Baudouin de Courtenay, professeur à l'Université de Kazan, Schlumberger, Riemann.

Hommages. Baudouin de Courtenay : *Nêkotorye otdêly « sravnitelnoï grammatiki » slovianskikh iazykov,* Varsovie, 1881. Kruszewski : *K voprosu o gunê, izslêdovanie v oblasti staroslovianskago,* Varsovie 1881. Isaac Escobari : *Analogies philologiques de la langue aimara,* Paris 1881.

Commission. Sont élus membres de la commission de vérification des comptes : MM. d'Arbois de Jubainville, Hartwig Derenbourg, Ernault.

Proposition. Il est déposé par M. Bréal une proposition signée de quinze membres, à l'effet « de nommer désormais un second secrétaire adjoint, ainsi que cela a lieu actuellement pour le président et les deux vice-présidents. »

Communications. M. le capitaine Aymonnier fait une communication sur la langue *cham,* parlée au Cambodge, et sur la langue cambodgienne. Des observations sont faites par MM. Bergaigne, Bréal, Halévy, d'Arbois de Jubainville.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Schœbel à M. le président, à propos de l'article publié par M. Ploix, t. IV, p. 411 ss. Des observations sont faites par M. Halévy.

M. de Saussure fait une communication sur la phonétique du patois fribourgeois (ou vaudois) de la Suisse romande. Résumé : « *Ch* et *j* français représentés par *ts, dz. S* » par *ś*. *C* latin devant *e i* peut-être par θ. *L* précédé d'une » consonne se mouille et finalement donne *y*. Le groupe » *mn* a produit *nn*. L'*a* latin final persiste, sauf après les » consonnes palatales. L'*o* final, là où il n'a pas été rejeté, » donne *u* (*ou*). » — Des observations sont faites par MM. Aymonnier, Bréal.

M. Mowat traite du suffixe gaulois *-aco-s* et de la quantité de l'*a* dans ce suffixe. « Il conteste la légitimité » de l'opinion de Zeuss qui, d'après les seuls exemples » des mots *Benācus* (Virgile, Claudien) et *Antonācensis* » (Fortunat), regardait comme long le *a* dans la pé-

» nultième de tous les noms gaulois d'homme et de lieu » terminés par ce suffixe. Au contraire, il se trouve que cet » *a* est bref dans les mots *Bedriăcum, Mattiăcum, Pari-* » *siăcus, Pauliăcum, Praemiăcum,* etc., employés par Ju- » vénal, Martial, et les poètes d'origine gauloise, Ausone, » Sidoine Apollinaire, Fortunat. De ce que la pénultième » des anciens noms de lieu en *ăcum* a persisté dans la finale » des noms français correspondants en *ac, ay, é, y,* » M. Mowat conclut que les Gaulois accentuaient cette » pénultième, soit qu'elle fût longue, soit qu'elle fût brève, » tandis que le latin n'accentue l'avant-dernière syllabe que » quand elle est longue. — M. Mowat signale aussi le cas » extraordinaire d'une tmèse qui a passé inaperçue, dans le » vers pentamètre

Villā Lucani- mox potieris -aco.

» Il est visible qu'Ausone regardait *Lucaniaco,* non pas » comme un adjectif à terminaison grammaticale abstraite, » mais comme un mot composé de deux éléments séparables, » à sens concret, comme s'il y avait *Villa, aco Lucani,* « la » villa, domaine de Lucanus. » M. Leger cite comme exemple de tmèse non moins remarquable le vers des Géorgiques

Talis Hyperboreo Septem subjecta Trioni.

D'autres observations sont faites par MM. Havet. Ploix.

Séance du 17 Décembre 1881.

Présidence de M. Gaidoz.

Présents : MM. d'Arbois de Jubainville, Ernault, Leger, Havet, Baize, Bergaigne, Carrière, Berger, Baudouin de Courtenay, Bréal, de Charencey, de Saussure, Ploix.

Assistant étranger : M. Kirste.

Le procès-verbal précédent est adopté.

M. le président lit une lettre de M. Favre, qui envoie sa démission d'administrateur de la Société, et une lettre de M. Malvoisin qui décline également les fonctions de bibliothécaire. Des remerciements sont votés à MM. Favre et Malvoisin pour leur gestion.

Présentations. MM. Bréal et Renan présentent M. Zobel

de Zangroniz, 5, via Serrano, Madrid. MM. Baudouin de Courtenay et Leger présentent M. le dr Jean Kirste.

Hommages. H. de Charencey, *Les traditions relatives au fils de la Vierge*. De la part de M. Guimet : *Congrès provincial des orientalistes, compte rendu de la troisième session,* 2 vol. 8°.

Offerts par M. Baudouin de Courtenay : Kolimatchevski, *Zamèki o gilfaginning* (*gylfaginning*), Kazan, 1881. Id., *Bibliografia. O zaniatiakh po kritikê i mithologïi gomerovskago eposa* (otdêlnyi ottisk iz *Filologitcheskikh Zapisok*), Voronej, 1881. Baudouin de Courtenay, *Bibliografia* (extraits du même recueil, sur Velikanov, *Razvêdki,* etc., t. II, et sur Hattala et Patera, *Reliquiae metricarum Alexandreidon palaeo-bohemicarum,* Dil I). *Katalog Knig...* (de la librairie Dubrovin, Kazan), 1881-1882.

Bureau. La discussion est ouverte sur la proposition présentée par M. Bréal dans la séance précédente. M. le président expose la procédure à suivre. Des observations sont faites par MM. Leger, Bergaigne, d'Arbois de Jubainville, Carrière, Havet, Bréal. La Société adopte la proposition de M. Leger, ainsi conçue : « La Société, en attendant une modification de ses statuts, déléguera pour l'année 1882 un de ses membres dans les fonctions de second secrétaire adjoint. » La proposition présentée par M. Bréal est retirée par lui, et représentée par quatre des membres présents, MM. Ploix, Baize, Leger, de Charencey.

Rapport. Il est donné lecture du rapport suivant de la commission des comptes.

Messieurs,

Malgré les vides qui se produisent chaque année dans notre Société et qui sont faits soit par la mort, soit par des démissions, le nombre de ses membres a été cette année encore en augmentant. Elle comprend aujourd'hui 170 membres, dont 31 sont membres perpétuels et 139 membres ordinaires.

A la liste des membres perpétuels il faudrait encore en ajouter deux. Ce sont MM. Paul Melon et Guimet. Ils n'ont pas pu figurer sur les comptes du trésorier parce que leur absence n'a pas encore permis de toucher leur coti-

sation, mais leur volonté formellement exprimée nous permet de les compter dès à présent au nombre des membres perpétuels.

Nos recettes, sans être aussi considérables que votre trésorier le désirerait, accusent encore une augmentation sur celles de l'année dernière. Voici le résumé des opérations de l'exercice courant :

Reliquat de l'exercice 1880		3.005 92
94 cotisations annuelles		1.129 70
Intérêts de 330 fr. de rentes		330 00
Allocation du ministère		1.000 00
		5.465 62
Note du libraire, fasc. IV	634 60	
Note du libraire, fasc. V	796 25	
Table du tome 5	100 00	
Note de l'administrateur	68 10	
Note du secrétaire	10 65	
Circulaires	8 00	
Achat de timbres à facture	9 20	
Correspondance	12 50	
Frais de recouvrement	50 00	
Gages du concierge	120 00	
Gaz	45 00	
Frais divers	2 70	
Achat de 50 fr. rentes 5 0/0	1.154 40	
	3.011 40	3.011 40
Solde en caisse		2.454 22

Dans le total des recettes, les cotisations ordinaires entrent pour la somme de 1.129 fr. 70, représentant 94 cotisations, dont 80 pour l'année courante, et 14 cotisations arriérées. Cette proportion, qui est encore meilleure que celle qu'obtiennent certaines sociétés très bien assises et très en vue, telles que la Société asiatique, est bien au-dessous de celle à laquelle nous voudrions atteindre. Mais il faut tenir compte de la difficulté qu'il y a souvent, pour des membres habitant des pays éloignés, à nous faire parvenir le montant de leur cotisation. Aussi ne cessons-nous d'insister pour qu'ils prennent un correspondant à Paris, soit notre éditeur M. Vieweg, qui s'offre gracieusement à leur servir d'intermédiaire, soit tout autre. Nous avons aussi à signaler, cette année, certaines villes de France

qui sont restées en noir sur la carte de votre trésorier ; il espère que cet état de choses ne durera pas, et que l'année prochaine il pourra vous apporter un bon nombre de cotisations arriérées.

L'augmentation du nombre des membres perpétuels diminue aussi d'autant le nombre des cotisations ordinaires ; mais d'autre part elle nous permet de placer en rentes sur l'État des sommes qui viennent augmenter chaque année le capital de la Société. Cette année encore votre trésorier a acheté avec votre autorisation, 50 francs de rentes à 5 0/0 qui portent notre fonds placé sur l'État à 380 fr. de rentes, dont 330 fr. à 3 0/0 et 50 fr. à 5 0/0. Il vous demande l'autorisation d'acheter de suite sur son reliquat 20 fr. de rentes, de façon à porter le capital de la Société à 400 fr. de rentes ; il espère pouvoir d'ici à peu de temps être à même de dépasser ce chiffre. Ce résultat doit être considéré comme particulièrement désirable, parce que les capitaux sont la meilleure garantie de la durée d'une société ; les membres passent, les capitaux restent.

L'accroissement si rapide de notre capital ne vient pas seulement, je m'empresse de le dire, des sommes versées par les membres soit perpétuels soit ordinaires ; il est dû en grande partie à l'allocation que M. le ministre de l'Instruction publique nous accorde si généreusement chaque année, et dont nous avons vu, cette année encore, augmenter le chiffre, grâce à l'intervention bienveillante et au dévouement infatigable de notre secrétaire, M. Bréal.

Nos dépenses, d'ailleurs, se sont aussi accrues dans une proportion notable et qui nous rend particulièrement précieux le secours de l'Etat. Il y a bientôt deux ans, la Société, afin de mettre un terme aux inconvénients qui résultaient pour ses mémoires des changements d'imprimeur, et pour leur assurer une exécution aussi parfaite que possible, a résolu de s'adresser à l'Imprimerie nationale. En même temps elle introduisait plus de régularité dans leur publication ; depuis deux ans nous avons fait paraître deux fascicules par an. Le dernier, qui vient d'être distribué, achève le tome IV de nos Mémoires.

Mais ce changement nous a obligés à modifier notre traité avec notre éditeur, et à accepter de nouvelles charges ; nous n'avons pas hésité à le faire, et le résultat est si satisfaisant que nous espérons que tous les membres de la Société s'en applaudiront. Actuellement nous donnons aux

membres de la Société, par an, deux fascicules qui se vendent à raison de 4 francs le fascicule dans le commerce; sans compter le bulletin des comptes rendus de nos séances.

Enfin, le grand dictionnaire des terminaisons de MM. L. Havet et Meunier, qui est en cours de publication, engagera, quand il sera sous presse, une partie de nos ressources.

Nous ne pouvons faire de meilleure réponse à ceux qui seraient disposés à trouver que nous ne publions pas assez. Il convient d'ajouter à ces avantages le titre de membre de la Société de linguistique que vos travaux ont fait estimer et apprécier en France et à l'étranger, et la facilité d'insérer dans nos publications des mémoires qui nécessitent souvent l'emploi de caractères spéciaux ou d'alphabets étrangers.

On nous oppose, il est vrai, certaines sociétés de province, je ne sais pas lesquelles, qui fournissent à leurs membres des publications dont la valeur vénale est égale ou même supérieure à celle de la cotisation. Nous ne redoutons pas la comparaison. On oublie d'ailleurs qu'un des principaux avantages de la Société de linguistique est la sévérité que la Commission de publication apporte dans le choix des mémoires destinés à l'impression.

La Société de linguistique demande à ses membres une somme inférieure à celle que demandent la plupart des autres sociétés. Nous espérons, malgré cela, rapprocher encore la périodicité de nos Mémoires, de façon à arriver à publier trois fascicules par an. Cela dépend uniquement de l'empressement que mettront les membres de la Société, surtout ceux de la province et de l'étranger, à nous envoyer des travaux pour nos Mémoires.

En conséquence de ce rapport, et après avoir vérifié les comptes et les registres du trésorier, votre Commission a arrêté la caisse à la somme de 2454 fr. 22.

Elle s'est ensuite transportée chez l'administrateur et a vérifié sa gestion et l'état des collections qui lui sont confiées.

Elle termine sa tâche par une double proposition qu'elle vous demande, d'accord avec l'administrateur et le trésorier, de sanctionner par vos votes.

Le capital de la Société s'est accru dans ces dernières années dans des proportions considérables. Il se composait peu avant la mort de M. Meunier, au 18 décembre 1873, de 127 francs de rente 3 0,0 sur l'État, plus un encaisse de

901 francs. Aujourd'hui nous avons 380 francs de rentes et 2454 fr. 22 centimes en caisse, dont la garde est une lourde responsabilité pour votre trésorier. D'autre part, les difficultés qui existaient autrefois pour le placement de cette somme ont disparu depuis que la Société a été reconnue d'utilité publique. La Commission vous propose donc de décider que votre trésorier sera autorisé à placer tant les titres de rentes que les sommes disponibles dans un de nos grands établissements de crédit (soit la Société générale, soit le Crédit Lyonnais), tout en faisant la réserve expresse qu'elle entend décharger le trésorier de la responsabilité financière qui pourrait lui incomber, au cas fort improbable où cet établissement viendrait à péricliter.

Elle vous fait une proposition analogue en ce qui concerne le dépôt des publications, dont la garde est devenue très encombrante pour l'administrateur. Votre Commission demande à la Société de décider qu'on déchargera l'administrateur de la garde des fascicules en nombre de ces publications et qu'on cherchera un autre moyen d'en assurer la conservation.

D'Arbois de Jubainville, H. Derenbourg, Ernault.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

Des remerciements sont votés à M. le Trésorier.

MM. d'Arbois de Jubainville et Leger sont invités à examiner l'état de la bibliothèque.

Le secrétaire adjoint donne lecture d'une note sur les travaux de la Société.

Des observations sont faites par MM. Ploix, Berger.

Des remerciements sont votés à M. le Secrétaire.

Élection du Bureau. On passe à la nomination du Bureau. Sont nommés :

Président : M. Leger.

Vice-présidents : MM. d'Arbois de Jubainville, Guyard.

Secrétaire : M. Bréal.

Secrétaire adjoint : M. Louis Havet. — Est délégué dans les fonctions de secrétaire adjoint : M. Ferdinand de Saussure.

Administrateur : M. Ernault.

Trésorier : M. Philippe Berger.

Bibliothécaire : M. Baize.

Commission de publication : MM. Bergaigne, Gaidoz, G. Paris, Renan, de Saussure.

Séance du 7 Janvier 1882.

Présidence de M. Leger.

Présents : MM. Ernault, Bauer, d'Arbois de Jubainville, Berger, Mowat, Baudouin de Courtenay, Havet, Halévy, Bovier-Lapierre, Guyard, James Darmesteter, de Saussure, Ploix, Ronel, Loth.

Assistant étranger : M. Kirste.

M. Gaidoz, président sortant, se fait excuser de son absence pour raison de santé.

Des remerciements sont votés à M. Gaidoz.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Nouvelles. M. Leger annonce la création au Collège de France d'une chaire de celtique, et la nomination de notre confrère M. d'Arbois de Jubainville. Des applaudissements unanimes accueillent cette communication.

Démission. M. Letalenet donne par lettre sa démission de membre de la Société.

Élections. Sont élus membres de la Société : MM. Zobel de Zangroniz et Kirste.

Hommages. Livres offerts par M. Baudouin de Courtenay : *Russkiï filologitcheskiï Vêstnik, utchenyï jurnal,* Varsovie, année 1880. — Id., année 1881, nos 1, 2, 3. — Baudouin de Courtenay, *Opyt fonetiki Rezianskikh govorov,* Varsovie et Pétersbourg, 1875. — Id., *Rezianskikh katikhizis, kak prilojenie te « Opytu fonetiki Rezianskikh govorov »*, ibid., 1875.— Id., *Nêkotoryie otdêly « sravnitelnoï grammatiki » slovianskikh iazykov*, Varsovie, 1881.

La revue *Russkiï filologitcheskiï Vêstnik,* dirigée par M. Smirnov, propose à la Société l'échange de ses publications. La question est renvoyée au bureau.

La proposition Bréal est renvoyée à l'examen du bureau.

Présentation. MM. Gaidoz et Ernault présentent M. Vallentin (Florian), directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule,* à Montélimar, Drôme.

Communications. M. Baudouin de Courtenay fait une

communication sur divers points de phonétique slave. Des observations sont faites par MM. Guyard, Leger.

M. James Darmesteter fait une communication sur les mots zends *savanhavâca* et *erenavâca*.

M. Mowat, revenant sur sa précédente communication relative au suffixe gaulois *a-co-s*, constate « que la quantité » du *a* ne peut être déterminée par des exemples tirés des » poètes latins, parce qu'ils sont en contradiction les uns » avec les autres. Mais la question semble pouvoir être » décidée par le secours de l'épigraphie. Sur une inscrip- » tion du musée de Nîmes on lit le nom TOGIACIAE avec » un apex sur le premier *a*. Or l'apex est le signe bien » connu employé pour marquer la longueur vocalique ; et » comme *togiacia* est un gentilicium dérivé du nom gaulois » TOGIACVS qui se lit sur une inscription de Narbonne, on » est autorisé à regarder ce dernier comme un type des » noms gaulois en ācus avec *a* long. C'est ce que confirme » le redoublement du *c* dans les noms *Avidiaccus* et *Avi-* » *diacca*, vis-à-vis de *Avidiacus* dans des inscriptions du » royaume de Naples publiées par Mommsen. » Des observations sont faites par MM. Ploix, Leger, Berger, Loth. Guyard, d'Arbois de Jubainville, Ernault.

La séance est levée à 10 heures.

Séance du 21 Janvier 1882.

Présidence de M. Leger.

Présents : MM. Ernault, Guyard, Bauer, de Charencey, Kirste, Loth, Havet, d'Arbois de Jubainville, H. Derenbourg, Mowat, Halévy, Melon, Bréal.

Assistant étranger : M. David.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

M. Ph. Berger s'excuse, pour raison de santé, de ne pas assister à la séance.

Nécrologie. M. le Président annonce à la Société la mort de MM. Ch. Graux, décédé le 13 janvier, et Ch. Thurot, de l'Institut, décédé le 17 janvier. M. L. Havet se charge d'une notice sur M. Graux. Une notice sur M. Thurot sera demandée à M. Gaston Paris.

Élection. M. Vallentin (Florian) est élu membre de la Société.

Présentations. Est présenté par MM. Bréal et Havet, M. Comte, professeur au collège S^te^ Barbe, 121, rue de Rennes. Est présenté par MM. Bréal et Bergaigne, M. Aymonnier, administrateur en Cochinchine, à Saïgon. Est présenté par MM. Bréal et Paris, M. Hasdeu, professeur à la Faculté des lettres de Bucharest.

Hommages. Jean Fleury, *Histoire élémentaire de la littérature française,* seconde édition, Paris et Pétersbourg, 1879. — L. Leger, *Esquisse sommaire de la mythologie slave,* Paris, 1882. — Hartwig Derenbourg, *Les noms de personnes dans l'ancien testament et dans les inscriptions himyarites,* extrait de la *Revue des Etudes juives* de juillet-septembre 1880.

Communication. M. Kirste traite de l'origine du suffixe indo-européen *dhra*. « Les formes telles qu'*aokhdhra,* » *tāthra* (zend), φέρεθρον (grec), *tenebrae* (latin), *śidlo* (slave), » *siulai* (lithuanien) nous engagent à supposer une forme » *dhra* du suffixe dit instrumental. Mais quels sont alors les » rapports de cette forme et du suffixe *tra?* cf. s. *dātra* et » z. *dāthra;* z. *barethra* et gr. φέρεθρον, φέρετρον ; lat. *palpe-* » *tra* et *palpebra;* lith. *naszyklė* et pol. *nosidło* ».

Question. M. H. Derenbourg pose une question sur la signification primitive des verbes qui ont pris le sens d'écrire.

Communications. M. de Charencey présente une réclamation touchant la priorité de certaines hypothèses relatives aux langues américaines.

M. Loth traite de l'expression *Britannia in paludibus,* dans l'*Anonyme de Ravenne,* pour désigner l'Armorique. Des observations sont faites par M. Mowat.

M. Loth traite du nom des Ossismii, conservé dans le nom de la localité *Coz-Castell Ac'h* (Finistère). Des observations sont faites par MM. Mowat, d'Arbois de Jubainville, Ernault.

M. Loth rapproche le breton armoricain *gwerza,* vendre, du latin *vertere,* tourner.

Il est donné lecture d'une note de M. Joret sur l'*r* normand. Des observations sont faites par MM. d'Arbois de

Jubainville, Ernault, Havet, Bréal, de Charencey, Loth, Derenbourg.

M. Halévy traite du nom arabe des deux morceaux de bois dont le frottement produit le feu. Des observations sont faites par MM. H. Derenbourg, Guyard, Bréal.

M. L. Havet traite d'un passage de Livius Andronicus où se serait conservé un mot latin *cantus,* côté.

Séance du 4 Février 1882.

Présidence de M. Leger.

Présents : MM. Ernault, H. Derenbourg, Riemann, Bovier-Lapierre, Bauer, Havet, Hauvette-Besnault, Ronel, Mowat, de Saussure, d'Arbois de Jubainville, Bergaigne, Melon, Baize, Nommès, Benlœw.

Assistants étrangers : MM. David, Spiro, Piccoli.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Élections. Sont élus membres de la Société MM. Comte, Aymonnier, Hasdeu.

Nécrologie. M. le Président annonce la mort de M. Didion, membre de la Société, décédé le 26 janvier.

Présentations. Est présenté par MM. Leger et Havet, M. David, 60, rue des Ecoles, Paris. Sont présentés par MM. Leger et H. Derenbourg, M. Rubens Duval, 18, boulevard Magenta, Paris ; M. Spiro (Jean-Henri), licencié en théologie ; M. Lévy (Israël), secrétaire de la rédaction de la *Revue des études juives,* 8, Allée-Verte, Paris.

Communications. M. Ernault traite de la racine du latin *recens* dans les langues celtiques.

M. Leger traite de l'origine du mot *hussard,* qui serait un doublet de *corsaire*. Des observations sont faites par M. Ronel.

M. de Saussure achève une communication commencée le 3 décembre, sur le patois fribourgeois de la Suisse romande. « Entre autres phénomènes vocaliques *eu* français » est représenté par *ä,* sauf dans *Dyü, yü, fü* (Dieu, lieu, » feu). L'*ê* long et l'*i* bref latins se trouvent à l'état d'*ê* » ouvert, ou dans d'autres districts à l'état d'*ä*.

» Le groupe *st* se change en la spirante θ, devant laquelle » *e* et *o* toniques donnent *i, ü*. Ainsi *tiθa* tête, *nüθru* notre.

» Devant les consonnes et à la fin des mots, *al* produit *o* » fermé, mais *el* devient *i;* exemples *oθó* auberge (hospitale), mais *tsaθi* castellum. Quant à *ol, ul,* ils deviennent *ü : mütõ* mouton, *küti* couteau, *lu Brassü,* rivière » appelée dans les chartes *Braceolus.*

» L'accentuation présente certaines singularités assez » remarquables. Le vocabulaire offre, entre beaucoup d'originalités, *merēda* repas du soir, *ėga* jument, *seña* et » *donna* pour père et mère, *epâza* au sens de sponsa. Les » infiltrations d'éléments allemands peuvent être considérées » comme nulles.

» Les féminins en *a* ont un pluriel en *e*. Dans la conjugaison, la terminaison de la 2e pers. pluriel en *-de* s'emploie presque pour tous les verbes. Il y a un imparfait en » *-âva;* celui du verbe substantif est *îre* (3e pers.) » Des observations sont faites par MM. Bauer, Mowat.

M. L. Havet fait une communication sur le nom de la lettre Y au moyen âge.

Il est donné lecture d'un travail de M. Regnaud sur le rapport du sanscrit *su* et du grec εὖ, sur la déclinaison des noms en εύς, et sur l'étymologie de βασιλεύς.

M. L. Havet traite de l'étymologie du latin *tippula,* araignée d'eau.

Séance du 18 Février 1882.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Bréal, Ernault, Comte, Guyard, Kirste, Ronel, Havet, Loth, Bovier-Lapierre, Halévy, Bergaigne, Berger, Bauer, Nommès, Ploix, Benlœw, Mowat, Dussouchet.

Assistant étranger : M. David.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Élections. Sont élus membres de la Société : MM. David, Rubens Duval, Spiro, Israël Lévy.

M. Guimet demande l'échange des *Annales du Musée Guimet* avec les *Mémoires*. Renvoyé au bureau.

Communications. — M. Bréal traite de l'accent en grec. Des observations sont faites par MM. d'Arbois de Jubainville, Loth, Havet, Halévy, Ronel, Bergaigne, Guyard.

— M. Bréal traite des traces d'un digamma dans des mots latins d'origine grecque : et en particulier du mot *dalivus*.. = δεῖλαιος.

M. Bergaigne traite des composés grecs et sanskrits dont le premier élément paraît être un verbe. Des observations sont faites par MM. Bréal, Benlœw, Bauer, Ronel.

M. Berger traite de la forme latine du nom de Jupiter *Ammon* ou *Hammon*. Des observations sont faites par MM. Havet, Halévy. — M. Berger traite du mot hébreu LQRAT « à la rencontre de », dans l'inscription du canal de Siloé LQRT sans aleph. Des observations sont faites par MM. Halévy, Guyard, Mowat. — M. Berger traite du mot *Zêda* dans l'inscription du canal de Siloé. Des observations sont faites par M. Halévy.

Il est donné lecture de deux notes de M. Joret sur le normand *anguergoté,* faire avaler, et sur *arguile* (argile) et *crèque,* creux. Des observations sont faites par MM. Loth, Dussouchet.

Séance du 4 Mars 1882.

Présidence de M. Leger.

Présents : MM. Hartwig Derenbourg, d'Arbois de Jubainville, Berger, Kirste, Bréal, David, Halévy, Ronel, Loth, Vaïsse, Ernault, de Saussure, Ploix, Bauer, Mowat, Spiro.

MM. Havet, Baize, Rubens Duval se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Hommage. *Quelques mots sur la grammaire des langues indo-européennes* (en russe), par M. Baudouin de Courtenay.

Communications. M. Derenbourg fait des observations sur une opinion de M. Halévy relative aux noms sémitiques des deux bois servant à la production du feu.

« Le briquet se compose chez les Arabes de deux bois, » nommés *ʿafâr* et *markh*. M. Halévy a eu l'ingénieuse idée » de comparer le premier à Astarté par suite de changements » phonétiques, *ʿafâr* devenant *ʿathtâr,* comme dans la même » racine *ʿâthoûr* peut se substituer à *ʿâfoûr*. Quant à » *markh*, la comparaison de *mirrîkh* « la planète Mars »

» permettrait d'y voir l'amant d'Astarté, *Ba ᶜal*, et de sup-
» poser que nous avons ici, pour la production du feu, un
» pendant à la réunion d'Arès et d'Aphrodite dans la mytho-
» logie grecque. La base de cet échafaudage mythologique
» me paraît moins solide qu'il ne paraît au premier abord.
» Dans la friction rotatoire par laquelle les Arabes obte-
» naient le feu, le bois ᶜ*afâr* était au-dessus; c'était le mâle
» selon la tradition, tandis que le *markh*, plus tendre, était
» le bois femelle placé au-dessous. La langue a conservé la
» trace de cette tradition, en appliquant au premier le mas-
» culin *zand*, au second le féminin *zanda*.

» L'identification de Baᶜal, représenté par Mars, aurait
» été encore plus évidente, pensait M. Halévy, si nous
» avions pu constater en arabe un souvenir des amours
» de Baᶜal et d'Astarté. Il est allé le chercher dans
» deux mots appliqués à un sol cultivé : *baᶜalî* d'un
» côté, ᶜ*atharî* (ou ᶜ*aththarî*) de l'autre. Le premier eût
» exprimé un terrain que l'eau seule du ciel arrose, le second
» un terrain où l'on a exécuté des travaux d'irrigation. La
» lexicographie arabe, tant indigène que moderne, n'est
» malheureusement pas d'accord avec les significations pro-
» posées par M. Halévy, et les deux mots se rapportent à
» des vergers qui, comme la *bêt habbaᶜal* de la Mischnâh,
» attendent leur fécondation exclusivement des pluies. Ce
» sens de *baᶜlî* a été particulièrement mis en lumière par
» M. Silvestre de Sacy dans sa *Chrestomathie Arabe*
» (2ᵉ éd.), p. 225 et suiv.; il n'a jamais été contesté pour
» ᶜ*atharî*. »

M. Halévy répond. Des observations sont faites par M. Berger.

M. de Saussure présente une étymologie du slavon *lobŭzati* « embrasser » et du gr. κατηφής.

Il est donné lecture de notes de M. Joret sur *chabuisseau*, sur *chevaine* et sur *trézangue, forangue*.

M. Halévy présente des observations sur le nom de *Siloé*, sur *zâdâ* dans l'inscription de Siloé, qui signifierait « vide ». Des observations sont faites par MM. Derenbourg, Berger.

M. Halévy traite des divinités carthaginoises Baal Hamân et sa parhèdre Tanat. Rapprochement de Haman avec le nom de la montagne Hamanus, et rejet de l'identification usuelle avec Ἄμμων. Une discussion s'engage à ce

propos entre M. Berger et M. Halévy. Des observations sont faites par M. Mowat.

M. d'Arbois de Jubainville traite d'un effet de l'accent dans la psalmodie de l'église latine.

M. Loth fait une communication sur le latin *imus* en le rapprochant du celtique *is-* « au-dessous. » M. d'Arbois de Jubainville présente une objection. Des observations sont faites par MM. Bréal, Ernault.

Séance du 18 Mars 1882,

Présidence de M. Leger.

Présents : MM. Mowat, Bréal, Bauer, Ernault, Gaidoz, Loth, David, Kirste, de Charencey, d'Arbois de Jubainville, Spiro, Berger, Halévy, Ploix, de Saussure, Carrière, Vaïsse, Boyadjian Nersès, Ronel, Nommès, Édon.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Présentation : M. Durand-Gréville par MM. Leger et Bréal.

Délégation. Une délégation est nommée pour représenter la Société au Congrès des Sociétés Savantes à Paris ; cette délégation est composée de MM. Mowat, Berger, Loth.

Nécrologie. M. Gaidoz annonce à la Société la mort de M. Muir, membre de la Société. Une notice sur M. Muir sera demandée à M. Barth.

Procédure des élections. M. Gaidoz demande que dorénavant le nom des candidats à l'élection soit porté à l'ordre du jour qui est adressé aux membres de la Société. Des observations sont faites par M. Mowat. La proposition de M. Gaidoz est adoptée.

M. Gaidoz propose que les élections aient lieu à la fin des séances. Des observations sont faites par plusieurs membres.

M. Mowat demande l'application stricte de l'article des statuts qui exige les deux tiers des votes exprimés.

Communication. M. Bréal traite de l'inscription latine de Duenos. Des observations sont faites par MM. d'Arbois de Jubainville, Édon, Halévy, Gaidoz, Loth, de Charencey, de Saussure, Ploix, Mowat, Berger.

Séance du 1er Avril 1882.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Bauer, Halévy, de Charencey, Kirste, Loth, Havet, Mowat, Ronel, Vaïsse, Michel, Hartwig Derenbourg, Rubens Duval, Nommès, Édon, Bréal, Sévrette, Berger, Baize, Ploix, de Saussure, Carrière.

Assistants étrangers : MM. Meylan, Kieffert.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

M. Berger ne pouvant assister à la réunion des sociétés savantes, M. Édon est désigné à sa place pour représenter la Société.

Élection. Est élu membre de la Société M. Durand-Gréville.

Présentation. Est présenté pour faire partie de la Société, par MM. Hartwig Derenbourg et Havet, M. Ledrain, attaché à la conservation des antiquités orientales au musée du Louvre.

Hommage. M. de Charencey offre : Abel Lemercier, *Liste complète des inscriptions françaises, latines, grecques, italiennes, suédoises trouvées dans les catacombes de Paris.* Paris, chez Champion, 32 p. in-8.

M. de Charencey demande, au nom de la Société philologique, l'échange de ses publications avec celles de la Société de linguistique. Renvoyé à l'examen du bureau.

Communications. M. de Charencey traite du mythe des hommes-chiens. Des observations sont faites par MM. Halévy, Mowat.

M. Loth traite de l'optatif dans les dialectes britanniques. Des observations sont faites par MM. d'Arbois de Jubainville, Havet, Mowat, de Charencey.

M. Hartwig Derenbourg traite des noms sémitiques dans la famille de Julia Domna, femme de Septime Sévère. Des observations sont faites par MM. Halévy, Mowat, Berger, d'Arbois de Jubainville, Havet, Nommès, Rubens Duval.

M. Rubens Duval présente quelques observations sur les noms des toparques qui ont régné à Édesse pendant trois siècles et demi, de 132 av. J.-C. à 217 ap. J.-C. Il rappelle « que les noms de ces rois ou de leurs ancêtres

» ne sont pas syriaques ; quatre sont iraniens et trahis-
» sent une origine parthe, ce sont : Paradascht, Pacore,
» Pharnataspat et Izate. Les neuf autres sont selon
» lui nabatéens. Cinq d'entre eux se distinguent par la
» désinence *ou* qui caractérise un grand nombre des
» noms propres des inscriptions de Palmyre, du Hauran,
» de Pétra et de la presqu'île du Sinaï : ᶜAbdou, Ga-
» barᶜou, Bakrou, Maᶜnou et Sahrou. Le rapprochement
» de ces noms avec les noms nabatéens a déjà été fait par
» quelques-uns des savants qui ont publié des mémoires sur
» les inscriptions sinaïtiques dans le journal asiatique alle-
» mand. Les quatre derniers : Abgar, Mazᶜour, Allâh,
» Wa'el, appartiennent à la même famille. Wa'el se ren-
» contre fréquemment dans les inscriptions de Pétra avec
» la désinence *ou*. La forme Allâh qui dans la Chronique
» de Denys de Tell-mahré est syriacisée (Alôhô), est indi-
» quée par une médaille de ce roi. Mazᶜour rappelle un
» participe passif arabe du verbe simple. Quant au mot
» Abgar, porté par huit rois de cette dynastie, il a donné
» lieu à des étymologies diverses. Une des plus répandues,
» due à Moyse de Khorène, dérive ce nom de l'arménien Avay-
» haïr « homme brave ». Mais ce sens est inconnu aux
» Syriens ; leurs lexicographes sont unanimes pour traduire
» ce mot par boiteux ou paralysé. On est donc autorisé à le
» comparer avec l'arabe *abǵar*ᵒᵘ « affecté d'une hernie ».
» Un argument qui paraît décisif pour l'origine de ce nom
» est fourni par un passage du livre syriaque de la « Doctrine
» d'Addée » où il est dit que les Abgar descendaient de la
» famille des Aryou ; or Aryou est évidemment un nom
» nabatéen. »

M. R. D. termine par une nouvelle étymologie de Gabarᶜou : « les explications proposées jusqu'à ce jour pour
» ce nom sont peu satisfaisantes. Il voit là un nom composé
» de Gabr « homme » et Rᶜou, nom biblique, Gen., xi, 18.
» Rᶜou entre dans la composition de Rᶜou'el porté par un
» Midiamite et un Edomite, Exode, ii, 18 et Gen., xxxvi, 4 et
» 10 ; or les Edomites et les Midiamites habitaient les pays
» occupés par les peuples appelés plus tard Nabatéens.
» M. Meier (dans le journal asiatique allemand) croit lire
» le nom de Rᶜou'el dans une inscription nabatéenne, mais
» cette lecture n'est pas certaine. » Des observations son
faites par M. Mowat.

Séance du 15 Avril 1882.

Présidence de M. Guyard.

Présents : MM. Ernault, Joret, Édon, Loth, Ploix, Gaidoz, Ronel, Berger, Kirste, Bauer, Bovier-Lapierre, Halévy, Rubens Duval, Bergaigne, de Saussure, Nommès.

Assistants étrangers : MM. Chenevière, Martin.

Le précédent procès-verbal est lu est adopté.

MM. Havet et de Charencey font excuser leur absence.

Hommage. Par M. Schœbel : *Mémoire sur les origines de l'écriture alphabétique*.

Élection. Est élu membre de la Société, M. Ledrain.

Communications. M. Joret traite de l'ancienne prononciation du mot *qui* (d'après une note de M. J. Motheré, professeur au lycée Charlemagne) et présente une série d'étymologies normandes : *carpeleuse* chenille, *cornebichet*, etc. Des observations sont faites par MM. Bauer, Berger, Ernault.

M. Halévy traite de différents noms géographiques, notamment de Beherséba qui est le nom de deux villes distinctes, et de l'assyrien *Mansuat* = Μασσύας. Observations par M. Rubens Duval.

M. Édon traite du chant des Arvales. Les altérations du texte seraient le fait du lapidaire qui avait sous les yeux un modèle écrit en cursive. M. Édon retrouve en partie dans le chant des Arvales les termes d'une formule sacrée conservée dans les Fastes d'Ovide. Des observations sont faites par M. Gaidoz.

Séance du 29 Avril 1882.

Présidence de M. Mowat.

Présents : MM. Ernault, Ronel, Kirste, Halévy, de Saussure, de Charencey, Bauer, Bréal, Bergaigne, Rubens Duval, Baize, Carrière.

Assistants étrangers : M. le Dr B. Dahl.

Hommage. *Du système de numération chez les peuples de la famille Maya-Quiché*, par M. de Charencey.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté

M. Havet se fait excuser de ne pas assister à la séance.

M. de Charencey demande l'échange des publications de la Société avec celles de la Société philologique. La question est renvoyée au bureau.

Communications. M. de Charencey traite de phénomènes phonétiques du basque et d'étymologies basquaises. Des observations sont faites par MM. Halévy, Bréal, Bergaigne, de Saussure, Ernault, Mowat.

M. Mowat communique une inscription latine inédite. M. Bréal discute cette inscription dont l'authenticité lui paraît du reste suspecte. Des observations sont faites par MM. de Saussure, Ernault.

M. Bergaigne traite de l'*anusvâra* sanscrit. Des observations sont faites par M. Kirste.

M. Halévy traite du mot *tacara* des inscriptions perses, en comparant τὰ Ἄζαρα dans Strabon. Observations faites par M. Bréal.

Il est donné lecture d'une communication de M. Marcel Devic sur les pluriels brisés en arabe. Des observations sont faites par MM. Bréal, Bauer, Mowat.

Il est donné lecture d'une note de M. Schœbel sur le mot Berber dans le chant des Arvales. Des observations sont faites par MM. Bréal, Bergaigne.

Séance du 13 Mai 1882.

Présidence de M. Leger.

Présents : MM. Ernault, d'Arbois de Jubainville, Kirste, Bauer, Durand-Gréville, Havet, Berger, Ploix, Nommès, Mowat.

Assistant étranger : M. Alain.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Communications. M. Kirste résume sa théorie des groupes de consonnes selon les *Prâtiçâkhyas*. Des observations sont faites par MM. Havet, Ploix, Bréal, Bauer, Mowat.

Il est donné lecture d'un travail de M. Joret sur les mots normand *hague, déquerqué, tangon, terpé*. Des observations sont faites par MM. Leger, Mowat, Berger, Ernault.

M. Mowat fait une communication sur l'étymologie du mot *Camargue*. Des observations sont faites par MM. Leger, Ploix, Alain.

M Bréal expose une étymologie du mot *savate*.

Hommages. Bréal, *L'inscription de Duenos,* Rome, 1882, et *Inscriptions du vase Chigi*.

Séance du 27 Mai 1882.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Halévy, Loth, de Charencey, Ronel, L. Havet, Kirste, Bovier-Lapierre, Ernault, Bauer, Sevrette, Édon, Mowat.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Communications. M. Loth traite du nom de lieu guernesiais *Kidormur,* cité dans les *Travailleurs de la Mer,* de Victor Hugo. Des observations sont faites par MM. de Charencey, Mowat, Havet.

M. L. Havet traite des mots μάταιος, *colus* et de la conjugaison latine d'*esse*. Des observations sont faites par MM. Halévy, Bauer, Édon.

M. d'Arbois de Jubainville traite de la racine irlandaise *bel,* mourir, et de la fête de *Beltine*. Des observations sont faites par M. Mowat.

Séance du 10 Juin 1882.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. de Charencey, Ernault, Ronel, Kirste, Havet, Halévy, Berger, Bauer, de Saussure.

Assistant étranger : M. A. de la Calle.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

M. de Charencey fait une communication sur les origines de la race basque. « Par sa langue, elle semble se rattacher » à celles du Nouveau Monde et particulièrement au groupe » Algonkin. Nous avions supposé, d'abord, que les Basques » avaient pu venir en Amérique en traversant l'Océan ; cette » opinion nous paraît aujourd'hui devoir être abandonnée. » — Le nord de l'Asie a certainement été occupé autrefois

» par la race cuivrée ; maintenant encore certaines tribus » américaines racontent avoir été chassées d'Asie par des » peuplades d'hommes-chiens, c'est-à-dire, sans doute, par » des Mongols ou Turcs, lesquels même actuellement se » donnent comme descendants d'un chien. Il est bien remar- » quable que l'un des noms du chien, en basque, semble » d'origine turque. — Plus tard, les Basques ayant passé en » Europe durent se trouver en contact avec les Finois et » les Géorgiens à la langue desquels ils ont fait quelques » emprunts. Ils reçurent, sans doute, les premiers éléments » de leur civilisation de populations indo-européennes. Il » existe aujourd'hui encore dans le vocabulaire de cette » langue un certain nombre de noms d'animaux domes- » tiques et de métaux qui, sans être latins ou romans, » appartiennent incontestablement au vocabulaire indo- » européen. » Des observations sont faites par MM. d'Arbois de Jubainville, Ernault.

M. d'Arbois de Jubainville traite du nom des *Celtes*. Des observations sont faites par M. Berger.

M. d'Arbois de Jubainville revient sur sa communication relative à l'irlandais *Beltine*.

M. Havet traite de l'étymologie du latin *caries*.

M. Havet traite de l'*ō* long sanskrit provenant d'*o* bref.

Séance du 24 Juin 1882.

Présidence de M. Leger.

Présents : MM. Ernault, Ch. Michel, Durand-Gréville, Loth, Bauer, Guyard, Mowat, Kirste, Ronel, Berger, Havet, Paris, Benlœw, de Saussure, Halévy.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Aymonnier, annonçant la découverte de plusieurs inscriptions cambodgiennes.

Hommage. Eugène Fournier, *De l'origine de la médecine en Grèce, d'après la thèse récente de M. P. Girard,* extrait de la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, 13 p. in-8.

Communications. M. Loth traite de quelques gloses irlandaises.

M. Mowat signale quelques formes celtiques : en armoricain *ioncorus* « mirans » (Du Cange), en vieil irlandais, dans une vie de saints [1], *Dewi wareth* « David adjuva », *Nanto Hodheni* « vallem Hodheni », *hen menin* « vetus rubus », *Kilmuni* « ecclesia Menevensis », *muni* « rubus ».

M. Gaston Paris présente les observations sur les voyelles nasales en français. Des observations sont faites par MM. Havet, Guyard, Leger, Ronel, Mowat.

M. de Saussure traite de la négation νη-. Des observations sont faites par MM. Kirste, Leger.

Séance du 8 Juillet 1882.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Guyard, Halévy, Kirste, de Saussure, Berger, Bauer, Ploix.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Présentation. MM. Gaston Paris et Leger présentent, pour faire partie de la Société, M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, 3, rue Soufflot, Paris.

Communications. M. Guyard traite de l'assyrien *tamkâru* « cultivateur ». La lecture *damqaru,* défendue par les partisans de la langue akkadienne, est réfutée maintenant par une tablette du British Museum. Du même coup le prétendu emprunt de l'assyrien à l'akkadien devient inadmissible.

M. Guyard fait ensuite une communication sur les inscriptions en caractères assyriens, mais en langue inconnue, découvertes par Schulz sur les bords du lac de Van. Il traite de quelques particularités grammaticales de cette langue et signale plusieurs mots dont il a réussi à déterminer le sens, entre autres le mot *ardi* qui signifie à la fois « jour » et « soleil ». Des observations sont faites par MM. Berger, d'Arbois de Jubainville, de Saussure.

M. Berger traite de la prédominance du son *i* en phénicien. Dans l'hébreu massorétique la voyelle *a* prédomine énormément. Cette prononciation, suspecte déjà pour l'hé-

[1] *Act. sanct., vit. Sancti Davidis. I Martis*, p. 41 et 47.

breu, l'est encore davantage pour le phénicien. Nos données sur la prononciation phénicienne tendent à démontrer que c'est l'*i* qui y prédominait. Une vive discussion s'engage à ce propos entre MM. Halévy, Guyard et Berger. Observations par MM. d'Arbois de Jubainville, Bauer, Ploix.

Séance du 22 Juillet 1882.

Présidence de M. Halévy.

Présents : MM. Ernault, Bauer, Havet, Hasdeu, Loth.

Assistant étranger : M. de la Calle.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Élection. Est élu membre de la Société M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire.

Communications. M. Hasdeu traite de la formation des doublets en roumain.

M. Halévy traite de l'origine des alphabets indiens.

Cette séance étant la dernière de l'année, le présent procès-verbal est lu et adopté séance tenante.

Séance du 4 Novembre 1882.

Présidence de M. Leger.

Présents : MM. Halévy, Ernault, Bauer, Devic, Havet, Ronel, Vaïsse, Bréal, d'Arbois de Jubainville, Berger.

Démission : M. le Président annonce la démission de M. J. Favre, professeur au collège Stanislas, membre et ancien administrateur de la Société.

Présentations. MM. Sayce et Rhys présentent pour être membre de la Société M. F. Haverfield, New College, Oxford.

MM. Bréal et Hovelacque présentent M. Antonio de la Calle, 45, avenue de l'Observatoire.

Hommages. Baudouin de Courtenay, *Otryvki iz lekcïj po fonetikê i morfologïi russkago iazyka, vypusk* 1[1], Voronej, 1882. Jushkévic, *Lietuviszkos dajnos, trecia knyga,* Kazan, 1882, et *Lietuviszko lezuvo,* Peterburge, 1861.

Communications. Il est donné lecture de trois étymologies normandes, par M. Joret : *talpute, verbled, vôlié.*

M. Bréal traite des changements de sens qu'ont subis les mots latins *lacertus, cedere* et *obstare, licere, lex,* du suffixe de *felix,* et de l'étymologie de *fas* et de *post.* Des observations sont faites par MM. Halévy, Ronel, Berger, Leger, d'Arbois de Jubainville, Havet.

M. Leger cède le fauteuil à M. d'Arbois de Jubainville.

M. Bauer traite de l'allemand *stŏrenfried* et du français *gueuse* (terme de métallurgie).

M. Ernault traite de certains mots bretons tirés du français, du latin ou du germanique.

M. Devic traite des mots malais *sa-korang* (novem), *tuan* (dominus), et du mot imaginaire *urdi* (jussum), issu d'une faute de lecture pour *armada* (classis).

M. Halévy traite du nom roumain du bleuet.

La séance est levée à 10 heures.

Séance du 18 Novembre 1882.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Bréal, Ernault, Bauer, Mowat, Halévy, Schœbel, Berger, de Saussure.

Assistant étranger : M. le Dr E. Hausknecht.

Présentation. MM. Bréal et Mowat présentent pour faire partie de la Société M. Bossert, professeur à la Faculté des Lettres de Douai.

Élections. M. F. Haverfield et M. A. de la Calle.

Hommages. Victor Henry, *Esquisses morphologiques.* — A. Tardieu et F. Boyer, *La ville gallo-romaine de Beauclair.* — Institut Smithsonien, *List of foreign correspondents of the Smithsonian Institution.*

Communications. M. Ernault présente différentes étymologies bretonnes (*gregon* prunelle, *glouaihw* brillant, *goanac* espérance). Des observations sont faites par M. d'Arbois de Jubainville.

M. Schœbel fait une communication sur le chant des Arvales et le sens du mot *berber.* Des observations sont faites par MM. Bréal, Mowat.

M. Bréal traite du changement de *au* en *a* dans une série de mots latins (*Agustus, at, Mars, agnus, Fauna Fatua,*

latrina et *labrum* de *lavo, axe* dans Festus), ainsi que du changement d'*o* en *a* devant *u* (*avilla, caveo, Fabii, favilla*). Des observations sont faites par MM. de Saussure, Mowat, Berger.

M. Halévy traite du lion conçu chez les Sémites comme « l'animal de la plaine », ce qui donne l'étymologie de l'hébreu *arié*. Il traite ensuite du nom de nombre *shemonê* « huit » et de sa terminaison, qui est celle d'un duel. Des observations sont faites par MM. Mowat, Berger, Bréal.

La séance est levée à 10 heures.

Séance du 2 Décembre 1882.

Présidence de M. Leger.

Présents : MM. Ernault, Malvoisin, d'Arbois de Jubainville, Bauer, Bréal, Kirste, Halévy, Berger, Mowat, Rubens Duval, Durand-Gréville, de la Calle, Liétard, de Saussure.

M. Havet se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Élection. M. Bossert, professeur à la Faculté des Lettres de Douai.

Communications. Il est donné lecture d'étymologies normandes de M. Joret.

M. Halévy propose une interprétation nouvelle d'un verset obscur de l'Ecclésiaste. Des observations sont faites par M. Berger.

M. Mowat traite d'une inscription de vase renfermant un nom gaulois, et du suffixe latin *-gnus*. Des observations sont faites par M. Bréal.

M. Bréal traite de *privatus* au sens d'« accusé », de *laetus* au sens de « gras », et de la formation du mot *gena*. Des observations sont faites par MM. Malvoisin, de Saussure, Mowat.

M. Halévy annonce à la Société qu'il vient de déchiffrer les inscriptions thamudites découvertes par M. Huber dans son voyage en Arabie.

Commission. Sont nommés membres de la Commission

chargée de rendre compte de l'état des fonds et de la bibliothèque : MM. Malvoisin, Bauer, Kirste.

Séance du 16 Décembre 1882.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Bauer, Guyard, Bréal, Berger, Ernault, Havet, Hauvette-Besnault, de Saussure, Kirste, Baize, Malvoisin, David, Gaidoz, de Charencey, Bergaigne, Mowat, Sevrette, Spiro.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

M. Leger se fait excuser de ne pas assister à la séance.

Hommage. Biographies de Charles Graux, Jules Quicherat, Charles Thurot, extraites du *Biographisches Jahrbuch für Alterthumskunde* de Bursian. — A. Bergaigne, *Les inscriptions sanscrites du Cambodge,* Paris, 1882, et *Une nouvelle inscription du Cambodge,* Paris, 1882 (extraits du *Journal asiatique*). — H. de Charencey, *Recherches sur les dialectes tasmaniens* (Actes de la *Société philologique,* 1880); *Les traditions relatives au fils de la Vierge,* Paris, 1881 ; *Etymologies basquaises,* Louvain, 1882 (Muséon).

Rapport. M. Malvoisin, rapporteur de la Commission des fonds, donne lecture du rapport suivant :

Messieurs,

Le nombre des membres de la Société de Linguistique s'est encore accru cette année. Nous avons reçu 16 nouveaux membres. Par contre, nous en avons perdu 6, soit par la mort, soit par démission. Le nombre des membres est donc à la fin de cet exercice supérieur de 10 à ce qu'il était l'année dernière.

Nos séances se sont ressenties de ce mouvement; depuis longtemps elles n'avaient été aussi suivies et aussi animées. Il faut en attribuer le mérite, en bonne partie du moins, au zèle de notre nouvel administrateur, M. Ernault, et à l'heureuse idée qu'il a eue d'envoyer avant chaque séance, aux membres résidant à Paris, une lettre de convocation avec l'indication des diverses lectures portées à l'ordre du jour.

Les recettes se sont élevées pendant cette année à la somme de 5,395 fr. 24, se décomposant de la façon suivante :

Reliquat de l'exercice 1880-1881		2.454 22
Intérêts de 380 fr. de rentes		380 00
Allocation du ministère		1.000 00
Cotisations des membres		1.561 02
		5.395 24

D'autre part, les dépenses se sont élevées à la somme de 2,977 fr. 57, dont voici le détail :

Achat de 70 fr. de rentes 3 0/0 .	1.888 40	
Frais de publication	820 75	
Entretien de la salle, gages du concierge, chauffage et éclairage ..	111 60	
Frais d'administration, achat de timbres, notes du secrétaire.....	153 82	
Divers.....	3 00	
	2.977 57	2.977 57
Ce qui donne un reliquat en caisse de.....		2.417 67

En examinant le détail de ces chiffres, on reconnaît que que sur les 1,561 fr. représentant les cotisations des membres de la Société, 480 proviennent de quatre cotisations à vie, et 1,081 des cotisations ordinaires, qui se répartissent en 12 cotisations arriérées et 80 cotisations afférant à l'année courante, ce qui forme à peine les deux tiers des membres ordinaires de la Société, en décomptant les 31 membres perpétuels. Cette proportion est bien inférieure à ce qu'elle devrait être. Si nous en recherchons les causes, il nous faudra signaler en premier lieu la grande difficulté de faire rentrer les cotisations des membres étrangers ; nous profitons de cette occasion pour les prier instamment de prendre pour correspondant quelqu'un des libraires de Paris, qui puisse servir d'intermédiaire entre eux et la Société.

Au contraire, la rentrée des cotisations des membres résidant en province s'est faite d'une façon très satisfaisante. A la demande de quelques-uns d'entre eux, votre trésorier a pris le parti d'opérer ces recouvrements par mandats-postaux ; cette mesure qui impose un léger sacrifice à la Société, puisqu'elle met à sa charge certains frais qui étaient auparavant supportés par les membres de la Société, facilite d'autre part la rentrée des fonds et en assure la régularité, et nous y voyons un réel avantage. Votre trésorier a donc pris le parti d'étendre cette mesure aux

membres résidant à Paris. L'époque tardive à laquelle cette résolution a pu être prise cette année explique pourquoi certaines cotisations n'ont pu figurer dans cet exercice, mais nous en attendons la rentrée d'un jour à l'autre, et nous sommes persuadés que cette mesure nous permettra de vous signaler l'année prochaine un nombre de cotisations bien supérieur à celui de cette année.

D'autre part, il faut se réjouir de voir s'accroître chaque année le nombre des membres perpétuels. Il est aujourd'hui de 35 ; si les cotisations à vie diminuent le nombre des cotisations annuelles, elles nous fournissent d'autre part un capital qui nous a permis cette année encore d'acheter 70 fr. de rentes à 3 0/0, ce qui porte les rentes de la Société à 430 fr., dont 380 à 3 0/0 et 50 à 5 0/0. Votre trésorier vous demande l'autorisation d'acheter de nouveau sur le reliquat de cette année 20 fr. de rentes à 3 0/0. Il vous propose enfin de prendre à la charge de la Société le timbre de 10 centimes apposé aux quittances. Depuis longtemps, à cause des difficultés de recouvrement, on ne le réclame qu'aux membres habitant Paris. Cela crée donc une sorte d'inégalité au préjudice des membres qui se donnent la peine de venir à vos séances. La suppression des droits de timbre amènera pour la Société une dépense annuelle qui n'ira pas à 15 francs, et évitera bien des ennuis à ses membres et à son trésorier.

La bibliothèque de la Société, par suite de sa translation de la rue des SS. Pères à la rue S. Guillaume, 27, se trouve dans des conditions beaucoup meilleures, non seulement sous le rapport de la facilité du classement et de la consultation des livres, mais aussi relativement à leur conservation. Le bibliothécaire actuel, M. Baize, y a introduit un ordre qu'il était difficile d'établir dans les conditions précédentes, et l'on prépare la publication du catalogue. La bibliothèque s'est accrue cette année d'une vingtaine de volumes provenant des dons de ses membres.

Bauer, Kirste, Malvoisin.

Les conclusions sont adoptées.

M. de Charencey demande l'échange du Bulletin avec les publications de la Société de philologie. La question est renvoyée au bureau.

Élection du bureau. M. L. Havet exprime le désir de n'être pas réélu secrétaire adjoint.

Des remerciements unanimes sont votés à M. Havet pour sa gestion de douze années. Sont élus :

Président : M. d'Arbois de Jubainville.

Vice-Présidents : MM. Guyard, de Charencey.

Secrétaire : M. Bréal.

Secrétaire adjoint : M. de Saussure.

Administrateur : M. Ernault.

Trésorier : M. Berger.

Bibliothécaire : M. Baize.

Membres de la Commission de publication : MM. Bergaigne, Gaidoz, Havet, Paris, Renan.

Communication. M. Havet fait une communication sur l'inscription dite de *Duenos ;* des observations sont faites par MM. Bréal, Mowat, Gaidoz, Berger.

VARIÉTÉS

REMARQUE SUR L'ÉCRITURE CALCULIFORME DE YUCATAN.

Dans un ouvrage récemment paru, se trouve émise l'opinion que les caractères calculiformes étaient rangés et devaient se lire de gauche à droite, comme nos caractères, jamais de droite à gauche. Nous avons pu reconnaître que cette écriture se peut lire, à l'occasion, dans différents sens. Nous n'en voulons pour preuve que notre lecture du nom du Dieu, *Humab-ku,* écrit tantôt de droite à gauche, tantôt de gauche à droite.

Cette latitude paraît se retrouver, du reste, dans la plupart, sinon la totalité des écritures que nous pourrions appeler pitcographiques, et ayant encore conservé un certain cachet ornemental. Nous pouvons citer, à preuve les hiéroglyphes égyptiens susceptibles, au besoin, d'être lus dans les quatre sens. L'on a de fortes raisons de croire qu'il en était de même de l'écriture Hittite ou Héthéenne de l'Asie occidentale. Enfin, même, dans les vieux cylindres de la Babylonie, les caractères se trouvent parfois tracés de haut en bas, ce qui n'a pas lieu dans les inscriptions proprement dites. Nous ne pensons pas que la légitimité de notre façon de voir sur ce point soit contestée de quiconque se rend compte de ce qu'est une écriture hiéroglyphique.

H. de Charencey.

SUR L'ORIGINE ET LES MIGRATIONS DE LA RACE BASQUE.

On a déjà signalé, depuis assez longtemps, les caractères qui semblent rattacher l'idiome des montagnards pyrénéens à ceux des Indiens de l'Amérique du Nord. Le savant

Humboldt, frappé de cette particularité, l'attribuait à une similitude dans l'état de développement social de ces peuples au moment où leurs langues se sont constituées, plutôt qu'à un lien de parenté. Cela ne semble pas trop aisé à soutenir. En effet, si certains de ces caractères communs sont de l'ordre purement métaphysique, par exemple la distinction radicale entre la conjugaison transitive et la conjugaison intransitive, l'accolement constant au verbe de tous les pronoms régimes, le développement remarquable de la méthode holophrastique, en vertu de laquelle le radical d'un ou de plusieurs des composants s'élimine dans la composition[1]; l'impossibilité, dans certains cas, de séparer le pronom du nom ou du verbe auquel il se rapporte, de telle façon que le basque dira, par exemple : *Yaten dot oguia,* « je le mange, le pain, » mais ne saurait rendre littéralement notre expression : « Je mange le pain, » que les missionnaires qui voulurent traduire les prières chrétiennes en algonkin ou en iroquois étaient obligés de travestir ainsi le *Gloria,* « gloire à *notre* Père et à *son* Fils, et à *leur* Saint-Esprit, » l'on n'en saurait dire de même de la ressemblance étonnante, de la presque identité de certains pronoms personnels[2]. Rappelons-nous, en effet, l'immense importance attribuée à juste titre, à cette partie du discours, au point de vue de la classification linguistique. Est-ce que ce ne sont pas surtout les ressemblances pronominales qui ont décidé bon nombre de philologues distingués à soutenir la parenté originelle des idiomes chamitiques et sémitiques, aujourd'hui si différents à tant d'égards.

Ajoutons quantité de caractères secondaires qui, sans être absolument spéciaux au basque et aux dialectes du Nouveau-Monde, leur sont du moins communs; par exemple

[1] Citons, par exemple : le basque *orzanz* « tonnerre », littéralement, « bruit du nuage », de *orz* « nuage », et *azanz* « bruit », *mintzoa* « parole », de *mihi* « langue », et *otzoa* « bruit », etc. De même, en mohégan, *kitagichgouk* « espèce de serpent nocturne », de *kitamen* « craindre, *gichouch* « soleil », et *achgouk* « serpent », etc., etc.

[2] Par exemple : je ou moi, *ni* en basque, *ni* ou *nin* en chippeway, *n'* en delaware; tu, toi, *hi* (pour *ki,* comme *Haur* « celui-ci », pour *kaur*) en basque ; *ki*, *kin* en chippeway, *k'* en delaware, etc.

l'emploi de la postposition substitué à celui de la prépositon, celui de la méthode d'encapsulation, en vertu de laquelle un des composants s'entr'ouvre, pour ainsi dire, afin de recevoir le second membre de la composition, qui est fort développée dans le parler des Indiens du nord et dont on peut signaler des vestiges en basque[1]. Enfin, l'absence, à notre avis, certaine en basque[2], d'un radical véritable pour le verbe substantif, comme dans les langues américaines, ce qui ne permettait pas d'y rendre la phrase biblique : « Je suis celui qui suis. »

De telles coïncidences sont trop nombreuses, à notre avis, pour être attribuées au seul hasard, et l'hypothèse d'une ressemblance purement fortuite nous semble d'autant moins admissible, qu'en définitive la structure grammaticale d'un idiome est beaucoup plutôt affaire de race que de civilisation. Elle ressort davantage du domaine de l'ethnologie que de celui de la science sociologique. Les indigènes de l'Australie mènent un genre de vie analogue à celui de certaines tribus américaines, et, toutefois, au point de vue de la grammaire, aucune affinité, même de l'ordre le plus général, n'a pu être signalée entre leurs langues. A notre avis, le basque, cet idiome si éminemment anti-asiatique, suivant l'expression de Schleicher, a tous les caractères d'un dialecte américain fortement européanisé.

Mais, s'il en est ainsi, nous devons nous demander en quels lieux et à quelle époque les ancêtres de la race basque et ceux des Peaux-Rouges du nord ont pu se trouver réunis.

Partant de ce fait, que les patois canadiens de souche Algonkine sont ceux qui paraissent offrir le plus d'affinité

[1] Par exemple, en algonkin, *ni sakitawakena* « je le tiens par l'oreille », pour *ni otawakeng sakina,* de *sakina* « tenir »; *otawak* « oreille », et *ni* « je, moi »; de même, en basque, *zitzaïdan* « il m'était, je l'avais »; pour *zitan zu.* Ici, *zu, tzai,* est l'indice du traitement respectueux.

[2] *Niz* « je suis », du basque, nous semble n'être que le médiatif de *ni* « je », et signifie littéralement « per me »; *zen* « il était », signifie littéralement « defunctum ». De même, en turk, *im* « je suis »: littérairement *meus. Dour* a dans cet idiome, le double sens de « faciens et « est ».

avec l'Euskara, nous avions d'abord supposé le Nouveau-Monde peuplé primitivement par des Basques qui y seraient passé des régions de l'Europe occidentale. L'étude de la géologie et celle de l'hydrographie n'autorisent pas cette manière de voir.

Depuis les débuts de l'époque quaternaire, aucune communication par terre ne paraît avoir existé entre l'ouest de notre continent et l'Amérique. En outre, l'homme des temps primitifs n'était pas, sans doute, assez savant dans l'art de la navigation pour traverser l'Atlantique en vaisseau.

D'ailleurs, les courants portent d'Amérique en Europe, non d'Europe dans le Nouveau-Monde. On a vu des Esquimaux, entraînés par les fleuves marins, échouer en Ecosse, et les Indiens qui, au dire de Pomponius Méla, firent naufrage sur les côtes de la Germanie, n'étaient, sans doute, eux-mêmes que des Américains du nord. En revanche, on ne cite point d'exemple d'Européens transportés par les courants de nos régions sur les côtes du Canada. Ce n'est guère que vers le 30 de latitude, à la hauteur du Maroc et des Açores, que le courant va de l'est à l'ouest.

Si, donc, Basques et Américains ont eu une origine commune, ce n'est guère que dans les régions orientales de l'Ancien-Monde que leur berceau peut être cherché.

Or, les investigations les plus récentes attestent l'existence antique de la race cuivrée en Sibérie et dans l'Extrême-Orient.

Dernièrement encore, un ethnographe russe était frappé de la ressemblance physique des Yakoutes des bords de la Léna, qui aujourd'hui, pourtant, parlent un dialecte turk, avec les indigènes de l'Amérique du nord. On trouve des traces de sang cuivré chez les Aïnos, lesquels toutefois appartiennent, en majorité, à la race caucasienne, tout comme les Stiêngs de l'Indo-Chine. Enfin, dans le sud du Japon, nous apercevons de temps en temps des types analogues à ceux des Indiens de la côte nord-ouest, et caractérisés par la courbure et le développement nasal, les mâchoires fortes et massives, enfin un teint tirant sur le rouge et plus foncé que celui du Mongol pur. Ajoutons que les Tchouktchis pêcheurs de l'extrême nord de la Sibérie

parlent un dialecte purement esquimau, c'est-à-dire américain, que les armes de l'âge de pierre recueillies par les collectionneurs et archéologues japonais présentent les formes caractéristiques des instruments en usage chez les Peaux-Rouges du nord-ouest, et diffèrent notablement des haches de l'antique Europe.

Enfin, beaucoup de légendes des Nord-Américains sont, au fond, identiques à celle de l'Ancien-Monde, et il en est une notamment dont l'origine ougro-finnoise est même indéniable.

D'après les Vôgouls de l'Oural, le premier couple humain voguait sur un berceau à la surface de la mer. C'est au moyen d'un peu de limon rapporté du fond de l'abîme par le canard sauvage que la terre fut formée. Cette légende s'est ensuite répandue chez les Galliciens et les Bulgares qui s'étaient longtemps trouvés en contact avec des tribus de race finnoise. Or, nous la retrouvons identiquement la même chez toutes les tribus de race Algique, à cela près que le canard sauvage apparaît remplacé par le castor ou le rat musqué.

Rappelons enfin, pour terminer, que les tribus de race Athabaskane ou Denné-Dindjié qui vivent à l'ouest des montagnes Rocheuses et à l'est de la baie d'Hudson, ont gardé souvenir d'une époque où leurs aïeux habitaient de l'autre côté de la mer, c'est-à-dire en Asie. Là, ils étaient tombés sous la domination d'une race d'hommes-chiens qui les tyrannisaient cruellement, au point qu'ils n'osaient rire qu'en se cachant le visage, nous rapporte le père Petitot, dans une vessie d'Elan. Enfin, un libérateur parut qui fit traverser à son peuple la mer sur des glaçons, et l'établit aux bords du lac de Cuivre. C'est-à-dire que les Athabaskans échappèrent au despotisme de leurs conquérants en passant d'Asie en Amérique. Une de leurs peuplades, celle des *Flats-dogs-ribbs* ou *Plats côtés de chien,* passe même pour issue de l'union de ces hommes-chiens avec les femmes indiennes. En raison de cette circonstance, elle est méprisée des tribus voisines.

Or, précisément, si nous étudions les légendes des tribus mongoliques de l'Extrême-Asie, nous voyons que, contraire-

ment à ce qui a lieu chez les Athabaskans, elles se vantent d'être des tribus d'hommes-chiens, c'est-à-dire d'avoir une origine canine. Les Aïnos se disent issus de l'union d'une femme qui aborda en vaisseau dans l'île de Yésso, où elle vivait isolée, et d'un chien qui vint lui tenir compagnie. Même tradition chez les Khirghises, qui tirent leur nom de *kirk* « 40 », et *ghiz* « fille ». Ils avaient, en effet, pour mères une princesse mongole et ses trente-neuf compagnes qui, s'étant égarées dans la Steppe, rencontrèrent un chien roux dont elles firent leur époux. Des récits presque identiques ont cours chez les *Miao-Tseu* du Céleste-Empire, les habitants du Pégu, dans l'Indo-Chine, et jusqu'à Java, où une cité fut, en raison de cette circonstance, appelée « la cité du chien ».

Ajoutons, enfin, que le premier ancêtre de la race Turke, le fameux Asséna, aurait été tout comme Romulus allaité par une louve.

Toutes ces légendes s'éclairent les unes par les autres, et leur sens primitif paraît facile à préciser. Les hommes de race cuivrée, qui vivaient encore dans la plus complète sauvagerie, furent sans doute, vers la fin de l'époque de la pierre taillée, subjugués ou chassés d'Asie par des envahisseurs de race turco-mongole qui avaient le chien pour *Totem* ou emblème ethnique. Serait-ce à dire que les Touraniens, lesquels depuis les temps les plus reculés sont adonnés à l'existence pastorale, auraient les premiers trouvé l'art de domestiquer le chien?

Un fait bien remarquable, c'est que l'un des noms du chien, en basque, vraisemblablement le plus ancien qui désigne cet animal dans l'idiome en question, paraît avoir une origine turke.

Ce nom est *or* ou *ora,* sans doute pour un primitif *pora,* comme l'atteste l'espagnol *perro,* regardé comme ibérien, puisqu'il ne se peut certainement expliquer ni par les dialectes indo-européens, ni par les dialectes sémitiques. Or, nous trouvons un terme analogue dans beaucoup de dialectes turks ; par exemple : osmanli, *boûri* « loup »; turk koïdale, *bur* (d'après Castren), idem; turk karagasse, *bûr, buru* « loup »; Soyote, *pûr,* idem : Kotte, *boroû* « loup ».

Ces mots, d'après M. Pictet, se rattacheraient à la racine mongole *bœræ* « être gris ». Quant au tchérémisse *puere* « loup »; Ostyak de Beresot, *evour* « chien », d'après Pallas ; mordvine, *ourou* « loup », ils paraissent empruntés aux dialectes turks. L'on ne doit pas perdre de vue que le chien des populations de la Sibérie et du nord de l'Amérique ressemble singulièrement au loup, mais nous ne voulons rien inférer de cette circonstance, par rapport à l'identité primitive des deux espèces.

Rien d'étonnant, d'ailleurs, à ce que le terme tartare soit devenu *pora,*puis *ora* en basque. Dans cet idiome, la mutation des douces en fortes, la chute des labiales initiales sont choses fréquentes. Le latin *pilus* est devenu *bilo* dans un dialecte, dans d'autres, il s'est transformé en *ile, ule*.

De même *phitz* « eau, écume, rosée », devient, suivant les localités, *iiz* ou même *intz*. En un mot, tandis que certaines tribus américaines se trouvaient refoulées à l'ouest par les conquérants turco-mongols, les Basques, eux, auront été rejetés du côté de l'Occident. Là, errants dans les Steppes comprises entre l'Oural et la Caspienne, ils semblent s'être trouvés en contact avec des tribus Ougro-Finnoises et Géorgiennes, à la langue desquelles ils ont fait quelques emprunts. Citons, par exemple, les suivants :

Basque, *axeri, atchari* « renard ». — Ostyak, *akshar, wakshar*.

Basque, *katarde* « écureuil » (le *de* est tantôt une finale augmentative, tantôt une simple dénominative). Ostyak, *kouthyar* « polatouche, écureuil volant »; Vogoule, *kassyère* « écureuil strié »; basque, *suge* « serpent »; Esthonien, *siug;* Ostyak-Yénisséien, *thieg*.

Basque, *sagu* « souris »; géorgien, *thagwi*.

On remarquera que, de ces termes, aucun ne s'applique à une espèce domestique. Quand les Basques les ont reçus, sans doute ils n'étaient guère plus civilisés que les *Fenni* de Tacite ou les Ostyaks qui, malgré leur contact prolongé avec les Russes, continuent aujourd'hui encore à vivre de pêche et de chasse.

Quelques autres termes ont encore dû passer des langues ougro-finnoise en basque, tels que les suivants :

Basque, *churi, zuri* « blanc »; Vogoule, *saïrang* « blanc »; Ostyak, *sour* « gris »; Magyar, *szuerke,* idem; Koïbale, *soura* « blanc »; japonais, *sira.*

Basque, *osto* « feuille »; lapon, *lasta;* mordvine, *listès;* Tchéremisse, *listaès.* (Le *l* initial est sujet à tomber en basque, exemple : *aderallu* « brique », de l'espagnol *ladrillo.*) Ce terme paraît avoir été emprunté par la race slave aux Ougro-Finnois, comme le prouvent le tchèque *litsky* « feuille »; le polonais, *lisc,* etc.

Basque, *sudur* « nez »; mordvine (dial. Mokschane), *sudo.*

Basque, *gorri* « rouge »; Ostyak, *werdès* « rouge-vif », de *wer* « sang »; Suomi, *weri,* « rouge vif »; Esthonien, *werri.* Il faut remarquer qu'à une époque assez ancienne, le *w* ou *v* paraît s'être volontiers transformé en *g* chez les Basques. Exemple : *gizon* « homme »; du gaulois, *vassos* « ephèbe, jeune homme », d'où l'armoricain *gwas* « homme »; *gor* « haut, hauteur »; cf. le gaulois *ver* (pour *uper*); *fagore* « faveur », etc., etc.

Jusqu'alors, les Basques ignorant encore l'agriculture et l'art pastoral, se servaient exclusivement d'instruments en pierre. Leur lexique a conservé d'irrécusables vestiges de cet état de choses. Ainsi, *aiztto* « couteau », signifie littéralement « petite pierre »; *aizkor* « hache », est pour *aiz-gor* « pierre en haut, pierre élevée (au bout d'un manche) ».

Ce sont, sans doute, les Indo-Européens qui firent connaître ces différents arts aux Basques, et tout en les refoulant encore plus vers l'ouest, les tirèrent néanmoins de leur antique sauvagerie. Il est vrai que la plupart des termes euskariens qui désignent des animaux domestiques, des plantes cultivées, des métaux, sont latins ou romains, et ne remontent pas bien haut, mais n'oublions pas que le basque est un des idiomes les plus mélangés qui existent. De ce que le terme *ari* « mouton » n'est autre que le latin *aries; urde* « porc », autre que notre vieux français *ord* « sale »; *zamari* « cheval de somme » que le latin *sagmarius,* il ne faudrait pas conclure que les montagnards pyrénéens n'ont connu ces animaux qu'à l'époque romaine. Leur

terme *sei* « 6 », est bien espagnol ; *zaspi* (probablement avec *s* euphonique) rappelle le latin *septem*.

Dans *ogoï, ogeï* « 20 », nous retrouvons soit le latin *viginti,* soit le celtique *ugent, uïgent*. Ceci ne démontre qu'une chose, c'est à quel point le vocabulaire Euskara s'est penétré d'éléments étrangers. Tout cela ne rend que plus importants à signaler les termes qui ne sont pas d'origine latine ou néo-latine. Citons les suivants dont la provenance indo-européenne ne saurait être contestée

Akher « bouc »; sanscrit, *aga* « chèvre »; irlandais, *agh* « biche », et *oigh* « cerf »; écossais, *oighe* « cerf » et *aighe* « biche ».

Zakhur, chakur « chien »; irlandais, *sagh, soich* « chienne »; persan, *sag* « chien », d'après Pictet; boukhare, *seg*.

Potso « chien »; breton, *püze* « chien courant »; russe, *pessik;* polonais, *pies;* allemand, *betze*.

Idia « bœuf »; en vieil ibérien, *idua;* gallois, *eidionn*.

Bargo « jeune porc sevré »; anglo-saxon, *bearg* « porc »; allemand, *borg* « porc châtré »; vieux haut allemand, *farkel* « porcellus »; haut allemand moderne, *ferkel*.

Zezen « taureau » (la finale *en* est augmentative ou superlative); sanscrit, *çiçu, çiçuka* « jeune animal. »

Oreign « cerf », d'où peut-être *orignal* « grand cerf du Canada ; russe, *olon;* tongouse, *oron*. Passons sur quelques noms d'animaux d'origine plus douteuse, tels que *chal* « veau », que nous n'oserions rattacher à l'anglais *calf,* à l'allemand *kalbe*.

En revanche, il est un nom de métal dont l'origine soit germanique, soit letto-slave, paraît certaine, c'est *zilhar* « argent ». Cf. anglais, *silver;* allemand, *silber;* russe, *tsérébro;* polonais, *srébro;* quant à *burdin* « fer », il pourrait bien être sémitique et d'origine plus récente, tout comme le latin *ferrum*.

On peut se demander si tous ces termes ont été pris après l'établissement des Basques dans l'occident de l'Europe, aux idiomes celtiques ou bien au dialecte wisigoth, lors de l'invasion des Barbares. Ont-ils, au contraire, été empruntés aux indo-européens, à une époque où les *Euskaldunacs* vivaient encore dans les Steppes de la Russie méridionale? Répondr

à cette question d'une façon précise serait, on en conviendra, chose assez difficile. Quelques-uns vraisemblablement seront entrés dans la langue basque, antérieurement à l'établissement du peuple qui la parle, en Aquitaine et en Espagne. Evidemment, la race basque devait connaître la vie pastorale et les rudiments de l'agriculture avant le temps de ses dernières migrations. Sans cela, elle eût adopté quelques termes des Européens de l'âge de la pierre polie qui, déjà cultivateurs et pasteurs, ne devaient point appartenir à la race arienne, puisqu'ils ignoraient encore l'usage des métaux. Au contraire, les Indo-Européens semblent l'avoir connu avant l'époque de leur dispersion. Or, les noms basques de métaux et d'animaux domestiques semblent bien, sauf l'insignifiante exception de *burdin* « fer », pris aux Arias.

Quoi qu'il en soit, une fois les Ibériens établis en Occident, ils virent leur idiome supplanté en maints endroits, d'abord par celui des Celtes qui envahirent une grande partie de l'Espagne, puis par le latin. Malgré la conquête de l'Aquitaine, aux temps des Mérovingiens, par les Basques, qui donnèrent à cette province le nom de *Vasconie, Gascogne,* leur langue ne put reprendre qu'une bien faible partie du terrain perdu et même, pendant le moyen-âge, elle semble avoir plutôt reculé que gagné. C'est généralement le sort des dialectes rustiques et peu cultivés, lorsqu'ils se trouvent en contact avec des idiomes plus policés. Il ne faut pas oublier que l'Euskara ne s'écrivait guère. Le plus ancien livre rédigé en cette langue semble être la profession de foi imprimée par les Huguenots à la Rochelle, au commencement du XVI^e^ siècle.

Quoi qu'il en soit, le basque recule aujourd'hui presque partout où il se trouve en contact avec le castillan. Le prince Bonaparte cite cependant une ou deux localités où il semble gagner sur ce dernier. En France, l'idiome euscarien se défend mieux, protégé qu'il est par les patois romans du Midi, contre les atteintes de la langue officielle. Aujourd'hui, comme il y a trois ou quatre siècles, le village de *Despère-Basque* (orthographe administrative fautive pour *Espère-Basque*) marque la limite de la Ro-

manie et de l'Eskalerria. Le français agit d'une autre façon sur le basque et le décompose plutôt qu'il ne l'efface.

Une foule de barbarismes, de solécismes entrent par l'école ; citons, par exemple, *furcheta* « fourchette » qu'aurait si bien remplacé le terme indigène *sardecha,* littéralement « petite fourche »; *soneta,* qui se substitue de plus en plus au vieux terme *yuare* « sonette »; *chemindeferrak,* mot affreusement barbare et où l'on fait entendre un *e* nasal inconnu à la phonétique basque. Il eût si peu coûté pourtant de recourir au composé *burdinezko bidea,* qui aurait le même sens dans la langue. Fait curieux, le basque, qui lutte si péniblement en Europe, paraît faire des conquêtes en Amérique. Dans deux ou trois villages des environs de Buenos-Ayres habités exclusivement par des montagnards pyrénéens ou par leurs descendants, on ne parle comme langue usuelle que l'euskara. Peut-être, dans quelques siècles d'ici, lorsque cet idiome aura péri en Europe, le verrons-nous revivre dans le sud de la République Argentine, tout comme le gallois, sur les rives du Rio-Chupat, en Magellanie.

H. de Charencey.

SUR LE MYTHE DES HOMMES-CHIENS.

D'après le R. P. Petitot, missionnaire des rives du Mackensie, les peuples de race denné-dindjié, qui habitent entre la baie d'Hudson et les montagnes Rocheuses, racontent que jadis leurs ancêtres vivaient de l'autre côté de la mer. Ils étaient tombés sous la domination d'êtres moitié hommes et moitié chiens, qui les tyrannisaient, au point qu'ils n'osaient plus rire sans se cacher le visage dans une vessie d'élan. Enfin, parut un héros libérateur qui les conduisit aux lieux qu'ils habitent aujourd'hui, après avoir traversé la mer en sautant de rochers en rochers.

Une tribu Denné, les *Flats Dogs Ribbes,* ou *plats côtés de chiens,* passe même pour être née de l'union de ces hommes-chiens avec des femmes indiennes, et, à cause de cela, ils sont un peu méprisés des peuplades voisines.

Sans doute, les exemples ne manquent pas de nations qui se croient nées issues d'un animal, du castor, du singe ou du renard ; mais ce qui est curieux, c'est que nous retrouvons, pour ainsi dire en Asie, la contre-partie de la légende Denné. La plupart des populations primitives de l'extrême Orient se font gloire de descendre du chien. Tel est, notamment, le cas pour les Aïnos. Ils racontent qu'autrefois une femme aborda en barque, dans l'île de Yéso, alors inhabitée. Un chien vint lui tenir compagnie. D'abord, effrayée à la vue de cet animal, elle finit par se familiariser avec lui, au point qu'il la rendit mère des ancêtres de toute la race Aïno.

Les Kirghises font dériver leur nom de *Kirk* « quarante » et *Kiz* « fille » et voici pourquoi. Une fille de chef s'étant égarée avec trente-neuf de ses compagnes dans la steppe, ne purent retrouver la route de leur campement. Un chien rouge s'offrit à leurs yeux. Elles l'accueillirent comme compagnon de solitude et finirent par se trouver enceintes de ses œuvres. C'est de là que provient la nation Kirghise. Une légende analogue a cours chez les Miao-Tseu de la Chine et même au Pégou, dont les habitants, au dire de Camoëns, se regardent comme fils d'un chien et d'une mortelle. Enfin, les Javanais, eux aussi, nous parlent d'une race d'hommes-chiens, qui aurait peuplé une partie de leur île. Nous ne parlons point ici de la tradition des Turks qui prétendent descendre d'Asséna, lequel aurait eu, tout comme Romulus, une louve pour nourrice. En tout cas, l'extrême popularité de la légende des hommes-chiens dans toute l'Asie Orientale serait une preuve de sa haute antiquité. Aussi, la comparant à la tradition Américaine, pourrait-on être tenté d'en tirer quelques inductions ethnographiques et historiques. Certaines populations peau-rouge auront été refoulées en Amérique, en traversant le détroit de Behring et les îles Aléoutiennes, par des nations de race Mongolique qui avaient le chien pour *totem* ou emblème héraldique. Ceci serait bien d'accord avec les données de l'anthropologie et de l'archéologie. Les Peaux-Rouges paraissent avoir laissé des représentants dans tout le nord et l'est de l'Asie. Un ethnographe russe était frappé de la ressemblance de type qu'offrent les

Yakoutes de la Sibérie avec les Indiens de l'Amérique du nord. Leurs traits diffèrent sensiblement de ceux des Mongols et cependant ils ont perdu l'usage de leur langue primitive pour adopter un dialecte Turk. Certains Aïnos ont fait à un voyageur français, l'effet d'être de vrais Peaux-Rouges, et toutefois, l'idiôme Aïno actuel apparenté au Coréen, ainsi qu'aux dialectes de l'Yenisseï ne présente rien d'Américain. Enfin, dans le midi du Japon, on est souvent frappé de l'aspect de certaines figures au nez recourbé, aux mâchoires lourdes et massives, au teint olivâtre, qui rappellent bien plutôt celles des Indiens de la côte nord-ouest, que les traits du Chinois ou du Mongol. Ajoutons enfin que les archéologues Japonais, lesquels, à l'exemple de leurs collègues européens, font collection d'anciennes armes de pierre, ont eux-mêmes signalé la ressemblance des instruments de ce genre trouvés dans leur pays avec ceux dont se servaient naguère encore diverses tribus de Peaux-Rouges.

L'existence antique de la race cuivrée en Asie, d'où elle aura été plus tard refoulée de l'autre côté du détroit de Behring, nous semble donc, en fait, au moins très probable. Aujourd'hui, encore, une langue américaine se parle en Asie, c'est celle des Tschouktchis pêcheurs, de la pointe extrême de la Sibérie. Par leur genre de vie, comme par leur idiome, ces sauvages sont de vrais Esquimaux et il faut se garder de les confondre comme on l'a fait trop souvent avec les Tschouktchis pasteurs, leurs voisins qui élèvent des rennes et parlent un dialecte évidemment asiatique. Ces anciens rapports des Peaux-Rouges avec les Mongols expliqueraient la présence de légendes d'origine asiatique chez les Indiens du nord, par exemple la tradition vogoule sur le canard sauvage qui va chercher au fond de la mer un peu de limon pour créer la terre. Elle se retrouve chez les sauvages du Canada, avec cette seule différence que chez eux l'oiseau se trouve remplacé par le castor ou le rat musqué. Ne rencontrerions-nous pas un reflet de cette légende jusque dans les récits des Apocryphes bulgares, qui nous montrent le diable allant chercher un peu de sable au fond du lac de Tibériade, dans le récit gallicien relatif

aux colombes qui extraient le sable d'or des abîmes de l'Océan.

Enfin, on aurait signalé la présence de quelques termes samoyèdes ou mongols, dans les dialectes esquimaux et algiques, mais c'est un sujet sur lequel nous n'avons pas à nous étendre ici, nous réservant de le traiter tout au long, dans un prochain travail.

Nous ne dirons rien non plus de la ressemblance de plusieurs légendes des peuples de la Nouvelle-Espagne (Mexicains, Yucatèques et Guatémaliens) avec celles des races de l'Asie. Elles pourraient bien avoir été apportées de l'autre côté du Pacifique à une époque relativement récente.

Par exemple, nous ne voulons point terminer ce mémoire sans dire un mot de la ressemblance de la langue basque avec certains dialectes du nord de l'Amérique. Elle éclate, à la fois, dans la structure générale de la langue et dans l'affinité formelle et phonétique des pronoms personnels. Nous n'en conclurons pas, sans doute, que l'Amérique ait été peuplée par des Basques, qui auraient traversé l'Atlantique, mais il serait permis peut-être de voir dans les montagnards pyrénéens une race apparentée à celle du Nouveau-Monde, et qui aurait été rejetée vers l'Occident, par des invasions de nations mongoles ou ougro-finnoises. La ressemblance très étrange des noms de certains animaux en basque, en géorgien, et dans divers dialectes finnois semblerait bien indiquer la région comprise entre l'Oural et la Mer Noire, comme une des anciennes étapes de la race euskarienne. Il est vrai qu'aujourd'hui le type basque ne rappelle guère celui des Peaux-Rouges, mais ce n'est pas la première fois que nous trouvons les classifications philologiques en désaccord avec celles de l'anthropologie. Est-ce qu'il n'y a pas parmi les populations parlant des dialectes turks ou samoyèdes des tribus aux traits mongols, d'autres de type caucasien ? Est-ce que les nègres de Saint-Domingue ne font pas usage aujourd'hui d'un patois français?

H. de Charencey.

ÉTYMOLOGIES BASQUES.

1° *Mutation de l'o latin en e.* Le basque nous en offre plusieurs exemples tels que les suivants *Ezur* « os »; cf. esp. *Hueso ; Gezur* « mensonge », cf. fr. *une gosse; Behi* ou *bei* « vache », cf. esp. *bue;* le *i* est ici euphonique comme dans *falkoin* « faucon »; *botoin* « bouton ». — *Leku* « lieu », lat. *locum ; Mendi* « montagne »; cf. lat. *Montem.* Le *t* devient normalement *d* après un *n ;* ex: *Elefandi* « éléphant »; *Seindu* « saint », etc. Nous aurions donc pour la tranformation du *o* latin dans une syllabe initiale la série suivante :

Latin	Italien	Provençal	Espagnol et Portugais	Français	Basque
o	*uo*	*ue* et *uo*	*ue*	*eu*	*e*

2° De l'origine de *leren* ou *Leheren.* Ce mot que l'on trouve aussi parfois sous la forme *Len* signifie « premier » en basque. Il n'a évidemment rien à faire avec le terme *bat* « un », pas plus que notre mot *premier* avec le nom de nombre *un. Leheren* est évidemment un génitif, comme l'atteste assez la finale *en.* Le *R* est ici euphonique, ainsi que dans *Gizonaren* « hominis », de *Gizon* « vir »; quant à la syllabe *he* qui quelquefois disparaît, nous la croyons également euphonique, tout comme le *ha* dans *Ahari* ou *Ari* « bélier » du lat. *aries; Ahaide* ou *Aide* « parent », etc. Reste donc le radical *Le* que nous rapprocherions volontiers du latin *præ ;* en effet, dans la langue basque primitive, tout comme dans certains dialectes ongro-finnois, aucun mot ne pouvait commencer par une double consonne, et d'ailleurs, c'est une règle invariable même dans le basque d'aujourd'hui (sauf, croyons-nous, le dialecte Roncalais) qu'aucun mot ne peut avoir un *R* pour lettre initiale. C'est ainsi que *Raison* devient *arrazoin ; Regem* devient *Errege,* etc.

Toutefois, il paraît être arrivé quelquefois, que le *r,* au lieu de tomber, se soit transformé en *l;* p. ex. dans *Leizar* « frêne », évidemment apparenté au béarnais *Rechou,* du latin *fraxinus.* Le *i* de *leizar* ne serait-il pas l'équivalent du

y que nous retrouvons dans le nom propre français *Freycinet?*

Sans doute, il est assez étrange de voir soit un nom de nombre, soit une préposition empruntée par une langue à une autre. Toutefois, le basque, en sa qualité d'idiome prodigieusement mélangé, nous offrirait sans doute plus d'un exemple de ce double phénomène. Comment ne pas rapprocher le *sei* basque de l'espagnol *seis,* le *Ogoï* ou *Ogeï* « 20 », soit du latin *viginti,* soit du breton *ugent* ou *uigent?* Ne pas attribuer une origine indo-européenne aux mots *bi* « deux » et *Zaspi* « sept », avec *s* euphonique, comme dans *Chispil* ou *Chipil* « brûler »? Serait-il possible, je le demande, de contester l'origine celtique du *tra* « par » en basque; p. ex. dans *Phalatra* « à la pelle, à pelletée », lorsque nous trouvons en gallois *tri;* en cornique *Dré* et *Tré* en irlandais?

Lehen ou *Leheren* signifierait donc litt. « ce qui est en avant, devant », et, par suite, « premier ». Nous ignorons quel rapport il y a entre ce mot et le *Leherenni deo* des inscriptions du midi. Ajoutons qu'il existe un verbe basque dont la racine est, sans doute, différente, *Leher,* qui veut dire à la fois « crever « et « écraser ».

3° *De la mutation du y en z.* Le basque nous en offrirait quelques exemples au commencement de certains mots pris à l'espagnol; ex. *Yerba;* basque *Zerba* « herbe »; *Yesca* « mèche », basq. *Zesk* « petite chandelle de cire ».

4° *De l'Etymologie de Zume.* Ce terme qui signifie « osier », d'où le dérivé *Zumarika* « genêt » nous paraît formé du radical *Zur* « bois » et de l'adjectif peu usité seul *me* « petit », peut être apparenté à *be* ou *pe* final « sous, inférieur, petit », que nous retrouvons dans *Ume* « nouveau né » pour *Haur-me* ou *Aur-me,* litt. « infans parvus ». *Zume* serait donc litt. « le petit bois, le bois menu ». *Pe* ou *be* prend le sens de *petit* dans certains composés, tels que *Zethabe* « tamis fin », litt. « tamis inférieur », par opposé à *Zethachu* « tamis à grosses mailles ». Du reste, le *b* ou *p* initial devient volontiers *m* en basque; ex. *Merxika* « pêche » du lat. *persicum* (malum) — *makhil* « bâton », du lat. *baculum,* etc., etc.

5° *Du changement de c dur en z.* Le vocabulaire basque

nous en offre les exemples suivants : *Salda* « bouillon » cf. l'esp. *Caldo* et notre vieux français *Chaudeau*. — *Samur* « s'irriter, se fâcher », cf. esp. *Camorra* « querelle », etc.

H. de Charencey.

LES PLURIELS BRISÉS EN ARABE.

Les pluriels brisés de l'arabe sont d'anciens pluriels réguliers. L'usage, tout en leur gardant la signification plurielle, en a fait grammaticalement des singuliers féminins.

Notre langue française a aussi de ces anciens pluriels qui, sans perdre la signification collective, sont devenus des féminins singuliers. Tels sont les mots en *aille,* comme pierraille, ferraille, marmaille, valetaille, moutonaille, etc., derivés par imitation d'un type de pluriel neutre latin en *alia*. La vieille langue avait même des doublets, comme « le vestement » et « la vestemente », « le ferrement » et « la ferremente » dont le premier terme venant du singulier latin en *mentum* est un singulier masculin, et dont le second, formé sur le pluriel en *menta* est un singulier féminin qui a le sens d'un pluriel (l'ensemble des vêtements d'une ou plusieurs personnes, l'ensemble des ferrements d'un meuble). Il y a là avec les pluriels brisés de l'arabe une curieuse analogie d'origine, de valeur logique et de valeur grammaticale. Peut-être même l'analogie est-elle encore plus complète ; car, si les pluriels neutres latins ont donné naissance à des singuliers féminins français, cela tient à la confusion qui s'est faite entre leur désinence et la désinence féminine ordinaire ; et il n'y aurait rien de bien étrange à regarder la transformation des pluriels réguliers arabes en singuliers féminins, comme due à une méprise du même genre, provoquée par une cause toute pareille.

Ces considérations ont été présentées dans une *leçon* où j'explique aussi à ma façon la filiation des nombreuses formes de pluriel brisé. J'aurai l'honneur de la communiquer prochainement à la Société.

L. Marcel Devic.

HUSSARD. CURSARIUS.

Le Dictionnaire de Littré explique ainsi l'étymologie du mot *hussard :* « du hongrois *huszar,* le vingtième[1], de *husz,* vingt, parce que, dans les guerres contre les Turcs, chaque village devait fournir sur vingt hommes un homme équipé. » Cette étymologie est généralement admise. Cependant on en a depuis longtemps proposé une autre. Elle se trouve indiquée dans un travail de M. Miklosich, *Die Slawischen Elemente im Magyarischen* (Vienne, 1871). Elle avait été signalée également d'une façon dubitative dans l'Encyclopédie publiée à Prague sous la direction de M. Rieger (*Naucny Slovnik,* art. *husar*. Prague, 1863).

Le mot *hussard,* sous la forme *gusarĭ,* apparaît dans les textes slavons serbes, à une époque bien antérieure aux guerres des Hongrois contre les Turcs. Le Dictionnaire slavon-serbe de M. Danicic (*Riecnik iz Knizevnih starina,* Belgrade, 1863) donne les mots suivants :

Gusa, manus prædatoria.

Gusarstvo, præda.

Gusiti, prædare.

Gusarĭ, prædo. Etc.

A la lettre *h,* on retrouve ces mots sous une forme légèrement modifiée :

Hurĭsarĭ, latro (s'applique aux corsaires).

Husa, même sens que *gusa.*

Husiti, husovati, même sens que *gusiti.*

Le mot s'est perpétué en serbe moderne sous la forme *gusar;* il désigne spécialement un bandit, un pirate ; le Dictionnaire de Karadjitch le donne comme spécialement employé vers les bouches de Cattaro.

Nous avons d'autre part en grec une foule de mots similaires :

Κουσάριοι, χουσάριοι, dans un traité de stratégie du XI^e^ siècle qui vient d'être découvert par M. Vasilievsky à la Bibliothèque synodale de Moscou (voir la *Revue russe du Minis-*

[1] La vraie forme magyare serait *huszad.*

tère de l'instruction publique, livraison de juin 1881 et suivantes.) Un chapitre spécial de cette stratégie est consacré à l'emploi des κατάσκοποι, οὓς χονσαρίους οἴδαμεν καλεῖν, c'est-à-dire des éclaireurs que nous avons l'habitude d'appeler *chosarioi.*

M. Graux a relevé dans un manuscrit de Bâle (v. *Annuaire de l'Association des études grecques,* 9° année, p. 86) le texte suivant : Ἔστωσαν δὲ καὶ χωσάριοι πλεῖστα : il faut de bons éclaireurs.

On trouve dans Ducange toute une série, κοσιάριοι, κουρσάριοι, κουρσεύειν avec le même sens. De même dans l'édit de Dioclétien publié par M. Waddington, τροχάδια κουρσώρια, des sandales de piéton.

Le mot *gusarĭ, husarĭ,* isolé en serbe, ne trouve aucune explication dans les langues slaves ; il vient donc évidemment de *cursarius,* comme les mots grecs que nous venons de citer. Il a tout simplement été emprunté par le magyar, et le français, en le prenant à ce dernier idiome, a tout simplement adopté un doublet assez inattendu du mot *corsaire.*

L. Leger.

BERBER.

Le mot BERBER qui fait partie du troisième verset du chant des Arvales a beaucoup exercé la sagacité des interprètes de cet antique document italique, mais la solution si simple à mon avis de ce terme placé à la suite du nom de MARS, personne ne l'a encore donnée.

M. Bréal est, il est vrai, sur la voie quand il suppose l'identité de *marmar* et de *berber,* seulement cette identité n'est pas celle qu'il pense ; *berber* n'est pas une variante de *marmar;* l'identité n'est pas linguistique, elle est symbolique.

Comment? Mais absolument comme l'est la lance du dieu, appelée tout court Mars[1]. En effet, le symbole équivalent aussi de Mars est cet oiseau rapide comme la haste

[1] In Regia collocatam hastam, Martem appellare. (Plutarch., *Romulus,* XXIX, 2.)

sacrée des Quirites qui, dans la latinité classique, est nommé *accipiter*[1], mais dont la langue archaïque des Tables d'Iguvium et aussi un poème d'Horace[2] nous ont conservé le nom ancien de *parfa* ou *parra*. Il y a mieux. Sauf une lettre prosthétique, sans valeur radicale par conséquent, le mot *berber* se retrouve intégralement dans le nom que ledit oiseau porte en allemand, à savoir, s-*perber*, et, par suite, dans le français é-*pervier*. Le *Clemens satis sta, Berber* forme donc un parallélisme parfait avec le *sata tutere, Mars* qui précède, et se traduit « Sois favorable aux semailles, ô *Epervier* (= Mars).

Ch. Schœbel.

CELTA.

Celta est, suivant César, un mot gaulois ; c'est le nom porté par un des trois groupes entre lesquels il divise la Gaule indépendante au moment où commence la guerre racontée dans les huit livres du *De bello gallico*. Glück, auteur bien connu d'un savant mémoire sur les noms celtiques contenus dans ce célèbre ouvrage, a consacré, dans le tome V des *Beiträge* de Kuhn, une page et demie à l'étude étymologique du mot *Celta*. Il le fait dériver de la racine CEL, qu'on reconnaît dans le latin *cel-su-s* pour *cel-to-s*, *ex-cel-su-s*, *col-umna*, *col-li-s* pour *col-ni-s* ; dans le grec κολ-ωνό-ς, κολ-ώνη, « hauteur, colline » ; κολ-ο-φών, « comble, faîte ».

Il retrouve cette racine dans les trois premières lettres du substentif *celicnon*, qui paraît signifier « stèle, tour(?) », et qui nous est conservé par l'inscription gauloise d'Alise.

Le mot gaulois *celicnon* semble avoir pénétré en gothique : la race germanique n'ayant pas de villes a pu facilement emprunter aux Gaulois une expression concernant l'art de bâtir ; de là le gothique *kelikn* qui rend deux fois le grec πύργος « tour » (Marc, XII, 1; Luc, XIV, 38), et une fois le

[1] Quam facile accipiter saxo sacer ales ab alto Consequitur. (*Aeneis*, XI, 72.)

[2] Impios parrae recinentis omen Durat. (Hor., *Carm.*, III, od. 27, 1.)

grec ἀνώγαιον, c'est-à-dire « salle haute » (Marc, XIV, 15). Il y a sur le mot *celicnon* plusieurs études résumées par M. Pictet, *Nouvel essai sur les inscriptions gauloises,* p. 20.

Je crois que la même racine s'offre à nous dans un mot irlandais qui a sur *celicnon* l'avantage précieux de n'être pas un ἅπαξ εἰρημένον. Ce mot est *clethe* ou *cleithe,* quelquefois employé comme substantif féminin. O'Cléry, dans son glossaire irlandais qui date de la première moitié du XVII^e^ siècle, rend *cleithe* par *uachdar tighe, tulcha no cnuic,* « sommet de maison, de montagne ou de colline »[1]. O'Brien, dans son dictionnaire qui date de 1768, explique *cleithe* de la même façon, *the top of a house, mountain, or hill;* ce qu'en 1817 O'Reilly résume : *the top of any thing.* La Vie de sainte Brigite conservée par le *Leabhar Breac,* manuscrit du XIV^e^ siècle, se sert de cette expression dans le récit d'un miracle : quand Brigite vint recevoir le voile, une colonne de feu s'éleva de sa tête au faîte, *cleithe,* de l'église[2]. *Cleithe* a ici le sens du grec κολοφών, dont la racine est identique. Le même mot *cleithe* apparaît avec un sens abstrait dans la glose de l'Éloge de saint Columba, que la tradition attribue à Dallan Forgaill. Cette glose, dans le *Leabhar nah Uidhre,* manuscrit qui date de 1100 ou environ, s'exprime ainsi. « il fut bon abbé dans la science de chaque langue jusqu'à » perfection, ou il fut très fort dans la science jusqu'à ce » qu'il arrivât à perfection » : je rends deux fois par perfection le mot *clethe* deux fois répété ; je suis en cela l'exemple d'O'Beirne Crowe, je pourrais aussi me servir du mot « faîte » et dire que Columba était arrivé « au faîte de la science », ce serait encore une traduction acceptable de l'irlandais *co cleithi*[3], mais ici le mot « faîte » ne serait pas employé avec le sens matériel qu'il offre dans le passage de la Vie de sainte Brigite, cité plus haut.

Le substantif *clethe* ou *cleithe* n'est autre chose que le féminin d'un adjectif qu'un glossaire irlandais du XVI^e^ siècle

[1] *Revue Celtique,* t. IV, p. 386.

[2] Whitley Stokes, *Three middle irish homilies,* p. 66, ligne 4.

[3] *Leabhar nah Uidhre,* p. 9, col. 1, O'Beirne Crowe, *The amra Choluim Chilli,* p. 32-33 ; Whitley Stokes, *Irish glosses,* p. 37.

rend par « grand, noble, haut » : *môr no ûasal*[1]. Le même glossaire cite un texte de droit où il est dit qu'en cas de crime, si le coupable est défaillant, le plaignant s'adresse au *clethe* de la tribu. Le *clethe*, ajoute ce glossaire, c'est le noble de la tribu[2], celui qui est le plus élevé de la tribu. L'adjectif *clethe* ou *cleithe* = * *cle-tio-s* pour **cel-tio-s* ne diffère de *celta* que par une métathèse de l'*l* et par le suffixe, qui est plus développé dans le mot irlandais que dans le mot gaulois. On observe le même développement du suffixe quand on compare à Γαλάτης, qui est un des noms de la race celtique, l'irlandais *galde* « brave » = * *galatios*[3].

H. d'Arbois de Jubainville.

LA RACINE *VERT*

DANS LES DIALECTES BRITANNIQUES.

Cette racine a donné deux mots ou séries de mots fort différents en britannique : 1° *guirtitou,* gl. fusis « fuseaux », Gl. Bern., p. 4, n° 7 (Old. Bret. Gloss., Stokes) ; *gurthait,* gl. fusam, leg. fusum, glos. Lux. ; corn. anc. *gurhthit* « fusus » ; gall. mod. *gwerthyd;* arm. mod. *gwerzid;* irl. *fersaid* (O' Reilly). *Gurthait* et *fersaid* supposent un thème : **vert-tati-; guirtitou* supposerait **vert-tuti-*. — 2° Gall. *gwerthu* « vendre » ; armor. mod. *gwerza* « vendre » ; vannetais *guerhein* et *guèhein*. Le *th* gallois, le *h* vannetais correspondant à un *z* dans les autres dialectes nous reportent à *gwert*. *Gwert,* au VIII[e] siècle, eût été partout *vert* ou plutôt *uuert*.

J. Loth.

[1] O'Davoren, chez Whitley Stokes, *Three irish glossaries,* p. 71.

[2] O'Davoren, chez Whitley Stokes, *Three irish glossaries*, p. 68 ; Cf. O'Donovan, supplément à O'Reilly, p. 598.

[3] A la même famille que *galde* appartiennent l'irlandais *digal* « vengeance », *ergal, irgal* « armes, combat », *immargal* « contestation », *fingal* « meurtre d'un parent », le gallois *gal* « ennemi », *galan* « cadavre », *galanas* « homicide », *dial* pour *digal* « vengeance », qui existe aussi en cornique ; cf. *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 997-998. La racine de ces mots est Gal qu'il ne faut pas confondre avec Kel, racine de *Celta* et de *clethe* = * *celtios*.

ÉTYMOLOGIES DIVERSES.

1

Le mot roumain *ghioc* « bluet »

Dans la dernière séance de l'été passé, un de nos collègues, M. Hasdeu de Bucarest, a bien voulu nous communiquer l'essence de son récent article sur les doublets du nom roumain du bluet, savoir : *glavoc, zglavoc* et *ghioc*. Notre savant collègue ramène tous ces mots au grec γλαυκός « bleu », en établissant toutefois cette distinction que la première forme rend le type grec presque intégralement, que la seconde y ajoute le *z* prosthétique qu'on observe aussi dans d'autres vocables, pendant que la troisième opère la fusion de *l* suivie de consonnes en *i* semi-voyelle, si fréquente dans les mots roumains tels que *ghiaça, piaça, chiaru*, etc., en regard du français *glace, place, clair,* etc.

En laissant de côté les mots *glavoc* et *zglavoc* dont M. Hasdeu paraît avoir définitivement établi l'origine, je me permettrai de lui soumettre une observation sur le mot *ghioc*. Si je ne me trompe, la transition de *gl, pl, cl,* etc., en *ghi, pi, chi,* etc., n'a lieu que dans des mots d'origine romane, et je ne connais pas un seul exemple d'un mot étranger ayant été assujetti à cette contraction si particulière aux idiomes italo-danubiens. Donc, en attendant que le fait contraire soit démontré, il sera peut-être mieux de séparer le mot *ghioc* de ses deux synonymes, *glavoc et zglavoc* et, une fois son origine étrangère admise, de l'identifier avec le mot turc *ghieuc,* signifiant « bleu ». L'infiltration de mots turcs dans le roumain est un fait généralement reconnu ; quant à la transition de *eu* en *o,* elle est toute naturelle dans les idiomes tels que le roumain, où ladite voyelle est inconnue.

2

Mus, musculus, *'Akbâr*

Ainsi que M. Bréal le rappelait naguère, le mot muscle tire son nom de *mus* « souris ». Un fait tout pareil s'observe

dans le terme arabe *'Adala* ou *'adîla* « musculus » et *'Odal* « mus campestris ». L'hébreu *'akbâr* « mus » paraît aussi avoir le sens de muscle. Cette circonstance nous explique un récit d'apparence très étrange donné dans 1, Samuel, v et vi. Il y est dit que l'arche de Jéhova capturée par les Philistins ayant produit une maladie des muscles cruraux accompagnée de pustules ou d'ampoules ('aphôlîm, *tehôrîm*) les devins de ce peuple ont conseillé aux chefs d'apaiser la colère du dieu des Hébreux en renvoyant l'arche avec un don de propitiation consistant en ampoules d'or ainsi qu'en *akbârîm* du même métal (*'akberê zâhâb*). L'analogie du latin *mus* et *musculus* fait penser qu'au lieu de *souris d'or,* les Philistins auraient en réalité fait fabriquer des muscles d'or qui, conjointement avec les ampoules d'or, représentaient l'image matérielle des plaies dont ils désiraient être délivrés.

3

Aryé

Le nom hébreu du lion, *aryé,* me paraît être le même que l'éthiopien *arwé* « animal, bête sauvage, serpent ». Il est remarquable que l'hébreu h*ayyâ* « animal », qui désigne aussi le lion, apparaît dans l'araméen h*êwyâ* et l'arabe h*ayya* comme nom du serpent. Le rapprochement de ces animaux, si différents, dans le génie linguistique des Sémites, est un fait qui m'a semblé mériter d'être signalé, bien que je sois incapable de l'expliquer.

J. Halévy.

ETYMOLOGIES BRETONNES

Aloubi, envahir, qu'on a tiré de *a* + *rober* (*dérober*), vient probablement du vieux français *allouvi* (Godefroy), en certains patois encore *alloubi,* acharné (comme un *loup*); c'est là l'emploi du trécorois *aloupet* (*war eun dra*).

Adern (terme de marais salants) en breton de la presqu'île de Batz, du mot français local *aderne* (supplém. de Littré), qui vient lui-même du bas-latin *baderna* (Du Cange).

Bom, boem, pl. *bemen,* la terre enlevée en une fois par la charrue, et aussi coup (d'aile) = irl. *béim,* pl. *bémen,* corniq. *bom* pl. *bommyn,* coup, même racine que φόνος.

Spurmañtein, apercevoir (vannetais) du fr. expérimenter, anc. *expermenter. Akoubik,* bientôt (vannet.) du v. fr. *à-coup,* cf. *tout à coup. Akoursein,* van. accoutumer, du bas-lat. *accursare,* achalander.

E. Ernault.

GUEUSE (barre de fer brut)

M. Schéler rappelle que l'all. *gans,* qui a le même sens, fait penser à l'angl. *goose,* qui désigne aussi le carrelet du tailleur ; mais que néanmoins cette étymologie est incertaine. Ce n'est pas en effet à l'anglais, mais au flamand et néerl. *goos,* qui signifie « oie » et « gueuse », qu'il faut rattacher notre mot.

STÖRENFRIED (trouble-fête)

On a objecté que ce mot ne pouvait pas être un composé avec l'impératif = *Stör' den Fried.* Mais on sait qu'au moyen âge l'article défini avait aussi la forme sans *d,* p. ex. *der* = *er, des* = *es,* etc. La deuxième syllabe *-en-* de notre mot peut donc parfaitement représenter l'ancienne forme paralèlle *en* de *den ;* et on peut décomposer : *stör' en fried* = trouble la paix !

A. Bauer.

NÉCROLOGIE

CHARLES GRAUX.

Charles-Henri Graux, élu membre de la Société de linguistique, le 9 mai 1874, était né à Vervins le 23 novembre 1852; il est mort à Paris le 13 janvier 1882. Il fit ses études au collège de Vervins. En 1871, il se fit inscrire comme élève à l'École pratique des hautes études. Parmi ses maîtres de Paris, celui qui fit surtout son éducation scientifique fut notre confrère M. Tournier; il suivit aussi les cours de nos confrères MM. Bréal, Nicole, Renier, Robiou, et de quelques autres professeurs. Il fut nommé répétiteur de philologie et d'antiquités grecques à l'École pratique des hautes études, le 30 octobre 1874; en 1881, par une mesure générale, le titre de répétiteur à l'École fut remplacé par celui de maître de conférences. Graux fut nommé le 16 octobre 1876 sous-bibliothécaire, et le 1er août 1881 bibliothécaire, à la Bibliothèque de l'Université. De 1877 à 1879, il fut l'un des directeurs de la *Revue de philologie,* et le rédacteur en chef de la *Revue des revues;* il devint en 1879 l'un des directeurs de la *Revue critique d'histoire et de littérature*. Il fut reçu docteur ès-lettres, à Paris, le 11 janvier 1881, et quelque temps après fut nommé maître de conférences de philologie et d'histoire grecques à la Faculté des lettres de Paris; il exerça cette fonction nouvelle sans quitter ni l'École pratique des hautes études, ni la Bibliothèque de l'Université. Il avait été chargé de missions en Espagne en 1875, en Danemark et en Suède en 1876, en Espagne et en Portugal en 1879, en Italie en 1881. Pour de plus amples détails, voir l'article de M. Émile Chatelain, dans la *Revue de philologie,* 1882, p. 104-111, et accessoirement l'article de la *Revue critique d'histoire et de littérature* du 20 février 1882.

Charles Graux inspirait à ceux qui le connaissaient une

amitié profonde, une confiance et une estime sans bornes. La réputation de ce jeune érudit français était devenue européenne, et d'illustres savants étrangers lui avaient rendu des témoignages éclatants. A l'âge de vingt-neuf ans, une maladie de quelques jours l'a emporté, au milieu des travaux qu'il menait avec une activité prodigieuse, frappant ses nombreux amis non seulement dans leur affection, mais dans leurs espérances.

Il s'est occupé surtout de la paléographie grecque et de l'histoire de l'art militaire chez les anciens. Ceux de ses écrits qui touchent à la science du langage sont des *Notes de grammaire grecque* (*Revue de philologie,* 1877, p. 262-263 ; sur le nominatif pluriel des noms en εύς, εεύς, et sur le féminin du duel) ; une note intitulée *Pontaticum* (*Revue critique d'histoire et de littérature,* 1879, II, p. 142-143 ; sur l'origine d'une erreur qui a fait croire que ce mot était dans Ammien Marcellin), et des comptes rendus des livres suivants : Louis Dufour, *Les Dialectes grecs dans leurs formes de mots,* Genève, 1875 (*Rev. crit.,* 1875, II, p. 148-149) ; S.-J. Cavallin, *De modis atque temporibus orationis obliquae apud Herodotum,* Lund, 1877 (1877, I, p. 101-102) ; J.-M. Guardia et J. Wierzeyski, *Éléments de grammaire grecque,* Paris (1881, I, p. 6-12). Il avait fourni au *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines,* publié aujourd'hui sous la direction de M. Saglio, les deux articles *Atramentarium ou atramentale* et *Atramentum librarium.* D'autres écrits de Graux sont à consulter pour la détermination du sens de certains termes techniques, principalement de ceux qui se rapportent à l'art de l'ingénieur militaire chez les anciens ; mais les passages intéressants à cet égard ne sauraient être relevés ici.

Louis Havet.

JOHN MUIR.

Des pertes que les études indiennes ont subies au cours de la présente année, aucune ne touche notre Société d'aussi près que celle qu'elles ont faites en la personne de M. John

Muir d'Edimbourg, emporté par une maladie subite le 7 mars dernier. Les recherches de prédilection de M. Muir n'étaient pas du domaine propre de la linguistique, et nos Mémoires n'ont pas eu l'honneur de sa collaboration. Mais il avait plus que de la sympathie pour la Société, dont il était un des plus anciens membres étrangers. Il suivait nos travaux avec l'intérêt le plus vif, prenant soin, à sa façon habituelle à la fois discrète et active, de les répandre et de les faire apprécier autour de lui. Enfin, plusieurs de nos confrères ont eu le bonheur de le connaître personnellement, quelques-uns d'être comptés par lui au nombre de ses amis et, de ceux-là, il n'est pas un seul qui ne conserve un souvenir ému de cet homme vraiment sage et bon.

John Muir naquit le 5 février 1810, à Glasgow, où son père, William Muir, exerçait alors des fonctions de magistrat. La famille était originaire de l'Ayrshire, et c'est là, dans ces vallées paisibles et agrestes, parmi ces collines qui s'abaissent doucement vers les bords verdoyants du Forth of Clide, que s'écoula son enfance ainsi que celle de trois frères dont il était l'aîné. Il y reçut l'instruction qui répond à peu près chez nous à celle du collège, dans la *grammar school* alors florissante de la petite ville d'Irvine et passa de là à l'Université de sa ville natale. Mais déjà la carrière qu'il devait suivre, ainsi que ses frères, était décidée. Un de ses grands oncles, négociant de Londres et lord maire de la Cité dans une des premières années du siècle, Sir James Shaw, qui mettait volontiers son influence auprès des Directeurs de Leadenhall-Street au service de ses compatriotes et qui ouvrit à toute une génération de jeunes Ecossais l'accès aux emplois de la Compagnie, obtint aussi pour ses petits neveux des nominations au service civil des Indes. John Muir acquitta plus tard sa dette de reconnaissance envers la mémoire de cet excellent homme, en se faisant le promoteur de la fondation du Shaw-fellowship, institué à frais communs par les membres de la famille et destiné à l'encouragement dans leurs études d'étudiants méritants de tous les collèges d'Ecosse[1]. Leur avenir ainsi décidé, les quatre frères

[1] Le capital du Fellowship est de £ 4100, dont M. Muir fournit la plus grande part.

quittèrent successivement les collines de la Clide pour le séjour de Haileybury College près de Hertford, qui était alors un séminaire sous le contrôle de la Cour des Directeurs, où les jeunes *civilians* étaient préparés à leurs futures fonctions par un enseignement spécial. Les cours comprenaient en première ligne le droit civil et administratif, l'économie politique (celle-ci, si je me trompe, encore professée par Malthus) et les langues orientales. C'est là que John Muir, qui avait déjà un excellent fond d'instruction classique, sentit naître et se développer en lui le goût de la philologie hindoue et, en particulier, des études sanscrites, auxquelles il devait un jour consacrer sa vie. Ses progrès furent si rapides que, l'année suivante, quand, à peine âgé de 18 ans, il débarqua à Calcutta (30 avril 1828), il ne fit que traverser le collège de Fort William. Après y avoir passé avec distinction les examens réglementaires en langues indiennes, il fut envoyé, dès le 25 septembre de la même année, à son premier poste de collecteur assistant et de magistrat à Nuddea. Des trois frères qui le suivirent dans la carrière, deux moururent jeunes dans l'Inde. Un seul lui survit, Sir William Muir, qui s'est distingué comme lui dans une autre branche des études orientales et qui siège aujourd'hui au Conseil du Ministre des Indes, après avoir tenu les postes élevés de Lieutenant-Gouverneur des North-Western Provinces et de membre du Conseil du vice-roi.

Je ne suivrai pas M. Muir dans sa carrière d'administrateur. On trouvera en note ses états de service[1]. Lui-même

[1] Collecteur assistant et magistrat à Nuddea, 25 sept. 1828. — Idem à Farruckabad, 10 février 1829. — Chargé de la direction des douanes à Farruckabad, 1830. — Chargé du collectorat de Sirpoorah, 1831. — Secrétaire-adjoint du Sudder Board of Revenue à Allahabad, 10 janvier 1832. — Député collecteur pour la division de Meerut, 28 juillet 1835. — Une année de congé passée en partie au Cape, 1841. — Magistrat et collecteur à Goruckpore, 1846. — Idem à Azimgurh, 1847. — Idem à Delhi, 1850. — Juge civil et de sessions à Futtehpore, 1850. — Retiré du service, août 1854. — Je donne ces notes en entier, telles que je les dois à l'amitié de M. Burnell (un autre *civilian* illustre dont la science déplore maintenant la perte), qui a bien voulu les extraire pour moi des documents officiels, parce qu'elles rectifient sur plusieurs points les notices nécrologiques, toutes incomplètes et souvent inexactes, qu'a publiées la presse d'Angleterre et d'Ecosse. C'est ainsi que presque toutes celles que j'ai vues font

n'aimait pas à parler de ses fonctions officielles. Il s'y montra sans nul doute, comme en toutes choses, le serviteur intelligent et scrupuleux du devoir. Mais il est probable que ce ne fut pas sans beaucoup souffrir. Il était fait pour instruire et conseiller, plutôt que pour juger et punir, et il avait la main trop douce pour manier, sans en être blessé, des populations qui ne comprennent l'autorité qu'en raison du poids qu'elle fait peser sur leurs épaules. S'il était amené à parler de ces années, il se souvenait de préférence des satisfactions qu'il avait trouvées dans l'étude, à mesure que, pénétrant plus avant dans l'examen des documents originaux de la littérature sanscrite, il avait vu se dérouler peu à peu devant lui cet immense passé.

A quels motifs obéissait le jeune homme, quelles étaient ses aspirations en s'engageant dans cette étude? A cela il faut répondre sans hésiter: les mêmes qui l'y retinrent jusqu'à la fin de sa vie. Ce qui fait, en effet, le charme de cette belle carrière, c'est sa parfaite unité, unité nullement déterminée par les circonstances extérieures, mais qui tenait à l'homme même, à ce qu'il y avait en lui de meilleur et de plus fort, car elle n'était que l'expression de sa haute nature morale. Ses idées et ses opinions ont pu changer, et nul ne chercha moins que lui à déguiser ces changements inévitables, car il était la sincérité même; mais la source vive où elles s'inspiraient ne changea pas. Dès son début, dans le jeune magistrat de vingt ans, se révèlent tous ces traits qu'on a aimés et vénérés dans le vieillard et dont l'en-

arriver M. Muir dans l'Inde en 1829. — Ces différents séjours permirent à M. Muir d'étudier à fond le régime et les usages des populations du bassin du Gange et de la Jumnā. L'année 1849 fut passée par lui à Bénarès, au centre de la vie intellectuelle et religieuse de l'Inde du Nord. Ses rares aptitudes l'avaient, en effet, désigné au choix de M. Thomasson, alors lieutenant gouverneur des North-Western Provinces, pour mettre en pratique le plan conçu par cet administrateur, d'un collège anglo-indien, où devaient être fusionnées les études anglaises et sanscrites. Il fut chargé, en conséquence, d'organiser le Victoria-College, dont il fut le premier principal, et il eut ainsi l'honneur de créer le premier modèle établi sur une grande échelle d'un enseignement dont l'Inde a depuis retiré tant de bienfaits.

semble constitue une des figures les plus originales de l'orientalisme comtemporain.

On a souvent remarqué, en effet, la personnalité diversement mais fortement accusée des grands indianistes sortis du service civil, qui tous se continuèrent sans se répéter. John Muir ne fait pas exception à cette diversité ; il ne ressembla à aucun de ses illustres devanciers. Il n'était ni un bel esprit philosophe, d'une curiosité élégante et raffinée comme William Jones, ni un chercheur et un savant par prédestination comme Colebrooke, ni un publiciste par tempérament, heureux de remuer des nouveautés comme Wilson, ni un inventeur de génie comme Prinsep, ni un homme né pour l'action comme Ellis. Il fut avant tout un lettré, un moraliste et un philanthrope. Le goût des choses simples et fortes en littérature l'attacha à la vieille poésie de l'Inde, comme il l'avait attaché à celle de la Grèce, et fit de lui un sanscritiste ; l'amour du bien et l'irrésistible besoin de contribuer à l'amélioration de ses semblables firent de lui un savant. Au fond, M. Muir était très peu curieux. Il ne ressentit jamais bien vivement cet attrait de l'inconnu, cet âpre besoin de le dompter, qui fait les grandes vocations scientifiques, et il se résignait facilement à ignorer une infinité de choses. Loin de lui apparaître comme ayant ses fins en elle-même, la science, pour lui, était avant tout un moyen, une des formes, de toutes la plus haute et la plus efficace, de la bienfaisance, et cela, moins par une vue générale et abstraite, qu'en vertu d'une conviction toute d'expérience, qui se traduisait pour lui en une règle de conduite et d'application immédiate. Dans toute sa vie de savant, il fut ainsi toujours l'homme d'une cause, et toutes ses recherches, même celles qui, à première vue, ne paraissent relever que de l'érudition pure, se ramènent en dernière analyse à quelque autre but pratique de vulgarisation et de propagande. Des préoccupations semblables, excellentes par elles-mêmes, ne sont pas toujours exemptes de danger là où il s'agit avant tout de l'exacte appréciation des choses. Si elles le furent pour lui, si son œuvre est d'un savant et pas simplement d'un homme de beaucoup de savoir, il le dut sans doute à la rectitude, à la prudence de son esprit

foncièrement écossais ; mais il en fut redevable surtout à ses qualités morales : au sérieux qu'il portait en toutes choses, à son admirable honnêteté qui le rendait incapable de rien faire à demi ni de s'accommoder d'un semblant de preuve ; par-dessus tout, à sa sincère et parfaite modestie, qui le préservait de toutes les formes de l'orgueil, à commencer par la plus perfide de toutes, qui se cache derrière la bonne cause et repousse l'examen comme un outrage. A ceux qui ont connu John Muir, les résultats de cette vie doivent paraître tout naturels. Il n'en est pas moins vrai que l'histoire des sciences morales ne présente pas beaucoup d'exemples d'un ensemble de travaux pareils inspirés par une curiosité, en somme, aussi peu désintéressée et pourtant si absolument à l'abri de tout soupçon de complaisance.

M. Muir ne fut pas plutôt arrivé dans l'Inde, qu'il se sentit en charge d'âmes. De tout ce que l'Angleterre a fait depuis pour le relèvement intellectuel et moral de sa grande colonie, presque rien n'existait alors ou n'existait qu'à un état rudimentaire. Instruire dans la mesure de ses moyens, afin de rendre meilleur, répandre autour de lui, parmi cette population hindoue qu'il voyait si déshéritée, ce qu'il pensait lui être le plus salutaire, fut la tâche qui apparut aussitôt au jeune magistrat comme un devoir et à laquelle il consacra ses rares loisirs. Cet enseignement, pour s'adresser aux diverses classes, devait être présenté à chacune dans sa propre langue, sanscrit et dialectes modernes, et dans des livres directement écrits pour elles ; car le nombre des natifs capables de goûter et de lire avec fruit des traductions d'ouvrages européens était encore extrêmement limité. Tel que M. Muir le concevait, les matières les plus diverses devaient y être comprises. Le plan qu'il fut amené à en tracer à plusieurs reprises, entre autres dans les Préfaces de sa *Mataparīkshā*, est, en effet, très large, tout en témoignant d'une juste appréciation du possible et d'une parfaite connaissance de l'esprit indigène. Sans visées ambitieuses et chimériques, dans les limites forcément restreintes d'une œuvre privée et toute bénévole, il y a là tout un programme de littérature et d'éducation populaires. Pour l'exécution de ce plan, il chercha de bonne heure à provo-

quer des collaborateurs. Car, pour lui, loin de prétendre enseigner toutes choses, il sentait bien que sa participation se résumerait en un point qui, à ses yeux, primait tous les autres, l'amélioration morale et ce qu'il a toujours regardé comme en étant inséparable, l'action religieuse. C'est, en effet, ne rien apprendre à personne, que de dire que M. Muir fut un homme profondément religieux. Les changements qui se firent plus tard dans ses opinions, les doutes qui lui vinrent sur des points de fait et de doctrine, n'affaiblirent en rien ces dispositions intimes. Non seulement il resta toute sa vie *a worshipping man,* mais les questions religieuses ne cessèrent pas d'occuper une très grande place dans sa vie de citoyen et de publiciste ; au point qu'il est impossible de séparer chez lui le savant du chrétien et jusqu'à un certain point même, bien qu'il fût le moins dogmatique des hommes, du théologien.

A l'époque où nous sommes arrivé, M. Muir avait conservé intactes les croyances de sa première jeunesse. Il était un membre orthodoxe et zélé de l'église presbytérienne d'Ecosse. La voie était donc toute tracée devant lui : il n'hésita pas, et se fit missionnaire. Ses premiers écrits, dispersés dans des périodiques peu connus, n'ont point été recueillis par lui, et il serait difficile aujourd'hui d'en retrouver la trace. De ceux qui ont été conservés et qui eux-mêmes sont devenus fort rares, le premier en date est une « Description de l'Angleterre[1] » en vers sanscrits, publiée en 1837 et suivie, l'année d'après, par une « Esquisse des arguments en faveur du Christianisme et contre l'Hindouisme[2] ». Ce dernier écrit, dont une 2e édition parut en 1840 et qu'il développa plus tard dans un ouvrage plus considérable, sa *Mataparīkshā,* fut suivi à son tour, en 1841, par « La voie du Salut[3] », et, en 1843, par des

[1] The Fountain of the Water of Intelligence, A Description of England, in sanskrit verse. Calcutta, 1837.

[2] A Sketch of the argument for Christianity and against Hinduism, in sanskrit verse. Calcutta, 1838. 2e édition, ibidem, 1840. — De cette même année 1840 est une petite histoire de l'Inde : A sketch of the History of India. In sanskrit verse. Calcutta, 1840.

[3] Çarmapaddhati, the Way of Happiness. A sketch of the true theory of human life. In sanskrit verse. London, 1841.

« Leçons de Psychologie » à l'usage des élèves du collège sanscrit de Benarès[1]. En 1849, parut son « Abrégé de la vie et de la doctrine de Jésus-Christ[2] » et, en 1850, un traité semblable sur l'apôtre Saint-Paul[3]. Enfin, en 1852 et 1854, il publia les deux parties de sa *Mataparīkshā* ou « Examen des Doctrines[4] ». Cet ouvrage, écrit sous forme de dialogue et rédigé, comme les précédents, en vers sanscrits, dans des mètres parfois compliqués et d'une grande élégance[5], contient, dans la première partie, l'examen des doctrines hindoues d'après les Çāstras ; dans la seconde, l'exposé des dogmes du Christianisme et les témoignages des pères de l'Eglise jusqu'à Eusèbe concernant la transmission des textes évangéliques. Dans l'analyse des systèmes

[1] Brief Lectures on Mental Philosophy, delivered in sanskrit to the students of Sanskrit College at Benares. Allahabad, 1843. — Entre cette publication et la suivante se placent deux contributions de M. Muir au Journal de la Société asiatique du Bengale : On the genuine character of the Horā Çāstra, as regards the use of Greek terms. Journ. As. Soc. Bengal, vol. XIV, 1845. — Traduction anglaise du mémoire de R. Roth « Zur Litteratur und Geschichte des Weda ». Ibidem, vol. XVI, 1847.

[2] Çrī Yeshu Khrista Mahatmya, the Glory of Jesus Christ. A brief account of our Lord's Life and Doctrines, in sanskrit verse, with Hindi version and English summary. Calcutta, 1849. Cette date est celle de la deuxième édition.

[3] Çrī Paulacharitra. A short Life of the apostl Paul, with a summary of Christian doctrine as unfolded in his Epistles. In sanskrit verse, with an English version, and Bengalee and Hindee translations. Calcutta, 1850. — Traduit en telugu par Ch. Ph. Brown. Madras, 1852.

[4] Mataparīkshā. Prathamaḥ khaṇḍaḥ. Or Examination of Religions. Part I. Calcutta, 1852.

Mataparīkshā. Khristīyamatapradarçanātmako dvitīyaḥ khaṇḍaḥ. Examination of Religions. Part II. Being an exposition of the evidences of Christianity for Hindus. Calcutta, 1854. — De l'une et de l'autre partie il y a deux tirages, avec ou sans préface et traduction anglaises. — Avant de quitter l'Inde, M. Muir avait résumé le fruit de son expérience touchant l'œuvre des missions, en une brochure publiée au Cap : Remarks on the Conduct of Missionary Operations in Northern India. 1853.

[5] Cette recherche de la forme n'était pas chez lui une coquetterie littéraire, mais une affaire de convenances. Il avait pour maxime que, pour se faire écouter des gens, il fallait parler selon leur goût, et cet écrit, ainsi que les précédents, s'adressait surtout aux brāhmanes.

hindous, l'auteur fait preuve non seulement d'une grande familiarité avec les textes classiques, mais encore d'une connaissance alors peu commune de la littérature védique. M. Muir fut, en effet, un des premiers, dans l'Inde du moins, à faire ressortir l'importance exceptionnelle des plus anciens documents de cette littérature et, plusieurs années déjà avant son retour en Europe, il avait proposé un prix pour la première édition du texte du Ṛigveda avec le commentaire de Sāyana. On remarquera encore que tous ces traités sont écrits à un point de vue strictement orthodoxe, que ce sont des œuvres de controverse inspirées par une conviction sérieuse et forte, et que, pourtant, on y sent à peine qu'au fond il s'agit de polémique. Tant M. Muir a su, sans aucun calcul, sans faire de concessions, y mettre de douceur, de sympathie toute spontanée et de sereine impartialité pour les mérites de l'adversaire.

La Mataparīkshā fut son présent d'adieu à l'Inde. Pendant que la deuxième partie s'imprimait à Calcutta, il était à bord du « Feeroz », sur le chemin du retour. Avant de quitter le pays, il avait fait une excursion dans l'Himālaya, à Kedarnāth, dans la haute vallée du Gange, et dans les premiers jours de janvier 1854 il avait pris la route de terre pour aller s'embarquer à Bombay (28 février 1854), traversant ainsi, par des chemins alors bien moins fréquentés qu'aujourd'hui, l'Hindoustan dans toute sa largeur. De l'un et l'autre voyage, il a laissé une relation pleine de charme et de candeur[1]. Nulle part, l'Himālaya n'a été mieux décrit que dans ces pages sans prétention de M. Muir, et sa description simple et exacte d'Ajantā a été longtemps une des meilleures qu'on eût de ces cavernes fameuses.

M. Muir rapportait en Europe les fruits de vingt années de recherches, et il y trouvait enfin le loisir nécessaire pour les utiliser dans une œuvre de longue haleine. C'est surtout pour se procurer ce loisir, qu'il s'était retiré avant l'âge du service actif. Car sa santé, sans avoir jamais été bien ro-

[1] Notes of a Trip to Kedarnath, and other parts of the snowy range of the Himalayas, in the autumn of 1853. — Some acount of a Journey from Agra to Bombay, by way of Ajunta, Ellora, and Karlee. Edimbourg, 1855.

buste, s'était soutenue dans l'Inde, sous l'action d'un climat redoutable aux plus forts, tandis qu'il épargne parfois les faibles qui savent vivre sagement. Il se mit aussitôt au travail et s'absorba pour plusieurs années dans la préparation du grand ouvrage qui fera vivre son nom et qui le plaça immédiatement au premier rang des indianistes. Les quatre premiers volumes des « *Original Sanskrit Texts*[1] », furent publiés successivement de 1858 à 1863. Le cinquième ne parut qu'après un délai plus long, en 1870. Dans l'intervalle, l'auteur avait refondu tout le travail des quatre premiers pour une nouvelle édition, de beaucoup plus ample et revue avec le plus grand soin. L'ensemble de la publication s'échelonna ainsi sur une période de 16 années, de 1858 à 1873. En même temps, à mesure que se présentaient à lui des matières qui lui paraissaient mériter une considération spéciale ou une publicité plus prompte, il en faisait l'objet de mémoires séparés, insérés la plupart dans le journal de la Société Asiatique de Londres, et dont on trouvera la liste en note[2]. Je n'ai pas à analyser ici, je pense, un en-

[1] Original Sanskrit Texts, on the Origin and History of the People of India, their Religion and Institutions. Collected, translated and illustrated :

Vol. I. Mythical and legendary Accounts of the Origin of Caste, with an Inquiry into its existence in the Vedic age. London, 1858. — 2e édition, 1868.

Vol. II. The Trans-Himalayan Origin of the Hindus, and their Affinity with the western branches of the Aryan Race. London, 1860. — 2e édition, 1871.

Vol. III. The Vedas : Opinions of their Authors, and of later Indian Writers, on their Origin, Inspiration, and Authority. London, 1861. — 2e édition, 1868.

Vol. IV. Comparison of the Vedic with the later representations of the principal Indian Deities. London, 1863. — 2e édition, 1873.

Vol. V. Contributions to a knowledge o the Cosmogony, Mythology, Religious Ideas, Life and Manners of the Indians in the Vedic age. London, 1870.

[2] Verses from the Sarva-darçana-Sangraha, the Vishnu-Purāna, and the Rāmāyana, illustrating the Tanets of the Charvakas, or Indian Materialists, with some remarks on freedom of speculation in ancient India. Journ. of the Roy. As. Soc. of Gr. Brit. and Ireland, vol. XIX, 1861.

Manu the Progenitor of the Aryan Indians. — Ibidem, vol. XX, 1862.

Legends from the Catapatha Brāhmana. Ibidem, vol. XX, 1862.

semble de travaux qui est entre les mains de tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'Orient. Il suffira de dire que c'est en grande partie grâce à ces écrits de M. Muir, que les historiens, les philosophes, les missionnaires, en général, les hommes d'étude non sanscritistes, ont pu parler avec connaissance de cause des idées religieuses de l'Inde ancienne, tandis que les spécialistes de la génération nouvelle y ont trouvé, méthodiquement classés et savamment interprétés, une masse de documents en partie inaccessibles à beaucoup d'entre eux et dont l'acquisition eût coûté aux plus favorisés de leurs aînés toute une vie de travail. Pris ensemble, les « Sanskrit Texts » et les Mémoires qui en dépendent donnent, en effet, dans le domaine religieux, les résultats soigneusement contrôlés de près d'un siècle d'études indiennes, résultats enrichis en une infinité de points par les recherches propres de l'auteur, et fournissent un tableau complet de ce qu'on peut appeler la religion officielle de l'Inde brāhmanique. Toutes les données essentielles de ce long passé, tel que les brāhmanes l'ont conçu, imaginé

Does the Vaiçeshika philosophy aknowledge a Deity or not. Ibidem, vol. XX, 1862.

Some Account of the most recent progress of Sanskrit studies. Edinburgh, 1863. — Est extrait, je crois, des Transactions of the Royal Society of Edinburgh. M. Muir a fourni à ce recueil ainsi qu'au North British Review plusieurs articles dont je ne suis pas à même de donner la liste.

Contributions to a knowledge of the Vedic Theogony and Mythology. I and II. Journ. of the Roy. As. Soc. of Gr. Brit. and Ireland, New Series, vol. I and II. 1864, 1866. — Traduit en allemand dans Orient und Occident, 1866.

Progress of the Vedic Religion towards abstract conceptions of the Deity. Jour. Roy. As. Soc. of Gr. Brit. and Ireland, New Series, vol. I, 1865.

Yama and the Doctrine of future Life according to the Rig, Yajur, and Atharva vedas. Ibidem, vol. I, 1865.

Miscellaneous Hymns from the Rig and Atharvavedas. Ibidem, vol. II, 1866.

On the Interpretation of the Veda. Ibidem, vol. II, 1866.

On the Relation of the Priests to the other Classes of Indian Society in the Vedic age. Ibidem, vol. II, 1866.

Indra as represented in the Hymns of the Rig veda, a metrical sketch. The Paṇḍit, vol. III, 1869. — M. Muir a fourni en outre des notes pour la partie sanscrite de la plupart des rapports annuels du Journal Asiatique de Londres.

ou avoué, se trouvent rassemblées ici dans un ordre parfait et, sous ce rapport, il est peu probable que des recherches ultérieures ajoutent beaucoup de nouveautés importantes aux témoignages rassemblés par M. Muir.

On a souvent regretté qu'il n'ait pas fait davantage, qu'il n'ait pas essayé, avec plus de hardiesse, de deviner la réalité qui se cache derrière ce voile parfois si peu transparent. Nul n'était mieux qualifié que lui, peut-être, pour cette tâche délicate ; car, outre sa grande expérience de l'esprit hindou, il était doué d'un tact d'une justesse presque instinctive pour démêler le vrai. Si pourtant il ne l'a pas fait, ou s'il ne l'a fait qu'avec une extrême réserve, il ne faudrait pas seulement y voir un effet de sa rare et parfaite modestie. Ce n'est pas uniquement par défiance de son propre jugement, qu'il lui arrive de mettre en présence deux opinions contraires sans se prononcer entre elles, ou de donner, sur un point douteux, l'appréciation d'un autre à laquelle nous préférerions de beaucoup la sienne. C'est bien plus encore par une défiance tout écossaise de l'esprit de système. Il avait une répugnance invincible à s'écarter des faits et, dans le cas spécial, cette répugnance était encore fortifiée par la conviction que la plupart des questions à débattre n'étaient pas mûres, que la vue de ce passé était encore trop trouble pour que le moment fût venu d'en écrire l'histoire. Il y a donc une leçon à tirer des réticences de M. Muir et de la réserve avec laquelle il laisse deviner parfois la solution, selon lui, préférable, plutôt qu'il ne la donne. Rien ne serait plus injuste que de voir là des lacunes, en quelque sorte des défaillances du sens historique. Car, sans être une histoire, ces *Contributions,* comme il aimait à les appeler, sont bien une œuvre d'historien, et ce serait se tromper du tout au tout que de les mettre au nombre des simples compilations.

L'entreprise des « Sanskrit Texts » se rattachait par un lien des plus étroits aux précédentes publications de M. Muir. Comme celles-ci, elle avait été conçue dans le but d'une action immédiate à exercer sur les Hindous. Ce dessein encore parfaitement visible dans le premier volume, surtout dans la première édition, s'efface ensuite peu à peu dans

les suivants et, dans sa forme définitive, l'ouvrage est avant tout une contribution à une science encore jeune, la science comparée des religions. C'est que, dans l'intervalle, s'était fait, dans les idées de M. Muir, le changement dont il a été déjà plusieurs fois question. Le problème, pour lui, s'était insensiblement déplacé : au lieu d'avoir une solution toute faite à proposer à ses frères hindous, il s'était, de plus en plus, senti appelé à unir ses efforts à ceux des hommes qui, en Angleterre et sur le continent, travaillaient à préparer les éléments d'une solution à bien des égards nouvelle. Le prix de £ 500 que, peu de temps après son retour, il offrit à l'Université de Cambridge pour le meilleur traité qui, « sous une forme appropriée aux habitudes d'esprit des indigènes instruits, exposerait l'erreur des systèmes hindous et la vérité du christianisme[1] », fut son dernier acte de missionnaire. A partir de là, c'est autour de lui, dans le milieu européen, qu'on le trouve agissant et prenant une part de plus en plus active dans les mouvements du protestantisme libéral en Ecosse, en Angleterre et sur le Continent.

De quel côté étaient venus à M. Muir ses doutes? A coup sûr, ils n'étaient pas d'origine spéculative. Ils n'avaient rien de commun non plus avec l'esprit de notre XVIII^e^ siècle ni même avec le vieil empirisme anglais. Il est permis de croire que la direction qu'il avait donnée à ses études sanscrites y était pour quelque chose. A force de discuter les titres du surnaturel dans l'Inde, il avait dû finir par le trouver suspect ailleurs. Mais M. Muir convenait lui-même que ses opinions s'étaient surtout modifiées sous l'influence de l'Allemagne ; non de l'Allemagne philosophique de Kant, de Fichte, de Hegel, qu'il n'a connue qu'imparfaitement, ni de l'Allemagne savante, patrie de la critique et de l'exégèse, qu'il ne devait connaître que plus tard, mais de l'Allemagne littéraire et poétique. A trente années de distance, sa parole, d'ordinaire si réservée, prenait une animation singulière, quand il venait à parler de l'impression produite sur lui

[1] Le prix fut décerné à l'ouvrage du Rev. Rowland Williams intitulé : « A Dialogue of the Knoweldge of the Supreme Lord ».

par la lecture de Lessing, de Goethe, de Schiller surtout, dont la poésie réfléchie et doctrinaire répondait tout particulièrement à ses propres dispositions. Il lui avait semblé, disait-il, entrer dans un monde nouveau, dont, jusque-là, il n'avait eu aucune notion. Ce qui l'avait frappé par-dessus tout, c'était l'esprit religieux élevé qui s'unissait dans cette poésie à une grande liberté de pensée. Il y avait trouvé l'expression d'un christianisme à la fois hautement moral, très peu dogmatique et n'admettant qu'un minimum de surnaturel, qui devint aussitôt le sien. Ce que la poésie avait commencé, l'étude l'acheva, et M. Muir passa définitivement dans les rangs du parti libéral militant.

Rester neutre, en effet, il ne le pouvait pas, entre ce qui lui paraissait vrai et ce qui lui paraissait faux. Il prit donc sa part de la lutte et, pendant les vingt dernières années de sa vie, son nom fut associé à la plupart des œuvres ayant pour objet le progrès religieux dans le sens libéral. Il y contribua largement de sa bourse et de sa personne, mais sans jamais sortir de son rôle de laïque ni prétendre s'ériger en théologien. Bien qu'il fût très versé dans toutes les questions du débat et qu'il fût aussi familier avec l'exégèse protestante moderne qu'on peut l'être sans la connaissance des langues sémitiques, il ne se serait jamais pardonné de se départir en ces matières de la tenue d'un disciple de bonne volonté, lui qui, comme indianiste, aimait tant à s'effacer sur un terrain où il pouvait parler en maître. La seule fois que, dans une question d'ordre plus général, il se crut autorisé à donner son avis, il le fit sous le voile, d'ailleurs transparent, de l'anonyme. C'est M. Muir, en effet, qui est l'auteur de l'ouvrage intitulé « *Supernatural Religion, by a Layman* », qui fut publié avec une introduction par le Rev. H. B. Wilson, l'un des collaborateurs aux « *Essays and Reviews* ». Tous ses autres écrits sont, ou des annonces d'ouvrages dont il jugeait la propagation utile[1], ou des traductions destinées à rendre accessibles à ses compatriotes des publications de théologiens du Continent.

[1] La plupart de ces annonces, qui sont d'ordinaire des comptes rendus strictement analytiques, ont paru dans le journal d'Edimbourg, *The Scotsman*.

C'est ainsi qu'il traduisit du hollandais le Mémoire de M. Kuenen sur le Pentateuque et les Notices du même savant sur l'édition avec commentaire de l'*Authorised Version* de la Bible, publiée par une réunion d'évêques, de clergymen et de savants et appelée communément « *The Speaker's Commentary* », parce qu'elle avait été entreprise sur l'initiative du président de la Chambre des Communes[1]. C'est à la demande de M. Muir, que le savant professeur de Leyden composa son histoire des prophètes et de la prophétie en Israël[2]. L'ouvrage lui est dédié, et il en procura aussitôt une traduction anglaise faite sous son contrôle et dont il écrivit l'introduction. C'est avec son aide également qu'avait été publiée la traduction d'un autre ouvrage de M. Kuenen « la Religion d'Israël », dans la Bibliothèque du *Theological Translation Fund*[3]. Il était un des fondateurs de cette œuvre destinée à combattre l'isolement dans lequel se maintenait la théologie anglaise et, en mettant à la portée du public instruit d'outre-Manche les travaux d'Ewald, de Baur, de Keim, de Zeller, de Rothe, de Kuenen, de Scholten et d'autres, à l'initier au grand mouvement d'études qui avait renouvelé la critique religieuse en Allemagne et en Hollande. Dans le même esprit, il fut un des signataires du Mémoire qui décida l'application du legs de M. Hibbert à la fondation des *Lectures* anuuelles[4] connues sous ce nom. Là encore, il s'agissait d'affranchir les études religieuses du joug d'une tradition trop étroite et de faire arriver l'air du dehors dans un enseignement jusque là fermé. En fait de livres plus populaires, il ne fut pas étranger non plus à la publication en anglais de « la Bible de la

[1] The Five Books of Moses, from the Dutch of Dr. A. Kuenen. — Three Notices of the « Speaker's Commentary » from the Dutch of Dr. A. Kuenen. London, 1874.

[2] De Profeten en de Profetie onder Israel. Historisch-Dogmatische Studie van A. Kuenen, Hoogleeraar te Leiden. 2 vol. Leiden, 1875. — La traduction anglaise est du Rév. Adam Milroy.

[3] The Religion of Israel to the Fall of the Iewish State. By Dr. A. Kuenen. Translated from the Dutch by Alfred Heath May. 3 vol. London, 1874-1875. — Le Theological Translation Fund date de 1873.

[4] La première série de ces *Lectures* fut, comme on sait, prononcée par M. Max Müller en 1878.

Jeunesse » de MM. Oort, Hooykaas et Kuenen[1], subventionnée par le *Manchester District Sunday School Association.*

Modeste, active, judicieuse, très peu polémique, nullement sectaire et, par cela même, très efficace, cette action de M. Muir ne se bornait pas aux questions de théologie proprement dite. Elle allait plus loin et s'étendait à toutes les branches de l'éducation publique, à toutes celles du moins où ses études antérieures l'avaient mis à même de se former un avis.

Déjà, dans l'Inde, nous l'avons vu prendre une part active au progrès de l'instruction publique. De retour dans sa patrie, il s'y intéressa d'une façon permanente. L'organisation de l'enseignement secondaire et supérieur en Ecosse est très différente de ce qu'elle est en Angleterre. Elle y est moins antique, moins compliquée, moins coûteuse, plus directement soumise au contrôle de l'autorité et, à bien des égards, elle se rapproche de la nôtre, avec l'action absorbante de l'Etat en moins, bien entendu. M. Muir collabora à toutes les mesures, officielles ou d'initiative privée, ayant pour but d'en assurer la diffusion, d'en perfectionner les méthodes et d'en élever le niveau. Il fut de fait le fondateur de l'Association pour le développement des ressources (*for the better endowment*) de l'Université d'Edimbourg, dont il fut longtemps le secrétaire honoraire et plus tard le vice-président. Il était membre de la Commission royale des Universités d'Ecosse, et de l'Association pour le progrès de l'instruction secondaire en Ecosse. Et ce n'étaient pas là de vains titres, mais des fonctions qu'il prenait à cœur et pour lesquelles il n'épargnait ni son temps, ni sa peine. Il ne se crut point quitte pour cela. M. Muir était riche, parce qu'il avait des goûts simples. L'instruction pourtant était une des causes pour lesquelles il a toujours dépensé sans compter. C'est à sa munificence que l'Université d'Edimbourg doit sa chaire de sanscrit et de philologie comparée, comme Oxford a dû la sienne à celle d'un autre

[1] The Bible for Young People by Dr. H. Oort, Dr. I. Hooykaas with the assistance of Dr. A. Kuenen. Translated from the Dutch by Philip H. Wicksteed. — Le 1er volume est de 1873.

old Indian, le colonel John Boden. Il y consacra un capital de £ 5,000 (porté plus tard par des dons successifs à une somme totale de £ 6,167), auquel l'Etat s'engagea à ajouter une subvention annuelle de £ 200. M. Muir, à qui avait été laissé le choix du premier titulaire (les nominations ultérieures devant appartenir à l'Etat), y appela M. Th. Aufrecht. Depuis le départ de ce dernier pour Bonn, en 1875, la chaire est occupée par M. J. Eggeling. Il fonda de plus un prix de £ 100 en faveur du premier étudiant qui prendrait le grade de Docteur ès sciences dans la nouvelle branche d'études, sans compter des prix annuels, les *Muir prizes,* à décerner aux élèves les mieux méritants. Des prix analogues furent établis par lui pour l'hébreu et l'étude critique du Vieux Testament. A ces libéralités, il faut ajouter la fondation, à la même Université, dans le département de la psychologie (*Mental philosophy*), du Shaw fellowship, dont il a déjà été question, ainsi qu'un don de £ 300 pour celle des *Muir Lectures* sur la « Science des Religions ». Ces conférences, qui doivent se faire chaque année, au nombre de six, dans une des salles de l'Université, ont été confiées jusqu'ici à M. Fairbairn, principal d'Airedale College, Bradford, et un compte rendu détaillé en a été régulièrement publié dans le *Scotsman.*

Ces occupations multiples avaient sans doute distrait M. Muir de ses études sanscrites : elles ne l'en avaient pourtant pas complètement détourné. Dans les « Sanskrit Texts », il avait établi les grandes lignes du passé religieux de l'Inde. Il s'attacha désormais à en reprendre certains détails, en s'arrêtant de préférence aux idées morales. De là, cette série de traductions en vers et en prose de sentences et de pensées détachées, parfois de morceaux plus longs, extraits d'ouvrages appartenant aux diverses époques de la littérature et accompagnées de notes et de rapprochements avec les écrivains de l'antiquité classique, où l'on retrouve M. Muir tout entier avec son solide savoir et sa scrupuleuse exactitude. Publiés au fur et à mesure dans le *Scotsman,* dans l'*Indian Antiquary*[1] et dans des plaquettes

[1] Voici la liste des articles fournis par M. Muir à ce recueil. Traces

non mises dans le commerce, ces *excerpta* ont été réunis à deux reprises en une double collection [1]. La littérature sanscrite est riche en maximes étranges, où l'exaltation de la pensée, en bien et en mal, est portée à l'extrême et formulée avec un incomparable éclat. Ce n'est pas à celles-là qu'est allé M. Muir. Il a recherché plutôt la note moyenne, qui est la vraie, parce qu'elle est humaine, et il a produit un livre exquis, tout imprégné d'une aimable et sereine philosophie. Dans sa pensée, ce livre, qui fut son dernier ouvrage, était à la fois une contribution à la science comparée des religions et une leçon adressée du fond de l'Inde aux partis extrêmes de l'Occident, et c'est en le comparant à ses premiers écrits, qu'on se rend le mieux compte, peut-être, et de la permanence de ce qui fut le but suprême de toute sa vie, et de la diversité des voies par lesquelles il chercha successivement à l'atteindre. Ils sont bien l'œuvre du même homme, je puis dire du même missionnaire : mais la distance est grande de la *Mataparīkshā* et de ses autres tentatives inspirées par l'espoir sûrement chimérique d'unir le genre humain en un seul et même credo, à la confiance en un progrès commun fondée sur la constatation d'une commune noblesse et, pour me servir d'une expression de

in the Bhagavad-Gītā of Christian Writings and Ideas. Vol. II, 1873 (l'article, non signé, est traduit de l'allemand de M. Lorinser).

Ancient Indian Ideas regarding Government, War, etc., contained in the Mahābhārata. Vol. III, 1874.

Kṛishṇa's Opinion of unfair fighting. Vol. V, 1877.

Notes on the lax observation of Caste rules in Ancient India. Vol. VI, 1878.

On the question whether Polyandry ever existed in Northern Hindustān. Ibidem.

Asita and Buddha. Vol. VII, 1878.

Il y faut joindre un certain nombre de comptes rendus critiques d'ouvrages relatifs à la littérature sanscrite. D'autres du même genre sont répandus dans l'*Academy* et dans le *Scotsman*.

[1] Religious and Moral Sentiments metrically rendered from Sanskrit Writers, with an Introduction, and an Appendix containing exact Translations in prose. London, 1875.

Metrical Translations from Sanskrit Writers with an Introduction, Prose versions, and Parallel Passages from Classical Authors. London, 1879.

nos voisins, aux sentiments de large *catholicity* qui respirent dans ce dernier écrit.

J'ai parcouru l'œuvre imprimé de M. Muir et, pourtant, je n'ai donné encore qu'une idée imparfaite de la place qu'il a tenue dans l'indianisme contemporain. Par ses rapports personnels, par sa correspondance, il y a exercé une action presque aussi grande que par ses écrits, et ce n'est pas trop dire que d'affirmer que, par son caractère, il y a tenu une sorte de magistrature. Les études sanscrites se ressentiront longtemps de la disparition de cet arbitre si éclairé et si bienveillant. Au milieu des âpres conflits qui divisent parfois les savants aussi bien que les poètes, c'était un spectacle consolant que ce vétéran qui n'avait pas eu une querelle et dont personne n'eût osé s'avouer l'ennemi. L'idée même ne lui serait jamais venue d'une rivalité, d'une revendication, d'un droit de priorité. Son désintéressement était absolu ; la vanité n'avait sur lui aucune prise. Le plus grand plaisir qu'on pût lui faire, et l'occasion ne s'en présentait pas souvent, était de lui signaler une inexactitude. C'est avec une vraie et sincère satisfaction qu'il disait « this is new to me », ou, s'il s'y mêlait quelque regret, c'était tout au plus celui d'avoir pu induire en erreur. Sa modestie n'avait vraiment d'égales que sa droiture et sa bonté. Je ne veux rien dire des misères de toute sorte qu'il a secourues de sa bourse ; le nombre ne s'en saura jamais. Mais quel est le débutant qu'il n'ait encouragé, avec lequel il n'ait cherché à se mettre en rapport, qu'il n'ait aidé de ses conseils et de ses services ? Par ses relations étendues, il était en quelque sorte un lien entre les savants des divers pays, car il était aussi naturellement porté à rapprocher des hommes faits pour s'entendre, que le sont d'autres à les tenir divisés. Parmi les indianistes il en est ainsi bon nombre qui doivent leurs mutuels rapports à l'intermédiaire de M. Muir. Pour lui, il en est bien peu qu'il n'ait connus personnellement ou avec qui il n'ait été en correspondance, bien peu aussi qu'il n'ait eu quelque occasion d'obliger. Combien qui, parmi leurs meilleurs souvenirs, gardent celui d'heures charmantes passées auprès de lui dans sa maison largement hospitalière de Merchiston Avenue. Lui-même se déplaçait

volontiers, car il savait voyager simplement. Presque chaque année, vers l'automne, il passait sur le Continent. Muni d'un léger bagage, où il y avait toujours une place pour une Bible et pour quelque volume du Sophocle ou de l'Euripide de Teubner, petit format, il allait de ville en ville, visitant les indianistes et les hommes qu'il savait avec lui en communauté de sentiments, resserrant d'anciens liens, en nouant de nouveaux, faisant parfois un long détour pour se rencontrer avec un ami écarté, parfaitement indifférent, du reste, dans cette sorte de pèlerinage, à tout ce qui attire la foule des touristes, comparable à quelque brâhmane visitant les *tīrthas* ou à un śage de la Grèce voyageant en quête de la sagesse. Oui, M. Muir fut un sage. De l'expérience des hommes et des choses, il avait retiré la leçon qu'elle ne donne qu'aux âmes d'élite, la bonté. Mûri à une école qui passe pour former des hommes durs et où il avait pu observer la nature humaine sous quelques-uns de ses pires aspects, il n'y avait appris ni le mépris de ses semblables, ni la dureté de cœur. Il y avait au contraire en lui, sous des dehors froids et réservés, une vivacité d'impression et une sensibilité presque féminine. Je l'ai vu un jour, sous l'empire d'un souvenir douloureux qui remontait à plus de trente ans, essayer en vain de contenir son émotion et se répandre subitement en un torrent de larmes. Bienveillant et éminemment respectueux envers tout le monde, il était pour ses amis, qu'il savait choisir avec soin, l'affection et la sollicitude mêmes. Mais ce qui peut-être frappait le plus dans cet *old Indian*,

Qui mores hominum multorum vidit et urbes,

c'était sa candeur, qui était restée celle d'un enfant. Je ne sais si M. Muir a jamais conçu le mal autrement que comme une infortune ou une ignorance. De là sa confiance peut-être exagérée en l'opinion publique et en l'efficacité de l'instruction. Pour lui, voir le vrai, c'était tenir le bien. Son optimisme à cet égard était absolu et, quand il se trouvait subitement en présence de quelque confirmation brutale de l'adage latin, *video meliora proboque, deteriora sequor,* son premier mouvement était un étonnement profond. Il y avait là pour lui comme un fait contre nature dont il ne

revenait pas. Etait-ce un fait individuel, il en souffrait et passait. Mais le mal était-il collectif, se compliquait-il d'un préjugé public, un besoin irrésistible d'agir et de le combattre s'emparait aussitôt de lui, la chose fut-elle mille fois vaine et impossible. C'est ainsi que la recrudescence en notre pays de la manie des duels et des combats de taureaux l'avait jeté, pendant les dernières années de sa vie, dans une agitation presque maladive. Il en convenait lui-même et cherchait à s'en excuser : « Je ne puis pas, disait-il, répondre comme Caïn : Je ne sais; suis-je, moi, le gardien de mon frère? » Tous ceux qui ont connu de près M. Muir pourraient raconter à ce sujet des anecdotes qui font sourire, mais d'un sourire ému et plein de respect.

Au cours de cette existence si utilement et si noblement remplie, les honneurs étaient venus à lui qui les recherchait si peu. Les Universités et les corps savants s'étaient empressés à le recevoir parmi leurs membres. On trouvera en note la liste de ces distinctions [1]. Sa santé, qui s'était maintenue grâce à un régime sévère, reçut une première atteinte au commencement de 1879, par suite de la mort de sa sœur aînée, qui avait vécu auprès de lui depuis son retour de l'Inde et avait fait, pendant plus de vingt ans, le bonheur, la grâce et la vie de sa maison. Il ne se remit jamais complètement de ce coup douloureux. Au Congrès des Orientalistes de Berlin, son absence fut vivement remarquée et inspira de premières inquiétudes à ses amis. Vers

[1] Docteur (LL. D. et D. C. L., honoris causa) des Universités d'Edimbourg et d'Oxford, peu de temps après son retour de l'Inde.

Membre honoraire de la Société orientale allemande, août 1862.

Docteur (Ph. D. honoris causa) de l'Université de Bonn, 4 août 1868.

Membre de l'Académie Royale des Sciences de Prusse, 3 novembre 1870.

Membre honoraire de la Société de Littérature de Leyden, 15 juin 1871.

Membre étranger de l'Institut de France, 8 décembre 1871.

Membre de l'Académie Royale de Bavière, 21 juin 1873.

Membre de l'Académie Impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, 29 décembre 1878.

Companion de l'ordre de l'Empire Indien, à la création de l'ordre, 1er janvier 1878.

la fin de l'année 1881, l'affaiblissement général qu'on observait chez lui depuis quelque temps s'accentua davantage, sans donner lieu, toutefois, à des craintes sérieuses. Une amélioration parut même se produire dans les premiers mois de l'année suivante, quand, dans les premiers jours de mars, une rechute survint à la suite d'un froid et se compliqua au bout d'une semaine d'une attaque de paralysie. Il expira doucement, sans souffrance, le 7 mars 1882, à 10 heures et demie du soir. M. Muir était membre de notre Société depuis 1868.

A. Barth.

ADDITIONS

A LA

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

au 1er février 1883

(pp. viij ss.)

MM.

Berchem (*Maximilien* de), 16, rue des Granges, Genève (Suisse).— Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Bianu (*Jean*), 9, place du Panthéon, Paris. — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Borel (*Frédéric*), élève de l'École des Chartes, 22, rue de l'Arcade, Paris. — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Laurent, agrégé de grammaire, au château d'Eu (Seine-Inférieure). — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Parmentier (*Théodore*), général de division, membre du Comité des fortifications, 5, rue du Cirque, Paris.— Élu membre de la Société le 17 mars 1883.

Pauli (le docteur *Carl*), à Uelzen (Hanovre). Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Sébillot (*Paul*), 4, rue de l'Odéon, Paris. — Élu membre de la Société le 28 avril 1883.

Stussy (*Henri*), avocat, 33, quai Bourbon, Paris. — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Taverney (*Adrien*), élève à l'École des hautes études, 15, quai Saint-Michel, Paris. — Élu membre de la Société le 17 mars 1883.

Chartres. — Imprimerie Durand frères.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 24

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 6 JANVIER AU 21 JUILLET 1883.

Séance du 6 Janvier 1883.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Bréal, Leger, Vaïsse, Loth, Halévy, Bauer, Berger, de Saussure.

Présentations. Sont présentés pour faire partie de la Société : par MM. Bréal et de Saussure, M. Adolphe Chenevière, 38, rue Vignon, Paris ; par MM. Bauer et Bergaigne, M. Édouard Weber, 2, place Sorbonne, Paris.

Communications. M. Bréal fait une communication sur l'étymologie des mots *argutus, igitur*.

M. Berger fait une communication sur une inscription néo-punique. Des observations sont faites par MM. Halévy, Bréal.

M. Halévy présente quelques remarques concernant Ἀδωνιμάοιδος, dans Hésychius. Des observations sont faites par MM. Leger, Berger.

M. Halévy examine un passage du Cantique des cantiques où le mot *tûraq* doit etre corrigé en *rôqêah*. Des observations sont faites par MM. Bréal, Berger.

Séance du 20 Janvier 1883.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. de Charencey, Baize, Malvoisin, Kirste, Halévy, Bauer, de Saussure, Loth, Bovier-Lapierre, Bréal, Ploix, Gaidoz, Nommès, Boyadjian Nersès.

M. Ernault s'excuse par lettre de ne pouvoir venir à la séance.

Élections. Sont élus membres de la Société : M. Adolphe Chenevière et M. Edouard Weber.

Hommages. De la part de M. de Charencey ; voir *Liste des hommages*.

Communications. M. de Saussure fait une communication sur l'étymologie du gr. ὑγιής. Des observations sont faites par MM. Kirste, de Charencey, Baize.

M. Loth fait une communication sur le préfixe breton *to-*. Des observations sont faites par MM. de Saussure, d'Arbois de Jubainville, de Charencey.

Question. M. Halévy répond à une question posée par M. Malvoisin relativement au mot hébreu *weydnêç* (Ecclésiaste).

Communications. M. Havet fait devant la Société un examen détaillé du texte de l'inscription latine de *Caso Cantovios* (lame de plomb trouvée dans le lac Fucin). Cette inscription archaïque serait en même temps dialectale. Des observations sont faites par MM. Bréal, de Charencey, Loth.

Séance du 3 Février 1883.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Ernault, Mowat, Bréal, Bauer, David, Durand-Gréville, Kirste, de Charencey, Loth, Bovier-Lapierre, de Saussure, Rubens Duval, Leger, de la Calle, Ploix, Gaidoz, Nommès, Boyadjian Nersès.

Assistants étrangers : MM. Jules Lefort, professeur au Conservatoire, H. Comte, professeur à l'Institution nationale des sourds-muets, Taverney, Vuillemin, Warnery.

M. Berger s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Hommage. De la part de M. Louis Havet; voir *Liste des hommages.*

Nouvelles. M. Bréal signale dans la *Philologische Wochenschrift,* sous la signature de M. Schweizer-Sidler, un compte rendu du fascicule 1, tome V, des Mémoires de la Société.

Expériences de production artificielle des voyelles. M. le président donne la parole à M. Jules Lefort, professeur au Conservatoire, qui a bien voulu se mettre à la disposition de la Société pour démontrer l'appareil phonétique dont il est l'inventeur. M. Lefort produit, à l'aide de cet appareil, sous leur forme sonore et sous leur forme chuchotée, toutes les voyelles de la langue française, excepté les voyelles nasalisées. La séance est consacrée à ces expériences. Presque tous les membres présents prennent part à la discussion qu'elles provoquent.

En théorie, M. Lefort combat les vues de Helmholtz.

« La parole est le résultat de trois phénomènes :

» Le premier, l'articulation, est représenté par les consonnes; le second, l'émission, par les voyelles, et le troisième, la sonorité, produit par les vibrations du larynx.

» La sonorité est complètement indépendante de la voyelle ; la parole chuchotée en fournit la preuve.

» Les consonnes sont produites par la mise en contact de deux parties de la bouche et par la séparation brusque de ces deux parties, que je nomme détente.

» Les voyelles sont produites par les diverses capacités de la bouche traversées par la colonne d'air qui sort des poumons, en faisant résonner les lèvres vocales.

» Elles sont néanmoins formées sans l'addition de la sonorité. On entend alors le frôlement de la colonne d'air sur les bords de ces lèvres, et la cavité qui produit la voyelle fait entendre sa note caractéristique.

» Contrairement à l'opinion de Helmholtz, Douders, Kœnig, ces notes caractéristiques ne sont pas fixes. Elles varient selon la capacité de la bouche de chaque individu, ainsi qu'on peut s'en convaincre au moyen du petit instrument que j'ai inventé. Un tube de verre glissant sur une rondelle de liège qui se trouve à l'intérieur, donne

» toutes les hauteurs en millimètres, fournit ainsi toutes les » capacités désirables et produit en le baissant ou en le » haussant toutes les voyelles, sauf les nasales. Ces diverses » capacités sont traversées par une colonne d'air qu'on ob- » tient au moyen d'une petite soufflerie.

» En prenant des tubes de diamètre différent, la note ca- » ractéristique change.

» Ainsi le tube ayant 0,067 de hauteur et 0,028 de dia- » mètre donne la voyelle â, avec le mi bémol comme note » caractéristique ; tandis qu'un tube de même hauteur ayant » seulement 0,026 de diamètre donne comme note caracté- » ristique de capacité le fa naturel.

» En diminuant la hauteur du tube on obtient dans l'ordre » suivant les voyelles â, à, eu, u, è, é, i, et en fermant » la partie supérieure du tube de 0,067 qui produit â et en » l'ouvrant graduellement on forme les voyelles ou, ô fermé, » o ouvert. Il faut bien remarquer alors que de *ou,* la voyelle » dont la note caractéristique est la plus grave, puisqu'elle » sonne le sol grave, jusqu'à l'*i*, la voyelle la plus aiguë, il » n'y a avec le tube de 0,028 que deux octaves, tandis » que les physiciens allemands enseignent qu'il y a quatre » octaves ; et qu'avec le tube de 0,026 cet intervalle de » deux octaves est réduit à un onzième commençant au » do dièze pour *ou* et finissant à fa, une octave au-dessus. » L'étendue de cet intervalle diminuera encore à mesure » que la capacité de la cavité sera réduite. »

Séance du 17 Février 1883.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Havet, Loth, Ernault, Bréal, Bauer, Kirste, Halévy, Baize, de Saussure, Nommès, de Charencey, Boyadjian Nersès.

Hommages. De la part de M. de Charencey ; voir *Liste des hommages.*

Présentations. Sont présentés par MM. Bréal et d'Arbois de Jubainville pour faire partie de la Société : M. Henri Stussy, avocat, 33, quai Bourbon, Paris ; M. le docteur Carl Pauli, à Uelzen (Hanovre) ; M. Jean Bianu, 9, place du Pan-

théon, Paris. Par MM. d'Arbois de Jubainville et de Saussure : M. Frédéric Borel, élève de l'école des Chartes, 22, rue de l'Arcade, Paris.

Communications. M. Bréal traite de l'étymologie du latin *instar,* qui a pour sens premier celui de *valeur*. Des observations sont faites par M. d'Arbois de Jubainville.

M. Loth fait une communication sur un passage de l'*Historia Britonum* (Nennius). M. Loth a été amené à croire que cet ouvrage, sous sa forme la plus primitive, était rédigé en langue bretonne.

M. de Saussure fait une communication sur les éléments formatifs du mot indo-européen et sur le caractère de régularité phonétique qu'ils présentent. Des observations sont faites par MM. Havet, Bréal, Halévy, de Charencey.

Séance du 3 Mars 1883.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Durand-Gréville, Bauer, Halévy, Bréal, Édon, Kirste, de Charencey, Ernault, Berger, Bergaigne, de Saussure, Rubens Duval, Liétard.

Assistant étranger : M. Ad. Taverney.

Élections. Sont élus membres de la Société : MM. Stussy, Pauli, Bianu, Borel.

Présentations. MM. Loth et de Saussure présentent pour faire partie de la Société M. Adrien Taverney, élève à l'Ecole des hautes-études, 15, quai Saint-Michel, Paris. MM. Egger et Édon présentent M. le général de division Parmentier, membre du Comité des fortifications, 5, rue du Cirque, Paris.

Hommage. De la part de M. de Charencey ; voir *Liste des hommages*.

Publications. M. Bauer pose une question à propos des retards que subit la publication des Mémoires. Il est répondu par le Secrétaire adjoint que le bon à tirer du fascicule 2 a été donné dès le 13 février. Des circonstances imprévues alléguées par l'éditeur en retardent seules la publication.

Communications. M. Halévy fait une communication sur le nom du dieu Hadâd et sur l'extension de son culte chez

les peuples sémitiques. Des observations sont faites par MM. de Charencey, Kirste, d'Arbois de Jubainville, Berger. Une discussion s'engage entre MM. Berger, Halévy et Rubens Duval au sujet du nom Hadâd.

Délégation. La Société décide de se faire représenter au congrès annuel des Sociétés savantes de France par une délégation qui sera composée de MM. Berger, Mowat, Ernault.

Communications. M. de Charencey fait une communication sur l'idiome du *Soconusco* (sud du Mexique).

M. Bréal commence la lecture d'un travail de M. Fleury sur le patois normand de la Hague.

M. Bréal fait une communication sur l'étymologie de *glacies* et de *facetus*. Ces mots paraissent contenir un *c* adventice. Des observations sont faites par MM. de Saussure, Berger.

Séance du 17 Mars 1883.

Présidence de M. Stanislas Guyard.

Présents : MM. Berger, Durand-Gréville, Halévy, David, Kirste, Édon, Baize, R. Duval, Bauer, Mowat, Boyadjian Nersès.

Assistants étrangers : MM. E. Hunger, P. Oesterlen, Ad. Taverney.

M. Ernault s'excuse par lettre de ne pouvoir venir à la séance.

Élections. Sont élus membres de la Société M. le général Parmentier et M. Ad. Taverney.

Délégation. M. Édon est chargé de remplacer, comme délégué au congrés des Sociétés savantes, M. Ernault qui ne pourra y assister.

Communications. M. de Saussure fait une communication sur l'étymologie de l'allemand *hexe* « sorcière ».

M. Halévy fait une communication sur le mot *atûn-â* « fournaise » dans le livre de Daniel. En second lieu, sur *tacara,* dans les inscriptions perses, auquel correspond en persan moderne *tajar* « chambre à four et à cheminée », et en arménien *takara* « temple ». M. Halévy indique quel est

l'intérêt de ces significations pour la reconstitution du sens de *tacara*. Des observations sont faites par MM. Mowat, de Saussure, Rubens Duval, Guyard.

M. Durand-Gréville lit à la Société des extraits du travail de M. Fleury sur le patois de la Hague. Des observations sont faites par MM. Mowat, Guyard, de Saussure.

M. R. Duval fait une communication sur l'étymologie du syriaque *gyâda d'gennišia* « nerf sciatique » et de l'araméen *sikkin* « couteau ». Des observations sont faites par M. Halévy.

Séance du 31 Mars 1883.

Présidence de M. Stanislas Guyard.

Présents : MM. Rolland, Joret, Halévy, Kirste, Bréal, Berger, de Saussure, Leger, Gaidoz, Chenevière, Mowat, Bauer, Stussy.

Assistant étranger : M. C. Wahlund.

Présentation. MM. Guyard et de Saussure présentent pour être membre de la Société M. Maximilien de Berchem, 16, rue des Granges, Genève. MM. Leger et Bréal présentent M. Laurent, agrégé de l'Université, au château d'Eu (Seine-Inférieure).

Communications. M. Joret présente quelques remarques sur l'origine du mot *hameau* et des noms de lieu en *-han*. Il soumet à la Société le plan d'une Flore populaire de la basse Normandie. Des observations sont faites par M. Rolland.

M. Halévy fait une communication sur le nom de Sémiramis. L'interprétation de ce nom qui nous a été transmise par Diodore de Sicile se justifie par l'assyrien. M. Halévy traite ensuite d'un passage du Talmud où il est question d'une écriture *Libunaa*. Il faut y voir l'équivalent de *Nibulaa*, écriture de Néapolis = Sichem (écriture samaritaine). M. Halévy traite troisièmement du nom de ville *Karkemiš :* s'appuyant sur l'assyrien *kimaššu,* il explique ce nom par « ville du plomb ». Des observations sont faites par MM. Guyard, Berger.

M. Kirste fait une communication sur certains exemples

védiques de *-o* pour *-as* devant des consonnes sourdes. Des observations sont faites par MM. Bréal, de Saussure.

M. Bréal fait une communication sur le latin *omnis*, doublet de *homo* devenu adjectif. Des observations sont faites par MM. de Saussure, Mowat, Rolland.

Séance du 14 Avril 1883.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Bovier-Lapierre, Taverney, Kirste, Durand-Gréville, Ernault, Ronel, de Saussure, Bauer, Berger, Stussy.

Élections. Sont élus membres de la Société MM. de Berchem et Laurent.

Hommages. De la part de M. le général Parmentier ; voir *Liste des hommages*.

Présentation. MM. Gaidoz et Ernault présentent pour être membre de la Société M. Paul Sébillot, 4, rue de l'Odéon, Paris.

Nécrologie. M. le Président annonce la perte que la Société vient de faire dans la personne de M. Boucherie, chargé de cours de langues romanes à la Faculté des lettres de Montpellier.

Communications. M. Kirste traite du mot zend *rapithwina* « midi » et de la particule *ra* qui s'y trouve. Des observations sont faites par MM. de Saussure, Durand-Gréville.

M. d'Arbois de Jubainville traite des syncopes de voyelles qui s'observent dans la conjugaison irlandaise. Des observations sont faites par M. de Saussure.

Séance du 28 Avril 1883.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Loth, Durand-Gréville, Bréal, Leger, Ernault, Stussy, Halévy, Kirste, Thomsen, de Saussure, Bauer, Mowat, Baize, Ronel, Nommès.

Assistant étranger : M. le professeur Aurèle Mayr, de Budapesth.

Présentation. Est présenté par MM. Chabaneau et G.

Paris pour faire partie de la Société : M. Adhémar Boucherie, commandant au 42e de ligne, à Belfort.

Élection. Est élu membre de la Société : M. Paul Sébillot.

Communications. M. Loth traite de la langue des *Annales Cambriae,* des sources et de la phonétique du vieux breton. M. d'Arbois de Jubainville présente à ce propos différentes observations.

M. Leger fait une communication sur un nom de plante inexpliqué de la chronique de Nestor (*lěpokŭ*). Ce nom est probablement celui du glouteron. Des observations sont faites par MM. Kirste, Bréal, Ernault, Loth.

M. Mowat traite de noms de famille d'origine celtique dans l'Italie méridionale (*Avidiacus, Caledus, Ammavus, Annavus*). Des observations sont faites par MM. Bréal, d'Arbois de Jubainville, de Saussure.

M. Bréal fait l'histoire du mot latin *mātūrus* au double point de vue du sens et de la forme. L'idée première est celle de *précoce* et de *matinal* (« *früh* »). Ce mot est dérivé, ainsi que *mātūtinus*, d'un adverbe perdu * *mātū*.

Séance du 12 Mai 1883.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Ernault, Thomsen, Durand-Gréville, Berger, Bovier-Lapierre, Kirste, Stussy, Bréal, Ronel, Bauer, de Saussure, Halévy, Ploix, Bianu, Mowat, Gaidoz, d'Arbois de Jubainville.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Gaidoz.

Publications. M. Gaidoz annonce la prochaine distribution du Bulletin n° 23. M. de Saussure signale dans ce nouveau bulletin une liste des membres de la Société, fort supérieure aux précédentes, due aux soins de M. L. Havet, secrétaire adjoint sortant.

Élection. Est élu membre de la Société : M. le commandant Boucherie.

M. Gaidoz cède le fauteuil à M. d'Arbois de Jubainville, président.

Communications. M. Bréal traite de l'accent tonique grec

au point de vue étymologique. Des observations sont faites par MM. Gaidoz, d'Arbois de Jubainville, Ploix, Ernault. Une discussion s'engage entre MM. Berger et Halévy au sujet de l'accentuation des mots grecs entrés dans les langues sémitiques. D'autres observations sont présentées par M. Mowat.

M. Halévy traite de l'origine babylonienne des fables hindoues. Des observations sont faites par M. Berger.

M. Berger fait une communication sur deux épigraphes phéniciennes incisées sur vases (British Museum). Des observations sont faites par M. Mowat.

Séance du 26 Mai 1883.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Ernault, Ronel, Stussy, Kirste, Bréal, de Saussure, Leger, Taverney, Berger, Ploix, Bauer, Mowat.

Hommages. De la part de M. Victor Henry ; voir *Liste des hommages*.

M. Boucherie remercie par lettre de son élection comme membre de la Société.

Communications. Il est donné lecture d'un travail de M. Speijer intitulé : *Observations de grammaire latine*. Des remarques sont faites à ce propos par MM. Bréal, d'Arbois de Jubainville, Ernault.

M. Leger traite de la déformation que subissent certains mots slaves dans la bouche des étrangers établis en Russie. Des obervations sont faites par MM. Bréal, Berger.

Il est donné lecture d'une note de M. Havet sur le latin *Iuppiter*. Des observations sont faites par M. Bréal.

M. Bréal signale les traces d'un vieux génitif POINAS qu'il faut restituer à la Loi des XII Tables.

M. Bréal communique une étymologie du mot *oblucuviasse* (mente errasse, Festus), et présente quelques remarques sur la glose d'Hésychius ὠατωθήσω qui peut se rapprocher du latin *audio*. Des observations sont faites par MM. Mowat, d'Arbois de Jubainville.

Séance du 9 Juin 1883.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents: MM. Ronel, Ernault, Berger, Kirste, Halévy, G[al] Parmentier, Mowat, Gaidoz, Durand-Gréville, Guyard, Bauer, Nommès.

Nouvelles. M. le Président fait part à la Société du succès de notre confrère M. Henry, qui a passé brillamment deux thèses de doctorat sur des sujets de linguistique.

Nécrologie. Il annonce la mort de M. Florian Vallentin, membre de la Société, et directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule*.

Communications. M. Ronel traite de la racine *par* « passer », dont il conteste l'existence. Des observations sont faites par MM. Kirste, d'Arbois de Jubainville, Mowat, Halévy.

M. Halévy parle de l'origine de la lettre Ξ, de sa prononciation primitive et des autres lettres *complémentaires* en grec. Des observations sont faites par MM. Durand-Gréville, Berger, Mowat, Kirste, Guyard, Nommès.

M. Durand-Gréville lit une étude de M. Fleury sur le normand *no, nou, non, noz, nouz, nonz,* « on ». Des observations sont faites par MM. d'Arbois de Jubainville, Mowat.

M. Berger présente à la Société un fragment d'inscription sémitique trouvé à Carthage. Des observations sont faites par M. Mowat.

M. Mowat annonce la découverte d'une nouvelle inscription gauloise en caractères grecs dans le département de Vaucluse. Des observations sont faites par MM. Gaidoz, d'Arbois de Jubainville. M. Gaidoz constate que cette inscription, aujourd'hui détruite, a été publiée par M. Allmer.

Séance du 23 Juin 1883.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents: MM. Kirste, Bauer, Nommès, Mowat, Ernault, Bréal, Ronel, Berger, Guyard, Paris, Loth, Ploix, Taverney, Halévy.

M. de Saussure se fait excuser de ne pas assister à la séance.

Communications. M. Guyard traite de quelques mots assyriens qu'il traduit ainsi : *meriš* intelligence, *tazimtu* prudence, jugement, *šitultu* prudence, *ušahbib* j'ai fait couler, *ana mikit* vers, dans, *ṭapašu* être abondant, large, *ṣaliptu* injure, *gisallat* plateau, *ramû* se défaire, se détacher, se détraquer, *kasû* attacher, *tertu* et *urtu* envoi, message, provision, information, *imtu* salive. Des observations sont faites par M. Halévy.

M. Loth parle du double traitement qu'ont subi en Bretagne les mots gaulois ou gallo-romains en *-acum*. Cette finale, dans la Bretagne francisée, est devenue *é ;* elle est restée *ac* dans le pays *bretonnant*. Une zone intermédiaire, où le breton a disparu, conserve néammoins la prononciation *ac*. M. Loth rappelle que la langue bretonne n'a guère perdu de terrain depuis le douzième siècle, comme l'a établi M. de Kerdrel. Il cherche à éclaircir le fait du brusque recul du breton, par suite de l'invasion normande, en étudiant la différence de densité de la population romane et de la population celtique dans ces contrées.

Des observations sont faites par MM. d'Arbois de Jubainville, Ernault, Paris, Mowat, Nommès.

M. Paris parle de l'*h* initiale en français ; il étudie l'étymologie des mots *habiller* et *lambrisser*.

M. Bréal traite de la disparition de l'*h* en latin, et cite comme exemples de ce phénomène phonétique *anser, onus, ira, omnis*. Des observations sont faites par MM. Paris, Guyard, Nommès.

M. Bréal, à propos du groupe *mn* en latin, donne l'étymologie du mot *sanates,* qui se trouve dans la Loi des XII Tables. Des observations sont faites par M. Paris.

M. Bréal traite des formes comme *amamini*. Des observations sont faites par MM. d'Arbois de Jubainville et Mowat.

Séance du 7 Juillet 1883.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Durand-Gréville, Spiro, Ronel, Halévy, Ernault, Kirste, Bauer, Berger, Gaidoz, Loth, Vaïsse, de Saussure.

Communications. M. Durand-Gréville lit une note de M. Fleury sur le normand *cien* pour *celui*.

M. Durand-Gréville fait une communication sur la prononciation du français par les Russes et sur la prononciation du russe par les Français. Différentes observations sont faites à propos des communications de M. Fleury et de M. Durand-Gréville par MM. de Saussure, Halévy, d'Arbois de Jubainville, Loth.

M. Loth traite de l'origine du nom de *Galo* ou *Galot* qui désigne les habitants de la Bretagne francisée. Des observations sont faites par MM. d'Arbois de Jubainville, de Saussure.

M. Ronel continue sa communication sur la racine *par*. Plusieurs objections sont présentées par M. d'Arbois de Jubainville.

M. Gaidoz traite de l'infixation de pronoms entre préposition et verbe en irlandais et en général. A ce propos M. d'Arbois de Jubainville donne des détails sur la manière dont les anciens scribes irlandais écrivant le latin séparent ou agglutinent les mots.

Séance du 21 Juillet 1883.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Ernault, Durand-Gréville, Halévy, Berger, Bianu, Bauer, Ploix.

Communications. M. Halévy traite de l'hébreu *gayâs,* « détachement de soldats », en arabe *djaisch,* « troupe armée », qu'il tire du gaulois *gaison,* « javelot »; il retrouve le même mot en zend. Des observations sont faites par MM. d'Arbois de Jubainville, Berger, Durand-Gréville.

M. Halévy parle ensuite de l'hébreu *kenas,* emprunté au latin *census* par l'intermédiaire du grec. Des observations sont faites par M. d'Arbois de Jubainville.

M. Durand-Gréville lit une note de M. Kirste sur la prononciation dure ou emphatique de plusieurs lettres russes. Des observations sur cette communication sont faites par MM. Durand-Gréville, Halévy.

M. Ploix traite du sens des épithètes ταυρῶπις, γλαυκῶπις

et βοῶπις appliquées aux divinités grecques Artémis, Athéné et Héra. Une discussion s'engage, à laquelle prennent part MM. d'Arbois de Jubainville, Berger, Bauer, Halévy.

Cette séance étant la dernière de l'année, le procès-verbal est lu et adopté séance tenante.

NOUVELLES ADDITIONS ET CORRECTIONS

A LA

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

AU 1er FÉVRIER 1883

(pp. viij ss., cf. p. cxxviij.)

MM. (Baudouin de Courtenay), professeur de grammaire comparée des langues slaves à l'Université, Dorpat (Russie).
Boucherie (*Adhémar*), commandant au 42e régiment de ligne, Belfort. — Élu membre de la Société le 12 mai 1883.
(d'Eichthal), 152, boulevard Haussmann, Paris.
(L'abbé Gonnet), maison Ste-Catherine, Ecully (Rhône).
(Haverfield), membre perpétuel.
(Kirste), 2, Enge Gasse, Graz (Autriche),
(Nommès), 87, rue d'Assas, Paris.
(Rhys), 76, Woodstick Road, Oxford.
(Sauvaire), Adresser aux soins de M. Cosson, libraire, Buenos-Ayres.

LISTE DES OUVRAGES DONT IL A ÉTÉ FAIT HOMMAGE A LA SOCIÉTÉ

DE JANVIER A JUILLET 1883.

20 janvier.

De la part de l'auteur : H. de Charencey, *Les hommes-chiens*. Paris, 1882 ; in-8, 28 p. — Id., *Mélanges de philologie et de paléographie américaines*. Paris, Leroux, 1883; in-8, 195 p.

3 février.

De la part de l'auteur : Louis Havet, *Leçon d'ouverture* du cours d'éloquence latine au Collège de France (7 décembre 1882). In-8, 23 p.

17 février.

De la part de M. de Charencey : Bouche, *Les noirs peints par eux-mêmes.*

3 mars.

De la part de M. de Charencey : *Actes de la Société philologique*, tome XII, janvier 1883 ; in-8.

14 avril.

De la part de l'auteur: Parmentier (le général), *Vocabulaire arabe-français des principaux termes de géographie et des mots qui entrent le plus fréquemment dans la composition des noms de lieux.* Paris, 1882 ; in-8, 50 p. — Id., *De la transcription pratique au point de vue français des noms arabes en caractères latins.* Lyon, 1875 ; in-8, 18 p.

26 mai.

De la part de l'auteur : Victor Henry, *Étude sur l'analogie en général et sur les formations analogiques de la langue grecque.* Lille, 1883, in-8, VI-441 p. — Id., *De sermonis humani origine et natura M. Terentius Varro quid senserit.* Lille, 1883 ; in-8, 94 p. (Thèses présentées à la Faculté des lettres de Paris.)

VARIÉTÉS

SUR LA LANGUE DU SOCONUSCO DITE *MAME* OU *ZAKLOHPAKAP*.

Un mémoire paru, il y a quelque temps déjà, contenait une tentative de classification des idiomes de la famille Maya-Quiché. Ces dialectes, qu'unissent d'étroites affinités lexicographiques et grammaticales, sont parlés dans une grande partie du Sud du Mexique et du Nord de l'Amérique centrale. Ils se répartissent évidemment en deux groupes bien distincts : 1° celui du Sud-Ouest, plus archaïque de formes, et comprenant le Guatémalien, avec ses trois dialectes Quiché, Cakchiquel et Tzutuhil, le Cakgi en vigueur aux environs de Coban, enfin le Pokome de la Véra Paz dont les deux dialectes connus sont le Pokoman et le Pokomchi ; 2° Le groupe septentrional auquel se rattachent le Maya de la Péninsule Yucatèque, le Huastèque, parlé aux environs de Tampico, enfin le Quélène du Chiapas, lequel possède au moins deux dialectes, à savoir : le Zotzil et le Tzendale ou Tzeldale.

Les caractères archaïques des dialectes du Sud-Ouest sont, entre autres, les suivants : 1° Maintien du *h* (*k* aspiré final) qui paraît fréquemment devenir *n* ou disparaître complètement dans les idiomes du Nord ; ex. : Quiché *Cah.* « quatre » — Maya, *Can* — Huastèque *Tze* (avec adoucissement normal du *c* en *tz*). — 2° Conservation du *r* qui n'existe point dans les dialectes du Nord et s'y trouve remplacé par *y ;* Ex. : Quiché *Rax* « Vert » — Tzendale *Yax ;* Quiché *Car* « Poisson » — Maya *Cay*. Il n'y aurait d'exception que pour le Chorti, dialecte très rapproché du Maya proprement dit, mais dans lequel le *r* qui n'est jamais primitif, apparaît comme un simple durcissement d'un ancien

l. 3° Affectation constante du pronom possessif ou plutôt de la forme pronominale oblique à la conjugaison transitive, tandis que la forme personnelle ou cas direct se trouve reservé pour la conjugaison intransitive; ex. en Quiché *Qu'i logon* « J'aime »; litt. « Nunc ego amans » et *Ca nu logoh* « Je l'aime », litt. « Nunc mea actio, amandi ». Au contraire, en Maya, en Quélène les formes personnelles ou possessives peuvent dans certains cas s'employer à l'un et l'autre des deux paradigmes de conjugaison. En Huastèque, à la vérité, ils sont à peine distingués l'un de l'autre ; mais n'oublions pas que le Huastèque est le plus altéré des membres de la famille et celui qui s'éloigne le plus du type primitif.

Il existe, où plutôt il existait aux environs de la ville de Tapachula, dans la province Mexicaine de Soconusco, une langue dont la parenté avec le Maya et le Quiché ne semble point contestable. C'est la langue désignée par les indigènes du nom de Zaklohpakap et par les missionnaires espagnols de celui de Mam. Ajoutons que ce terme de *Mem* ou *Mam* dans les divers dialectes de la famille Maya-Quiché, signifie « aïeul, vieillard », et, par extension, « Seigneur, Monsieur». Les conquérants, l'entendant sans cesse revenir dans la bouche des gens du pays, le prirent en quelque sorte pour un terme ethnique et l'appliquèrent à l'idiome lui-même. C'est par une métaphore analogue que les insulaires des Moluques et les Bouguis désignèrent les Français d'*Orangs dis-donc* ; que nous-mêmes qualifiâmes les Indiens *Radirondaks,* d'Iroquois, ces sauvages terminant d'ordinaire leurs harangues par les deux mots *Héro Koué,* litt. « Dixi eia. » Quoi qu'il en soit, le Zaklohpakap offrait certains caractères tellement spéciaux que nous hésitions à le faire rentrer dans l'un ou l'autre des deux groupes déjà établis. La complexité extrême de sa conjugaison nous parut notamment une preuve décisive d'archaïsme et nous nous décidâmes à en faire une sorte de sous-famille à part, se trouvant un peu, vis-à-vis du Maya ou du Guatémalien, dans le même rapport où se trouve le Lithuanien vis-à-vis des dialectes slaves, l'Irlandais ou l'Ecossais vis-à-vis des langues du groupe kimrique.

Un examen plus approfondi nous obligea à modifier cette

manière de voir. D'abord, les deux lois phonétiques signalées plus haut comme caractéristiques des langues du groupe septentrional se retrouvent en Mam. Ainsi, dans l'extrait de la grammaire de ce dialecte donnée par le R. P. Reynoso et reproduite par Don Pimentel (*Cuadro descriptivo de las lenguas indigenas,* etc.), nous ne voyons pas figurer la lettre *r;* en outre, le *h* final y est sujet à tomber ; citons p. ex. : *O* « nous » par opposit. au Quiché *Oh*. Quant à la complexité de la conjugaison et à l'existence de formes spéciales, elles semblent s'expliquer suffisamment de la manière qui sera expliquée plus bas. Dès lors, nous avons les motifs les plus décisifs de faire du Mam un membre du groupe septentrional, un frère du Quélène et du Maya. Ceci d'ailleurs s'accorde parfaitement avec la tradition indigène, laquelle rapporte que les Mams occupaient primitivement les rives du golfe de Mexique, une région voisine, par conséquent, de celle qu'habitent aujourd'hui encore les Mayas et les Huastèques. Les agressions de nations ennemies les auraient contraint à quitter, dès une époque assez reculée, leur ancienne patrie pour s'établir dans le Soconusco.

Voyons maintenant quels sont les caractères spéciaux qui distinguent surtout l'idiome de ce pays des dialectes congénères : nous signalerons d'abord l'emploi pour la conjugaison transitive de pronoms différents de ceux du Maya ou du Guatémalien, et qui même ne sauraient être considérés comme constituant le cas oblique ou possessif du pronom personnel ; citons p. ex. *Tzum ni xtalem* « Je l'aime », litt. « Nunc ego amare ou amans » par opposit. à *Ain tzum chim xtalem* « J'aime » ; le pronom *ain* qui signifie litt. « Ille ego » serait *in* sous sa forme radicale, et c'est précisément celle que nous retrouvons normalement employée dans les autres dialectes de la même famille, p. ex. dans le Maya *In Cambezah* « Je l'instruisis, je l'ai enseigné » — le Cakgi *T'in Camig* « Je meurs », etc. Le pronom de la 2e pers. sing. qui est normalement *a* ou *at,* ex. : Quiché *C'at logon* « Tu aimes », litt. « Nunc tu amans » ; *C'a logoh* « tu l'aimes », litt. « Nunc tuum amans, tua actio amandi » devient *Ti* dans la conjugaison transitive du Zaklohpakap ; ex.: *Tzum ti xtalem* « Tu l'aimes », litt. « nunc tu amare ».

Quant aux personnes du pluriel, elles sont normalement marquées au moyen d'une particule *Ki* qui, elle aussi, ne paraît point se retrouver dans le système de conjugaison primitif de la famille Maya-Quiché ; ex. : *Tzum ki xtalem o* « nous l'aimons » — *Tzum ki xtalem e* « Vous l'aimez » *Tzum ki xtalem hu* « Ils l'aiment ».

Enfin, le parfait transitif se trouve indiqué dans le même idiome par un préfixe *O* qui ne se retrouve ni en Quiché, ni en Maya, non plus qu'en Huastèque, en Cakgi ou en Maya ; Ex. : *Uni xtale* « Je l'ai aimé » *Uti xtali-a* « tu l'as aimé ».

Maintenant, comparons la conjugaison intransitive du parfait Mam, avec celui du verbe mexicain, non muni d'une préfixe soit animée, soit inanimée, et nous allons voir de suite d'où l'idiome de Soconusco a pris ces formes étranges qui le différencient tellement des dialectes congénères.

MAM ou ZAKLOHPAKAP.	MEXICAIN
Uni xtale « Je l'ai aimé »	*Oni chiuh* « J'ai fait »
Uti xtali-a « Tu l'as..... »	*Oti chiuh* « Tu as... »
Uti xtali-u « Il l'a..... »	*Ochiuh* « Il a... »
Uki xtali-o « Nous l'avons... »	*Otichiuhkê* « Nous avons... »
Uki xtali-e « Vous l'avez....»	*Oan chiuhké* « Vous avez... »
Uki xtali-hu « Ils l'ont..... »	*Ochiuhkè* « Ils ont... »

Aucun doute, nous osons le penser, ne restera dans l'esprit du lecteur et l'emprunt fait par le dialecte du Soconusco au Mexicain lui paraîtra évident. On voit même que les Mams ne se sont pas toujours rendu un compte bien exact de la valeur des formes empruntées. Ainsi, ils ont, dans *Uti xtali-a*, uni le pronom mexicain de la 2e pers. *ti* au pronom indigène *a*. A la 3e pers., *uti xtali-u*, ils font figurer le *ti* de la 2e pers. avec le *u* « Il, lui » d'origine Maya-Quiché.

Il est vrai que quelques autres idiomes de la même famille offrent certaines traces de mexicanismes anologues ; ainsi, le *que* du Quiché signifiant « ils, eux », par ex., dans *Ca que logoh* « Ils l'aiment », litt. « Nunc ipsorum amor, actio amandi » n'est évidemment que le *Kê* Nahuatl, pronom, comme nous l'avons vu, de la 3e pers. plur. Nous retrouvons de même le *Ti* « Toi, tu » des indigènes de l'Anahuac, dans la forme *Tiloconhi* « Tu es aimé » du Pokome, tandis qu'avec

le nom, on emploie toujours la forme indigène *a* ou *av;* p. ex.: *Avacun* « Ton fils » de la racine *Acun* « fils ». Même observation pour le préfixe du parfait qui est *u* en Tzendale p. ex.: *Upazon* « J'ai fait » en opposition avec le présent *X'pazon* « Je fais ». Comment, en effet, n'y pas reconnaître le *o* préfixe du passé en Nahuatle, lequel devient *u* en Mam ? Il est bien remarquable que le Zotzil, si rapproché du Tzendale à presque tous les autres égards, ignore absolument ce procédé de formation.

Nous devons ajouter que le *ti* signe de la 2e pers. en Huastèque, du moins à la voix passive, p. ex. dans *Tatitahchial* « Tu es fait », ne se rattache en rien au pronom correspondant du Mam, du Mexicain et du Pokome. On ne doit y voir qu'une contraction avec atténuation de la voyelle *a* en *i* du pronom *tâtâ* qui apparaît à l'actif, p. ex. dans *Tâtâ atahchial* « Tu fais » ou mieux « Toi, tu fais ». Ce *Tâtâ* ne constitue lui-même, comme nous l'avons démontré dans un autre travail, qu'un redoublement de la forme primitive *aa,* avec chute de la voyelle initiale. C'est, nous l'avons déjà vu, un procédé familier à la langue Huastèque.

En tout cas, il convient de reconnaître que ces mexicanismes, qui n'existent qu'à l'état sporadique dans les dialectes dont nous venons de parler, existent tous en Mam et d'une façon bien plus marquée. On ne les rencontre d'ailleurs qu'au sein des langues parlées par les peuples qui habitent ou, du moins, ont jadis habité dans le voisinage du Soconusco. D'où la conclusion inéluctable qu'ils ont été pris directement au Mam, que ce dernier idiome a, pour ainsi dire, servi d'intermédiaire, au point de vue linguistique, entre les populations de l'Anahuac et celles du Centre-Amérique. En définitive, les données fournies par la tradition indigène concordent parfaitement sur ce point avec celles de la philologie comparée. Les peuples du Soconusco se rappelaient parfaitement qu'avant l'époque de leur assujétissement aux Culhuas de Mexico, ils avaient, sous le commandement de chefs d'origine Nahuatle, constitué une puissante monarchie dont mainte nation voisine se reconnaissait vassale.

Quant à l'enchevêtrement des formes de la conjugaison en Mam, résultant surtout de l'accolement des pronoms les

uns aux autres, bien loin de pouvoir être cité comme un témoignage d'archaïsme, il prouverait plutôt la jeunesse relative de l'idiome. Est-ce que les formes Italiennes et Espagnoles telles que *sentirsi, à rivederla, datemelo,* où le pronom, même régime, apparaît joint au verbe, mériteraient d'être cités comme autant de témoins d'un antique état de la langue ? Il est certains indices de polysynthétisme qui apparaissent surtout dans les idiomes vieillis et transformés par un long usage.

Sans doute, cet emprunt de formes de la conjugaison ou même de racines aussi essentielles que celles du pronom semble assez opposé aux règles édictées par les philologues et l'on n'en trouverait guère d'exemples au sein des familles Indo-Européenne et Sémitique. La possibilité de ce que l'on pourrait appeler un idiome mixte a été absolument niée par d'éminents linguistes, à commencer par Schleicher. Mais vouloir juger de l'Amérique par l'ancien monde nous semble chose fort périlleuse. L'on doit tenir compte de l'influence de la race, et ne pas oublier le caractère si particulier des civilisations du nouveau-monde. Il s'est produit, par exemple, chez les Galibis de la Guyane un phénomène linguistique dont on chercherait vainement, croyons-nous, l'analogue, soit en Europe, soit en Asie ; nous voulons parler de l'existence, au sein de la même nation, de deux langues différentes. La première, qualifiée, bien qu'un peu à tort, de *langue des hommes,* puisqu'elle est commune aux deux sexes et ne constitue qu'un dialecte Caraïbe ; mais la seconde, dite *langue des femmes,* parce que celles-ci en font seules usage lorsqu'elles se trouvent réunies, est simplement une forme de l'idiome Arrawaque. Ces deux idiomes en vigueur chez le même peuple diffèrent aujourd'hui encore énormément tant sous le rapport du lexique que sous celui du vocabulaire.

L'on sait, en effet, que les Galibis, venus des petites Antilles sur le Continent, refoulèrent ou détruisirent les indigènes d'origine Arrawaque, mais après leur avoir ravi leurs compagnes. Ces dernières conservèrent comme souvenir de leur nationalité, l'usage de cet idiome que leurs époux rougiraient de parler. Ce n'est pas, après tout, la dernière sur-

prise du même genre que nous réserve l'étude des langues américaines.

Maintenant, nous pouvons nous demander à quelle époque semble remonter cette intrusion d'éléments mexicains au sein de la famille Maya-Quiché? Elle est certainement fort ancienne, et voici ce qui le démontre. On en retrouve, il a été dit plus haut, des traces jusque dans la langue des Pokomes. Or, ces peuples habitent aujourd'hui la province de la Véra-Paz, au sud du Yucatan, c'est-à-dire bien loin à la fois de l'Anahuac et du Soconusco. Mais nous savons qu'ils en étaient autrefois bien plus rapprochés. C'est vers le VI^e^ siècle de notre ère qu'ils quittèrent les régions du nord, pour enlever aux *Tucures* ou *Tucurubs,* peuple très probablement apparenté de près aux Mayas, les terres du littoral. Donc, le Mam avait déjà eu le temps, à cette époque reculée, de s'imprégner d'éléments mexicains. Il convient donc d'abandonner sans retour l'opinion de certains philologues, qui nous représentent les Toltèques comme introducteurs de la langue mexicaine sur le plateau de l'Anahuac. En effet, l'arrivée de la race Toltèque dans ces régions ne remonte qu'à la moitié du VII^e^ siècle après J.-C. Tout au plus, adoptèrent-ils l'idiome qu'ils trouvèrent déjà en vigueur dans ces parages. Ainsi, l'on a vu les populations germaniques, après l'invasion de l'Empire Romain, abandonner leur langue maternelle pour l'idiome des vaincus. Ce qui, pour notre part, nous paraîtrait le plus vraisemblable, c'est que le Nahuatle, sous une forme plus ou moins archaïque, plus ou moins différente du Mexicain de nos jours, fut réellement porté sur les rives des grands lacs par les *Mixcohuas,* ces prédécesseurs des Toltèques, dont l'arrivée dans ces régions peut être reportée vers le premier ou, au plus tard, le second siècle de notre ère.

De Charencey.

LA RACINE *PAR* EN ARYEN.

Dans son livre sur *La vie du langage* (p. 31 et 32), M. Whitney cite le verbe anglo-saxon *faran,* aller, qu'il rattache à l'anglais *fare* et à l'allemand *fahren,* et dont on

peut, dit-il, suivre la filiation jusqu'à la première langue indo-européenne, jusqu'à la racine *par*, passer, d'où le sanscrit *pârayâmi*, le grec περάω, le latin ex-per-ior. Et pour qu'il n'y ait pas de doute à cet égard, M. Whitney revient plus loin (p. 166) à la racine *par*, qu'il classe décidément parmi les racines verbales ou prédicatives, à côté de *stâ, dâ, vid*, etc. Il fait d'ailleurs fort peu de cas des racines pronominales ou démonstratives, qui, selon lui, ne font pas des verbes, mais seulement des pronoms et des adverbes, tandis que les racines verbales ou prédicatives font les verbes et les noms. Il affirme même que beaucoup de linguistes répugnent, non sans raison, à admettre que les racines pronominales soient de véritables racines, et pensent qu'elles sont sorties, par atténuation de sens, de la classe des autres racines.

Malgré la faveur méritée qui s'attache aux excellents travaux de M. Whitney, je ne saurais absolument partager cette manière de voir, et je crois, au contraire, qu'on a trop exalté les racines verbales au détriment des racines pronominales. C'est là, à mon avis, qu'il faut chercher la cause du chaos que M. Whitney signale, à la fin de son livre, dans l'état actuel de la science du langage, en Allemagne comme ailleurs. La racine *par*, notamment, n'est qu'une pure hypothèse, une soi-disant racine verbale, ainsi que je vais essayer de le démontrer par les faits, c'est-à-dire par les mots qui existent réellement dans la langue.

Si l'on développe les rapprochements d'analogie du verbe anglo-saxon *faran* (= all. *fahren*, angl. *fare*) dans les principales langues aryennes, et surtout en sanscrit, où les formes sont à la fois plus anciennes, plus pleines et plus transparentes, et où par conséquent l'analyse est plus facile, on est obligé de reconnaître que ce n'est pas à une racine verbale *par*, inconnue à la langue, qu'on arrive en fin de compte, mais bien au nom *pâra*, dont *pârayâmi* est tout simplement le dénominatif. Or *pâra* vient du thème pronominal composé *para*, formé par l'agglutination des thèmes pronominaux simples *pa* et *ra*, et servant de type à une foule de mots de forme et d'idée, pronoms et particules, noms et verbes.

Le thème *para,* qui est exactement formé comme *hara, gara, tara, dara, dhara, bara, bhara, sara, nara,* etc., est très usité comme adjectif en sanscrit, et sa signification, qui est aussi étendue que variée, est essentiellement pronominale et comparative : *autre, antérieur, postérieur, ultérieur, opposé, adverse, extrême, excessif, meilleur,* etc. Bopp a bien tort d'hésiter à faire venir le nom *pâra* de l'adjectif *para,* autre, car cette dérivation est incontestable, au triple point de vue de la forme, du sens et de l'emploi ; mais il a raison de comparer le sanscrit *pâra-s* au grec πόρο-ς. D'autre part il explique *para* aussi mal que possible, en le faisant venir de *apara* = alius (*para,* ut videtur, ex *apara,* abjecto *a* initiali). En effet, la forme pronominale simple *pa* peut, comme toute autre racine pronominale, se présenter sous les quatre formes possibles : *pa, apa, ap, p,* tout comme en grec, par exemple, la nasale négative apparaît sous les quatre formes : νη, ἀνα, ἀν, ν. D'où il résulte qu'*apara* n'est qu'une seconde forme de *para,* car nous pouvons écrire la proposition : *para : apara :: pa : apa.* Il n'est donc pas besoin, pour expliquer *para,* de le faire venir de *apara,* en admettant avec Bopp l'hypothèse purement gratuite de la chute de l'*a* initial.

Pour compléter cette démonstration, il reste à développer le thème *para* dans les diverses langues aryennes. Mais le développement comparatif de ce thème prend dans chaque langue des proportions si considérables que, pour ne pas l'affaiblir par un aperçu trop rapide, je dois me réserver d'y revenir prochainement plus en détail.

Charles Ronel.

SUR LA PRONONCIATION DU RUSSE.

Les quelques observations qui suivent me sont suggérées par la communication que M. Durand-Gréville fit à la Société, le 7 juillet.

D'après les physiologistes russes, les occlusives sourdes de leur langue ne se prononcent pas de la même manière

que celles de la langue française. Prenons par exemple le *t*. Les Russes le prononcent ou d'une manière très *douce* ou d'une manière très *dure*. Ordinairement la première prononciation est figurée par *tj*, la seconde par *tŭ*. Entre les deux se placerait le *t* français :

estj (est), *cóte*, *kotŭ* (matou).

S'il est facile de rendre compte de la nature du *tj*, (ce n'est rien autre chose qu'un *t* mouillé), il n'en est pas de même du *tŭ*, pour lequel les grammaires se contentent de prescrire une prononciation *dure*. Quant à moi je suis porté à y voir une lettre emphatique dans le sens de la grammaire arabe. Je ne peux pas entrer ici dans l'examen de toutes les théories qui ont été émises à ce sujet. Je me contente de signaler le fait que les voyelles avoisinantes sont influencées par les lettres emphatiques soit dans la langue russe, soit dans la langue arabe. Ainsi l'*i* du mot arabe *šāti* précédé du *t* emphatique devient dur. L'*i* dur est représenté en russe par la lettre *y* nommée *jery* et la prononciation du mot *ty* (toi) répond, au moins pour mon oreille, exactement à la prononciation de la syllabe finale de *šāti*. Cette influence s'exerce même par-dessus plusieurs lettres (j'ignore si ce fait existe aussi en arabe). Ainsi *smertj* (la mort) se prononce avec un *e* doux, parce que l'*r*, par l'influence du *tj* suivant, est doux de son côté. En revanche dans le mot *smertnyj* (mortel) l'*e* devient dur parce que les lettres suivantes *r*, *t*, *n*, sont toutes rendues dures par l'*y* qui leur succède Ces observations s'appliquent aussi à l'*l*. La langue française ne possède pas l'*l* dur (emphatique) russe ou polonais. Le Russe de son côté ne connaît pas l'*l* intermédiaire, pour m'exprimer ainsi, du Français. Il est impossible pour un Français de prononcer convenablement le mot *orelŭ* (aigle), dans lequel *e* et *l* sont durs ; de son côté un Russe prononcera inévitablement un *l* mouillé dans *ville*, parce que l'*l* français se rapproche plutôt de ce dernier. On n'a pas encore recherché, que je sache, l'origine des lettres dures russes ; on pourrait songer à une influence tartare, mais cette hypothèse est peu probable, parce que la lettre dure par excellence, le *jery* joue un grand rôle dans le système

phonétique du paléoslave, et a les origines les plus différentes, ce qui arrive rarement à un son emprunté.

Malheureusement l'histoire de cette lettre intéressante est encore à faire. D'ailleurs est-on bien sûr que le sanscrit n'ait pas possédé de lettres emphatiques ? La spirante gutturale *h* a toutes les apparences du ghaïn arabe, et les prâtiçâkhyas nous apprennent que les moyennes aspirées contiennent l'*h*. Est-on en droit d'en conclure qu'elles se prononçaient à une certaine époque comme des moyennes emphatiques ? Une remarque de M. Sievers semble venir à l'appui de cette supposition.

J'ajoute encore un mot sur les relations de l'*y* et de l'*ŭ* russes. Quand, par suite de composition, l'*ŭ* qui assigne la prononciation *dure* à la lettre précédente tombe sur un *i*, les deux voyelles se confondent dans un *y*. Par exemple : l'abstrait du verbe *iskati* (chercher) est *iskanije;* si l'on compose avec la préposition *razŭ*, on obtient *razyskanije* (recherche). Le même fait s'observe dans la langue paléoslave.

J. Kirste.

Chartres. — Imprimerie Durand frères.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 25

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 3 NOVEMBRE 1883 AU 10 MAI 1884.

Séance du 3 Novembre 1883.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Halévy, Leger, Malvoisin, Bauer, Berger, Ernault, Sevrette.

MM. Bréal et de Saussure se font excuser de ne pas assister à la séance.

Hommage. M. Leger offre à la Société, de la part de M. Baudouin de Courtenay, une plaquette en langue russe intitulée : *Notice sur les machines parlantes de Faber.*

Communications. M. le président lit un travail de M. Havet contestant la quantité longue du premier *o* dans *socors, socordia.*

M. Halévy parle du nom de la ville sémitique *Laïš* ou *Lešem,* qu'il interprète « le lion » et « les lions », et non « améthyste, pierre précieuse ».

Dans un passage biblique où Naaman dit : « Quand même on donnerait à ton serviteur la charge d'une paire de mulets *de terre,* je n'adorerais pas d'autre dieu que le tien »,

M. Halévy propose de lire *odem* « rubis, diamant », au lieu de *adama* « terre ».

Au sujet des corrections conjecturales au texte de la Bible, il s'engage une discussion à laquelle prennent part MM. Halévy, Berger, d'Arbois de Jubainville.

M. Leger traite des mots russes *nos* « cap », *melj* « banc de sable », qui sont d'origine scandinave. Des observations sont faites par MM. Sevrette, Malvoisin, Halévy, Berger.

M. Leger explique le nom slavon de Constantinople, *carĭgradŭ,* par « cité des Césars », c'est-à-dire « des empereurs », et non « des tzars ». A cette occasion il présente divers détails sur plusieurs mots slaves qui expriment l'idée d' « autorité », et qui sont d'origine étrangère. Des observations sont faites par MM. d'Arbois de Jubainville, Halévy, Malvoisin.

Séance du 17 Novembre 1883.

Présidence de M. Guyard.

Présents : MM. Bauer, Malvoisin, Berger, Ernault, Bréal, Nommès, Mowat, Rubens Duval.

MM. d'Arbois de Jubainville et de Saussure s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Nécrologie. M. Bréal annonce la mort de M. Lambrior, membre de la Société.

Communications. M. Bréal présente l'étymologie des mots latins *tranquillus,* proprement « transparent »; de *en, ecce,* qui viennent de deux racines pronominales, et de *sors.* Il fait l'histoire du suffixe français *-âtre,* dérivé du latin *-aster,* qui lui-même doit être emprunté au grec.

M. Mowat donne des exemples de *sors* dans les inscriptions, et du suffixe *-aster* dans des dérivés de noms propres. D'autres observations sont présentées par MM. Guyard, Berger, Mowat, Malvoisin, Nommès, Ernault, Bauer.

M. Guyard traite des sons assyriens *ša* et *sa,* et du changement de *š* en *l*. Des observations sont faites par MM. Berger et Duval.

Il est donné lecture d'une note de M. Havet sur l'étymologie du latin *cocles,* emprunté au grec κύκλωψ.

Une conversation s'engage au sujet des mots étrangers dans les langues classiques. M. Bréal cite, entre autres, le latin *spatium,* emprunté au grec. M. Guyard constate que le sémitique *Aštoret* a donné au grec Ἀφροδίτη. M. Berger ajoute que Ἀμφιτρίτη semble avoir la même origine.

Séance du 1er Décembre 1883.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Bréal, Leger, Ernault, Bauer, R. Duval, de Saussure.

Communications. Il est donné lecture d'une note de M. Havet sur l'étymologie du latin *cōda* (telle serait la vraie orthographe de *cauda*) et du grec πόσθη. Des observations sont faites par M. Bréal.

M. Leger fait une communication sur l'origine scandinave du nom des Russes et de la Russie. Des observations sont faites par MM. Bréal, d'Arbois de Jubainville.

M. d'Arbois de Jubainville traite de certaines désinences du verbe irlandais.

M. Bréal traite de la signification première du verbe latin *suādeo;* de la parenté des mots *varius* et *vafer*. Des observations sont faites par M. de Saussure.

Commission. MM. R. Duval, Bauer et de Saussure sont désignés pour être membres de la Commission de vérification des comptes.

Séance du 15 Décembre 1883.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Mowat, Berger, Guyard, le général Parmentier, Ernault, Halévy, Bonnardot, Bréal, Baize, David, Gaidoz, Ploix, Rubens Duval, de Saussure.

MM. Malvoisin et Havet se font excuser de ne pas assister à la séance.

Nouvelles. M. le Président fait part à la Société de l'élection à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de nos éminents confrères, MM. Paul Meyer et Maspero. — Notre

confrère M. Loth vient d'obtenir le grade de docteur de la Faculté des lettres de Paris.

Nécrologie. D'autre part, la Société perd un de ses plus anciens membres dans la personne de M. Fr. Lenormant, décédé le 9 décembre.

Hommages. De la part de M. le général Parmentier et de M. Bonnardot; voir *Liste des ouvrages offerts*.

Démission. M. E. Weber envoie, pour raison de santé, sa démission de membre de la Société.

Rapport. M. Bauer, au nom de la Commission des comptes, donne lecture du rapport suivant :

Messieurs,

Dans le cours de l'année 1883, la Société de linguistique a vu s'augmenter encore le nombre de ses membres. La mort nous a enlevé quatre de nos confrères. Deux ont donné leur démission. En revanche il y a eu douze élections nouvelles. Le nombre des sociétaires, actuellement de cent quatre-vingt-six (dont trente-sept à vie), est supérieur de six à ce qu'il était en décembre 1882; il est supérieur de douze à ce qu'il était en décembre 1881.

Les recettes de la Société ont été, pendant le même exercice, de 4,482 francs ce qui, joint au reliquat de l'année dernière, qui était de 2,417 fr. 67, donne un total de 6,899 fr. 67. D'autre part, les dépenses se sont élevées à 4,400 fr. 52. Dans les recettes, les cotisations ordinaires entrent pour près de 400 francs de plus que l'année précédente. Le recouvrement des cotisations par la poste, décidé l'année dernière par la Société, a produit les meilleurs résultats. Votre trésorier tient à remercier nos confrères de l'obligeance avec laquelle ils se sont prêtés à ce nouveau mode, qui assure, mieux qu'aucun autre, la régularité des rentrées des cotisations annuelles. Le nombre des cotisations versées cette année s'est élevé à 131, dont 44 cotisations arriérées, et 88 cotisations pour l'année courante, formant, déduction faite de divers frais de poste, un total de 1,555 fr. 74. En outre, trois nouvelles cotisations à vie ont été versées, soit 360 francs, auxquelles il convient d'ajouter 450 fr. d'intérêts des rentes de la Société, qui représentent,

pour une notable partie, les sommes versées par les membres perpétuels. Enfin, cette année, comme d'habitude, le Ministre de l'instruction publique a bien voulu nous accorder une subvention de 1,000 fr.

Ces diverses sommes ne parfont pourtant pas les 6,899 fr. 67 c. portés aux recettes de la Société. En effet il a fallu porter à la fois aux recettes et aux dépenses le titre de 50 fr. de rentes 5 0/0 que votre trésorier a vendu, avec l'autorisation de la Société, et changé contre un titre de 50 fr. de rentes à 3 0/0. Nos dépenses, comme nos recettes, ne sont donc pas aussi élevées qu'elles en ont l'air. Pourtant il est un point qui doit être mis en relief. Les dépenses d'impression et de librairie ont dépassé de plus du double le chiffre des années précédentes. Elles se sont élevées à 2,657 fr. Nous nous réjouissons de ce nouvel essor qu'ont pris nos publications, et qui correspond à un redoublement d'animation dans nos séances et de vie dans la Société. Mais il doit imposer aux membres de la Société plus que jamais le devoir de payer régulièrement leurs cotisations, et nous nous permettons d'insister auprès des membres étrangers pour qu'ils nous facilitent ce travail et en diminuent les frais de recouvrement, en nous envoyant le montant de leurs cotisations arriérées, soit par la poste, soit par des maisons de banque, soit par la voie de la librairie. Actuellement, les publications de la Société représentent pour ses membres une valeur *supérieure* à celle qu'ils versent, et nous avons tout lieu d'espérer que le mouvement continuera d'aller en augmentant.

RECETTES.

Reliquat de l'exercice 1882	2.417 fr.	67
131 cotisations annuelles	1.572	»
3 cotisations à vie	360	»
Intérêts de 450 fr. de rentes 3 0/0	450	»
Vente de 50 fr. de rentes 5 0/0	1.100	»
Allocation du ministère	1.000	»
	6.899 fr.	67

Report..... 6.899 fr. 67

DÉPENSES.

Frais de recouvrement par la poste.....	16 fr.	26	
Payé à M. Blanc pour le dictionnaire Meunier.....	48	»	
Timbres à factures et timbres-poste.....	29	»	
Note du libraire.....	2.657	»	
Achat de 50 fr. de rentes 3 0/0.	1.298	05	
Note du secrétaire adjoint....	7	55	
Note de l'administrateur.....	132	06	
Frais de copie (catalogue de la bibliothèque)	42	»	
Papier à lettres	»	90	
Eclairage	46	20	
Chauffage	3	50	
Gages du concierge, entretien de la salle.....	120	»	
	4.400 fr.	52	4.400 52
Reliquat en caisse.....			2.499 fr. 15

Pour le moment, nous suffisons à nos dépenses; la preuve en est que nous terminons notre exercice avec un excédent en caisse de 2,499 fr. 15. Sur cette somme votre Commission vous propose d'autoriser le trésorier à acheter un nouveau titre de 50 fr. de rentes à 3 0/0, ce qui lui laissera en caisse une somme suffisante pour parer aux dépenses courantes et aux frais du fascicule en cours de publication.

BAUER, R. DUVAL, F. DE SAUSSURE.

Les conclusions sont adoptées. Des remerciements sont votés à M. le Trésorier.

Bureau de 1884. Il est procédé à l'élection du bureau. Sont élus :

Président : M. Guyard.

Vice-Présidents : MM. de Charencey et James Darmesteter.

Secrétaire : M. Bréal.
Secrétaire adjoint : M. de Saussure.
Administrateur : M. Ernault.
Trésorier : M. Berger.
Bibliothécaire : M. Baize.
Membres du Comité de publication : MM. d'Arbois de Jubainville, Bergaigne, Havet, Paris, Renan.

Une discussion s'engage sur une question posée par M. Gaidoz relativement aux fonctions du Comité de publication. M. Ploix estime que les articles publiés depuis une année manquent de variété ; le choix des travaux à imprimer devrait être fait sur l'avis formel du Comité de publication. MM. d'Arbois de Jubainville et Bréal font remarquer qu'en l'absence de réclamations de la part des auteurs, on n'a pas eu à convoquer les membres du Comité. Tous les travaux déposés au bureau ont été publiés ou sont sur le point de l'être ; si, malgré cela, les articles ont paru trop peu variés, on ne peut que regretter que tant de communications faites en séance soient perdues pour les *Mémoires,* parce que le manuscrit n'en est pas déposé.

Communication. M. Rubens Duval traite des noms en *-ou,* des inscriptions nabatéennes et palmyréennes (dialecte araméen) et des inscriptions d'Edesse (syriaque) ; leur suffixe est un suffixe du diminutif. Des observations sont faites par MM. Halévy, Parmentier, Guyard, Berger, Mowat, Bréal, Gaidoz.

Avant de lever la séance, M. le Président remercie les membres de la Société de la sympathie cordiale qu'il a rencontrée chez eux pendant toute la durée de sa charge. Des applaudissements accueillent les paroles du président.

Séance du 5 Janvier 1884.

Présidence de M. Guyard.

Présents : MM. Bauer, Halévy, Ernault, J. Darmesteter, Stussy, d'Arbois de Jubainville, Nommès, Taverney, Berger, R. Duval.

M. le Président ouvre la séance par l'allocution suivante :

« Permettez-moi, Messieurs, de vous exprimer toute ma » reconnaissance pour l'honneur que vous avez bien voulu » me faire en me chargeant de vous présider cette année. » Je suis on ne peut plus fier de cette marque d'estime et » de confiance, et vous pouvez être assurés que je ne négli- » gerai rien pour m'en montrer digne. Je ne doute pas, » vous connaissant, que votre indulgence et votre cour- » toisie ne viennent en aide à mon inexpérience et ne me » facilitent singulièrement la tâche de diriger vos dis- » cussions. Quant aux autres devoirs qui m'incombent, je » ne pourrai mieux les remplir qu'en prenant pour modèle » mon éminent prédécesseur. Si je ne puis me flatter d'ap- » porter à vos études l'autorité d'un savoir aussi étendu, » tout au moins sera-t-il en mon pouvoir d'imiter son zèle, » en m'efforçant de recruter pour la Société de nouveaux » membres et de provoquer, pour les séances des commu- » nications, pour les *Mémoires* des travaux aussi nombreux » que possible. »

Hommages. Voir la *Liste des livres offerts*.

Communications. M. Halévy présente l'étymologie des mots arméniens *omn* « quelqu'un » et *imn* « quelque chose ».

M. Bréal fait remarquer que ces mots doivent être séparés du latin *omnis*.

M. Halévy parle ensuite de la terminaison *ou* dans des noms propres nabatéens tirés de mots géographiques ou d'appellations divines.

M. R. Duval répond aux observations de M. Halévy.

M. Bréal parle d'une exception apparente à la loi du rhotacisme dans le mot latin *nasus*.

Des observations sont faites par MM. J. Darmesteter et Guyard.

M. Bréal donne l'étymologie des mots *paenitet,* proprement, « cela me pénètre, me touche intimement », et *penum,* provisions, réserve, proprement, « ce qui est au fond ».

Des observations sont faites par MM. Guyard et Berger.

M. J. Darmesteter traite du mot perse qu'on a lu *âmâtâ* et où il propose de voir *âzâtâ,* illustre.

MM. Halévy et Guyard présentent des observations.

M. d'Arbois de Jubainville expose les lois phonétiques

que suivent en irlandais les mots empruntés au latin, tels que *sacarbaic,* sacrificium, *abstanil,* abstinentia. Des observations sont faites par M. Bréal.

Séance du 19 Janvier 1884.

Présidence de M. Guyard.

Présents : MM. Durand-Gréville, Ernault, Halévy, Mowat, Gaidoz, Ploix, d'Arbois de Jubainville, Bauer, de Saussure.

Les procès-verbaux des deux précédentes séances sont lus et adoptés. Le secrétaire adjoint s'excuse d'avoir été absent le 5 janvier, n'ayant accidentellement pas été averti du jour fixé pour la première séance de l'année.

Communications. M. Durand-Gréville lit une note de M. Joret sur le picard *o* pour *nous, vous, on.*

Il est donné lecture d'une note de M. Havet traitant de l'alternance des voyelles *e* et *o* dans certaines syllabes finales de la langue mère ario-européenne. Des observations sont faites par MM. Bréal, de Saussure, d'Arbois de Jubainville.

Proposition. M. le Président donne connaissance d'une lettre par laquelle la rédaction du journal *L'Université* demande la communication régulière des comptes rendus de nos séances, et l'autorisation de les publier. Après une courte discussion, le débat sur cette question est remis à la prochaine séance.

Communications. Il est donné lecture d'un travail de M. Pauli sur une inscription étrusque méconnue. Des observations sont faites par MM. Bréal, Mowat.

M. Bréal traite de l'adjectif latin *solidus* (parent de *sollus*), et du mot perdu **lucubrum* (flambeau, lampe), à restituer d'après *lucubrare*. Des observations sont faites par M. Ernault.

Séance du 2 Février 1884.

Présidence de M. Guyard.

Présents : MM. Ernault, Bauer, Halévy, général Parmentier, Bréal, Berger, Nommès, Rubens Duval, Mowat, Gaidoz, de Saussure.

MM. d'Arbois de Jubainville et de Charencey se font excuser de ne pouvoir assister à la séance. Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Nouvelles. M. le Président se félicite d'avoir à annoncer l'élection à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de M. d'Arbois de Jubainville, hier encore notre président.

Hommage. De la part de M. de Charencey. Voir *Liste des hommages*.

Présentations. MM. Guyard et J. Darmesteter présentent pour faire partie de la Société : M. Barbier de Meynard, 18, boulevard Magenta, Paris. Conformément à l'article 7 des statuts, M. Barbier de Meynard, étant membre de l'Institut, est admis immédiatement.

Sont présentés en outre :

Par MM. Guyard et J. Darmesteter : M. Barthélemy, bibliothécaire adjoint de la Société asiatique, 9, quai Bourbon, Paris. — Par MM. Guyard et de Saussure : M. Jean Psichari, 96, rue de Rennes, Paris, et M. H. Pognon, consul suppléant de France à Beyrout.

Communications. M. Ernault donne lecture de deux notes de M. d'Arbois de Jubainville :

Au préfixe irlandais *aith-* correspond le gaulois *ate-*, qu'on reconnaît entre autres dans *Atesmerius* (*Deo Atesmerio* sur un débris d'une statue de Mercure). Une inscription de Sanxay offre aujourd'hui le même nom sous une forme un peu différente : *Deo Mercurio Atusmerio*. La forme *atu-* que prend ici le préfixe gaulois a son pendant en irlandais dans *aud-*, forme moins fréquente et jusqu'ici inexpliquée de *aith-*. *Aud-* est issu phonétiquement de *atu-*, comme *aith-* l'est de *ate-*.

La seconde note de M. d'Arbois de Jubainville concerne un nouveau verbe irlandais de la classe qui est représentée en grec par πέρνημι. C'est un dérivé de la racine *gnō*, « connaître » : *asa-gninaim*, « sapio », et autres formes voisines.

M. Bréal fait une communication au sujet du mot latin *canalis*, qui signifie d'abord « tuyau », et plus tard « canal ». Virgile emploie le mot dans le premier sens : il montre les troupeaux avides de boire : *currentem ilignis potare canalibus undam*. *Canalis* est un dérivé de *canna*, « roseau » ;

au sujet de la suppression d'une consonne, on peut comparer *offa* et *ofilla, mamma* et *mamilla, currus* et *curulis,* etc.

M. Bréal entretient, en outre, la Société du mot *facetus,* dont le sens primitif paraît avoir été « brillant », puis « élégant ». Les racines anciennement terminées par une voyelle s'allongent quelquefois en latin d'un *c;* exemples : *fa-c,* d'où *facio; ja-c,* d'où *jacio.* La racine φα, « briller », paraît avoir subi le même allongement. *Facetus* est le participe d'un verbe inusité *faceo;* on a de même *quietus, acetum.* Ainsi s'explique le *molle atque facetum* dont parle Horace à propos de Virgile : c'est la douceur et le brillant.

Des observations sont faites à propos de la communication de M. Bréal, par MM. Berger, Bauer.

M. Berger présente à la Société la reproduction photographique de quatre stèles carthaginoises rapportées de Sousa (l'Hadrumète des anciens) par M. l'abbé Trihidez. Ces monuments ne portent aucune inscription; M. Berger indique en quoi consiste leur intérêt archéologique.

La main qui se trouve figurée sur une des stèles est, dans l'opinion de M. Halévy, un symbole de la prière. M. Gaidoz observe que ce symbole peut aussi être regardé comme destiné à écarter les maléfices. D'autres observations sont faites par MM. Mowat, Guyard, Nommès.

M. Halévy communique à la Société ses conjectures sur les points suivants :

1° Le suffixe possessif de la troisième personne du singulier, en judéo-araméen moderne, m. *ef, ev,* f. *af, av.* Il voit dans l'*f* une transformation phonétique de l'ancien *h* araméen.

2° Le sens de la maxime attribuée aux femmes dans le Talmud, savoir : *Thab lemêtab than du millemêtab armelù,* « il vaut mieux se trouver à deux corps que de se trouver veuve ». En rapprochant la locution néo-araméenne *trê djânê* « deux âmes » pour « enceinte », le proverbe féminin en question paraît signifier : « il vaut mieux devenir enceinte que de rester veuve ».

3° Le nom de fonctionnaire *hadabar,* mentionné dans le livre de Daniel, semble venir du perse *khadi-bar,* « maître de maison », et désigner l'économe.

4° Le nom de l'Adiabène, en sémitique *'hadiab* ou *hadiab,*

parait aussi être un mot perse *khadi-ab*, « maison d'eau ». L'Adiabène était situé entre les deux Zab et avait de l'eau en abondance.

Communication aux journaux des comptes rendus des séances. Le débat est ouvert sur la question de la communication à un ou plusieurs journaux de comptes rendus réguliers des séances de la Société.

M. Berger demande qu'il soit voté sur le principe de la communication, en renvoyant au bureau, au cas où le principe serait admis, l'étude des voies et moyens.

Plusieurs membres font remarquer qu'on ne saurait voter sur le principe, sans s'être assuré de la possibilité d'y donner une exécution pratique. La discussion s'ouvre en conséquence sur les voies et moyens qui seraient éventuellement adoptés.

La Société semble unanime sur les points suivants :

1° La communication des extraits du procès-verbal ne serait admissible qu'*après* lecture et approbation à la séance suivante.

2° Les procès-verbaux devraient recevoir une forme beaucoup plus étendue que par le passé.

3° A cet effet, il serait nécessaire que tout membre ayant fait une communication en séance fût invité à en adresser dans la quinzaine, au secrétaire adjoint, un résumé destiné à être inséré au procès-verbal. A défaut, il n'aurait droit qu'à un compte rendu sommaire.

La Société décide l'ajournement de la discussion avec expérience du nouveau mode de rédaction du procès-verbal.

Séance du 16 Février 1884.

Présidence de M. Guyard.

Présents : MM. Berger, d'Arbois de Jubainville, Malvoisin, Bréal, Ernault, Bauer, de Charencey, Rubens Duval, Halévy, J. Darmesteter, Mowat, Ploix, de Saussure.

Hommage. De la part de M. de Charencey. Voir p. clxxv.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Publications. M. le Président annonce que le quatrième fascicule du tome V de nos *Mémoires* vient de paraître.

Elections. Sont élus membres de la Société : MM. Pognon, Psichari, Barthélemy.

Communications. Il est donné lecture d'une note de M. Havet sur le latin *deus*. Il y a quelque raison de voir dans *deus* le mot grec θεός emprunté et transformé (cf. *b* = φ dans *Bruges*, Φρύγες); on ne peut en faire l'équivalent du sanscrit *dēvas*, déjà représenté par *dīvus*.

M. Mowat émet l'opinion que le sanscrit *dēvas* peut être représenté à la fois par *deus* et par *dīvus*. Une discussion s'engage sur la question de savoir si un doublet de ce genre est admissible en principe. M. Guyard dit qu'on ne peut méconnaître, dans la plupart des langues, l'existence de deux prononciations, l'une plus pleine et plus lente, l'autre plus lâche et plus rapide; bien des mots possèdent ainsi deux formes différentes. — M. Bréal cite, pour ce qui concerne directement *deus* et *divus*, la forme DEINAM = *divinam* (inscription de Spolète).

M. R. Duval répond aux observations qui lui ont été présentées par M. Halévy à la séance précédente, et donne les raisons qui l'empêchent d'admettre un passage de *h* final à *f* en néo-araméen. M. Halévy expose à son tour ses arguments.

M. d'Arbois de Jubainville lit une note de M. Whitley Stokes sur l'étymologie du grec πέρθω « je ravage », qui serait parent de *forfex*, et sur le rapport de αὐλός « flûte », avec le sanscrit *vāṇa*. Des observations sont faites par MM. Bréal, de Charencey, Ernault, Halévy.

M. Bréal fait une communication sur l'origine de plusieurs mots latins : *Meditari* est bien le grec μελετάω; pour comprendre comment ce mot a pénétré chez les Romains, il faut considérer que dans les écoles où enseignaient les Grecs, c'était le terme technique pour *étudier, s'exercer*. — *Carcer* de même que *cancer* paraît être venu du grec καρκίνος (καρκίνος· δεσμός τίς, Hésychius). — *Scrībo* n'est pas non plus d'origine latine : il a pour base le grec σκάριφος, « style ».

M. le Président consulte la Société pour décider si l'on passera à la discussion de la proposition relative aux comptes

rendus des séances. Vu l'heure avancée, la discussion est ajournée.

Séance du 1er Mars 1884.

Présidence de M. Guyard.

Présents : MM. Barthélemy, Psichari, d'Arbois de Jubainville, Specht, R. Duval, Halévy, Ernault, Bréal, Berger, de Saussure, Kirste, Ploix, Stussy.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Hommages. De la part de M. A. Dutens et de M. V. Henry; voir p. clxxv.

Communication. M. Specht fait une communication sur le verbe chinois, et développe cette thèse que les variations qui s'observent au sein d'un même verbe représentent des temps différents. Le verbe thibétain est de nature à mieux faire comprendre à cet égard le verbe chinois. M. Halévy constate la nouveauté et l'intérêt du point de vue indiqué par M. Specht et ajoute plusieurs observations.

Discussion et vote. La discussion est reprise sur la question de savoir si les comptes rendus des séances seront communiqués à la presse. MM. Guyard, Berger, Bréal, de Saussure se prononcent contre cette innovation ; l'utilité n'en a pas paru considérable, et elle rencontrerait de sérieuses difficultés pratiques. M. le Président met la question aux voix. A l'unanimité, la communication aux journaux est repoussée.

Communications. M. Bréal expose quel a été dans différents cas le traitement des groupes latins *lv, nv, rv*. Assimilé dans *sollus, pollen,* le *v* a disparu sans laisser de trace dans *gena* (cf. *genuini dentes*), dans *volo* (cf. βούλομαι), dans certains verbes en *-no* pour *-nvo*. Un fait semblable doit être admis pour *salus* et pour *Salacia,* nom de la déesse compagne de Neptune. — M. Berger cite un parallèle à la déesse Salacia dans la mythologie sémitique. M. de Saussure conjecture dans *Salacia Neptuni, Neriene Martis,* etc., la personnification du genre d'activité ou d'efficacité propre à chacun de ces dieux. M. Ploix objecte que les abstractions divinisées ne sont pas fort anciennes chez les Romains.

M. Halévy réfute l'opinion qui faisait de l'araméen *bar* « fils », une altération de *ben*. Il sépare aussi les deux mots araméens *hâruga* et *hâru'a* signifiant tous deux *jaune*.

Délégation. MM. Mowat, Berger, Ernault, sont désignés pour représenter la Société au congrès annuel des Sociétés savantes de France, qui tiendra ses séances du 15 au 19 avril.

Séance du 15 Mars 1884.

Présidence de M. Guyard.

Présents : MM. de Charencey, Pognon, Malvoisin, d'Arbois de Jubainville, Bréal, Halévy, Nommès, Bauer, R. Duval, Sébillot, Berger, Barthélemy, Kirste, de Saussure.

Assistant étranger : M. D. B. Pournarol, d. j.

M. Ernault se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Communications. M. d'Arbois de Jubainville traite de la permutation vocalique *e* : *ā* en vieil irlandais. Elle semble correspondre à la permutation grecque ε : ο. En regard de τρέχω, τρόχος, on trouve un *ā* long dans le gaulois *ver-trāgus* (composé des mêmes éléments que ὑπέρτροχος), nom de certains chiens très agiles à la course. M. Bréal rappelle que notre mot de *vautrait* contient le mot gaulois qui vient d'être expliqué.

Il est donné lecture d'une note de M. Havet sur le mot enfantin *na!* déformation de *là*. Des observations sont faites par M. Malvoisin.

Présentation. MM. Halévy et Guyard présentent, pour être membre de la Société, M. l'abbé Méchineau, 35, rue de Sèvres, Paris.

Communication. M. de Charencey fait une communication sur la signification du nom de la ville de *Tula* dont parlent les légendes mexicaines; au sujet de l'emplacement de cette ville, il y a tout lieu de s'en tenir à l'opinion de Cabrera qui l'identifiait avec Ciudad-réal de Chiapas.

Hommage. M. Bréal fait hommage, de la part de M. Guimet, du tome VI des *Annales du musée Guimet*.

Communications. M. Bréal lit une note de M. V. Henry

sur la déclinaison primitive du latin *femur* et sur un vers de Plaute qui ferait supposer la scansion *fēmur*. Des observations sont faites par MM. Bréal, d'Arbois de Jubainville, R. Duval, Nommès.

M. Bréal développe devant la Société l'histoire des sens successifs de *numerus*, qui a dû signifier d'abord *division, rang*. Le mot est emprunté au grec, mais c'est à νωμάω plutôt qu'à νέμω qu'il paraît se rattacher.

M. d'Arbois de Jubainville traite de quelques exemples irlandais d'un *i* final protégé par un mot postfixé.

M. Halévy traite du talmudique *durqati*, « femme non réglée », et dérive ce mot du nom de la déesse Δερκετώ adorée à Ascalon. Des observations sont faites par MM. Bréal, R. Duval.

M. le Président donne connaissance d'une lettre de M. H. Delaporte, auteur d'un Dictionnaire historique et géographique du département de la Mayenne. M. Delaporte prie les membres de la Société qui posséderaient quelques documents se rapportant à l'objet de ce dictionnaire de bien vouloir les lui communiquer (39, avenue Ségur, Paris).

Séance du 29 Mars 1884.

Présidence de M. Guyard.

Présents : MM. Sébillot, d'Arbois de Jubainville, Nommès, Kirste, Barthélemy, Taverney, Halévy, Ernault, de Saussure, Psichari, R. Duval.

M. Berger se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Election. Est élu membre de la Société : M. l'abbé Méchineau.

Communications. Il est donné lecture d'une note de M. Havet sur des termes de droit ario-européens. La plupart des noms de parenté primitifs doivent être regardés comme des termes juridiques. — A propos du latin *arbiter*, M. d'Arbois de Jubainville émet une conjecture : ce mot pourrait être rattaché au gothique *arbi* « héritage » (ordinairement tenu pour un congénère du latin *orbus*). Une

liaison est concevable entre l'idée d'*héritage* et celle d'*objet litigieux* (sur la propriété duquel un arbitre a à décider).

M. de Saussure fait une communication sur les diphtongues *eo, iu* du vieil allemand. Des observations sont faites par M. d'Arbois de Jubainville.

M. Psichari traite du futur composé du grec moderne et des formes successives par lesquelles a passé la particule θα qui entre dans la composition de ce temps. Des observations sont faites par M. d'Arbois de Jubainville.

Séance du 12 Avril 1884.

Présidence de M. Guyard.

Présents : MM. Marcel Devic, Mowat, d'Arbois de Jubainville, Taverney, Bauer, Halévy, R. Duval, Havet, Ernault, de Charencey, Ploix, de Saussure, Nommès, Kirste.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Présentations. MM. Taverney et de Saussure présentent pour être membre de la Société : M. Badareu, élève de l'École des hautes études, 50, rue des Écoles, Paris. — MM. Havet et Bréal présentent : M. Frédéric Plessis, maître de conférences à la Faculté des lettres de Poitiers.

Hommages. De la part de M. de Charencey, v. p. clxxvj.

Communications. M. de Saussure présente une conjecture au sujet d'un nom grec de l'anguille, ἴμβηρις, usité à Méthymne d'après Hésychius. Ce mot paraît être de même souche que ἔγχελυς et se rapproche par son ρ du lithuanien *ungurỹs*. Des observations sont faites par M. Mowat.

M. Marcel Devic, traitant de l'étymologie du mot *rasade*, réfute l'opinion qui le rattache à *ras, raser*. Le mot n'est pas antérieur à la fin du XVII^e^ siècle ; la finale *-ade* fait soupçonner un emprunt aux dialectes du Midi. La forme originale se trouve dans le languedocien *rajada* (prononcer *radzado*) « filet de vin, d'huile, etc., *coulée* », dérivé de *rajar* « couler » = lat. *radiare*. Des observations sont faites par M. Mowat.

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur le traitement de *r*-voyelle et *n*-voyelle primitifs dans les lan-

gues celtiques. Le premier donne *re,* le second *an, in.* Des observations sont faites par MM. Marcel Devic, de Saussure, Ernault.

M. Mowat traite du système des abréviations dans l'épigraphie romaine. Jusqu'à la fin du IIIe siècle, les procédés abréviatifs en usage sont soumis au principe constant de la *continuité:* aucune des lettres antérieures à la dernière lettre écrite ne peut être omise. Par exemple MN. pour *minus,* PBL. pour *publicus* sont fautifs et de basse époque. La règle classique, qui veut MIN. PVBL., n'est pas enfreinte par les abréviations comme D. P. pour *depositus,* D. T. pour *dumtaxat:* chaque membre du composé est en effet traité comme un mot séparé ; ou, si l'unité du mot est maintenue, on écrit DEP., DVMTAX. M. Mowat constate à ce propos que les Romains ont parfois analysé de la sorte des noms composés *gaulois,* ce qui ferait supposer qu'ils en connaissaient le sens. Sur une pierre miliaire, le nom de lieu *Andematunum* (près Dijon) est écrit AND. M.

Séance du 26 Avril 1884.

Présidence de M. Guyard.

Présents : MM. Bréal, Psichari, d'Amécourt, Ernault, Leger, d'Arbois de Jubainville, Berger, de Charencey, de Saussure.

Assistant étranger : M. le docteur Merwart.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Hommage. De la part de M. Joret et de la part de M. Bréal, v. p. clxxvj.

Élections. Sont élus membres de la Société : M. Badareu et M. Frédéric Plessis.

Nécrologie. M. le Président annonce la mort de notre confrère, M. Pierre Rieutord, décédé le 14 janvier.

Communication. Il est donné lecture de deux notes de M. Havet, l'une sur le changement, en latin, de *io* en *ie,* l'autre sur l'affectation à des emplois différents de formes originairement identiques, et dont la divergence n'est due qu'à des causes phonétiques. Des observations sont faites par MM. Bréal, de Saussure.

M. le Président communique une lettre de la Société nationale et centrale d'horticulture. Cette Société ayant mis au concours le meilleur ouvrage sur les noms de plantes patois, désire qu'un délégué de la Société de Linguistique fasse partie du jury. La Société délègue M. Gaston Paris.

Communications. M. Bréal traite des mots latins venus du grec. Il ne s'agit pas toujours d'emprunts directs. Certains mots helléniques sont arrivés à Rome par l'intermédiaire d'autres peuples, par exemple les Etrusques. *Lessus* « lamentations funèbres » (Varron : *lausus*) paraît être du nombre ; il a sa source en grec (λαῦσαι), mais n'a été importé à Rome qu'avec le cérémonial étrusque des funérailles.

Entre autres mots pour lesquels une provenance hellénique serait admissible, M. Bréal cite *littera* dont le prototype est peut-être διφθέρα « parchemin ». Des observations sont faites par MM. Berger, de Saussure.

M. de Charencey traite d'un signe hiéroglyphique du manuscrit Troano. Des observations sont faites par M. Berger.

M. d'Arbois de Jubainville expose quelles sont les modifications caractéristiques des mots latins qui ont pénétré dans le vieil irlandais. On remarque entre autres la suppression du *p*, que les Irlandais n'étaient point encore habitués à prononcer.

Séance du 10 Mai 1884.

Présidence de M. Guyard.

Présents : MM. l'abbé Méchineau, Halévy, Kirste, Durand-Gréville, Ernault, Bauer, Psichari, d'Amécourt, d'Arbois de Jubainville, Mowat, Gaidoz, de Saussure, Berger, de Charencey.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Relativement à la demande de la Société d'Horticulture communiquée à la séance du 26 avril, M. le Président annonce qu'il priera M. Gaidoz d'accepter le mandat que M. Gaston Paris, précédemment désigné, se voit forcé à regret de décliner.

Communications. M. Kirste traite de l'origine des pré-

positions paléoslaves finissant en *-zŭ*, comme *bezŭ*, *vŭzŭ*, *izŭ*. La voyelle finale serait sans valeur étymologique ou même artificiellement ajoutée par les grammairiens. Le *z*, en composition, alterne avec *s* selon que la consonne qui suit est sonore ou sourde, et ce n'est pas *z* mais *s* qui doit passer pour primitif. La sifflante serait d'ailleurs dans plusieurs cas originairement étrangère à la préposition : elle serait empruntée aux mots commençant par *s* devant lesquels celle-ci se trouvait souvent placée. Des observations sont faites par M. de Saussure.

M. Durand-Gréville lit à la Société quelques pages de M. Fleury sur l'accentuation des mots russes. Des observations sont faites par MM. Halévy, d'Arbois de Jubainville, Ernault.

Il est donné lecture de diverses notes de M. Havet : *pējero* vient du comparatif *pējor; aestumare* de **aes-tuma* « le coupe-bronze » (τέμνω) ; *vescor* est le même verbe que βόσκομαι (*v* pour *gv*) ; le vieux latin avait *homo* et *nĕhĕmo* (*nēmo*), mais non pas *hemo*, qui est une invention de Verrius Flaccus.

M. Halévy propose une explication nouvelle du mot *ītā* dans le Tarif d'octroi trouvé à Palmyre. C'est le mot araméen *īt* « asphalte » ; ce vocable existe aussi en assyrien. Des observations sont faites par M. Mowat. A propos du *dinâr* qui est l'espèce monétaire en usage à Palmyre, une conversation s'engage sur les valeurs comparatives des diverses monnaies qui ont emprunté leur nom au *denarius* romain. M. Mowat fait remarquer que ἀσσάριον, le nom grec de l'*as*, ne doit sa terminaison qu'à l'analogie de δηνάριον.

M. Mowat présente quelques observations sur le nom propre *Chanzy*. Rappelant les opinions récemment échangées dans la *Revue critique* entre nos confrères, MM. Gaidoz et Joret, M. Mowat est d'accord avec le second d'entre eux pour supposer un primitif *Candiacum* et non *Cantiacum :* un parallèle est offert par le nom de Blanzy (Aisne) dont nous possédons la forme ancienne *Blandiacum*. M. Gaidoz remercie M. Mowat de ses observations, se réservant d'y répondre à la prochaine séance.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

DU 3 NOVEMBRE 1383 AU 26 AVRIL 1884.

3 novembre 1883.

De la part de M. Baudouin de Courtenay : *Notice sur les machines parlantes de Faber* (en langue russe).

15 décembre 1883.

De la part de l'auteur : Le général Parmentier, *Vocabulaire magyar-français des principaux termes de géographie et de topographie, ainsi que des noms qui entrent le plus fréquemment dans la composition des noms de lieu.* Paris, 1883 ; in-8, 47 p.

De la part de l'auteur : Nicolas Haillant, *Essai sur un patois vosgien (Uriménil près Epinal).* 1re *partie.* Epinal, 1882; in-8, 43 p. — Id., *même ouvrage,* 1re *partie (suite),* extrait des Annales de la Société d'émulation des Vosges. Epinal, 1883; in-8, 56 p. — Id., *Concours de l'idiome populaire ou patois vosgien à la détermination de l'origine des noms de lieu des Vosges, contribution à l'examen de l'une des questions du Congrès de la Sorbonne en 1883.* Epinal, 1883; in-8, 34 p.

5 janvier 1884.

De la part de M. Tournier : *Spécimen des caractères étrangers de l'imprimerie A. Labouret.* Paris, 1883; in-8. — *L'Imprimerie Nationale à l'exposition internationale de Nice.* In-8, 19 p.

De la part de l'auteur : Marcel Devic, *Une traduction inédite du Coran.* Paris, 1883; in-8, 64 p. Extrait du Journal asiatique.

De la part de M. Guimet : *Annales du musée Guimet,* tomé V.

Bulletin de la Société académique franco-hispano-portugaise de Toulouse, tome IV, n° 2. Toulouse, 1883; in-8.

Annual report of the board of regents of the Smithsonian Institution, for the year 1880. Washington, 1881 ; in-8, 772 p.

2 février 1884.

De la part de l'auteur : Comte de Charencey, *Des âges ou soleils d'après la mythologie des peuples de la Nouvelle-Espagne.* Madrid, 1883; in-8, 124 p.

16 février 1884.

De la part de M. de Charencey : Le Père A. C., s. M., *Essai de grammaire de la langue de Viti d'après les manuscrits des missionnaires maristes coordonnés,* formant le 2e fascicule de : *Œuvre de Saint-Jérôme pour la publication des travaux philologiques des missionnaires.* Paris, 1884; in-8.

1er mars 1884.

De la part de l'auteur : V. Henry, *Esquisses morphologiques.* 1er cahier : *Considérations générales sur la nature et l'origine de la flexion indo-européenne.* Lille, 1882; in-8, 31 p. — 2e cahier : *Les thèmes féminins oxytons à racine fléchie.* Lille, 1884; in-8, 19 p.

De la part de l'auteur : A. Dutens, *Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit.* Paris, 1883; in-8, XIV-303 p.

15 mars 1884.

De la part de M. Guimet : *Annales du musée Guimet,* tome VI (*Le Lalita-Vistara,* traduit du sanskrit en français par P. E. Foucaux, 1re partie, traduction française). Paris, 1884; in-4.

12 avril 1884.

De la part de M. de Charencey : *Actes de la Société philologique,* décembre 1883 (t. XIII). — H. de Charencey, *Vocabulaire français-maya.* Alençon, 1884; in-12, 87 p.

26 avril 1884.

De la part de l'auteur : Charles Joret, *Des caractères et de l'extension du patois normand, étude de phonétique et d'ethnographie, suivie d'une carte.* Paris, 1883 ; in-8, XXXII-211 p.

De la part de M. Bréal : Spécimens de la langue des Indiens *Cherokes,* dont l'un accompagné d'une traduction anglaise. Deux feuillets sans lieu ni date.

ERRATUM. — P. cxliij du présent volume, les indications qui accompagnent le titre de l'ouvrage de M. le général Parmentier, *De la transcription pratique, etc.,* doivent être rectifiées comme suit : « Paris, 1880; in-8, 35 p. ».

Le don suivant a, en outre, été omis à la date du 14 avril 1883 :

De la part de l'auteur : Parmentier (le général), *A propos de l'origine des anciens peuples du Mexique.* Lyon, 1875; in-8, 18 p.

VARIÉTÉS

LA TULA VOTANIDE.

Avant de rechercher quelle était la situation exacte de cette antique cité et l'étymologie de son nom, il nous semble indispensable de dire quelques mots du personnage de Votan et de sa légende.

Les Tzendales du Chiapas (Mexique méridional) donnaient ce nom de Votan à un personnage regardé comme le civilisateur et le premier monarque de ces régions. Devons-nous le considérer comme un héros purement mythique? Plusieurs motifs nous y pourraient pousser. D'abord, le personnage de Votan a, en partie du moins, été calqué sur celui du premier *Quetzalcoatl,* le héros civilisateur des rives du Tabasco et de l'Uzumacinta, de même que le Yucatèque *Cukulean* l'a été sur celui du second *Quetzalcoatl*, le fils de *Totépeuh* et réformateur religieux. Ce qui le prouve, c'est, entre autres, cette circonstance que *Votan* et *Quetzalcoatl* président tous les deux au troisième jour du mois, l'un chez certains peuples du Chiapas, l'autre chez ceux de l'Anahuac. De plus les noms des dix-neuf rois successeurs de Votan ne sont pas autre chose que ceux des jours du mois Toltèque. Aussi, l'historien Juarros ne s'y est-il pas trompé et reconnaît-il leur caractère purement astronomique.

Enfin l'étymologie Tzendale du nom de *Votan,* que l'on a traduit par « Le cœur », *u* ou *v* marquant également l'article préfixe et le pronom possessif dans les langues de la famille Maya-Quichée, n'est pas sans nous inspirer quelques doutes. Il semble, en effet, bien naturel de la rapprocher du *Odon* ou *In-odon* appliqué par les Tarasques du Méchoacan au premier jour du mois et, sans doute aussi, au héros qui y présidait. Ces deux noms n'offrent-t-ils

pas à leur tour, bien de l'analogie avec celui d'*Othon* ou *Othon-Teuctli,* litt. : « seigneur Othon », donné par les Othomies à l'auteur éponyme de leur nation. Cet *Othon* ne tarda pas à être promu aux honneurs de l'apothéose et les prêtres chargés de porter, suivant l'usage mexicain, sa statue, prirent le nom de *Othon-tlamacazque,* litt. « Porteurs d'Othon. »

Nous soupçonnerions fort que ce nom de *Votan* à l'origine pouvait bien signifier simplement « l'Othomie ». Effectivement, *Votan* nous est représenté comme pénétrant au Chiapas par le nord, c'est-à-dire en suivant la route qui mène au pays des Othomies.

Il est vrai que Nunêz de la Vega affirme avoir retrouvé une famille de *Votans* à *Téopixca* et qui, sans doute, prétendaient descendre du vieux législateur ; mais serait-il déraisonnable d'admettre qu'après avoir été une sorte de nom ethnique, *Votan* soit devenu celui d'une fonction sacerdotale et, ensuite, celui de toute une caste ou même d'une *gens,* d'une famille spéciale ?

Quetzalcoatl n'est-il pas, au Mexique, le titre d'une fonction religieuse, d'une classe de pontifes ?

Nous nous sommes, dans un précédent travail (le Mythe de Votan), efforcé d'établir les motifs qui militent en faveur de l'hypothèse d'une origine asiatique à attribuer au Mythe Votanide. Elle nous a paru ressortir spécialement de ce fait que Votan aussi bien que le Fohi chinois, les princes mythiques de l'Indo-Chine, est considéré comme étant de la race du serpent, en raison de son rôle civilisateur ; qu'en cette qualité *Votan*, tout aussi bien que le Siamois *Phra-Ruàng,* pénètre dans les entrailles de la terre.

Il ne faut pas oublier, en effet, que l'usage d'aplatir artificiellement le front des enfants, caractéristique, comme l'a démontré M. Angrand, des peuples du courant Floridien ou Toltèque Oriental, a eu sa source dans le culte du serpent et les pratiques de l'Ophiolâtrie. Avoir le front écrasé et rejeté en arrière, c'était, pour ainsi dire, acquérir une certaine ressemblance avec ce reptile et se consacrer à lui. Or, précisément, l'empire Votanide fut à coup sûr fondé par des Toltèques Orientaux.

Maintenant, l'un des courants de civilisation américaine n'aurait-il pas pris aux races de l'extrême Orient la coutume de l'applatissement frontal aussi bien que le développement de l'Ophiolâtrie? Nous n'oserions l'affirmer, mais la chose nous paraît, du moins, très supposable. Cette singulière coutume, que les progrès de la civilisation durent vite faire disparaître en Asie, semble néanmoins s'être conservée jusqu'à une époque relativement moderne sur certains points. L'historien chinois *Ma-touan-lin* la mentionne comme existant encore de son temps, au sein d'une des peuplades de la Corée; plus tard, Hiouen-tsang la retrouve parmi les habitants de Kaschgar, et Ovington, bien plus récemment encore, en signale la persistance chez les Péguans.

Quoi qu'il en soit, d'après la légende que nous ont conservée Nunez de la Véga et Cabrera, Votan aurait entrepris quatre voyages, aller et retour, de *Valum-Votan,* litt. « la terre de Votan » qui était dans le Chiapas, à *Valum-Chivim,* litt. « la terre des *Xibes* ou habitants de *Xibalba* ». Ce terme de *Xibalba* qui, en Maya, veut dire « patrimoine des *Xibes* », c'est-à-dire « des mâles, des guerriers », désignait un des plus illustres et plus antiques États policés de ces régions. Sa métropole devait, suivant toutes apparences, être dans les régions situées vers l'embouchure du Tabasco et de l'Uzumacinta, ce berceau de la plus ancienne civilisation américaine. Ajoutons que plusieurs tribus portant des noms d'animaux vivaient dans le voisinage et sous la dépendance de cet empire des *Xibes* ou mâles, à savoir les *Zotzils* litt. « Chauve-souris », nation des Chiapas, les *Tucurubs* ou « Hiboux » et, sans doute aussi, les *Chanes* ou Serpents, peut-être identiques aux sujets de Votan.

Quoi qu'il en soit, ce fut au retour d'un de ses voyages à *Valum-Chivim* ou *Xibalba,* du roi duquel il semble avoir été vassal, que Votan entra pour la première fois en relations avec des populations de race Nahuatle ou Mexicaine, et, par suite, appartenant au courant Toltèque Occidental, qualifié par M. Angrand de courant des *Têtes droites.* Ces nouveaux arrivants étaient désignés sous le nom de *Tzéquil* qui signifie « jupe, robe de dessous » en langue Chiapanèque et cela à cause de la forme de leurs vêtements. Ces

Tzéquils consentirent à se reconnaître vassaux de Votan, mais tout en conservant leurs chefs particuliers. La ville qu'ils fondèrent reçut le nom de *Tula,* mal à propos écrit *Tulha* par Ordonez.

Maintenant, où se trouvait cette cité mystérieuse? Sur ce point, les auteurs ne sont point d'accord. Cela s'explique d'autant plus facilement que c'est par douzaines que nous comptons les *Tula, Tulan, Tollan* sur la carte de la Nouvelle-Espagne. Il n'y en a pas moins que de *Villeneuve* ou *Villefranche* chez nous. Bref, ce nom semble avoir été celui que donnaient le plus souvent les anciennes tribus de race Nahuatle aux métropoles des États par elles fondées. Il avait fini par devenir, en quelque sorte, plutôt une dénomination générale qu'un nom propre. C'est même de la *Tulan* de l'Anahuac, que la nation qui précéda dans ces régions les *Culhuas* ou Mexicains proprement dits, prit le nom de *Toltèque*. Ordonez assimile la *Tula* Votanide avec l'antique cité dont les ruines imposantes se voient aujourd'hui encore aux environs d'Ococingo, mais il ne donne aucune raison à l'appui de sa manière de voir. L'abbé Brasseur hésite beaucoup à cet égard et voit tour à tour la vieille métropole Tzéquile dans plusieurs cités assez distantes les unes des autres. Quant à Galindo, il conteste jusqu'à l'existence de la *Tula* en question. Cette cité purement imaginaire n'aurait, dit-il, été inventée qu'à cause du nom de *Tulija* que porte un cours d'eau passant non loin des ruines de Palenqué. Du reste, ce nom de *Tulija* ou mieux *Tulhà* signifie litt. « eau, rivière des Toltèques ». Sans doute, il marquait la limite entre leur empire et les principautés indépendantes du Centre-Amérique. C'est, évidemment, par suite d'une déplorable confusion d'idées que l'abbé Brasseur traduit ce nom par « Rivière du lapin ».

Cabrera, lui, nous semble être l'écho fidèle de la tradition antique, lorsqu'il identifie la *Tula* Votanide à la cité actuelle de Ciudad-réal de Chiapas. Il cite, à l'appui de sa façon de voir, ce détail très significatif que, de son temps encore (et sans doute aujourd'hui), un de ses faubourgs portait le nom de *Tzéquil,* en souvenir de ses premiers fondateurs.

Ce témoignage de l'explorateur espagnol nous semble confirmé par celui d'Ordonez lui-même, lequel ne s'aperçoit pas qu'il dément ainsi sa propre théorie sur l'identité de la *Tula* Votanide et d'Ococingo. D'après cet historien, Ciudad réal serait, en effet, la plus ancienne cité fondée dans ces régions, par des populations de race mexicaine. Cela convient on ne peut mieux, nous le voyons, et aux Tzéquils et à leur métropole.

De plus, l'abbé Brasseur cite le passage du *manuscrit Cakchiquel* ou *Mémorial de Tecpan-Atitlan* où l'on parle de la ville de *Tula* dont *Zotz* défend l'entrée. Il suffit d'être tant soit peu initié au langage toujours énigmatique des annalistes indigènes pour reconnaître dans ce nom de *Zotz* ou « chauve-souris », soit la nation des *Zotzils*, soit même leur métropole, *Zotzlem-ha*, litt. « maison des chauves-souris », que les Mexicains ont traduit dans leur langue par *Cinacantlan* (le *Cinacantan* des géographes modernes). Or, précisément Ciudad-réal se trouve bien au fond de la vallée dont *Cinacantan* occupe l'entrée.

Ces trois témoignages, se corroborant les uns les autres, nous semblent ne point laisser place à la moindre incertitude et *Ciudad-real de Chiapas* nous offrira l'exemple, assez rare d'ailleurs, d'une cité d'origine indienne ayant continué à prospérer sous la domination espagnole.

Au nombre des cités que les auteurs déclarent fondées par Votan, il convient de mentionner *Zacatlan* ou *Huey-Zacatlan* et *Ghowal* ou *Howel* dont on ne nous indique pas, d'ailleurs, la position exacte. Ces villes ne seraient-elles point identiques à la Tula dont nous nous occupons ici? La chose semblerait d'autant plus probable, qu'en définitive, il y a une grande affinité dans la signification de leurs noms. *Ghowel* veut dire *foin, herbe* en Tzendale ; *Zacatlan* et *Huey-Zacatlan* possèdent la valeur en mexicain, de « Pays des herbes, vieille *ou* vénérable terre des herbes ». Quant à *Tula* on peut sans témérité le rattacher au mexicain *Tolla* « jonc, herbe marécageuse ». Il s'agit ici évidemment d'une ville entourée de verdoyantes prairies, ce qui convient parfaitement à Ciudad-réal. Ne nous étonnons pas de cette multiplicité de désignations appliquées à une seule et même

localité, le fait se reproduit sans cesse dans la géographie de l'Amérique centrale où nombre de villes portent à la fois un nom indigène et un nom mexicain qui ne constitue d'ordinaire que la traduction du premier. On conçoit bien qu'il en doive être ainsi dans des régions où des races diverses vivent côte à côte, mais sans se mélanger et en conservant chacune son idiome original. Rappelons, à ce propos, l'exemple du pays appelé *Montenegro* par les Italiens, *Czernogora* par les Slaves, enfin *Kara-dagh* par les Turcs. Tous ces termes, en définitive, ont une signification identique et équivalent à notre expression française « Montagne noire ».

Maintenant à quelle époque pourrait-on supposer qu'a été fondée la *Tula* du Chiapas? Ici nous nous trouvons réduits aux hypothèses. Qu'il nous soit permis, du moins, de soumettre au lecteur celle qui nous paraît la plus acceptable. D'après les calculs faits par le docteur Brinton sur la *série des Katuns* donnée par Pio-Perèz, les *Tutul-Xiuhs,* princes plus ou moins mythiques de *Tulapan* ou *Tula* seraient venus au Yucatan, vers la fin du deuxième siècle de notre ère. Peut-être auraient-ils été chassés de leur patrie, par l'invasion qui détruisit cette vieille et célèbre cité. Lui accorder seulement un siècle d'existence florissante et d'éclat, ne semblera pas, à coup sûr, exagéré. En tout cas, ses fondateurs, les Tzéquils, qui ont fait leur apparition du temps de Votan, sont certainement, sous le rapport historique, plus modernes que le premier *Quetzalcoatl.* Or, l'écrivain indigène *Ixtlilxochitl* place l'arrivée de ce mystérieux civilisateur vers le commencement de notre ère et nous n'avons aucun motif ni de suspecter sa véracité, ni de mettre en doute la tradition par lui rapportée, comme peu conforme à la réalité des faits.

DE CHARENCEY.

SUR UN PASSAGE DU MANUSCRIT « TROANO ».

A la page xxi, première partie, première colonne à gauche (non compris celle des jours du mois), au onzième rang en descendant, se trouve un groupe de cinq caractères où nous avions cru retrouver le nom de *Cuculcan* ou *Cukulcan,* le réformateur religieux du Yucatan, identique au second *Quetzalcoatl* des Mexicains.

En effet, ces deux mots signifient également le « serpent Quetzal », serpent aux plumes vertes, le premier en maya, le second en langue aztèque.

Nous persistons à croire notre lecture justifiée quant à l'ensemble. Mais il s'était glissé dans notre interprétation une erreur que nous jugeons bon de rectifier ici.

Sans aucun doute, les deux caractères inférieurs ne sont qu'une répétition de celui auquel Landa assigne la valeur de la syllabe *cou.*

Dans le troisième, celui de la ligne supérieure à droite, nous reconnaissons une forme très altérée, très simplifiée de la lettre *l* de Landa.

Le caractère qui vient après, celui du milieu, n'est autre chose que le signe de jour *Kan* et sa valeur, par suite, ne saurait être douteuse.

Reste enfin le dernier caractère de la ligne supérieure, celui de gauche, où nous serions bien tenté de voir une simplification du caractère *é* de Landa.

Le nom entier se lirait donc *Cuculkané.* On sait que l'*e* final s'employait souvent dans la poésie maya comme simple lettre euphonique.

Ainsi nous trouvons dans les prophéties sibyllines conservées par Lizana des formes telles que *Tulomé* « palais, enceinte », pour *Tulom ; In Kubené* « j'annonce », pour *In Kuben ; Yumé* « à l'entour », pour *Yum,* etc. Cette considération serait peut-être de nature à nous faire supposer que le passage entier où se trouve le groupe en question constituait un hymne ou un morceau poétique. C'est, espérons-le, ce qu'un examen plus approfondi nous permettra un jour ou l'autre de constater.

DE CHARENCEY.

SUR L'ÉTYMOLOGIE DU MOT « CACOUAC ».

On trouve parfois dans la correspondance de Voltaire et de ses amis ce mot employé dans le sens de « confrère d'opi-» nion, partisan de la philosophie nouvelle. »

Un bon « *cacouac* » aurait donc été, à peu près, ce que nous appelons aujourd'hui un anticlérical.

L'origine de ce terme est assez obscure, et l'on a prétendu qu'il avait été formé au hasard ; que, par conséquent, il serait inutile de lui chercher une étymologie.

Nous avons, je l'avoue, une certaine répugnance à admettre des mots ainsi formés « au hasard ». L'esprit humain, en général, ne procède pas ainsi, et d'ordinaire il se laisse guider par certaines analogies de sens ou de son dans la création des termes, en apparence, les plus arbitraires.

Nous avions déjà émis l'opinion que ce terme de « *cacouac* » aurait bien pu être suggéré par celui de « *kœkœp* », littéralement « les hommes, les mâles » par lequel se désignaient les tribus de race hottentote.

On sait que le « *œ* » hollandais a la valeur de notre diphtongue « *ou* » et que, par conséquent, il faut prononcer « *koukoup* ».

Certains voyageurs avaient, en effet, représenté ces misérables sauvages comme de véritables déistes, des manières de philosophes mal dégrossis, reconnaissant un être suprême, auquel d'ailleurs ils ne rendaient pas grand culte.

Si, du reste, cette étymologie semble trop lointaine, il en est une autre que nous pourrions proposer et qui ne nous semble guère moins plausible.

« *Cacouac* » ne serait-il pas tout bonnement une imitation du cri du corbeau ; les gens mal élevés ayant parfois l'habitude de comparer les prêtres à ce volatile, en raison de leur robe noire ?

Laissons le lecteur libre de choisir entre ces deux opinions. On ne saurait nous demander de préciser davantage, les inventeurs de ce terme harmonieux ayant oublié de nous dire où ils avaient été le chercher.

DE CHARENCEY.

SUR L'ÉTYMOLOGIE DE « CACATOÈS ».

Le dictionnaire de Littré ne nous fait pas connaître d'où vient ce mot.

Dans son supplément, M. Marcel Devic y voit une simple imitation du cri de ce perroquet.

Sans doute, un assez grand nombre de noms d'oiseaux semblent formés par onomatopées, mais nous avons quelque peine à croire qu'il en soit ainsi pour le volatile en question.

Nous avons pu reconnaître *de auditu* qu'il faudrait bien de la bonne volonté pour reconnaître le mot « *cacatoès* » dans le cri de l'oiseau en question. Il nous semblerait préférable de nous en tenir à l'étymologie proposée par M. Rodet et appuyée par le témoignage des habitants de la Malaisie eux-mêmes.

Cacatoès voudrait dire simplement « vieux corbeau », la blancheur du plumage étant, sans doute, considérée comme un indice de vieillesse.

En effet, dans le terme « *kakatoua* » employé par les Malais pour désigner cet animal, nous reconnaissons facilement le sanscrit « *kâka* » qui veut dire corbeau, et a, comme tant d'autres mots de cette langue, été adopté par les insulaires de l'Archipel indien.

Quant au mot « *toua* » il est purement malais et a la valeur bien connue de « *vieux* ».

Les Hollandais auront naturellement transcrit le « *ou* » indigène par *œ* qui a le même son dans leur langue.

Quant à l'*s* final, ne serait-il pas le pur résultat d'une simple faute d'orthographe ?

N'est-ce pas par cette raison que nous avons tiré de l'espagnol *Çalvador,* nom d'un bâtiment qui avait échoué sur les côtes normandes, celui d'un département français ?

DE CHARENCEY.

NA !

Nous avons tous, avant l'âge où l'on fait partie de la Société de linguistique, prononcé des phrases comme celles-ci : *Je te le dis : Na ! Je veux jouer à cache-cache : Na !*

Ce *Na* est, tout enfantin qu'il paraisse, une des créations les plus originales qui existent. Il dit plus de choses qu'il n'est gros, et il équivaut à toute une proposition, que dis-je ? à un enchaînement de propositions. *Na!* signifie, traduit dans la langue des grandes personnes, *mon siège est fait; n'essaie pas de me contredire; je sais ce que je dis, et toi tu n'es qu'une bête.* Il est à la fois plein de rigueur scientifique et empreint d'un dédain superbe qui en fait un des termes les plus colorés de notre langue. C'est le type achevé de la *breuitas imperatoria :* aussi, si je n'étais intimidé par le silence des inscriptions, je n'hésiterais pas à lui attribuer une origine romaine.

Peut-être ce mot merveilleux est-il plus ancien encore. *Na!* voilà un mot, voilà même une phrase de l'âge monosyllabique. Dans tout le vocabulaire français, il est l'unique témoin survivant des siècles qui se sont écoulés avant la période agglutinante. J'irai plus loin : si au jugement de Grimm l'*a* est la première et la plus noble des voyelles, pourquoi ne dirions-nous pas que *na!* est la première et la plus noble des paroles humaines ?

Ce *pourquoi*, malheureusement, nous amène à découvrir un *parce que : Na!* existe dans le parler des grandes personnes, sous la forme *Là!* Exemple : *si tu ne te tais pas, tu iras en pénitence* : *Là!* D'où il résulte que *Na!* n'est ni l'adverbe latin *nam,* ni un thème pronominal antédiluvien et vierge de désinence. C'est une transformation régulière de *là,* les petits Français remplaçant force consonnes par des *n*. Je ne sais si cette loi phonétique a jamais été formulée dans un travail de linguistique : elle est du moins bien connue des mamans, tantes et nourrices, qui instinctivement exécutent la permutation en *n* pour imiter le parler nègre des enfants. Pour textes à l'appui, voir les *Scènes* d'Henry Monnier ; on y trouvera des échantillons fort exacts de ce faux langage enfantin, qui ressemble à la fausse langue franque, au *Lui mamamouchi français* de M. Jourdain.

Maintenant, *Là!* est-il un adverbe élevé au rang de proposition, comme *Oui, Non, Si,* ou bien est-ce une syncope de *Voilà! Vlà!* — ? Je laisse la question ouverte.

Louis Havet.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

N° 26

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DU 24 MAI AU 20 DÉCEMBRE 1884

SÉANCE DU 24 MAI 1884.

Présidence de M. GUYARD.

Présents: MM. Halévy, Ph. Berger, d'Arbois de Jubainville, Bréal, Rubens Duval, Jean Psichari.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Communications. M. Halévy retire sa communication précédente sur *ītă* et se range à l'avis de M. de Vogüé.

M. d'Arbois de Jubainville donne lecture d'une communication de M. J. Loth sur « Le participe de nécessité en celtique ». M. d'Arbois de Jubainville accompagne cette lecture de quelques réflexions.

Bureau. M. le Président annonce que M. Ernault, nommé maître de conférences à la Faculté des Lettres de Poitiers, envoie sa démission d'administrateur. M. Bréal propose de déléguer M. Jean Psichari dans les fonctions d'administrateur jusqu'aux prochaines élections.

Cette proposition est adoptée. Des remerciements sont votés à M. Ernault.

Communications. M. Duval réfute l'opinion présentée par M. Halévy à l'une des séances précédentes que l'araméen *bar* « fils » viendrait d'une autre racine que l'hébreu *ben*. En araméen, le *n* reparaît au pluriel; en outre, au féminin, le *resch* de *bart* est purement orthographique, en sorte que cette forme, qui se prononce *bat*, est identique avec l'hébreu *bath*. En résumé, M. Duval croit que *bar* est pour *ben*. — M. Frédéric Delitzsch a récemment admis que les mots hébreux *îsch* « homme » et *ischschâ* « femme » n'ont rien de commun et se rattachent à deux racines différentes. M. Duval montre par le pluriel de *îsch*, qui est *anâschîm*, ainsi que par le pluriel de *ischschâ*, que l'ancienne opinion qui voyait respectivement dans *îsch* et *ischschâ* une altération d'anciennes formes *insch* et *inschâ* doit être préférée à celle de M. Delitzsch.

M. Duval défend ensuite contre M. Delitzsch l'étymologie qui voit dans le mot hébreu *kallâ* « fiancée » un dérivé de *kalal* « couvrir ». La fiancée est celle qui est conduite à son époux sous un dais, et de même qu'en hébreu on a *kallâ* « fiancée » et *killâ* « dais », de même en arabe on a, d'une autre racine, *kanna* « fiancée », et *kinna* « dais ».

Des observations sont faites par M. Halévy et M. S. Guyard. Une discussion s'engage entre M. Halévy et M. Duval au sujet du rapprochement fait par M. Duval entre *îsch* et *enosch*.

M. Bréal fait une communication sur *ordior* qui passe du sens de « ourdir, monter la trame » à celui de « orner avec art ». C'est un mot de métier. Il faut y rattacher le mot *ordo*, où l'idée est « ranger par série ». *Ordior* est un mot emprunté à la langue du tisserand. Ce mot a disparu des langues romanes dans le sens de « orner avec art » et ne s'y est conservé que dans le sens primitif « ourdir » qui est du langage des tisserands. Il serait intéressant de trouver dans les langues sémitiques une expression ou une racine qui permît d'expliquer l'origine et l'étymologie de *ordior*. M. Halévy propose *arag* « tisser » qui a aussi le sens figuré de « orner avec art », mais il remarque lui-même que le *g* s'oppose à cette dérivation. M. Bréal

ajoute que *ordior* a dû être formé sur un primitif * *ordi-s*. Plus tard, on a eu *ordo, ordinis,* comme *sanguis, sanguinis*.

Séance du 7 Juin 1884.

Présidence de M. Guyard.

Présents : MM. Nommès, Psichari, Bréal, d'Arbois de Jubainville, Halévy, Berger, de Saussure, Kirste, Bauer.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Présentation. M. le docteur Merwart, professeur au collège du 11e arrondissement à Vienne (Autriche), témoigne par lettre son désir d'entrer dans la Société ; ses parrains sont MM. Gaston Paris et Louis Leger.

Communications. M. Berger fait connaître quelques-uns des résultats dont les inscriptions nabatéennes recueillies par M. Doughty ont enrichi la paléographie sémitique. Les formes du *jod* et du *hé* y sont particulièrement remarquables. Le *hé* est arrivé, quoique par une évolution tout à fait indépendante, à ressembler beaucoup au *hé* néopunique. Des observations sont faites par M. d'Arbois de Jubainville.

M. Bréal présente une conjecture sur l'origine du gothique *silba* « ipse », vieil allemand *selb*. L'expression de l'ancien français *son corps* pour *lui-même* autoriserait à chercher dans le pronom germanique les traces des mots *sîn lîb,* qui ont le même sens. Des observations sont faites par MM. d'Arbois de Jubainville, Berger, Halévy, de Saussure.

M. Bréal traite ensuite du verbe grec ἄρχω en comparant le sanscrit *ṛ́gu* ; du latin *suppeditare* qui dérive de *pedes, -itis* « serviteur suivant à pied le cavalier » ; du verbe *queo* peut-être formé sur l'adverbe *quī ;* de l'adjectif *prosper* qui tire son origine de la locution adverbiale *pro spere = pro spe*. Des observations sont faites par M. Kirste.

M. Psichari fait une communication sur le présent du verbe substantif en grec moderne, et sur le rapport de la 3e pers. sing. εἶναι avec l'ancien ἔντι. Des observations sont faites par MM. Bréal, Nommès.

Séance du 21 Juin 1884.

Présidence de M. Guyard.

Présents : MM. Fleury, Durand-Gréville, Psichari, d'Arbois de Jubainville, de Saussure, Halévy, Kirste, Bauer.

M. Bréal se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Le *Canadian Institute* de Toronto demande par lettre à échanger ses publications avec celles de la Société de Linguistique. La Société, considérant que les sujets traités dans les Mémoires du *Canadian Institute* sont étrangers à la linguistique, décide de ne pas accepter l'échange proposé.

Élection. Est élu membre de la Société : M. le docteur Merwart.

Nécrologie. M. Bréal annonce par lettre la mort de nos confrères MM. Vaïsse et Fournier : « La Société a fait dans » la quinzaine deux pertes sensibles : M. Vaïsse, qui a été » longtemps l'un de ses membres les plus assidus et qui était » universellement aimé pour l'affabilité de son caractère et » son ardeur pour l'étude. Il a inséré dans nos Mémoires un » intéressant morceau sur les machines parlantes. — M. le » docteur Fournier, également l'un de ses membres les plus » anciens et les plus zélés. Il s'occupait à la fois d'histoire » naturelle et de linguistique et avait autrefois proposé à » la Société le plan d'un dictionnaire des noms populaires » des plantes. Ce plan a été depuis réalisé en grande partie » par notre confrère M. Rolland. Nos Mémoires doivent à » M. Fournier une étymologie du mot *orange*. »

Communications. M. Halévy traite du peuple des Kitites dont Karkemiš était la capitale. On peut reconnaître dans leurs inscriptions que les noms propres au moins sont sémitiques. Un monument égyptien nous a conservé un traité conclu entre Sésostris et le roi des Kitites Kheta-sar. *Sar* est le mot sémitique signifiant « roi », mais la traduction « roi de Kheta » est inadmissible, vu l'ordre des mots. Ce nom signifie : « Kheta *est roi* », et Kheta, de même qu'Assur en Assyrie, est la divinité en laquelle se personnifie la na-

tion. Une ville des Kitites est appelée dans Ptolémée *Eragisa* ou *Erasiga ;* la seconde leçon est confirmée par la forme assyrienne *Arasiqqi*. M. Halévy croit pouvoir attribuer à ce nom le sens de « caisse », « ville où l'on fabrique des caisses ». Le pays fournissait en effet beaucoup de bois.

M. d'Arbois de Jubainville lit un travail de M. Havet sur la prononciation des syllabes initiales latines. Ces syllabes recevaient un accent d'intensité qui doit être soigneusement distingué de l'accent proprement dit ou accent aigu. Le premier seul a causé les changements vocaliques comme *afficio* pour *affacio*. — M. Guyard fait une objection. Les modifications profondes qui résultent de l'intensité ne peuvent s'expliquer que par une loi rythmique : on précipite le débit des syllabes non intenses, et c'est alors que les voyelles s'assourdissent ; mais si, comme en latin, l'intensité n'a pas de rapport avec le rythme, comment en a-t-elle avec la qualité des voyelles? D'autres observations sont faites par M. de Saussure.

M. d'Arbois de Jubainville présente des observations sur l'accentuation du vieil irlandais ; il a été amené à supposer, dans cette langue également, une prononciation intense des syllabes initiales.

M. Fleury discute sur différents points les doctrines émises par M. Joret dans son livre sur la phonétique normande.

Présentation. MM. Psichari et de Saussure présentent pour être membre de la Société : M. D. Bikélas, 4, rue de Babylone, Paris.

Séance du 5 Juillet 1884.

Présidence de M. d'Arbois de Jubainville.

Présents : MM. Halévy, Bauer, Durand-Gréville, Fleury, Bergaigne, Kirste, Psichari, Leger, Berger, de Saussure.

M. Guyard, président, absent de Paris, se fait excuser de ne pouvoir venir à la séance.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Election. Est élu membre de la Société : M. D. Bikélas.

Communications. M. de Saussure fait une communication sur le vieux haut allemand *wirdar* pour *widar*, et sur l'adjectif *murgi* « court ». Des observations sont faites par M. Bauer.

M. d'Arbois de Jubainville résume une note de M. Loth relative au nom des îles *Mona* et *Monapia*. Ces noms sont synonymes, *-apia* paraissant signifier « île ».

Une seconde note de M. Loth est destinée à établir l'existence d'un préfixe breton *to,* jusqu'ici inconnu. Des observations sont faites par M. Kirste.

Il est donné lecture d'un travail de M. Joret concernant *no* normand signifiant *on*. M. Joret maintient contre M. Fleury que ce mot n'est rien autre chose que le pronom « nous ». M. Fleury présente une réponse détaillée aux observations de M. Joret.

M. Fleury expose une étymologie nouvelle de l'expression *boire à tire larigot*. Dans le patois de la Hague on dit « boire à *tire-larigot-pérette* ». *Pérette* signifie « trachée artère » ; *larigot,* d'autre part, peut être un diminutif de *larynx*. M. Leger objecte que larynx est un mot savant. D'autres observations sont faites par M. Berger.

Beaucoup de nos confrères étant absents ou sur le point de quitter Paris, la Société décide, sans entendre créer par là un précédent, de ne pas se réunir cette année dans la seconde quinzaine de juillet.

La séance étant, en conséquence, la dernière de l'année, le présent procès-verbal est lu et adopté séance tenante.

Séance du 8 Novembre 1884.

Présidence de M. Mowat.

Par suite du décès de M. S. Guyard, président titulaire, et en l'absence des vice-présidents MM. de Charencey et James Darmesteter, M. Mowat est invité à prendre le fauteuil.

M. le secrétaire-adjoint, absent de Paris, est remplacé par M. J. Psichari, administrateur délégué.

M. le Président déclare la séance ouverte.

Dans une courte allocution, M. le Président rend un hommage suprême à la mémoire de Stanislas Guyard, enlevé inopinément à la science le 7 septembre 1884, à l'âge de 38 ans. Pour la première fois, la Société de Linguistique perd un de ses présidents en exercice ; à ce titre, c'est le plus grand deuil qu'elle ait encore éprouvé ; ce deuil n'a pas été, lors des obsèques qui ont eu lieu pendant les vacances, associé à celui des autres corps savants dont Guyard était membre [1]. Il y a eu là une omission involontaire que la Société tient à réparer dès sa séance de rentrée par une mention au procès-verbal, en même temps qu'elle y consigne l'expression de sa vive affliction.

Hommage. M. Schœbel offre à la Société le livre de M. F.-L.-O. Roehrig, intitulé : *The Irish language*.

Communications. M. Halévy fait une communication sur le rôle religieux du chien d'après les inscriptions babyloniennes. M. Halévy rappelle que Maldouk était accompagné de chiens dans ses excursions bienfaisantes et rattache à Maldouk le Mari des inscriptions phéniciennes, qui tient les chiens. Le chien, chez les Babyloniens, est, d'après M Halévy, un véritable facteur de guérison qui suit toujours les divinités de salut.

Des observations sont présentées par M. R. Duval, Ph. Berger, H. Gaidoz.

M. Psichari donne lecture de trois communications de M. L. Havet : 1° sur *Melior*, 2° sur *Modus*, 3° sur *Juno Sospita*. Dans cette dernière note, M. L. Havet fait la remarque qu'après Hannibal on introduisit le nom des *Pœni* dans celui des *Alpes Penninae*, par une erreur de l'étymologie populaire.

A propos des variantes *Alpes Penninae* ou *Poeninae*, M. Mowat fait observer que cette dernière forme est donnée invariablement par tous les monuments épigraphiques, et ils sont nombreux ; plus d'une trentaine d'inscriptions sur

1. La *Revue critique*, du 22 septembre, a publié les discours prononcés, aux funérailles de Stanislas Guyard, par M. Ernest Renan, au nom du Collège de France, et par M. Gaston Paris, au nom de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes.

bronze et sur pierre. Elle est confirmée par la transcription ποινίναι des auteurs grecs Strabon et Ptolémée ; la forme *Penninae* qui se rencontre dans quelques auteurs et dans des documents d'époque relativement basse (Table de Peutinger, Itinéraire d'Antonin) paraît due à une fausse analogie avec le nom de *Mons Apenninus*. M. Mowat soupçonne que *poeninus* est pour *pogeninus*, par chute du *g*, cf. *Boius, Bogius* et *Tolistobogii*. Cette forme le fait songer incidemment aux ethniques helvètes Τωυγένοι et Τουίσκοι, donnés par Strabon.

Des observations sont présentées par M. Gaidoz.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 22 Novembre 1884.

Présidence de M. J. Darmesteter.

Présents : MM. Gaidoz, Rubens Duval, Bréal, Berger, d'Arbois de Jubainville, Psichari, Baize, de Saussure, Bauer.

M. de Charencey s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

MM. Bréal et d'Arbois de Jubainville présentent pour être membres de la Société : M. Duvau, agrégé de l'Université, 93, boulevard Saint-Michel, Paris ; — M. Dottin, licencié ès-lettres, 11, rue Férou, Paris.

Hommages. V. page cc.

Communications. M. Bréal a reçu de M. Jules Martha une nouvelle copie d'une inscription en caractères osques récemment traitée par M. Bücheler. La lecture de cette inscription de deux lignes, gravée de droite à gauche sur un casque du musée de Naples, doit se faire en commençant par la deuxième ligne. La lettre imparfaitement tracée que M. Bücheler supprimait, est une *s ;* le dernier mot devient alors *anasaket,* qui doit se traduire : *consecravit*. Dans *anasaket,* le second *a* de la préposition paraît être une de ces voyelles intercalaires fréquentes en osque. Elles donnent à cet idiome l'apparence singulière d'un langage balbutié, et comme contraire à l'organe de la race qui s'en servait.

Peut-être, en effet, la population osque était-elle de souche non arienne.

Des observations diverses sont faites par MM. Gaidoz, d'Arbois de Jubainville. M. J. Darmesteter pose une question au sujet de deux formes divergentes de l'*s* qu'on remarque dans l'inscription. M. Bréal rappelle les deux *s* de l'alphabet étrusque.

M. d'Arbois de Jubainville lit une note de M. Havet intitulée *arfui, carmen, germen.* L'*r,* dans ces mots, serait issu de *d* et de *n,* conformément à l'ancienne étymologie (* *adfui,* * *canmen,* * *genmen*). En ce qui concerne *carmen,* M. Bréal fait une réserve : *cano,* dont ce mot dériverait, signifie *chanter,* et même simplement *produire un son ;* or, par *carmen,* les Latins ont désigné d'abord un *texte* ; de plus, Varron fait connaître une forme *casmen.*

Séance du 6 Décembre 1884.

Présidence de M. J. Darmesteter.

Présents : MM. d'Arbois de Jubainville, Halévy, R. Duval, Berger, Psichari, de Saussure, Bauer, Dottin.

M. de Charencey s'excuse par lettre de ne pouvoir venir à la séance.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Elections. Sont élus membres de la Société : MM. Dottin et Duvau.

Présentations. MM. Ploix et Hovelacque présentent pour être membre de la Société : M. Klefstad-Sillonville, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, 63, boulevard Péreire, Paris. — MM. J. Darmesteter et Psichari présentent : M. Dieulafoy, 2, impasse Conti, Paris.

Commission. Sont nommés membres de la commission de vérification des comptes : MM. Duval, Halévy, de Saussure.

Communications. M. Halévy signale avec éloge la publication des *Nouvelles inscriptions nabatéennes* par M. Philippe Berger. Il propose différentes améliorations sur des points de détail de lecture ou d'interprétation. La tribu des *Shalmu* doit évidemment être identifiée avec les Σελέμαι

qu'Etienne de Byzance dit être en rapport avec les Nabatéens.

Des observations sont faites par MM. Duval, Darmesteter, Berger. M. Berger adopte plusieurs des conjectures de M. Halévy.

M. d'Arbois de Jubainville lit un mémoire de M. L. Havet intitulé *ouare ; eu, ou, au latins*. M. Havet arrive à ce résultat que tout *o* primitif devant *u* est, en latin, changé en *a* (οὖς, *auris*). Des observations sont faites par M. de Saussure.

Séance du 20 Décembre 1884.

Présidence de M. J. Darmesteter.

Présents : MM. R. Duval, Bréal, Psichari, d'Arbois de Jubainville, Berger, Bauer, de Saussure, de Charencey.

Le précédent procès-verbal est lu et adopté.

Elections. Sont élus membres de la Société : M. Dieulafoy, M. Klefstad-Sillonville.

Présentations. MM. V. Henry et Bergaigne présentent pour être membre de la Société : M. Charles Noël, 1, place Sainte-Claire, Grenoble. — MM. Bréal et d'Arbois de Jubainville présentent : M. Kont, professeur au collège d'Auxerre ; M. Sylvain Lévy, 17, rue Simon-le-Franc, Paris ; M. Ponsinet, licencié en droit, 5, rue Blainville, Paris.

Hommage. De la part de l'auteur : *Nouvelles inscriptions nabatéennes*, par Philippe Berger. Paris, 1884 ; in-4.

Nouvelles. M. le Président annonce l'élection à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de deux de nos confrères : M. Schlumberger et M. Benoist, ancien président de la Société.

Rapport. M. de Saussure donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes :

Messieurs,

Si la pensée des vides que la mort a faits au milieu de nous est, à la fin de cette année-ci, particulièrement douloureuse, du moins la Société a-t-elle lieu de se réjouir en voyant sa vitalité s'affirmer par le nombre croissant de

ses nouveaux adhérents. Cet heureux symptôme a pu être signalé dans le rapport annuel depuis plusieurs années déjà. Aujourd'hui, en portant en compte les deux élections que vous venez de faire, la Société se compose de 194 membres; l'an dernier, à pareille époque, elle n'en comptait que 186. Le nombre des membres perpétuels s'est augmenté de 2; il est à présent de 39.

La gestion financière de la Société ne donne lieu, cette année, qu'à peu de remarques. Le montant des cotisations perçues s'est élevé à la somme de 1,522 fr. 90, dont 240 représentent deux cotisations perpétuelles et 1,282 fr. 90 représentent 107 cotisations ordinaires. De ces 107 cotisations, 81 sont afférentes à l'année courante et 26 sont des cotisations arriérées. Le recouvrement par la poste continue à donner de bons résultats. Le recouvrement des cotisations des membres résidant en province s'est fait avec une grande régularité. Il n'en est pas de même des cotisations des membres résidant à l'étranger. Elles entrent pour une bonne part dans le chiffre encore beaucoup trop élevé des cotisations impayées. Pour compléter le tableau des recettes de la Société, il faut y ajouter 450 fr , représentant l'intérêt de nos rentes pendant l'exercice courant, et l'allocation de 1,000 francs que le Ministre de l'Instruction publique a bien voulu nous donner cette année comme les années précédentes.

Nos dépenses montrent combien est utile à la Société le secours que lui accorde le ministère. Les frais de publication se sont élevés cette année à 2,255 fr. 45. Cette augmentation, très marquée depuis deux ans, tient à la rapidité plus grande avec laquelle paraissent nos Mémoires, ainsi qu'à l'importance des Bulletins. Nous n'avons qu'à nous en féliciter. Les frais généraux, frais d'administration, de recouvrements, de correspondance, entretien, chauffage et éclairage de la salle ont été de 310 fr. 20. Enfin, nous avons pu, sur le reliquat de cette année, acheter 30 fr. de rentes à 3 0/0, ce qui porte le capital de la Société à 480 fr. de rentes 3 0/0.

L'exercice se clôt ainsi par un excédent de 2,103 fr. 20, qui seront en partie nécessaires pour la publication du pro-

chain fascicule. Nous ne croyons donc pas qu'il y ait lieu, en présence du récent achat de rentes qu'a fait la Société, d'acheter pour le moment de nouveaux titres. Cette opération pourra se faire plus utilement au cours de l'exercice qui commence, et sera faite en tous cas pour les 240 francs représentant les cotisations des deux nouveaux membres perpétuels.

Voici le tableau comparatif des recettes et des dépenses pendant l'exercice 1884 :

RECETTES.

En caisse au 11 décembre 1883.....	2.499 fr.	15
Intérêts de 450 fr. de rente 3 0/0.....	450	»
2 cotisations perpétuelles.....	240	»
81 cotisations annuelles (1884).....	972	»
26 cotisations arriérées.....	310	90
Allocation du Ministère.....	1.000	»
	5.472 fr.	05

DÉPENSES.

Frais d'administration, de correspondance et de recouvrements.....	188 fr.	60		
Entretien, chauffage et éclairage de la salle, gages du concierge.....	129	60		
Frais de publications	2.255	45		
Achat de 30 fr. de rentes 3 0/0.	795	20		
	3.368 fr.	85	3.368	85
En caisse au 19 décembre 1884.....			2.103 fr.	20

M. l'Administrateur a fait un relevé très exact de l'état des collections de nos publications, déposées au Palais de l'Institut. Plusieurs fascicules des *Mémoires* y sont presque épuisés, ainsi le 5e fasc. du tome IV, dont il ne reste qu'un seul exemplaire. En revanche, nous possédons de tous les numéros du *Bulletin*, au moins 70 exemplaires, et à partir du n° 20 300 ou 350 exemplaires.

DUVAL, HALÉVY, SAUSSURE.

Les conclusions sont adoptées. Des remerciements sont votés à M. le Trésorier.

Le rapport ayant établi que la plupart des numéros du *Bulletin* sont en surabondance dans nos collections, la Société décide de les mettre gratuitement à la disposition des membres qui en feront la demande, mais aussi de restreindre à l'avenir le tirage du *Bulletin* si l'enquête à faire à ce sujet montre qu'il est exagéré.

Bureau de 1885. Le scrutin est ouvert pour le renouvellement du bureau. Sont élus :

Président : M. de Charencey.
Vice-Présidents : M. James Darmesteter et M. R. Duval.
Secrétaire : M. Bréal.
Secrétaire-adjoint : M. de Saussure.
Administrateur : M. Psichari.
Trésorier : M. Berger.
Bibliothécaire : M. Baize.
Membres du Comité de publication : MM. d'Arbois de Jubainville, Bergaigne, Havet, Paris, Renan.

Communications. M. R. Duval fait une communication sur certaines confusions auxquelles a donné lieu le nom de l'ichneumon. Comme animal domestique, l'ichneumon fut, en Orient, remplacé par le chat depuis le XII^e^ siècle, et cette circonstance explique la méprise des commentateurs postérieurs à propos de *holed* dans le Lévitique et du syriaque *karkoušta* qu'on ne doit pas traduire par *belette*, mais par ichneumon. Des observations sont faites par MM. de Charencey, Berger.

M. de Charencey traite des emprunts aux langues néo-latines (béarnais, espagnol) dont la langue basque est imprégnée. Ces mots étrangers subissent certaines déformations. Les groupes de deux consonnes initiales ne subsistent pas : une voyelle est intercalée.

LISTE DES OUVRAGES DONT IL A ÉTÉ FAIT HOMMAGE A LA SOCIÉTÉ

DE JUILLET A DÉCEMBRE 1884.

8 novembre.

De la part de M. Schœbel : F.-L.-O. Roehrig, *The irish language.*

22 novembre.

De la part de M. Bréal : Michel Bréal, *Comment les mots sont classés dans notre esprit*, lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies du 25 octobre 1884. Paris, 1884; in-4, 14 p.

B.-P. Hasdeu, *Istoria limbei romane*, prem. partie, prem. fasc. Bukarest, 1881; gr. in-8, XVI-160 p.

Général Faidherbe, *Le Zénaga des tribus sénégalaises, contribution à l'étude de la langue berbère.* Paris, 1877; in-8, 95 p.

E. Veckenstedt, *Die Mythen, Sagen und Legenden der Zamaiten (Litauer).* Heidelberg, 1883; in-8, 307 p. (La première livraison manque.)

Thiriat, *Les Kédales et les Voinraux, conte saussuron (patois du canton de Saulxures.* Remiremont, 1872; 20 p.

Conteur vaudois, numéro du 16 juin 1883, contenant un spécimen du patois vaudois de la Suisse romande.

Journal de Kuhn, tome XXVII, 4e fascicule.

Bulletin de la Société académique franco-hispano-portugaise de Toulouse, tome IV, nos 3 et 4.

Statuts et règlements de la Soc. acad. franco-hispano-portugaise de Toulouse. Toulouse, 1883.

20 décembre.

De la part de l'auteur : Philippe Berger, *Nouvelles inscriptions nabatéennes.* Paris, 1884; in-4.

NÉCROLOGIE

STANISLAS GUYARD.

La mort impitoyable est venue frapper, au mois de septembre dernier, l'un de nos collègues les plus aimés, Stanislas Guyard, qui répandait un éclat si vif sur les études orientales en France et qui, parvenu à la pleine maturité de son talent, promettait de rendre encore de longs services à la science. Ses travaux l'avaient placé au premier rang des Orientalistes; une urbanité rehaussée par l'élévation et la droiture du caractère lui assuraient la sympathie de tous ceux qui l'abordaient. Elu membre de la Société le 13 avril 1878, il avait été nommé vice-président en 1882 et en 1883, et la fatale année de 1884 ne brisait sa carrière qu'après lui avoir souri et avoir réalisé ses vœux les plus chers ; il y fut nommé Président de notre Société et Professeur d'arabe au Collège de France. Doué de rares facultés qui dénotaient chez lui une vocation, il était déjà professeur à l'âge où l'on aborde ordinairement les études orientales ; en 1868, lors de la fondation de l'Ecole des hautes études, il fut choisi pour l'enseignement de l'arabe et du persan à cette école. Dès 1866, il était membre de la Société asiatique, à laquelle il rendit d'éminents services comme bibliothécaire et secrétaire-adjoint. Appelé depuis quelques années aux fonctions de correcteur oriental de l'Imprimerie nationale, il s'appliquait à maintenir le légitime crédit dont jouit cet établissement et s'acquérait de nouveaux titres à la reconnaissance de notre Société par les soins qu'il donnait à l'impression de ses Mémoires, à la rédaction desquels il prenait une part active. Enfin ses connaissances étendues de l'histoire et de la littérature des langues musulmanes,

ainsi que ses études assyriologiques le désignèrent pour occuper la place devenue vacante par la mort d'un des directeurs de la *Revue critique d'histoire et de littérature,* dont il était un des rédacteurs assidus.

Quoique les soins de ces diverses occupations prissent une bonne part de son temps, il laissa cependant un important bagage littéraire. Aimant le travail avec passion, il ne connaissait pas le repos et décuplait ses forces par une surexcitation voulue, qui devait lui être fatale. En 1870, il débutait par un *Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe,* où se révélait l'originalité de son esprit. L'année suivante, il éditait et traduisait le *Fetwa d'Ibn Tamiyyah* ou décision juridique contre la secte des Nosaïris. En 1874, il publiait dans les Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale des *Fragments relatifs à la doctrine des Ismaélis,* qui sont une source indispensable à la connaissance de cette secte, publication à laquelle se rattache un autre ouvrage paru en 1877 sous le titre de: *Un grand maître des Assassins au temps de Saladin.* C'est à cet ordre d'études religieuses et philosophiques qu'appartiennent deux autres livres de Guyard intitulés : *Traité de la prédestination et du libre arbitre par le docteur soufi Abd-er-Razzaq,* 1875, et *Traité du décret et de l'arrêt divin* par le même docteur, 1877. Au contraire, dans sa *Théorie nouvelle de la métrique arabe,* Paris, 1877, Guyard revient aux travaux didactiques. C'est peut-être la plus remarquable de ses publications arabes, ce fut, en tous cas, la plus remarquée ; la nouvelle théorie, fondée sur l'étude du rythme arabe, reçut l'assentiment des juges les plus compétents et obtint à l'Institut le prix Volney. En 1880, paraît le *Manuel de la langue persane vulgaire,* où l'auteur montre une égale connaissance de la langue littéraire et de la langue vulgaire.

La réputation de Guyard comme arabisant l'avait désigné pour représenter la France dans la grande publication des *Annales de Tabari* entreprise à Leyde. Le premier volume de la partie qui lui avait été confiée et qui se rapportait à l'histoire des Abbasides parut en 1881, et M. Renan rendait compte de ce livre dans le rapport de 1881 de la Société asiatique: « Nous sommes heureux, disait-il, d'avoir notre

part, grâce à M. Guyard, dans cette édition monumentale du texte arabe des Annales de Tabari, qui sera une des plus belles œuvres collectives du XIXe siècle. Nous le remercions d'avoir représenté la science française dans cette belle entreprise qui, lorsqu'elle sera terminée, fera tant d'honneur à notre temps. » Dans un opuscule intitulé : *Le Divan de Beha ed dîn Zoheir,* Paris, 1883, Guyard relève de nombreuses variantes au texte du recueil de Poésies de Beha ed-dîn-Zoheir, publié par l'infortuné orientaliste Palmer. Il s'était chargé aussi d'achever la traduction de la *Géographie d'Abou 'l-Féda* commencée par Reinaud. Il a ajouté à la valeur de l'ouvrage par de compendieuses notes jointes à sa traduction. Ce savant n'était pas demeuré étranger aux études iraniennes : la connaissance de la langue russe qu'il avait acquise, encore enfant, pendant son séjour en Russie, lui avait permis de traduire en français la *Grammaire pali de Minayeff*. De nombreux articles de critique et d'histoire se trouvent disséminés dans diverses revues, sa grande étude sur l'islamisme et le khalifat parue dans l'*Encyclopedia britannica* mérite une mention spéciale.

Les études musulmanes qu'il embrassait dans leur ensemble n'absorbaient cependant pas toute l'activité de Stanislas Guyard. Nommé correcteur de langues orientales à l'Imprimerie nationale, il étudiait assiduement l'hébreu, le syriaque et l'éthiopien et les enseignait aux jeunes compositeurs de l'établissement. C'était pour lui une sorte de délassement qu'il aimait beaucoup, et le progrès rapide que ces honnêtes ouvriers faisaient dans la connaissance de ces langues difficiles lui procurait la plus douce satisfaction. Aussi était-il aimé par ces jeunes gens qui ne lui fournissaient jamais un sujet de mécontentement.

En se perfectionnant sans relâche dans les langues sémitiques connues, Guyard tendait de plus en plus à aborder avec autorité la branche nouvelle et la plus intéressante du sémitisme, l'assyriologie. Les grands problèmes que cette jeune science présente aux historiens et aux philologues n'avaient pas tardé à attirer l'attention de Guyard. Dès 1875, il étudiait les textes cunéiformes publiés par M. Rawlinson, comparait les traductions données par les premiers dé-

chiffreurs, examinait les travaux d'ensemble qui avaient paru en France et à l'étranger, en prenait des notes et suivait avec soin la marche ascendante de ces recherches. Guyard était de ceux qui n'acceptent les innovations qu'à bon escient lorsque l'opinion reçue est renversée par des preuves certaines et frappantes. Quand la théorie antiaccadienne surgit en France, il défendit la théorie courante pendant plusieurs années et avec les meilleurs arguments qu'il put tirer de la disposition des textes ainsi que des écrits de ses devanciers. Mais Guyard aimait la vérité avant tout et ne faisait jamais entrer l'amour-propre dans la balance quand il s'agissait de questions scientifiques. Après un examen consciencieux des deux systèmes opposés, il se rallia décidément à la nouvelle théorie qui voit dans le soi-disant sumérien ou accadien une rédaction particulière ayant pour base l'assyrien sémitique. Guyard s'était déjà acquis une autorité considérable parmi les assyriologues par ses *Notes de lexicographie assyrienne* dont il avait commencé la publication dans le *Journal asiatique;* sa conversion à l'antiaccadisme fit donc un grand bruit dans le monde savant et contribua à ébranler la confiance dans l'opinion régnante. Peu après, il publia dans la *Revue de l'histoire des religions* un mémoire intitulé *Sumer et Accad,* dans lequel il exposa sous une forme simple et populaire les arguments les plus convaincants qui avaient été produits dans les ouvrages de la nouvelle école. Grâce à ce travail, d'une clarté si lumineuse, la théorie nouvelle pénétra dans le public et prit droit de cité dans la philologie orientale. L'étranger fut lui-même entraîné par ce mouvement; la *Zeitschrift für Keilschriftforschung,* qui sepublie à Leipzig, fit entrer la question accadienne dans son programme et ouvrit ses colonnes à Guyard. Guyard y publia tout d'abord un article sur la prononciation du *schîn* en assyrien, puis ensuite un long et intéressant mémoire sur le problème accadien, où les difficultés insurmontables qui s'opposent à l'ancien système sont vivement relevées et mises en évidence.

La sagacité de Guyard s'exerça encore, et avec un égal bonheur, sur les inscriptions cunéiformes de Van. Il réussit à découvrir plusieurs formules analogues à celles qui ter-

minent les inscriptions assyriennes et à en analyser le contenu avec une rigueur et une certitude inconnues auparavant. Ce coup de génie a ouvert une nouvelle voie à l'épigraphie vannique et ranimé l'espérance de pouvoir résoudre un jour le problème obscur de l'ethnographie arménienne.

Le vide que la mort imprévue de Guyard laisse dans toutes les branches de l'orientalisme français se fera longtemps sentir. A notre époque, la science orientale risque de succomber sous le poids de deux tendances opposées, mais également pernicieuses : le dilettantisme qui parle de tout sans connaître un seul sujet à fond, et le *spécialisme* qui se cantonne dans un seul domaine et ignore volontairement tous les autres. Guyard joignit la connaissance particulière des langues avec une faculté remarquable de synthèse, rehaussée par un juste sentiment de mesure. Puisse son exemple servir de modèle à nos orientalistes !

J. Halévy.

ERRATA.

P. cxx, l. 30. Le vrai titre de l'ouvrage anonyme de M. Muir avec préface du Rev. H. B. Wilson est : *A brief examination of prevalent opinions on the inspiration of the Scriptures of the O. and N. Testaments, by a lay member of the Church of England.* London, 1861. *Supernatural Religion*, qui a été également, mais à tort, attribué à M. Muir, est de 1874.

P. cxxiv, l. 27, lire 1876 ; — l. 29, lire 1877.

TABLE DU TOME V DU BULLETIN.

Pages

Statuts et règlement i
Liste des membres (et additions)..... viij, cxxviij, cxlij
Catalogue de la bibliothèque..... xx
Livres offerts..... cxlij, clxxv, cc
Procès-verbaux des séances :
du 5 novembre 1881 au 16 décembre 1882..... l
du 6 janvier au 21 juillet 1883..... cxxix
du 3 novembre 1883 au 10 mai 1884..... clv
du 24 mai au 20 décembre 1884..... clxxxvij
Proposition relative aux procès-verbaux des séances..... clxiij, clxvj, clxviij
Rapports annuels..... liv, lxxvij, clviij, cxcvj
Discours de M. Guyard, président..... clxij
Procédure des élections..... lxvj
Proposition à l'effet de nommer un second secrétaire adjoint..... lij, liv, lix
Nécrologie. M. Ch. Graux, par M. Havet..... cvj
M. Muir, par M. Barth ..... cvij
M. Guyard, par M. Halévy ..... ccj. (V. aussi cxciij)
MM. Vaïsse, Fournier, par M. Bréal.. cxc

Expériences de production artificielle des voyelles..... cxxxj

ARTICLES.

Arbois de Jubainville (H. d'). CELTA..... c
Bauer (A.). GUEUSE, STÖRENFRIED..... cv
Charencey (H. de). REMARQUE SUR L'ÉCRITURE CALCULIFORME DE YUCATAN..... lxxxj
— SUR L'ORIGINE ET LES MIGRATIONS DE LA RACE BASQUE ..... lxxxj
— SUR LE MYTHE DES HOMMES-CHIENS..... xcj

Pages

Charencey (H. de). Etymologies basques xcv
— Sur la langue du soconusco xliv
— La tula votanide ..... clxxvij
— Sur un passage du manuscrit troano ..... clxxxiij
— Sur l'étymologie du mot cacouac clxxxiv
— Sur l'étymologie de cacatoès clxxxv
Devic (Marcel). Les pluriels brisés en arabe ..... xcvij
Ernault (E.). Etymologies bretonnes civ
Halévy (J.). Etymologies diverses ..... ciij
Havet (L.) *na* clxxxv
Kirste (J.). Sur la prononciation du russe ..... clij
Leger (L.) Hussard, cursarius ..... xcviij
Loth (J.). La racine *vert* dans les dialectes britanniques ..... cij
Ronel (Ch.). La racine *par* en aryen cl
Schœbel (Ch.). Berber xcix

COMMUNICATIONS [1].

Arbois de Jubainville (H. d'). Mots irlandais tirés du latin. clxij, clxxiij
— *r* et *n* voyelles en celtique ..... clxxij
— Syllabes initiales intenses en vieil irlandais. cxcj
— *arbiter* clxx
Aymonier (E.). La langue *cham* ..... lij
— Lettre annonçant la découverte d'inscriptions au Cambodge ..... lxxij
Berger (Ph.). LQRT dans l'inscription de Siloé lxiv
— Prédominance de l'*i* en phénicien ..... lxxiij
— Stèles carthaginoises clxv
— Paléographie nabatéenne clxxxix
Bréal (M.). Inscription de Dvenos ..... lxvj
— Latin *au-a* lxxv
— *privatus, laetus* ..... lxxvj
— *instar* ..... cxxxiij
— *nv* en latin ..... clxviij
— *numerus* clxx
— *lessus, littera* ..... clxxiij
— Gothique *silba.* Ἄρχω; *queo; suppedito; prosper* clxxxix
— Inscription osque cxciv

1. Ne figurent pas dans cette Table : 1° les communications publiées en original dans les Mémoires ou dans le Bulletin ; 2° celles sur lesquelles le procès-verbal ne donnait aucun détail.

Pages

— *carmen*..... cxcv
Charencey (H. de). Réclamation de priorité..... xlj
— Mots basques empruntés aux langues néo-latines..... cxcix
Darmesteter (J.). Perse *âmâtâ*..... clxij
Derenbourg (H.). Noms sémitiques des deux bois servant à la production du feu..... lxiv
Devic (Marcel). Malais *urdi*..... lxxv
— Français *rasade*..... clxxj
Durand-Gréville. Prononciation du russe et du français..... cxlj
Duval (Rubens). Noms des toparques d'Édesse..... lxvij
— Noms nabatéens et palmyréens en *-ou*..... clxj
— *f* néo-araméen..... clxvij
— Araméen *bar*..... clxxxviij
— Hébreu *ish* et *ishshâ*. *Kallâ*..... clxxxviij
— Noms sémitiques de l'ichneumon..... cxcix
Édon. Chant des Arvales..... lxix
Fleury (J.). *A tire larigot*..... cxcij
Gaidoz (H.). Fr. *haridelle* — normand *harin*..... lj
— Pronoms infixes du celtique..... cxlj
Guyard (St.). Assyrien *tamkâru*..... lxxiij
— Inscriptions du lac de Van..... lxxiij
— Traduction de différents mots assyriens..... cxi
— *Astoret*-'Αφροδίτη..... clvij
— Double prononciation des mêmes mots..... clxvij
— Intensité, rythme, altération vocalique..... cxcj
Halévy (J.). *Zâdâ* dans l'inscription de Siloé..... lxv
— Baal Hamân..... lxv
— Beherséba. Mansuat = Μασσύας..... lxix
— Perse *tacara*..... lxx, cxxxiv
— *shemonê*..... lxxvj
— Inscriptions thanudites..... lxxvj
— 'Αδωνιμάοιδος..... cxxix
— Corrections au texte de l'ancien Testament. cxxix, clvj
— Le dieu Hadâd..... cxxxiij
— Sémiramis. *Libunaa*. *Karkemish*..... cxxxv
— Origine des fables indoues..... cxxxviij
— Hébreu *gayâs*, *kenas*..... cxlj
— *Laish*..... clv
— Noms nabatéens en *-ou*..... clxij
— *f* pour *h* en judéo-araméen moderne..... clxv, clxvij
— Proverbe du Talmud..... clxv
— *hadabar*..... clxv
— Nom de l'Adiabène..... clxv
— Araméen *bar*..... clxix

Pages

— Araméen *hâruga* et *hâru'a* clxix
— *durqati*-Δερκετώ clxx
— Palmyréen *ītā* ..... clxxiv, clxxxvij
— Les Kitites. Erasiga cxc
— Signification religieuse du chien chez les Babyloniens ..... cxciij
— Inscriptions nabatéennes. Σελέμιοι cxcv
Hasdeu (B.-P.). Formation des doublets. Origine des alphabets indiens lxxiv
Havet (L.). *Cantus* « côté » ..... lxij
— Inscription de Dvenos lxxx
— Inscription de Caso Cantovios cxxx
Henry (V.). Déclinaison de *femur* clxx
Joret (Ch.). *o*, *no*, *on* ..... clxiij, cxcij
Kirste (J.). Suffixe indo-européen *-dhra-* ..... lxj
— Sanscrit *o* pour *as* cxxxv
— Prépositions slavonnes en *-zŭ* clxxiv
Leger (L.). Slavon *lĕpokŭ* ..... cxxxvij
— Russe *nos* et *melj* ..... clvj
— Slavon *carĭgradŭ* ..... clvj
— Nom des Russes ..... clvij
Loth (J.). Nennius et l'*Historia Britonum* ..... cxxxiij
— Les noms en *-acum* de la Bretagne cxl
Mowat (R.). Le suffixe gaulois *-aco-s* ..... lij, lx
— Inscription latine inédite lxx
— Mots celtiques signalés dans une Vie de saint. lxxiij
— Noms de famille celtiques en Italie ..... cxxxvij
— Inscription gauloise cxxxix
— Règle des abréviations en épigraphie romaine ..... clxxij
— *Chanzy*. ἀσσάριον clxxiv
— *Alpes Poeninae* ..... cxciij
Paris (G.). Voyelles nasales françaises ..... lxxiij
— *h* initiale française cxl
Ploix (Ch.). ταυρῶπις, βοῶπις ..... cxlj
Psichari (J.). Néo-grec εἶναι clxxxix
Saussure (F. de). Phonétique du patois fribourgeois ... lij, lxij
— ἴμβηρις ..... clxxj
Specht (E.). Verbe chinois ..... clxviij

Chartres. — Imprimerie Durand